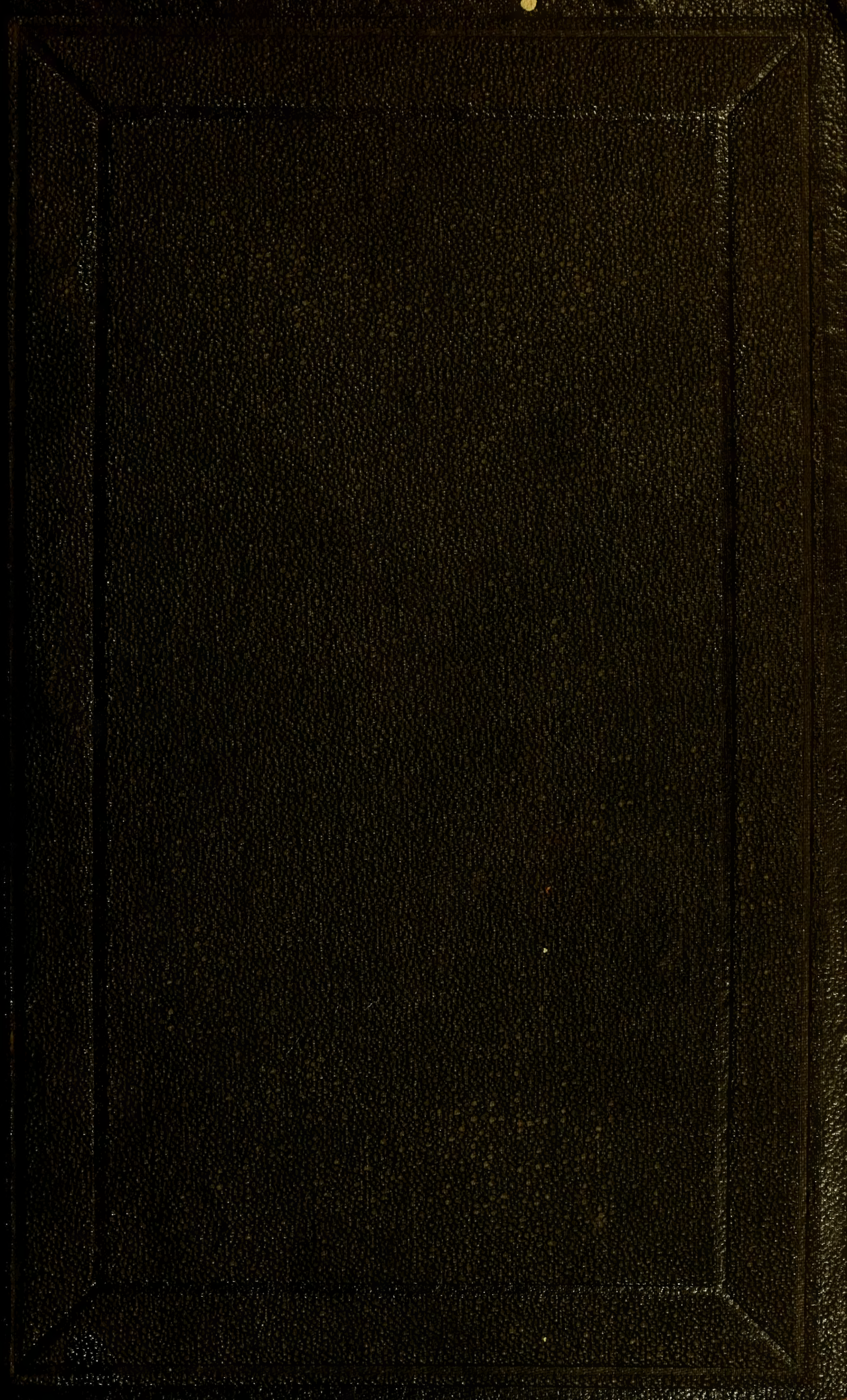


Reverend Father Mc Kinnon S. J.

1893.

VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE BARAT

En publiant la vie de la Vénérable mère Barat, l'auteur déclare ne donner à la Servante de Dieu, le titre de sainte et ne raconter de faits surnaturels qu'au sens et dans la mesure permise par le décret du pape Urbain VIII, en date du 13 *mars* 1625, *expliqué le* 15 *juin* 1631 *et confirmé le* 5 *juillet* 1634; *sur ces points et sur tous ceux qui tiennent à la doctrine, il se soumet d'avance au jugement du Souverain Pontife.*



Savinien Petit pinx^t. Imp. Ch. Chardon aîné Paris. L. Ceroni sc.

Souffrir de tous, et ne rien donner
à supporter à personne; Pratique
du mois de mai et de toute ma vie

Barat supre gle de la S. du S. Cœur
de Jésus

VIE

DE LA

VÉNÉRABLE MÈRE BARAT

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

DE LA

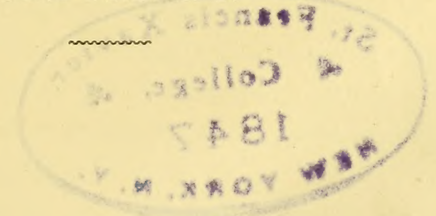
SOCIÉTÉ DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

PAR

UNE RELIGIEUSE DU SACRÉ-CŒUR

(Mother Adèle Cahier)

TOME PREMIER



PARIS

E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS

18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES, 18

1884

AVANT-PROPOS.

En imprimant cette vie de notre vénérable Mère fondatrice, nous croyons devoir observer que nous ne prétendons nullement élever une concurrence à *l'Histoire de Madame Barat* publiée en 1876 par M. l'abbé Baunard. Nous déclarons au contraire que cette première histoire, déjà tirée à cinq éditions, traduite en plusieurs langues, très répandue partout, a été entreprise sur la demande des supérieurs de la Société du Sacré-Cœur, écrite sous leur inspiration, révisée sous leurs yeux, jugée irréprochable comme véracité des faits et appréciation des personnes, enfin, reconnue très utile, car elle a produit un grand bien.

Ce nouveau travail vise à un autre but, et il est destiné uniquement aux religieuses du Sacré-Cœur. Ce sont comme des mémoires de famille qui reproduisent une foule de détails, chers à des cœurs filials quand il s'agit de leur mère. Ces deux histoires se sont d'ailleurs appuyées l'une sur l'autre pour procurer la gloire du divin Cœur de Jésus, en retraçant les vertus de sa fidèle servante.

Il est bien entendu que ce dernier ouvrage ne sera point donné à des personnes étrangères à la Société, pas même à nos élèves.

PRÉFACE

Le Seigneur avait appelé à lui sa fidèle servante, nous avions rendu les derniers honneurs aux restes vénérés de notre Mère : nous demeurions toutes livrées au deuil et à l'affliction, lorsque Mgr Parisis vint prendre part à notre douleur et nous apporter quelques paroles de consolation. « Je forme, dit-il, le vœu que tous les traits de cette grande vie soient bientôt recueillis pour la gloire de Dieu et le bien de la Société. » Ce souhait, hommage de respect et de vénération, nous marquait le devoir à remplir; l'éloge que l'évêque fit de la mère Barat traçait les grandes lignes du monument à élever à la fondatrice du Sacré-Cœur. En l'écoutant, nos larmes coulaient moins amères. « La vénérable mère Barat, nous disait-il, était l'astre de cette maison, de votre Société tout entière; ce qu'est le soleil pour le monde, elle l'était pour cette grande famille du Sacré-Cœur; son esprit et son influence la vivifiaient et l'animaient; on pensait, on agissait par ses inspirations; tout convergeait vers cet unique centre pour y chercher l'impulsion, y puiser la sève fécondante de cet esprit religieux dont elle avait reçu pour vous le dépôt sacré. »

Ozanam avait raison d'écrire : « La religion est une conception divine »; c'est plus encore, c'est une puissance, car ce que Dieu conçoit, il le veut. Depuis le commencement, elle est dans le monde : elle y est visible, agissante, accessible

à tous; mais toujours il se trouve un certain nombre d'âmes choisies qui se font d'une manière plus spéciale ses aides ou ses instruments; elle ne s'enferme pas dans leur esprit, elle le déborde, s'empare de leur volonté, envahit tout leur être et se reproduit dans toute leur vie. Les saints sont donc sur la terre les représentants de cette chose divine; ils la représentent chacun sous un aspect différent, chacun avec un caractère qui lui est propre, selon le siècle où ils sont nés, selon la mission qu'ils ont reçue.

La mère Barat est une de ces radieuses figures qui apparaissent au commencement de notre siècle pour rétablir sur sa base l'édifice religieux ébranlé. « Je ne crains pas de dire, observait Mgr Parisis, que la formation de la Congrégation du Sacré-Cœur n'est pas seulement une œuvre pieuse et louable, c'est un événement dans le monde, et la vie de votre sainte fondatrice est aussi un événement, comme l'ont été à une autre époque, celles de saint François d'Assise, de saint Dominique, de sainte Thérèse, de sainte Catherine de Sienne. Si l'on apprécie ces différentes œuvres quant aux fruits, quant à la portée, l'avantage reste sans contredit à celle de votre Mère, à la vôtre aujourd'hui. La Société du Sacré-Cœur s'est fondée au sortir de la Révolution, alors que la foi, la foi pratique avait complètement disparu. Une fois encore, Dieu se servit de la femme pour opérer de grandes choses. Votre Mère est l'élue de la Providence. A dater de ce moment, la femme a reçu le bienfait d'une éducation plus soignée, surtout dans un objet important, la religion : elle n'a plus été seulement chrétienne par habitude, elle l'est devenue par conviction. Depuis soixante-cinq ans, près de trois générations se sont succédé; combien de familles élevées et dirigées dans la pratique du devoir, d'une piété sincère, par l'influence d'une mère qui est venue puiser au Sacré-Cœur l'esprit des vertus solides! »

Ecrire la vie de notre Mère, afin de conserver comme un trésor de famille le souvenir de ses leçons et de ses exemples, quelle œuvre! La voir accomplir, c'était notre vœu le plus cher; mais parmi ses filles, qui eût osé l'entreprendre? « La meilleure manière d'écrire la vie des saints, avait ajouté

Mgr Parisis, est de commencer par ce qui constitue proprement leur histoire, et ensuite faire un exposé de leurs vertus. Pour votre Mère, cette seconde partie sera peut-être difficile à traiter, elle possédait toutes les vertus à un degré éminent. » C'était le plan tracé de main de maître : nous avons essayé de le réaliser.

Léon XII avait approuvé la Congrégation des Sœurs du Sacré-Cœur; Grégoire XVI confirma cette approbation de la Société « pour la fondation de laquelle, disait-il, notre bien-aimée fille supporte tant de fatigues, et qu'elle gouverne et préside avec tant de sagesse ». Exposer l'œuvre de cette fondation, dire ces fatigues, faire le tableau de ce gouvernement, décrire les merveilles de cette sagesse, n'étaient-ce pas là, suivant la parole du Souverain Pontife, les éléments historiques à recueillir et à enchaîner? La mère Barat était Supérieure générale à vingt-six ans; les lettres du P. Varin nous révèlent les obstacles et les difficultés, les épreuves, les luttes et les victoires de la jeune supérieure. Les premières compagnes de cette Mère vénérée ont traduit leurs impressions et fixé leurs souvenirs dans des pages admirables de grâce et de vérité. Comme elles aimaient leur Mère! Écoutez la mère Desmarquest : « Vous connaissez son cœur et sa délicatesse. Partout et en toute circonstance, la grandeur de son âme se déploie d'une manière ravissante. Aussi on l'aime, on la vénère comme un ange, à Rome, et partout on est enchanté de la connaître. » Pour comprendre la force et la douceur des liens qui attachaient ses filles à la Mère générale, entendez la plainte harmonieuse de la mère Maillucheau, prêtez l'oreille au cri de joie parti du cœur de la mère Audé sur les rives du Mississipi : « Ma Mère, est-il bien vrai que je vous verrai? Que, sous peu, je ne dirai plus : Je vous verrai, mais je vous vois! Oh! si le bonheur existe sur la terre, c'est dans mon cœur alors qu'il se trouvera. Tout disparaît devant la délicieuse perspective d'être bientôt à vos genoux. Ma Mère! ma digne Mère, je vous verrai! Concevez-vous mon bonheur? Oh! non, car vous n'avez jamais eu une Mère comme la mienne. » Les Coadjutrices pensaient-elles, aimaient-elles autrement que les religieuses? « Il est impossible, écrivait la sœur Elisabeth,

de représenter plus visiblement Notre-Seigneur que cette digne Mère, et j'avoue que le son de sa voix a quelque chose qui me pénètre comme celle d'un ange. A la seule idée de la rencontrer sur mon passage, mon cœur s'épanouit, et cependant je fuis cette jouissance. »

Ces Mémoires des anciennes assistantes ou supérieures se complètent pas des récits détaillés, de Mme de Constantin par exemple, par des notes particulières, comme celles de Mme de Coriolis, par les annales rédigées dans chaque maison du Sacré-Cœur, témoin le journal de la mère d'Avenas à Paris. A ces documents il faut ajouter les faits, les mots, les traits, les anecdotes : « Notre corps, disait la mère Barat, se ruine tout doucement, et cette ruine nous conduit à l'éternité. » Chemin faisant, son esprit semait ses saillies, son cœur versait ses souvenirs aux heures de récréation, au milieu des novices ou des religieuses qui les recueillaient précieusement pour en tresser une couronne d'immortelles. N'est-ce pas ainsi qu'elle avait d'un coup tracé ce crayon : « C'est une sainte, mais aimable » ; achevé ce portrait : « Bonne sans faiblesse, humble sans bassesse » ; signalé les écueils de la vocation : « On n'est pas religieuse pour être à son aise », et trahi le secret de son gouvernement : « Une main de fer dans un gant de velours. »

La partie historique de la vie était faite à l'aide des emprunts puisés à ces sources diverses. Pour exposer, peindre et mettre en lumière les vertus de la mère Barat, nous ne nous sommes inspirée que d'elle-même ; nous avons cherché dans sa correspondance, cité les actions, rapporté les paroles qui montrent avec quel héroïsme elle a toujours imité Jésus, son modèle, et constamment voulu « prier, agir, aimer, souffrir et, en religieuse du Sacré-Cœur, être une victime d'adoration, de réparation, d'expiation. »

Puissent ses exemples nous affermir et sa mémoire nous protéger ! Puisse son esprit vivifier ces pages, puisse son image resplendir aux yeux de ses filles, nos Sœurs bien-aimées, à qui nous offrons sa vie comme notre hommage de longue et filiale affection à la plus tendre et à la plus vénérée des Mères !

INTRODUCTION

Comme la vie d'un fondateur ou d'une fondatrice est essentiellement liée à l'œuvre qui lui doit l'existence, nous ne pourrons parler de la vénérable mère Barat sans esquisser dans ses grands traits, l'histoire de la Société du Sacré-Cœur; aussi nous semble-t-il nécessaire de résumer certains faits qui amenèrent l'établissement de cette Société, de faire connaître les personnes que Dieu suscita pour en former le premier plan et pour le mettre à exécution.

Lorsque la Révolution éclata en France en 1789, un jeune ecclésiastique, Léonor-François de Tournély (1), se distinguait parmi les plus fervents élèves du séminaire de Saint-Sulpice; il se vit forcé d'abandonner cet asile et bientôt sa patrie, sur les conseils de M. Émery, son directeur. En juillet 1791, il partit de Paris, se rendit dans le duché de Luxembourg, puis à Anvers et à Louvain; l'abbé Charles de Broglie le suivit. Ils résolurent de s'associer quelques-uns de leurs anciens condisciples pour vivre ensemble selon les règles et l'esprit de saint Ignace, en attendant le rétablissement de la Compagnie de Jésus, qu'ils appelaient de tous leurs vœux.

Nous ne dirons pas comment après avoir mûri ces pensées

(1) Léonor-François de Tournely était né à Laval le 20 janvier 1767.

dans la prière et la contemplation du Sauveur en croix, le P. de Tournély se sentit pressé de donner à la future Congrégation le nom de Société du Sacré-Cœur, comment il passa de Belgique en Allemagne à travers mille dangers, s'établit en 1794 à Leutershofen, près d'Ausbourg, puis à la fin de 1796, au Landstrasse, faubourg de Vienne, et enfin à Hagenbrunn. Nous ne parlerons ni des dures privations, ni des austérités par lesquelles ces fervents disciples du Cœur de Jésus se disposèrent à l'apostolat qu'ils devaient exercer, ni des vertus héroïques qu'ils pratiquèrent dans ces différentes retraites.

Le R. P. L.-F. de Tournély, supérieur des Pères du Sacré-Cœur, était à la fois leur père et leur modèle. Rempli de zèle pour la gloire de Dieu, il sentait un ardent désir de réparer par l'éducation de la jeunesse les ravages que l'impiété avait causés dans sa patrie; mais il comprenait qu'en se bornant à former l'esprit et le cœur des jeunes gens, il n'atteindrait qu'une partie du but. Fonder une autre société également consacrée au divin Cœur de Jésus, destinée à préparer des mères vraiment chrétiennes, pour faire revivre la foi au sein des familles, lui sembla le moyen de compléter l'œuvre qu'il méditait, et dès ce moment il poursuivit la réalisation de ce projet.

Ses vues se portèrent sur la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, qui, réfugiée d'abord en Piémont, puis en Suisse, nourrissait l'espoir d'être admise parmi les Trappistines que dom Augustin de Lestrange voulait réunir dans la région du Valais. Le P. de Tournély se mit en rapports avec elle et avec son directeur, l'abbé de Bouzonville; la pieuse princesse ne cherchait qu'à connaître la volonté de Dieu pour l'accomplir; elle quitta la Suisse dans le courant de 1796, vint à Vienne et fut logée chez les Dames de la Visitation. Plusieurs religieuses expulsées de leurs couvents et de leur pays par la Révolution, se joignirent à elle, et le supérieur des Pères du Sacré-Cœur essaya d'organiser la petite communauté. Il dressa un règlement provisoire, s'efforça de communiquer à ces âmes l'amour dont la sienne brûlait pour le Cœur adorable de Jésus; il ne tarda pas à s'apercevoir qu'un attrait irrésistible portait Mme Louise vers les âpres sommets de la vie contemplative.

Dieu avait d'autres desseins sur Mlle de Condé : frappée dans ses affections les plus légitimes, témoin des crimes qui en couvrant sa patrie de sang et de ruines, lui faisaient toucher du doigt le néant des grandeurs humaines, elle avait soif de solitude, d'expiation, d'oubli des créatures, et ne se dissimulait pas que l'entreprise à laquelle on la conviait, l'entraînerait dans des relations extérieures, incompatibles avec ses plus chères aspirations. Elle quitta l'Allemagne pour entrer à la Trappe, dans le Bas-Valais, près de Saint-Maurice. On sait qu'après bien des pérégrinations, elle rentra en France, et fonda en 1816, à Paris, le monastère du Temple, où elle vécut et mourut saintement, religieuse bénédictine du Saint-Sacrement. Ses compagnes retournèrent à leur première vocation.

Le P. de Tournély vit s'évanouir ses espérances prématurées. Il ne caressait pas un rêve d'imagination, et soumis aux ordres de la Providence, il savait attendre le moment. Peu de temps avant la dissolution de la petite communauté, il traversait, pour se rendre à la Visitation, le glacis qui s'étend entre le Landstrasse et Vienne, tout à coup se tournant vers le P. Varin, son compagnon : « Cher ami, dit-il, je vais détruire ces commencements, ils ne sont pas ce que Dieu veut... Mais je ne me suis pas trompé... Ou il n'existe plus de règles pour distinguer l'esprit du mensonge de l'esprit de vérité... » Puis il baissa la tête comme pour se recueillir et s'humilier, et garda le silence. Un instant après il se retourna de nouveau : son visage brillait d'un feu divin et avec l'accent d'un prophète : « C'est Dieu qui le veut, reprit-il, je puis m'être trompé sur le temps et sur les moyens; mais cette Société existera. » — « Il prononça ces derniers mots avec tant de force et d'énergie, ajoutait le P. Varin en racontant cet incident aux religieuses du Sacré-Cœur, qu'il fit passer sa conviction dans mon âme, et lorsque, longtemps après la mort de ce digne supérieur, je répétai ces paroles à mes frères, elles produisirent sur eux le même effet. »

Le 30 juin 1796, le P. de Tournély fut atteint d'une petite vérole compliquée d'une fièvre putride; il comprit que la fin de son exil approchait, et ses derniers jours furent comme le

reflet de sa sainte vie. Dans les rares moments où il interrompait ses colloques affectueux avec Celui qu'il appelait son *bon Maître*, il aimait à parler au P. Varin de cette Société dont la formation lui semblait certaine, et qui serait consacrée comme la sienne à la gloire du Cœur adorable de Jésus, il en léguait pour ainsi dire le plan à son ami, et répétait avec une persuasion qui à cette heure suprême, paraissait tenir plus du ciel que de la terre : « Elle sera, elle sera, croyez-le... » Le 9 juillet, il expirait à l'âge de trente ans, ayant fourni une longue carrière, et laissant une mémoire vénérée ; sur le registre mortuaire de la paroisse, à la suite de ses noms, de la date de son décès, on a contrairement à l'usage, ajouté ces mots : « Prêtre vraiment pieux, exemplaire, et qui était la patience même. »

Le P. Varin fut élu par ses frères pour succéder au P. de Tournély, dans la charge de supérieur. Issu d'une famille noble, Joseph-Désiré Varin était né à Besançon, le 7 février 1769. Il montra dès ses premières années un naturel ardent, un cœur sensible, une vivacité excessive; sa mère l'éleva dans la piété, il résolut de se consacrer à Dieu, et entra, fort jeune, au séminaire de Saint-Sulpice. Il y rencontra l'abbé de Tournély; comme lui, il fit partie de cette association dont M. Tassin, un des directeurs, disait : « Vous verrez plus tard ces jeunes gens former une Société qui produira de grands fruits dans l'Eglise. » Lorsque la Révolution éclata, Joseph Varin n'étant pas engagé dans l'état ecclésiastique, retourna auprès de ses parents et ne tarda pas à embrasser la carrière militaire, vers laquelle le portaient la fougue de son caractère et les sentiments d'honneur qu'il tenait de sa famille. Il fit avec distinction les deux campagnes de 1792 et de 1793, dans l'armée de Condé. Il se disposait à reprendre du service dans celle de Cobourg, malgré les pressantes sollicitations de la grâce. Dieu qui voulait autre chose de l'ancien séminariste que la poursuite d'une gloire passagère, le plaça sur le chemin du P. de Tournély, se rendant en Allemagne avec ses associés; leurs exhortations triomphèrent des résistances de Joseph et le fixèrent à jamais sous l'étendard du sacré Cœur de Jésus, le 18 juillet 1794. Le

novice ne regarda plus en arrière, sa ferveur et sa générosité le rendirent particulièrement cher au P. de Tournély, dont il devint l'intime confident. Embrasées d'un même amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'aspirant qu'à le faire connaître et aimer de tous, ces deux âmes se comprirent, et les dernières paroles du P. de Tournély touchant la Société qu'il voulait établir, se gravèrent dans le cœur du P. Varin: elles furent pour lui le testament d'un père chéri, et non seulement il garda ce dépôt sacré, mais encore il devint en quelque sorte, le tuteur de la Société qui engendrée dans le Cœur de Jésus par le R. P. de Tournély, ne devait voir le jour que plusieurs années après sa mort.

Tandis que les Pères du Sacré-Cœur encouragés par un bref du Souverain Pontife Pie VI, exerçaient avec fruit leur saint ministère, un clerc tonsuré du diocèse de Trente, Nicolas Paccanari, se croyant appelé à faire revivre la Compagnie de Jésus, s'adjoignait à Rome quelques compagnons auxquels il communiquait ses désirs et son projet. Au mois d'août 1797, ils se constituèrent en Société, sous le nom de *Pères de la Foi de Jésus*, allèrent s'établir à Spolète, et Paccanari, devenu leur supérieur, obtint de Pie VI, prisonnier à Sienne, de nombreuses faveurs spirituelles. Le Pape lui parla des Pères du Sacré-Cœur, du vœu qu'il formait de voir les deux Sociétés se réunir, puisqu'elles tendaient au même but par les mêmes moyens. Tel était le désir de Paccanari depuis qu'en 1798, il avait eu connaissance de l'œuvre fondée en Allemagne; les négociations alors entamées furent reprises avec ardeur. Au mois d'avril 1799, le supérieur des Pères de la Foi arrivait à Hagenbrunn. Il produisit des témoignages non équivoques de la bienveillance du Saint-Père; les intentions du Pape relativement à la fusion furent en même temps confirmées par le nonce et par le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne. En présence d'autorités aussi graves, les Pères du Sacré-Cœur ne pouvaient hésiter : après dix jours de conférences où l'affaire fut examinée et discutée, ils résolurent unanimement de se donner à la Société de la Foi, bien que celle-ci fût moins ancienne, ne comptât que vingt membres et fort peu de prêtres. On avait lieu de croire que Paccanari

n'accepterait pas un autre mode de réunion : le P. Varin, au contraire, n'aspirait qu'à être déchargé d'une autorité dont son humilité s'alarmait. Paccanari fut reconnu Supérieur général le 18 avril 1799.

L'élection était toute récente, quand un jour, au courant d'un entretien, le nouveau supérieur demanda au P. Varin s'il n'avait pas songé à former une congrégation pour l'éducation des filles : puis sans attendre le récit de ce qui s'était passé, il exposa ses idées sur ce point, citant à l'appui certaines révélations ou visions, où il lui avait été dit qu'*une personne de haute naissance* serait l'instrument dont Dieu se servirait pour accomplir ses desseins (1).

Nous indiquons seulement ces dernières particularités, les documents qui les rapportent ne nous semblent pas assez authentiques, pour les donner comme certaines, et nous nous sommes fait un devoir de ne rien insérer dans cet ouvrage, dont nous ne puissions affirmer la vérité. Sans nous permettre de juger le nouveau fondateur et surtout ses intentions, nous ferons observer que sa conduite à l'égard des Pères du Sacré-Cœur et les événements qui amenèrent la dissolution de son œuvre, sont propres à jeter au moins quelques doutes sur l'origine céleste de sa mission.

L'archiduchesse Marie-Anne, sœur de François II, empereur d'Allemagne, s'était montrée pleine de bienveillance pour les Pères du Sacré-Cœur, que la princesse Louise de Condé lui avait recommandés; elle vivait à Prague dans la retraite, se distinguait par sa haute piété, et n'aspirait qu'à une vie plus parfaite. Tout semblait la désigner aux deux Pères comme la pierre fondamentale de l'œuvre projetée. Elle accueillit les ouvertures du P. Paccanari, accepta ce qu'il lui proposait, prête à sacrifier son attrait pour la prière et l'entière séparation du monde. Ses deux dames de compagnie, M[lles] Léopoldine et Louise Naudet, eurent plus de peine à céder : la première, âme fortement trempée, comblée des grâces de Dieu dès sa plus tendre jeunesse, s'était laissé conduire par un sentiment intérieur qui la portait au recueillement et à l'esprit d'oraison ;

(1) Manuscrit de la mère Joséphine de Coriolis.

la vie mixte qu'on lui offrait, lui inspirait de vives répugnances. Mlle Louise avait aussi les siennes; le P. Paccanari sut triompher des unes et des autres, et nomma supérieure de la petite communauté Mme Léopoldine Naudet, l'archiduchesse ayant déclaré formellement qu'elle voulait obéir et non commander. Plusieurs jeunes filles se présentèrent et furent admises; toutes partirent pour Rome, où, sous la direction du P. Paccanari, elles formèrent, en 1805, un établissement sous le nom de *Dilette di Gesù*, — Bien-aimées de Jésus. — Leur nombre s'accrut rapidement; tout semblait présager une complète réussite.

Les succès obtenus par Paccanari en Allemagne lui devinrent funestes : son caractère ardent, impétueux, qui jamais ne s'était façonné sous le joug de l'obéissance, rendit son gouvernement despotique; l'attache à son propre sens, et son défaut d'expérience de la vie religieuse, l'entraînèrent dans des écarts qui ne purent échapper aux Pères du Sacré-Cœur. Le rétablissement de la Compagnie de Jésus en Russie d'abord, puis à Naples, par le Pape Pie VII, mit clairement au jour les intentions du fondateur des Pères de la Foi : il tenait à rester le chef de cette dernière Société, qui n'avait plus de raison d'être, surtout en Italie. Plusieurs de ses premiers disciples l'abandonnèrent pour se réunir aux Jésuites de Naples, et les Pères du Sacré-Cœur se séparèrent de lui en juin 1804.

Des charges autrement graves pesaient sur Paccanari; il fut mis en jugement et condamné à une prison perpétuelle. La communauté des *Dilette* ne fit plus que végéter : la pieuse archiduchesse Marie-Anne, rappelée peu d'années après par l'empereur son frère, quitta Rome, passa de Vienne en Hongrie, et mourut saintement comme elle avait vécu. Ses compagnes se dispersèrent, et Mme Léopoldine cédant à son ancien attrait, établit à Vérone un monastère cloîtré, avec approbation du Saint-Siège. Ainsi échoua ce second essai, que l'on crut un instant devoir répondre aux vues du P. de Tournély.

Dieu qui se joue des calculs des hommes et choisit rarement pour accomplir ses desseins ce qu'il y a de grand selon le monde, préparait dans une vie humble et toute cachée en lui,

celle que Jésus destinait à réaliser le vœu du fidèle adorateur de son Cœur sacré. Il montrait, une fois de plus, qu'à lui seul appartient la gloire, et que nulle œuvre ne peut lui plaire, si elle ne repose sur le fondement de l'humilité.

Madeleine-Louise-Sophie Barat était l'enfant de bénédiction, la vierge choisie par le Seigneur pour devenir sans le vouloir, sans le savoir même, la Mère de la nombreuse famille, la Fondatrice et la première Supérieure générale de la Société consacrée au divin Cœur de Jésus.

VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE BARAT

CHAPITRE PREMIER

Naissance de Madeleine-Louise-Sophie Barat, son enfance. — Premières études sous la direction de Louis Barat, son frère. — Epreuves de sa famille.

1779-1795.

I. — NAISSANCE ET ENFANCE.

Madeleine-Louise-Sophie Barat naquit à Joigny, alors dans la province de Champagne, aujourd'hui sous-préfecture du département de l'Yonne. Sa famille était de celles qui, par la pratique des vertus chrétiennes, devenues héréditaires, méritent d'attirer les regards miséricordieux du Seigneur.

Jacques Barat, son père, avait un caractère bon et patient, qui le faisait généralement aimer; il épousa Marie-Madeleine Fouffé, femme d'un esprit distingué, d'une religion sévère, comme on la rencontrait à cette époque chez la plupart des personnes pieuses; sa grande énergie cédait parfois à une excessive sensibilité de cœur. Leur position sociale était humble; s'ils jouissaient d'une honnête aisance, ils la devaient au travail pénible et assidu que leur imposait la culture d'un petit patrimoine.

Dans ses desseins toujours pleins de tendresse à l'égard de ses créatures, Dieu se plaît souvent à récompenser la fidélité

des familles; il leur accorde un fruit de bénédiction qui résume les qualités de ses ancêtres et devient leur gloire en accomplissant une mission spéciale. Là, ne se borna pas sa munificence envers les parents de l'enfant dont nous entreprenons l'histoire.

Un fils, né en mars 1768, que l'on nomma Louis, et une fille, Marie-Louise-Madeleine, faisaient déjà leur consolation lorsque, après neuf ans d'intervalle, Mme Barat eut de nouveau l'espoir de devenir mère. On choisit pour tenir l'enfant sur les fonts baptismaux ceux des protecteurs ou des amis qui, par leur rang et leur influence, pourraient lui servir de soutien, car l'avenir s'annonçait déjà menaçant; mais celle que Dieu voulait posséder sans partage ne devait pas compter sur des appuis humains.

La nuit du 12 au 13 décembre 1779, un violent incendie éclata dans la maison contiguë à celle qu'habitait Mme Barat; l'effroi dont elle fut saisie hâta de deux mois le terme de sa délivrance : elle mit au monde, vers onze heures, une fille d'apparence fort chétive, qui semblait n'avoir qu'un souffle de vie. Dans un cas aussi pressant, on ne pouvait pas songer au parrain ni à la marraine choisis d'abord; le fils aîné et la première jeune fille (1) que l'on rencontra, prirent la place, et, dès que le jour parut, l'enfant portée à l'église de Saint-Thibault, y fut régénérée dans les eaux du baptême. Les noms de Madeleine-Sophie se trouvent seuls inscrits sur les registres de la paroisse; nous ignorons à quelle occasion celui de Louise y fut ajouté, mais la mère Barat ne l'omit jamais dans ses signatures officielles. Dans sa famille on la nommait Sophie; en religion pourtant, sainte Madeleine fut ordinairement fêtée comme sa patronne.

La mère et l'enfant échappèrent à la mort dont elles étaient l'une et l'autre menacées, ce qui fut tenu pour une sorte de miracle; le danger que Sophie avait couru, sa frêle santé, mais plus encore ses grâces enfantines et ses qualités aimables, la rendirent plus chère à ses parents. Dès qu'elle put balbutier

(1) Louise-Sophie Cédor est inscrite comme marraine sur l'acte du baptême : on n'en a conservé aucun souvenir dans la famille.

quelques mots, on se plaisait à lui faire cette question : « Qui vous a mise au monde? » pour l'entendre répondre gravement : « C'est le feu (1) ».

Le développement de ses facultés intellectuelles devança de beaucoup la marche ordinaire de la nature. Nous hésitions à croire ce que l'on nous assurait lui être un jour échappé relativement à l'âge où elle avait eu les premières lueurs de sa raison, lorsque, dans une lettre écrite, en 1832 (2), à l'un de ses neveux, nous lûmes le passage suivant : « Je n'avais que dix-sept mois quand je me suis aperçue que j'existais; il y a donc cinquante et un ans que je pense, et ce demi-siècle s'est évanoui comme un songe. » On n'a pu parvenir à lui faire dévoiler ce qui, alors, se passa dans son esprit; mais il paraît que dès le berceau, elle se rendait compte de ce que l'on disait ou faisait auprès d'elle, et son frère avoua plus tard qu'il tremblait pour son avenir en voyant avec quelle ardeur elle exprimait, dès l'âge de six mois, la vivacité de ses désirs et la tendresse de son affection (3).

On ne tarda pas à remarquer la précocité de son intelligence : M. de L***, procureur fiscal, exerçant avec distinction dans le pays la profession d'avocat, habitait une maison voisine de Mme Barat, et la voyait souvent. Il s'amusait à causer d'affaires avec Sophie, âgée de six ans à peine, et ne se lassait pas d'admirer sa pénétration, la justesse en même temps que la promptitude de son jugement.

Lorsque plus tard, devenue mère de la grande famille du Sacré-Cœur, la mère Barat cherchait à prémunir ses filles spirituelles contre la liberté avec laquelle on parle de tout devant les enfants, sous prétexte qu'ils ne comprennent pas, elle s'exprima plusieurs fois ainsi : « J'avais de quatre à six ans lorsqu'un ecclésiastique vint rendre visite à ma mère; il paraissait fort ému. « Je suis indigné, dit-il, j'arrive du parloir de tel couvent « où j'ai été témoin d'une vraie scène entre deux religieuses. Elles

(1) *Commencement d'histoire de la Société*, par Mme Joséphine de Coriolis.
(2) A M. Stanislas Dusaussoy. — Turin, 9 juillet 1832.
(3) *Notes* de la mère Deshayes sur l'enfance de la mère Barat.

« se disputaient au sujet d'une bâtisse, et j'ai vu le moment où « elles allaient se prendre au bonnet. » Je jouais alors dans un coin de la chambre, ajoutait la mère Barat, je n'avais pas l'air d'entendre la conversation ; mais je n'en perdis rien ; elle demeura gravée dans ma mémoire, et, comme j'avais déjà la vocation, je me dis intérieurement que je n'entrerais jamais dans ce couvent. » Si cette dernière réflexion montre un raisonnement dont on n'est guère capable à cet âge, ne révèle-t-elle pas aussi le secret appel du Seigneur ? Avant même que Sophie sût le latin, son frère l'a depuis assuré, elle avait senti la grâce toucher son cœur, un jour qu'elle lisait dans cette langue le texte de saint Matthieu (chap. XIX, v. 29) : « Quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère... à cause de mon nom, recevra le centuple et possédera la vie éternelle. »

Nous n'avons pas assurément l'intention de vouloir présenter comme prodigieuses des choses qui, après tout, se rencontrent dans certaines organisations délicates. C'est, nous le croyons du moins, une erreur dangereuse et trop fréquente de se représenter les personnes appelées à une haute perfection, comme des êtres à part, qui n'ont point connu les faiblesses et les luttes de l'humanité. Le céleste ouvrier prépare, il est vrai, de ses mains le fonds sur lequel il doit travailler ; il forme sa créature en vue de l'œuvre qu'il doit accomplir en elle et par elle, mais il n'écarte pas les obstacles et veut le concours de la volonté pour les surmonter.

On ne peut se dissimuler que celle dont nous écrivons la vie n'ait été admirablement douée : à la bonté de son père, elle joignait l'énergie de sa mère, un esprit vif et pénétrant, une imagination ardente, une grande sensibilité, un tact et un jugement rares. Mais ces dons mêmes avaient leurs dangers : sa volonté était parfois inflexible, la finesse et la promptitude de son esprit auraient facilement tourné à la causticité, sa vivacité allait jusqu'à la pétulance ; enfin, si elle n'eût pas mis un frein à son imagination et triomphé de son extrême sensibilité, jeune fille, n'aurait-elle pas été entraînée hors de la voie que lui avait tracée

le divin maître et où nous la verrons marcher avec une persévérante fidélité? Sophie trouva dans son frère un guide sage et éclairé, qui sut faire fructifier en elle les dons éminents du Seigneur.

II. — PREMIÈRES ÉTUDES.

Le travail assidu de Louis Barat, autant que ses moyens naturels, lui avaient valu de brillants succès au collège de Joigny d'abord, puis au séminaire de Sens; il se destinait à la carrière ecclésiastique et fut tonsuré vers l'âge de dix-sept ans (1). Esprit profond et observateur, il prit au sérieux son titre de parrain : épiant en quelque sorte les moindres mouvements de sa filleule, il étudiait ses inclinations; animé pour elle d'une affection tendre mais surnaturelle, il s'effraya en voyant se développer rapidement dans cette âme d'élite les germes qu'il y avait entrevus dès le berceau, et il comprit la nécessité de bien diriger une intelligence si précoce, une ardeur de sentiments qui pouvait la jeter sur de funestes écueils. Chérie de tous ceux qui l'entouraient, Sophie l'était particulièrement de sa mère; celle-ci ne négligeait pas sans doute ce que lui imposait le devoir maternel, mais elle faisait une large part à sa tendresse, en épargnant à la jeune élève ce qui eût été une fatigue ou une contrainte; la complexion délicate de l'enfant lui servait d'ailleurs d'excuse. Louis en jugeait autrement; il résolut de se constituer le maître de sa sœur : l'histoire, l'Écriture sainte, les langues étrangères, le latin, les mathématiques et quelques notions de physique entrèrent dans le plan d'études qu'il dressa pour elle.

Dès que Sophie eut atteint sa septième année, son temps fut réglé et si bien rempli, qu'il lui en restait fort peu pour les délassements nécessaires à cet âge. De loin en loin quelques promenades avec ses petites amies lui étaient accordées; alors, donnant

(1) On trouve une notice sur le P. Louis Barat parmi celles des Pères du Sacré-Cœur que nous avons indiquées dans l'Introduction.

l'essor à son esprit naturel et à sa gaieté expansive, elle animait ces réunions où régnait une candide simplicité. Mais le plus souvent, la principale récompense de son assiduité au travail était de suivre son frère, tandis qu'il parcourait gravement, un livre à la main, les coteaux d'alentour ; encore devait-elle parfois apprendre en même temps ses leçons.

Vive et enjouée, elle aurait pourtant aimé avec une sorte de passion à se récréer ; aussi, lorsqu'elle se trouvait arrêtée par la volonté positive qui la dirigeait, elle avait coutume de dire dans un sentiment plus profond que ne le comportait son âge : « Mon Dieu, il n'y a donc point sur la terre de plaisir sans mélange !... » Un jour, elle apprit que Louis devait s'absenter pour deux semaines : « Oh ! dit-elle, je vais pouvoir m'amuser ! » Une tâche, il est vrai, lui était donnée ; mais pour un enfant, quinze jours sont bien longs ! il lui semblait qu'elle n'en verrait jamais la fin, et puis elle se mettrait ensuite avec ardeur au travail pour regagner le temps perdu. Aussitôt le départ de son maître, elle range soigneusement ses livres et ses cahiers, bien résolue à ne les reprendre que lorsque la nécessité l'exigera. Sa mère, qui sans aller à l'encontre des vues de son fils, souffrait de voir sa fille bien-aimée tenue avec tant de rigueur, seconda ce projet de tout son pouvoir. Pour surcroît de bonheur, on faisait les vendanges : à peine si après sa prière, Sophie jetait un coup d'œil sur ses leçons ; elle s'éloignait rapidement, et bientôt on la voyait dans les vignes prendre de joyeux ébats avec ses petites compagnes. Trois jours s'étaient écoulés de la sorte, on se promettait des lendemains plus agréables encore. Sophie aidait les vendangeurs, lorsque sa mère arrive tout essoufflée : « Revenez vite, dit-elle, votre frère est de retour. » La pauvre enfant fut atterrée ; un coup de foudre ne l'eût pas saisie davantage ; son petit panier tomba de ses mains, il fallait obéir. Elle reprit tristement le chemin de la maison, arriva tremblante et fut vertement réprimandée. Peut-être Louis avait-il voulu mettre à l'épreuve l'obéissance de son élève ; celle-ci l'écouta en silence, mais intérieurement elle répétait encore : « Je ne pourrai donc

jamais avoir un plaisir sans qu'il soit mêlé d'amertume (1) ! »

Dieu, qui suivait cette âme et la voulait pour lui seul, l'accoutumait ainsi de bonne heure à rompre sa volonté, à supporter les contrariétés de toute espèce et à sacrifier ses goûts les plus innocents. La justesse de son esprit lui en faisait tirer des réflexions utiles sur la valeur et la durée des jouissances d'ici-bas, sur la nécessité de ce travail qui, au début, lui coûtait tant d'efforts. C'est ainsi qu'à peine âgée de huit à dix ans, entendant des ouvriers chanter ce refrain : « Nous n'avons qu'un temps à vivre, amis, passons-le gaiement, etc. » elle se disait à elle-même : « Mais puisqu'ils n'ont qu'un temps à vivre, pourquoi ne l'emploient-ils pas mieux (2) ? »

Peu à peu elle acquit le goût de l'étude, elle aima la lecture, et s'y serait portée avec trop d'ardeur si on ne lui eût tracé de sages limites : l'espagnol et l'italien qu'elle apprenait avec facilité lui permettaient de varier ses délassements. « Ce fou de Don Quichotte, racontait-elle dans la suite, m'a fait passer de gais instants; une fois entre autres, ma mère et ma sœur me trouvèrent prise d'un tel fou rire, qu'elles se demandaient si je n'avais pas perdu l'esprit. Mais, ajoutait-elle, la traduction n'a point le même sel ni la même grâce. »

Le latin prit place de bonne heure, parmi ses leçons; elle y fit de rapides progrès, et Virgile devint un de ses auteurs favoris. Initiée aux beautés de la littérature grecque, elle s'enflammait du même enthousiasme au spectacle des temps héroïques.

Des études si sérieuses et si diverses développèrent ses qualités naturelles, et donnèrent bientôt à son esprit un discernement qui la mettait au niveau des personnes beaucoup plus âgées qu'elle. Sa mère ayant été appelée chez un notaire pour donner des explications sur certaines ventes et achats de terrains, omit ou confondit plusieurs circonstances; Sophie, dont elle se faisait toujours accompagner et qui n'avait alors que dix ans au

(1) Récit de la mère Barat elle-même à la mère Jos. de Coriolis.
(2) Manuscrit de la mère Jos. de Coriolis.

plus, prit la parole : « Ce n'est pas cela », dit-elle avec une vivacité mêlée de respect, et elle exposa les faits avec tant de précision et de clarté, que l'homme d'affaires en demeura tout surpris.

Mais le frère comprenait trop bien la mission qu'il s'était imposée et qu'il regardait comme sacrée, pour se borner à cultiver ou à orner l'esprit de son élève. Le cœur de celle-ci était d'ailleurs porté à la piété; Louis ne perdit aucune occasion de développer ce germe précieux; il s'appliquait plus encore à lui inspirer une foi vive, une profonde horreur du péché, en remettant fréquemment sous ses yeux les grandes vérités de la Religion. Ces impressions se gravaient dans l'âme de Sophie, presque à son insu, et elle ne tarda pas à en donner des preuves manifestes. Le curé de la paroisse avait réuni, aux approches de Pâques, les enfants qui n'étaient pas en âge de recevoir l'absolution : il les exhortait et les invitait à faire un acte de contrition, après lequel il leur donnerait une bénédiction solennelle. Sophie crut alors devoir s'accuser à haute voix de ses fautes pour s'en assurer le pardon, et le fit avec une touchante simplicité.

Son âme naturellement droite ne connaissait pas les détours. Elle devait chaque jour se trouver à la messe de sept heures, un matin qu'elle s'était laissé gagner par le sommeil, son frère ne la voyant pas, entra brusquement dans sa chambre : « Où est Sophie? » dit-il; celle-ci effrayée, se cache sous sa couverture, tandis que sa mère, pour donner le change, répond à son fils : « Crois-tu donc qu'elle soit si paresseuse? » Louis allait se retirer, lorsque l'enfant, qui craignait jusqu'à l'apparence du mensonge, s'écria : « Je suis ici. » Puis, obéissant à l'injonction de son frère, elle s'habilla promptement, et peu de minutes après elle accourait à l'église.

Apprendre le catéchisme avait été un jeu pour elle, et ses réponses aux interrogations publiques la firent bientôt distinguer entre ses compagnes. Mais elle était si petite de taille et avait la voix si faible, qu'il fallait la faire monter sur un escabeau pour qu'elle pût être entendue. Aussi lorsque, vers dix ans, elle fut

présentée au vicaire chargé d'admettre les enfants à la première communion, celui-ci l'écarta, la jugeant sur son apparence chétive et la croyant trop jeune. Le curé, qui avait su discerner les trésors de grâce et d'innocence, en même temps que la maturité de raison cachés sous des dehors si frêles, insista pour qu'elle subît l'examen, et cette épreuve la fit recevoir une des premières. Il ne fut pas difficile de la préparer à cette grande action, elle y mit d'elle-même tout le soin possible; et le Dieu qui se plaît parmi les lis, dut prendre ses délices dans une âme si pure. Une personne qui a vécu dans son intimité, nous a depuis assuré que, entre autres faveurs extraordinaires, elle reçut en ce jour un don spécial d'intelligence des saintes Ecritures (1).

Sans connaître encore le prix de la virginité, la pieuse enfant se sentait attirée vers cette angélique vertu, et, comme on l'a vu, la vie religieuse avait, dès ses plus tendres années, fixé sa prédilection. Elle se plaisait à former, avec ses jeunes amies, de petites communautés dont elle était la supérieure, non qu'elle fût portée à commander, mais l'élévation de son esprit lui donnait sur les autres une prééminence marquée. Après qu'elle se fut approchée de la table sainte, la modestie devint plus encore sa parure habituelle : la moindre parole peu réservée la faisait rougir, bien qu'elle n'en comprît pas le sens. Etant un soir réunie avec sa famille et quelques personnes de connaissance, on la pria de faire la lecture, et sa mère lui mit entre les mains les contes de Marmontel. Plus d'une fois elle se troubla, et son embarras n'échappa point à un des amis de sa mère, qui fit ensuite à celle-ci de justes reproches. La leçon ouvrit les yeux à Mme Barat, qui se garda bien depuis de mettre sa fille à une semblable épreuve.

Une dame très considérée dans le pays attirait souvent Sophie chez elle et ne lui cachait pas son affection, disant même en sa présence à ses deux fils que volontiers elle les donnerait pour avoir une fille semblable. Un jour qu'à force d'instances, elle avait

(1) La mère Thérèse Maillucheau.

obtenu de la garder une journée entière, des jeunes gens assez légers vinrent aussi rendre visite ; la parfaite tenue de Sophie à peine âgée de douze ans, en imposa aux plus étourdis, ils ne laissèrent échapper devant elle aucun propos qui pût blesser sa modestie, seulement l'un d'entre eux voulant lui offrir un bouquet, s'avança pour le lui placer au côté ; il n'en eut pas le temps, elle prit ce bouquet avec indignation et le jetant à terre : « Si c'est à ce prix, dit-elle, voilà le cas que j'en fais et de vous aussi. » Ces énergiques paroles dans la bouche d'une enfant naturellement timide, prouvent assez l'instinctive répulsion qu'elle avait pour tout ce qui aurait pu ternir sa pureté (1).

Elle craignait jusqu'à l'ombre du mal, et Dieu se plut en bien des occasions à éloigner d'elle le danger. Une fois entre autres, elle était conviée à une partie de plaisir, la voiture manqua par suite d'une circonstance imprévue ; on apprit bientôt que la fête avait été organisée dans un esprit peu religieux, et que la vertu s'y serait trouvée fort exposée.

Parvenue à l'âge où la vanité exerce généralement un si funeste empire, Sophie mettait la plus grande simplicité dans sa toilette. Une de ses compagnes s'étant permis de la plaisanter à ce sujet, elle changea quelque chose à ses vêtements afin de n'être point remarquée ; mais son parti était pris, elle ne voulait plaire qu'à l'époux des vierges. Toutefois, elle gardait le secret de ce sentiment intime ; aussi son confesseur apercevant une recherche inaccoutumée chez sa pénitente, en tira la conséquence qu'elle était destinée à vivre dans le monde et l'exhortait à suivre l'exemple de sa sœur aînée qui venait de s'établir. Trop ferme dans sa vocation pour être ébranlée par de semblables discours, la jeune fille comprit qu'en voulant imposer silence à son amie, elle était tombée dans un autre inconvénient et elle revint pour toujours, depuis, à ses premières habitudes (2).

Peut-être était-ce en cette occasion qu'elle avait mis un peu de poudre à ses cheveux, ce qu'elle se reprocha toute sa vie

(1) *Notes* de la mère Jos. de Coriolis.

(2) Manuscrit de la mère Jos. de Coriolis.

comme une impardonnable vanité. Ce soin frivole et la lecture rapide d'un roman, *Clarisse Harlowe*, alors fort à la mode, furent les plus grandes fautes de sa jeunesse et lui coûtèrent bien des larmes (1).

Il y avait à peine un an qu'elle s'était nourrie la première fois du pain des forts, lorsqu'elle fut mise à l'une des épreuves les plus rudes pour un cœur aimant comme le sien.

III. — ÉPREUVES DE FAMILLE.

Les événements qui ont si profondément troublé l'ordre social en France, commençaient à faire sentir leur influence dans les provinces; la haine des impies s'attaquait surtout à l'Église et la poursuivait avec acharnement. Un grand nombre de prêtres du diocèse de Sens suivirent l'exemple de l'archevêque, le cardinal Loménie de Brienne, et prêtèrent serment à la constitution civile de 1790, que l'on voulait imposer au clergé. Cédant aux instances de ses parents qui ne comprenaient pas sans doute la portée de cet acte, Louis Barat, alors engagé dans les ordres sacrés, eut un instant de faiblesse. Il se rétracta bientôt, mais il dut quitter Joigny où sa vie n'était plus en sûreté, et alla chercher un asile dans la capitale. Dénoncé à la fureur des jacobins, il erra de retraite en retraite et fut jeté en prison au mois de mars 1793. Là, il partagea la captivité d'illustres victimes et rencontra aussi de saints guides, M. Emery, puis M. Duclaux; leurs avis et leurs exemples, joints aux souffrances qu'il endurait, le fixèrent à jamais dans la voie de la perfection.

On se figure aisément les anxiétés de M. et Mme Barat, qui, apprenant sans cesse de nouvelles et sanglantes exécutions, voyaient à chaque instant le glaive suspendu sur la tête de leur fils. Les jours et les nuits se passaient dans des angoisses inexprimables, qu'augmentaient encore de fréquentes visites domiciliaires. Sophie ne trouvait plus que la douleur au foyer domestique; elle aurait été peut-être victime de son extrême

(1) Notes de l'abbé Dusaussoy.

sensibilité, si elle n'avait puisé dans le dévouement filial la force de dominer ses alarmes et de traverser cette lamentable époque. Sa nature expansive, sa maturité précoce la rendaient l'amie, la confidente et souvent le conseil de sa mère; mais, en vain employait-elle mille industries pour la distraire, son œil attentif la voyait avec effroi dépérir, car la prière et les larmes étaient devenues la nourriture de Mme Barat; à table, elle refusait opiniatrément tout ce qu'on lui présentait, et ses facultés intellectuelles commençaient à s'affaiblir. Les supplications restant sans effet, Sophie imagina un innocent stratagème pour vaincre cette résistance qui la remplissait de tristesse.

Elle connaissait le goût prononcé de sa mère pour les petits pois accommodés d'une certaine manière : elle s'en procure, les apprête elle-même, et y déploie, comme elle le disait en le racontant plus tard, tout son petit savoir-faire. L'heure du dîner arrive, mais, comme les jours précédents, Mme Barat refuse de toucher au mets qui lui est offert. Elle le passe à sa fille : celle-ci prend un air triste et remercie, ajoutant qu'elle ne peut pas accepter. « Eh! pourquoi, ma chère enfant, dit la mère, serais-tu malade? — Non, maman, je ne mangerai pas aujourd'hui. — Comment? alors, tu es souffrante? — Non, maman, je ne puis manger. — Mais, Sophie, tu as donc du chagrin? confie-le-moi, je t'en prie. — Non, maman, je ne le puis pas. — Pourquoi cela, reprend Mme Barat avec une anxiété croissante, tu ne dois rien avoir de caché pour ta mère. — Eh bien, dit enfin Sophie, c'est que je ne puis pas dîner, si vous ne consentez pas à le faire aussi, et j'ai pris la résolution de ne plus manger tant que vous ne partagerez pas nos repas. » Puis, d'un ton respectueux et ferme, elle ajouta : « Je suis bien décidée à tenir ma résolution. » La pauvre mère était vaincue : sortant comme d'un sommeil léthargique, « si cela est, dit-elle, mangeons. » Elle sourit, embrassa tendrement sa fille, et trouvant quelque chose à son goût, elle le prit avec appétit. Depuis lors elle revint à ses habitudes ordinaires (1),

(1) Récit de la mère Barat à la mère Jos. Mahé.

recouvrant peu à peu ses forces; les douces et affectueuses paroles de sa chère enfant achevèrent l'ouvrage et ramenèrent dans son âme le calme avec la résignation. Que de traits de délicat amour filial ont dû se multiplier pendant ces années de mortelles angoisses, et sont restés inconnus! Sophie était pour tous un ange de paix et de consolation; sa mère lui répétait souvent qu'elle serait l'appui de sa vieillesse; elle ignorait les desseins de Dieu et le nouveau sacrifice qu'il devait lui demander.

Louis Barat, transféré de prison en prison jusqu'à la Conciergerie, n'attendait plus que son tour pour monter à l'échafaud. Déjà quatre-vingt-cinq de ses compagnons l'y avaient précédé; il allait subir le même sort lorsque, par un de ces traits providentiels qui révèlent souvent à l'heure du danger, la conduite de Dieu sur les siens, il fut comme miraculeusement sauvé. Le lévite prisonnier ne pensait plus qu'à se disposer à suivre sur le Calvaire Celui qu'il avait juré de servir et d'aimer uniquement, lorsqu'il fut abordé par un inconnu. C'était son ancien maître d'école qui, parti volontaire en 1792, avait conquis un grade élevé dans l'état-major de Custine. Compromis et arrêté avec son général, il était, grâce à la belle écriture qu'il tenait de sa première profession, employé au greffe de la Conciergerie pour dresser la liste des victimes appelées chaque jour au tribunal révolutionnaire. « Tu comprends, dit-il à son compatriote, que je ne m'y suis pas porté; quand j'ai vu le nom de Barat, ton souvenir me l'a fait omettre pour cette fois, sauf vérification. Maintenant que je t'ai bien reconnu, je différerai aussi longtemps qu'il me sera possible. Ma foi, au petit bonheur la chance de l'avenir... » Peu après arrivait le 9 thermidor — 27 juillet 1794 — et la chute de Robespierre rendait à la liberté ceux que le tyran avait destinés à la mort. Louis aurait pu obtenir son élargissement en répondant par un léger mensonge à l'interrogation d'un de ses juges; mais il préféra voir sa captivité se prolonger et ne sortit de prison qu'au mois de février 1795.

CHAPITRE II

Retour de Louis dans sa famille, sa sœur le suit à Paris. — Progrès rapides de Sophie dans la vertu.

1795-1800.

I. — RETOUR DE LOUIS DANS SA FAMILLE, SA SŒUR LE SUIT A PARIS.

Il n'est pas besoin de dire avec quels transports la famille Barat accueillit ce fils qu'elle avait cru ravi pour toujours à sa tendresse. Cette joie trouvait à peine un écho dans l'âme de Louis; il avait ambitionné le martyre, et ne se consolait d'en avoir perdu l'occasion qu'à la pensée de se destiner aux missions lointaines, où il espérait un jour répandre son sang en témoignage de sa foi. Il ne fit à Joigny qu'une courte apparition; elle lui suffit néanmoins pour juger des progrès de Sophie et dresser ses plans à son sujet. S'il avait tenu à lui faire acquérir des connaissances utiles et variées, il voulait bien plus encore l'initier à la science qui fait les saints; il la retrouvait mûrie par les épreuves, mais plus sensible peut-être aux douceurs de l'amitié, dont ses épanchements intimes avec sa mère lui avaient fait savourer tout le charme. L'étude n'avait pas été négligée : Sophie faisait ses délices des auteurs profanes, à mesure qu'elle en comprenait mieux les beautés, et Louis craignait que ce goût ne détournât sa sœur des choses du ciel. Elle-même se le reprocha dans la suite, et rappelant le songe de saint Jérôme, elle se demandait si, appelée prématurément à rendre compte de ses actes, elle n'aurait pas entendu ces redoutables paroles : « Ce n'est pas une chrétienne, c'est une virgilienne. »

Sa piété, toutefois, ne s'était point refroidie, mais une direction

énergique et suivie lui était nécessaire pour acquérir cette vertu solide, qui devait l'élever au-dessus des faiblesses de son sexe, la guider et la soutenir dans la voie du renoncement, la conduire enfin à l'entier accomplissement des desseins de Dieu. Pénétré de ces pensées et voulant à tout prix achever sa mission de directeur, Louis conçut le projet d'appeler sa filleule à Paris, dès qu'il s'y serait procuré quelques moyens d'existence. Obtenir le consentement de sa mère était chose presque impossible : en l'absence de ses autres enfants, elle avait concentré toutes ses affections sur cette fille chérie qui la payait de retour; et puis la santé délicate de Sophie ne réclamait-elle pas mille soins, mille ménagements? la crainte que les uns et les autres ne fussent pas même compris, lui causait d'inexprimables inquiétudes. Le père, homme de bon sens, entra moins difficilement dans les motifs que lui exposa son fils : l'avenir de ses enfants l'occupait en première ligne, il sentait mieux la nécessité d'y pourvoir par une éducation complète.

La prudence commandait donc à Louis d'user de ménagements. De retour à Paris, où Mgr de Barral lui conféra secrètement la prêtrise, il engagea bientôt avec sa sœur une correspondance dans laquelle il parlait tour à tour à la raison, au cœur et surtout à la piété de la jeune fille; il insistait sur l'obligation d'accomplir la volonté divine, se servant, pour vaincre la résistance qu'il rencontrait, des armes que lui fournissaient sa science profonde, son zèle pour le salut et la perfection d'une âme qui pouvait en entraîner tant d'autres. Nous regrettons que ces lettres n'aient pas été conservées, ainsi que les réponses de Sophie, car elle lutta de son côté, et cette lutte, malgré son peu de durée, lui causa d'amers regrets (1).

Elle ne se dissimulait pas que Dieu la voulait à lui sans partage; mais comment à seize ans renoncer aux jouissances de l'esprit et du cœur, s'arracher aux affections les plus légitimes, pour vivre dans l'isolement, sous la conduite d'un frère dont elle

(1) Manuscrit de la mère Jos. de Coriolis.

connaissait par expérience les principes austères et l'inflexible volonté? Ces horizons se présentaient à elle sous des couleurs si sombres, qu'elle ne croyait pas avoir la force de s'y jamais enfermer. D'ailleurs, soutenir et consoler son père et sa mère, n'était-ce pas observer un commandement? Elle le faisait valoir, et citait encore les préceptes de l'Apôtre sur la charité, en répondant à son frère; la fécondité de son esprit ne la laissait pas manquer d'arguments. De violents combats se livraient dans son cœur : tantôt elle voulait, tantôt elle ne voulait plus. Enfin la grâce triompha, et, dans une des excursions de l'abbé Louis à Joigny, il fut décidé que sa sœur le suivrait, pour ne revenir, pendant plusieurs années, qu'à l'époque des vacances.

L'énergie de Sophie la soutint dans cette douloureuse séparation : elle s'embarqua sur le coche avec une amie d'enfance; on avançait lentement : alors, trois jours et trois nuits suffisaient à peine pour arriver à la capitale. Les deux jeunes filles cherchant à tromper l'ennui, devisaient parfois ensemble; mais l'abbé, censeur impitoyable, leur fit observer qu'elles perdaient le temps en conversations inutiles. « Cette première leçon, disait plus tard la mère Barat, ne s'est jamais effacée de ma mémoire. » Il lui fut facile aussi d'entrevoir que sous un tel maître, il faudrait s'abstenir des satisfactions les plus innocentes.

L'abbé Louis confia sa sœur à une personne pieuse, Mlle Duval, qui demeurait au Marais, rue de Touraine, n° 2 (1), dans un ancien hôtel, où lui-même avait son logement. Il offrait chaque jour le saint sacrifice dans une chambre convertie en chapelle, les églises n'étant pas encore rendues au culte. Au-dessus du tabernacle se trouvait un tableau de la très sainte Vierge tenant entre ses bras l'Enfant Jésus; un autre tableau, qui représentait saint Ignace et ses premiers compagnons prononçant leurs vœux à Montmartre, achevait d'orner le pieux oratoire.

Sophie avait généreusement pris sa résolution; elle se livra de bon cœur à son nouveau genre de vie. L'abbé Louis régla entiè-

(1) Aujourd'hui rue de Saintonge, et le n° 2 est maintenant n° 4.

rement l'emploi des journées : il poursuivit le plan d'études qu'il avait autrefois adopté, mais il en supprima tout ce qui pouvait exalter l'imagination, exciter la sensibilité, entretenir le goût trop prononcé de sa sœur pour la lecture des ouvrages littéraires. L'Écriture sainte et les Pères de l'Église remplacèrent les auteurs favoris; ceux-ci n'eurent plus qu'une place secondaire dans les leçons qu'elle recevait régulièrement avec quelques jeunes filles à peu près de son âge. Souvent de longs psaumes servaient d'exercice à sa mémoire qui était prodigieuse, et l'habile maître, pour ne point donner d'aliment à l'amour-propre, ne craignait pas de ralentir la marche de sa sœur, afin que ses compagnes pussent la suivre. Sophie avait trop de pénétration pour ne point comprendre cette petite ruse; elle en ressentait un peu de peine, mais la supportait en silence.

Parfois elle devait traduire les ouvrages les plus sérieux : « Un jour, racontait-elle plus tard, mon frère m'apporta un gros *in-folio* latin : je l'ouvre et vois un traité de théologie dont la plupart des termes m'étaient inconnus en français. J'alléguai mon ignorance, disant qu'il m'était impossible de traduire ce que je ne comprenais pas. Vous êtes une entêtée, me fut-il répondu, vous le traduirez. Je dus obéir; mais ce ne fut pas sans peine. La plupart des livres mystiques m'ont également, je crois, passé par les mains ; dans chacun, je lisais que pour éprouver les faveurs célestes, il fallait s'être longtemps exercé à la pratique de l'abnégation, de la mortification, et je me disais : puisqu'il faut d'abord acquérir tout cela avant de recevoir ces grâces, qu'ai-je besoin de les connaître? »

Son frère ne l'ignorait pas, aussi ne négligeait-il aucun soin pour l'introduire et la faire avancer dans la voie du renoncement ; rien n'échappait à l'œil vigilant de ce guide expérimenté. S'apercevait-il que sa sœur tenait à quelque chose, il exigeait qu'elle en fît le sacrifice; semblait-elle préférer une occupation, vite il l'obligeait à l'interrompre ou même à l'abandonner. Il la poursuivait jusque dans les satisfactions les plus légitimes : un jour, il livrait aux flammes le fruit d'un long et minutieux travail; à

quelque temps de là, il traitait de la même manière un autre ouvrage qui lui semblait propre à flatter la vanité de Sophie. Des chemises qu'elle lui offrit pour sa fête, un châle qu'elle avait artistement brodé pour sa propre toilette, eurent tour à tour le même sort. En brisant ainsi la volonté de son élève, il détruisait peu à peu en elle la vie de la nature et fortifiait celle de la grâce. Le succès fut si complet que par la suite, aucune contrariété ne pouvait l'émouvoir : elle ne faisait plus qu'en rire, et disait gaiement à une personne, étonnée de les lui voir accueillir de la sorte : « Si les païens, sans autre but que leur propre gloire, ont été capables de s'imposer les plus grands sacrifices, moi qui sers le Dieu du ciel et de la terre, ne dois-je pas, pour lui, supporter ce qui me contrarie, et m'armer de courage dans les circonstances difficiles? » Elle en vint à triompher de tous les obstacles et acquit sur elle-même un empire absolu. Cependant elle avoua que, sans les grâces toutes spéciales qui lui avaient été accordées, les efforts de son frère n'auraient obtenu qu'un médiocre résultat.

II. — PROGRÈS RAPIDES DE SOPHIE DANS LA VERTU.

Touché sans doute de l'abnégation de Sophie, Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, opéra dans l'âme de sa servante un changement que tout le monde put remarquer : elle avait pour guide spirituel un jeune et fervent ecclésiastique, ami de son frère, l'abbé Philibert de Bruillard (1). Sous la parole d'un tel maître, la foi de Sophie s'éclaira d'une plus vive lumière,

(1) L'abbé Philibert de Bruillard était né à Dijon le 12 septembre 1765 : il entra au séminaire de Saint-Sulpice à l'âge de seize ans, et fut ordonné prêtre en 1789. Pendant la Terreur, il ne quitta pas la France, et fut un des sept prêtres d'élite qui se dévouèrent, au péril de leur vie, à procurer la grâce du suprême pardon aux victimes que l'on conduisait à l'échafaud.

A peine le calme fut-il rétabli, que son zèle chercha un aliment dans les fonctions obscures mais utiles de l'instruction des enfants, du gouvernement de communautés naissantes et de la direction des âmes pieuses. Peu après le Concordat, il fut nommé chanoine honoraire, puis, en 1810, curé de Saint-

sa résolution d'être toute à Dieu s'affermit sur des fondements plus solides. Connaître le chemin qui mène à la perfection et s'y engager résolument fut pour elle une même chose. Plus tard, elle se sentit intérieurement pressée de confier sa conduite spirituelle à celui qui avait pénétré déjà les secrets de sa conscience. Dès ce moment s'établirent entre le frère et la sœur des rapports intimes et surnaturels; le caractère divin du prêtre ajouta une nouvelle force à l'autorité fraternelle de l'abbé Louis. L'âme de Sophie devint pour lui comme un livre ouvert; il lui fit faire une confession générale où elle scruta minutieusement jusqu'aux plus imperceptibles mouvements de son cœur. Mais en satisfaisant cette soif de purification dont elle était dévorée, il ne prévoyait pas les difficultés qu'il lui préparait pour l'avenir. On ne comprendrait point comment la vie simple et innocente que l'humble jeune fille avait menée jusque-là, pût fournir la matière des longues confessions qu'elle fit à cette époque, si l'on ne savait que la lumière divine se répand avec d'autant plus d'éclat qu'elle trouve moins de ténèbres. Ces rigoureux examens la jetèrent dans de cruelles perplexités : confuse et tremblante, émue, non de cet amour-propre qui cherche à déguiser les misères et les faiblesses, mais de cette crainte que donne aux âmes délicates la pensée d'avoir pu déplaire au Dieu de toute pureté, elle ne pouvait supporter l'idée de s'unir à lui, si dans sa conscience s'accusait la plus légère apparence du mal, et elle demeurait abîmée dans le sentiment de son indignité. Le directeur exigeait alors une soumission sans réplique : s'il arrivait que Sophie hésitât à s'approcher de la table sainte, l'abbé élevait la voix, appelait sa sœur par son nom et lui ordonnait d'avancer pour

Nicolas du Chardonnet et, en 1821, curé de Saint-Etienne du Mont. Enfin, Charles X le désigna, en 1826, pour l'évêché de Grenoble. Il avait soixante ans passés quand il prit cette charge. Pendant plus de vingt-cinq ans, il y déploya les vertus qui font les grands pontifes et les saints.

Le 2 juillet 1852, il donna sa démission, se retira dans la maison du Sacré-Cœur, à Montfleury près Grenoble, et y mourut le 15 décembre 1860, dans sa quatre-vingt-seizième année. Ce vénérable prélat ne parlait qu'avec admiration de son ancienne pénitente, et la mère Barat, qui le nommait son premier directeur dans les voies de Dieu, lui conserva une sincère reconnaissance.

communier. Il est bon d'ajouter que les seules habituées de la maison étaient admises dans le petit oratoire, la vertu de Sophie et ses scrupules qui leur étaient connus, expliquaient à leurs yeux l'emploi de cet étrange procédé. Vu l'âge qu'elle avait alors, on ne s'étonnera pas de l'innocente supercherie dont elle usa un jour. Plus tourmentée encore que de coutume et craignant d'offenser son divin Maître en cédant par timidité à l'injonction de son frère, elle imagina de manger avant la messe un morceau de sucre. C'était à ses yeux, mettre un obstacle légitime à l'obéissance. Elle avait, hélas! compté sans l'inflexible volonté de son père spirituel : le moment venu, elle reste immobile, mais interpellée à diverses reprises et poussée par ses voisines, elle n'eut d'autre ressource que d'avouer publiquement sa ruse. Il est à présumer que la honte ne fut pas sa seule punition, et qu'après la messe elle essuya une sévère réprimande; aussi n'eut-elle plus recours à un semblable subterfuge. Cette âme qui devait dans la suite en conduire un grand nombre dans les voies de la perfection, avait besoin de passer par toutes les épreuves de la vie intérieure. La crainte excessive dont nous parlons, fut pour elle un véritable tourment : une aveugle soumission lui assura la victoire; mais elle conserva toujours une vive et profonde impression de son indignité et de la sainteté du Dieu qui voit des taches dans les anges eux-mêmes.

Sophie, sevrée de toute jouissance naturelle, s'attacha de plus en plus à l'unique et souverain bien; elle étudiait avec délices les vertus de Jésus doux et humble de cœur, savourait ses maximes et s'efforçait d'y conformer sa conduite. Elle acquit ainsi un ascendant irrésistible sur tous ceux qui l'approchaient; les jeunes personnes qui avaient quelques rapports avec elle, la regardaient comme leur mère spirituelle, recouraient avec confiance à ses conseils, et n'entreprenaient rien sans son approbation. Il en était de même à Joigny, lorsqu'elle y retournait aux vacances; chacun se sentait attiré vers l'angélique jeune fille : nul ne pouvait se lasser d'admirer l'humble et douce modestie qui rehaussait en elle les dons de la nature et de la grâce. Les

enfants mêmes subissaient cette impression générale. Un de ses neveux, M. l'abbé Louis Dusaussoy (1), septuagénaire, lorsqu'en 1866, nous lui demandions des détails sur la jeunesse de sa tante, nous écrivait : « D'aussi loin que se reportent mes souvenirs, c'est-à-dire dès l'âge de quatre ou cinq ans, la beauté gracieuse et modeste de ma tante, sa douceur, sa voix suave et mélodieuse exerçaient sur moi une véritable fascination. Son image est restée profondément sculptée dans mon cœur, comme une statue de la virginité ou de la sagesse incarnée, dont elle portait le nom.

« Je comprends facilement ce qu'on raconte de son enfance et de l'attrait qui portait tous les cœurs vers elle. Souvent, à son retour à Joigny, pendant les vacances, elle avait la bonté de me prendre par la main pour me conduire à la promenade. Nous errions ensemble sur les riants coteaux qui dominent la charmante et poétique vallée de l'Yonne : là, elle m'instruisait, me parlait de Dieu et de son amour, me racontait des traits édifiants à la portée de mon âge, me chantait des cantiques ou récitait des morceaux de poésie sacrée. Aux accents de sa voix, sous le charme de sa parole, mon âme se livrait d'elle-même à toutes les impressions qu'elle y voulait exciter. J'étais comme un instrument dont chaque corde vibrait à son choix. Un jour entre autres, nous étions assis à l'ombre d'un grand chêne, devant nous s'étendait la belle vallée avec les méandres gracieux de sa jolie rivière. Ma tante me récitait des vers de Joas dans *Athalie*, avec l'âme et le feu que vous lui connaissez : aux accents de sa voix, plus douce que la plus douce musique, sous son regard angélique et inspiré, le sentiment du beau, du vrai et du bien entrait en moi par tous les sens, mon être aspirait par tous les pores un air plus pur et plus divin.

« La beauté du site, l'éclat doux et mélancolique d'un ciel d'automne, la suave et modeste figure que j'avais sous les yeux, sa

(1) M. l'abbé L. Dusaussoy est mort le 11 mai 1873, dans sa quatre-vingtième année.

douce voix si bien en harmonie avec la belle nature qui nous environnait, tout contribua à me plonger dans une délicieuse rêverie. Ma tante avait attrapé et mis dans un cornet de papier un magnifique papillon, le grand paon, elle me l'avait donné à garder. Quelques instants après, et cornet et grand paon, j'avais tout oublié, elle me reprocha doucement de l'avoir laissé échapper, j'aurais pu lui répondre que j'étais plus occupé d'elle que de tous les grands paons du monde. Le papillon donc s'envola, mais cette riante scène ne s'est jamais envolée de ma mémoire. Heureux moments, doux souvenirs, heures fugitives trop tôt passées, je ne vous oublierai jamais! vous vous jouez encore à l'extrême horizon de la vie et dans le vague lointain de la pensée, me rappelant la douce figure qui en fut l'objet, celle dont l'âme si pure et si tendre s'abreuve maintenant à la source même du beau, du bien et du vrai qu'elle a tant aimés sur la terre! »

Nous expliquerons à notre tour cet enthousiasme dont le temps n'avait pu affaiblir l'expression juvénile, en ajoutant que Sophie réunissait tout ce qu'il faut pour plaire et captiver : ses traits étaient réguliers, gracieusement dessinés, surtout fins et délicats; sa physionomie était agréable et spirituelle, la petite vérole qu'elle avait eue dans sa première enfance ne laissait d'autre trace qu'une tache dans la prunelle de l'œil gauche, mais son regard brillait d'une flamme si douce que l'on se sentait subjugué avant d'avoir remarqué ce défaut. Il y avait dans l'ensemble de sa personne quelque chose d'aimable, de digne et de simple dont on était d'autant plus charmé que l'on y voyait l'absence de toute prétention.

Nulle autre, il est vrai, ne s'ignora plus elle-même et ne fit moins de cas de ces avantages futiles et passagers. Elle ne se servait de l'influence et de l'autorité que les qualités supérieures de son esprit lui donnaient sur ses compagnes, que pour les gagner à la vertu. Elle les conduisait ou les précédait au tribunal de la pénitence et à la table sainte; déjà les ardeurs de son zèle rayonnaient autour d'elle, comme les prémices de l'apostolat

qu'elle devait exercer dans la suite. Nous citerons à l'appui de ce que nous venons d'avancer, une lettre qu'elle adressait, en 1800, à Mme Dusaussoy, sa sœur et son aînée de neuf à dix ans. On y verra cet heureux mélange de sagesse, de piété, de force et de bonté avec lesquelles, à vingt ans, elle savait donner des conseils et les faire accepter.

« J. M. J. — Paris, 10 octobre 1800. — Je suis bien affectée de ton état, ma chère sœur; le peu de temps que j'avais lorsque j'écrivis ma dernière lettre, me fit oublier de demander de tes nouvelles; je n'en étais pas moins occupée de toi, et je t'avoue que tes peines me touchent vivement, te connaissant si faible et si sensible. J'espère que ta maladie n'aura pas de suites; tu souffriras beaucoup moins si tu prends un peu plus de force et si tu ne t'appesantis pas tant à de tristes réflexions. Il faut considérer que l'état dans lequel la Providence t'a placée, entraîne nécessairement ces peines et ces afflictions; ne les laisse pas inutiles; fais-en pour toi un sujet de mérite en menant une vie vraiment chrétienne et en supportant avec patience les souffrances que tu endures. Car, ma chère sœur, je ne te donnerai pas de consolations humaines; elles sont insuffisantes et vaines, je ne puis t'offrir que celles de la Religion, fais-en l'essai et profite de ta position pour te donner un peu plus à Dieu. Tu sentirais bientôt qu'avec quelques efforts, on vient à bout de tout, même des choses les plus difficiles. Crois-moi, j'en ai acquis l'heureuse expérience, quoique ma position ne ressemblât pas à la tienne, il a fallu cependant qu'il m'en coûtât quelque chose, et je t'avoue que j'ai toujours ressenti une grande consolation des petits efforts que j'ai faits. D'ailleurs, aie un peu de confiance en Dieu, il t'aidera; il est temps que tu répondes à sa voix; je vois qu'il te demande quelque chose de plus que ce que tu fais tous les jours, les peines dont il t'afflige en sont une preuve. Avoue-le-moi, ma bonne sœur, épanche ton cœur dans le mien; ah! si tu savais combien je m'attendris sur ton sort! Je voudrais, s'il était possible, te décharger de la moitié de ton fardeau. Il viendra ce moment, en

attendant, la Providence veut que tu le portes seule pour un peu de temps. Mais, pour ne pas détourner les vues de miséricorde qu'Elle a sur ta maison, rends-toi digne de ses bienfaits par une correspondance plus fidèle à la grâce, et en ne négligeant rien pour inculquer la religion dans ces jeunes âmes que Dieu t'a confiées, car, ne te trompe pas, elles ne sont pas à toi, c'est un dépôt dont tu devras rendre compte. Tu vois que tu n'es pas tout à fait abandonnée dans ces fonctions, et que notre Dieu a égard à ton insuffisance en te donnant des personnes qui te viendront en aide. Ecris-moi donc, quand tu auras un petit moment, tes peines, tes espérances, enfin tout ce qui te préoccupe. Malgré mon peu de temps, je tâcherai de te répondre, surtout, parle-moi de tes enfants... Adieu, ma chère sœur, embrasse tendrement pour moi toute ta petite famille, et sois assurée que je suis toujours avec la même affection et la même tendresse, ta sœur et ton amie. — Sophie BARAT. »

Qui n'admire dans cette lettre l'aimable simplicité de Sophie parlant d'elle-même? Quel oubli de ses propres intérêts! Tous ses sacrifices semblent ne lui avoir coûté que de légers efforts. Combien, à son âge, se fussent posées en victimes, si l'on avait exigé d'elles une vie aussi sérieuse et, on peut le dire, aussi rude pour la nature!

Austère envers lui-même, l'abbé Louis l'était aussi pour les autres, et plus encore pour sa sœur. La nourriture était des plus frugales : le déjeuner se réduisait à du pain sec. Les sorties devaient toujours avoir un but utile, et peu de distractions rompaient la monotonie des journées : elles étaient habituellement remplies par le travail à l'aiguille, par l'étude et de pieuses lectures, avec l'instruction élémentaire donnée à quelques jeunes enfants. En même temps, Sophie macérait son corps par des pénitences que sa frêle santé aurait dû lui interdire ; une ceinture de fer qu'elle portait alors, fut envoyée plus tard à une de celles qui devinrent ses filles; son frère accompagna ce souvenir de deux vers, où il est aisé de comprendre pour quel motif il l'encourageait dans ses pratiques de mortification.

Le corps est dans les fers, l'âme est en liberté,
Le fer du temps devient l'or de l'éternité.

On le voit, tout concourait à favoriser dans cette âme l'action divine, que sa fidélité à la grâce secondait merveilleusement. Les vies de saint François Xavier, des missionnaires qui, après avoir comme lui, évangélisé les infidèles, ont signé leur foi de leur sang, l'enflammaient d'une généreuse ardeur; celle de sainte Thérèse, au contraire, la portait vers la retraite et les austérités du Carmel. Son attrait pour l'oraison et la vie intérieure, dont elle apprenait à connaître et à goûter les délices, lui faisait désirer de s'ensevelir dans l'obscurité d'un cloître, pour s'unir à Jésus crucifié et s'immoler entièrement à son service; mais parfois, comme elle l'avoua plus tard, la vue de ces hauts degrés de perfection qu'elle se jugeait incapable d'atteindre, l'attristait, croyant sur la parole de son directeur, qu'elle ne serait jamais une grande sainte. Alors pourtant, loin de se laisser abattre, elle se consolait par la pensée que rien, du moins, ne l'empêcherait de s'enfoncer dans son néant : « Je me vengerai, disait-elle, en étant bien humble, je m'appliquerai à l'humilité comme à ma seule ressource pour plaire au Seigneur (1). » Elle s'y appliqua, en effet, et l'on peut dire que cette vertu imprima un cachet distinctif à toutes ses œuvres. Les occasions de s'y exercer ne lui furent pas ménagées : elle se vit un jour soumise à une épreuve telle que l'on aurait peine à y croire, si nous ne la tenions d'un témoin oculaire, M. Louis Dusaussoy.

Pendant les vacances, l'abbé Louis avait recommandé sa sœur à un jeune et pieux vicaire qui lui continuait des leçons de latin. Dans une de ces séances, il donna un soufflet à la jeune fille; on ne sait si quelque solécisme ou mieux encore une de ces fines saillies qui lui étaient naturelles, amena cette correction, mais elle la reçut sans laisser échapper le moindre signe d'émotion. Elle rencontra peu après son neveu, qui pleurait à chaudes larmes au souvenir de cette scène; elle ne parut pas soupçonner

(1) La mère Barat à ses premières filles de Grenoble.

le sujet de son chagrin. L'enfant, pour donner le change, ayant dit qu'il pensait à sa grand'mère du côté paternel, bien qu'il l'eût à peine connue et qu'elle fût morte depuis longtemps, la douce Sophie le consola par d'affectueuses paroles et ne perdit rien de sa parfaite sérénité.

On raconte qu'elle eut à subir une semblable humiliation de la main même de son frère. Elle était allée avec sa mère visiter un de ses proches parents, et l'avait embrassé, avant d'avoir pensé qu'à son âge il était plus convenable de s'en abstenir. Cette action lui revint à l'esprit au moment où l'abbé Louis allait dire la messe : n'était-ce pas une faute, et comment alors en soulager sa conscience? Elle s'arme de courage, va trouver son frère à la sacristie et lui avoue le fait, s'attendant, comme elle le dit ensuite, à être reçue avec plus d'indulgence dans un pareil instant. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant son directeur prendre un air indigné, et pour toute réponse, lui appliquer un soufflet. Le procédé était un peu vif; mais l'abbé n'avait voulu que donner à cette âme si pure une vive horreur des moindres familiarités, sources trop fréquentes de fautes réelles; aussi monta-t-il à l'autel avec le même calme que de coutume. Quant à Sophie elle versa, pendant le saint sacrifice, des larmes abondantes, non de honte et de dépit, mais de regret d'avoir pu contrister son divin Époux. Il lui fallut encore au tribunal de la pénitence, essuyer de sévères reproches; elle les reçut avec la même soumission (1).

Cette conduite paraîtra bien dure de nos jours où la mollesse est un des principaux caractères de l'éducation des enfants; toutefois, si l'on se rappelle les anciennes traditions, si l'on songe surtout à la haute mission qui devait être confiée à notre vertueuse jeune fille, on s'étonnera moins de l'énergie, disons-le, de la rigueur avec laquelle son guide éclairé la dirigeait dans la voie de la perfection.

(1) Man. de la mère de Coriolis et notes de M. l'abbé Dusaussoy.

CHAPITRE III

La Providence donne à Sophie un nouveau guide. — Première consécration au Sacré-Cœur de Jésus. — Humbles débuts dans la ville d'Amiens.

1800-1801.

I. — LA PROVIDENCE DONNE A SOPHIE UN NOUVEAU GUIDE.

La mission de l'abbé Louis touchait à son terme; il s'était montré gardien fidèle et vigilant du dépôt que le Seigneur lui avait confié; le moment était venu de le remettre en d'autres mains. Les Pères du Sacré-Cœur avaient formé dans l'exil la Société de ce nom, et s'étaient ensuite, ainsi que nous l'avons dit, unis aux Pères de la Foi, dans le seul but de se donner à la Compagnie de Jésus dès qu'elle serait rétablie. Ils voulaient mettre leur dévouement au service de l'Église, et, les yeux fixés sur la France, ils n'attendaient que l'occasion d'y rentrer, pour s'employer à réparer les désastres de la Révolution. Ce vaste champ s'ouvrit enfin à leur zèle : trois de ces fervents apôtres, à la tête desquels était le P. Varin, quittèrent l'Allemagne en mars 1800, et après trois mois d'un pénible voyage, ils arrivaient à Paris le 16 juin.

Une des premières personnes avec lesquelles la Providence les mit en rapport fut l'abbé Philibert de Bruillard, qui les aida de ses conseils, leur facilita l'exercice du saint ministère et leur fit connaître l'abbé Louis Barat, dont le désir était de se consacrer aux missions. En effet, ce vrai disciple de Jésus crucifié aspirait à une vie plus parfaite encore que celle qu'il avait menée jusque-là; sa sœur, dont il avait entretenu l'attrait pour le cloître, était

en âge de fixer son choix; rien donc ne s'opposait à ce qu'il s'unît aux Pères de la Foi. Il ne tarda pas à se présenter au P. Varin; mais laissons celui-ci raconter l'entretien qui donna lieu à la fondation de la Société du Sacré-Cœur.

« Un jour que j'étais avec l'abbé Barat, assis tous les deux sur une modeste couchette, je le questionnai sur sa famille. Il me dit qu'il avait une petite sœur. Ces paroles me firent une vive impression. Je demandai son âge et de quoi elle pouvait être capable. Il me répondit qu'elle avait vingt ans, qu'elle apprenait le latin et le grec, traduisait facilement Virgile et Homère, qu'elle pourrait faire une bonne rhétoricienne, mais que pour le moment elle était allée passer quelque temps dans sa famille. Au bout d'un mois, Mlle Madeleine-Sophie Barat revint à Paris. J'allai la voir et je trouvai une jeune personne très délicate de tempérament, extrêmement modeste, d'une grande timidité. Quelle pierre fondamentale! me dis-je à moi-même, répondant au sentiment intérieur que j'avais éprouvé, lorsque son frère me parlait d'elle pour la première fois. Et cependant c'était sur elle que Dieu voulait élever l'édifice de la Société de son divin Cœur; c'était ce petit grain de sénevé qui devait produire un arbre dont les rameaux s'étendent si loin. »

Le P. Varin conservait gravées au fond de son cœur les dernières paroles du P. de Tournély, et s'il espérait encore à cette époque que l'institut des *Dilette* réaliserait le vœu de son père vénéré, il fallait pour cela que cette œuvre s'étendît et se propageât, que la France surtout, en faveur de laquelle le projet avait été conçu, eût une part spéciale à son exécution. Telle était la conviction du père, et, comme il aimait à le dire dans la suite, dès qu'il eut vu Mlle Sophie, il comprit... Quelque chose d'intime, dont il ne pouvait pas se rendre compte, lui fit entrevoir les desseins de Dieu sur cette âme. De son côté, l'abbé Louis remit entièrement à son nouveau supérieur la conduite spirituelle de sa sœur, et ne s'occupa plus qu'à suivre, par les exercices du noviciat, la voie qui lui était désormais ouverte.

Aux conseils austères de son premier guide, succéda donc

pour Sophie la direction non moins énergique, mais plus suave du P. Varin. Interrogée sur sa vocation, elle manifesta son attrait pour le Carmel. « Non, lui dit alors le père, les moyens que Dieu vous a donnés et l'éducation que vous avez reçue ne doivent pas être enfouis dans un cloître ; le Seigneur a d'autres vues sur vous. » Développant alors l'idée du P. de Tournély, il en fit ressortir l'admirable dessein : se consacrer à la gloire du Sacré-Cœur de Jésus et au salut du prochain par l'éducation de la jeunesse. Puis il ajouta : « C'est à ce genre de vie que vous êtes appelée. — Eh bien, j'y penserai, répondit modestement Sophie. — Il n'y a plus à y penser, reprit vivement le père, quand la volonté de Dieu est connue, il ne s'agit que d'obéir (1). » Une telle décision, donnée avec ce ton d'inspiration qui éclaire et commande, fixa les irrésolutions de la jeune fille ; elle s'abandonna pleinement aux lumières et à l'expérience de celui qui devenait pour elle Jésus-Christ lui-même.

Sophie était particulièrement liée avec une de ses compagnes d'études, Mlle Octavie Bailly, plus âgée de dix ans ; la piété, le goût pour la solitude et l'oraison les avaient unies ; elles suivirent ensemble les règles de conduite que leur traça le P. Varin, attendant ainsi l'heure de la Providence. Une bonne fille, nommée Marguerite, les servait. Mlle Loquet, fort estimée du clergé, et auteur de plusieurs ouvrages allégoriques, entre autres du *Voyage de Sophie et d'Eulalie au palais du vrai bonheur*, était également dirigée par le supérieur des Pères de la Foi ; celui-ci jeta les yeux sur elle pour l'adjoindre aux deux autres.

II. — PREMIÈRE CONSÉCRATION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

Les trois postulantes fréquentaient la modeste chapelle établie par les Pères dans la maison qu'ils habitaient ; elles s'y rendirent le 13 novembre, fête de saint Stanislas Kostka, et assistèrent au

(1) Manuscrit de la mère Jos. de Coriolis.

salut : tout le monde était sorti, qu'elles continuaient à prier dans un profond recueillement. Le P. Varin se retourne et élevant la voix : « Déjà, dit-il à son petit auditoire, vous avez reçu la bénédiction du divin Maître, et vous ne pouvez vous décider à quitter ses pieds; vous semblez me demander quelque chose encore... » Epanchant alors son âme avec cette onction qui lui était propre, il entretint ses filles spirituelles du bonheur de se consacrer à Dieu, et leur annonça que, sous les auspices de Marie, elles seraient admises le 21 novembre à se donner tout entières au Cœur sacré de Jésus.

On comprend avec quelle joie furent accueillies ces paroles. Les jours suivants se passèrent en saints exercices préparatoires; la chapelle de la rue de Touraine fut ornée avec soin, et le 21, fête de la Présentation, toutes trois prononcèrent leur consécration en présence du P. Varin. Marguerite, destinée à être sœur coadjutrice, partagea la même faveur.

Plusieurs personnes croient que M[lles] Sophie et Octavie eurent exclusivement ce privilège ; ce qui paraît certain, c'est que sur la première seule se fixèrent les regards de l'Epoux céleste et son choix pour l'œuvre de son cœur, puisque seule elle persévéra. Elle fut donc réellement la pierre fondamentale de l'édifice, et les religieuses du Sacré-Cœur ont raison de considérer ce jour comme celui où leur Société prit naissance. Aussi le tableau de la très sainte Vierge devant lequel s'accomplit cet acte mémorable, est-il précieusement conservé à la maison mère. « Ce fut, disait dans la suite la mère Barat, l'unique souvenir que mon frère me laissa de notre charmant oratoire; il emporta le reste, qui d'ailleurs lui appartenait. Pour moi, je ne savais rien, je ne prévoyais rien, j'acceptais ce qu'on me donnait (1). » Ces paroles, nous les avons entendues, et nous voudrions pouvoir rendre l'accent qui les accompagnait; elles peindraient mieux encore les dispositions de Sophie. Sans arrière-pensée, sans préoccupation de l'avenir, elle s'offrait généreusement au Seigneur,

(1) Récit de la mère Barat à une récréation de la maison mère, en 1864.

elle s'immolait, livrant son âme aux éternels desseins qui lui étaient cachés, mais auxquels sa volonté s'unissait par avance, comme à ceux d'un père tendrement aimé.

Un incident faillit troubler la joie de cette fête; la mère Barat se plaisait à le citer à ses filles, comme un effet de la jalousie du démon et de la protection de Dieu. « N'ayant jamais vu de cérémonie religieuse, disait-elle, celle-ci, toute simple qu'elle était, me fit une impression profonde. En nous retirant, nous laissâmes devant l'autel un cierge qui devait brûler jusqu'au soir, en signe de reconnaissance. A l'heure du dîner, le P. Varin, mon frère et le P. Roger (1) se mirent à table avec nous : on eût cru voir les agapes des premiers chrétiens, où régnait une douce et pieuse dilatation. Le repas se prolongea donc un peu plus que de coutume; il n'était pas terminé lorsqu'une dame amie vint pour nous visiter : ne voulant pas nous déranger, elle entra d'abord à la chapelle ; quel fut son effroi en apercevant la nappe d'autel tout en feu! Elle se hâta d'avertir et le mal fut bientôt réparé ; quelques instants encore, l'autel aurait été consumé, qui sait même si la maison n'eût pas été incendiée? C'est ainsi que dès notre naissance, le démon commençait à nous faire la guerre, et le divin Maître à nous protéger (2). »

Sophie et Octavie continuèrent à mener une vie de retraite et de recueillement; M[lle] Loquet se réunissait à elles à certains jours; tout était réglé par le P. Varin, qui les guidait avec une bonté vraiment paternelle, s'appliquant à dilater leurs cœurs par

(1) Le P. Pierre Roger, né à Coutances, le 14 août 1763, embrassa l'état ecclésiastique à Paris d'où la tempête révolutionnaire le chassa. Il se retira en Allemagne, et fut admis à Augsbourg, dans la société des Pères du Sacré-Cœur (1795). Revenu en France avec le P. Varin dont il devint l'assistant, le P. Roger donna libre carrière à son zèle, et opéra beaucoup de bien. Sa rare prudence, son expérience dans les voies de Dieu, la connaissance qu'il avait du cœur humain, sa charité sans bornes, lui acquirent l'estime et la confiance générale. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1814, y continua ses travaux apostoliques et mourut saintement le 15 janvier 1839. Les dames de Nazareth qui le regardent avec raison comme leur fondateur, conservent ses précieux restes à Oullins.

(2) Raconté par la mère Barat à une des récréations de la maison mère; j'étais présente, en 1864.

l'amour et la confiance, l'entier abandon à la volonté de Dieu. Il ne les perdait pas de vue pendant les voyages que nécessitaient les affaires de sa Congrégation, car il substituait à sa place un directeur prudent. La lecture et la méditation de l'Ecriture sainte faisaient surtout les délices de Sophie : une intime union avec son divin Epoux en fut un des principaux fruits.

III. — HUMBLES DÉBUTS DANS LA VILLE D'AMIENS.

Cependant Dieu préparait des compagnes à ces ferventes novices; de son côté, le P. Varin cherchait à réunir les éléments pour commencer l'œuvre. Ayant été appelé, en juin 1801, dans la ville d'Amiens, où la direction d'un collège était offerte aux Pères de la Foi, il logea d'abord chez Mme de Rumigny, femme distinguée par sa naissance et sa vertu; il ne tarda pas à se lier avec un prêtre de grand mérite, M. Bicheron, qui habitait le même hôtel, dit alors des Douze pairs de France. Tout en s'occupant de l'éducation de quelques jeunes gens, cet ecclésiastique exerçait avec zèle son ministère, et s'efforçait de répandre la dévotion au Cœur sacré de Jésus. Il goûta donc les projets du P. Varin et les seconda en mettant plusieurs personnes pieuses de sa connaissance en rapport avec lui.

Une d'entre elles, Mlle Geneviève Deshayes, consacrait sa vie aux bonnes œuvres; elle souffrait de peines intérieures très vives et ne cessait d'implorer les lumières du Saint-Esprit pour connaître sa vocation. M. Bicheron la pressa de s'adresser au supérieur des Pères de la Foi; elle céda, malgré ses répugnances, s'ouvrit avec sincérité, et les conseils qu'elle reçut dissipèrent les préventions qu'elle avait eues jusque-là contre la vie religieuse; mais elle ne recouvra entièrement le calme et la paix qu'au moment où le Père, après s'être assuré de ses dispositions, lui exposa son plan et ses projets.

Nous empruntons aux notes mêmes de Mlle Deshayes les principaux passages relatifs à cette entrevue : les impressions de

cette âme ardente donnent une juste idée de ce que devaient être dans la pensée du P. de Tournély les religieuses du Sacré-Cœur. Présenter simplement cette esquisse, c'est résumer toute la vie de la mère Barat.

« Après une courte absence, le P. Varin était revenu dans notre ville; le 28 août, je m'esquivai d'une réunion de famille pour aller le trouver... Je montai dans un petit réduit dont un modeste lit de camp et une chaise faisaient tout l'ameublement. Là, en ce grand et plus heureux jour de ma vie, me furent dites ces bénites paroles : « Dieu vous appelle à être une des bien-aimées du Cœur de son divin Fils; vous connaissez enfin ses desseins, vous n'avez plus qu'à les accomplir, selon que vous l'avez tant désiré. Mais je dois vous instruire de ce qu'est la Société dans laquelle vous allez entrer. »

Ici, le Père raconta succinctement ce que nous avons rapporté touchant le fervent disciple du Cœur de Jésus et la fondation des *Dilette*, à Rome, puis il ajouta :

« Trois personnes ont déjà commencé à Paris, et n'attendent que le moment de se réunir. L'une d'elles se rendra ici vers les premiers jours de septembre, pour être votre supérieure ». Il m'en parla comme d'une femme estimée pour son esprit, ses talents, sa facilité à écrire. « Les deux autres, continua-t-il, ne tarderont pas : l'une est la sœur d'un des nôtres ». Le bon Père s'étendit sur l'éloge de cette dernière et, les yeux levés au ciel, il garda un instant le silence, semblant retenir une partie de sa pensée... Il insista sur l'esprit que devait avoir la Société du Sacré-Cœur, esprit de douceur, d'humilité, de générosité surtout. Puis il me bénit; je le quittai tout embaumée, mon cœur était trop petit pour contenir les sentiments dont il surabondait; il se livrait d'avance à cette Société qui venait de lui être montrée. J'étais comme une personne qui entre dans une habitation faite pour elle à son insu, où l'on a prévu tous ses goûts. Je n'avais eu que de l'estime à donner aux divers Ordres que je fréquentais, et pour lesquels je sentais malgré moi une répugnance bien prononcée; ici, au contraire, tout était charme pour mon cœur,

épris au premier abord comme s'il avait connu et aimé depuis longtemps. Celles qui par leur amour pur, vif, agissant, devaient être de véritables *bien-aimées du Cœur de Jésus*, me semblaient devoir reproduire l'esprit du disciple bien-aimé : esprit d'onction, de charité, de zèle brûlant pour la gloire du divin Maître, d'amour tendre et généreux... Cela est vrai, puisque le Cœur de Jésus doit être leur asile, leur nourriture, leur feu, leur lumière, leur eau rafraîchissante, leur élément, leur chemin, leur vie, leur tout. C'est là qu'elles prennent naissance, qu'elles doivent croître, vivre et mourir... sortir de ce Cœur pour gagner des âmes et y rentrer pour amener leurs conquêtes... Elles sont envoyées de Dieu, soit pour agir, soit pour prier; mais tout par le Cœur de Jésus, dans le Cœur de Jésus, avec et pour le Cœur de Jésus ! »

Mlle Deshayes mit fidèlement en pratique ce qu'elle avait si bien compris ; c'était là parfois, le sujet de ses entretiens avec une de ses amies, Mlle Henriette Grosier qui, de son côté, aspirait à la vie religieuse, mais à l'ombre du Carmel. Des liens dont elle ne voyait pas encore le moyen de se dégager, la retenaient auprès de sa tante, Mlle Devaux. Celle-ci, chassée par la Révolution de l'abbaye de Saint-Paul, près Beauvais, avait ouvert à Amiens, rue Martin-Bleu-Dieu, un petit pensionnat ; aidée de sa nièce, elle le dirigeait avec succès; il leur était pourtant difficile de suffire à cette tâche. Le P. Varin jeta les yeux sur cet établissement comme préparé par le Seigneur pour l'association naissante. Il avait vu plusieurs fois Mlle Henriette, appréciait ses vertus, ses talents, et la fit aisément entrer dans son projet; peu à peu, on amena la tante à l'idée de céder son pensionnat.

Les choses en étaient là, quand, le 9 septembre, arrivait de Paris Mlle Loquet. Elle possédait des qualités réelles; mais il faut l'avouer, il y avait des ombres au tableau. Un caractère vif et décidé la portait avec force vers le but qu'elle voulait atteindre, et devant les obstacles, elle manquait de patience et de longanimité. Il lui fut pénible de se trouver aux prises avec une volonté

aussi indécise que la sienne était ardente et absolue. Mlle Devaux ne pouvait se résoudre à prendre un parti; ses hésitations faillirent plus d'une fois tout rompre, et sans l'intermédiaire de M. Bicheron, les négociations seraient demeurées sans résultat. Enfin le 15 octobre, à neuf heures du soir, le contrat de cession fut signé. La coïncidence de cette conclusion avec la fête de sainte Thérèse fut accueillie comme un présage de la protection qu'accorderait cette sainte à la nouvelle Société. Ne devait-elle pas, regarder d'un œil favorable celles qui, à son exemple, éprises d'amour pour Jésus crucifié, ne renonçaient aux douceurs de la solitude et de la contemplation que pour s'immoler et se consumer au service des âmes?

D'ailleurs la réformatrice du Carmel n'eût pas dédaigné pour ses filles le pauvre asile offert au Sacré-Cœur. Au rez-de-chaussée, dans une entrée assez vaste, eu égard à l'ensemble de la maison, s'ouvraient, à droite, une cuisine et une salle de moyenne dimension; à gauche, deux chambres destinées aux classes, et donnant sur un jardin fort petit, sans autre ombrage que celui d'un noisetier. Les dortoirs occupaient le premier. Au-dessus, dans le grenier, une sorte d'alcôve en planches était convertie en chapelle; et un simple paravent la séparait du seul endroit qui servait de décharge. C'est dans cet humble réduit que le divin Sauveur, hôte immortel de l'Eucharistie, reçut les adorations des premiers membres de la Société de son Cœur. Elles entrèrent en possession du local le 17, anniversaire de la mort de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. Le pensionnat comptait une vingtaine d'élèves; trois personnes formaient la communauté : Mlle Loquet, nommée supérieure, Mlles Deshayes et Grosier; elles se partageaient tout le travail des classes, les instructions et la surveillance. Il fallait se hâter d'augmenter ce personnel. Le 22 septembre 1801, le P. Varin écrivait de Paris au P. Barat, qui était allé avec sa sœur dire un dernier adieu à ses parents : « J'ai reçu votre lettre, il y a plusieurs jours, mon bien cher Barat, et Mlle Duval a reçu celle de votre bonne sœur... Mlle Loquet est partie, il y a eu jeudi huit jours. Mlle Octavie était décidée à

partir si on l'avait exigé; on a jugé à propos qu'elle attendît sa douce compagne, et elle n'en a pas été fâchée... Je me fais une joie de vous revoir bientôt; je me suis réjoui, non de votre indisposition provenant de la fatigue de la route, mais de l'ennui et des bâillements du poisson hors de l'eau; il reprendra une nouvelle vie quand il rentrera dans son élément, et il en savourera mieux la douceur. Il en sera de même de la bonne Sophie; sa sœur aînée la demande et l'attend avec impatience, cependant elle ne peut pas encore venir avec vous... Je vous salue bien affectueusement en Notre-Seigneur. »

Le moment de consommer le sacrifice était venu pour Sophie; elle dut s'arracher à la tendresse des siens, et le 13 novembre, elle entrait, avec M[lles] Octavie et Marguerite, dans sa nouvelle famille. Nous laisserons M[lle] Deshayes rendre compte de cette arrivée. « Il vint enfin ce jour où nos deux premières compagnes de Paris devaient se réunir à nous! Oh! quel effet produisit sur nos cœurs la vue de notre sœur Sophie! La réputation de sa piété, de sa vertu, de ses talents et de sa science l'avait devancée, chacune l'aimait sans la connaître; mais sa douceur, son air de modestie angélique, ce quelque chose qui n'appartient qu'à elle, lui attira nos cœurs à l'instant. M[lle] Octavie était très bien, sans doute, très vertueuse, mais elle n'eut pas pour nous ce liant, ce charme indéfinissable que Jésus avait mis lui-même dans celle que nous sentions intérieurement devoir être notre mère, sans toutefois nous en rendre compte. »

Cette joie sans mélange, doux fruit de la charité qui unissait entre elles des âmes destinées à de rudes épreuves, ne fut pas le seul bien apporté par Sophie. Sa présence permit encore de donner une forme plus religieuse à la petite communauté. Il importait d'abord d'en fixer en quelque sorte les membres, par une commune oblation au sacré Cœur de Jésus. On sait que les deux dernières arrivées avaient déjà fait une consécration l'année précédente, mais elles ne connaissaient pas alors par expérience, à quel genre de vie le Seigneur les appelait; maintenant elles pouvaient en juger : l'une et l'autre avaient trop de perspicacité pour

ne point comprendre les difficultés qu'il leur faudrait surmonter. La prudence commandait de sonder leurs dispositions, et c'est ce que fit le P. Varin. Il trouva Mlle Octavie profondément ébranlée, se rattachant plus fortement que jamais à son attrait pour le Carmel, et il n'essaya pas d'avoir raison de ces répugnances qui pour le moment lui paraissaient invincibles. Avant d'interroger Sophie, il lui annonça la détermination de son amie : « Et vous, ma fille, lui dit-il ensuite, que pensez-vous faire ? » De son propre aveu, Sophie eut un instant de peine très vive, mais elle répondit sans hésiter : « Je n'ai à considérer ni les lieux ni les personnes; que le genre de vie me plaise ou qu'il ne me plaise pas, je crois faire la volonté de Dieu, cela me suffit. Je resterai donc et je ferai tout ce que je pourrai (1)... » Sophie, on le verra, ne s'écarta jamais de cet oubli total d'elle-même, et la volonté de son divin Maître fut toujours son unique règle de conduite.

Après s'être aussi assuré de l'adhésion des trois autres, le P. Varin décida que, le jour de la Présentation de la très sainte Vierge, Mlles Loquet, Henriette Grosier, Geneviève Deshayes et Sophie prononceraient leurs premiers engagements. Le 21 novembre, de grand matin, elles s'acheminèrent vers la maison de Mme de Rumigny, portant sous le bras leurs vêtements blancs. Après s'être habillées dans le dortoir que les écoliers de M. Bicheron venaient de quitter, elles passèrent à la chapelle où le P. Varin et quelques personnes intimes les attendaient. Le Père, avec une émotion qu'il avait peine à contenir, leur appliqua ces paroles : « Vous êtes bienheureuses d'avoir cru, parce qu'il se fera en vous de grandes choses. » Puis il dit la messe, et au moment de la communion les quatre privilégiées s'unirent doublement à leur divin Epoux.

Comme la plus jeune, Sophie devait la dernière prononcer sa formule; par on ne sait quelle méprise dont le Cœur de Jésus eut sans doute le secret, on la fit avancer la première. Tout

(1) Récit de la mère Barat à une des récréations de la maison mère, le 21 novembre 1861.

entière au grand acte qu'elle accomplissait, elle ne s'aperçut même pas que l'ordre était interverti. Avec son langage plein d'originalité, Mlle Deshayes peint en quelques mots l'état intérieur de chacune de ses compagnes. « La sœur Sophie, bien plus avancée en vertu, goûtait, savourait son bonheur dans le repos de l'union avec son bien-aimé; moi, toute brute, j'étais comme quelqu'un dont le cœur est comblé, et qui laisse tomber maladroitement le trop plein qu'il n'est pas en état de recevoir ni de retenir; je ne sentais qu'un grand contentement sans vue et sans goût. La sœur Henriette s'engageait, mais avec un œil encore tourné vers le Carmel; Mlle Loquet marchait comme quelqu'un qui est poussé et n'est pas satisfait de celui qui le pousse. Là commencèrent ses grandes peines d'esprit. » Ces dernières paroles laissent entrevoir les souffrances des trois aspirantes. Dieu qui les avait choisies dans ses impénétrables desseins, voulut les façonner à son goût, et Mlle Loquet ne fut dans sa main qu'un instrument aveugle, pour amener ces âmes au mystérieux anéantissement sans lequel l'Esprit sanctificateur ne peut opérer en maître.

CHAPITRE IV

Gouvernement de Mlle Loquet, épreuves de la sœur Sophie. — Ouverture d'une école pour les pauvres, entrée de plusieurs sujets. — Profession de la sœur Sophie, changement d'habitation.

1801-1802.

I. — GOUVERNEMENT DE MLLE LOQUET, ÉPREUVES DE LA SŒUR SOPHIE.

Pour donner une juste idée des épreuves par lesquelles durent passer la sœur Sophie et ses compagnes, nous laisserons encore parler le témoin oculaire déjà cité. La sœur Deshayes est d'autant moins suspecte d'exagération, qu'elle avait la confiance de Mlle Loquet, et en rappelant, de ces commencements, les divers récits que nous avons entendus, il est facile de reconnaître que le tableau qu'elle fait de la situation, se distingue par un caractère saisissant de vérité. Reprenant les choses de plus haut, c'est-à-dire à l'arrivée de Mlle Loquet, alors que Mlle Devaux hésitait encore à céder son établissement, elle s'exprime ainsi : « Bien que je ne connusse guère ce qu'était la vertu d'obéissance, dès mes premiers rapports avec Mlle Loquet, je me soumis à elle comme à ma supérieure et ne fis plus rien que par son avis. Tous les jours, à une heure fixée, nous nous rencontrions soit à l'église, soit ailleurs; puis nous échangions nos pensées en nous promenant dans les rues de la ville. Cette bonne demoiselle, d'un caractère pétulant, parfois même violent, souffrit beaucoup des indécisions de Mlle Devaux qui, remplie de talents pour l'éducation, mais trop âgée pour changer de vues, de mode et d'habitudes, voulait tantôt rester avec nous, tantôt se retirer et tâchait de gagner du temps.

« Pendant ce mois où les négociations ne nous permettaient pas d'habiter ensemble, je fus la seule confidente de Mlle Loquet, qui s'accoutuma ainsi à me faire part de ses impressions et de ses ennuis. Plus tard, cela devint pour moi une peine bien grande : je l'écoutais, et voyant qu'elle ne goûtait pas la marche du P. Varin, je me surpris dans un véritable embarras, retenue avec elle pour l'ouverture de cœur que je croyais bonnement devoir faire sans nulle restriction. Oh ! il en fut bien autrement! Mon âme, déjà timide et resserrée, se trouva tellement fermée, qu'il me semblait avoir un éteignoir sur l'esprit et un étouffoir sur le cœur. Malgré cela, j'étais liée par un charme invincible. J'allais, entendant tout ce que je n'aurais pas voulu entendre, voyant ce que je n'aurais pas voulu voir : des gronderies à droite et à gauche... et puis, sans raisonner sur mon état ni sur personne, j'étais obéissante et silencieuse. L'arrivée de notre sœur Sophie consola et réjouit Mlle Loquet, surchargée de la conduite d'un pensionnat qui la goûtait peu. La sœur Henriette Grosier était aimée, mais il fallait qu'elle ménageât le tout. On nous assigna à chacune notre emploi : la sœur Henriette eut la plus forte part du travail auprès des élèves ; la sœur Sophie fut chargée des hautes classes et, en partie, de l'instruction religieuse, que Mlle Loquet avait faite jusqu'alors. Là, cette dernière était admirable; j'en étais ravie, quoique ce fût peut-être un peu trop élevé pour l'auditoire.

« La leçon de lecture aux élèves les moins intelligentes et les plus difficiles devint mon lot. On voulut aussi me mettre aux études, mais je ne pouvais rien saisir, rien retenir. L'histoire était pour moi une chose barbare; j'avais beaucoup lu et tout alors était absent; j'avais perdu la mémoire des notions les plus simples, des choses les plus ordinaires, même des noms. On trouva donc inutile de me faire continuer; je fus chargée de l'infirmerie, du vestiaire et de la sacristie. A cinq heures, moment fixé pour le lever, Mlle Loquet nous éveillait, en frappant d'un bâton le plafond de notre chambre; souvent elle se trompait, ou nous-mêmes, croyant l'avoir entendue, nous étions

sur pied dès trois heures du matin, et nous faisions notre oraison. Nous n'avions que du pain au déjeuner, encore fallait-il le prendre en courant après des petites filles insubordonnées... Notre lecture du réfectoire se faisait dans les ouvrages de Mlle Loquet, que nous écoutions avec intérêt. Nous mangions avec les enfants : la nourriture était des plus frugales; comme les élèves se servaient les premières et copieusement, nous étions souvent réduites à nous contenter de pain. Mais l'obéissance, la mort au propre jugement, la mortification, étaient notre boussole à toutes.

« Deux choses surtout nous exerçaient : une domestique maîtresse et une enfant, nièce de la supérieure, qui avait toujours raison; seule, elle valait tout le pensionnat. Quelques traits prouveront ce que j'avance : au réfectoire, l'enfant faisait sauter en l'air les gobelets, cassait, brisait, gaspillait; sa tante l'ignorait, elle ne voyait que par les yeux de la petite fille et de la cuisinière. Un jour que des faits de ce genre et pis encore avaient eu lieu, je crus devoir en parler; on voulut s'assurer de la vérité auprès de la sœur Sophie; elle répondit qu'*elle n'avait rien vu*... Toujours en raison d'une quiétude profonde, elle n'avait en effet *rien vu;* aussi j'eus tort, et l'insubordination alla croissant. Nous conduisions ordinairement les élèves hors de la ville pour leur faire prendre l'air; un jour, elles demandèrent qu'on allât à la Hotoie, promenade publique fréquentée par la meilleure société. Mlle Loquet ne connaissait pas Amiens; elle cédait d'ailleurs en tout aux caprices des enfants, quoiqu'elle les grondât parfois à contretemps et à faire trembler. L'ordre est donné, nous voilà parties, la sœur Sophie et moi, avec le pensionnat. Au retour, vers le milieu de la grande allée, plusieurs se détachent et se mettent à courir comme des chevaux échappés, et ma sœur Sophie de courir après elles avec beaucoup d'inquiétude. Je gardai le reste, hâtant le pas; les petites indisciplinées coururent encore plus vite, quand elles virent la maîtresse qu'elles aimaient beaucoup, mais à qui elles n'obéissaient guère, chercher à les rattraper... La cuisinière avait au dortoir la meilleure place dans

une alcôve, tandis qu'une des maîtresses couchait auprès d'une porte mal fermée, où il faisait très froid en hiver.

« Dès les premières semaines, Mlle Loquet nous avait fait prendre sa coiffure, espèce de bonnet rond, comme en portaient les ouvrières du bas peuple; le reste du costume était à l'avenant. Un dimanche, nous dûmes paraître toutes ainsi à la promenade de la Hotoie. Celles qui étaient connues s'entendaient nommer; on riait, on se moquait, on nous ridiculisait. Je puis le dire, cela ne me fit pas plus d'effet que si j'eusse été avec des personnes étrangères. Nous allions tous les jours à la paroisse entendre la messe, et nous y conduisions nos élèves le dimanche, ainsi qu'aux vêpres. Nous étions si bien disposées à tout, qu'on pouvait nous commander quoi que ce fût : ainsi balayer la rue devant la porte de la maison, dans ma propre ville, ne me coûtait nullement. Je tâchais de me calfeutrer pour ne rien sentir et me croire dans un autre monde, dans un nouvel hémisphère, à mille lieues de ma famille et de mon pays. Jamais, malgré ces incessantes contrariétés, nous ne faisions entre nous aucune communication, ni observation, soit pendant la journée, soit dans nos réunions. Nous gardions exactement le silence, on souriait en se rencontrant, et rien de plus. Le soir, après de grandes fatigues et l'épuisement du travail, quand les enfants étaient couchées, nous nous retrouvions libres toutes les trois. Alors, notre âme nageait comme dans un bain rafraîchissant; le bien-être de nous trouver ensemble était une jouissance dont je ne puis exprimer le charme, la douce et pure joie. C'était notre consolation dans une grande pureté d'union en Dieu seul... Nos causeries se faisaient au foyer de la cuisine : là, nos trois têtes près l'une de l'autre auraient peint les confidences du bonheur. Ma sœur Sophie, remplie de zèle, parlait de son désir pour les missions du Canada; la sœur Grosier se laissait entraîner aux mêmes sentiments; j'écoutais, et n'avais nul zèle que pour la France, car je sentais ma nullité, et, dans ce néant, l'étouffoir, l'éteignoir, gourmandées et comprimées que nous étions sans cesse.

« Mlle Loquet n'était pas propre à l'œuvre; les violences qu'elle devait se faire la mettaient dans une préoccupation, une agitation, une voie extraordinaire enfin, à laquelle nous ne comprenions pas grand'chose. Il lui aurait fallu une amie pour s'épancher, un conseil, et elle n'avait que nous, qui tenions les yeux fermés, les oreilles ouvertes seulement pour écouter ses ordres et ses avis. Le P. Varin, souvent absent, la laissait à la conduite d'un des membres de sa Société, le P. Jennesseaux qui, en aidant et soutenant cette âme étrangement éprouvée, subissait parfois son influence. Il voulait tout régler selon le mode suivi pour les *Dilette* de Rome, et cela n'allait pas toujours au vrai but. Nous commencions, mais nous marchions comme des personnes qui vont dans l'ombre et à tâtons. C'était la marche de la Providence envers nous; elle a toujours continué de nous conduire ainsi, ne levant qu'à fur et à mesure le voile de ses volontés. Quand le P. Varin venait, et c'était rare, tout allait se formant, croissant, s'établissant; c'est en lui que Dieu avait déposé son véritable esprit pour nous tracer la voie, nous le sentions vivement. »

Jaloux de sa gloire, le Seigneur posait, on le voit, sur le *rien* les fondements de son œuvre; il la conduisait par des moyens qui, humainement parlant, eussent semblé propres à l'étouffer dès son principe, et par la sainte folie de la croix, il préparait, façonnait les instruments dont il devait se servir au moment marqué dans ses éternels desseins. Ces pages suffisent pour faire comprendre le malaise et les souffrances de celles qui vivaient sous un tel gouvernement. Cette parole : « Le Maître est là et il vous appelle », qui avait fait le sujet d'une des premières instructions du P. Varin, retentissait au fond de leur cœur dans les difficultés, et les excitait à voler avec allégresse au-devant des sacrifices.

Avec le jugement et la pénétration dont Sophie était douée, elle ne pouvait se dissimuler ce qu'un pareil ordre de choses avait de défectueux, mais aveuglément livrée à la volonté de Dieu, et victime de son bon plaisir, elle ne se permettait pas une réflexion sur la conduite de sa supérieure. On comprend le dépit

que la fidélité de cette âme devait inspirer à l'ennemi du salut; aussi fit-il tous ses efforts pour entraver sa marche, arrêter ses progrès et lui ravir le secours puissant de la prière. Une lettre écrite, à la fin de décembre 1801, par le P. Varin, montre que, dès cette époque, la fervente sœur fut assaillie de tentations qui redoublaient dans ses communications avec Dieu. Les avis que le sage directeur lui donna, pourront être utiles à d'autres en de semblables épreuves.

« Paris, 28 décembre 1801. — Votre lettre m'a touché sensiblement; d'un côté, j'y vois que notre bon Maître vous attire, vous attache de plus en plus à lui; il veut que vous trouviez votre bonheur, votre paix et votre joie en lui; de l'autre, je vois le démon qui s'efforce de troubler cet heureux état. Oh! ma bonne sœur, que je prie vivement Notre-Seigneur de vous donner cette lumière qui vous fera clairement reconnaître la différence et la nature de l'un et l'autre esprit qui agissent sur vous. Dès lors vous vous abandonnerez avec confiance à l'un, et vous mépriserez souverainement l'autre. C'est au nom de Jésus-Christ que je vais vous donner cette règle qui n'est pas de mon invention, et qui vous dirigera dans les divers états par lesquels vous pourrez passer. Quand vous sentirez votre âme s'agrandir, votre cœur se dilater, votre esprit s'éclairer, que vous vous sentirez portée à la joie, à la confiance, à l'espérance, dites avec assurance : voilà mon époux, l'époux de mon âme; c'est ainsi qu'il s'annonce, et c'est alors que votre Père céleste vous dit : *Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite*, et *Audi filia, et vide, et inclina aurem tuam* (1). « Celui-ci est mon Fils bien-aime, écoutez-le; et encore : Ecoutez ma fille, considérez et prêtez l'oreille. » Quand, au contraire, votre âme se trouvera comme serrée, que votre esprit se chargera de nuages, de doutes, d'anxiétés, de perplexités, que votre cœur sera oppressé, et qu'enfin vous vous sentirez portée à l'inquiétude, à la tristesse, à la défiance, au découragement, oh! quel autre pourriez-vous reconnaître que l'ennemi

(1) Saint Luc, IX, 35. — Ps. XLVII, 11.

et de votre époux et de votre bonheur? Méprisez-le donc, mais méprisez-le souverainement; gardez-vous de l'écouter même un seul moment; ne faites pas à votre aimable époux l'affront de le confondre avec un misérable ennemi aussi difforme...

« Souvenez-vous encore, ma bonne sœur, que quelques fautes que vous puissiez commettre, jamais votre époux ne vous les reprochera avec aigreur; jamais il ne vous jettera dans le sombre et le noir de la tristesse; ce ne sera qu'avec amour qu'il vous tendra la main, en vous faisant éprouver que, loin de le chasser, vos fautes ne font que redoubler sa tendresse et sa sollicitude pour vous. La peine que vous ressentiriez d'avoir fait une infidélité à votre époux sera néanmoins accompagnée de tant de douceur et de joie, qu'à l'exemple de notre bonne sainte Thérèse, jamais vous n'aimerez autant votre Seigneur Jésus, et jamais vous ne goûterez mieux le bonheur d'être à lui qu'après vos fautes. Oui, mon Jésus, voilà votre manière de traiter avec vos épouses, et tout autre procédé n'est plus de vous. Connaissez-les donc bien, ô ma bonne sœur, l'esprit et le cœur de votre aimable Jésus! livrez-vous à lui et à sa conduite; ne craignez en rien son ennemi et le vôtre, ne lui répondez pas, *méprisez-le, méprisez-le.*

« Pour vous faciliter la pratique de ces règles, je vous engage bien à vous ouvrir entièrement non seulement à celle qui vous tient lieu de mère, mais encore à votre directeur... soyez donc gaie et heureuse; je ne sais pas ce que votre et *notre* cher frère aura pu vous mander pour porter ainsi dans votre âme le trouble et l'inquiétude; je raye et j'efface entièrement toutes les lignes et jusqu'au moindre mot qui n'auraient pas été une expression de joie, de félicitation et d'encouragement. »

La lettre que le P. Varin écrivit en même temps à Mlle Loquet, prouve que la sœur Sophie recourait, en effet, avec esprit de foi et simplicité aux avis de sa supérieure. Elle suivit de point en point les règles données, et ne tarda pas à en recueillir les fruits. Absorbée dans un état habituel d'intime union avec le céleste Époux, elle y puisait une force, une énergie qui l'élevaient au-dessus des faiblesses de la nature. Lorsque, dans la suite, elle

parlait des vicissitudes de ces premiers temps : « Nous étions quelquefois harassées de fatigue, disait-elle ; nous nous couchions tard, étant obligées de profiter du sommeil des élèves pour entretenir notre linge ou même travailler pour le dehors, car nous étions pauvres ; il fallait pourtant nous lever à cinq heures ; aussitôt habillée, chacune prenait son crucifix : oh ! c'était *le bon moment!* » Ce bon moment, la sœur Sophie savait le prolonger même à travers les occupations les plus diverses.

II. — OUVERTURE D'UNE ÉCOLE POUR LES PAUVRES. ENTRÉE DE PLUSIEURS SUJETS.

Quelque chose cependant manquait au zèle des ferventes novices ; leur apostolat ne semblait pas marqué au cachet du Cœur doux et humble de Jésus, tant que les membres souffrants de cet adorable Sauveur n'y avaient point de part. Malgré leur petit nombre, elles tentèrent d'ouvrir une école gratuite. Les curés des paroisses voisines furent prévenus, et dès les premiers jours de l'année 1802, plus de cent soixante enfants répondirent à l'appel. Un grand atelier de fabrique, faisant suite à la cour, servit de classe ; on organisa des divisions à la tête desquelles on plaça les moins ignorantes : celles-ci faisaient répéter à leurs compagnes les leçons reçues, et moyennant cette industrie, le succès dépassa les espérances. Ces nouvelles élèves se prêtaient admirablement à ce qu'on leur demandait ; les maîtresses trouvaient donc au milieu d'elles une douce compensation au surcroît de fatigue qu'elles s'imposaient.

Il est difficile de s'expliquer comment quatre personnes pouvaient ainsi suffire à tout. Mais le divin Maître veillait sur ses servantes ; il daigna leur envoyer plusieurs auxiliaires : parmi celles qui se présentèrent à cette époque, nous citerons Mmes Baudemont et Capy, anciennes religieuses Clarisses, et Mlle Adèle Jugon. Cette dernière, fille de simples cultivateurs, se faisait remarquer par un port noble et avantageux, une simplicité et une modestie virginales qui jointes à l'énergie de son caractère, lui donnaient

un ascendant irrésistible sur tous ceux qui l'approchaient. Aussi avait-elle opéré de nombreuses conversions à Étiolles, petite commune du département de Seine-et-Oise qu'elle habitait : on ne l'y nommait plus que l'ange ou l'apôtre. Le P. Varin ayant vu, dans cette paroisse, les effets de son zèle, espéra qu'il servirait avec le même fruit les œuvres de la Société naissante.

Quelques détails sur Mme Baudemont expliqueront le rôle qu'on lui verra jouer dans la suite. Obligée de quitter son couvent de Reims à l'époque de la Révolution, elle avait rendu de grands services aux ecclésiastiques captifs ou persécutés, et entretenait la pensée de rétablir, avec quelques modifications, l'Ordre des Clarisses. Après avoir fait en vain des tentatives à ce sujet, elle entendit parler des *Dilette* de Rome, sur lesquelles un article pompeux avait paru dans les journaux. Le désir d'en faire partie remplaça dès lors son premier projet; elle se mit en rapport avec le P. Varin, qui répondit en ces termes à ses ouvertures. « Il y a, Madame, une grande différence entre être destinée à fonder ou à réformer un Ordre, et être appelée à remplir les devoirs d'une *bien-aimée de Jésus*. Il est impossible que la voix de Dieu se fasse entendre pour l'un et pour l'autre à la même personne. »

Le prudent directeur avait peut-être un secret pressentiment quand il parlait ainsi. Il engagea Mme Baudemont à mûrir son dessein, lui indiquant aussi les démarches à faire pour régulariser sa position vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique, au cas où elle se déciderait à entrer dans une institution non approuvée encore. Lorsque enfin elle se fut arrêtée à ce dernier parti, le Père lui écrivit de se rendre chez Mlle Loquet, pour y attendre les dispenses qu'exigeaient ses vœux solennels. « Vous savez, lui disait-il, quelle multitude d'enfants pauvres abonde dans l'école de Mlle Loquet et de ses compagnes; j'aurais du plaisir à vous voir au milieu d'elles, avec Mme Capy. » Toutes deux y arrivèrent le 30 avril, et vinrent en aide à leurs nouvelles sœurs.

III. — PROFESSION DE LA SŒUR SOPHIE, CHANGEMENT D'HABITATION.

Les visites du P. Varin étaient pour ses filles spirituelles comme l'apparition d'un messager céleste; ses instructions fortifiaient et dilataient leurs cœurs. Il admirait en elles les opérations de la grâce; la générosité avec laquelle la sœur Sophie y répondait, accroissait son désir de la voir plus spécialement liée par les vœux de religion : la proposition qu'il lui en fit fut accueillie avec reconnaissance. La sœur Deshayes soupirait après la même faveur; elle s'en était rendue digne en ne reculant devant aucun sacrifice; la sœur Grosier hésitait encore; quant à Mlle Octavie, le Père l'avait envoyée à Rome dans la maison de Mme Léopoldine, espérant que les exercices réguliers d'un noviciat changeraient ses dispositions. Il fut décidé que le 7 juin 1802, fête de la Pentecôte, les deux premières seraient admises à la profession.

Le matin de ce beau jour était venu, la sœur Sophie ne se trouva pas au rendez-vous convenu; on la cherchait avec anxiété, lorsqu'on l'aperçut sous le noisetier, entièrement perdue en Dieu, et la figure rayonnante de bonheur. Il fallut attendre la fin de cette douce extase pour se rendre chez Mme de Rumigny. Le P. Varin présida la cérémonie, et dans cette même chapelle témoin de leurs premiers engagements, les deux ferventes sœurs s'unirent pour toujours au sacré Cœur de Jésus.

Grâce au dévouement et à la parfaite entente des maîtresses, les œuvres prospéraient, mais l'accroissement de la communauté et du pensionnat rendait le local insuffisant. Les ressources pécuniaires étaient trop restreintes pour que l'on pût acquérir quelque ancien couvent, ce qui aurait offert de grands avantages; on dut se contenter de louer une maison un peu plus vaste, située rue Neuve. L'ordre fut donné d'y transporter les effets, le 17 juin, fête du Saint-Sacrement, à six heures du soir. Chacune se chargea selon ses forces, et l'on traversa ainsi toute la ville au milieu d'une foule nombreuse qui circulait dans les rues.

Cet inconvénient aurait dû être prévu et évité, mais l'obéissance était si entière que nulle ne se permit la moindre observation.

Une quarantaine d'enfants pauvres continuèrent à fréquenter l'école, malgré la distance qui les en séparait; celles du quartier s'y joignirent bientôt, et cette œuvre bénie de Dieu continua à progresser. Pour suppléer au défaut de jardin, on loua la *Folie-Binet*, jolie campagne aux portes d'Amiens. Les élèves y étaient souvent conduites par la Sœur Sophie et Mlle Jugon. Celle-ci, grande et forte, venait au secours de la maîtresse dont la faible et douce voix se perdait dans les airs, lorsqu'il prenait fantaisie à quelques étourdies de se débander. « Soyez tranquille, disait alors à sa compagne la charitable surveillante, je courrai et surtout je crierai pour vous. » Ainsi, en toute occasion, le fardeau s'allégeait par une cordiale union. Les membres de la petite communauté réalisaient déjà la devise qui devait un jour leur être donnée : *Cor unum et anima una in Corde Jesu.* Ils ne formaient qu'*un cœur* et qu'*une âme dans le Cœur de Jésus.*

CHAPITRE V

Mme Louise Naudet est envoyée de Rome pour faire la visite de la maison d'Amiens. Neuvaine de l'Assomption. — La Sœur Sophie Barat est nommée supérieure. — Le P. Varin la soutient dans ses épreuves. — Accroissement de la Communauté.

1802-1803.

I. — Mme LOUISE NAUDET FAIT LA VISITE DE LA MAISON D'AMIENS. NEUVAINE DE L'ASSOMPTION.

Le gouvernement arbitraire de Mlle Loquet était loin de répondre aux vues du P. Varin; mais ses fréquents voyages, l'humble silence et la résignation de celles qui ne savaient obéir qu'en aveugles, lui laissaient ignorer une partie de leurs souffrances. Pour l'éclairer entièrement, Dieu se servit de Mlle Jugon (1) qui semble n'avoir eu d'autre mission à remplir dans la Société. Comme cette jeune fille ne se sentait pas appelée au genre de vie dont elle faisait l'essai, la pensée ne lui vint pas de taire ses remarques et de les garder pour elle-même. L'absolutisme de la supérieure, le désordre de son administration la frappèrent; elle ne pouvait voir sans peine le joug imposé à ses compagnes, tout en admirant l'héroïque abnégation qui le leur faisait porter joyeusement. Dans ces dispositions, elle rendit un compte détaillé des abus qui avaient attiré sa critique; les observations de Mme Baudemont se présentèrent à l'appui.

Mme Louise Naudet fut envoyée à la fin de juin par la supérieure

(1) Mlle Jugon retourna dans le monde, où elle reprit sa vie de zèle et de bonnes œuvres; devenue comtesse de la Rivière, elle conserva toujours d'affectueux rapports avec le Sacré-Cœur.

des *Dilette* pour visiter la maison d'Amiens; elle prit en mains l'autorité et reçut les mêmes communications. Le véritable état des choses ne pouvait échapper à sa perspicacité. Il tardait au P. Varin de mettre fin à une semblable situation, quand appelé à Rome, les premiers jours de juillet, pour assister, comme provincial, à une réunion des Pères de la Foi, force lui fut de prendre patience. Pendant son absence, Mme Naudet, effrayée de voir la personne sur laquelle on avait compté pour soutenir l'œuvre naissante, ne la conduire qu'à une ruine inévitable, eut l'idée de s'adresser à la Reine du ciel, afin d'obtenir lumière et secours. Souvent la mère Barat, voulant stimuler la confiance de ses filles en Marie, leur rappelait les touchantes marques de protection reçues dans ces circonstances. « La neuvaine solennelle de l'Assomption, disait-elle, se fait dans la Société en souvenir de celle que nous fîmes *la seconde année de notre fondation. Hélas! à peine nées, nous allions périr, être anéanties pour toujours, quand une de nos mères eut l'idée de cette neuvaine : elle nous sauva!... Le démon, prévoyant — ce dont nous n'avions pas alors l'idée — que cette petite Société pourrait faire quelque bien dans la suite, qu'elle apporterait son obole au trésor de l'Église, le démon, dis-je, s'éleva contre elle et menaçait de la détruire. Je ne vous donne pas les détails, parce que ces difficultés nous vinrent d'une personne que Dieu a reçue dans son paradis, et qu'il n'appelait pas à partager notre vocation. Elle nous conduisait, mais n'avait pas l'esprit que Notre-Seigneur voulait de nous. Nous le sentions et en gémissions en silence. Nous nous trouvions alors trois ou quatre, qui étions comme le noyau de la Société; ce petit nombre devait suffire pour surveiller les élèves, faire les classes*, etc. Néanmoins, nous entreprîmes cette neuvaine, mettant toute notre confiance en Dieu et en Marie; nous pratiquions des œuvres de pénitence, nous faisions tour à tour un jour de retraite, autant que le permettaient nos occupations; ce qui ne se faisait pas le jour se faisait la nuit. Enfin Marie vint à notre secours et nous fixa dans son cœur virginal. La consécration que nous faisons chaque

année le 15 août, est un acte de reconnaissance pour cette insigne faveur (1). »

Peu après, le P. Varin écrivait à Mme Naudet :

« Rome, 21 août 1802. — Je vois que je ne me suis pas trompé, en vous disant que je vous laissais une tâche difficile à remplir, de grands obstacles à surmonter, mais en vous promettant la protection du Ciel. Oui, ma bien chère Sœur, vous avez eu besoin de force et de courage, et le Seigneur ne vous en a pas laissé manquer. Je vois avec douleur que la personne qui vous donne tant de peine, ne répond ni à vos soins ni à mes désirs. C'était là

(1) La tradition de cette neuvaine n'a jamais été interrompue depuis les premières années de notre Société : jamais non plus la mère Barat n'a précisé l'époque qui la vit mettre en pratique. Presque tous les ans, à l'occasion de la fête du triomphe de Marie, elle rappelait à ses filles les motifs qui l'avaient portée à établir cet usage ; on les trouve reproduits tous ou en partie dans les résumés des conférences spirituelles qu'elle faisait aux différentes communautés, au cours de ses visites pendant le mois d'août. Nous indiquerons particulièrement les suivants :

Jette-Saint-Pierre, près Bruxelles, 25 juillet 1844... *Conflans-l'Archevêque*, près Charenton, 10 août 1847... *Paris*, *maison mère*, premier jour de la neuvaine en 1860. — Paris, *maison mère*, 14 août 1863. — Enfin, le 6 août 1864, à une récréation où j'étais présente, elle nous entretint sur le même sujet dans des termes si clairs, si positifs, que j'en fus vivement frappée ; je me hâtai aussitôt après de mettre ses paroles par écrit, d'autant plus que les mots : *la seconde année de notre fondation*, dits à Jette en 1844, s'y retrouvent textuellement, puis ceux-ci : *une de nos mères eut l'idée...* Nous ne savons si cette mère n'était pas Mme Naudet qui, alors seulement, exerçait l'autorité comme supérieure. Une seule objection pourrait se présenter avec quelque apparence de fondement : l'humilité de la mère Barat ne lui aurait pas permis de reconnaître la grâce accordée à la Société dans le choix que l'on fit bientôt d'elle pour supérieure. Ce fut le moyen dont Dieu se servit pour replacer la petite communauté dans la voie qu'elle devait suivre, et dont un gouvernement aussi bizarre qu'arbitraire l'éloignait de plus en plus. Mais pour quiconque a étudié sérieusement la vie de la vénérable Mère, et surtout ses vertus, il n'est pas possible d'ignorer que l'un des caractères de cette grande âme était de ne jamais s'arrêter aux causes secondaires : *Dieu, sa volonté, sa gloire*, telle a toujours été sa pensée dominante en tout et pour tout. Alors, pour l'Institut naissant, il ne s'agissait de rien moins que d'une question de vie ou de mort ; il fallait anéantir l'œuvre, ou changer totalement sa direction. De ce moment date l'expansion de l'esprit de la Société du Sacré-Cœur, telle que l'avait conçue le P. de Tournély. C'est à ce point de vue surtout que la mère Barat mesura la grâce obtenue et la reconnaissance qui devait en être la suite. Si elle fut l'instrument, elle fut aussi la victime.

(Note de l'auteur.)

la dernière épreuve où je voulais la mettre avant de sortir du système de patience et de ménagements que j'ai cru devoir tenir à son égard. Il sera bientôt temps d'en prendre un autre, et ce moment sera celui de mon arrivée; essayez, par les moyens que vous avez pris jusqu'ici, de réduire ce caractère inconstant et altier; mais lorsque j'arriverai, nous prendrons une méthode qui terminera toutes les difficultés, soit en rendant la plus petite de toutes, celle qui se croyait la première, soit en lui faisant voir que, pour ses œuvres, le Seigneur n'a besoin de personne, et que celle qui se croit nécessaire ou utile n'est bonne à rien. Le désir que j'ai de mettre la dernière main au travail que vous avez entrepris, m'a déterminé à ne pas m'arrêter à Lyon, afin d'être le plus tôt possible à Amiens... »

De retour au mois de novembre, le P. Varin ayant acquis la certitude que M[lle] Loquet ne pouvait pas trouver sa place dans la nouvelle Société, s'efforça de lui faire comprendre que sur elle Dieu avait d'autres desseins; elle prit enfin le parti de se retirer; son départ eut lieu le 3 décembre, fête de saint François Xavier, son patron. Toutefois, cette bonne demoiselle ne s'éloigna pas sans combats de la petite communauté, où elle n'avait recueilli que des marques d'estime et de soumission. Une inquiétude imaginaire la poursuivait; prenant pour de l'incapacité l'héroïque obéissance de ses Sœurs, elle n'en voyait aucune qui pût lui succéder. « Je ne sais vraiment, disait-elle à sa servante qui l'a répété depuis, je ne sais ce que va devenir la maison : la Sœur Grosier ne sait pas seulement faire sa chambre; la Sœur Deshayes trotte, trotte, et puis c'est tout; la Sœur Sophie ne sait pas dire deux... » Elle se résigna, revint ouvrir de nouveau à Paris un atelier de couture, et opéra le bien parmi les jeunes filles de la classe ouvrière. Les trois Sœurs qu'elle avait si peu connues et si bien exercées, lui conservèrent une sincère reconnaissance. « Elle nous a rendu de grands services, écrivait la Sœur Deshayes, en nous faisant vivre d'une vie d'enfance et de simplicité par laquelle nous nous tenions sous la main de Dieu, sans savoir de quel côté il nous conduisait.

Nous marchions, très heureuses dans notre captivité d'esprit, comme si nous n'avions jamais rien su ni rien vu. »

II. — LA SŒUR SOPHIE BARAT EST NOMMÉE SUPÉRIEURE.

Le jugement de Mme Louise Naudet sur les personnes et les choses ne s'accordait guère avec celui de Mlle Loquet; ainsi son œil scrutateur avait tout d'abord distingué la Sœur Sophie et apprécié ses éminentes qualités; elle voulut connaître les dispositions de la communauté, questionnant adroitement chacune sur celle-ci, sur celle-là, spécialement sur la jeune Sœur qu'elle avait en vue, et que Mlle Jugon lui avait également désignée comme la plus capable. Les témoignages recueillis ne laissèrent plus de doute : tous les cœurs étaient portés vers la Sœur Sophie, on ne tarissait pas sur ses talents et ses vertus. Mais elle, si modeste, si petite à ses yeux, était loin de soupçonner ce qui se préparait : toujours prête à prendre la dernière place, à s'effacer pour mettre ses Sœurs en lumière, elle continuait à vivre de cette vie de prière et d'union à son divin Maître, qui faisait ses délices. Mme Louise Naudet la voyant d'une santé frêle et délicate, crut que l'attention constante à la présence de Dieu causait ce dépérissement, et comme on l'avait fait autrefois pour saint Louis de Gonzague, elle la poursuivait impitoyablement sur ce point. Bien qu'elle-même passât de longues heures en oraison, elle diminuait, autant qu'il lui était possible, celles que la fervente Sœur avait coutume d'y consacrer, et lui faisait subir un véritable martyre, car l'union intime de son âme avec Notre-Seigneur ne lui offrait qu'un doux rafraîchissement.

Enfin arriva le jour où il fallut la préparer à l'épreuve la plus sensible qui pût lui être imposée. Mme Louise Naudet réunit la communauté : donnant un libre essor à l'ardeur de son zèle, elle parla avec tant de force et d'énergie du dévouement absolu qu'exige une vocation toute apostolique, qu'une vive émotion gagna son petit auditoire. Alors apostrophant avec véhémence la Sœur Sophie, elle lui reprocha ce qu'elle appelait sa trop

grande concentration, et ajouta qu'elle devait absolument *sortir d'elle-même.* L'humble Sœur se met à genoux et reçoit en silence l'admonition; puis avec un accent d'ineffable candeur, elle prend la parole : « Ma mère, dit-elle, est-ce que je ne pourrai plus y rentrer?... » On devine l'effet que produisit cette naïve demande : une hilarité générale mit fin à la conférence, et la jeune Sœur n'en devint que plus chère à celles qui bientôt allaient l'appeler leur mère (1).

Le P. Varin racontait ainsi ce qui se passa le lendemain : « Après la messe, je me fis accompagner du P. Roger, et je réunis les religieuses. Je les entretins quelques instants de Notre-Seigneur et leur dis ensuite que je croyais utile de les interroger, pour juger de leur aptitude à instruire la jeunesse. Je fis donc successivement à chacune diverses questions sur le catéchisme, à l'une sur les sacrements, à l'autre sur la grâce, et arrivé à la Sœur Sophie : à vous, lui dis-je, il faut, comme à la plus jeune, demander ce qu'il y a de plus facile. Pourquoi Dieu vous a-t-il créée et mise au monde? La réponse fut bientôt faite : C'est, dit-elle, pour le connaître, l'aimer et le servir. — Je poursuivis : Qu'est-ce que servir Dieu? — C'est faire sa sainte volonté... Elle allait en dire davantage, mais j'en avais assez; c'était là que je l'attendais. Je l'interrompis donc : servir Dieu, c'est faire sa volonté, dites-vous; vous voulez, j'espère, le servir? — Oui, mon père. — Eh bien, sa volonté est que vous soyez supérieure. A ces mots, frappée comme d'un coup de foudre, elle tomba sur ses deux genoux, fondit en larmes, supplia, mais nous fûmes inflexibles. Je laisse à penser ce qu'éprouva cette pauvre Mère; il faillit lui en coûter la vie, surtout lorsque plus tard elle fut élue supérieure générale. Pendant dix ans, elle n'a cessé de me demander grâce; pour le bonheur de ses filles, elle y a perdu son temps. »

S'entretenant du même sujet sur la fin de ses jours avec Mme de Saisseval, le vénérable Père, après avoir parlé de sa pre-

(1) *Notes* de la mère Deshayes.

mière entrevue avec M[lle] Barat, et du choix que le Cœur de Jésus en avait fait, disait encore : « Tout le monde sait le produit de cette semence..... on ne trouva jamais d'autre obstacle à combattre en la mère Barat que *son humilité*. Oh ! oui, oui, je puis le dire avec vérité, il a fallu lutter pendant dix ans : elle, pour s'opposer à prendre et à garder le gouvernement de la Société, et le pauvre serviteur, chargé de ces petits commencements, pour lui faire comprendre qu'elle le tenait de la volonté de Dieu. »

Cette nomination se fit le 21 décembre 1802, fête de saint Thomas, et ne rencontra que les oppositions de Sophie, qui venait de terminer sa vingt-troisième année. La première fois que la nouvelle supérieure réunit la communauté, elle s'exprima d'une manière si touchante et avec une si profonde humilité, que toutes en furent attendries; puis se prosternant à leurs pieds, elle les leur baisa, suivant cette leçon du divin Maître : « Que celui qui est le plus grand parmi vous, devienne comme le plus petit, et que celui qui tient le premier rang, devienne comme le serviteur (1). »

III. — LE P. VARIN SOUTIENT LA MÈRE BARAT DANS SES ÉPREUVES.

La mère Barat avait accepté sa charge, et pour affermir sa résignation, elle plaça tout d'abord en Dieu son unique confiance. Selon la conduite ordinaire de la Providence envers les instruments dont elle fait choix, cette confiance fut plus d'une fois mise à de rudes épreuves : aux difficultés inhérentes à la position s'ajoutèrent des maladies. Le P. Varin ne faillit point à sa mission; il ne cessa pas de soutenir et d'encourager la jeune supérieure. Dès le 21 janvier 1803, il lui écrivait : « J'espère que l'indisposition de quelques-unes de vos compagnes n'aura pas de suite... Du reste, en cela comme en tout, elles peuvent dire avec vous et moi : *In manu Domini sumus*. Souvenez-vous-en spécialement, vous, ma chère Sœur; souvenez-vous que vous

(1) Saint Luc, XXII, 26.

êtes dans la main de Dieu, et alors rien ne m'empêchera de vous dire : *Confortare et esto robustus* (1). — Sois fort et vaillant. — Voilà un solécisme, direz-vous, il faudrait dire *robusta;* mais c'est que je veux que vous ne soyez pas au féminin, et je vous dis : *Esto vir...* » Et le 31 du même mois : « Je n'ai pas besoin de vous dire si je prends un vif intérêt à l'épreuve où le Seigneur vous met... Il demande de vous une confiance plus qu'ordinaire. Vous savez déjà que nous-mêmes en avons besoin, puisque nous touchons au moment où l'on prononcera sur notre destinée. Mais souvenons-nous que dans ce monde nous n'avons qu'une seule prétention, celle de servir Dieu et d'accomplir en tout ses saintes volontés, c'est cette unique prétention qui nous remet entre les mains du divin Maître et qui nous assure son amitié, sa protection et une suite de biens intarissables. Ainsi donc voilà notre refrain : courage, confiance et abandon total entre les mains de Dieu. Si jamais il y eut une occasion plus belle de le glorifier, c'est celle où l'on doit espérer contre toute espérance. Ainsi *spes contra spem.* »

Mme Louise Naudet ne resta que peu de temps à Amiens; rappelée par sa sœur, elle voulut, avant son départ, faire prendre le costume adopté à Rome dans sa communauté; toutefois, la pauvreté de la maison ne permit pas de le porter habituellement. La cession de l'établissement de Mlle Devaux avait absorbé toutes les ressources; Mlle Deshayes aurait pu venir en aide, mais elle s'était réservé peu de chose, et comme à son entrée on allait au plus pressé, sans trop de calcul, la plupart de ses effets avaient été vendus à vil prix sans qu'elle y mît la moindre opposition. « Car, écrivait-elle, je me serais vendue moi-même et fait hacher en petits morceaux, pour cette chère Société à laquelle je n'avais à donner que mon amour. »

La mère Barat se plaisait à rappeler dans la suite le dénuement de ces premiers temps. « J'apportai en arrivant, disait-elle, environ six francs, reste de mon voyage. Nous étions sans soucis

(1) Josué, I, 6.

ni sollicitudes, heureuses des privations qui nous rappelaient notre divin Sauveur à Nazareth. Nous couchions toutes dans la même chambre, nos lits et une seule chaise en faisaient tout l'ameublement; d'ailleurs, l'espace n'eût pas permis d'en mettre davantage : quand chacune était à genoux le soir pour faire l'examen, les pieds se touchaient. Par déférence, nous laissions à la plus âgée, Mlle Deshayes, l'usage de cet unique siège, il fallait bien cependant s'en servir au besoin dans la journée; on oubliait souvent de le remettre à sa place, ce qui contrariait un un peu notre bonne Sœur, dont l'ordre et la symétrie étaient extrêmes. Elle imagina donc un jour d'attacher la chaise à son lit; cela nous divertit beaucoup; elle en eut au contraire un vif regret, et s'en accusa comme d'un acte de propriété qu'elle ne pouvait se pardonner. » Tout le reste était à l'avenant; plus d'une fois le bon P. Varin dut venir au secours de la communauté et fut toujours sa providence.

La mère Barat, dont l'excessive modestie avait donné lieu de croire qu'elle *ne savait pas dire deux*, ne tarda pas à montrer un rare talent d'administration. Son ingénieuse charité savait pourvoir au nécessaire, et comme elle était la première à s'oublier, se réservant ce qu'il y avait de moindre ou de plus grossier, nulle n'aurait eu l'idée d'exiger quelque préférence. Il en était de même pour l'exercice du dévouement. Malgré ses occupations et le mauvais état de sa santé, elle continuait à faire la classe aux élèves, et il fallut que le P. Varin l'obligeât par la lettre suivante à se faire remplacer :

« Lyon, 20 juin 1803. — Voici ce que je vous demande, *mais instamment :* c'est que, le plus tôt possible, dès le jour même où vous recevrez cette lettre, s'il se peut, vous soyez entièrement déchargée de toute classe aux pensionnaires de votre maison. Mlle A. Bardot ou Mlle de Cassini, à l'aide des leçons qu'elles reçoivent, pourraient vous suppléer; j'attache à cette demande une grande importance, et j'espère apprendre bientôt que vous avez trouvé le moyen de vous faire remplacer en cela... »

Un Père de la Foi, le P. Loriquet, s'était chargé de donner des

leçons aux maîtresses, et leur communiquait les fruits de son expérience dans l'art difficile de l'enseignement. Grâce à son zèle, les études furent aussi plus suivies, et plusieurs sujets se développèrent de manière à former à leur tour d'excellentes élèves.

Quant au P. Varin, sa correspondance avec la mère Barat devint fort active; ses lettres sont empreintes d'une paternelle sollicitude pour le bien de l'œuvre : tantôt il annonce des postulantes que lui et ses confrères ont pu recruter, tantôt il indique des mesures à prendre, des écueils à éviter; plus souvent encore il combat l'excessive humilité de la supérieure, sa trop grande méfiance d'elle-même, ou son attrait pour la mortification : il l'encourage surtout à porter le fardeau qui lui était imposé. C'est ainsi qu'il lui écrivait de Besançon le 27 juin : — « Que le bon Dieu vous éprouve, cela ne m'étonne pas, qu'il vous mette même dans l'impuissance absolue de continuer vos fonctions, cela ne m'étonnera pas non plus, mais que de cet état vous concluiez que vous n'étiez pas appelée à ce que vous avez fait jusqu'ici, c'est ce que je ne saurais vous passer, et je suis bien sûr que vous ne vous êtes pas arrêtée à cette idée. »

Il lui annonce ensuite plusieurs sujets qu'il doit examiner et l'engage à se ménager, car sa santé s'altérait chaque jour davantage. « Bientôt, ajoutait-il, je vous procurerai des moyens plus efficaces lors de l'arrivée de vos amies... » Il nommait ainsi des religieuses que l'on attendait de Rome, les circonstances politiques ne permettant pas de s'expliquer ouvertement. « Si vous étiez dans la nécessité de vous faire remplacer, que ce ne soit pas par Mme Baudemont, mais par Mme Capy; la Providence vous laissera au moins la force de la diriger; c'est la seule qui puisse en ce moment vous suppléer. » Puis vient un souvenir pour toutes : « Je suis éloigné d'elles, mais Dieu est là; ce Dieu qui les aime, qui les a appelées et qui déjà, dans bien des épreuves, leur a donné tant de marques de sa présence et de sa protection. Qu'elles s'abandonnent donc à lui, c'est leur père : il continuera à se servir des événements en apparence

les plus fâcheux, pour leur sanctification particulière et le bien de l'œuvre à laquelle elles travaillent. »

Le 10 juillet, le P. Varin envoie de Belley quelques paroles d'encouragement : « Dites à vos compagnes que je leur crie sans cesse, quoique de loin : Courage et confiance. Jésus-Christ, Fils de Dieu et Dieu lui-même, venant établir sa religion sur la terre, a voulu qu'elle fût soumise à toute sorte de contradictions ; vous savez par quelles épreuves, lui le premier et, après lui, ses disciples ont passé. Pourraient-elles donc se plaindre si l'œuvre à laquelle le Seigneur a bien voulu les appeler les exerce dans la patience? Encore une fois : *Courage et confiance!* du travail et de la peine en ce monde, l'éternité tout entière sera pour le repos. Au reste, je sais qu'elles ne s'épargnent pas, qu'elles se portent toutes au travail avec ardeur. »

Au milieu de nouvelles sollicitudes, la mère Barat recevait la lettre suivante, où éclatent si bien la foi vive et la charité de son guide.

« 6 août 1803. — Je ne dois pas me lasser de vous le dire, ma bien chère Sœur, et de me le dire à moi-même : attendons-nous à des contrariétés de toute espèce, mais sachons élever nos regards vers le ciel et en attirer la force et le courage dont nous avons besoin. Que notre cœur soit dans le ciel, tandis que notre misérable corps végétera et languira sur la terre. Attendez avec patience l'arrivée de vos amies, sans faire des efforts qui ruineraient votre santé ; portez doucement et avec une joyeuse confiance le fardeau qui vous est imposé : il n'est pas plus pesant qu'une croix, et sans croix peut-on vivre? Sans croix!... oh! non, ma chère Sœur, il nous en faut et Notre-Seigneur connaît celles qui nous conviennent. »

On reconnaît par quelques lignes du mois de juillet que l'humilité de la mère Barat ne nuisait pas à son énergie, lorsque les circonstances lui en faisaient un devoir. « J'applaudis de grand cœur aux opérations que vous avez faites, comme un bon chirurgien qui, pour guérir son malade, ne craint pas de couper quelque membre... Du reste, je vois avec un sensible

plaisir la force et la sainte liberté d'esprit que le bon Dieu vous donne; continuez d'en user, sans crainte d'entendre dire que vous êtes allée trop loin. » Nous aimons à citer ces extraits de correspondance, documents précieux de nos premières années. Bien des âmes pourront y trouver lumière et force; ces fragments montrent l'infatigable zèle du P. Varin, et retracent en même temps le tableau de l'œuvre, ses progrès, ses épreuves, désormais le partage de la mère Barat, sur qui nécessairement vont retomber toutes les difficultés.

La confiance des familles s'établissait de plus en plus, mais l'exiguïté de l'établissement ne permettait pas d'y répondre et d'admettre toutes les élèves qui se présentaient. On en était sans cesse aux expédients pour éviter des abus; la conscience délicate de la jeune supérieure lui faisait trouver dans cet état de choses matière à de continuelles inquiétudes. C'est dans ces conjonctures que le Père écrivait, le 6 septembre : « Que dirai-je de votre position et de celle de votre famille dans une pareille maison? Il y a en cela quelque chose de si extraordinaire, que certainement le bon Dieu a ses desseins, donnez-lui le temps de les manifester, et en attendant, souffrez patiemment et avec foi les incommodités d'un tel local. Quant aux inconvénients qui en résultent, diminuez-les autant que vous le pourrez par votre vigilance; le moment viendra ensuite où les brèches seront toutes réparées... »

Cependant le sceau de la croix s'imprimait plus profondément dans l'œuvre naissante : Mme Capy, dont les débuts avaient fait concevoir les meilleures espérances, était attaquée d'une fièvre cérébrale, et lorsque, à force de soins et de prières, on croyait avoir triomphé du mal, un état de démence, puis de folie, se déclara; la malade s'enfuit, courut à travers la ville; on dut songer à des mesures de prudence et la conduire dans une maison de santé. Il n'en fallait pas tant pour donner lieu à de malignes interprétations; des propos malveillants circulèrent dans le public; on accusa la direction que recevaient les religieuses; l'agitation était à son comble. Le P. Varin vint encore au secours de la supérieure; il lui écrivit, le 20 octobre, en apprenant ces tristes

détails : « Oh ! ma chère Sœur, je vous le dis aujourd'hui avec plus de confiance que jamais, le doigt de Dieu est marqué sur votre maison ; il est marqué par une longue suite d'épreuves et de croix ; donc il le sera bientôt par des bénédictions qui la feront prospérer. Confiance ! je vous le crie de toutes mes forces ; de la foi, mais une foi vive. Bientôt vous apprendrez par expérience à connaître le Seigneur. » Il annonçait en même temps l'arrivée prochaine de plusieurs postulantes et ajoutait : « Vous allez être puissamment aidée, mais non déchargée du fardeau qui vous pèse. Courage donc et ne pensez qu'à le porter généreusement. Souvenez-vous que Jésus-Christ est avec vous... N'est-il pas assez fort ? »

Le 4 novembre, il insistait de nouveau sur cette pensée : « Eh bien ! votre sacrifice est-il fait ? Dites-vous encore : Oh ! quel fardeau ? Du moins vous dites : Passe, si je le portais bien et sans faiblir. Mais, ma bonne Sœur, avez-vous oublié que Notre-Seigneur est tombé sous la croix, sans dire une seule fois qu'elle était trop pesante ; il est tombé, il s'est relevé, toujours sans se séparer de sa croix ; il est arrivé au terme, il est heureux : *et regni ejus non erit finis* (1) — et son règne n'aura point de fin. — Jésus-Christ est votre roi, votre époux, votre modèle. Vous êtes cependant mieux traitée que lui ; quand il est tombé sous le poids qui l'accablait, il n'a eu d'abord que les coups et les huées insultantes de ses ennemis ; il n'a été ensuite aidé à porter sa croix que par un homme qui le faisait peut-être de fort mauvaise grâce. Et vous, quand vous faiblissez, ce sont les saints, les anges, c'est Marie, la reine du ciel, c'est Jésus, votre Dieu, votre époux, qui accourent pour vous aider... Plaignez-vous maintenant... »

Un peu plus tard, il écrivait :

« 10 novembre 1803. — Je regarde comme une de mes plus précieuses occupations celle de vous aider à porter le fardeau qui vous est imposé. Je vous le répète, ô ma chère Sœur, avec un vif sentiment, le bon Dieu vous éprouve trop, vous et votre maison.

(1) S. Luc, I, 33.

pour que vous puissiez vous affliger; c'est, je puis le dire, dans l'excès des peines que l'on peut puiser une véritable assurance qu'on est regardé de Dieu avec amour. Depuis deux ans, à combien de différentes épreuves n'avez-vous pas été mise? Celle qui vous a été envoyée dans la personne de cette pauvre Capy n'est pas la moins sensible. Oh! souvenons-nous que ces temps d'épreuves, du reste si courts, sont trop précieux pour ne point en recueillir soigneusement tout le mérite. Glorifions Dieu alors, et nous ne pouvons le faire qu'en redoublant de confiance et d'amour. »

IV. — ACCROISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ.

Le divin Maître ménageait quelques consolations à sa fidèle servante; il conduisit près d'elle plusieurs âmes d'élite, destinées à partager ses travaux. De ce nombre furent Mlles du Terrail et de Charbonnel; le P. Varin les avait vues à leur passage à Lyon; leur extrême modestie ne lui permit pas de les connaître à fond; aussi ne les a-t-il guères flattées, quand il écrivait le 23 octobre 1803 :

« Vous trouverez, je crois, dans Mlle du Terrail, des talents pour l'enseignement et, je crois aussi, les dispositions intérieures propres à votre Institut; il ne lui manque qu'un peu plus de représentation. Dans la gêne où vous vous trouvez, vous pouvez, dès qu'elle aura fait sa retraite, la mettre à l'ouvrage. Que vous dirai-je ensuite de Mlle de Charbonnel, maintenant en route pour se réunir à vous, sinon que pour l'humilité, la docilité, c'est une enfant; mais que, comme Mlle du Terrail, elle manque d'une qualité nécessaire pour votre but, d'une éducation et d'un extérieur plus heureux. Que dirai-je encore? Sinon que je ne m'en rapporterai plus à d'autres. Ni l'une ni l'autre ne demeurait à Lyon; je m'en suis rapporté pour la première à M. Roger, pour la seconde à M. Lambert (1), qui les avaient vues et examinées;

(1) M. Lambert était Père de la Foi.

la confiance bien juste que j'ai en eux ne devait pas s'étendre à cette partie; enfin la chose est faite, et j'espère actuellement que le bon Dieu y suppléera. Il paraît que Mlle de Charbonnel a de la facilité pour l'histoire; exercez-la. D'un autre côté, je vous entends dire : Quelle tournure, quelle timidité, quel parler!... Cela est vrai; mais patience, nous ne nous en rapporterons plus à autrui. Une autre devait partir avec elle, singulièrement remarquable par la dignité de son extérieur; elle a voulu consulter un directeur extraordinaire, et tout a été fini : il faut six mois pour examiner... »

Le Père parle ensuite des fruits nombreux produits par des retraites et des missions, et il observe : « Il n'y a que vous, ma bonne Sœur, qui êtes obligée de payer cher les succès que vous obtenez; patience, si actuellement vous semez avec larmes et avec un travail pénible, bientôt vous moissonnerez avec joie. *Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent.* Encouragez vos compagnes; elles partagent vos peines, elles partageront dans la suite vos consolations. »

Si le P. Varin entrait dans ces détails à l'égard des postulantes qu'il annonçait, c'est qu'il voulait prévenir l'impression de leur première entrevue avec la mère Barat. Il connaissait la sûreté de son coup d'œil, et avait expérimenté qu'elle était bon juge dans le choix des sujets. Il lui avait un jour présenté une personne, que, par charité sans doute, il tenait à faire recevoir, bien qu'elle fût dépourvue d'intelligence. La supérieure avait été frappée de cette incapacité, elle se récria, ce fut en vain; le Père la trouvant trop difficile, lui reprochait de se laisser influencer dans cette circonstance par des vues humaines. « Eh bien! répondit la mère Barat, dont l'esprit n'était jamais à court, puisque vous le désirez, mon Père, nous la recevrons, car, au fait, nous sommes neuf, et pour faire dix, il faut nécessairement un *zéro.* » En racontant ce trait, dont elle tirait parti pour s'humilier, elle ajoutait : « J'eus une bonne admonition, et *la postulante* pour ma pénitence; mais elle ne put pas rester et se retira d'elle-même; le P. Varin finit par convenir qu'avec

la nature de nos œuvres, il fallait pourtant que les sujets ne fussent pas complètements nuls. »

Mlles du Terrail et de Charbonnel n'étaient assurément pas dans cette dernière catégorie; si au premier abord rien ne prévenait en leur faveur, elles avaient des qualités réelles et précieuses. Élevée à Saint-Cyr, Mlle du Terrail descendait du chevalier sans peur et sans reproche; unique rejeton de sa famille, elle avait consacré sa vie aux bonnes œuvres, auprès d'une tante qui lui laissait toute liberté de suivre sa piété et son zèle pour le salut des âmes. Mlle Catherine de Charbonnel de Jussac, née à Monistrol (Haute-Loire), le 7 novembre 1774, appartenait à cette ancienne noblesse du Velay, où la simplicité des mœurs patriarcales s'alliait à la grandeur, et conservait la pureté de la foi. La plupart de ses parents avaient péri victimes de leur dévouement au roi ou de leur attachement à la religion; Catherine, malgré son extrême timidité, avait montré dans ces douloureuses épreuves un courage et une vertu héroïques. Si les qualités extérieures lui manquaient, son esprit se distinguait par les connaissances les plus sérieuses et les plus variées; les sentiments élevés, l'exquise délicatesse qu'elle devait à sa naissance, achevaient de la rendre propre au but de la Société, mais un défaut de langue et une excessive modestie pouvaient la faire juger toute autre qu'elle n'était. On l'admit à l'essai; son mérite ne tarda pas à être reconnu, aussi la verra-t-on plus tard remplir les premières charges de la congrégation. Dans le même temps arrivèrent de Rome, Mme Copina, religieuse italienne, envoyée par Mme Léopoldine Naudet, et Mme Octavie Bailly; celle-ci trouva peu après l'occasion favorable de suivre sa première inclination, et elle partit l'année suivante pour entrer au Carmel (1).

Les nouvelles venues s'étaient heureusement accoutumées

(1) Mme Octavie Bailly avait trente-six ans quand elle se fit Carmélite, sous le nom de Sœur Béatrix de la Conception. Elle mourut à Paris, au monastère de la rue d'Enfer, le 22 août 1825, à l'âge de cinquante-six ans, après vingt années de profession religieuse.

aux privations, car si leur concours allégeait la part de travail que chacune avait dû porter jusque-là, l'augmentation du personnel dans une maison où l'on était déjà fort à l'étroit, mettait tout le monde beaucoup plus à la gêne. On parvint, non sans peine, à contraindre la supérieure à quitter la chambre commune et à coucher dans un cabinet, où du moins elle était seule. « Je me consolai de cette distinction, disait-elle, par la pensée que le soir je pourrais me reposer avec Notre-Seigneur, après les incessantes occupations qui souvent ne me permettaient pas de vaquer à la prière comme je l'aurais désiré ; mais la mère Deshayes, chargée de veiller au soin des santés, me poursuivait dans ma retraite pour me faire mettre au lit. Un jour, j'aperçois à la porte un mauvais petit crochet, et je m'enferme. Bientôt l'infirmière fait de vains efforts pour ouvrir ; je reste inflexible, et elle s'en va tristement, tandis que j'étais tout heureuse de ma découverte. Enhardie par la réussite, je recommence le lendemain, et me voilà réparant le temps perdu, quand tout à coup un léger bruit se fait entendre, et d'un bond, la mère Deshayes arrive triomphante auprès de moi. A l'aide d'une baguette, elle avait fait sauter le fameux crochet ; j'étais vaincue, je dus obéir. C'étaient là nos grandes affaires, nous n'avions jamais d'autres discussions. » La charitable infirmière agissait ainsi pour accomplir un impérieux devoir, car depuis sa nomination à la charge de supérieure, la mère Barat ne dormait pas, ne mangeait plus. Bientôt un nouveau sujet d'inquiétudes s'ajoutait aux justes craintes que l'on ressentait déjà pour une santé désormais particulièrement chère à la communauté.

CHAPITRE VI

Nouvelle épreuve. — Cessation de tous rapports avec les Dilette de Rome. — L'établissement est transféré à l'Oratoire. — Le P. Varin propose une fondation à Grenoble.

1803-1804.

I. — NOUVELLE ÉPREUVE.

Tandis que la Société naissante se fortifiait sous le gouvernement sage et maternel de la jeune supérieure, celle-ci portait en secret une douloureuse croix. Atteinte depuis quelque temps d'un cancer, elle s'était offerte à Dieu, acceptant avec abandon toutes les souffrances de cette cruelle maladie. Elle envisageait d'ailleurs la mort avec joie, se considérant toujours comme un obstacle au bien de l'œuvre qui lui était confiée. Si le Seigneur eut pour agréable ce sacrifice, il n'en voulut pas la consommation, aussi permit-il que le mal vînt à la connaissance de l'infirmière. La mère Deshayes avertit le P. Varin, qui seul pouvait, par son autorité, triompher des répugnances de la mère Barat, et la faire sortir du silence absolu qu'une extrême réserve lui imposait. Le Père se hâta de combattre cette dangereuse illusion : de Tours où il était alors retenu, il écrivit à la malade, lui enjoignant de se mettre sous l'obéissance de l'infirmière, dût-elle même faire le voyage de Paris pour consulter les Sœurs de Charité, fort expérimentées pour *ces sortes de traitements*. Dans sa réponse, la mère Barat éluda la question et appela l'attention du P. Varin sur divers points qu'elle savait l'intéresser vivement ; mais il ne prit pas le change et lui envoya bientôt les lignes suivantes :

« Tours, 6 mars 1804. — Je viens de lire votre lettre du 2, vous êtes aussi adroite que la Samaritaine qui changea si bien la conversation que Notre-Seigneur avait commencée sur son chapitre. J'espère que désormais vous serez plus raisonnable, et que vous vous prêterez sans réclamation à tout ce que la raison et la religion exigeront de vous pour le soin de votre santé. Vous connaissez de réputation M. Lambert pour un homme sage et éclairé; quand je lui eus exposé vos contradictions, il s'écria : « Est-ce donc là la vertu des Dames de la Foi? Est-ce là leur « esprit? Oh! que cela me donne, ajouta-t-il, une pauvre idée de « leur maison! » M. Thomas, aussi éclairé que pieux, pensait de même. Je ne vous parle pas du bon P. Gloriot, qui ne pouvait pas revenir de son étonnement. Il est certain que la théologie et la raison vous condamnent; il est certain encore que votre obstination m'a singulièrement affligé. Mais j'oublie tout et vous pardonne volontiers, à condition que vous ferez absolument ce que Mme Deshayes, d'après le conseil de M. Bruson (1), vous prescrira par rapport au médecin. Ainsi oublions et vos fautes passées et mon petit ressentiment... Croyez que je suis tout vôtre en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que je ne le serai jamais plus que lorsque je vous gronderai davantage; mais pour cela ferez-vous en sorte d'être grondée? *Absit*, — gardez-vous-en bien, — dit saint Paul. »

De tels arguments ne permettaient pas de réplique : la mère Barat désira consacrer quelques jours à la solitude et à la prière, et le voyage de Paris fut décidé. Le P. Varin ne tarda pas à l'en féliciter.

« Tours, 10 mars 1804. — M. Leblanc m'a annoncé que vous alliez partir pour Paris. Dieu soit loué! Si cette démarche est un des fruits de votre retraite, je dirai que vous n'y avez pas perdu votre temps. Voilà le courage que je demandais pour vous, le courage de supporter non les épreuves de votre choix, mais celles du choix de Dieu. »

(1) Le P. Bruson était supérieur du collège des Pères de la Foi.

Le bon Père suit la malade à sa nouvelle destination et la soutient par ses encouragements :

« Tours, 13 mars 1804. — Si vous êtes à Paris, c'est donc une preuve que vous n'êtes pas une sainte à miracles; mais je n'en croirai pas moins à la puissance qui opère les miracles quand il lui plaît. Je n'en croirai pas moins non plus à votre sainteté si, devenue docile et simple comme une enfant, vous agissez en tout selon les lumières de ceux qui vous conduisent, si votre obéissance est facile comme celle d'un enfant, et non forcée comme celle d'une victime qui se laisse conduire à la mort. »

Le traitement prescrit exigeant une prolongation de séjour, la mère Deshayes dut retourner à Amiens, chargeant la Sœur Marguerite, l'ancienne bonne dont il a été déjà parlé, des soins nécessaires à la mère Barat. Celle-ci se soumit, mais non sans regrets, ainsi qu'on le voit par ce billet à son infirmière : « Est-ce donc ainsi qu'une religieuse doit voyager : la bourse bien garnie et de quoi se fournir toutes ses commodités? Voiture s'il faut sortir, douceurs s'il faut manger : voilà comme Marguerite me traite. Aussi je fais ce que je puis pour ne pas sortir et je voudrais bien, à plus forte raison, me passer de manger. J'espère que vous n'allez pas me taxer d'avarice; au reste, c'est votre affaire si vous jugez mal votre prochain. Je change de maison, mais je vois que je ne puis espérer de changement dans le régime. Ne viendra-t-il pas un temps, au moins un peu avant ma mort, où l'on devra me laisser diminuer mon purgatoire? Encore si je devais le faire seule! Ne craignez-vous pas d'y participer? Enfin, c'est pour une bonne intention, Dieu veuille nous le pardonner à toutes! »

Une autre fois, elle se plaignait de ne pouvoir pas vivre dans une profonde solitude, la bienséance et la charité lui imposant des devoirs envers la personne amie chez qui elle logeait. « Je m'ennuie complètement, écrivait-elle, c'est-à-dire lorsque je ne suis pas dans ma chambre; c'est à un tel point que, par moment, je suis comme ivre, ne sachant ni ce que je fais, ni ce que je dis. C'est une bonne raison pour sortir de la chambre de Mme B. : un

tour dans la mienne, tout cela s'évanouit et je respire... Vous avez bien dit que vous m'avez laissée seule; mais non, je ne suis pas seule, j'ai heureusement Notre-Seigneur; il ne faut rien moins que lui pour me faire faire bonne contenance à tout ce monde, car cette chère dame a toujours la fureur de vouloir que je voie sa famille, et il me semble qu'elle est aussi nombreuse que celle de Jacob. Je n'en verrai jamais la fin. »

Elle laissait ensuite entrevoir son intime conviction qu'instrument désormais inutile, elle serait bientôt brisée par la mort, puis elle ajoutait : « Eh! qui sommes-nous pour penser que Dieu ait besoin de nos personnes pour faire marcher son œuvre; ne peut-il donc pas, des pierres mêmes, susciter des enfants à Abraham! » Le divin Maître voulait au contraire se servir de son humble épouse; il bénit les remèdes, et s'il fit attendre l'entière guérison, ce fut sans doute pour qu'on ne pût l'attribuer qu'à lui seul.

Pendant ce séjour dans la capitale, cette âme, constamment soumise à la volonté de Dieu, donna une nouvelle preuve de l'abandon avec lequel elle remettait entre ses mains les intérêts de l'œuvre qui lui était confiée. Il semblait utile d'établir à Paris une maison, et on eut un instant l'espoir de voir ce projet réalisé par l'acquisition de l'Abbaye-aux-Bois; une personne amie avait déjà prêté son concours, mais une circonstance inattendue fit passer cette propriété en d'autres mains. Voici comment la mère Barat annonça cette déception à la mère Deshayes : « Les visites se multiplient! quel Paris! que je le crains, mais la bonne, l'aimable Providence y mettra ordre. Je crois que notre pauvre Abbaye-aux-Bois va nous échapper; dans quelques heures la chose sera décidée... Cette nouvelle disposition mettra du changement dans nos projets. Dieu sait mieux que nous ce qui convient, je suis bien tranquille, quoique j'eusse vu avec satisfaction cette maison s'élever dans la capitale. Notre bonne dame B. n'est pas si indifférente; il faut qu'elle prenne beaucoup sur elle-même, son caractère est si actif; aussi aura-t-elle du mérite que nous, pauvres pierres, n'acquerrons pas. Nous allons perdre

notre crédit dans cette grande ville, et Dieu sait tout ce que l'on dit; mais qu'est-ce que cela fait à des pierres? on perdra donc bien son temps. » Et dans une autre lettre, elle dit : « Vous aurez lieu d'admirer la conduite de la Providence à notre égard : elle vient encore de se prononcer pour notre plus grand avantage, quoique d'une manière qui ne paraît pas agréable. L'affaire de l'Abbaye-aux-Bois est tout à fait terminée. » Rien ne la retenant plus à Paris, elle put aller reprendre le gouvernement de la maison d'Amiens; sa présence y était doublement nécessaire, à raison des circonstances graves qui changèrent la position de la nouvelle Société.

II. — CESSATION DE TOUS RAPPORTS AVEC LES DILETTE.

Dès son voyage à Rome en 1802, le P. Varin avait conçu des doutes sur les intentions du P. Paccanari et même sur sa conduite; ces doutes firent place, l'année suivante, à la certitude; le P. de Rozaven ayant constaté la vérité des charges qui pesaient sur le fondateur des Pères de la Foi, les anciens Pères du Sacré-Cœur rompirent tout à fait avec lui. Ceux qui résidaient en Angleterre et avaient pour supérieur le P. de Rozaven, allèrent s'unir à la Compagnie de Jésus en Russie, mais le cardinal Spina, légat du Saint-Siège en France, ne crut pas que le P. Varin et ses compagnons dussent suivre cet exemple. S'expatrier, c'était priver la religion d'un puissant secours : le clergé, très peu nombreux alors, avait besoin de ces auxiliaires dévoués, dont le zèle, s'exerçant surtout de ville en ville par les missions et autres œuvres, produisait les meilleurs fruits. Dans l'intérêt de l'Eglise, le cardinal conseilla au P. Varin d'attendre que les Jésuites fussent rétablis en France, et de continuer à servir la religion comme il l'avait fait jusque-là. Il le délia lui et les siens de toute dépendance de Paccanari. Sans reprendre leur ancien nom, ce qui eût été imprudent à cette époque, les Pères de la Foi reconnurent pour leur supérieur général le P. Varin, et redevinrent

ce qu'ils avaient été en Allemagne au berceau de l'œuvre. La séparation fut consommée le 21 juin 1804.

La décision du cardinal légat, ratifiée par Pie VII, lors de son voyage à Paris, fut un bienfait pour la petite communauté d'Amiens, car si le P. Varin l'avait abandonnée en passant à l'étranger, elle eût été probablement entraînée dans la ruine des *Dilette*. La direction donnée à celles-ci n'était nullement conforme au plan du P. de Tournély, et si, après le départ de l'archiduchesse Marie-Anne, Mme Léopoldine Naudet fonda à Vérone un monastère cloîtré que le Saint-Siège approuva, ce fut un établissement tout à fait distinct du premier.

A dater de ce moment, le P. Varin fut considéré comme supérieur de la Société naissante du Sacré-Cœur, sans préjudice de l'Ordinaire. Il continua donc à aider de ses conseils la mère Barat, à fortifier et à développer en elle cet amour pour le divin Cœur de Jésus, ce zèle ardent pour sa gloire, en un mot, cet esprit d'immolation, puisé aux sources divines, que la fondatrice, à son tour, devait communiquer pendant tant d'années à celles qui se rangeraient sous sa conduite.

III. — L'ÉTABLISSEMENT EST TRANSFÉRÉ A L'ORATOIRE.

Dieu n'avait pas cessé de bénir les travaux de ses nouvelles servantes, mais leur position devenait intolérable dans la maison qu'elles habitaient, et toutes les démarches que l'on avait faites pour s'en procurer une autre, étaient demeurées sans résultat. Outre les promenades fréquentes à la campagne, que la santé des élèves rendait indispensables, il fallait encore, à défaut de chapelle, aller à la paroisse ou dans quelque oratoire voisin. On n'avait aucun espoir de voir cesser cet état de choses, lorsque des raisons de prudence obligèrent les Pères de la Foi à transférer au faubourg Noyon, leur collège de la rue de l'Oratoire : l'établissement qu'ils abandonnaient put alors être loué par la mère Barat : on y trouva un local plus vaste et mieux distribué,

une chapelle et un jardin qui firent disparaître les graves inconvénients qu'il avait fallu jusque-là se résigner à subir.

Plusieurs sujets vinrent accroître la communauté : nous signalerons M[lle] Félicité Desmarquest, que sa vertu et son jugement appelèrent bientôt aux charges de confiance; M[lle] Henriette Ducis, nièce du poète de ce nom, qui, par son activité et son dévouement sans bornes, rendit aussi de grands services à la Société.

Les réparations nécessaires ayant été faites à la maison de l'Oratoire, on s'y installa le 29 septembre 1804, fête de l'archange saint Michel, que la mère Barat honora toujours comme un des principaux protecteurs de l'œuvre. Cette prise de possession du lieu qu'avaient habité les Pères de la Foi, donna occasion au public d'appeler les religieuses *Dames de la Foi*. Les images du Sacré-Cœur de Jésus, très répandues parmi les personnes pieuses, étaient alors regardées comme un signe anti-révolutionnaire, aussi conserva-t-on, dans le secret intime de l'âme, le vrai titre adopté, dès le principe, par la consécration à ce divin Cœur, et qui répondait au vœu du P. de Tournély. Un peu plus tard, lorsque les Pères de la Foi devinrent plus suspects encore au gouvernement, on crut devoir prendre provisoirement le nom de *Dames de l'Instruction chrétienne*.

Dans la nouvelle résidence, la mère Barat put vraiment se montrer à la hauteur de sa mission. Rien n'échappait à sa vigilance, et sa prodigieuse activité lui rendait possible un travail que nulle autre n'aurait pu supporter. Les nombreux détails de l'administration ne lui firent pas interrompre les soins que réclamait le bien des élèves; nous avons entendu plusieurs de celles qui alors ont été l'objet de sa sollicitude; elles sont unanimes dans leurs témoignages de reconnaissance et de vénération. Son affabilité gagnait leurs cœurs; elle captivait leur attention par les agréments de son esprit, et sa douce fermeté les maintenait dans la dépendance et l'observation du règlement. Mais surtout sa piété, sa vertu, lui donnaient un ascendant auquel on ne pouvait résister. « Sortie à treize ans du Sacré-

Cœur, écrivait dernièrement une excellente douairière, Mme la baronne d'Olislagers, le souvenir de Mme Barat est demeuré vivant en moi, comme si je venais de la quitter. Il me semble encore voir ses yeux brillant d'une flamme céleste, entendre ses paroles brèves sans sécheresse, et, au contraire, si touchantes, si émouvantes quand elle nous entretenait du royaume de Dieu, et relevait avec bonheur quelques passages de pieux cantiques. Je n'ai jamais oublié la douce expression avec laquelle cette sainte Mère nous disait : « Mes enfants, chantez-moi le cantique « que je chéris si particulièrement, *Qu'ils sont aimés, grand Dieu,* « *tes tabernacles!...* » Quelle sérénité dans son regard! Quelle humilité dans son maintien et ses discours! Quelle indulgence lorsque nous étions en défaut! Un jour que je flânais dans la cour, je fus toute confuse de la rencontrer, me voyant prise en flagrant délit. Mon étonnement fut à son comble quand je la vis m'accoster avec bonté et me faire les plus bienveillants éloges sur mes succès dans les études : cette ingénieuse charité me pénétra d'une vive reconnaissance. »

S'agissait-il de reprendre, de rappeler au devoir, la supérieure le faisait avec adresse et guérissait sans blesser. Une des enfants qui se trouvait déjà au pensionnat en 1802, se citait elle-même en exemple : « J'étais placée, à l'instruction, auprès de Mme Sophie, que j'aimais entre toutes nos maîtresses; glissant furtivement ma main dans sa poche, j'en retirai tout doucement un petit livre intitulé : *Pensées chrétiennes*. Je l'ouvre, j'en lis quelques lignes et je me hâte de le remettre, toute fière de mon habileté, car cette bonne Mère n'avait pas fait le plus léger mouvement. Elle continua ce qu'elle nous expliquait; puis, amenant le sujet à ses fins, elle parla de l'espièglerie de certaines petites filles : « Il y en a même, dit-elle, qui, pendant l'instruction, met- « tent la main dans la poche de leur maîtresse, y prennent un « livre et l'y remettent croyant qu'on ne s'en est pas aperçu. »

« Je reçus la leçon, ajoutait la coupable, et l'effet que produisit en moi cette parfaite possession de soi-même, à vingt-trois ans, ne s'est pas effacé de ma mémoire. »

Un vieillard octogénaire rappelait aussi avec émotion comment il avait maintes fois éprouvé l'excessive bonté de Mme Sophie. Resté, à quatorze ans, orphelin de père et de mère, il avait mis au pensionnat sa jeune sœur qu'il chérissait tendrement. Quand on allait à la promenade, il tâchait de se trouver sur le passage, s'approchait de la maîtresse : « Madame, lui disait-il, d'un air suppliant, donnez-moi ma petite sœur. » Il n'en fallait pas tant pour toucher le cœur de la compatissante Mère ; elle lui recommandait seulement de ne point s'éloigner : fidèles à la prescription, le frère et la sœur cheminaient tranquillement ensemble, goûtant la joie de leur réunion et bénissant celle qui la leur procurait.

Des familles distinguées s'étaient empressées de confier leurs filles aux nouvelles institutrices, la princesse Amélie de Berghes fut une de celles qui reçurent les soins de la mère Barat. Quoiqu'elle n'eût que onze ou douze ans, l'enfant était frappée des rares qualités de sa maîtresse, tandis que la princesse sa mère s'étonnait de trouver, dans ses rapports avec une si jeune religieuse, ce tact et cette habitude des convenances qu'une longue expérience du monde ne donne pas toujours. Dirigée par l'Esprit de Dieu, la mère Barat se faisait toute à tous ; et selon les personnes, elle savait allier dans ses relations si diverses, la dignité et la politesse, ou la bienveillance et la simplicité. Aussi les parents d'une condition inférieure n'étaient pas moins satisfaits que les autres de sa manière d'agir. Il se trouvait au pensionnat des filles de riches propriétaires que venaient voir de bons fermiers ; l'un de ceux-ci, ne sachant comment exprimer son admiration, disait dans son naïf langage : « Vraiment, Mme Barat est une femme incomparable, elle sait le diable, elle sait tout !... »

Le vénérable M. Hanicle, mort en 1869, curé de Saint-Séverin, nous racontait que sa mère l'ayant conduit à Amiens pour y faire son éducation, alla voir Mme Sophie, qu'elle avait connue à Paris. En s'éloignant, elle dit à son fils : « Vois-tu cette petite personne, elle a de l'esprit jusqu'au bout des ongles. » Et, portant la main à sa tête : « Elle en a une fameuse ! ajouta-t-elle ;

il y a plus de savoir dans son petit doigt que dans la tête de bien d'autres. »

Sous une telle supérieure, la communauté croissait dans la pratique des plus solides vertus : unis par les liens d'une tendre charité, tous les membres rivalisaient de zèle et de fidélité dans l'accomplissement de leurs devoirs, portant avec une sainte allégresse le joug de l'obéissance à la règle et à une autorité qui n'était que l'expression sensible de la volonté de Jésus lui-même. Le divin Maître devait se complaire en ces âmes généreuses, aussi allait-il, en dilatant son œuvre, leur prouver qu'il bénissait leurs efforts et leur dévouement.

IV. — LE P. VARIN PROPOSE UNE FONDATION A GRENOBLE.

Dès les premiers jours d'août, le P. Varin avait déjà fait pressentir par les lignes suivantes, qu'il s'occupait d'une fondation :

« Lyon, 6 août 1804. — J'ai fait pour vous dans mon voyage une belle acquisition, mais qui demanderait votre présence, voilà le difficile : que ne pouvez-vous vous mettre en quatre... »

Le 12, il écrivait encore :

« Je vous donnerai, par rapport à votre famille, des nouvelles intéressantes; mais vous vous écrierez : Eh! mon Dieu, comment faire? On a déjà tant de peine à faire aller un petit ménage! *Modicæ fidei quare dubitasti* (1)? — Ame de peu de foi, pourquoi doutez-vous? — Il ne s'agit pas encore de vous mettre en quatre, mais en deux. Devinez... D'un autre côté, vous valez si peu, prise tout entière, que sera-ce de chaque moitié? Notre-Seigneur se chargera de donner à l'une et à l'autre la valeur nécessaire, ayez confiance. »

Deux personnes pieuses, Mmes Duchesne et Rivet, dont nous parlerons bientôt, demandaient, en effet, à être reçues au Sacré-Cœur, et offraient en même temps l'ancien couvent de la Visitation qu'elles habitaient à Grenoble. Le P. Varin consultait le

(1) S. Matth., XIV, 31.

Seigneur pour connaître ses desseins à ce sujet. « Priez bien le bon Dieu qu'il daigne nous éclairer sur votre départ, mandait-il de Paris le 6 octobre, car je prévois tant d'inconvénients qui peuvent en résulter, que je ne vois d'autre moyen que d'en rendre Dieu responsable, et pour cela il faut bien s'assurer qu'il le veut. Priez donc et faites prier. Du reste, soutenez-vous par une vive confiance, et jetez-vous à corps perdu dans un saint abandon entre les mains de Notre-Seigneur Jésus-Christ. J'écris aujourd'hui à Mlle Duchesne. Sa lettre m'a fait bien plaisir. Oh! je suis bien trompé s'il n'y a pas en elle une âme grande et généreuse... Vous direz en la voyant : *En voilà une!...* » Et le 21, il ajoutait : « En voyant la force de corps et d'âme que Dieu vous donne, je dis qu'il est bon, et que l'on doit espérer qu'après les peines viendront les consolations. Je crois pouvoir partir dans huit jours... »

Il arriva peu après, réunit la communauté et exposa le projet; mais on ne voyait pas le moyen d'en venir à l'exécution, le nombre des sujets suffisait à peine pour la maison : « Vous pourriez, dit-il, en détacher deux ou trois; et arrêtant les yeux sur la mère Barat, vous, par exemple, puis cette novice », et il désigna la sœur Debrosse, qui se disposait à prononcer ses vœux; une Sœur coadjutrice devait, selon lui, compléter la colonie. L'étonnement se peignait sur les physionomies, aussi le Père se hâta-t-il d'ajouter : « Vous trouverez là quelques personnes, mais une surtout... alors même qu'elle serait seule et au bout du monde, vous devriez aller la chercher. » Puis il s'étendit sur le caractère et les vertus de Mlle Duchesne. La parole éloquente du révérend Père, l'accent de conviction avec lequel il s'exprimait, ne laissèrent aucun doute sur la volonté de Dieu; toutes l'acceptèrent avec courage, et la mère Barat s'empressa de répondre aux vifs désirs que ses futures filles manifestaient de se ranger sous sa conduite. Avant de s'éloigner, elle reçut les vœux de Mmes de Charbonnel, du Terrail et Debrosse. Le 21 novembre, jour déjà mémorable, se fit cette cérémonie, la première qui eut lieu dans la chapelle de l'Oratoire : le lendemain, la Mère

partit, après avoir nommé Mme Baudemont supérieure, et pourvu aux autres charges de la maison.

Nous l'avons entendue raconter cette séparation, si pénible à une famille dont elle était appréciée et chérie : « Je fus choisie, disait-elle, parce que j'étais celle dont on pouvait plus facilement se passer. » Et comme un sourire d'incrédulité accueillait ces mots : « Mais oui, — reprit-elle avec un accent de persuasion capable d'en imposer, car on venait précisément de me remplacer à la classe, parce que j'avais été malade (1)... » C'est ainsi qu'elle s'ignora toujours et qu'elle était ingénieuse à s'amoindrir aux yeux des autres.

(1) Récréation à la maison mère, en 1864.

CHAPITRE VII

Mme Duchesne et le monastère de Sainte-Marie-d'en-Haut, à Grenoble. — Arrivée de la mère Barat. — Sagesse et maturité dont elle fait preuve dans cette première fondation.

1804-1805.

I. — Mme DUCHESNE ET LE MONASTÈRE DE SAINTE-MARIE-D'EN-HAUT.

La mère Barat allait trouver dans l'ancienne capitale du Dauphiné, celle que le P. Varin lui avait fait connaître, et que le Seigneur lui réservait pour ouvrir dans cette ville un asile au Sacré-Cœur. Philippine Duchesne était née à Grenoble, le 29 août 1769, de parents aussi recommandables par leurs vertus que par leur position sociale. Les heureuses dispositions qu'elle montra dès son bas âge pour la piété, se développèrent d'abord par les soins d'une mère chrétienne, puis sous la direction des filles de Saint-François de Sales, au couvent de Sainte-Marie-d'en-Haut (1), où elle entra à l'âge de douze ans. Douée d'une âme fortement trempée, d'une intelligence supérieure, d'un cœur noble et généreux, elle se livra tout entière aux douces influences qui l'environnaient, aussi s'approcha-t-elle pour la première fois de la table sainte avec une ferveur qui lui attira des grâces de prédilection. Sa famille l'ayant rappelée à quatorze ans, elle sut résister aux séductions du monde, et s'y distingua par sa vertu, par sa fidélité au devoir.

Des maîtres habiles complétèrent son instruction : la musique, le dessin, l'étude des langues étrangères, ajoutèrent aux agré-

(1) Ce monastère avait été fondé par sainte Jeanne de Chantal, le 8 avril 1618.

ments de son esprit; celle du latin eut pour elle un charme tout particulier; elle s'y appliquait surtout en vue de l'état qu'elle comptait embrasser, car son inclination pour la vie religieuse s'affermissait de jour en jour. Le mariage d'une de ses sœurs lui fournit l'occasion de communiquer ses projets à ses parents; ils résistèrent d'abord et lui fixèrent l'âge de vingt-cinq ans pour donner leur consentement, mais ils ne tardèrent pas à se convaincre que rien ne saurait triompher d'une aussi énergique volonté, et cédèrent enfin aux pressantes sollicitations de leur fille, à condition toutefois qu'elle ne prononcerait pas de vœux. Il leur était facile de prévoir qu'une révolution ne tarderait pas à la ramener au foyer paternel. Philippine entra donc à Sainte-Marie-d'en-Haut; après un noviciat de quatre ans et demi, l'orage éclatant, il lui fallut quitter ce saint asile où, à deux époques différentes, elle avait goûté les charmes de la solitude : « Chère Sion, disait-elle souvent dans l'excès de sa douleur, ne te reverrai-je jamais? Ne briserez-vous pas, Seigneur, les liens qui me retiennent parmi les habitants de Cédar? » Elle aurait voulu s'expatrier pour retrouver les pures joies de sa première vie, ou se vouer à la conversion des sauvages, pensée qui, dès l'âge de huit ans, s'était présentée à son esprit. Comme elle rencontrait dans son père une invincible opposition, on la vit consacrer son zèle à secourir les malheureux, puis, pendant les jours de terreur qui bouleversèrent la France, affronter les dangers, pénétrer dans les plus obscurs cachots, visiter les prêtres et autres victimes de la rage révolutionnaire, alléger leurs souffrances, et tendre à tous une main charitable.

Nous n'essayerons pas de retracer ici les perplexités de Mlle Duchesne pendant les années qu'elle appelait le temps de son exil, et ses pérégrinations avec sa famille, car, dit-elle, dans les notes écrites de sa main : « Je changeai plusieurs fois de lieu et de société, mais jamais je ne perdis ma haute espérance; le monde fut toujours pour moi un pays étranger, et Sion, ma patrie, demeura l'objet de mes projets les plus chers. Cette habitation après laquelle je soupirais, était le sanctuaire de la reli-

gion, et quoiqu'une inclination très douce me portât vers celle qui m'avait vue naître à la piété, dès le moment qui nous dispersa, plusieurs Ordres et plusieurs pays fixèrent mes pensées et furent l'objet de mes prières pour connaître les desseins de Dieu. » Ce divin Maître ne fut pas sourd à ses supplications; par un enchaînement de circonstances providentielles et une suite de pénibles épreuves, il la conduisit au terme désiré. La mort de sa mère et le séjour que son père dut faire à Paris, l'ayant laissée maîtresse de ses actions, elle se rendit, le 3 mai 1800, au tombeau de saint François Régis; la dévotion de ce saint était populaire dans la Drôme, où elle habitait depuis quelque temps. « Je n'étais pas allée chercher des consolations sensibles à la Louvesc, lisons-nous encore dans ses notes, aussi je ne fus pas frustrée dans mon attente de n'en éprouver aucune. Tout d'ailleurs y respirait la tristesse et la dévastation... La messe se disait dans une grange très pauvre, et je ne parvins à y communier qu'avec bien des difficultés, à cause de l'affluence des pèlerins. Mais je partis très occupée du désir de m'employer à l'instruction des pauvres, à l'imitation du saint. »

Mlle Duchesne étant retournée à Grenoble et y trouvant de bonnes écoles pour les filles, rassembla quelques petits garçons et commença ainsi un apostolat des plus laborieux, mais qui produisit d'heureux fruits. Elle visitait parfois son cher couvent de Sainte-Marie-d'en-Haut, qui, pendant les jours mauvais, avait servi de prison; et afin d'obtenir qu'il fût rendu à son ancienne destination, elle fit, sous forme de vœu, plusieurs promesses à saint François Régis, le jour de sa fête, 16 juin 1801. Dès ce moment elle se sentit remplie de courage pour entamer les démarches nécessaires; les administrateurs du diocèse l'approuvèrent et l'aidèrent de leur expérience. Mme de Rolin, sa cousine et son amie, intervint auprès du préfet, M. du Bouchage, et le gagna bientôt à la cause; l'immeuble fut adjugé à Mlle Duchesne, le 10 décembre, à des conditions assez favorables.

Elle n'avait pas attendu cet heureux dénouement pour agir auprès des anciennes habitantes de ce lieu, quoique son projet de

les y réunir fût taxé de témérité. On n'osait pas encore compter sur la durée du calme dont on commençait à jouir; le Concordat, à peine signé, ne rassurait personne; de plus, le monastère se trouvait dans un état de délabrement complet. Le plus grand nombre des religieuses qu'on en avait arrachées, étaient maintenant avancées en âge; de cruelles émotions avaient altéré profondément leur santé, et il leur semblait imprudent d'aller s'établir au fort de l'hiver au milieu des ruines. La perspective des privations, même d'une mort anticipée, loin d'ébranler M[lle] Duchesne excitait au contraire son ardeur. Dès le 14 décembre, elle transporta ses effets à Sainte-Marie et s'y installa : balayer, nettoyer ces lieux abandonnés depuis dix ans, guider les ouvriers, les aider dans les réparations les plus urgentes, tel fut l'emploi de son temps. « L'état des esprits, écrivait-elle, me fit juger inutile de faire à celles que j'aurais voulu réunir dans cet asile, des sollicitations dont la seule idée les offensait; il me suffit, pour le repos de ma conscience, que la porte leur fût ouverte, que les supérieurs ecclésiastiques, ainsi que l'ancienne supérieure de la Visitation, eussent été consultés. »

Nous n'entreprendrons pas d'exposer en détail tout ce qu'eut à souffrir M[lle] Duchesne; aucun déboire ne lui manqua ni au dehors ni au dedans, et les épreuves que rencontra sainte Thérèse dans ses entreprises les plus difficiles, se succédèrent sans jamais affaiblir le courage de l'héroïque jeune fille. Elle accueillit tour à tour à Sainte-Marie les personnes qui consentirent à s'y abriter; des Visitandines, des Ursulines, des séculières même, se présentèrent, mais excepté l'oraison et la récitation de l'office en commun, il ne fut pas possible d'établir le règlement provisoire dressé par le vicaire général, M. Brochier, dont l'expérience était surtout dirigée par l'esprit de Dieu.

L'intrépide servante de Jésus crucifié n'en continua pas moins de marcher à la suite de son divin Maître : l'éducation de quelques jeunes filles et la surveillance des ouvriers occupaient ses journées; si parfois la crainte d'être un obstacle à une œuvre où elle croyait l'honneur de la Religion intéressé, agitait péniblement

son cœur, elle put au moins se rendre le témoignage de n'avoir reculé devant aucun sacrifice pour connaître et accomplir la volonté de Dieu. Malgré tous ses efforts pour fixer auprès d'elle ses nouvelles compagnes, elle se retrouva, le 26 août 1802, seule avec Mlle Emilie Giraud, grande pensionnaire qui se destinait à la vie religieuse, une Sœur converse et six à huit élèves. De son propre aveu, elle ne put se défendre d'un profond abattement, se voyant un sujet de scandale; on l'accusait hautement d'avoir chassé les religieuses, de ne s'être prêtée à aucune concession. Elle fit une dernière tentative auprès de Mme de Bayane, son ancienne maîtresse des novices, pour la rappeler de Naples où elle s'était réfugiée; mais le cardinal, son frère, ne voulut pas la laisser retourner en France. Ce refus prouva à Mlle Duchesne que le Seigneur avait d'autres desseins sur elle et sur la maison que les filles de Saint-François de Sales ne devaient plus habiter. Il daigna la consoler alors en lui faisant entrevoir par l'entremise de M. Rivet, un des vicaires généraux, la possibilité de s'unir aux Dames de la Foi. Cependant l'incertitude prolongea quelque temps encore les souffrances de cette âme généreuse, afin de la préparer à sa véritable vocation. Sur ces entrefaites, la sœur de M. Rivet et Mlle Balastron vinrent partager son sort; elles obtinrent de se lier par des vœux le 3 mars 1803. Pour céder aux instances de Mme Duchesne, qui n'aspirait qu'à obéir, Mme Rivet fut établie supérieure, et sous le nom de *Filles de la Propagation de la Foi*, la petite communauté attendit, dans la pratique fidèle du règlement qui lui fut donné, le moment où la Providence daignerait réaliser son plus cher désir.

M. Rivet avait eu l'occasion de voir à Belley le P. Varin et de lui faire connaître l'association naissante; il sut l'intéresser de telle sorte, qu'après avoir chargé le P. Roger de visiter une première fois l'établissement, le supérieur des Pères de la Foi résolut de se rendre lui-même à Grenoble. « Ils arrivèrent tous deux la veille de la Saint-Ignace 1804, écrivit la mère Duchesne. Le matin de cette fête, après avoir dit la messe, ils parcoururent le local. Je me tenais derrière le P. Varin, pour écouter ce qu'il

dirait, et observer s'il donnerait quelque signe de satisfaction ou de mécontentement; mais il n'y a pas moyen de rien deviner avec ces personnes maîtresses de tous leurs mouvements, et moi, qui ne le suis pas, je commençais à être fort impatiente. Lorsqu'il fut à la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus : *Ah! voilà*, *dit-il*, *qui donne du goût pour être religieuse de la Visitation*. Ce n'était pas ce qu'il me fallait. Le P. Roger ne me contenta guère non plus, lorsque, questionné sur le but de leur voyage, il me répondit qu'ils étaient venus voir M. Rivet. Je me disais intérieurement que pour des âmes si mortes à elles-mêmes, c'était donner beaucoup à l'amitié. Le soir, au salut, le Saint-Esprit mit au cœur du P. Varin une décision complètement en notre faveur, il ne nous en fit point part. Seulement le P. Roger m'ayant dit ensuite de me souvenir que nous avions fait ensemble la fête de saint Ignace, son supérieur ajouta qu'il acceptait *cet augure*. Ils devaient partir le lendemain, et nous allâmes les voir après leur messe... Le P. Varin me parla de la *sainte indifférence*, de *la lenteur* avec laquelle s'opéraient les œuvres de Dieu. Je lui répondis que l'Ecriture sainte nous le représentait au contraire *courant à pas de géant;* et poursuivant ma pensée, j'ajoutai que si saint François-Xavier eût été si posément et eût tant réfléchi avant d'entreprendre une bonne œuvre, il n'en aurait pas tant fait, ni parcouru tant d'espace en si peu d'années. Le Père rit de mon émotion et convint que j'étais dans la vérité, *qu'il fallait sans retard nous envoyer Mme Barat pour former une maison.* »

Cette consolante parole et l'entretien particulier que Mlle Duchesne eut ensuite avec le P. Varin, la remplit d'allégresse : depuis elle reçut de ce bon Père plusieurs lettres d'encouragement. Il lui écrivait entre autres choses, au mois d'août : « Je n'ai pas besoin de vous dire si je mettrai de l'intérêt et du zèle à seconder les vues de la Providence sur votre maison, *j'oublierais plutôt ma main droite que l'objet dont nous sommes convenus...* » Et le 25 octobre... « Je me sens de jour en jour plus pressé de remplir votre attente ; je vois par les dernières lettres de Mme Barat qu'elle-même partage mes dispositions... Votre persévérance et

celle de vos compagnes dans le projet de réunion que nous avons arrêté, m'est un gage que le bon Dieu en bénira l'exécution. Je partirai lundi prochain pour Amiens, et j'espère, dans très peu de temps, vous annoncer le départ de vos amies. Souvenez-vous que je ne vous ai pas trompée lorsque je vous ai assuré que je prendrais vos intérêts à cœur, comme s'ils étaient les miens, et que votre famille me serait aussi chère que celle dont je fais partie... Je me recommande aux prières de toutes. Je ne vous distingue pas dans les miennes des personnes qui me touchent de plus près. Soyons non à nous, mais à Jésus-Christ. »

Après avoir reçu l'expression de la reconnaissance de cette bonne Mère, à laquelle les mois paraissaient des siècles, le Père lui manda encore d'Amiens, le 10 novembre : « Je vous sais bien bon gré d'avoir rendu justice aux sentiments dont je vous avais donné l'assurance. Je me suis empressé de communiquer votre lettre à Mme Barat, et je puis vous *certifier* qu'elle *vous* est, et à vos compagnes, tout aussi *unie* d'esprit et de cœur qu'aux siennes propres, elle n'y met plus aucune différence. Ses compagnes, de leur côté, sont déjà si bien identifiées avec vous, qu'elles semblent oublier tout ce que l'éloignement de Mme Barat aura de *pénible* pour leurs cœurs, et ne ressentent que la joie commune de cette union. Unissez-vous spécialement le 21 de ce mois à la famille de Mme Barat; ce jour est pour elle l'époque la plus chère, puisque c'est celle de sa naissance. Quelques-unes, ce jour-là, prendront une nouvelle naissance; il sera passé dans une sainte joie, que la vue du lendemain, loin de diminuer, ne fera qu'augmenter. »

Presque en même temps, Mme Rivet recevait de la mère Barat une lettre qui met pleinement à découvert le cœur et l'âme de la fondatrice.

« Amiens, 2 novembre 1804. — Madame, j'ai reçu votre lettre du 19 septembre, qui m'exprimait vos sentiments au nom de toutes vos compagnes; je fus comblée de joie en voyant des âmes si bien disposées et par conséquent propres à remplir les desseins de l'aimable Providence. Ces bonnes dispositions me

font vivement regretter que le Seigneur ait jeté les yeux sur moi pour les cultiver; tant d'autres auraient pu vous en fournir les moyens avec plus de succès que je ne le pourrai faire et que je n'oserais l'espérer, si je ne me confiais entièrement en Dieu. Mais les plantes que l'on cultive dans un terrain gras et fertile, demandent peu d'art et de soins de la part du jardinier. C'est sans doute pour cela que le Seigneur m'a choisie pauvre, chétive, dépourvue de moyens humains. Voilà ce qui me remplit de consolation et m'assure par avance que le Seigneur me bénira, que vous m'obtiendrez par vos prières les grâces qui me seront nécessaires pour vous aider à accomplir ses desseins. Qu'il m'est consolant de trouver des âmes qui veulent aimer et faire aimer notre bon Dieu, et qui sont prêtes à tout sacrifier pour sa gloire! Que vous êtes heureuses, vous-mêmes d'avoir été appelées à cette sublime vocation! et plus heureuses encore d'être résolues à ne rien épargner pour vous en rendre dignes! Il me tarde d'être auprès de vous et de pouvoir vous assurer de vive voix, combien sont grands l'attachement et l'intérêt que je vous porte; mes deux jeunes compagnes désirent aussi ardemment que moi vous exprimer ce qu'elles sentent déjà pour vous, et vous remercier de l'avantage que vous leur procurerez de pouvoir travailler dans plus d'un endroit, à faire connaître Celui qu'elles aiment uniquement. Notre départ est fixé au 22 de ce mois, il n'a pas été possible de le mettre plus tôt, le changement de local ne m'ayant pas permis de quitter la maison avant cette époque. Je salue affectueusement vos chères compagnes et me recommande à leurs prières; nous ne les oublions pas ici dans les nôtres : devant bientôt ne plus faire qu'un, soyons dès maintenant unies dans le Seigneur. »

II. — ARRIVÉE DE LA MÈRE BARAT A GRENOBLE.

Fidèle à sa promesse, la mère Barat avait quitté Amiens le 22 novembre, avec deux religieuses, les sœurs Debrosse et Mail-

lard. A peine était-elle à Paris, où elle s'arrêta deux jours, que le P. Varin l'encourageait par les lignes suivantes : « La paix et la ferveur règnent dans votre maison. J'ai déjà rassemblé une fois vos compagnes, je le ferai aussi souvent que vous le pouvez désirer... Je leur disais avant-hier que jamais la maison ne serait mieux allée qu'en votre absence, non que vous fussiez un obstacle à un plus grand bien, mais parce que le bon Dieu voudra prouver que votre voyage est dans l'ordre de sa volonté, et aussi qu'il n'a besoin de personne. O ma chère sœur en Jésus-Christ! vous m'avez promis qu'en vous Notre-Seigneur trouverait une âme selon son cœur, une âme grande et généreuse, une âme toujours prête à s'ouvrir à tous ses desseins, sans s'étonner de leur grandeur et de leur difficulté! Souvenez-vous-en et dites souvent : *Paratum cor meum Deus! paratum cor meum* (1). « Mon cœur est prêt, ô Dieu! mon cœur est prêt. »

La mère Barat s'arrêta quelques jours à Joigny, ainsi que le lui avait conseillé le P. Varin; cette consolation était due à une mère qui, en offrant à Dieu sa fille bien-aimée, s'était privée de la plus douce jouissance. Ce séjour dans sa ville natale avait encore un autre but, celui de prendre avec sa sœur, Mme Dusaussoy, des arrangements pour l'éducation des enfants dont le nombre augmentait et lui causait une vive sollicitude. La tante lui vint en aide dans l'accomplissement de cette tâche, et son dévouement fut évidemment béni de Dieu.

La mère Barat dut encore faire une pause à Lyon pour voir quelques postulantes; la lettre qu'elle y reçut du P. Varin montre que le divin Maître veilla sur les voyageuses avec une paternelle tendresse. « Vous ne m'étonnez pas, écrivait-il d'Amiens le 4 décembre, quand vous me parlez des attentions de la Providence et d'une protection particulière de Dieu que vous avez reçue; vous en remarquerez bien d'autres... Je puis vous donner une consolation fondée sur la vérité, en vous disant que votre famille d'ici va au-delà de vos espérances... Oui, Dieu est bon,

(1) Ps. LVI, 8.

et il est bon encore en ce qu'il veut se servir de ce qu'il y a de plus petit, de plus faible pour procurer sa gloire... Des âmes !... des âmes !... Pour en gagner ou pour en former, il faut en avoir une, non petite, non ordinaire, mais grande, vaste, plus vaste que l'Océan. Xavier n'a entrepris la conversion de l'univers que parce qu'il avait une âme plus vaste que l'univers. »

Peu de jours après, il écrivait encore ces mots : « Ayez une foi bien vive, une foi qui perce le ciel, qui vous ouvre le cœur de Notre-Seigneur, vous y découvre l'abîme de ses bontés et de ses miséricordes. Cette vue vous remplira d'admiration, de courage et de confiance ; vous serez alors cette femme forte si difficile à trouver : *Mulierem fortem quis inveniet ? Procul...* — Qui trouvera une femme forte?... — Loin... — Ce ne sera pas au-delà de Grenoble qu'il faudra la chercher. »

Le 13 décembre, la mère Barat arrivait à Sainte-Marie-d'en-Haut. « Je n'avais jamais vu de monastère cloîtré, disait plus tard l'humble Mère, en racontant sa première entrevue avec Mme Duchesne ; lorsqu'on m'envoya, je demandai ce que j'aurais à faire : allez, me fut-il répondu. Je vais donc ; arrivée à l'entrée d'un petit corridor bien bas, bien humide, je vois venir la mère Duchesne qui se jette à terre pour me baiser les pieds, m'appliquant les paroles par lesquelles le Roi-prophète exaltait la noble mission des apôtres et de leurs successeurs. Je la laisse faire, par pure stupéfaction ; j'étais interdite à la vue de tant de foi et d'humilité, et ne savais que dire, ni que faire (1). »

Lorsque la mère Duchesne rend compte du bonheur qu'elle éprouva en voyant combler ses vœux les plus ardents, elle s'exprime ainsi : « *J'aperçois enfin sur la montagne sainte les pieds de ceux qui annoncent la paix et les vrais biens.* Je bénis mille fois la divine Providence de m'avoir destinée à préparer la demeure où tant d'âmes viendront recueillir la parole de Dieu, et en porter les fruits au loin dans le monde. Plus heureuse encore si, indigne d'entrer dans la cohorte sainte qui combat sous Jésus-Christ, j'y

(1) Récréation à la maison mère, boulevard des Invalides.

suis néanmoins admise par pure miséricorde, afin que je m'efforce aussi d'arracher des âmes à notre commun ennemi, pour les donner à notre auguste Maître. » Et, comme si son cœur ne pouvait suffire à rendre ce qu'il éprouvait, elle termine en disant : « Il est inutile de chercher à exprimer notre joie... Elle dut être toute dans le Seigneur qui nous en procurait l'inappréciable sujet ; c'est à lui surtout que nous en parlerons dans le sentiment d'une humble reconnaissance. » Une des compagnes de la mère Duchesne dit à son tour : « Le jour que nous avions tant désiré arriva enfin : il n'est pas possible de peindre l'impression que fit sur nous notre nouvelle Mère, si jeune encore, puisqu'elle n'avait que vingt-cinq ans, et cependant remplie de tant de sagesse et de maturité. »

Cinq personnes, Mmes Duchesne, Rivet, Balastron, Giraud et Second formaient la communauté. Des classes pour les pauvres avaient été ouvertes, et le pensionnat se composait d'une vingtaine d'élèves. Le P. Roger et M. l'abbé Coidy, qui devait être confesseur, avaient accompagné la petite colonie des Dames de la Foi ; le premier avait eu d'abord le projet de donner une retraite dès le début, mais il crut plus utile de laisser s'écouler quelque temps, afin que, de part et d'autre, on pût se connaître, s'unir d'esprit et de cœur ; il repartit donc pour Lyon, après avoir établi la mère Barat supérieure. Elle eut bientôt gagné la confiance de ces âmes, d'ailleurs si bien disposées. « Son arrivée, dit encore la mère Duchesne, fut pour nous le commencement d'un état meilleur. Nous pûmes marcher à l'aveugle sous sa conduite, et nous joignîmes au pur contentement de vivre sous sa dépendance, celui de travailler à la formation de cet édifice solide que nous espérons voir subsister pour la gloire de Dieu, et que nos ardents désirs avaient seulement préparé. »

III. — SAGESSE ET MATURITÉ DONT LA MÈRE BARAT FAIT PREUVE DANS CETTE PREMIÈRE FONDATION.

La nouvelle supérieure comprit que sa première obligation était d'étudier avec un soin maternel les filles que Dieu lui confiait, d'essayer les forces de chacune selon leur mesure de grâce, et de les préparer ainsi au noviciat, dont elle voulait leur faire suivre les exercices. L'époque où l'on se trouvait alors secondait admirablement son projet. « La fête de Noël approchait, dit la mère Duchesne, la contemplation de Jésus au berceau était notre naturelle occupation, dans le temps où nous devions retracer en nous les vertus de son enfance : aussi notre Mère nous le présentait-elle sans cesse avec toutes ses amabilités. A chaque récréation, elle plaçait au milieu de nous l'image de ce divin Sauveur, pour nous apprendre à en faire comme elle le sujet de notre prédilection. Il fallait lui offrir ce qui satisfaisait le plus, tantôt une dévotion naturelle et trop sensible, tantôt ce qui nous était agréable et commode, ou bien encore une attache, une amitié trop tendre. C'était des mains de notre supérieure que Jésus recevait nos sacrifices naissants ; nous les déposions devant elle, afin que cet épanchement de nos âmes dans la sienne, nous valût les regards du parfait modèle de la dépendance et du dépouillement religieux. »

Après avoir ainsi excité ses filles à imiter le dénuement du Dieu sauveur dans l'étable, la mère Barat se félicitait de rencontrer quelques traits de ressemblance entre Bethléem et la maison qu'elle habitait. Malgré le zèle et les efforts de Mme Duchesne, dix années d'abandon avaient laissé plus d'une trace à Sainte-Marie-d'en-Haut ; en plusieurs endroits, la neige entrait librement, et le froid de la saison s'y faisait sentir dans toute sa rigueur. Saintement passionnée pour les souffrances et la pauvreté, austère par caractère autant que par principes, Mme Duchesne comptait pour rien les privations et les souffrances corporelles ; d'ailleurs la force de son tempérament lui permettait de les multiplier sans

préjudice pour sa santé; elle ne soupçonnait même pas les adoucissements qui, pour des natures délicates, deviennent une nécessité. Les goûts et les attraits de la mère Barat avaient donc mille occasions de se satisfaire et elle en usait largement.

Les vœux de bonne année que le P. Varin lui adressait à ce moment étaient merveilleusement adaptés à sa position. « Paris, 3 janvier 1805. — Voilà une date qui fait dire dans le monde bien des mots inutiles, de vains compliments, des vœux stériles que Dieu n'écoute pas. Pour vous, cette date me fera parler autrement. Des compliments, point; des vœux, oui : travailler et souffrir pour Jésus-Christ, ne point lui dérober un seul instant de votre vie, mourir dans son amour, régner éternellement avec lui, voilà tous mes souhaits à votre égard. » Il est à regretter que les lettres écrites à ce bon Père par la mère Barat n'aient pas été conservées; toutefois, si le Seigneur a voulu donner cette satisfaction à l'humilité de sa servante, il a permis du moins que le voile dont elle aimait à se couvrir, puisse être soulevé à l'aide de sa correspondance avec ses filles et des réponses du Père continuant à la guider ou à la soutenir par ses conseils. « Oui, oui, lui disait-il, le 13 janvier, vous avez eu et vous aurez des actions de grâces à rendre au Seigneur. Oh ! qu'une âme qui a une humilité profonde, une foi vive et un amour ardent pour Jésus-Christ est heureuse, et que de biens elle peut se promettre de la part d'un Dieu riche en miséricorde! Cette âme sera la vôtre... »

Vers cette époque, le P. Roger vint donner à la petite communauté la retraite qu'il avait promise. La maison conservait l'aspect et les distributions de ces anciens monastères cloîtrés, si nombreux avant la révolution, et qui n'effrayaient en rien la piété, alors plus forte et plus sévère. Il fallait cependant pour accorder quelque chose à l'esprit général, aux préjugés même, retrancher une partie de ces austères apparences. Afin d'atteindre le but qu'ils se proposaient, les membres de la nouvelle Société ne devaient présenter aux yeux du monde rien qui pût l'effaroucher; il fallait, au contraire, offrir aux jeunes filles qui leur seraient confiées un attrait doux et puissant, capable de gagner

leurs cœurs à Jésus-Christ. Le P. Roger, craignant que l'on ne rencontrât des obstacles dans le goût décidé de Mme Duchesne et de ses compagnes pour l'étroite observance, les formes et les usages monastiques, pour les grilles, par exemple, et autres signes de clôture, s'attacha surtout à les exercer au renoncement de leur volonté, et mit tout en œuvre pendant ces saints exercices, afin de leur en fournir l'occasion; il ne rencontra qu'une docilité d'enfant. Toutes voulaient être à Dieu sans réserve ; déjà initiées à l'abnégation par les avis et les exemples de leur nouvelle Mère, elles obéissaient sans discuter, sans se troubler. Une dernière tentative ne laissa plus de doutes sur leur dégagement absolu. L'ordre avait été donné de porter chez la mère Barat tous les objets auxquels on pouvait tenir; le soir arriva sans que le conseil eût été suivi. Le Père s'en plaignit, et comme au moment de la récréation il interpellait à ce sujet la mère Duchesne : « Mais, répondit-elle vivement, je ne pouvais pas déposer chez notre Mère la maison et les personnes qui l'habitent; je ne tiens pas à autre chose. »

Le P. Roger partit satisfait des bonnes dispositions où il laissait la communauté; ses instructions avaient porté des fruits de lumière et de force dans ces âmes, neuves sur certains points, mais généreuses et résolues de répondre par une fidélité sans bornes à la grâce de leur vocation. Dès ce moment, un nouveau règlement leur fut donné; toutes commencèrent ou continuèrent leur noviciat. Parmi les premières se trouvait Mlle Émilie Giraud : elle avait dix-huit ans, lorsque, le 21 juin 1802, sa mère la conduisit à Sainte-Marie-d'en-Haut. La mère Duchesne prit un soin particulier de son éducation, alors à peine ébauchée, et développa les germes de vocation religieuse qu'elle apercevait dans son élève. Fort jeune de caractère, Émilie craignait que l'arrivée de la mère Barat n'apportât trop de changement dans ses habitudes, ne rompît ses douces relations avec sa bien-aimée supérieure; aussi dans les premiers temps elle évitait de la rencontrer, fuyait même à son approche. Ces appréhensions tombèrent bientôt devant la bonté qui gagnait tous les cœurs à la mère

Barat. De son côté, celle-ci ne tarda pas à découvrir les trésors de grâce et d'innocence cachés sous ces dehors enfantins; la candeur de la postulante la charma, elle guida ses pas dès le début, et l'on put voir dans la suite comment Émilie répondit à la tendre sollicitude dont elle fut l'objet. Heureuse de rencontrer dans ses novices des âmes avides d'apprendre les secrets de la vie spirituelle, la maîtresse ne négligeait aucun moyen de poser en elles le fondement solide de la connaissance et du mépris de soi-même, afin de les préparer, par l'étude de la vie du Sauveur, à suivre et à imiter ce divin modèle. Leurs progrès vers la perfection furent rapides, et souvent la mère Barat dut mettre un frein à leurs saintes ardeurs. La mère Duchesne surtout offrait de fréquentes occasions à ces sortes de tempéraments : son titre de fondatrice et son âge plus avancé ne l'empêchèrent jamais de se montrer la plus petite et la plus soumise. Avide de mortification, elle avait mille industries pour la pratiquer; ainsi elle assaisonnait habituellement d'herbes amères les aliments qu'on lui servait. La mère Barat le lui interdit, craignant que cette pratique ne nuisît à sa santé. La mère Duchesne sacrifia son attrait, mais ce ne fut pas sans peine. Après un certain temps, elle essaya de faire autoriser sa pratique favorite. « Eh bien! j'y consens, lui fut-il répondu, à la condition que je ne m'en apercevrai pas. » C'était chose difficile : les deux Mères se trouvaient l'une près de l'autre au réfectoire, et généralement rien n'échappait au regard de la mère Barat. La mère Duchesne croyait donc n'avoir rien obtenu et s'en affligeait; néanmoins elle se munit d'un paquet d'absinthe finement hachée, espérant la jeter furtivement dans son assiette. Quelle ne fut pas sa joie, lorsque, guettant le moment favorable, elle découvrit que la mère Barat passait la majeure partie du repas dans un profond recueillement! Elle eut ainsi toute liberté d'agir et se garda bien de s'en vanter. Plusieurs mois s'écoulèrent de la sorte; ce ne fut que l'année suivante, au moment où la famille de Sainte-Marie dut se séparer de sa supérieure, que l'on apprit le double secret. A l'un des derniers repas, la mère Duchesne, dont l'austérité ne nuisait pas à la gaieté, mit, au-

dessus de la place qu'occupait la mère Barat, ces paroles du Cantique des Cantiques, écrites en gros caractères : « Ne réveillez pas ma bien-aimée jusqu'à ce qu'elle le veuille bien (1). » On devine l'effet que produisit cette légende d'un genre tout nouveau. Ce trait donne une juste idée de la simple et cordiale union qui régnait entre la mère et les filles.

Mais tandis que la supérieure modérait le zèle des autres, le P. Varin était obligé d'insister sans cesse pour qu'à son tour, elle s'appliquât les mêmes règles de prudence. « Vous avez dû recevoir la lettre où je me plaignais de l'abus que vous faisiez de vos forces, écrivait-il le 31 janvier. Je vous répète que, si vous ne prenez une autre marche, vous sortirez certainement de l'ordre de Dieu, et quel malheur! Le diable est bien fin! Ménagez-vous donc du côté du repos, de la nourriture et du parler, ou bien je vous dirai : faites ce que vous voulez, et voilà une belle volonté substituée à celle de Dieu. » Et le 13 février : « Votre courageuse détermination de jeûner ce carême a fait hausser les épaules à votre frère, qui était présent quand j'ai reçu votre lettre. Vraiment, je ne vous conçois pas; de grâce, laissez-vous conduire pour le soin de votre corps comme pour celui de votre âme. S'il n'y a pas d'autre raison de consulter le médecin, vous n'avez pas besoin de son autorité; vous avez pour vous l'autorité des médecins d'Amiens et de Paris, et, par-dessus tout, l'autorité de la loi naturelle, divine et ecclésiastique, qui, 1° vous défend d'être homicide de vous-même, 2° vous ordonne de prendre les moyens de remplir les devoirs de votre état. Dites-en un mot à votre confesseur; son approbation suffit bien, et certes, en conscience, il est obligé de vous ordonner de ne pas penser au carême. » Si le P. Barat blâmait les saintes rigueurs dont sa sœur usait pour elle-même, il essuyait souvent les reproches de son supérieur qui l'accusait, non sans fondement, de l'avoir lancée dans cette voie par ses leçons et ses exemples. « C'est votre ouvrage, lui disait le P. Varin, lorsqu'il apprenait que la mère Barat était malade;

(1) Cantique des Cantiques, II, 7.

c'est vous qui avez ruiné sa santé. » L'ancien maître et directeur, devenu plus indulgent avec les années et l'expérience, baissait humblement la tête, se reconnaissant coupable; mais hélas! toujours il fallut, avec sa trop docile disciple, combattre les conséquences de ses premiers enseignements.

Comme au berceau de la Société, la mère Barat se faisait toute à tous; le pensionnat était aussi bien que la communauté l'objet de ses sollicitudes. Elle voyait les élèves, soit en général, soit en particulier, entrait dans les moindres détails, et guidait les maîtresses dans l'art délicat de former l'esprit et le cœur, tâche importante et difficile à l'égard des enfants, si susceptibles de recevoir les bonnes ou les mauvaises impressions. Quelques lignes, écrites à cette époque par une jeune fille, montrent le fruit que produisait la sage direction donnée par la mère Barat. « La joie, la paix, dit-elle, régnèrent dès lors parmi nous... Moi qui ai partagé un si grand bonheur, je puis dire que Sainte-Marie était devenue une sorte de paradis terrestre. Nos maîtresses cherchaient en toute occasion à nous inspirer des sentiments nobles, dignes d'une âme élevée; de notre côté, attirées par le charme des vertus que nous leur voyions pratiquer, nous nous efforcions de suivre leurs conseils et de mettre à profit leurs instructions. »

Egalement chérie des religieuses et des élèves, la supérieure avait en peu de mois obtenu leur confiance et changé complètement l'esprit de la maison. Ce n'est pas qu'elle n'eût rencontré de nombreux obstacles; on peut en juger par ce que lui écrivait le P. Varin, le 18 janvier 1805. Après l'avoir félicitée du courage avec lequel elle supportait les *contrariétés inséparables de sa mission*, il ajoutait : « Il me reste un mot général à vous dire, et *je vous prie de le peser*, le voici : Quand on se charge d'un ouvrage commencé, qu'on y voit beaucoup à réformer, il faut plus de patience et de prudence que de zèle, il faut aller doucement, gagner les cœurs; le reste vient ensuite et en détail, sans bruit et sans clameurs. Défiez-vous donc du désir de voir tout aller au mieux. » La mère Barat avait fait de ces sages avis la règle de sa conduite, et tout cédait à la douce influence de l'esprit de

Dieu qui la dirigeait. Nous tenons d'un témoin oculaire qu'appelée un jour au parloir après la messe où elle venait de communier, elle passa devant un séculier qui ne l'avait jamais vue. Saisi d'un profond sentiment de vénération à l'aspect du recueillement et de l'air de sainteté qui rayonnait sur tout l'extérieur de la jeune supérieure, l'étranger se retourne vers une personne qui était proche : « Que cette religieuse a donc l'air saint! » dit-il avec émotion. En effet, tout en la mère Barat annonçait une âme intimement unie à Jésus et vivant de sa vie; aussi se sentait-on pénétré pour elle d'un profond respect, de cet amour qui porte à Dieu. De là l'empire qu'elle exerçait sur les cœurs pour les entraîner dans la voie du salut et de la perfection.

CHAPITRE VIII

La malveillance et les critiques du dehors entravent les progrès de la fondation. — Voyage de la mère Barat à Lyon, force et suavité de sa direction. — Encouragements et visites du P. Varin à Sainte-Marie-d'en-Haut, fondation à Belley, départ pour Amiens.

1805-1806.

I. — MALVEILLANCE ET CRITIQUES DU DEHORS.

L'ennemi de tout bien, jaloux du bonheur dont on jouissait dans la paisible solitude de Sainte-Marie, entreprit de le troubler. Dès le commencement de l'année, des projets hostiles se formèrent : on parla de changer la destination de l'établissement. Dieu récompensa l'abandon et la confiance de ses épouses : le décret d'approbation du premier Consul que l'on avait sollicité, parut enfin. La nouvelle n'en était pas encore parvenue au P. Varin, lorsqu'il écrivait :

« Paris, 11 février 1805. — Ce que vous me dites de l'incertitude où vous êtes de conserver votre maison ne m'inquiète pas plus que vous, et vous savez que ce n'est pas par indifférence. Je crois que cette nouvelle famille serait indigne de votre alliance, si elle ne s'établissait pas sur les mêmes fondements que Notre-Seigneur a donnés à celle que vous avez quittée. Ainsi, en tout ce qui pourra vous arriver, vous et vos compagnes n'ayez à la bouche et dans le cœur que ces mots : *Sit nomen Domini benedictum;* mais avec une vive confiance que ce sera pour un plus grand bien. »

« A cette crainte passagère, succédèrent bientôt des bruits

malveillants, dit la mère Duchesne. On répéta les anciens propos tenus contre les premières habitantes de Sainte-Marie. La honteuse jalousie, l'irréligion osèrent attaquer la pure vertu des personnes courageuses, qui avaient quitté le sein de la tranquillité et du bonheur pour courir les chances d'un nouvel établissement, parce qu'elles y avaient entrevu la gloire de Dieu et sa volonté. On eut l'indignité de les nommer des filles pénitentes, de rendre leur foi suspecte; on vit du mystère dans une conduite toute cachée en Dieu avec Jésus-Christ, et l'on conclut qu'elle était blâmable. Sans aller si loin, beaucoup de personnes s'attachèrent à critiquer la fermeté qu'on mettait à empêcher les entrées inutiles, à ne vouloir que des sujets jeunes et propres à se plier à la règle, à retrancher certains usages des anciens monastères, qui ne pouvaient convenir au temps actuel. Enfin on nia le talent des maîtresses, on rit de leur jeunesse et surtout de celle de notre supérieure... Comme si les dons du Seigneur ne se répandaient qu'à un âge et que son Esprit dépendît de notre humanité... Pour moi, quand je voyais notre Mère agir toujours sous l'impulsion de Dieu qui la guidait, quand je mettais en balance l'onction de ses paroles avec l'aigreur des discours qui l'attaquaient, je n'avais pas de peine à démêler la passion de la vertu, et je riais de cette agitation qui pouvait arrêter pour un temps l'œuvre de Dieu, mais ne saurait la détruire. On fit de grands efforts pour nous enlever quelques-unes de nos chères compagnes et empêcher l'entrée de celles qui devaient venir, surtout M[lle] Henriette Girard, qui habitait Lyon, car là, comme à Grenoble, on critiquait avec animosité notre réunion. »

II. — VOYAGE DE LA MÈRE BARAT A LYON, FORCE ET SUAVITÉ DE SA DIRECTION.

Vers la mi-carême, la mère Barat se rendit à Lyon, où diverses affaires appelaient aussi le P. Varin; mais elle dut l'attendre et prolonger son séjour. Une lettre qu'elle écrivait, le 27 mars, à la mère Duchesne, montre quels doux et intimes liens unissaient

déjà ces deux âmes; elle fait connaître comment la jeune supérieure dirigeait ses filles spirituelles. « Vive Jésus! je voulais vous prévenir, ma chère fille, et j'ai reçu votre petit billet; il m'a procuré une consolation à laquelle je n'ai pas craint une minute de m'arrêter. Vous voyez que je ne blâme point celle que vous avez recherchée dimanche soir, pourvu que vous ayez été dans la résolution de la sacrifier de bon cœur, si votre contrariante Mère vous eût envoyée coucher. » — Il s'agissait de l'heure sainte, pratique qui faisait les délices de la mère Duchesne, et que la mère Barat ne lui permettait pas aussi souvent qu'elle l'aurait désiré. — « Vous ne m'aurez pas oubliée devant Dieu, continue-t-elle, car dans ce moment je n'y pensais guère; si je n'avais pas été absente, j'aurais encore passé, avec vous, ces trois heures aux pieds de notre aimable Sauveur. J'espère avoir cette consolation le jeudi saint, si je suis de retour. Vous voyez que je suis contrariée aussi; le Seigneur veut sans doute me faire sentir le mal que je fais aux autres quand je les contrarie. Je serai probablement ici plus de dix jours, le P. Varin ne partant que demain de Paris; voilà une semaine complètement perdue pour moi... Aussitôt que j'aurai obtenu quelques séances avec ce bon Père, je volerai au milieu de vous. Quelle différence de ma vie à celle que nous menons habituellement! Passer deux heures à table, être obligée de soutenir la conversation tout ce temps-là : je voudrais vous voir vis-à-vis de moi, quelle mine vous feriez! Convenez que vos contrariétés sont bien peu de choses comparées à celle-ci. Mais je vous vois sourire malignement et dire : au moins notre Mère est obligée de regretter Sainte-Marie, et je suis sûre que, plus d'une fois, elle a tourné les yeux vers notre maison. Eh bien! oui; sans cesse je me tourne de ce côté-là, et je suis au milieu de vous. Je compte même dire un long adieu à la ville de Lyon, et ne plus songer qu'à Grenoble. Je le vois, vous avez prié pour ma conversion; priez maintenant pour qu'elle soit constante, et, de mon côté, je prierai pour que mon séjour chez vous ne nuise pas à cette sainte maison.

« Si vous saviez ce que je trame contre vous..., soyez tranquille; je ne veux que votre bien, et tout ce que je suis, tout ce que j'ai est à vous. Demandez instamment à Dieu les grâces dont j'ai besoin, et tout ira bien... Vous comprenez que je ne parle pas de nouveaux sacrifices à faire; vous pourriez le penser et vous en fatiguer. Non, mais acquérir le renoncement continuel à vous-même, l'esprit de douceur et d'humilité, l'esprit d'oraison, etc... Faites donc cet ouvrage avec confiance et paix. Il me tarde d'avoir de vos nouvelles avec plus de détails; vous savez ce qui m'intéresse par-dessus tout, les progrès de votre âme; parlez-moi donc plus de ce sujet que des affaires de la maison, pour lesquelles cependant je ne suis pas indifférente...

« Croyez à la tendre affection de celle qui vous est unie bien étroitement dans notre bon Maître. — Sophie Barat. »

Ajoutons un fragment de la réponse que reçut la mère Duchesne à la lettre où elle rendait compte de ses dispositions, en pensant à la grande semaine dans laquelle on allait entrer; ici encore éclatent tour à tour une tendre charité, et cette humilité profonde qui a toujours caractérisé la mère Barat.

« Lyon, 5 avril 1805. — Vive Jésus! J'ai reçu votre lettre, ma chère fille, vous ne doutez pas du plaisir qu'elle m'a procuré; vous connaissez trop le tendre intérêt que je vous porte, pour n'avoir pas compris quelle a dû être ma satisfaction en lisant de nouveau et vos dispositions et les résolutions que vous avez prises. Vous craignez néanmoins d'y manquer à cause de votre faiblesse; vous me demandez que je vous promette de vous continuer mes soins jusqu'à la fin, et de ne pas me lasser de votre peu de progrès. Vous ne me connaîtriez guères si vous aviez besoin de cette promesse. Le Seigneur, qui vous a donnée à nous, ne nous a fixé ni des temps ni des bornes autres que celles de l'éternité. Jusque-là donc, si je puis vous être utile, je le serai de tout mon cœur; je ne suis plus à moi, mais à vous; tous les jours je suis obligée de le sentir davantage; ainsi, plus de craintes à ce sujet. Relisez la phrase, si vous voulez, et qu'il n'en soit plus question. Seulement un mot de votre lettre m'a fait

sourire, et devinez de quelle manière : l'épithète que vous me donnez m'a paru fort mal appliquée; jamais elle ne fut plus hors de propos; un peu de réflexion vous l'eût fait comprendre. Si vous pouviez sans manquer au respect que vous devez à votre supérieure, lui donner les titres *d'indigne*, *de misérable*, etc., ils seraient plus justes et lui feraient par conséquent plus de plaisir. Si vous n'osez vous en servir, au moins ne mettez que ceux qui ne disent rien contre la vérité.

« Je suis encore ici pour quinze jours; vous en saurez les raisons; je ne puis vous exprimer l'ennui où je tomberais si je ne me soutenais par la pensée que Dieu le veut... »

Dans la lettre suivante brille surtout l'amour de la Croix, marque ordinaire des âmes prédestinées à une haute sainteté.

« Lyon, 9 avril 1805. — Vive Jésus et son aimable croix. Je reviens à vous, ma chère fille, mais un instant seulement... Vous êtes la seule à qui j'ai permis de passer la nuit entière du jeudi saint. Vous m'avez fait entendre que le Seigneur ne serait pas content s'il en était autrement; je vous dirai aussi que vous le mécontenteriez lui-même si vous résistiez trop au sommeil, d'autant plus que vous aurez quelques-unes de vos compagnes auprès de notre divin Maître. Je comptais bien, si j'avais été chez vous, y passer deux heures avec vous; sans doute cette visite n'aurait pas fini sans que je vous fisse renouveler vos promesses, surtout celle d'embrasser la croix. Je vous aurais fait accepter celles qui vous attendent, et que Jésus-Christ vous enverra aussitôt que vous aurez fait cet acte de générosité, car vous savez que le plus grand des trésors c'est la Croix. Heureuse l'âme qui ne vit que de croix! Une grande portion vous en est réservée; mais soyez courageuse, et, sans les demander, soyez prête à les accepter de bon cœur. Vous en aurez qui vous viendront de vous-même; il y en aura d'autres encore qui vous paraîtront parfois aussi pénibles. Vous allez me dire que je vous fais de tristes prédictions : oui, tristes pour la nature, mais précieuses pour la grâce. Au reste, je veux vous donner de quoi vous occuper pendant cette nuit si heureuse pour vous; pénétrez-

vous surtout de l'amour de Jésus. Ah ! si vous pouviez en mériter une étincelle, les croix ne vous paraîtraient pas si pesantes; comme saint François-Xavier, vous vous écrieriez : *Encore plus! ô mon Dieu, encore plus!...* Je vous demande seulement de vous abandonner et de dire : *Mon cœur est prêt, Seigneur; mon cœur est prêt.* Priez pour moi cette nuit; mon cœur sera près de vous et mon esprit y volera plus d'une fois; pensez aussi à notre Père; il mérite votre souvenir à bien des titres. Croyez-moi, dans le Cœur de Jésus, votre amie. — S. BARAT. »

La mère Barat parlait du prix de la Croix d'après sa propre expérience, car dans ce moment même, elle en portait de nouveau le poids. On a vu comment la malveillance avait cherché à discréditer l'œuvre à laquelle son temps et ses forces étaient consacrés avec tant de dévouement; la prolongation de son absence fournit matière à d'autres bruits non moins absurdes : on prétendit que voyant l'impossibilité de soutenir sa maison, elle l'avait lâchement abandonnée, qu'elle ne reviendrait certainement pas à Grenoble. Dieu la fortifia par une faveur que sa foi vive lui rendit doublement précieuse, celle d'être bénie par le pape Pie VII et de communier de sa main à son passage à Lyon, après le couronnement de l'empereur. A sa prière, l'auguste Pontife bénit aussi sa famille religieuse. Elle partit donc toute consolée; ses filles la reçurent avec d'autant plus d'empressement que ce retour donnait un démenti formel aux calomnies qui les attristaient.

III. — ENCOURAGEMENTS ET VISITES DU P. VARIN, FONDATION A BELLEY, DÉPART POUR AMIENS.

Une lettre du P. Varin vint exciter l'ardeur de la mère Barat pour suivre Jésus dans la voie du Calvaire.

« 24 avril 1805. — Je comprenais votre état lorsque je vous quittai, mais qu'on est heureux quand on sait se servir de tout pour s'élever vers Dieu, et il faut convenir que c'est dans de

pareilles circonstances qu'on s'en approche davantage. Souvenons-nous de ce que nous nous sommes dit quelquefois : quand Dieu veut unir des âmes à lui, il les fait passer par de rudes épreuves ; le pauvre cœur doit saigner tant et si souvent, qu'il ne lui reste plus à la fin une goutte de sang, et c'est alors qu'il peut dire : *ce n'est plus moi qui vis, mais Jésus-Christ qui vit en moi.* Oui, oui, la Croix, voilà le chemin pour vous, pour moi et pour d'autres, et encore il ne faut pas la trouver pesante. C'est en feignant de la trouver légère, que nous engagerons celui qui les fabrique à ne pas nous en laisser manquer, et tant qu'elles ne nous manqueront pas, nous n'aurons rien à craindre ni rien à désirer, excepté cependant ce que désirait le saint Roi : *Unam petii a Domino, hanc requiram : ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ* (1). — J'ai demandé une grâce au Seigneur : je la rechercherai ; c'est d'habiter dans sa maison tous les jours de ma vie.

« J'ai bien partagé la consolation que vous avez eue près du Saint-Père, le jour de mon départ ; les bénédictions réitérées qu'il vous a données, sont un gage heureux du sort futur des personnes vers qui elles étaient dirigées. Il me semble qu'avant de vous adresser au Saint-Père, vous aviez fait la cour à Celui dont il n'est que le vicaire, et que le Maître a parlé au cœur de son serviteur... »

La seule croix devant laquelle faiblissait la résignation de la mère Barat, c'était celle de la supériorité ; le sentiment de son indignité lui persuadait qu'elle était un obstacle aux grâces du Seigneur, à ses desseins sur les âmes. Dans un moment où cette souffrance intime, jointe à l'excès du travail, l'accablait de tout son poids, elle écrivit au P. Varin, qui lui fit cette réponse.

« Roanne, 1er juin 1805 — ... Dirai-je que vous êtes la femme sans tête ? non ; mais je vous dirai : *ô duræ cervicis !* ô tête dure ! Il faut que vos imprudences vous mettent sur le carreau pour que vous disiez : *cela est vrai, il avait raison.* Votre maison, vous

(1) Ps. xxxvi, 4.

souvient-il, ne pouvait pas aller sans trois exhortations par jour; je croyais que c'était assez d'une seule, et encore je ne savais pas si vos forces seraient suffisantes. Maintenant la maison doit aller, vous la bouche close. Cela vous donnera-t-il enfin un peu d'expérience? Comprendrez-vous qu'il y a chez vous deux volontés qui règnent; celle de Dieu et la vôtre, et que celle-ci souvent a la préférence. Comprendrez-vous qu'il est d'une volonté absolue de Dieu que vous preniez tous les adoucissements possibles du côté du sommeil, de la nourriture et du silence? Il vous souviendra que ce sont là les expressions dont je me suis servi il y a plusieurs mois dans mes lettres; qui avait raison?

« C'est assez vous gronder sur cet article; en voici un autre bien plus sérieux, et sur lequel je suis encore plus rigide. Je peux, dites-vous, me féliciter de vous voir dans le rude chemin où vous êtes, s'il doit vous conduire au ciel; *mais*, ajoutez-vous, si, comme je suis obligé de le croire, il vous conduit à... Ho! l'ingrate et l'aveugle, s'écrie Notre-Seigneur, en vous entendant parler de la sorte : j'aurai beau faire tout pour elle, pour qu'elle me connaisse, et toujours elle s'obstinera à refuser de me connaître pour le plus tendre et le meilleur de tous les maîtres, de tous les amis et de tous les époux. Ce chemin la conduit à... qu'elle achève... la conduit au Calvaire, où j'appelle mes serviteurs et mes servantes, surtout mes fidèles épouses, et de là au ciel, dans le sein de mon Père. Entendez-vous Notre-Seigneur? Il dit bien, et vous, vous parlez en insensée. Voulez-vous maintenant devenir une créature raisonnable? Dites sans cesse à Notre-Seigneur : Oui, oui, ma confiance, mon espérance sont en vous; je vois ma place dans le ciel, elle est tout près de vous, vous me la gardez, et qui pourra me l'enlever? Vous avez vaincu le fort armé, vous avez vaincu le monde, vous êtes en moi et je suis en vous. *Dominus protector vitæ mæ a quo trepidabo* (1). — Le Seigneur est le protecteur de ma vie, qui craindrai-je? Finissons : voulez-vous que Notre-Seigneur soit content de vous, prenne en vous ses

(1) Ps. xxxvi, 1.

délices? Paix, joie, confiance, toujours confiance dans la joie... »

La mère Deshayes, qui depuis plusieurs mois résidait à Grenoble, avait amené une postulante, Mlle Piougaud, déjà exercée à l'œuvre de l'éducation. Mlle Henriette Girard, dont la famille habitait Lyon, s'était offerte à la mère Barat pendant son séjour dans cette ville : de précieuses qualités la firent admettre malgré ses quarante ans; afin de la retenir dans le monde, on s'était efforcé de la prévenir contre la vie religieuse et spécialement contre la communauté dont elle allait faire partie. C'est pourquoi, frappée de l'union et de la sainte gaieté qui régnaient parmi ses nouvelles Sœurs, elle demandait sans cesse où étaient les épreuves qu'on lui avait annoncées. A beaucoup d'esprit naturel Henriette joignait une grande simplicité; lorsqu'on s'entretenait en récréation de la nécessité et des avantages de la croix : « Il y a quelque chose là-dessous, se disait-elle; on me cache la vérité. On parle de croix, de souffrances, et je ne vois que des figures rayonnantes de paix et de joie; il faut que je pénètre ce mystère. » Elle voulut en effet, selon son expression, *en avoir le cœur net;* mais elle fut bien rassurée lorsque, après mille interrogations pour connaître le prétendu secret, elle reçut de la mère Deshayes cette réponse : « Notre croix, c'est de ne point aimer le bon Dieu autant que nous le devrions et le voudrions, de ne point le voir aimé autant qu'il est aimable, de ne pouvoir pas le faire connaître et aimer de toutes les créatures. C'est là notre plus lourde croix, celle qui rend toutes les autres agréables; elle ne nous trouble pas, parce qu'en la portant, en la voyant toujours, nous l'allégeons, nous avons l'espoir de la voir diminuer par nos désirs et nos efforts. » Tels étaient les sentiments que la mère Barat avait su inspirer à ses filles. Si les critiques du dehors nuisaient à l'extension de leur pensionnat, elles ne s'en attristaient pas, et redoublaient de soins pour le petit nombre d'élèves qui leur étaient confiées : le bon esprit, la docilité, la piété de celles-ci, les dédommageaient amplement de quelques sottes médisances.

Dieu leur accorda un précieux secours par la présence des PP. Lambert et Gloriot, tous deux Pères de la Foi. Appelés pour

évangéliser la ville à l'occasion du Jubilé, ils visitèrent plusieurs fois Sainte-Marie ; outre les fruits de grâce que produisit leur ministère, ils aidèrent à dissiper les préventions répandues parmi divers membres du clergé, et la bienveillance de l'évêque, Mgr Claude Simon, fut désormais acquise à l'établissement. Le P. Lambert connut mieux aussi la communauté et sa supérieure ; plus tard, il se servit de l'ascendant que lui donnait partout son éloquence, pour préparer de nouveaux asiles à la Société naissante du Sacré-Cœur.

L'arrivée du P. Varin au mois d'août, mit le comble au bonheur de la petite famille ; il constata les heureux changement opérés par une sage administration. De concert avec la mère Barat, il convint des arrangements à prendre pour répondre à des propositions qui venaient de lui être faites. Mme de Luiset, ancienne chanoinesse, avait fondé à Belley un pensionnat, et désirait le céder aux Dames de la Foi. La mère Grosier vint d'Amiens pour commencer le nouvel établissement : elle s'y rendit le 11 décembre 1805 ; mais des obstacles, venus du dehors et contre lesquels on ne crut pas prudent de lutter, firent remettre en novembre 1807, l'œuvre entre les mains de la première directrice.

Le P. Barat passa aussi quelques jours à Sainte-Marie. Ce fut une source de consolations pour la communauté ; la mère Barat, au contraire, n'en retira qu'une augmentation des peines intérieures dont elle souffrait déjà. Le P. Varin se hâta de la réconforter. « 20 octobre 1805. — Je ne m'étonne pas de l'exercice qu'un certain public donne à votre patience ; rappelez-vous les nombreuses épreuves par lesquelles a passé votre ancienne famille d'Amiens ; il est bien juste que la nouvelle participe au calice ; mais ce qui m'étonne, c'est l'autre genre de peine que les entretiens avec votre frère n'ont fait qu'accroître, au lieu de le dissiper. Quoi ! vous n'en découvrez pas encore l'auteur, qui n'est autre que le malin esprit ? et, si vous l'avez découvert, vous en êtes encore la dupe ? Oh ! je vous en prie, que toutes ces vaines inquiétudes aient disparu lorsque j'arriverai. Vous faut-il donc

un ange du ciel pour vous rassurer, et si vous refusez de croire à Jésus-Christ dans la personne de son ministre, croirez-vous à un ange? Courage, confiance et une sainte hardiesse. »

Vers le milieu de novembre, ce bon Père revint à Grenoble : aidé du P. Roger, il donna les exercices d'une retraite dont profita toute la communauté; plusieurs postulantes étaient entrées depuis peu. Cependant, avant d'admettre à prononcer des vœux celles des novices qui avaient terminé les premières épreuves, il importait de soumettre à l'autorité diocésaine les règles du nouvel Institut. Le P. Varin s'occupait de les rédiger : mais un semblable travail devait être pesé, mûri et comme sanctionné par l'expérience; on se détermina donc à présenter à Mgr Simon un abrégé contenant les points qui formeraient la base des Constitutions. Les deux Pères dressèrent ce plan; la mère Barat et la mère Duchesne le firent précéder d'un mémoire qui commençait ainsi : « Monseigneur, nous venons avec confiance mettre entre vos mains nos projets, nos désirs et notre bonheur; nous venons avec une entière confiance, parce qu'il nous semble que nous ne voulons rien que pour la gloire de Jésus-Christ, et que nous ne voulons pas chercher d'autre bonheur que lui seul. C'est vous, Monseigneur, qui nous tenez sa place, et c'est ce qui met le comble à notre confiance; nous sommes donc assurées de trouver en vous un père tendre, un guide éclairé et un zélé protecteur. »

Les Mères exposaient ensuite rapidement les humbles commencements de leur Société dans la ville d'Amiens, les débuts non moins modestes de la maison de Grenoble, l'essai fait des moyens qui paraissaient les plus propres à remplir les fins qu'elles se proposaient; puis « La brièveté du temps, disaient-elles, et la nécessité de nous instruire par notre propre expérience, ne nous ont pas permis jusqu'ici de rédiger par écrit le plan et les règles de notre association; ayant sans cesse devant les yeux le but vers lequel nous tendons et l'esprit qui doit nous animer, nous étudions tous les jours les moyens qui peuvent plus sûrement nous y faire parvenir. Nous croyons néanmoins devoir nous occuper bientôt du travail de cette rédaction pour

vous le présenter et le soumettre à votre sagesse. En attendant, nous ne pouvons nous passer plus longtemps de la consolation de vous ouvrir nos cœurs et de nous montrer à vos yeux telles que nous croyons nous connaître nous-mêmes. C'est ce que nous faisons aujourd'hui, aussi parfaitement qu'il nous est possible, en vous présentant l'abrégé suivant qui renferme toute la substance de la fin, de l'esprit et des règlements de notre association. Cet abrégé, en effet, servira de base et de fondement au travail dont nous allons nous occuper incessamment.

« Fin de l'Association. — Elle consiste à travailler, avec la grâce de Dieu, non seulement à la perfection des membres qui la composent, mais encore au salut du prochain.

« Esprit de l'Association. — Il consiste à s'attacher spécialement à la pratique des vertus qui peuvent disposer l'âme à remplir plus parfaitement la fin de cet Institut. Ces vertus sont : 1° une pureté d'intention qui ne se propose que la gloire de Dieu; 2° un entier détachement du monde et de soi-même; 3° le zèle et la douceur à l'égard du prochain; 4° une grande obéissance envers les supérieurs.

Moyens. — 1° Pour tendre a sa propre perfection. « Les moyens sont d'abord un noviciat de deux ans, pendant lesquels on s'attache uniquement à acquérir les vertus religieuses, et, ce qui est pour tous les temps, l'oraison, les deux examens de conscience, les lectures de piété, les conférences spirituelles, la fréquente communion avec la confession tous les huit jours, et enfin les retraites annuelles faites en communauté.

« 2° Pour travailler au salut du prochain. — Les moyens sont : l'éducation des jeunes personnes reçues dans la maison comme pensionnaires; l'instruction gratuite des enfants des pauvres, et un asile ouvert aux personnes du sexe qui désireraient vaquer pendant un temps aux exercices de la retraite.

« Règlements. — Les principaux articles sont : Les différentes maisons de cette association seront cloîtrées et auront une supérieure générale. — Tout sera en commun, on n'aura rien en propre, et on ne disposera de rien sans la permission de la supé-

rieure. — La manière de vivre sera commune et ne présentera rien d'extraordinaire. Le vêtement sera simple, la nourriture frugale, et en général, on se bornera pour l'entretien au strict nécessaire. — Il n'y aura point d'austérités de règle, ni de jeûnes extraordinaires. — On récitera tous les jours le petit office de la sainte Vierge. — L'Oraison étant un des principaux moyens pour parvenir à la fin de l'Institut, on en fera tous les jours une heure le matin et une demi-heure le soir; on fera chaque jour une lecture spirituelle et deux examens de conscience. »

Après avoir pris connaissance de cet écrit, Monseigneur l'approuva et nomma supérieur de la maison M. Gaspard Ray, chanoine titulaire de la cathédrale, ancien vicaire général du diocèse.

Le jour de la Présentation de la très sainte Vierge, la mère Grosier, qui allait partir pour sa nouvelle mission, les mères Deshayes et Debrosse s'unirent à la mère Barat pour renouveler leurs saints engagements. Mmes Duchesne, Rivet, E. Giraud, H. Girard et trois autres prononcèrent les vœux dont elles venaient de méditer les obligations. Le P. Varin les laissa d'abord tout entières à leur douce joie; le dimanche suivant il leur annonça que leur Mère allait quelque temps s'éloigner d'elles, car il s'agissait d'élire pour la Société une Supérieure générale. La pensée des graves intérêts qui exigeaient cette absence, fut un stimulant à la générosité de chacune, et le vendredi de la même semaine, la mère Barat partit pour Amiens, laissant la mère Deshayes supérieure jusqu'à son retour.

CHAPITRE IX

La mère Barat est élue Supérieure générale, retour à Grenoble. — Zèle et charité du P. Varin. — Projets de fondations.

1806.

I. — LA MÈRE BARAT EST ÉLUE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE, RETOUR A GRENOBLE.

Après un voyage qui n'offrit aucun incident remarquable, la mère Barat se retrouva dans sa première famille d'Amiens, le 14 décembre : elle put bénir le Seigneur, en y voyant régner la régularité, la ferveur et l'union. Les PP. Varin et Roger arrivèrent peu de jours après, car, au moment de procéder à l'élection d'une Supérieure générale, il importait d'assurer les fondements de l'Institut, d'en revoir les règles, surtout celles qui concernaient son gouvernement. Plusieurs conférences se tinrent dans ce but, et dès que l'on eut arrêté les points principaux, la rédaction en fut présentée à l'évêque, Mgr de Demandolx, qui l'approuva. Enfin, il fut de nouveau statué que la petite Société porterait ostensiblement le nom du Sacré-Cœur de Jésus, dès que la prudence le permettrait. Déjà l'image de ce divin Cœur était gravée sur le sceau adopté pour la congrégation.

Le 18 janvier 1806, toutes les professes présentes s'assemblèrent sous la présidence du P. Varin, assisté du P. Roger; on crut devoir admettre comme témoin, M. l'abbé de Sambucy de Saint-Estève (1), qui, depuis le commencement de l'année 1803, était

(1) Nous désignerons M. l'abbé de Sambucy par son nom de Saint-Estève, pour empêcher qu'on ne le confonde avec son frère aîné M. Gaston de Sambucy, membre distingué du clergé de Paris, qui resta toujours dans les

confesseur de la maison. Comme il n'était pas possible d'appeler de Grenoble et de Belley les anciennes qui s'y trouvaient, elles envoyèrent leur vote cacheté. La mère Barat eut la majorité et fut élue le même jour; le lendemain toutes les personnes de la communauté prononcèrent entre ses mains la formule des vœux, nouvellement rédigée pour la circonstance.

On essayerait en vain d'exprimer ce que ressentit la mère Barat; quelques lignes extraites d'une de ses lettres à la mère Duchesne, en disent plus dans leur laconisme que tout ce que nous pourrions écrire. « 20 janvier 1806. — Il est temps que je réponde à vos demandes, ayant été obligée d'interrompre cette lettre depuis plusieurs jours. Il s'est passé bien des choses pour votre Mère dans ce court intervalle; je suis encore à me résigner et je ne puis presque m'occuper que de cela. Priez pour *moi*, et passez-moi ce silence... » En terminant, ces mots s'échappent de son âme oppressée : « Continuez à prier *votre saint* pour moi; il vous exauce, mais il ne me fait pas la même grâce. Enfin, peut-être que cela n'aura qu'un temps, pour votre bien à toutes... » On peut dire que cet acte de résignation fut le travail de toute sa vie; il ne s'accomplit qu'au milieu de rudes combats, surtout dans les premières années. Elle a plus d'une fois avoué que, pendant ses voyages, elle était souvent saisie d'un violent désir de s'enfoncer dans la solitude de quelque forêt, pour y vivre inconnue, seule avec Dieu, et d'échapper ainsi à la terrible responsabilité qui faisait son tourment. « Je me souviens, disait-elle pendant une des récréations à la maison mère, qu'en me rendant à Bordeaux et traversant les Landes, je regardais d'un œil d'envie ces lieux déserts qui me semblaient si propres à favoriser mes vœux; je rêvais à la solitaire des Pyrénées. Descendre au premier arrêt, m'enfoncer dans ces sites arides, me dérober à tous les regards, me paraissait le comble de la félicité; je m'y voyais déjà, j'en jouissais d'avance... En attendant, la voiture roulait, et

meilleurs rapports avec la mère Barat et le Sacré-Cœur. M. Jean-Baptiste-Louis-Étienne de Sambucy de Saint-Estève était né à Milhau, en Rouergue, le 15 juin 1771.

quand on arrivait à un relai, je me trouvais au milieu d'un village; il fallait dire adieu à mes douces illusions. »

La mère Barat ne s'en livra pas moins sans réserve aux devoirs de sa charge, convaincue que ne s'appartenant plus, elle se devait tout entière au service des âmes qui lui étaient confiées. Après plusieurs mois de séjour, que son zèle sut mettre à profit dans l'intérêt de ses filles d'Amiens et de la Société, elle reprit le chemin de Grenoble, où elle arriva le 20 mai. Le 13 juin, fête du Sacré-Cœur, toutes les professes et les aspirantes renouvelèrent leurs vœux entre ses mains.

II. — ZÈLE ET CHARITÉ DU P. VARIN.

L'état de la religion en France compliquait les difficultés des œuvres de Dieu. Les Pères de la Foi, suspects au gouvernement, pouvaient d'un moment à l'autre se trouver en butte à une persécution ouverte, c'est pourquoi le P. Varin, après l'élection d'une Supérieure générale dont il connaissait le mérite, s'était démis de l'autorité qu'il avait jusque-là exercée, à titre de supérieur de la petite Société. On ne continua pas moins à le regarder comme tel, jusqu'en 1814, quand il entra dans la Compagnie de Jésus; lui-même, sentant davantage le poids du fardeau imposé à la mère Barat, sembla redoubler de zèle et de charité pour l'aider de ses conseils.

« Roanne, 13 mai 1806. — Je suis, comme vous le savez, la caution de votre famille; je puis vous assurer que l'intérêt que je lui porte ne fait que croître chaque jour; je la présente sans cesse avec vous au Seigneur. Je sais que vous aurez beaucoup à souffrir, avant de voir votre Société solidement établie; mais rien ne m'effraye, parce que je sais aussi que Notre-Seigneur vous donnera un cœur plus grand que toutes les souffrances, et un tel cœur peut tout obtenir de celui de Jésus-Christ. Oh! que vous êtes heureuse d'être entrée dans la carrière que vous parcourez, et que je suis heureux d'avoir concouru à vous y faire entrer! Dans

toute autre, vous n'auriez pas eu la millième partie des peines qu'elle vous offrira; seulement, souvenez-vous que le courage et la foi qui vous animent, doivent être trempés dans le sentiment d'une tendre et amoureuse confiance en Notre-Seigneur. » Dans une lettre du 16, il combat le penchant de la mère Barat pour les austérités et l'abus qu'elle faisait de ses forces : « Soignez bien votre santé, et prenez tous les ménagements qu'on vous prescrira, faites-le surtout avec liberté d'esprit, en vue de plaire à Notre-Seigneur et de vous conformer à sa divine volonté. Oh ! oui, dépouillez-vous entièrement de votre volonté propre, n'en conservez aucun reste, même sous prétexte de dévotion et d'une plus haute perfection. Celle que je vous désire est de supprimer tout à fait les violences intérieures, que je remarque en vous quand votre volonté est contrariée, soit sur la place que vous occupez, soit sur l'article des mortifications, et de tout recevoir enfin avec aisance et liberté d'esprit. »

Cette correspondance nous fait assister aux combats livrés à la mère Barat par le démon, se servant même des vertus pour paralyser en elle l'action de Dieu, et mettre obstacle au bien qu'elle était appelée à procurer. Le Seigneur ne voulait-il pas aussi par ces luttes incessantes, affermir la confiance et l'abandon qui ont fait d'elle un instrument toujours docile en ses mains divines? Le 9 juin, elle recevait les conseils suivants : « Je vous répète et vous conjure de nouveau de donner à la mère Deshayes une règle générale, si claire, si bien intimée, qu'elle ne s'en écarte pas; une règle, dis-je, sur la modération dans les veilles, le travail, etc., bref, que sa règle soit d'être elle-même la *règle vivante* de la maison, et qu'elle ne se croie rien permis de plus qu'aux autres, je ne dis pas pour l'adoucissement, mais pour la sévérité envers elle-même. Ce point est capital; sans cela, une fois que vous serez partie, il n'y aura plus qu'inquiétude à avoir... Ayez soin aussi que la bonne mère Duchesne ne s'écrase pas et ne soit pas écrasée. Puissiez-vous réparer par vos bons exemples en ce genre les mauvais que vous avez donnés : vous en avez vu les suites et les conséquences. Ménagez-vous donc, et soyez sûre que

tout ce que vous feriez au-delà de ce que vous savez qu'on désire de vous, ne serait nullement agréable à Dieu. Oh ! combien de temps vous m'avez fait perdre à vous prêcher inutilement ; temps qu'il m'eût été si doux d'employer à dire de concert avec vous : *Que Dieu est bon !* Oui, oui, je pourrais dire comme vous, que si je voulais me fâcher de quelque chose en ce monde, je me fâcherais de ne pouvoir pas sentir assez vivement ce mot : *Que Dieu est bon !* »

Il n'est pas inutile de faire observer que si la ferveur portait ces Mères à dérober au sommeil, pour les donner à la prière, des heures que les occupations du jour ne permettaient pas d'y consacrer, un autre motif les obligeait à prolonger les veilles. Tout était à créer dans ces commencements ; pour établir l'uniformité qui, dans un corps religieux, est une des causes principales d'ordre et de force : il fallait copier les règles, les règlements avec ce qui constituait les usages et la manière de procéder, soit dans la communauté, soit dans le pensionnat. Les études réclamaient un travail spécial ; on manquait alors de ces moyens pratiques qui peu à peu se sont multipliés, et c'était à l'aide des manuscrits où la mère de Charbonnel à Amiens, la mère Duchesne à Grenoble, consignaient les résultats de leurs recherches, que les maîtresses peu expérimentées parvenaient à se former à l'enseignement. Le calme de la nuit favorisait ces labeurs, et souvent il fallait le mettre à profit.

La mère Barat se préparait à porter ailleurs la connaissance et l'amour du divin Cœur de Jésus. L'archevêque de Bordeaux, Mgr d'Aviau-du-Bois-de-Sanzay, si connu par sa sainteté et son zèle tout apostolique, désirait pour sa ville épiscopale une maison du nouvel Institut. Prévoyant donc qu'elle devrait quitter Grenoble, la Mère générale avait confirmé la mère Deshayes dans la charge de supérieure locale, sous prétexte que ses occupations ne lui permettaient plus d'entrer dans les détails de l'administration. A mesure que l'heure du départ approchait, elle sentait plus vivement sa faiblesse, et son guide spirituel comprenait aussi combien il importait de la soutenir. « Voici bien le moment où

plus que jamais, nous avons besoin de lumières et de grâces, écrivait-il le 14 juin ; prions Notre-Seigneur avec une vive confiance, et il nous dirigera. Oui, il se souviendra de cette petite barque toute frêle, qu'on n'a lancée à la mer que sur sa parole ; il se souviendra du pilote et des pauvres nautonniers, qui ne se sont hasardés à la conduire que par une ferme confiance en son secours et par le désir de lui rendre quelques services ; il ne les abandonnera pas à leur inexpérience et à leur faiblesse. Vous me dites que vous tremblez par la crainte d'être un obstacle à l'accomplissement des desseins de Dieu ; que le bon Dieu vous bénisse, trembleuse perpétuelle ! Je ne sais vraiment pas quel plaisir vous prenez à trembler toujours ; pour moi, j'en trouverais bien plus à espérer, à aimer toujours, et ce plaisir deviendrait bien plus sensible par la pensée que c'est à un pauvre pécheur ignorant, sans force et sans lumière, que la bonté infinie de notre aimable Maître permet d'espérer avec toute confiance et d'aimer avec tendresse. Non, non, je ne tremblerai que lorsque j'aurai renoncé à Notre-Seigneur pour me donner au monde ; mais tant que je sentirai en moi la volonté d'être à lui, rien ne sera capable de me faire trembler ; et mes misères et mes péchés, loin de diminuer ma confiance, ne feront que l'augmenter... Vous prenez donc des ménagements pour votre santé ; cela ne suffit pas, je n'en tiens même aucun compte si vous ne les prenez en esprit de suavité, de douceur, de contentement en Notre-Seigneur, en pensant que c'est pour lui que vous le faites, et afin de vous mettre en état de le mieux servir. Que l'esprit de cet aimable et doux Jésus règne *seul* dans votre cœur, et qu'il en fasse disparaître cet autre esprit, que je ne sais comment nommer, mais qui me chagrine, parce qu'il vous moleste sans cesse. Oui, qu'il bannisse cet esprit, qui n'est en vous que pour vous porter à la défiance et au découragement. Livrez enfin, une fois pour toutes, votre âme à la confiance et à l'amour : le Fils de Dieu ne s'appelle Jésus que pour obtenir de nos cœurs la confiance et l'amour. »

Cinq jours après, le bon Père revenait à la charge en ces termes :

« Roanne, le 19 juin 1806. — Oh! que Dieu est bon! Goûtez donc enfin le doux sentiment de cette confiance qu'inspire sa bonté. Notre-Seigneur est votre époux, n'est-ce pas? Eh bien! permettez-moi cette réflexion: si vous aviez été appelée à prendre un autre époux sur la terre, et que vous vous fussiez toujours montrée à lui comme vous vous montrez à Notre-Seigneur, il vous aurait trouvée bien maussade et vous aurait demandé avec chagrin ce qu'il fallait qu'il fît pour mériter votre confiance et vous donner un air de sérénité et de contentement... Oh! vivez en paix, vivez toute joyeuse, ne respirant plus que le bon air d'une douce confiance; et qui vous en empêche, puisque vous avez le bonheur d'être placée entre les bras de la croix, et que vous pouvez vous flatter de ne jamais vous en séparer? »

Si la droiture et l'humilité avec lesquelles la mère Barat rendait compte à son père spirituel de ses sentiments les plus intimes, lui attiraient ces avertissements énergiques, il est juste d'ajouter que rien dans sa conduite habituelle avec ses filles ne pouvait faire soupçonner la souffrance de son âme. Une égalité parfaite, une douce gaieté, régnaient dans leurs mutuels rapports, l'esprit de foi se fortifiait par les exemples que donnait la supérieure, et il était facile à chacune de constater son entière dépendance sous l'action de Dieu.

III. — PROJETS DE FONDATIONS.

La mère Barat crut devoir faire une retraite pour implorer les secours nécessaires à sa future mission et mettre à profit la liberté dont elle pourrait être ensuite privée. A peine en avait-elle commencé les saints exercices, qu'une lettre du P. Varin les interrompit. Il lui disait que le projet de fondation à Bordeaux ne pouvait pas encore se réaliser, mais qu'il importait de prendre immédiatement la route de Poitiers, où des personnes pieuses l'attendaient pour se ranger sous son obéissance.

Depuis son séjour à Grenoble, le P. Lambert n'avait pas arrêté

le cours de ses éloquentes prédications : plusieurs villes s'étaient renouvelées sous l'action de sa parole. La vue des populations que les mauvaises doctrines travaillaient si profondément, augmentait son désir de contribuer à les régénérer par l'éducation de la jeunesse. Appelé à exercer son ministère dans la capitale du Poitou, il apprit que Mlles Chobelet et Bigeu, directrices d'un pensionnat, allaient quitter leur maison; le motif était grave, elles la cédaient pour y laisser établir le séminaire.

Mlle Lydie Chobelet du Bois-Boucher, né à Soullans, en 1765, vivait en Vendée avec deux de ses sœurs, lorsque la Révolution éclata. Leur fortune, leur piété, les désignaient à la haine de ces hommes sanguinaires, qui s'attaquaient à la vertu et surtout à l'or de leurs victimes. Elles vinrent s'établir à Poitiers, après avoir fait l'acquisition de l'ancienne abbaye des Feuillants. Là, plusieurs jeunes personnes désireuses de vivre dans la retraite et de s'adonner aux bonnes œuvres, s'empressèrent de s'unir aux demoiselles Chobelet, pour les aider dans leur généreuse entreprise. Les trois sœurs se distinguaient par leur instruction : la pensée leur était venue de la mettre à profit et d'ouvrir un pensionnat qui prospéra quelque temps. Elles ne purent toutefois échapper aux perquisitions du gouvernement et furent jetées en prison. A peine rendues à la liberté, les nobles filles résolurent de former une communauté; des règles leur furent données, mais avant de les adopter définitivement, elles invitèrent leurs compagnes à consulter leur attrait et à examiner mûrement leur vocation; les unes et les autres entrèrent dans divers Ordres qui commençaient à se rétablir. Mlle Bigeu, douée des plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur, resta seule fidèle à ses vertueuses amies, dont elle partageait les goûts et les saintes occupations depuis 1798. La mort de l'aînée des trois sœurs, que Mlle Lydie regardait avec raison comme le plus ferme appui de l'œuvre projetée, enleva toute espérance de pouvoir la réaliser; la plus jeune, Mlle Pulchérie, essaya de fonder à Tours une maison d'éducation, et son départ avait amené la détermination dont nous avons parlé. Dès que le P. Lambert en eut connaissance, il

se rendit chez ces dames, les engagea fortement à ne pas congédier les quelques élèves qui leur restaient, à chercher plutôt d'autres auxiliaires, afin de conserver à la ville un établissement si nécessaire. Il leur parla des Dames de la Foi, de leur but, de leur esprit, et n'eut pas de peine à les faire entrer dans ses vues. Mais l'acte de vente était déjà passé : cet obstacle n'arrête pas le zélé missionnaire; muni de l'autorisation des deux propriétaires, il va trouver les membres du conseil de l'évêque, et obtient l'annulation du contrat. C'est alors qu'il se hâta d'écrire au P. Varin, qui prévint aussitôt la Mère générale.

Reconnaissant dans ce changement imprévu, la volonté de Dieu, la mère Barat disposa tout pour l'accomplir. Après avoir pourvu aux différentes charges et réglé ce qui concernait les intérêts de Sainte-Marie-d'en-Haut, le 10 juillet, elle dut s'arracher à l'affection de cette famille. Les adieux furent douloureux de part et d'autre, car l'exquise sensibilité de la Mère générale se doublait d'une tendre charité. « Sainte Thérèse, disait-elle à ce propos, avouait que sa plus grande peine, lorsqu'elle allait fonder de nouveaux monastères, était de quitter ses filles; je le conçois facilement, et moi, pauvre petite et chétive créature, c'est aussi ce que je trouve de plus pénible. Il faut que le bon Dieu me soutienne beaucoup afin de supporter cette séparation. » Elle choisit pour compagne la mère Girard, dont l'âge pouvait, ajoute-t-elle, faire un *porte-respect.*

CHAPITRE X

Voyage de la mère Barat, guérison instantanée. — Fondation d'une maison à Poitiers, séjour à Bordeaux.

1806.

I. — VOYAGE DE LA MÈRE BARAT, GUÉRISON INSTANTANÉE.

Le trajet de Grenoble à Lyon se fit rapidement, les voyageuses ne s'arrêtèrent que deux jours dans cette dernière ville. Le Seigneur daigna montrer alors à la mère Barat avec quel soin il veille sur ceux qui s'abandonnent à lui ; elle en confia le secret à sa fille chérie et dévouée, la mère Duchesne, lui recommandant de n'en parler qu'à sa supérieure. « Que pourrais-je vous dire, lui écrit-elle (1), pour vous donner de nouvelles preuves de cette vérité que Dieu est bon, qu'il sait bien suppléer lui-même aux sacrifices qu'il nous fait faire et aux personnes qu'il nous enlève? Vous savez en quel état je vous quittai : en arrivant à Lyon, l'échauffement de la route avait encore augmenté mon mal, et j'étais pire que l'année dernière. Éloignée de ma chère *Samaritaine*, il me semblait que nulle autre ne pouvait me donner des soins; je la croyais aussi nécessaire à mon corps qu'elle-même me croyait utile à son âme. Je m'en plaignis doucement à Notre-Seigneur, et je lui représentai combien cela serait désagréable dans un si long voyage, avec des personnes qui pourraient s'en apercevoir. Seule et sans vouloir me confier à qui que ce fût, je demeurai tranquille après cette plainte. Comment ne l'aurais-je

(1) Cette lettre est datée de Poitiers, le 1er août 1806.

pas été, en pensant à toutes les marques précédentes que ce Dieu si bon m'a données de sa bienveillance et de son amour?

« Je n'étais point sortie de Lyon que tout avait disparu; cependant je n'avais rien fait pour me guérir, au contraire : l'extrême chaleur qui nous accablait, le peu de repos que je pouvais prendre, la mauvaise nourriture et la malpropreté des auberges contribuaient à augmenter le mal; néanmoins tout fut fini en une nuit; je suis entièrement guérie. »

Les termes de cette lettre font penser qu'il s'agit du même mal dont la mère Barat fut atteinte en 1803. Les remèdes arrêtèrent alors les progrès, mais on ignore s'ils en détruisirent le germe; il est probable que les fatigues, les sollicitudes le développèrent de nouveau, et les soins de la mère Duchesne ne purent qu'adoucir les souffrances qui en résultaient. Ce qu'il y a de certain, c'est que la guérison dont parle ici la mère Barat fut aussi radicale qu'instantanée. Le 30 août suivant, elle mandait de Poitiers à la même : « Je ne me suis plus ressentie de ma maladie depuis mon départ de Lyon. »

Ce consolant début la remplit de reconnaissance; un journal écrit de sa main, et les récits qu'elle a plus tard confiés à ses filles, permettent de suivre les divers incidents de son voyage. « Nous avions eu à Lyon, dit-elle, le bonheur de recevoir le pain des forts, pour nous soutenir dans le voyage, et je prévoyais que pendant plusieurs jours nous serions privées de ce divin aliment... Dans la voiture publique qui nous conduisit à Moulins, nous eûmes pour compagnons des messieurs honnêtes, selon le monde, mais peu pénétrés des sentiments que la religion inspire... Ils nous plaisantèrent un peu, nous témoignant toutefois de l'intérêt. Je pris occasion de la futilité de leurs conversations pour reconnaître la bonté de Dieu, qui nous a séparées de ce monde pervers, tout plongé dans les choses de la terre... Qu'avions-nous fait pour mériter une telle grâce? Notre reconnaissance doit nous porter à nous dévouer entièrement au service du divin Maître, à nous sacrifier sans réserve pour lui gagner des âmes. Ces sentiments me pénétrèrent durant tout le voyage et rani-

mèrent mon zèle, dans les occasions surtout où, nous arrêtant chez de bons paysans, j'interrogeais les enfants sur le catéchisme, et les trouvais dans une si profonde ignorance, que j'eusse désiré rester parmi eux pour leur apprendre à connaître et à aimer Dieu.

« A Moulins, devant suivre une autre route que nos premiers compagnons, nous cherchâmes une voiture. Il nous fallut attendre plus d'un jour le départ du courrier qui n'avait pas grande envie de nous prendre, attendu qu'il se voyait obligé pour cela de nous céder sa place, et de se contenter d'une autre, assez gênante, sur le devant de sa voiture. Le lendemain de notre arrivée, nous nous rendîmes de bonne heure à l'église; je n'eus pas plus tôt fait le signe de la croix, que je me sentis pressée intérieurement de retourner à l'auberge; je résistai, ne croyant pas avoir de motif pour interrompre ma prière; puis sollicitée de nouveau, je finis par céder. A peine sortie, je rencontre le courrier : il s'était décidé à nous accepter; mais ne nous trouvant pas, il allait partir. J'eus beaucoup de peine à tirer ma compagne de sa dévotion; enfin nous nous mîmes en route. Le spectacle qui s'offrit à nos regards nous fit comprendre les malheurs dont Dieu nous avait préservées en nous retenant à Moulins, car pendant la nuit, un terrible ouragan avait dévasté la campagne : on ne voyait qu'arbres déracinés, moissons dispersées... Que serions-nous devenues, si nous nous fussions trouvées dans ces chemins où l'on ne rencontre de maisons qu'à des distances très éloignées? Notre courrier était d'une trempe peu commune : quoiqu'il appartînt à une famille aisée, très honnête, et qu'il eût pu se passer d'embrasser un état aussi pénible que celui de courir jour et nuit les grands chemins, c'était là justement tout son bonheur. Ami de la variété, il eût trouvé trop monotone d'aller et revenir tranquillement dans sa voiture; il jouissait donc quand elle versait, qu'elle roulait dans un fossé, ou pendant l'hiver, sur un tas de neige; il se donna la satisfaction de nous raconter toutes ses aventures en ce genre. Nous tâchâmes de le ramener à des sentiments plus raisonnables, surtout à son âge, car il avait bien soixante ans; nous l'exhortions tant pour lui que pour nous, qui

ne partagions pas ses goûts. Nous nous confiâmes en Dieu, et fîmes heureusement les cinquante lieues qui nous séparaient de Limoges, ne nous arrêtant que pour déjeuner ou pour souper. J'avais espéré continuer ma retraite pendant le voyage, mais notre conducteur ne nous laissait pas un instant de repos ; comme il se sentit indisposé, nous lui offrîmes un peu de ratafia de Grenoble, mis par nos Sœurs dans nos provisions; il me dit qu'il n'avait pas l'habitude de boire; néanmoins, ne voulant pas nous refuser, il accepta. Cette liqueur, quoique prise en très petite quantité, l'endormit profondément; ce fut donc vraiment la Providence qui guida les chevaux. Sans la crainte que j'éprouvais de voir tomber ce brave homme, j'aurais pu enfin goûter les douceurs du silence. Malheureusement, ma compagne ne partageait pas mon attrait : elle interrompait souvent ma méditation, soit pour demander comment je me trouvais, soit pour m'engager à prendre un peu de nourriture, plus souvent encore pour me prier de lui dire quelques mots adaptés aux besoins de son âme : « Je m'étais flattée, disait-elle, d'acquérir la sainteté en chemin; si vous ne m'aidez pas, je serai bien avancée ! » Elle se résigna pourtant, et je pus admirer à loisir les œuvres de Dieu dans la campagne riante de la Creuse.

« Arrivées à Limoges, nous allâmes trouver un chanoine auquel on nous avait adressées; ne connaissant aucun moyen de transport régulier pour Poitiers, il nous conseilla de louer une voiture. A peine étions-nous de retour à l'auberge, qu'un voiturier, instruit de notre projet, vint proposer de nous conduire. Le chanoine répondit de ce brave homme : nous convînmes ensemble que pour un prix raisonnable nous serions rendues à Poitiers le quatrième jour, et surtout que le lendemain, dimanche, vers dix heures, nous pourrions entendre la messe à Bellac. Je n'avais point vu sa voiture, mais je ne doutai pas qu'elle ne fût convenable, puisqu'il s'offrait à y placer des femmes. Quelle fut ma surprise en apercevant une charrette chargée de marchandises ! Il avait fabriqué sur le devant un petit abri, avec des cerceaux recouverts de toile; nos paquets et du foin formaient le siège. Je

compris que Dieu avait permis cela pour me faire pratiquer l'humilité, la sainte pauvreté, et afin qu'en entrant à Poitiers j'eusse quelque conformité avec notre divin Sauveur; je m'en réjouis intérieurement, et j'augurai bien de la fin de mon voyage. Ma compagne eut un peu de peine à se résigner; par égard pour elle, nous montâmes seulement hors de la ville dans notre brillant équipage; d'ailleurs l'ascension était difficile, nous ne parvînmes pas aisément à nous hisser sur nos sièges. Notre voiturier nommé Cadence, avait une seconde charrette que conduisait son domestique; tous deux marchaient au pas; nous ne nous arrêtâmes qu'à dix heures du soir, après avoir fait trois lieues seulement... L'auberge était fort pauvre; la chambre qu'on nous donna ne ressemblait pas mal à celle que Gresset dépeint dans sa *Chartreuse;* l'université des rats vint y tenir ses assemblées au milieu de la nuit, et comme cette maison était fort isolée, nous aurions eu bien peur, en entendant tout ce tapage, si nous n'avions mis notre confiance en Dieu, qui nous avait protégées jusque-là d'une manière si particulière...

« Le lendemain nous comptions partir de grand matin, mais notre conducteur ne se pressait pas... Enfin, après trois heures de marche, nous demandâmes si nous approchions de Bellac. Cadence nous répondit qu'il restait encore bien du chemin à faire, qu'il était près de dix heures, et que nous n'arriverions certainement pas. Cette sentence, qu'il prononça d'un air fort tranquille, me causa bien du chagrin; je m'adressai intérieurement à Notre-Seigneur, le priant avec instances de ne pas permettre qu'en ce jour, consacré à son service, nous fussions privées d'assister à ses divins mystères. Quelque temps après, nous aperçûmes au loin un village; sur l'assurance qu'il s'y trouvait une église, je commençai à me tranquilliser. Au moment où nous y arrivions, je ne pus plus douter que nous ne fussions exaucées, car la messe vint à sonner, comme si on nous eût attendues pour cela. Nous nous rendons en toute hâte à l'église, où nous entrons avec une joie inexprimable, et d'autant plus de reconnaissance que nous avions eu moins lieu d'espérer une aussi

heureuse rencontre... A une heure seulement, nous arrivâmes à Bellac; nous en visitâmes l'église : le saint Sacrement était exposé et le curé, à la tête de nombreux fidèles, faisait l'adoration, chantant fort dévotement des hymnes. Nous y restâmes aussi longtemps qu'il nous fut possible, et reprîmes le chemin de l'auberge où nos conducteurs étaient à table. Je recommandai qu'on nous réservât quelque chose de ce qu'ils laisseraient; c'est ainsi que nous faisions : nous recueillions humblement ce qu'ils avaient de trop; je m'estimais heureuse de pouvoir pratiquer la vertu de pauvreté beaucoup mieux que si nous eussions été dans les voitures publiques. Enfin nous nous acheminions lentement vers la ville de Poitiers, ne faisant que sept lieues par jour, ayant d'ailleurs toute liberté de lire, chanter, prier, méditer, etc. J'avais encore la satisfaction de parler de Dieu aux bons paysans chez lesquels nous nous arrêtions, de m'informer si leurs enfants étaient instruits de la religion; mais, toujours aussi, j'avais la douleur de voir leur ignorance et même l'impossibilité où ils étaient d'y remédier. Je regrettais de ne pouvoir pas m'arrêter suffisamment pour leur prodiguer mes soins; je tâchais au moins de leur inspirer le désir d'apprendre à connaître, à aimer Dieu, les assurant qu'il aurait égard à leur bonne volonté. Je promettais de faire tout ce que je pourrais pour leur procurer des maîtresses d'école, et laissais ainsi les mères et les enfants satisfaits.

« Au troisième jour de notre voyage, 21 juillet, Cadence nous annonça le soir que sa voiture était cassée et ne pouvait pas aller plus loin, mais que quatre heures suffiraient pour la raccommoder. Je n'en éprouvai aucune peine, je pensai au contraire que la Providence avait permis cet accident pour que j'eusse la consolation de fêter ma patronne, en m'approchant des sacrements, grâce dont nous étions privées depuis notre sortie de Lyon..... Notre premier soin, le lendemain, fut d'aller à l'église; après avoir entendu la messe du curé, nous le priâmes de nous confesser; puis il nous donna la sainte communion. Je ne pouvais me lasser de remercier Dieu qui nous avait ménagé une

telle faveur; j'avoue que je goûtai une grande joie de célébrer la Sainte-Madeleine dans la retraite, à l'abri des visites, des compliments et des bouquets! Ma compagne fit tous les frais de la fête : tandis que nous nous disposions à prendre sur l'herbe notre modeste déjeuner, elle s'éloigna, cueillit quelques fleurs des champs et vint me les offrir au nom de toute notre petite Société, en me chantant un couplet de sa composition, car elle faisait les vers avec facilité. Son attention délicate me toucha beaucoup, et je pense toujours avec plaisir à cette fête de ma patronne (1). Quatre heures ne purent suffire pour raccommoder notre charrette; aussi Cadence, craignant sans doute nos reproches, prit les devants, laissant à Jacques, son domestique, le soin de nous porter cette antienne, et d'être notre conducteur. La journée ne nous parut pas longue : quelques promenades, un peu de repos, plusieurs visites au saint Sacrement remplirent notre temps.

« Le 23 nous fûmes sur pied de grand matin : il pleuvait pour la première fois depuis que nous étions en route, et cependant c'était dans ce jour fortuné que je devais faire mon entrée à Poitiers; il est vrai que je ne craignais pas qu'on eût fait quelques préparatifs pour me recevoir et que le mauvais temps troublât la fête. Il ne restait que cinq lieues à faire, nous pouvions donc arriver de bonne heure, malgré la pause que Jacques fit encore vers midi. On eût dit que nous allions dans un désert : point de maisons, des terres arides couvertes de bruyères, rien qui annonçât le voisinage d'une grande ville. A mesure que nous avancions, la pluie augmentait, de sorte que, malgré notre petit abri, nous en recevions passablement. Aussi un monsieur à cheval, étant passé près de nous, s'écria d'un air d'ironie : « Ah! les pauvres religieuses! » autant en emporta le vent.

« Mon projet avait été d'abord de mettre pied à terre en dehors de Poitiers, puis de nous rendre chez notre conducteur pour réparer un peu nos vêtements, car nous étions faites comme on

(1) Récit de la mère Barat, dans une récréation à la maison mère.

peut l'être après avoir voyagé cinq jours dans une voiture ouverte aux quatre vents ; mais le temps était si mauvais qu'il fallut rester. Je fis donc mon entrée dans cette ville, où j'étais appelée pour établir une de nos maisons, dans un équipage à faire rire : afin de nous garantir de la pluie et des regards, nous avions mis une serviette en guise de rideau ; elle ne nous cachait pas assez pour qu'on ne découvrît pas nos têtes, et perchées comme nous l'étions, nous fûmes en spectacle à tous les curieux des premiers étages, que le bruit de notre lourde voiture attirait aux fenêtres... Après de longs circuits, notre conducteur nous fit descendre dans une grande cour où il allait déposer ses marchandises. Bien entendu, on n'était pas venu au-devant de moi, puisque je n'avais pas pu annoncer mon arrivée ; je ne savais où trouver la maison des Feuillants ; il fallait que je me présentasse moi-même à des personnes qui ne me connaissaient nullement, sinon par le rapport qui leur avait été fait. Bref, je ne pouvais pas rester en chemin ; je rencontrai une bonne femme qui consentit à se charger de nos paquets et de nos personnes. Nous voilà donc suivant notre conductrice, et dans un état qui n'était guère propre à nourrir la vanité : il pleuvait toujours, et n'ayant rien pour nous garantir, nous étions trempées jusqu'aux os. »

II. — FONDATION D'UNE MAISON A POITIERS, SÉJOUR A BORDEAUX.

« C'était le 23 juillet, j'arrive humblement chez Mlle Chobelet ; on sonne, la porte s'ouvre, j'aperçois au loin une vieille domestique qui nous attend de pied ferme. Je lui demande ses maîtresses, elle nous dit qu'elle va les chercher et nous introduit dans une grande salle. Ce vaste local semblait presque désert ; il y régnait un profond silence, présage du calme et de la paix qui régnaient dans l'âme de celles qui l'habitaient. Ces dames ne parurent pas aussitôt, j'eus le loisir de me livrer à quelques réflexions : ma faiblesse se fit sentir plus vivement au fond de

mon âme, à la pensée que je venais pour gouverner cet établissement; cela m'affecta, mais je m'appuyai uniquement sur le secours de Dieu. Enfin M[lles] Chobelet et Bigeu parurent : ma compagne me présenta, car il ne convenait pas que je me rendisse témoignage, et je n'avais pas d'autre certitude à leur donner que j'étais vraiment celle qu'elles attendaient. Leur accueil fut honnête, et tel qu'il convenait envers une personne qu'elles n'avaient pas eu le temps de désirer, puisque je m'étais rendue au premier appel. Elles nous firent dîner, tandis qu'elles envoyaient chercher le P. Lambert, qui ne tarda pas à venir. Dans cette première visite, il entretint ces dames de manière à leur faire reconnaître les desseins et la bonté de Dieu qui les avait arrêtées au moment de leur dissolution, pour leur donner entrée dans une Société suscitée par sa Providence en ces temps malheureux. »

Tels furent les préludes de cette fondation; la mère Barat y rencontra les principaux caractères des œuvres de Dieu. Si la maison qu'elle allait habiter était vaste et bien située, on voyait partout le cachet de la pauvreté, du dénuement même. Les propriétaires ayant été sur le point de la quitter, l'avaient complètement dégarnie des meubles et autres objets, ne conservant que ce qui semblait indispensable pour leur usage personnel, pour deux pensionnaires qui restaient et deux filles de service. Tout cela paraissait d'un heureux augure. La supérieure se hâta de présenter les règles et les statuts aux vicaires généraux qui administraient le diocèse. L'un d'eux vint bientôt lui communiquer leurs observations et se montra satisfait de ses réponses; ils ne tardèrent pas à lui donner l'approbation demandée, exprimant de plus le désir qu'elle commençât dès lors à diriger la maison, afin de réaliser promptement une œuvre dont ils espéraient de grands fruits. Pendant cet examen, la mère Barat était demeurée passive, comme elle le dit elle-même dans ses notes, laissant M[lles] Chobelet et Bigeu étudier les obligations qu'elles devaient contracter; toutes trois priaient le Seigneur de faire connaître sa sainte volonté. Dès qu'elle leur fut manifestée par la voix de l'autorité ecclésiastique, les deux postulantes n'hésitè-

rent pas un instant : on les blâmait d'enchaîner leur liberté en la soumettant à une étrangère, lorsqu'elles pouvaient faire le bien d'une manière indépendante ; mais leurs vues étaient trop pures de tout intérêt personnel, et leur volonté de vivre sous l'obéissance trop ferme, pour que de semblables réflexions pussent les ébranler. M[lle] Chobelet vint donc mettre à la disposition de sa nouvelle supérieure sa maison et les quelques biens qui lui restaient et se soumit avec joie, ainsi que sa compagne, au joug que Dieu leur présentait.

A peine sut-on dans la ville le motif de l'arrivée de la mère Barat, que plusieurs jeunes filles vinrent lui manifester le désir d'être religieuses et l'entretenir sur la manière de répondre à leur vocation ; elle les examina, encouragea celles qui lui semblaient vraiment appelées, mais la plupart avaient encore bien des obstacles à vaincre ; elle n'en admit aucune pour le moment, voulant d'abord se rendre à Bordeaux, où le P. Enfantin la pressait d'arriver. Ce missionnaire, alors Père de la Foi, après avoir partagé les travaux et les succès du P. Lambert, continuait à entraîner les âmes par la véhémence de ses discours. Parmi celles qu'il avait affermies dans la piété, un certain nombre se sentaient appelées à l'état religieux ; il aurait voulu seconder leurs bonnes dispositions et procurer à la ville un établissement qui répondît à leur attrait. L'Institut des Dames de la Foi, qu'il connaissait depuis sa fondation, lui paraissait propre à remplir ce but ; l'élan qu'il remarquait dans ses pénitentes pour une vie de prière, de zèle et d'abnégation, était à ses yeux un signe évident de la volonté du Seigneur. Le P. Lambert plus expérimenté peut-être, trouvait peu prudent de commencer de deux côtés à la fois ; il insistait pour réunir et former dans un seul noviciat les personnes qu'un examen sérieux ferait juger propres à l'œuvre ; la maison des Feuillants lui paraissait offrir tout ce que l'on pouvait souhaiter. Il fut convenu que la mère Barat se rendrait à Bordeaux et verrait ce qu'il y aurait à faire ; la mère Girard fut encore du voyage, et le P. Lambert se joignit à elles pour les aider de ses conseils.

Dès son arrivée, les premiers jours du mois d'août, la Mère générale se rendit chez les dames Vincent, qui tenaient une école pour les pauvres; elle comptait seulement voir des postulantes réunies par le P. Enfantin, mais l'hospitalité lui fut offerte avec tant d'instance qu'elle accepta. La maison se distinguait par son dénuement; ce fut un motif pour l'attirer; de plus elle y trouvait une chapelle où résidait le saint Sacrement, et la facilité de vivre comme dans une communauté religieuse. Des circonstances assez singulières avaient amené là les postulantes dont nous venons de parler. A leur tête était Elisabeth Maillucheau appartenant à une honnête famille des environs; ses parents, qui l'aimaient avec tendresse, lui avaient fait donner une éducation soignée. Elisabeth sentit de bonne heure que Dieu seul pouvait lui suffire ; de concert avec quelques amies, qui partageaient ses goûts, elle se livra aux pratiques de la piété, et employait en bonnes œuvres tout le temps qu'elle ne donnait pas à la prière. Dès que les PP. Lambert et Enfantin eurent ouvert à Bordeaux une mission pour laquelle l'archevêque les avait appelés, Elisabeth et ses compagnes les secondèrent en formant un chœur de chanteuses, qui ajoutait à la pompe du culte, et contribuait à augmenter l'affluence des fidèles. En assistant elles-mêmes à toutes les prédications, ces jeunes filles ressentirent un accroissement de ferveur; l'attrait qui les portait déjà vers une vie plus parfaite s'enflamma de plus en plus. L'inutilité des tentatives que chacune avait faites pour obtenir le consentement de sa famille, leur inspira une résolution extrême dont elles se gardèrent bien de faire part à personne. L'une était orpheline, et possédait une vigne non loin de la ville : on convint d'un jour et d'une heure pour s'y réunir; le soir toutes se rendirent comme de coutume à l'instruction, et lorsque la foule se fut retirée, elles s'acheminèrent au nombre de six vers leur retraite. Aucune n'avait songé à emporter même un morceau de pain, de sorte qu'il fallut se coucher sans souper; mais étendues sur de la paille, dans une sorte de grange, elles passèrent, assuraient-elles plus tard, une nuit délicieuse. Une vieille gouvernante qui était

entrée dans le secret, calma l'inquiétude des parents, et les empêcha d'intervenir pour faire rentrer les fugitives à la maison paternelle; ils conservaient l'espoir de les voir bientôt se dégoûter de cette vie de privations. Rien cependant ne put les ébranler, pas même les huées qui les accueillirent quand elles revinrent à l'église. La tendresse maternelle leur procura quelques provisions : elles auraient persisté dans l'exécution de leur plan, si on ne leur eût démontré le tort que cette conduite pouvait faire à la religion.

En effet, bien que les missionnaires se fussent gardés de donner à ces pieuses filles un semblable conseil, qu'ils eussent même blâmé leur entreprise, on les rendit responsables de ce qui s'était passé; on murmura hautement contre eux, et les propos offensants ne leur furent pas épargnés. Le P. Enfantin obtint l'autorisation de réunir les jeunes solitaires dans la maison des dames Vincent : là, il leur parla des Dames de la Foi, leur donna un aperçu des règles de cette Société, et sous la conduite de M[lle] Maillucheau, elles vivaient en communauté, quand arriva la mère Barat. Celle-ci avait trop de sagesse pour ne point désapprouver leurs démarches imprudentes; mais, touchée des sentiments qui les avaient inspirées, elle voulut entretenir l'une après l'autre chacune de ces jeunes filles, et reconnut en toutes l'appel du Seigneur. Pendant son séjour, près de trente autres personnes vinrent tour à tour lui exposer leur désir de se donner à Dieu dans la vie religieuse; elle animait les unes à la persévérance, indiquait aux autres qui ne lui semblaient pas propres à la Société, les ordres où elle les croyait appelées, consolant celles-ci, à celles-là donnant de sages avis; toutefois elle ne jugea pas opportun d'en admettre alors plus de huit, y comprises les six déjà reçues.

Tandis que la mère Barat exerçait ainsi son zèle, le P. Enfantin persistait à croire qu'elle devait profiter du désir de l'archevêque et des sujets qui se présentaient, pour ouvrir sans délai un pensionnat, unique espoir de régénération dans une ville si considérable, dépourvue d'établissements de ce genre. Il avait d'ail-

leurs promis aux parents des postulantes qu'on ne les éloignerait pas. Ces motifs n'ébranlaient point le P. Lambert qui les combattait par des raisons non moins sérieuses. « Pour moi, dit la mère Barat, les voyant tous deux partagés de sentiments, et ayant une égale confiance en leurs lumières, j'aurais bien voulu tout concilier; je ne pouvais pourtant pas être en deux endroits à la fois, et je n'avais personne pour me remplacer dans l'un ou dans l'autre. Je ne savais pas ce que Dieu voulait; il le montra bientôt : le P. Enfantin comprit tout à coup qu'il valait mieux attendre; aucune maison convenable ne se trouvait libre à Bordeaux, et plusieurs circonstances me donnèrent la conviction que le moment n'était pas encore venu de nous y établir. Ainsi on me proposa d'aller voir un ancien et vaste couvent, agréablement situé dans les environs; la commune offrait de nous l'abandonner; pour s'y rendre, il fallait traverser la Garonne; le jour où le curé devait nous y conduire, un vent contraire rendit la partie impossible et la fit remettre indéfiniment. Une autre fois le P. Enfantin me sollicita de me rendre à Libourne, petite ville où il allait donner une mission; il y avait connu plusieurs jeunes filles qui aspiraient à la vie religieuse, et pensait que je pourrais les aider à rompre leurs liens. Je ne demandais pas mieux que d'être utile aux âmes; il fut donc convenu qu'il m'adresserait les renseignements nécessaires. Huit jours s'écoulèrent sans qu'aucune lettre ne me parvînt, je ne pouvais pas attendre davantage; voyant donc que tous nos projets échouaient, que Dieu semblait multiplier les entraves, je pensai sérieusement à retourner à Poitiers. Il me tardait de revoir mes Sœurs, de leur faire commencer le noviciat et de mettre la règle en vigueur. Nous allâmes voir l'archevêque, nous lui exposâmes nos raisons, ainsi que mon vif regret de ne pouvoir pas nous fixer sous ses auspices; je lui dis que nous n'en étions pas encore dignes, mais que nous allions tâcher de le devenir. Dans cette visite et dans celle qu'il eut la bonté de nous faire, ce saint prélat me répéta qu'il ne faisait que me prêter une petite portion de son troupeau, à condition que je la

lui ramènerais sous peu; il nous bénit de toute l'effusion de son cœur et nous traita vraiment en père. »

La mère Barat n'avait plus de doute sur la volonté de Dieu; elle hâta les préparatifs du départ, divisa ses postulantes en plusieurs bandes et garda pour compagne Mlle Elisabeth. N'écoutant que cet esprit de douceur et de conciliation qui l'a toujours guidée, elle s'arrêta en passant à Saint-André de Cubzac, et descendit chez M. Maillucheau. La visite de sa fille, le calme et la fermeté qu'elle fit paraître, prouvèrent que sa résolution avait été mûrie, et disposèrent le père à donner son consentement. La mère Barat visita les familles des autres postulantes qui habitaient le même endroit. La plupart regardaient encore la démarche de ces jeunes personnes comme un effet de l'exaltation; on était généralement convaincu qu'elles ne persévéreraient pas; mais lorsqu'on apprit leur admission dans un Institut déjà établi, il ne resta plus de doutes sur leur vocation. La vue de la supérieure, ses entretiens achevèrent de gagner les cœurs, et, après deux jours ainsi employés, elle reprit le cours de son voyage.

« La diligence, dit-elle, n'était pas très bien composée, ce qui nous fit garder le silence; il ne nous arriva rien de remarquable en chemin, sinon un petit accident : en descendant pendant la nuit, je mis le pied sur une pierre qui le fit tourner avec force, et j'eus les nerfs foulés. Mon pied enfla, de sorte qu'en arrivant à Poitiers, je ne pouvais plus marcher. Je n'aurais su comment me rendre à notre maison, fort éloignée du bureau des diligences, — il n'est pas question de trouver des voitures dans cette ville, — mais une excellente amie, Mme de la Charpagne, m'attendait et vint à mon secours. Elle me prodigua ses soins; après m'être remise un peu, je pus aller aux Feuillants. Je remerciai Dieu de ce qu'il ne m'était pas arrivé pis, car le violent effort que j'avais fait aurait pu avoir des suites graves, et je bénis la Providence qui m'avait ménagé la rencontre d'une amie dévouée. Je me retrouvai donc le samedi 6 septembre, au milieu de mes Sœurs; la joie fut grande de part et d'autre : elles

commençaient à s'inquiéter de cette absence prolongée. J'eus la consolation de voir que celles qui m'avaient précédée étaient déjà tout accoutumées. Le surlendemain on devait célébrer la fête de la Nativité : voulant répondre à l'ardeur de toutes, je fixai ce jour pour commencer les exercices du noviciat sous les auspices de la Reine des Vierges.

CHAPITRE XI

La mère Barat fait commencer à Poitiers les exercices du noviciat, ferveur des novices, zèle et industries de leur maîtresse.

1806-1807.

Fondée par Louis XIII, en 1618, pour les religieux de la réforme de Cîteaux, l'abbaye des Feuillants était célèbre dans les annales du Poitou, mais la Révolution y avait amoncelé des ruines. L'église n'existait plus, néanmoins les restes du couvent suffisaient à la fondation.

On sait avec quelle intelligence les moines choisissaient l'emplacement de leurs monastères. Située en amphithéâtre sur les rives du Clain, l'abbaye a pour horizon les collines qui entourent Poitiers; les bruits de la ville, dont elle occupe une des extrémités, n'arrivent pas jusqu'à ses murs; on n'entend que le chant des oiseaux et le tic-tac des moulins jetés çà et là, sur le cours d'eau que bordent de hauts peupliers. Le corps principal du bâtiment offre du côté du nord, un aspect grave qui porte au recueillement : un vaste cloître avec son préau, ses fenêtres cintrées, encadrées d'épaisses murailles brunies par le temps, invite au silence et à la méditation. La façade méridionale donne entrée dans des salles voûtées, soutenues par d'énormes piliers. La mère Barat destina la principale à servir de chapelle. L'étage qui est unique, se compose de cellules également voûtées et disposées de chaque côté d'un corridor, dont la largeur permit d'improviser un dortoir, lorsque le nombre des élèves l'exigea. L'aile de retour, distribuée en salles non voûtées, fut réservée au pensionnat. Les jardins disposés en terrasse, sont vastes et ombragés d'arbres séculaires; en les regardant

du préau, on les croirait sans limites. Une très petite chapelle, en rotonde, dédiée à saint Joseph, est placée vers le milieu; la mère Barat la visitait souvent et y passa de longues heures en oraison; on l'a conservée avec soin et embellie comme un précieux souvenir de ces premiers temps.

L'asile que la Providence offrait au nouvel Institut se prêtait bien à l'établissement d'un noviciat. A Mlles Lydie Chobelet, Joséphine Bigeu et aux huit postulantes de Bordeaux, se joignit Mlle du Chastaignier, qui avait sollicité avec instance son admission, dès l'arrivée de la mère Barat. Ce petit groupe allait puiser à la source, les lumières et les grâces spéciales que Dieu accorde en abondance, aux âmes destinées à fonder une œuvre particulièrement consacrée à sa gloire. Plusieurs ont rempli dans la suite les principales charges de la Société; elles ont contribué à répandre dans les sujets cet esprit primitif, dont la conservation fait la force des corps religieux; les détails relatifs à leur formation offrent donc un vif intérêt.

Le 7 septembre, la mère Barat ayant réuni les postulantes, les entretint des dispositions qui devaient les animer. Le 8, le P. Gloriot, de passage à Poitiers, vint stimuler leur ferveur; un acte de consécration à Marie et la bénédiction du Saint-Sacrement terminèrent cette journée, qu'avaient appelée de si ardents désirs. La prise d'habit n'était pas alors l'objet d'une cérémonie : chacune en son particulier, revêtit le costume religieux adopté dans les maisons d'Amiens et de Grenoble; saint François-Xavier fut choisi pour patron de l'établissement. Le lendemain, le règlement du noviciat fut mis en vigueur.

« Je partageai leur journée, dit la mère Barat dans les notes qui nous ont été conservées, entre les exercices de piété voulus par la règle, le travail en commun, les études convenables à notre vocation, quelque temps libre pour vaquer aux emplois ou à d'autres occupations. »

D'après cet exposé, certaines heures étaient assignées à l'étude; on ne pouvait pas dans ces commencements, comme cela se pratique aujourd'hui, n'y appliquer les sujets que pendant la

seconde année : il fallait, vu le nombre trop restreint du personnel, leur confier de bonne heure au moins les classes élémentaires. Par la même raison, ce temps d'épreuve était abrégé pour celles qui, par une vertu solide, ne laissaient aucun doute sur leur vocation. La mère Girard, qui seule de la communauté, avait fait ses vœux, fut chargée des classes sous la direction de Mme Bigeu. L'esprit cultivé de cette dernière, ses manières dignes et affables, sa piété surtout, lui avaient déjà gagné l'estime et la confiance : elle devait encore aider la mère Barat dans le soin des novices. Une longue expérience de l'administration temporelle désignait tout naturellement Mme Chobelet pour la charge d'économe. Sa vertu avait grandi au milieu des épreuves; on la vit, dès le début, oubliant et son âge, quarante-deux ans, et ce que l'on devait à sa générosité, se montrer simple, obéissante comme une enfant, en un mot, le modèle de ses Sœurs par sa profonde humilité.

Mme Joséphine Bigeu n'en était pas non plus à ses premiers essais. Née à Poitiers, en 1777, elle fit paraître dès l'enfance les plus heureuses qualités : une intelligence peu commune, un caractère vif et résolu, un cœur sensible et délicat, un extérieur agréable, auraient pu l'exposer à bien des dangers, si ces dons n'avaient été accompagnés d'une tendre piété, qui lui fit commencer, vers l'âge de treize ou quatorze ans, au sein même de sa famille, une vie de solitude, de prière et de pénitences volontaires. De concert avec un de ses plus jeunes frères, elle s'était appliquée à l'étude de la Religion, des saintes Ecritures, du latin, sans négliger les sciences profanes, et grâce à son étonnante facilité, elle avait acquis en peu de temps les connaissances les plus variées. Elle s'en servait pour exercer autour d'elle d'abord, puis parmi les jeunes filles qui la fréquentaient, un zèle tout apostolique. Dès que le calme eut succédé en France au règne de la terreur, Joséphine se retira chez les demoiselles Chobelet, ses intimes amies, et prit part à leurs travaux, en attendant que les circonstances lui permissent de se consacrer entièrement à Dieu, dans la vie religieuse. Une âme si pure et déjà si avancée dans

les voies spirituelles s'unit facilement à la mère Barat, et lui accorda toute sa confiance. De son côté, la fondatrice comprit le don que Dieu lui faisait et tout ce qu'elle pouvait espérer de sa nouvelle fille pour soutenir les œuvres de sa petite Société.

Nous avons parlé de Mlle Maillucheau : elle aspirait, en prenant le nom de sainte Thérèse, à suivre ses traces. La mère Barat, qui partageait sa dévotion pour l'amante de Jésus crucifié, s'attacha spécialement à cette religieuse, prévoyant que l'ardeur et l'énergie dont elle était douée produiraient d'heureux fruits de grâce et de sainteté.

Nous ne savons rien des autres postulantes de Bordeaux; la générosité avec laquelle chacune avait rompu ses liens pour répondre à l'appel du Seigneur, était déjà d'un bon augure; aussi persévérèrent-elles à l'exception de deux qui, pour raison de santé, furent obligées de rentrer dans leurs familles. Initiées depuis longtemps aux pratiques de la vie religieuse, toutes s'y portaient de bon cœur. Mlle du Chastaignier faisait seule exception : une vertueuse amie (1), qui trop tôt dut la quitter, l'avait gagnée à la piété, et avec toute la vivacité de son caractère, elle s'était livrée aux œuvres extérieures de zèle et de charité, visitant les pauvres, les malades et les prisonniers, enseignant le catéchisme aux enfants; mais les secrets de la vie intérieure, le silence surtout et le recueillement lui étaient inconnus. Elle n'avait aucune idée ni de ces moyens auxquels on a recours pour acquérir ou fortifier l'humilité, ni des mortifications qui assouplissent et domptent la nature. Toutefois son âme simple et droite cherchait la vérité et ne demandait qu'à être guidée par une main douce et ferme. Les exemples qu'elle avait constamment sous les yeux l'entraînèrent et la rendirent victorieuse dans les violents combats qu'elle eut à soutenir.

La mère Barat se servit de ces éléments pour former le noviciat qu'elle aimait à citer comme modèle à ceux qui furent plus tard établis. On ne saurait le mieux faire connaître que par les

(1) Mlle Suzanne Geoffroy.

récits ou par le journal écrit de sa propre main. « J'assemblai *mes compagnes*, dit-elle humblement à la date du 10 septembre, je leur donnai connaissance de ce que j'avais décidé pour leurs emplois : elles les reçurent comme venant de la main de Dieu. Je leur indiquai la manière de les exercer, selon les usages de notre Société, et me fis aider des sœurs Chobelet et Bigeu pour les y former. En peu de temps, l'ordre le plus parfait régna dans la maison. La simplicité et l'humilité que chacune mettait à s'accuser des moindres manquements, le désir qu'elles témoignaient que je leur imposasse une pénitence pour les expier, me prouvaient qu'elles y allaient de tout leur cœur, et qu'elles feraient bien du chemin en peu de temps. Je fus même obligée de les empêcher de renouveler aussi fréquemment ces actes devant leurs Sœurs, dans la crainte que, passant en habitude, ils n'eussent plus le même prix aux yeux de Dieu.

« Pour les entretiens particuliers qu'elles souhaitaient avoir avec moi, je leur donnais l'accès le plus facile ; elles en profitaient bien, quelquefois tous les jours... Ces soins m'étaient fort agréables, pensant que j'accomplissais la volonté de Dieu, puisqu'il m'imposait ce devoir par ma charge ; d'ailleurs, la consolation que j'éprouvais de pouvoir soutenir, tranquilliser ces âmes, les aider à marcher dans le chemin de la perfection, accroître en elles l'amour de Notre-Seigneur et voir ce divin Maître servi et glorifié, était déjà pour moi une récompense. Ma santé même s'en trouvait mieux, ce qui contribuait à me persuader que ce travail plaisait à Dieu. »

La mère Barat ajoutait de fréquentes conférences aux instructions et aux lectures spirituelles que la sœur Bigeu faisait aux novices. Elle lisait et expliquait à celles-ci les règles de l'Institut, cherchant à leur en inspirer une profonde estime et à leur faire comprendre que l'exacte fidélité à ces règles suffirait seule pour les conduire à la plus haute sainteté. Chaque solennité de l'Église, chaque fête des principaux saints honorés dans la Société, lui donnait occasion d'exciter à la ferveur ces âmes avides de la parole de Dieu ; elle insistait beaucoup sur l'humilité, fonde-

ment et pierre de touche des autres vertus. Selon les forces et le degré d'avancement de ses filles, la sage maîtresse leur ménageait les moyens de la pratiquer, poursuivant en elles les moindres recherches de l'amour-propre et de la vanité. Une novice s'était permis de plaisanter sur les nombreux raccommodages de la robe qu'on lui avait donnée : « Vous ne comprenez pas votre bonheur, lui dit la mère Barat d'un ton grave et sévère, la pauvreté, c'est la livrée de Jésus-Christ; vous ne méritez pas d'en être revêtue. Quittez donc votre habit religieux et reprenez celui que vous aviez dans le monde. » La coupable obéit et expia par sa confusion, pendant plusieurs jours, la parole légère qui lui était échappée.

Quelquefois s'humiliant elle-même lorsqu'une avait failli, la Mère générale joignait l'exemple à la leçon. Deux de ses filles avaient commis une faute contre la règle : elle les appela dans sa cellule le lendemain matin après la méditation, les fit asseoir, puis d'un air calme et plein de bonté, elle leur dit : « Vous avez manqué hier à votre devoir, c'est moi qui en ferai la pénitence à votre place; trop heureuse si à un si léger prix, je puis vous faire acquérir le goût des vertus solides. » Alors s'agenouillant devant elles, l'humble Mère leur baisa les pieds et les laissa pénétrées de repentir et d'admiration.

La sœur Thérèse Maillucheau, que son attrait pour la prière entraînait parfois hors des temps assignés à ce saint exercice, s'oublia un jour devant le saint Sacrement pendant une lecture commune. La mère Barat tenait à la règle, et ne permettait pas qu'on y substituât ses goûts, même les plus louables. « De qui, dit-elle à la retardataire, teniez-vous la permission de continuer à cette heure vos dévotions particulières? Je ne reconnais pas pour mes filles celles qui suivent leur volonté propre; pendant trois jours, vous ne me donnerez pas le nom de mère. » La novice dont le cœur était très attaché à sa supérieure, obéit ponctuellement; mais elle versa des larmes abondantes et n'oublia pas la leçon, bien que sa docilité sur ce point fût souvent mise à l'épreuve. « Je savais, racontait plus tard la mère Barat, que la

sœur Thérèse faisait ses délices de l'oraison : absorbée en la présence de Dieu, que sa foi vive et les consolations qu'elle goûtait lui rendaient en quelque sorte sensible, elle y fût restée de longues heures, sans même s'en apercevoir. J'allais la trouver, je l'appelais; si elle ne m'entendait pas, j'insistais : — Il faut aller au jardin, lui disais-je, et arracher ou couper de l'herbe. — Car nous avions une vache, et le jardinier avait trop d'ouvrage pour s'occuper de ce détail. — La sœur Thérèse me regardait alors comme quelqu'un qui sort d'un profond sommeil. — Il faut aller à l'herbe?... me répondait-elle, et sur mon signe affirmatif, elle se levait promptement pour se mettre à l'œuvre. Au bout de quelques temps, elle venait me trouver : — Ma Mère, j'en ai amassé un bon tas, puis-je retourner à la chapelle? — Oh! non, il n'y en a pas encore assez. — Elle recommençait de tout son cœur, doublait la provision et se présentait de nouveau. — C'est bien, lui répliquais-je; maintenant, il faut aller nettoyer telle chambre : — Bien, ma Mère, j'y vais, était toute sa réponse, sans que le plus léger nuage parût sur sa physionomie. » C'est ainsi que la mère Barat accoutumait ses filles à sacrifier leurs préférences les plus légitimes.

La sœur Thérèse Maillucheau a laissé sur ce noviciat, des notes où elle s'exprime ainsi : « Ma Mère, dont le désir le plus intime, j'oserai dire la passion, était de nous conduire à l'union avec Jésus-Christ, ne voyait pas de moyen plus sûr pour réussir, que de nous inspirer un profond oubli de nous-mêmes. Pour cela, elle nous tenait dans un travail assidu, nous appliquait à des choses qui nous eussent autrefois semblé viles; elle nous l'enjoignait d'un ton aussi naturel, que si nous nous y fussions exercées toute notre vie. Plusieurs en concluaient qu'elles n'étaient pas capables d'autres occupations, qu'elles seraient Sœurs coadjutrices; mais elles ne s'en inquiétaient point. D'ailleurs, la Mère générale prenait pour elle ce qu'il y avait de plus rude; souvent on la voyait balayer, transporter des meubles, des lits, des pierres même, car tout était à nettoyer et à ranger dans ce vaste local. Elle voulait parfois s'assurer que l'on joindrait la patience

à l'obéissance : ainsi elle envoya un jour une de nous ramasser des noix que l'on avait abattues. La novice y resta fort tard le soir; heureusement on s'en aperçut, car elle n'aurait pas osé abandonner son ouvrage avant de l'avoir terminé.

« Dans nos jours mauvais, et quelle est la novice qui n'en a pas eus? ma Mère nous relevait avec force et énergie; reprenait avec véhémence quand il le fallait, terrassait la coupable, mais la recevait ensuite avec bonté, pourvu qu'elle vînt dans la disposition de s'humilier; sans cela, il ne fallait pas s'en approcher, on l'eût trouvée inexorable... Cela, du reste, n'arrivait pas. »

Nous avons dit qu'à l'arrivée de la Mère générale, il ne restait aux Feuillants que les objets d'absolue nécessité pour les cinq ou six personnes qui l'habitaient; de plus l'excellent cœur de Mlle Chobelet l'avait portée à donner une petite dot à chacune de ses premières compagnes, pour faciliter leur réception dans les monastères où elles voulaient entrer; sa fortune déjà peu considérable, avait donc été fort réduite et ne pouvait suffire à la communauté. Certains parents mécontents de ce que leurs filles les eussent quittés, refusaient de leur venir en aide. Il fallait souvent recourir aux expédients pour la nourriture et l'entretien. Une bonne fille nommée Marie, depuis longues années au service des dames Chobelet, se trouvait quelquefois bien embarrassée. Son dévouement, sa fidélité à ses anciennes maîtresses, étaient, aux yeux de la mère Barat, un titre pour la conserver; elle s'en montrait reconnaissante, mais comme son âge ne lui eût pas permis de se plier à la vie religieuse, on l'avait chargée des commissions. Quand elle devait se rendre au marché et qu'elle voyait l'économe sans ressource aucune : « Soyez tranquille, disait-elle, je saurai bien vous procurer à dîner. » Elle se présentait chez un des fournisseurs qui la connaissaient disant : « Je n'ai pas de monnaie sur moi, pourriez-vous me prêter une vingtaine de sous? je vous les rendrai demain. » Elle allait ensuite acheter quelques provisions; on glanait des légumes au jardin et l'on s'en contentait. D'autres fois Marie réunissait les vieux chiffons, les papiers écrits, devenus inutiles,

les vendait afin de pourvoir aux nécessités les plus pressantes. De cette manière on gagnait du temps; peu à peu plusieurs familles des postulantes revinrent à de meilleurs sentiments, il y eut dès lors moins de gêne et de privations.

Ces privations du reste, étaient acceptées gaiement, et l'exemple de Jésus-Christ, présenté sans cesse à l'imitation des novices, excitait leur ferveur; la pauvreté leur paraissait douce à la pensée du dénuement de leur divin modèle. Plusieurs avaient autrefois pratiqué de grandes austérités, et si l'on n'y avait veillé soigneusement, elles eussent bientôt détruit leur santé par de pieux excès. Témoin l'une qui portait habituellement une ceinture de fer hérissée de pointes, et la conservait en se livrant aux travaux pénibles dont nous avons parlé. Un jour qu'elle tirait avec effort de l'eau d'un puits, la ceinture entra si avant dans la chair, que la douleur la fit tomber évanouie.

La charité était souvent le sujet des instructions de la mère Barat, aussi avait-elle la consolation de la voir régner dans cette petite famille. « Ma Mère nous parlait fréquemment de cette reine des vertus, rapporte la mère Thérèse Maïllucheau. « Je ne sais, nous disait-elle, ce que Dieu fera de chacune de vous; mais je vous engage de tout mon pouvoir à entretenir la charité dans quelque position que vous vous trouviez; propagez-la à vos dépens; qu'aucun sacrifice ne vous soit pénible pour la cimenter; si nous savons conserver intacts les liens de la charité, seuls ils soutiendront notre Société, qui est si petite et si faible par elle-même; Jésus la regardera comme sienne... Je voudrais, nous répétait-elle dans l'effusion de son cœur, pouvoir vous faire connaître toutes les lumières que je reçois de Dieu sur ce point essentiel : oui, l'union fera notre force; il faut la conserver, cette divine union, au prix des plus grands sacrifices. » Elle nous en donnait d'ailleurs de fréquents exemples, et si elle souffrait avec peine ces petites misères de femmes, ces retours sur soi, ces préoccupations excessives de la santé qui arrêtent dans le chemin de la perfection, elle était la première à nous soigner quand elle nous voyait malades, nous

visitant sans cesse pour s'assurer de notre état; rien de plus délicat que son cœur sur l'article de la charité. Aussi cette vertu se faisait-elle sentir et goûter d'une manière spéciale : tous les intérêts devenaient communs. Jamais je n'ai rencontré une pareille fusion; mais sans familiarité, sans épanchements naturels; c'était par cet oubli de soi qui fait regarder sa Sœur comme un autre soi-même. »

Cette douce charité produisait une joie pure et sans mélange dans les moments où la règle permet et ordonne même de se récréer. Groupées le plus ordinairement autour de leur maîtresse, sous l'ombrage d'un énorme noyer que l'on voit encore aujourd'hui, tantôt les novices écoutaient d'intéressants récits, tantôt elles devaient raconter elles-mêmes comment le Seigneur les avait appelées; c'était ce que l'on disait *faire l'histoire de sa conversion*. A certains jours, surtout aux approches d'une fête, on s'entretenait de choses propres à nourrir la piété, on rendait compte de l'oraison, et comme plusieurs en possédaient le don à un degré éminent, elles communiquaient aux autres les sentiments qui les pénétraient. « En vérité, disait l'une d'elles, après un de ces pieux épanchements sur la sainte Eucharistie, si j'avais eu des doutes touchant ce divin mystère, ma Sœur les aurait entièrement dissipés. Il est impossible de résister à de telles paroles. »

Quelquefois les épreuves vraies ou supposées des novices égayaient les conversations. La Sœur du Chastaignier, par exemple, se trouvait souvent en cause; la vivacité, l'originalité de son esprit assaisonnaient de saillies piquantes la narration de ses aventures. Tout était nouveau pour elle dans les pratiques religieuses, et son imagination ardente enfantait mille chimères. « Ainsi lorsqu'elle entendait la Mère générale et les plus ferventes rentrer la nuit dans leurs cellules, après avoir fait l'heure sainte, elle croyait à quelques mystérieuses réunions, et se livrait aux suppositions les plus bizarres, appelant et redoutant tour à tour le moment où ces prétendus secrets lui seraient dévoilés. » Un trait que la mère Barat aimait à raconter, fera

comprendre quel trouble apportaient dans ses idées de telles préoccupations : un soir qu'on l'avait entendue tousser, l'infirmière lui apporta une tasse de tisane; mais c'était à l'heure du *grand silence*, où il n'est permis de parler que dans un cas de nécessité absolue. L'air grave et recueilli avec lequel cette tasse lui est présentée l'impressionne péniblement; elle croit qu'un breuvage extraordinaire ou malfaisant y est contenu, qui sait? se dit-elle, peut-être du poison... Elle hésite d'abord, puis se décide à le goûter. Après en avoir pris la moitié, ce sacrifice héroïque lui paraît suffire; elle veut rendre la tasse à l'infirmière. Celle-ci qui ne soupçonnait pas les perplexités de la malade l'excite du geste à boire le reste. La Sœur du Chastaignier faisant un suprême effort, laisse échapper cette exclamation : « Il faut donc que je boive le calice jusqu'à la lie! » Heureusement que l'effet salutaire du remède calma bientôt sa frayeur; mais si des méprises de ce genre provoquaient l'hilarité générale, elles montrent aussi quel exercice donnait une semblable nature à la patience de celle qui devait l'éclairer et la diriger. Les occasions de luttes devenaient fréquentes pour elle. Les trousseaux se ressentaient de la pauvreté de la maison; dans la précipitation de leur départ, les postulantes avaient à peine emporté les objets les plus nécessaires; il fallait donc consacrer beaucoup de temps à les entretenir, et la Sœur du Chastaignier qui n'étudiait pas, ayant plus d'aptitude pour le travail à l'aiguille, en avait une bonne part : « J'exerçais autrefois avec tant de fruit, le zèle et la charité, se disait-elle intérieurement pendant les longues heures employées au ravaudage, j'avais mille occasions de faire connaître et aimer Dieu, selon mon attrait; je parlais, j'exhortais, et me voilà réduite à garder le silence, à balayer, à raccommoder *des bas* une grande partie de la journée! Quelle œuvre importante et noble auprès de celles qui remplissaient ma vie et m'attiraient l'estime, la reconnaissance de tant de malheureux!... » Le démon ne manquait pas d'intervenir dans ces colloques, afin d'inspirer à cette âme l'ennui et le dégoût. Par bonheur, sa franchise ne laissait rien ignorer à sa charitable maîtresse, qui ne se lassait

pas de l'écouter, de la calmer, en lui faisant connaître le prix que le renoncement à ses goûts et à la volonté propre ajoute aux actions les plus communes. La mère Barat savait ainsi se mettre à la portée des faibles, et l'empire qu'elle exerçait sur les cœurs les aidait à triompher de leurs répugnances.

La Sœur Thérèse nous donne dans ses notes un aperçu de cette conduite, à la fois ferme et douce, qui eut de si heureux résultats : « Ma Mère, dit-elle, ne contraignait personne; elle n'accablait pas ses filles du poids de son autorité; son langage partait d'un cœur dévoré de zèle; aussi ses paroles avaient cette persuasion, cette énergie qui nous inspiraient l'horreur des moindres fautes : un regard, un geste imprimaient en nous le goût du bien. Elle n'aimait pas les ris immodérés, les bouffonneries, nous rappelant à ce sujet l'exemple de Notre-Seigneur. Elle rendait nos récréations fort intéressantes, et voulait que chacune y contribuât; mais, hors de là, elle exigeait un silence parfait de parole et d'action. Au moindre bruit, on la voyait paraître, sur la pointe des pieds; souvent la coupable se punissait volontairement en baisant la terre. Nous ne savions rien dans les voies de Dieu, et nous n'avions pas la prétention de savoir quelque chose; notre Mère avait tout ce qu'il fallait pour nous guider dans notre nouvelle carrière. « Vous devez, nous disait-elle, vivre dans la maison du Seigneur comme des anges : beaucoup aimer, souffrir et vous taire. » C'était sa propre vie : elle paraissait au milieu de nous avec une sérénité qui nous charmait; cherchant à sonder nos dispositions, elle nous demandait parfois, avec une expression brûlante de ferveur : « Aimez-vous Jésus, mes filles? » et jouissait de nous entendre répondre vivement que nous l'aimions de tout notre cœur, jugeant alors que ces cœurs étaient libres et détachés. Notre solitude, l'exemple de tant de vertus, la vue seule de cette Mère qui nous semblait une image de Jésus, nous entraînaient à la suite de ce divin modèle. »

Les PP. Lambert et Enfantin avaient donné dès le commencement, les exercices d'une bonne retraite; cette grâce fut exacte-

ment renouvelée tous les ans, malgré la difficulté que l'on avait à cette époque pour se procurer des secours extraordinaires. Le Seigneur prodiguait alors la lumière et les célestes faveurs. « Notre divin Maître, dit à ce sujet la Sœur Thérèse Maillucheau, nous fit comprendre qu'il y a divers degrés de connaissance et d'amour de son Cœur adorable. Ce Cœur sacré se dilata dans les âmes ainsi prévenues, elles ne pouvaient que s'écrier : c'est trop, Seigneur; c'est trop!... Pénétrées de sa présence et de son onction, nous sentions un profond dégoût pour la nourriture corporelle; c'était bien le cas de dire : « L'homme ne vit pas « seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche « de Dieu. »

« Les mouvements de notre Mère vers Dieu étaient aussi plus fréquents dans ces heureux jours; ils s'annonçaient à nos réunions par une modestie et un recueillement qui se répandaient autour d'elle. Ses paroles étaient embrasées; du ton le plus pénétré, elle répétait : *Calme du ciel! calme du ciel!* puis gardait un profond silence. Il ne nous venait pas à la pensée de l'interrompre; nous attendions en paix qu'elle voulût nous parler. Pendant notre première retraite, elle s'exprima un jour ainsi : « J'aurais bien « des choses à vous dire, mais vous ne sauriez les porter... plus « tard, Dieu vous instruira de ce que vous devez savoir; mainte- « nant, vous êtes trop enfants; il vous traite comme telles. Jésus, « dans sa bonté, réserve de grandes choses à notre Société « naissante; il faut beaucoup prier et souffrir pour attirer ses « grâces. »

En maîtresse sage et prudente la mère Barat ne devançait pas les moments de Dieu; mais lorsqu'elle rencontrait des âmes ardentes, généreuses, qui se livrent entièrement à l'action de la grâce, elle était pour ainsi dire dans son élément. Il s'en trouva dans ce noviciat; l'une d'elles, la Sœur Thérèse, nous fait assister à ces entretiens intimes où les secrets de la vie spirituelle leur étaient dévoilés. « Notre Mère, dit-elle, mêlait à nos travaux et à nos peines des moments délicieux : elle ménageait à quelques-unes des réunions particulières où son cœur s'épanchait libre-

ment, et faisait passer dans les nôtres le feu dont il était dévoré. Elle nous parlait de la nécessité et des avantages de l'esprit intérieur, nous disait avec véhémence que rien ne lui coûterait dans ce monde, que les plus grands sacrifices lui sembleraient doux pour obtenir une étroite union avec Dieu; qu'avec ce seul bien, elle croirait avoir tout gagné. Elles nous expliquait les différentes manières dont le Seigneur se communique aux âmes, comment il distribue ses dons quand il lui plaît et à qui il lui plaît. « Le meilleur moyen de l'attirer, ajoutait-elle, c'est de « s'ignorer, de s'oublier soi-même. » Elle appuyait ces vérités de passages de la sainte Ecriture les plus propres à nous toucher et à nous convaincre. Ces causeries si instructives, récompense de notre fidélité, paraissaient trop courtes; nous en sortions de plus en plus pénétrées d'estime pour notre sainte vocation, et bien résolues à ne rien épargner pour en acquérir les vertus, surtout cette union intime avec Dieu, si désirable et si peu connue.

« Tout dans cette maison, que j'appellerai le *Manrèze* de notre Mère, favorisait son attrait pour l'oraison : le silence, le calme, les endroits solitaires et écartés, l'ordre qu'elle avait établi... Combien de fois ne l'a-t-on pas trouvée cachée dans le fond du jardin, ne pouvant plus soutenir les regards du Seigneur ou ses divines communications, qui lui faisaient endurer comme un délicieux martyre! C'est alors que la Société, si petite encore, se formait dans son cœur; Dieu se plaisait en cette âme droite et pure, il lui inspirait ses vues pour l'avenir, la préparait à porter les croix qui ne devaient pas lui être épargnées... Son amour pour les humiliations se montrait aussi à nous dans ces doux épanchements; elle nous demandait du ton le plus animé : « Quelle personne, croyez-vous, mes chères filles, serait la plus « heureuse sur la terre? » Nous n'étions pas à sa hauteur, nous répondions à notre manière, en novices. « Vous n'y êtes pas, mes « enfants, reprenait-elle avec vivacité; vous n'y entendez rien... « Ce serait celle qui, jetée dans l'égout d'une ville, seule avec « Jésus seul, recevrait toutes les immondices... Voilà l'âme qui « serait vraiment heureuse; elle aurait trouvé la perle précieuse

« dont parle l'Evangile. Nous ne connaissons pas la vérité, nous « ne la connaîtrons que lorsque nous aurons prié Dieu avec de « grandes instances de nous éclairer; d'autres n'auront jamais « cette vraie lumière que dans le purgatoire. où elles s'instruiront « à leurs tristes dépens. »

« Notre Mère générale faisait chaque année sa retraite, qui durait une quinzaine de jours, dit encore ailleurs la Sœur Thérèse : le petit oratoire isolé, dédié à saint Joseph, était le lieu où elle s'enfermait. Elle donnait alors un libre cours aux tendres effusions de son cœur pour Dieu. Nulle ne pouvait sous aucun prétexte, aller la trouver, sinon à l'heure des repas, la personne désignée pour les lui porter; encore avait-elle défense de parler. Pendant ces saints exercices, notre Mère demeurait abîmée en Dieu, seule à seul avec Jésus, ne parlant que très peu à son confesseur. Nous ne l'apercevions que le soir, au fond de la chapelle, lorsqu'elle venait, pendant l'office, faire sa visite au saint Sacrement. Que dire de ses austérités? en vain prenait-elle mille précautions pour les cacher : bien des indices la trahissaient... »

On comprend qu'à une telle école, les progrès des novices durent être rapides. Trop humble pour s'en attribuer la moindre part, la mère Barat s'exprime ainsi dans son journal : « J'ai la satisfaction de voir que toutes se portent avec ardeur à l'acquisition des vertus solides et religieuses; je puis même leur rendre ce témoignage que la plupart sont des âmes de choix, telles qu'il convient pour une fondation. Je n'en connais pas qui soient à leur degré dans nos autres maisons; aussi de quelles consolations ne suis-je pas pénétrée en pensant que Dieu regarde, je l'espère, cette petite réunion d'un œil de complaisance; tout ce qu'il a fait jusqu'ici pour elle m'en convainc de plus en plus. » Elle écrivit ces lignes dès la fin de 1806; qu'aurait-elle dit les années suivantes où les mêmes grâces trouvèrent des volontés toujours meilleures? Plusieurs de ces novices auraient pu être données pour modèles à d'anciennes religieuses; elles furent donc admises à prononcer les vœux. Les Sœurs Bigeu et Thérèse Maillucheau eurent ce bonheur au commencement de 1807.

CHAPITRE XII

Bienveillance des vicaires généraux de Poitiers, progrès de l'établissement. — Fondations demandées, voyage à Paris, approbation de l'Institut par Napoléon Ier, première fête du sacré Cœur de Jésus aux Feuillants. — Ouverture d'une maison à Niort.

1806-1808.

I. — BIENVEILLANCE DES VICAIRES GÉNÉRAUX DE POITIERS ; PROGRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT.

L'intérêt et la bienveillance des vicaires généraux, administrateurs du diocèse, ne firent que s'accroître, à mesure que la mère Barat leur fut mieux connue ; l'un d'eux, M. de Pradel, confessait la communauté ; M. Soyer, le pensionnat ; M. de Beauregard, curé de la cathédrale, venait exciter la ferveur par des exhortations que sa science et son esprit naturel rendaient aussi instructives qu'intéressantes. Remplis de zèle pour la gloire de Dieu, ils ne négligeaient rien de ce qui pouvait contribuer aux progrès de l'établissement ; mais les personnes pieuses, en grand nombre dans la ville, se contentaient généralement de pratiquer au milieu du monde les bonnes œuvres de leur choix ; d'ailleurs, la nouveauté de l'Institut inspirait une sorte de méfiance ou du moins tenait les esprits en suspens ; les plus prudents attendaient ; certaines familles craignaient de voir souffrir les pensionnats déjà établis, si l'on favorisait celui des Feuillants, et l'œuvre de Dieu se trouvait ainsi traversée. « Pendant que nous menions une vie si tranquille et si commune, écrivait à ce sujet la mère Barat vers la fin de 1806, j'appris que nous excitions la jalousie du dehors. Qui aurait jamais cru que quatorze filles, la plupart

occupées à coudre, à balayer, à étudier les premiers éléments de la grammaire, et apprenant aussi à lire le latin, car quelques-unes l'écorchaient en récitant l'office, pussent donner de l'ombrage et faire croire qu'elles allaient éclipser toutes les autres maisons d'éducation? Notez que nous avions *cinq* petites pensionnaires, anciennes élèves des dames Chobelet, et qu'aucune autre de la ville ni des environs ne nous avait été annoncée. »

Cet état de choses se prolongea bien des mois encore; la Mère générale ne s'en inquiétait pas, pensant que Dieu le permettait pour lui donner la facilité de former ses novices aux vertus et à l'esprit de leur vocation. La pureté de ses intentions se révèle tout entière dans ces lignes tracées au mois d'août 1807. « Notre petit pensionnat s'augmenta peu à peu; ces enfants nous donnaient de la satisfaction, étant toutes portées au bien. Je voyais que Notre-Seigneur nous voulait plus parfaites pour nous en confier un plus grand nombre. Cependant la maison acquérait une certaine réputation, ce qui me faisait espérer un nouvel accroissement; non que je désirasse qu'on nous estimât, bien loin de là, n'ayant rien tant à cœur que de nous maintenir dans cette humilité qui attire les regards de Dieu et qui seule peut nous faire produire le bien. Je ne désirais que la confiance nécessaire aux personnes du monde pour nous donner leurs enfants, et nous mettre à même de les former à la vertu. »

A la fin de cette année 1807, elle eut la consolation d'ouvrir une classe pour les pauvres. « Il y avait longtemps que nous le souhaitions, dit-elle, mais le défaut de local nous arrêtait. Il m'en coûtait de voir que nous ne pouvions pas embrasser ce genre de bonnes œuvres, un des buts de notre institution. » L'acquisition d'un petit bâtiment attenant à la propriété, permit enfin de combler cette lacune. Le 8 décembre, on inaugura une école gratuite, en consacrant à Marie-Immaculée les nombreuses enfants qui se présentèrent; toute la communauté enviait le privilège de leur donner des soins; grâce au zèle de chacune et à l'arrivée de quelques sujets, on put faire face à l'augmentation du travail,

II. — FONDATIONS DEMANDÉES, VOYAGE A PARIS, APPROBATION DE L'INSTITUT PAR NAPOLÉON Ier, PREMIÈRE FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS AUX FEUILLANTS.

La mère Barat n'aspirait qu'à étendre le règne de Jésus-Christ. « Son zèle égalait son amour, disait la Sœur Thérèse Maillucheau ; nous n'étions qu'à la troisième fondation, et elle aurait voulu couvrir le monde entier de maisons du Sacré-Cœur. » On lui en demandait de plusieurs côtés. Un ecclésiastique de Joigny, M. Fromenteau, la pressait de venir dans cette ville, tandis que les grands vicaires de Poitiers réclamaient un second établissement dans le diocèse. La Mère générale profitait de ces sollicitations pour stimuler ses filles, les convaincre que de leur coopération à la grâce, de leur avancement dans la vertu dépendait la dilatation de l'œuvre à laquelle le Cœur de Jésus les avait appelées. Mais son zèle était prudent et éclairé, elle ne voulait être que l'instrument de la volonté divine; nous aurons plus d'une occasion de montrer comment elle avançait ou s'arrêtait au moindre signe qui la lui manifestait. Voici ses propres réflexions sur la proposition faite par M. l'abbé Fromenteau.

« Mars 1807. — Un ecclésiastique de Joigny avait réuni un certain nombre d'âmes pieuses qu'il conduisait à la perfection, et désirait voir se consacrer à l'éducation de la jeunesse; il m'avait déjà proposé de m'en charger, et insistait de nouveau pour que je vinsse diriger cette réunion qu'il me céderait entièrement. Je n'avais point d'attrait pour faire une fondation dans cet endroit : 1° parce que c'était ma patrie, je ne voulais pas me mettre dans le cas de me rapprocher de ma famille, ayant depuis longtemps fait à Dieu le sacrifice de tous les liens de la nature, et tenant à ne rien lui dérober d'un cœur qui n'est fait que pour lui. D'ailleurs mes parents qui m'aiment trop tendrement, sont obligés de renouveler leur sacrifice toutes les fois que je les quitte; j'en souffre aussi un peu moi-même. Ces motifs m'ont toujours fait dire que cette ville serait la dernière à laquelle je

penserais pour y établir une maison. La seconde raison, c'est qu'il ne s'y trouve pas grande ressource pour les secours spirituels; qu'en conséquence, il faudrait y envoyer des sujets qui fussent parvenus à une grande perfection. Enfin les personnes qui sont réunies et qui attendent, sont vraiment bien vertueuses, mais peu propres à remplir le but de notre Société. Mon frère m'écrivit presque dans le même temps, me pressant d'accepter les offres de M. Fromenteau et m'alléguant le bien que l'on pouvait faire. Ces instances réitérées m'ébranlaient et me jetaient dans l'incertitude sur le parti que je devais prendre pour me conformer aux desseins de Dieu... Je résolus de soumettre cette affaire au P. Varin, afin qu'il l'examinât et qu'il décidât ce qui lui semblerait plus utile pour la gloire de Dieu. »

Ayant appris sur ces entrefaites, que le révérend Père devait se rendre à Paris, et voulait conférer avec elle des intérêts de la petite Société, la mère Barat se disposa à partir pour la capitale. Déjà ses filles l'avaient vue plus d'une fois s'éloigner : au mois de décembre 1806, sa tendre charité l'ayant portée à conduire à Angoulême une jeune novice dont la santé exigeait l'air natal, elle appuya plus encore que de coutume, dans ses instructions, sur la nécessité du détachement. Par les lignes suivantes écrites à cette date, on voit combien les liens formés depuis si peu de temps étaient déjà forts et intimes : « J'avais voulu préparer mes Sœurs à mon absence de quelques jours seulement, prévoyant que leurs cœurs en souffriraient; mais sur cet article, ce fut comme si j'avais prêché dans le désert. Leur sensibilité me prouva que mes paroles n'avaient pas produit grand effet. » Dans une occasion semblable elle s'exprime ainsi : « Bien que je les eusse disposées de mon mieux, il y eut quelques larmes répandues, car ces bonnes Sœurs très avancées du reste dans la perfection, sont incorrigibles sur cet article. »

A l'époque du départ pour Paris, en avril 1807, les novices devaient être plus aguerries. Comme il s'agissait d'un long voyage, la mère Barat voulut pourvoir « selon les règles » aux charges principales. Elle nomma la mère Thérèse supérieure et

la mère Bigeu admonitrice. Toutes deux avaient fait leurs vœux; on était alors, dès ce premier pas, considérée comme professe. Ces mesures jetèrent l'alarme dans la communauté : « La tristesse s'empara de plusieurs, dit la Mère générale, comme si je venais de faire mon testament et que je dusse mourir bientôt... Quand j'annonçai à ma sœur Thérèse le choix que j'avais fait d'elle, ce fut un coup terrible; ses larmes coulèrent, et, pendant les trois jours qui me restaient, je fus accablée d'occupations, ayant à donner des avis aux unes, à consoler, à fortifier les autres... Je leur commentai les règles de l'admonitrice, celles des conseillères, montrant avec quelle sagesse nos saints instituteurs avaient pourvu à ce que les inférieures eussent une grande liberté d'âme, et que les supérieures ne pussent pas abuser de leur autorité. » C'est ainsi que peu à peu et avec un parfait oubli d'elle-même, la mère Barat affermissait l'œuvre et inspirait à celles qui devaient être ses coopératrices, l'esprit de dégagement que demande l'exercice du zèle. Elle partit, et quelques lignes nous la montrent suivant sa coutume, industrieuse à tirer parti de tout pour faire le bien. « Me confiant en Dieu, écrivait-elle, pour qui seul et par l'ordre duquel j'entreprenais ce voyage, je quittai mes bonnes Sœurs le 21 avril, après m'être munie du pain des forts. Pendant toute ma route, je n'eus qu'à louer Dieu de sa bonté paternelle à mon égard. Une dame qui ne trouva pas de place dans l'intérieur de la voiture, me confia sa jeune enfant. Cette petite fut toute ma consolation; elle avait une raison au-dessus de son âge, et quoique son éducation parût très négligée, ses bons sentiments, ses inclinations pour la vertu, me la faisaient chérir. L'intérêt qu'elle m'inspira fit que je lui donnai tous mes soins : elle était ma fidèle compagne; quand on s'arrêtait, nous allions ensemble prier dans quelque église... Arrivées à Paris, il fallut nous séparer, non sans peine; elle s'était attachée à moi; je profitai de son affection pour lui donner tous les avis convenables à son âge et à sa position. »

Le 15 mai seulement, la Mère générale revint à Poitiers; elle rend ainsi compte de l'accueil que lui firent ses filles :

« J'arrivai le vendredi avant la Pentecôte, chez nos bonnes Sœurs, un jour plus tôt qu'on ne m'attendait; c'était le soir, pendant la récréation; dès qu'elles me virent leurs cœurs s'épanouirent, toutes m'accablèrent sans façon... Je voulus aller à la chapelle pour remercier Notre-Seigneur de mon heureux voyage, mes Sœurs m'y suivirent et, dès que je fus à genoux, la mère Thérèse entonna le *Te Deum*, que toutes poursuivirent. Je me levai aussitôt pour les faire taire, mais il n'y eut pas moyen, il me le fallut subir jusqu'au bout. Nous allâmes ensuite nous établir au jardin, où nous restâmes assez tard... Ce temps fut employé à nous réjouir mutuellement de notre réunion, à dire combien le Seigneur est bon; enfin nos Sœurs avaient fait à l'envi des couplets en mon honneur; elles me les chantèrent au clair de la lune. Comme leur amour pour Jésus y entrait pour beaucoup, je le leur pardonnai et même je me plus à les entendre. Je vis bientôt de mes yeux que tout allait bien dans la maison, que la règle était observée et que l'union existait. Je leur avais écrit de Paris que notre Société venait d'être approuvée par l'Empereur : je les engageai à reconnaître, par une plus grande fidélité, cette nouvelle preuve de la bonté de Dieu pour nous. »

Depuis quelque temps la maison d'Amiens travaillait à obtenir cette approbation, et la Mère générale priait Dieu de diriger lui-même l'affaire, car, disait-elle, « Je ne savais pas s'il était expédient pour sa gloire que nous fussions approuvées; si nous en devenions moins humbles et par conséquent moins agréables à Notre-Seigneur, il vaudrait mieux que nous restassions petites et oubliées. » La Providence conduisit les choses à un dénouement favorable et presque inattendu : Mgr Jauffret, évêque de Metz, ami du P. Varin, se chargea de présenter la demande au nom de Mgr de Demandolx, évêque d'Amiens, et de Madame, mère de l'Empereur. Le 10 mars 1807, Napoléon signait, du camp d'Osterode en Prusse, le décret par lequel la nouvelle Société était approuvée sous le titre de *Dames ou Sœurs de l'Instruction Chrétienne.* On ne pouvait pas songer à prendre ostensiblement le nom du Sacré-Cœur, et celui *de la Foi* était

suspect au gouvernement : il croyait voir dans les ouvriers évangéliques qui le portaient, des ennemis et des conspirateurs; aussi dès la fin de cette même année, leur dissolution fut décrétée.

La mère Barat reprit avec joie sa mission au milieu de sa famille de Poitiers, se faisant seconder par la mère Thérèse, car elle voulait en prévision de l'avenir, accoutumer ses filles à recourir à une autorité intermédiaire. Sans entrer de nouveau dans le détail des moyens que lui suggérait son zèle pour les former à la pratique des vertus religieuses, nous la laisserons dire un mot de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, 5 juin 1807, la première que l'on célébra dans cette maison : « La semaine qui suivit la Fête-Dieu se passa dans le recueillement; nos Sœurs, autant que leurs occupations le permettaient, allaient devant le saint Sacrement. Pour moi, jamais je n'avais eu à cette époque si peu de liberté : les nombreuses lettres qu'il me fallait écrire pour l'expédition de notre décret d'approbation, les visites qu'on me fit au sujet de cette affaire, la direction de nos Sœurs, dont plusieurs se disposèrent à la fête par une retraite, me laissaient bien peu de moments à passer auprès de Notre-Seigneur. J'en avais beaucoup de regret; mais ce bon Maître m'en dédommageait par la douce confiance qu'en cela je faisais sa volonté; il savait bien que si j'eusse suivi mon attrait, j'aurais mieux aimé être à ses pieds, l'écouter, etc. Je parlai à nos Sœurs des dispositions avec lesquelles nous devions célébrer cette fête, la plus grande de notre Société, du bonheur d'avoir été choisies de Dieu pour renouveler la dévotion au sacré Cœur de Jésus, dévotion qui doit être la ressource des âmes vraiment pieuses, dans un moment où la foi s'affaiblit presque partout. Je leur expliquai l'esprit et l'objet de cette dévotion : le cœur est le centre où se réunissent toutes les affections de l'âme : celui de Jésus est digne de nos adorations. Les ardeurs dont il était consumé pour Dieu son père, pour sa gloire et le salut des hommes, lui auraient ôté la vie avant le terme qu'il avait fixé, si un continuel miracle de sa puissance ne l'eût soutenu. En nous unissant à ce divin Cœur, nous pouvons, par lui, vraiment glorifier Dieu, l'aimer comme il

mérite d'être aimé, y puiser, comme à leur source, toutes les vertus, l'humilité surtout, puisque Notre-Seigneur a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* Oh! aimons ce divin Jésus! enfonçons-nous dans son Cœur sacré, comme dans un asile impénétrable aux attaques de nos ennemis. Nous voulons être les épouses de Jésus : une épouse doit avoir les mêmes affections que celui auquel elle veut être unie. Il faut donc nous déterminer à souffrir, à aimer les souffrances, les humiliations, en un mot, tout ce que Notre-Seigneur a aimé.

« Nous célébrâmes cette fête aussi solennellement que possible; à onze heures je réunis dans le petit oratoire de saint Joseph, que j'avais fait orner en conséquence, la mère assistante, la maîtresse des novices et ma Sœur Girard, les seules qui eussent fait leurs vœux, les deux premières même à l'insu de leurs compagnes, dont je ne voulais pas exciter les désirs. Dans ce lieu écarté, en présence de Dieu seul, je leur dis que le Seigneur les ayant choisies les premières de cette maison pour se les unir d'une manière spéciale, avait des desseins particuliers sur elles. J'ajoutai que cette rénovation faite avec ferveur effacerait toutes nos infidélités à l'égard de nos vœux, car notre divin Maître est si bon que, si nous allons à lui avec confiance et un vrai désir d'être plus fidèles à l'avenir, il oublie nos fautes passées. Ce renouvellement de nos promesses sera en quelque sorte plus agréable à Dieu que notre première consécration; nous semblerons lui dire : lorsque je m'engageai à votre service, je n'en connaissais pas le joug; actuellement, je sais ce qu'il en est; je connais toute la douceur qu'il y a d'être à vous sans partage... Je viens avec joie renouveler cette divine alliance, la préférant à tous les plaisirs et aux satisfactions que l'on peut goûter dans le monde. Ainsi deux époux qui se rappellent avec plaisir le jour où ils s'unirent pour la première fois, se témoignent par là une bien plus grande affection, que lorsqu'ils engagèrent réciproquement leur foi..... Je renouvelai mes vœux; la mère Thérèse vint ensuite, mais si émue, si pénétrée, qu'elle ne put achever, et dut recommencer quelques moments après... Les deux autres surent mieux contenir les élans

de leur reconnaissance. Cette petite cérémonie ne contribua pas peu à resserrer plus étroitement les liens qui nous unissaient déjà dans le Seigneur. »

Une seconde année s'écoula paisiblement sous la direction maternelle de la supérieure générale. Les intérêts de la petite Société allaient l'appeler ailleurs; elle fit donc venir de Grenoble, en avril 1808, la mère Grosier, qui s'y était rendue en quittant Belley, et son ancienne novice, qu'elle nommait *sa petite Emilie.* Souvent elle entretenait ses filles de la probabilité de son départ, « et pourtant, écrit-elle, lorsqu'au mois de mai, je leur dis que j'allais à Niort, leurs esprits n'y étaient guère préparés. La demande que je leur fis de leur baiser les pieds avant de nous séparer, ne servit pas à les consoler : quelques âmes fortes me laissèrent faire, d'autres ne purent s'y résoudre. Voilà à quel point de vertu en sont ces bonnes Sœurs..... Quand j'eus désigné la mère Grosier pour me remplacer, elle se jeta à genoux en pleurant, me suppliant de ne point l'accabler de ce fardeau; je n'eus aucun égard à ses réclamations; mais je dus la consoler et la fortifier... »

III. — OUVERTURE D'UN ÉTABLISSEMENT A NIORT.

A diverses reprises la Mère générale s'était crue au moment de fonder, selon le désir des grands vicaires, un second établissement dans le diocèse de Poitiers. Voici comment elle rend compte de ses diverses tentatives : « Une dame respectable qui dirigeait à Niort un nombreux pensionnat, m'avait offert de nous le céder; d'un autre côté, M[lle] Bernard, entrée à la fin de 1806 dans notre Société, avait laissé dans la même ville une école d'enfants pauvres, dont je lui promettais de prendre la conduite; il ne s'agissait que de réunir le pensionnat et l'école dans un local suffisamment spacieux. Tout allait à merveille; c'était même trop beau, car les œuvres de Dieu doivent éprouver des contradictions : c'est ce qui arriva. J'avais eu envie de me rendre

chez l'institutrice dès ses premières propositions; ce n'était qu'un petit voyage et j'aurais peut-être tout terminé alors. Le P. Lambert et M. de Pradel s'y opposèrent. Je déférai à leur avis, ce qui diminua mes regrets, car n'ayant pas mis de lenteur pour ma part, et ayant cru faire la volonté de Dieu, j'ai lieu de croire que lui-même a permis au démon de nous susciter des contre-temps pour nous éprouver, nous faire redoubler d'ardeur à son service, et nous rendre dignes de travailler ensuite plus efficacement à sa gloire. Si nous avions réussi presque sans peine, comme cela paraissait d'abord, nous nous serions peut-être imaginé que Notre-Seigneur était bien content de nous, qu'on allait nous demander, pour une pareille fin, dans beaucoup d'autres endroits; nous aurions pu nous croire des personnes capables. Mais, ô mon Dieu! vous savez ce que nous sommes : pauvres, ignorantes, faibles, et tout ce que nous pourrions par nous-mêmes si vous ne nous souteniez de votre grâce et ne nous tendiez la main! Ce qui me console, c'est que vous n'avez pas besoin des moyens humains pour exécuter les plus grandes choses; n'avez-vous pas choisi douze apôtres pauvres, ignorants, pour aller prêcher l'Evangile par toute la terre? Ainsi notre faiblesse ne me découragera pas, bien loin de là, parce que vous prenez ordinairement ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort...

« Le lundi de Pâques, 30 mars 1807, je reçus la nouvelle que la dame dont j'ai parlé, était très mal; il importait d'aller la voir pour prendre des arrangements avec elle... Je ne comptais pas beaucoup sur la réussite de cette affaire; néanmoins pour n'avoir rien à me reprocher, j'entrepris ce voyage. Je partis le vendredi 3 avril, à cinq heures du matin, après avoir communié, et j'emmenai avec moi la Sœur Bernard; à peine étions-nous arrivées, que l'on me pressa d'aller aussitôt chez la malade; je cédai pour qu'il n'y eût aucune négligence de ma part... Je trouvai cette dame à l'extrémité; elle n'eut que la force de me dire qu'elle se sentait incapable de m'entretenir d'affaires dans ce moment. Je me retirai, voyant bien qu'il n'y avait plus

rien à espérer pour nous de ce côté. Effectivement, le lendemain matin on vint m'annoncer sa mort, et l'on m'apprit que depuis quelque temps déjà, elle s'était entendue avec une demoiselle de Paris, pour lui céder son pensionnat. Quelques personnes crurent que l'on m'avait jouée en me faisant venir; pour moi, je voyais les desseins du Seigneur se manifestant, afin de retarder notre établissement à Niort. J'admirai sa bonté, car j'aurais eu de la peine à trouver alors un nombre suffisant de sujets propres à conduire un pensionnat, assez mal organisé, par suite de la maladie de sa directrice. Ces considérations me pénétraient d'une vive reconnaissance envers Dieu, qui fait tout pour le bien de ceux qui l'aiment, et me remplissaient de confiance en sa divine protection. Cependant tous ceux qui connaissaient le motif de mon voyage, me sollicitaient de rester et s'empressaient de nous chercher un local convenable, nous promettant beaucoup d'élèves. D'autre part, l'école que ma Sœur Bernard avait confiée à une bonne religieuse, allait fort bien; les enfants montraient les plus heureuses dispositions; je me fis un plaisir de les visiter, de les interroger et j'en fus enchantée; mais je voyais clairement que le moment n'était pas venu : je résistai donc à toutes les instances que l'on fit pour me retenir. »

A cette époque, ainsi qu'on l'a vu, le P. Varin pressait la Mère générale de se rendre à Paris. Les choses en restèrent là pour cette fondation, qui n'eut lieu qu'en 1808. Dans cet intervalle, le Cœur de Jésus envoya à sa petite Société le sujet qu'il destinait à cette œuvre, Mlle Suzanne Geoffroy. Elle était née en 1761, dans le château de Tellié, près du bourg de Lezay, au diocèse de Poitiers. Ses parents, fort honorables, mais peu favorisés du côté de la fortune, la confièrent de bonne heure à un oncle et à une tante qui, n'ayant pas d'enfants, furent heureux de lui donner leurs soins. L'extrême vivacité du caractère et de l'imagination de Suzanne ne permit pas de la fixer à l'étude, malgré la rare pénétration dont elle était douée. Elle fut confirmée à six ans et regardait cette époque comme celle où la très sainte Vierge l'avait prise plus particulièrement sous sa protection. A

onze ans et demi, elle fit sa première communion, après y avoir été préparée par un ecclésiastique prudent et éclairé : ses progrès dans la piété furent remarquables; mais, quelques années après, elle perdit son guide spirituel, sa ferveur se ralentit; peu à peu le goût du monde, le désir de plaire, s'emparèrent de son cœur; à défaut des avantages extérieurs, elle était recherchée pour les agréments de son esprit. Son oncle, procureur à Poitiers, jouissait de la plus haute considération; il ne lui fut pas difficile de se former un cercle d'admirateurs dans la société qu'elle voyait habituellement. Cependant Dieu la poursuivait : « J'avais environ vingt et un ans, a-t-elle raconté, lorsque me trouvant un jour dans l'église de Saint-Didier, je m'arrêtai devant un tableau qui représentait Notre-Seigneur et sainte Radegonde. Tout à coup ce bon Maître me parla au cœur, et si fortement, que je fus subitement changée en une autre créature. Dieu me connaissait bien, ajoute-t-elle, il me prit par le cœur et me gagna. Dès ce moment, Suzanne rompit avec ce qu'elle appelait plus tard sa coquetterie d'esprit, et l'expia par des larmes abondantes. L'amour de la solitude et le désir de faire pénitence l'inclinèrent un instant vers le Carmel; toutefois, elle sentait un attrait plus prononcé pour le dévouement au salut du prochain. Elle avait souvent dans son enfance, entendu parler de la Compagnie de Jésus : le nom seul du fondateur, disait-elle, la portait au bien, et l'esprit que ce saint a légué à ses enfants lui semblait répondre aux aspirations de son âme. Elle fit néanmoins une tentative pour être admise parmi les filles de sainte Thérèse; M[me] d'Aviau, prieure du monastère de Poitiers, l'assura que telle n'était pas sa vocation. Dieu permit qu'un Franciscain, son confesseur, devenu infirme, l'adressât à un ancien Jésuite, le P. Drouauld (1), qui desservait une paroisse de Poitiers. Le nouveau directeur découvrit bientôt en sa pénitente des dispositions à la vie apostolique; il les entretint par ses conseils et, en 1787, il lui prédit,

(1) Entré dans la Compagnie en 1754, le P. Drouauld est mort à Poitiers, en octobre 1802.

assurait-elle, qu'après plusieurs essais infructueux, elle entrerait dans une Société qui n'était pas encore fondée.

Dès que Mlle Geoffroy vit les monastères dévastés, les religieuses chassées et dispersées, elle s'unit à quelques amies et forma une petite association. Il serait trop long de rapporter ici par quelles privations elle acheta la faveur que son cœur ambitionnait : cacher les ministres de Jésus-Christ et les soustraire au glaive des persécuteurs; procurer des secours spirituels aux personnes qui en étaient privées, telle fut, avec la prière, son occupation habituelle pendant les plus mauvais jours. Nous n'entrerons pas non plus dans le détail des épreuves contre lesquelles son zèle et son énergie eurent à lutter. Deux fois elle essaya d'établir l'œuvre qu'elle avait en vue, c'est-à-dire une Société dévouée au Cœur sacré de Jésus et au salut du prochain, sous la règle de saint Ignace : deux fois ses efforts échouèrent. Privée de ses plus fermes appuis, calomniée, persécutée, elle s'humilia sous la main de Dieu, espérant toujours qu'il la conduirait au port vers lequel tendaient tous ses désirs. Ce divin Maître ne l'abandonna pas; il lui suscita dans MM. Soyer et de Beauregard de puissants protecteurs. Tous deux la voyant dans un état de santé déplorable, l'envoyèrent quelque temps en Vendée, chez les religieuses de Chavagne, où le repos et les soins ne tardèrent pas à la rétablir. Elle y trouva en M. Baudoin, supérieur de la communauté, un guide expérimenté, qui l'aida de ses lumières.

Au plus fort de ses peines, Suzanne avait écrit à la mère Barat pour la prier de la recevoir; l'orage suscité contre elle était alors trop violent, c'eût été l'attirer sur la maison naissante, et les vicaires généraux se seraient opposés à cette admission. Mais comme les grandes âmes se comprennent, la Mère générale ne perdait pas de vue celle que la prudence seule l'avait forcée de refuser : elle demandait à Dieu de la lui donner, si tels étaient ses desseins. Lorsque les esprits furent calmés, elle prit occasion des instances que ne cessaient de lui faire les administrateurs du diocèse pour avoir un établissement à Niort,

faisant entendre, surtout à M. Soyer, que la chose serait aisée, s'il rappelait Mlle Geoffroy et la laissait entrer dans la communauté. La proposition fut accueillie : en octobre 1807, cette novice de quarante-six ans était admise au Sacré-Cœur; on venait de célébrer la fête de sainte Thérèse. Selon le témoignage de la mère Barat, elle fut pour ses nouvelles Sœurs un modèle d'obéissance, et goûta dès lors un contentement et une paix inaltérables. Une de ses anciennes compagnes, Mme de Chasseloup, la suivit de près aux Feuillants. Mûrie par quatorze années d'épreuves, Mlle Geoffroy pouvait à son tour guider les autres dans le chemin de la perfection; on devança donc l'époque de ses vœux et, le 24 juin 1808, fête du sacré Cœur, elle fut admise à la profession.

Peu de jours après, elle partit pour Niort avec la Mère générale et la mère Bernard; un grand vicaire, M. de Moussac, les accompagnait. Les voyageuses n'arrivèrent que le soir à leur destination : en entrant dans la ville, M. de Moussac remarqua les deux belles maisons Morans et de Brémond, et dit à la mère Barat : « Voilà ce qu'il vous faudrait pour votre communauté. — Vous seriez bien surpris, Monsieur l'abbé, reprit la mère Geoffroy, si nous les possédions un jour. » Il en fut ainsi dans la suite; à cette heure, la fondation devait, comme les œuvres de Dieu, commencer par la pauvreté et par les contradictions. On trouva chez Mlles Bernard une cordiale hospitalité. Le lendemain et le jour suivant furent employés à rendre visite aux autorités civiles et aux curés dont le concours pouvait être utile; tous recevaient ces avances avec politesse, mais nul ne semblait disposé à faciliter aux fondatrices la recherche d'un local. Elles étaient, dans leurs courses, l'objet d'une curiosité peu agréable ou d'une indifférence complète. La plupart des familles riches ne voyaient en elles qu'une charge de plus. « N'avions-nous pas assez de religieuses à nourrir? disait-on, sans nous amener encore celles-ci? » C'est que la Révolution, en arrachant de leurs monastères tant de personnes consacrées à Dieu, et en s'emparant de leurs biens, les avait plongées dans la misère et réduites

à vivre de la charité publique ; on se souciait peu de voir augmenter leur nombre déjà considérable à Niort.

Après bien des démarches inutiles, la Mère générale fut obligée d'accepter une petite maison appartenant à Mme la comtesse de Liniers, et habitée par trois anciennes Carmélites qui, de leur plein gré, offrirent de se retirer. Les trois Mères s'installèrent comme elles purent, car les meubles les plus nécessaires manquaient. Elles se hâtèrent d'improviser un autel : des planches placées sur des tréteaux, et du papier peint en firent les frais ; une simple image du Sacré-Cœur tint lieu de tableau, et l'on emprunta les objets indispensables au culte ; une chasuble envoyée de Grenoble, était toute la richesse de la sacristie. Le vendredi 1er juillet, M. de Moussac célébra le saint sacrifice de la messe, le Roi des rois vint résider dans ce nouveau Bethléem, et ce pauvre asile n'eut plus que des charmes pour celles qui l'habitaient. Deux postulantes vinrent se joindre aux fondatrices : Monique Lion, orpheline d'une quinzaine d'années, adoptée dès l'enfance par la mère Geoffroy, et l'ancienne servante de cette dernière, qui fut reçue comme Sœur coadjutrice. En vue de la prochaine ouverture du pensionnat, la mère Barat appela de Poitiers la mère Emilie Giraud ; puis elle s'éloigna de cette petite famille que son dénuement lui rendait doublement chère.

Pendant plusieurs mois, trois élèves seulement furent confiées au Sacré-Cœur, mais dès le début, soixante enfants pauvres fréquentèrent l'école gratuite. On ne peut s'expliquer que par une conduite particulière de Dieu, comment cette fondation vivement sollicitée, rencontra si peu de sympathie ; elle végéta de telle façon qu'au mois d'août 1809, M. de Pradel, un de ceux qui avaient le plus insisté pour qu'on la formât, pressa la Mère générale de rappeler ses filles pour les employer plus utilement ailleurs. Les autres maisons réclamaient du secours ; la mère Emilie Giraud laissait un grand vide à Grenoble, et l'on multipliait les instances pour obtenir son retour. La mère Barat se rendit à Niort ; à la joie de la revoir succéda la consternation, lorsque la petite communauté apprit le but de ce voyage. La mère Geoffroy rompit le

silence : « Cela m'est bien dû, dit-elle avec l'expression d'une profonde humilité, car je suis plus propre à faire *fondre* qu'à *fonder* des établissements, et s'il faut encore faire le sacrifice de celui-ci, j'y suis résignée ; je ne cherche que la volonté de Dieu. » Puis sentant croître sa foi et sa confiance, elle ajouta : « Je ne vous demande qu'une grâce, ma Mère, c'est que vous alliez passer une demi-heure devant le saint Sacrement, afin que Notre-Seigneur vous fasse connaître ce qui sera pour sa plus grande gloire. » Donnant alors elle-même un admirable exemple d'une vertu qui lui était chère, la Mère générale, sans proférer une parole, se rendit aussitôt à la chapelle et se mit en prière. Les lumières qu'elle reçut furent si vives, qu'elle prit la résolution de conserver et de soutenir cette maison. Les bénédictions de Dieu ne se firent pas attendre : l'accroissement de l'œuvre et le bien qui en résulta montrèrent que la décision prise était l'expression de la divine volonté.

CHAPITRE XIII

La mère Barat se rend à Amiens, état de cette maison. — Fondations à Gand, à Cuignières. — Voyage de la Mère générale à Grenoble.

1808.

I. — LA MÈRE BARAT SE REND A AMIENS, ÉTAT DE CETTE MAISON.

Aux premiers jours de juillet 1808, la mère Barat avait quitté la maison de Niort. Son séjour à Poitiers fut de courte durée : la sagesse et la vertu de la mère Grosier qu'elle installa supérieure, la laissaient tranquille et libre de partir pour Paris, la mère Thérèse Maillucheau l'accompagnait. Une peine profonde oppressait son cœur : sa famille d'Amiens s'éloignait de l'esprit qu'elle y avait établi au prix de tant de travail et de souffrances ; elle le savait à n'en pouvoir douter, et au moment d'aller prendre une plus ample connaissance des choses, elle désirait consulter une personne prudente et éclairée. Le P. Varin retenu à Besançon par une politique ombrageuse, lui indiqua M. l'abbé Jean Montaigne, directeur à Saint-Sulpice, et digne confrère de MM. Emery et Duclaux. Il avait été leur compagnon de captivité en 1793, et ne dut la liberté qu'à un de ces hasards où le doigt de Dieu s'est montré fréquemment à cette époque désastreuse. M. Montaigne joignait à une science profonde une piété solide, et réunissait à un rare degré toutes les vertus sacerdotales, aussi était-il consulté par les membres les plus éminents du clergé. « Le jour fixé pour l'entrevue, dit la mère Thérèse, la Mère générale demeura dans le recueillement, la prière et un silence absolu. Les premières paroles que lui adressa M. Montaigne en l'abordant, furent celles-

ci : « Il est heureux qu'il y ait un Saint-Esprit pour nous con-
« duire, et que nous puissions le consulter! » Il l'entretint en particulier, la consola, la fortifia, lui donna des avis sur la conduite qu'elle devait tenir et lui dit aussi : « Il y a au milieu de votre « Société un germe de destruction; mais une âme très puissante « auprès de Dieu a prié pour vous... Il répéta ces mots plusieurs « fois, sans s'expliquer davantage. » Rien pourtant ne fait présumer qu'il fût instruit de ce qui se passait à Amiens, sinon par une lumière d'en haut. »

La mère Barat se rendit sans délai dans sa maison d'Amiens. Son œil exercé discerna facilement au milieu de l'accueil que lui fit la communauté, une certaine gêne et même de la contrainte. Ce n'étaient plus cette simplicité, cette douce joie qui, produites par l'unité de vues et de sentiments, faisaient de Sainte-Marie-d'en-Haut et des Feuillants des séjours de paix et de bonheur. Pour donner l'intelligence de ce changement, il faut rappeler que deux ans à peine s'étaient écoulés depuis que la mère Barat avait été nommée supérieure, quand l'établissement de Sainte-Marie-d'en-Haut l'obligea de s'éloigner d'Amiens; bientôt même il fallut en retirer les mères Grosier et Deshayes, qui avaient puisé à la source le véritable esprit de l'Institut. La fondation de Poitiers prolongea son absence, et durant quatre années, la maison de l'Oratoire vécut pour ainsi dire en dehors de son autorité. Les circonstances politiques commandaient une grande réserve dans la correspondance, on la poussa peut-être trop loin. Le P. Varin, absorbé par les affaires de sa Société, ne revint plus qu'à de rares intervalles à Amiens; le moment arriva où il dut entièrement s'en abstenir. Ces causes expliquent l'isolement où vivait l'Oratoire et les influences diverses qui s'étaient glissées dans la communauté.

On n'a pas oublié ce que nous avons dit de Mme Baudemont, entrée au Sacré-Cœur, après avoir quitté forcément l'Ordre des Clarisses. La trempe de son esprit la rendait plus propre à créer une œuvre, qu'à se fondre dans une Société déjà établie. Douée d'une force de volonté peu commune, d'une âme énergique, elle

ne se laissait pas rebuter par les obstacles et tendait à ses fins avec persévérance. Elle était sévère pour elle-même et aussi pour les autres, ce qui, joint à un commandement parfois trop absolu, la faisait plus craindre qu'aimer. Néanmoins elle ne manquait pas d'abandon avec les personnes qui obtenaient sa confiance, et se les attachait promptement. Une grande mortification, une régularité exemplaire, lui attiraient l'estime et le respect de ses inférieures; l'obéissance passive, pratiquée dès le commencement, passait d'ailleurs en héritage aux nouvelles venues.

Après le départ des mères Grosier et Deshayes, il ne resta de celles qui avaient vécu avec la mère Barat que la mère Copina, Italienne, qui, sans expérience des affaires, se renfermait exclusivement dans la direction et le soin des novices. La mère de Charbonnel faisait partie du Conseil, mais sa profonde humilité, une timidité excessive et une conscience trop timorée, la portaient à s'effacer, à se défier de son propre jugement. L'emploi de maîtresse générale du pensionnat, les études, dont elle s'occupait habituellement, les classes des élèves, absorbaient tout son temps. La mère de Sambucy qui remplaça la mère Grosier dans la charge d'assistante, était avant la Révolution, religieuse dans un couvent d'Ursulines, à Clermont-Ferrand; sœur de M. de Saint-Estève, elle ne pouvait, par là même, être un rempart contre l'autorité trop entière que celui-ci voulut exercer. Cet ecclésiastique, jeune encore, naturellement vif et ardent, se dévoua aux intérêts de la maison; il aurait pu lui être fort utile, s'il se fût borné à prêter aux âmes le secours de son ministère, car étant entré chez les Pères de la Foi, il avait passé un certain temps sous leur direction. Malheureusement son zèle l'entraîna, et les circonstances ne secondèrent que trop l'activité d'un esprit entreprenant et porté aux innovations. Au milieu des difficultés d'une œuvre naissante et des embarras qu'ajoutait la situation politique de la France, le P. Varin et la mère Barat n'avaient pu que tracer les règles fondamentales de la Société du Sacré-Cœur; pour le reste, on se rapprochait autant que possible de l'institut de Saint-Ignace. Ne fallait-il pas faire l'expérience de

l'ordre de choses que l'on se proposait d'adopter, avant de le fixer d'une manière définitive?

D'après les notes écrites par la mère Deshayes, il paraît certain que dès 1804, c'est-à-dire peu après le départ de la mère Barat pour Grenoble, M. de Saint-Estève s'occupa, de concert avec la mère Baudemont, à rédiger des règles; en 1806, il insistait pour qu'elles fussent présentées, afin d'obtenir à la Société l'approbation du gouvernement; les lettres du P. Varin à la Mère générale en font foi. Mais selon l'usage ordinaire en semblable circonstance, on dressa de simples statuts. Néanmoins, M. de Saint-Estève continua son travail; au lieu de prendre pour base l'Institut de Saint-Ignace admis en principe, il fit une compilation de diverses règles monastiques, ce qui changeait l'esprit et la forme de la nouvelle Congrégation. Etait-il autorisé par le P. Varin à remplir cette mission? Nous en avons vainement cherché quelque preuve authentique. Tout porte à croire qu'il prit cette initiative, que le P. Varin, s'il eut connaissance de cet essai, se borna simplement à le laisser tenter, se réservant, avec la mère Barat, d'examiner les résultats quand le temps serait venu. Quoi qu'il en soit, consulté dans les moindres détails par la supérieure d'Amiens, M. de Saint-Estève gouvernait autant qu'elle; il mit peu à peu en vigueur ses propres conceptions et tendit à les faire accepter dans les autres maisons.

« Comptant toujours pour rien ce qui lui était personnel, dit la mère Thérèse Maillucheau, notre Mère générale ne laissa point paraître ses impressions sur les changements adoptés. On avait pris un nouveau costume, elle l'accepta en partie, remit tout entre les mains de Dieu, et ne montra qu'une patience et une douceur inaltérables. Pourvu que son divin Maître fût glorifié, c'était assez pour son cœur. Des personnes amies lui disaient d'agir avec autorité; mais elle ne pouvait qu'obéir à la voix intérieure qui la portait à s'oublier, à se sacrifier dans les petites choses comme dans les grandes. » La mère Barat avait acquis un tel empire sur elle-même que, malgré sa vivacité naturelle, l'ardeur et l'énergie de sa volonté, nul ne savait mieux

attendre l'heure de Dieu. Si sa perspicacité lui montrait promptement le mal et ses conséquences, elle voyait aussi le bien, pesait, examinait mûrement l'un et l'autre; surtout elle recourait à la prière, et n'agissait qu'avec une sage lenteur.

Rien de plus délicat d'ailleurs que sa position : c'était principalement son autorité que l'on avait sinon méconnue, du moins fort amoindrie. La droiture et la simplicité n'existaient pas dans les rapports avec la Supérieure générale qui, d'après l'esprit de la Société, devait être l'âme et le centre de l'œuvre; mais la mère Barat savait que la confiance ne s'impose point, qu'il faut la gagner, et son profond mépris d'elle-même lui persuadait aisément que d'autres la méritaient davantage. Elle voyait avec consolation de grandes vertus pratiquées dans la communauté : l'obéissance ainsi que l'exactitude aux moindres prescriptions de la règle, ne laissaient rien à désirer; les fautes les plus légères étaient réparées et punies, une abnégation complète allégeait la part, souvent excessive, d'occupations assignées à chacune. Les inférieures, pénétrées d'un respect plein de foi pour l'autorité et fidèles à se renfermer dans leurs occupations, sans examiner l'emploi des autres, vivaient dans la paix et l'union. Le noviciat était fervent, le pensionnat nombreux et bien discipliné, sous la main ferme de Mme Baudemont.

Dans cet état de choses, en voulant aller trop vite, on risquait de tout compromettre, et le remède pouvait être pire que le mal. Désapprouver les règles proposées, déjà même en vigueur, sans pouvoir ni les remplacer, ni consulter celui dont le Seigneur s'était servi pour asseoir les premières bases de la petite Société, c'eût été une imprudence réelle; mieux valait attendre du temps et du secours d'en haut la lumière et les moyens d'agir. D'un autre côté, Dieu ne semblait-il pas bénir le zèle de ses servantes? La communanté de l'Oratoire venait de fournir deux fondations, l'une à Gand, l'autre à Cuignières.

II. — FONDATIONS A GAND, A CUIGNIÈRES.

En 1806, Mgr de Broglie, évêque de Gand, avait exprimé le désir que la maison d'Amiens lui envoyât des sujets pour ouvrir un pensionnat dans sa ville épiscopale. Il confia ce projet au P. Leblanc, directeur du collège des Pères de la Foi, et celui-ci se hâta d'en charger M. de Saint-Estève (1), qui se rendit à Gand. Il reçut de l'évêque le plus sympathique accueil, visita plusieurs anciens couvents et rendit compte de ses démarches au P. Varin, dans une lettre datée du 10 mai : « J'ai représenté à Monseigneur, écrivait-il, que cette œuvre ne pouvait avoir lieu avant six mois et peut-être plus; il en est convenu... Le point le plus délicat était celui que je vais vous exposer. Il m'a dit : « Je ne puis traiter « avec M. Leblanc, puisqu'il ne veut point s'en mêler, et si vous ne « m'accordez pas ma demande, j'aurai recours au bon M. Varin. « Quand je veux l'établissement de ces Dames, je tiens à ce « qu'elles ne soient pas d'ici ou qu'elles aient passé par la filière « d'Amiens, et que ce soit un des vôtres qui vienne les installer « afin que je sois sûr que c'est votre esprit qui y règne. » Sans rien promettre, je lui ai laissé entrevoir la possibilité. « Au « reste, me dit-il, je compte sur le bon M. Varin pour tout « obtenir, et quand il vous en donnera l'ordre, vous logerez chez « moi. »

Les choses en restèrent là jusqu'au mois de mai 1808. Mlle Marie-Antoinette de Peñaranda, que le P. Varin destinait à cette fondation, terminait son noviciat. D'origine espagnole, elle était née à Bruges, le 18 février 1779, de parents aussi distingués par leur piété que par leur position sociale; elle comptait parmi ses ancêtres saint François de Borgia. Dieu lui fit sentir, à l'époque de sa première communion, qu'il ne la destinait pas à demeurer dans le monde; aussitôt elle tendit à une vie plus parfaite, de toute la force de son caractère énergique et résolu. La

(1) Il faisait encore partie de la Société des Pères de la Foi.

mort de sa mère l'ayant laissée, en 1794, à la tête de la maison paternelle, on la vit déployer de rares talents pour l'administration, tout en surveillant l'éducation de ses quatre frères et de sa jeune sœur Angélique, qu'elle envoya plus tard au pensionnat de l'Oratoire. Lorsque celle-ci vint la remplacer auprès de son père, rien ne s'opposa plus à ce qu'elle suivît son attrait pour la vie religieuse. Ses vertus, son expérience et sa capacité la rendaient bien propre à la mission qui lui fut confiée. Elle partit le 26 mai, et rencontra mille difficultés pour le choix d'un local; peu s'en fallut qu'elle n'abandonnât l'entreprise; mais grâce à la fermeté de Mgr de Broglie et aux sacrifices pécuniaires qu'il s'imposa, on obtint l'abbaye de Dooresele (1), située à l'extrémité de la ville. Quelques anciennes religieuses s'y trouvaient encore, et conservèrent dans le couvent une habitation séparée. Plusieurs sujets furent envoyés d'Amiens au mois de septembre; le pensionnat ne s'ouvrit qu'aux premiers jours de novembre.

Un motif particulier avait déterminé la fondation de Cuignières, village situé à trois lieues de Clermont, dans le diocèse de Beauvais. L'orage qui, à la fin de 1807, s'éleva contre les Pères de la Foi et les dispersa, faisait craindre qu'on étendît de semblables mesures aux autres corporations religieuses; on pressa la mère Baudemont de préparer un lieu de refuge, isolé des grandes villes, où sa communauté pût, en cas de persécution, vivre pour ainsi dire inconnue. Sur ces entrefaites, M. Bailly d'Arquinvillers offrit une petite maison à Cuignières. Cette proposition fut acceptée le 2 mars 1808, dans une délibération du conseil, qui porte ces mots : *Sous la réserve de l'approbation de la Mère générale.* La mère Desmarquest fut choisie pour être supérieure de l'humble résidence; elle s'y rendit avec une religieuse de chœur et la sœur Barthélemy Roux, coadjutrice.

Anne-Félicité Desmarquest était la onzième de seize enfants. Née à Guillaucourt, au diocèse d'Amiens, le 13 août 1780, elle fut élevée dans l'innocence et la piété, d'abord par les leçons et

(1) Ou Doorezeele. Le prospectus du pensionnat qui existe actuellement à Dooresele porte cette dernière orthographe.

les exemples de ses vertueux parents, puis par une de ses sœurs qui remplit, à l'égard des plus jeunes, les devoirs d'une mère vraiment chrétienne. Ce fut à sa vigilance et à sa fermeté que Félicité dut cette obéissance et cette régularité que l'on admira toujours en elle. La direction d'un saint et savant prêtre, M. l'abbé Correur, ancien Bénédictin, développa le germe des vertus qui la rendirent propre à la conduite des âmes et l'aidèrent à supporter avec joie les épreuves de sa nouvelle mission. Le dénuement et les privations dépassèrent à Cuignières ce que l'on peut imaginer, car l'assistance spirituelle et les secours temporels manquèrent à la fois. En arrivant, la mère Desmarquest et ses deux compagnes apportaient, pour toute ressource, 72 francs; elles trouvèrent un petit logement abandonné depuis dix ans; les murs en avaient été blanchis, mais du papier ou de la paille remplaçait les vitres des fenêtres, brisées pour la plupart; la porte d'entrée seule pouvait être fermée passablement; quelques ustensiles de cuisine, une table de bois grossier, deux ou trois vieilles chaises formaient l'ameublement. Du reste, point de lit, aucune provision; on dut à la charité d'une pauvre femme un peu de pain et une tasse de lait qui firent le souper des voyageuses; les matelas n'étant arrivés d'Amiens que le lendemain, elles passèrent la nuit sur de la paille.

Un maître d'école occupait les pièces principales de la maison; il y continua sa classe durant six semaines, de sorte que la cuisine était tout à la fois salle de réunion, réfectoire et même parloir, car de nombreux visiteurs venaient des environs voir les Sœurs, qu'on leur avait annoncées comme devant soigner les malades et élever les enfants. Le jardin potager, de deux arpents environ, n'offrait aucun avantage, puisqu'il était loué pour deux années. Quelques fagots, une vieille poutre, alimentèrent longtemps le foyer : on éteignait soigneusement le feu aussitôt que la cuisine était faite, et l'on s'en tirait à peu de frais, puisque les dépenses du premier mois ne dépassèrent pas 14 francs. Une douce gaieté régnait dans ce pauvre séjour; les fondatrices se félicitaient d'avoir quelque chose à souffrir pour leur divin Époux.

Dans les commencements, elles allaient entendre la messe à la paroisse, et la sainte Communion soutenait leur courage; cette faveur ne tarda pas à leur être enlevée : on ne sait pour quelle cause, l'autorité épiscopale interdit le curé; les paroissiens irrités de cette mesure, accusèrent les Sœurs d'y avoir donné lieu, et parlaient de les chasser; ils ne se portèrent pas à ces extrémités, mais se refusèrent pendant plusieurs mois, à leur vendre même du pain, de sorte qu'il fallait faire deux lieues, par de mauvais chemins, pour se procurer les choses de première nécessité. Le curé ne fut pas remplacé, ce qui imposa à la mère Desmarquest et à sa compagne la plus douloureuse des privations.

M. de Saint-Estève venait toutes les six semaines confesser les religieuses; un vénérable curé, M. Trouvelot, ancien Jésuite, leur procurait, en binant, le bonheur d'assister au saint Sacrifice le dimanche, et d'y communier; il lui fallait pour cela franchir une distance de plusieurs lieues, par des sentiers impraticables en hiver. Dès que le maître d'école eut cédé la place, la petite communauté obtint l'immense consolation de conserver le saint Sacrement. Les secours que la sœur Barthélemy, assez expérimentée dans le soin des malades, portait aux villageois, finirent par les apprivoiser; on put établir une classe gratuite, réunir les jeunes filles le dimanche, et les instruire en les récréant. Plusieurs novices envoyées à la mère Desmarquest profitèrent de sa prudente direction; enfin des familles aisées, qui habitaient les environs, vinrent en aide à l'établissement; si le pensionnat fut peu nombreux, il se distingua par un excellent esprit.

Au mois de juillet 1808, la Société comptait six maisons : Amiens, Grenoble, Poitiers, Gand, Cuignières et Niort. Cette extension rapide en des temps aussi difficiles, ne devait-elle pas donner à la mère Barat l'espoir que, malgré les obstacles, Dieu soutiendrait et affermirait son œuvre? Elle s'abandonna donc pleinement à sa conduite, et attendit qu'il lui manifestât sa volonté.

III. — VOYAGE DE LA MÈRE GÉNÉRALE A GRENOBLE.

La mère Barat résidait depuis quelques semaines dans la première de ses familles, lorsqu'elle crut devoir céder aux instances répétées de la mère Deshayes, qui, dans l'espoir d'être délivrée de la supériorité, la pressait de venir à Grenoble. Le 27 septembre elle arrivait à Sainte-Marie-d'en-Haut : là, tous les cœurs lui étaient ouverts; les anciennes continuaient à marcher dans la voie où elle les avait précédées, et les nouvelles suivaient fidèlement leurs traces. Sa présence ne fit qu'accroître ces heureuses dispositions; son âme pouvait s'épancher librement, ainsi que l'exprime en deux mots la mère Duchesne : « Notre joie fut grande en revoyant notre Mère; elle ne nous parlait que de Celui qu'elle aime uniquement, et de ce qui concerne sa gloire... » Toutes l'écoutaient avec avidité raconter les détails relatifs aux fondations récentes; la charité rendait communes les consolations et les peines, et cette vertu brillait d'un vif éclat à Sainte-Marie-d'en-Haut.

Lorsque la mère Émilie Giraud apprit la faveur dont jouissait sa chère maison de Grenoble, sa sensibilité la soumit à de rudes épreuves : jeune encore, craintive par caractère et novice dans la pratique de l'abnégation, elle s'habituait difficilement à l'austère direction de la mère Geoffroy, aux privations qu'elle rencontrait à Niort. Dans la circonstance présente, tout la reportait vers le berceau de sa vie religieuse ; elle ne dissimula point ses luttes à sa première Mère, qui avait déjà dû la relever ou la soutenir et lui fit cette fois, la réponse suivante :

« Grenoble, 30 septembre 1808. — Vous êtes toujours petite, Dieu soit béni! Il faut grandir par degrés... le Seigneur se plaît avec les simples et les petits, devenez-le davantage. Oh! ma chère fille, que votre lettre m'a donné une triste idée de votre vertu!... Quoi! le Cœur de Jésus ne vous suffit pas? Que vous faut-il donc? Trop avare est un cœur à qui Dieu ne suffit pas,

disait un grand Saint. Vous êtes bien avare, vous, ma chère Émilie, puisque vous vous occupez encore si souvent des créatures, et d'une manière si naturelle. Oh! que je remercie le Seigneur de vous avoir ainsi séparée de vos amies. Vous aviez besoin de purifier une affection trop sensible; jamais vous ne l'eussiez fait vous-même, si les objets de cette affection eussent été près de vous. Quoi! Notre-Seigneur vous aime d'un amour de jalousie, et vous l'aimez si peu! Vous êtes une ingrate si votre cœur ne lui donne promptement ses premiers sentiments, et si vous n'avez pas honte de les avoir eus pour d'autres... »

Si la mère Barat portait avec énergie ses filles au détachement, elle le leur prêchait d'abord par son exemple. Voyant qu'un renfort était nécessaire à Sainte-Marie-d'en-Haut, elle y laissa la mère Thérèse, sa compagne de route, et l'unique personne avec laquelle, dans sa position si pénible, elle pût avoir quelque abandon. Le journal de la mère Duchesne montre combien ces deux âmes devaient se comprendre. « La mère Thérèse Maillucheau, dit-elle, nommée conseillère et admonitrice de notre mère Deshayes, maîtresse des novices qui formaient la majeure partie de la communauté, fut encore maîtresse générale du pensionnat, composé de soixante élèves; quelles que fussent ces charges, elle s'en acquittait avec aisance, aidée de Notre-Seigneur, auquel elle était unie par une continuelle présence, de longues oraisons, souvent de six heures, et la communion journalière. Ses conférences aux novices, ses méditations de retraite aux élèves, se ressentaient de cette union intime avec Jésus-Christ, et leur inspiraient un tendre amour pour lui. Les récréations qu'elle passait avec les unes ou les autres, faisaient aussi bien ressortir son ardente piété que sa bonté pour toutes. »

La mère Thérèse rend compte de ce dur sacrifice, où son cœur dut tant souffrir : « A Grenoble, ma mère se sépara de sa fille qu'elle aimait; elle l'abandonna à Dieu, la laissa dans des emplois auxquels la pauvre enfant n'entendait rien du tout : sans expérience, et manquant de cette adresse si nécessaire dans un Ordre naissant, où tout est à former, elle n'avait que les vertus

des novices. Dieu s'est servi pour sa gloire, et par la croix, de son ignorance et de son incapacité; qu'il en soit éternellement béni dans les siècles des siècles... » Les stances émues, adressées peu après à la mère Barat par sa fille reconnaissante, sont un pieux écho des sentiments qui attachaient la Société à sa sainte Fondatrice : c'est comme une note mélodieuse détachée de ce concert de tendresses et de louanges.

SOUVENIRS.

De mon Sauveur tu me peignais les charmes
Par ta douceur, ton zèle pour sa loi;
Mais aujourd'hui comment tarir mes larmes?
J'ai tout perdu : la paix, Jésus et toi!

Calme du Ciel, me répétait ton âme;
Soudain, Jésus, suspendant sa rigueur,
De son amour versait en moi la flamme,
Et d'un regard dissipait ma langueur.

Je vois encor ce bosquet solitaire,
Où ta bonté m'attirait près de toi!
Là, sous les yeux de Jésus, ô ma Mère,
Tu m'expliquais le cantique du Roi.

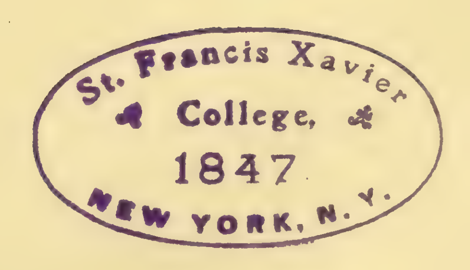
Alors des flots de plaisirs ineffables
Nous enivraient, et, dans un saint transport :
Beautés de Dieu, vous êtes adorables!
Chantaient nos voix et nos âmes d'accord.

Puis-je oublier cet éloquent silence,
Que nous gardions, les yeux fixés au Ciel!
Chère Sion! seule ton espérance
Adoucissait un exil trop cruel.

Te voir de loin, t'approcher ou t'entendre,
C'était assez pour enflammer mon cœur;
Aux doux accents de ta voix pure et tendre
Pour mon Jésus, il frémissait d'ardeur.

Je vois toujours cette table chérie
Où, tressaillant d'allégresse et d'amour,
Nous recevions l'auguste pain de vie,
Moment divin, as-tu fui sans retour?

Tant de faveurs de Jésus, de ma Mère,
Me présageaient une pesante croix;
Puis-je ne point la trouver bien amère,
De tous les deux orpheline à la fois?...



CHAPITRE XIV

Retour de la mère Barat dans la maison d'Amiens. — La mère Julie et les Sœurs de Notre-Dame. — La Mère générale visite les établissements de la Société. — Séjour en Franche-Comté.

1808-1813.

I. — RETOUR DE LA MÈRE BARAT DANS LA MAISON D'AMIENS.

Dès la fin d'octobre, la mère Barat dut se rendre à Paris et de là, dans sa famille d'Amiens, où elle arriva le 26 novembre. Cette période de sa vie est des plus propres à faire ressortir son entier dégagement d'elle-même, sa patience, son zèle infatigable dans l'accomplissement de sa mission. Il est facile de la suivre pas à pas, grâce surtout aux lettres qu'elle écrivait à ses filles; son exquise charité, le calme et la sérénité de son âme ne laissent rien soupçonner de ses souffrances intimes, et pourtant elle pouvait déjà prévoir les conséquences funestes des semences de division jetées dans la maison d'Amiens. Peu de temps après son retour, elle répondait à une de ses novices de Poitiers, la sœur du Chastaignier, qui venait d'être admise à la profession.

« Amiens, 12 décembre 1808. — Votre lettre, ma chère fille, est allée me chercher à Grenoble où je n'étais plus, et elle est venue me trouver dans cette ville que j'habite depuis le 26 du mois dernier. Voilà notre vie. Je comptais passer une bonne partie de l'hiver avec des amies que je chéris, et que je n'avais pas vues depuis longtemps; il a fallu tout quitter dans un instant, faire la route seule, parce qu'il y avait peu de monde et beaucoup de travail. Vous voyez que l'on ne fait pas toujours ce que l'on veut, et qu'il est une autre route à suivre que celle de la

propre volonté. J'ai pensé à vous en quittant ma chère compagne; je ne vois pas de terme à notre séparation; je la laisse comme tout le reste, dans le sein de la volonté de Dieu. Eh bien! ma chère fille, je vais faire avec vous un acte de simplicité, et vous avouer que j'ai expérimenté en cette occasion la vérité de ce que je vous disais : Que nos cœurs n'étaient unis qu'en Dieu et pour Dieu. Nous nous sommes quittées avec la même peine que j'éprouvais à quitter les autres, et depuis, le souvenir de cette amie n'est pas plus fréquent que celui des autres que j'ai laissées, et dont les emplois plus rapprochés du mien, demandent que je m'en occupe davantage. C'est donc bien *peine perdue de s'attacher à moi*, et d'attendre de ma part un retour tant soit peu sensible : soit nature ou plutôt habitude, car j'y cherche en vain de la vertu, je ne puis regretter pour moi cette bonne Thérèse; j'éprouve même une grande consolation qu'elle soit dans cette maison, parce qu'elle y fait du bien, et cette vue que j'ai eue sur elle depuis notre départ de Poitiers, n'a pas été balancée un moment par le désir que j'aurais pu avoir de la garder près de moi dans mes courses... Jugez, ma chère fille, d'après la tournure de mon cœur, combien votre dernière lettre m'a fait plaisir : d'abord le bonheur que vous avez eu de vous unir à Jésus d'une manière si intime, et ensuite la résolution que vous avez prise si solennellement de n'aimer que lui, de renoncer à toute autre attache. Non, rien de votre part ne pouvait me causer une plus grande consolation. Admirez la bonté de Dieu à votre égard, et mourez de douleur si vous ne vivez maintenant d'amour... »

Vers le même temps elle mandait à la mère Duchesne : « Votre lettre a rempli mon âme de joie, ma chère fille, je ne pouvais pas désirer une plus grande consolation que celle d'apprendre que les plaies de votre cœur sont fermées et que vous jouissez de la paix; j'ai remercié le Seigneur qui voulait apporter cet adoucissement à la peine bien vive que m'a fait éprouver notre séparation. J'avoue qu'elle serait amère si j'apprenais que vous êtes encore en proie aux déchirements et aux anxiétés, car mon bonheur est pour ainsi dire attaché au vôtre;

je ne puis goûter de véritable paix lorsque vous en êtes privée. N'en soyez pas étonnée, je vois plus que vous les desseins pleins de miséricorde de notre Dieu sur son épouse, les efforts du démon pour les traverser, et lorsque vous prêtez pour ainsi dire des armes à ce dernier, en ne lui résistant pas, pourrais-je trop m'affliger?... Je sens l'absence et le vide de l'*amie* que je vous ai laissée, je les porte avec joie puisqu'ils vous sont utiles. Je jouis aussi de vos jouissances; sans cela qu'ai-je à faire sur la terre? Je n'y suis plus pour moi, au moins je ne devrais plus y être, puisque mon Dieu m'en demande le sacrifice continuel pour le bien et l'avancement de quelques âmes. Demandez dans vos prières, ma chère fille, que j'entre dans les sentiments de conformité aux desseins du Seigneur sur moi; que la Croix nue ne m'effraye pas, que je ne trouve point de bonheur ailleurs, et que ma seule affection, ma seule consolation, soient dans ce trésor... »

Quelque temps après, la mère Duchesne exprima le désir d'être dirigée par la mère Thérèse, espérant trouver un secours dans les combats que lui livraient sans cesse son ardeur naturelle et la force de sa volonté.

« Le 3 février 1809. — Vous me demandez avec instances, lui répondit la mère Barat, de vous mettre comme un enfant d'un jour, sous la conduite d'une âme qui vous guidera dans le chemin de la perfection. Lorsqu'il s'est agi de votre avancement, ma chère fille, ai-je jamais pu rien vous refuser? D'ailleurs, il paraît bien que Dieu le voulait ainsi, puisque votre vertueuse supérieure a sollicité cette grâce pour vous, et c'est elle qui devra vous l'accorder, si déjà elle ne l'a pas fait... Que vous êtes heureuse d'avoir deux Mères qui aiment tant notre Jésus! Efforcez-vous donc de marcher sur leurs traces. J'espère que le moyen qui vous est encore donné par Notre-Seigneur, d'être suivie par son amante, triomphera enfin de vos longues résistances, et que vous deviendrez sa digne émule... » Puis la tendre sollicitude de la Mère générale pour la santé de sa fille lui dicte ces lignes. « Ayez soin de ma chère Thérèse, tenez à ce qu'elle

dorme tranquillement et assurez-vous que rien ne l'en empêche, sinon la voix de Jésus, s'il vient l'appeler. Au reste, dites-lui pour moi qu'elle le prie quelquefois de la laisser dormir, comme faisait sainte Gertrude, et qu'elle lui dise avec simplicité : J'ai beaucoup à travailler demain pour vous, Seigneur, il faut que je dorme pour en avoir la force. Faites cela à l'occasion, mais avec adresse, afin qu'elle ne se doute pas de vos dénonciations... »

Le 12 mars elle ne parle pas autrement de la même Mère : « ... Ah! si vous profitez de son séjour près de vous, si votre cœur doit en acquérir plus d'amour pour Jésus, combien je me féliciterai de vous l'avoir laissée? La solitude dans laquelle je vis me devient tout à fait agréable; il n'y a pas de sacrifices que je ne sois prête à faire si je pouvais par leur moyen, vous aider à avancer dans la perfection que Notre-Seigneur demande de vous... Tant que vous aurez près de vous la mère Thérèse, elle sera à vous; soyez aussi son soutien et sa consolation. Et lorsqu'elle s'écrie comme l'Epouse des Cantiques : *Fulcite me floribus, stipate me malis quia amore langueo* (1), « Entourez-moi de fleurs, environnez-moi de fruits : car je languis d'amour », souvenez-vous que ce ne sont pas de simples fleurs ni des fruits terrestres qu'elle demande, mais des âmes, qui lui présentent les fleurs et les fruits de toutes les vertus; ceux-ci peuvent seuls la récréer, sachant qu'ils plaisent à son Epoux. En effet, lorsque votre Mère passait par ces langueurs d'amour, rien n'était capable de la consoler et de la soutenir sinon de lui assurer que l'on aimait Jésus, et elle se distrayait peu à peu en parlant de son Bien-aimé. C'est ma chère Thérèse qui m'a fait voir le sens que j'applique aux paroles que je viens de citer; qu'elle trouve en vous les fruits de toutes les vertus qui pourront la réjouir dans son Jésus. »

Si la mère Barat avait à vrai dire les mains liées dans sa première maison, elle ne restait pourtant pas inactive. D'autres lettres nous la montrent suivant de loin ses anciennes filles, les guidant, encourageant et stimulant leurs efforts. Quant à ce qui

(1) Cantique des Cantiques, II, 5.

se passait sous ses yeux, elle observait, puis pesait tout devant Dieu, « pendant les heures où seule », prosternée à ses pieds dans une petite tribune (1), elle implorait les lumières et le secours d'en haut. De son propre aveu, cet endroit fut témoin d'intimes communications avec son divin Maître. Ses regards, et plus encore son cœur, se portaient tantôt dans le sanctuaire, vers le tabernacle, que l'on apercevait par une ouverture assez large et vitrée, tantôt à l'intérieur de la tribune, sur une peinture murale du crucifiement : la vue de Jésus prisonnier, ou victime d'amour, embrasait son âme, la tenait absorbée dans une muette et longue contemplation. Elle en sortait plus forte, s'abandonnant mieux au bon plaisir de Dieu, espérant qu'il prendrait en main sa cause et que la lumière jaillirait des ténèbres.

II. — LA MÈRE JULIE ET LES SŒURS DE NOTRE-DAME.

Une affaire grave qui peut-être avait hâté le retour de la Mère générale à Amiens, ne servit pas peu à l'éclairer sur les fâcheux effets du zèle entreprenant de M. de Saint-Estève. Une congrégation dite des Sœurs de Notre-Dame, avait été fondée en 1804, à Amiens par la mère Julie Billiart (2), qui était Supérieure générale; le P. Varin s'y intéressait vivement et en fut pour ainsi dire le promoteur. Dans les lettres qu'il adressait à la mère Barat vers cette époque, il lui recommandait souvent de visiter la mère Julie et sa fidèle coopératrice, Mme Blin de Bourdon. Les deux Sociétés naissantes vivaient en parfaite harmonie, s'occupant chacune, selon son esprit et le but de sa vocation; pendant que la communauté du Sacré-Cœur habitait rue Neuve, où il n'y

(1) Lorsque, dans la suite, une église plus vaste fut élevée sur un autre emplacement, on eut soin de conserver cette tribune, où la mère Barat avouait elle-même « avoir beaucoup souffert, mais beaucoup aimé ».

(2) Julie Billiart était une de ces âmes simples et droites dont le Seigneur aime à se servir quand il veut opérer de grandes choses pour sa gloire, et qu'il fait passer par le creuset des tribulations. Sa vie a été écrite et se vend à Paris, rue Bonaparte, 66, et à Tournai, chez Casterman, rue aux Rats, 11.

avait pas de chapelle convenable, elle se rendait ordinairement pour les cérémonies à celle des Sœurs de Notre-Dame, faubourg Noyon. Lorsque des circonstances particulières firent faire l'acquisition de la maison de l'Oratoire, la mère Julie vint en aide à la mère Baudemont par un prêt sans intérêts. M. de Saint-Estève, confesseur de la communauté, avait des vues qui ne tendaient qu'à dénaturer le plan et l'esprit de la congrégation, il ne voulait pas de Supérieure générale ni de relations des maisons entre elles, et ne trouvant pas en la mère Julie une obéissance passive, il la peignit à l'autorité épiscopale comme entêtée, rebelle et incapable de gouverner. La fondatrice reçut l'ordre de quitter sa charge et bientôt même le diocèse; elle obéit en silence, mais ses filles, deux exceptées qui se laissèrent gagner, la suivirent à Namur, où fut transférée sa maison mère. La mère Blin de Bourdon, restée la dernière pour mettre ordre à tout, partit le 1er mars 1809.

Ce fut dans ces conjonctures que Mgr de Demandolx eut recours à la communauté du Sacré-Cœur, pour obtenir quelques sujets propres à soutenir, s'il était possible, la maison forcément abandonnée. Le choix tomba sur la sœur Marie-Elisabeth Prevost, entrée seulement le 31 mai de l'année précédente, et par conséquent encore novice; la maturité de son esprit et la force de son caractère donnaient espoir qu'elle réussirait dans une mission aussi difficile que délicate. Née en 1784, elle avait été dès l'âge de quatre ans, confiée à une de ses sœurs, religieuse Ursuline; l'éducation qu'elle reçut et les grâces dont le Seigneur la favorisa, développèrent en elle une piété sincère, un profond esprit de foi, et lui firent acquérir ces vertus solides et aimables qui gagnent les cœurs et triomphent facilement des plus grands obstacles. Les sœurs Caroline Bourgeois et Marie Hénoque, prises aussi dans le noviciat, furent désignées pour aller à la maison du faubourg Noyon, et le 3 mars en présence de Mgr l'Evêque, la sœur Marie Prevost fut installée supérieure. La lettre qu'elle reçut alors de la mère Baudemont jette une lumière de plus sur la position faite à la Mère générale, qui n'y

est pas même nommée; toutes nos recherches nous ont cependant prouvé qu'elle resta jusqu'à la fin de mars à Amiens.

Le 4 mars la mère Baudemont félicitait en ces termes la nouvelle supérieure : « Ma bonne mère, ma fille et amie, j'ai appris hier soir avant le salut, votre élection à la supériorité, en présence de Mgr notre bon évêque, c'est notre commun père et notre bien vrai ami qui me l'a dit. Je m'en suis réjouie dans le Seigneur et lui ai demandé pour vous son esprit : *Veni Creator*. Sachant que je pouvais en faire part à la communauté, je l'ai annoncé tout haut au réfectoire, et j'ai déclaré votre beau et nouveau nom, sœur *Marie, supérieure des Sœurs de Notre-Dame*. Ce n'est pas tout, j'ai demandé qu'on fasse la communion aujourd'hui pour vous; je l'ai faite, cela va sans dire.

« Ayez confiance, ma bonne enfant; vous êtes où Dieu vous veut; en vous chargeant, il s'engage à vous départir ses grâces de force, de courage, de magnanimité; vous savez que nous servons un Dieu fidèle, bon, généreux; ainsi courage et abandon à lui, sans réserve aucune. Tant que vous serez fidèle à prendre des conseils sages de ceux qui sont commis du ciel, comme des anges tutélaires, pour nous transmettre la volonté de Dieu, que vous l'exécuterez avec droiture et simplicité, le bon Dieu sera content, il se plaira à répandre ses bénédictions sur votre famille, et il multipliera vos enfants. C'est de vous, ma chère fille, que dépend la bonne fortune spirituelle de votre nouvel établissement; ce n'est pas notre bel esprit, ni nos grands talents dont il a besoin; non, non, soyons simples et dociles aux impulsions de la grâce, c'est tout ce qu'il faut; c'est là le lit de l'humilité, l'esprit de Dieu s'y repose avec complaisance; il y est le maître, c'est donc lui qui commande et qui agit par le très faible organe d'une bonne supérieure; et celles qui la regardent comme tenant la place de Dieu, peuvent mettre en elle leur confiance, sans crainte d'être trompées. Je lie avec vous, et vos filles, présentes et à venir, une union indissoluble dans les cœurs de Jésus et de Marie : c'est notre vénérable prélat, — qui est plus notre père que notre supérieur, —

c'est celui qu'il a commis notre supérieur médiat, c'est notre zélé confesseur, notre *fondateur*, MM. Fournier et de Sambucy, qui ont formé ce lien de la charité entre vous et nous, au nom de Jésus-Christ. Qui pourra donc nous séparer? Nous sommes toutes à vous de cœur et de volonté, comme vous êtes à nous. Nous nous le prouverons mutuellement : premièrement, par la prière, que nous ferons avec persévérance pour la propagation de *nos deux* associations, pour nos supérieurs qui sont nos bienfaiteurs, et pour tous nos besoins particuliers. Secondement, par les services que nous nous efforcerons de nous rendre, de tout notre pouvoir et dans toutes les circonstances où la charité, l'amitié devra nous animer pour la gloire de Dieu. Je présente aux pieds de Jésus-Christ ce pacte fait avec vous et en son nom; faites de même. J'en tire copie qui demeurera dans nos archives. Les Dames de l'Instruction Chrétienne d'Amiens et les Sœurs de Notre-Dame d'Amiens seront perpétuellement unies dans les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Voilà ce qu'elles se promettent, ce jourd'hui, samedi quatre mars mil huit cent neuf.

« A Amiens, dans la maison des Dames de l'Instruction Chrétienne, dite maison de l'Oratoire.

« Je vous salue bien cordialement et je demeure avec une grande affection, toute à vous en Notre-Seigneur.

Signé : « Anne BAUDEMONT, supérieure des Dames de l'Instruction Chrétienne.

« DE SAMBUCY, assistante.

« H. DUCIS, secrétaire. »

Cette pièce n'a pas besoin de commentaire : non seulement il n'y est point question de la mère Barat, mais le titre de fondateur est donné à M. de Saint-Estève.

La mère Prevost répondit le même jour par cette lettre : « Ma bien bonne mère, je reçois avec la plus vive reconnaissance tout ce que votre bonté vous inspire pour celle qui n'a pas de titre plus précieux que celui d'être votre fille. C'est

dans l'espérance d'être à portée de puiser près de vous tout ce qui me manque, que je me soumets de bon cœur à la volonté de notre bon Maître, manifestée par la voix de notre respectable évêque. Oui, ma mère, cette pensée d'être où Dieu me veut, calme mes justes inquiétudes sur mon peu de capacité. Je ne suis rien, Dieu est tout; je ne puis rien, Dieu peut tout : voilà les motifs de ma confiance; ma volonté sans réserve dans les mains de mes supérieurs, voilà mon soutien. Oui, j'ai promis à Notre-Seigneur d'être jusqu'à la mort, fille d'obéissance. Sa bonté exaucera, j'espère, les prières que vous, ma bonne Mère, faites et faites faire pour votre pauvre enfant, qui entre dans une carrière dont les routes lui sont inconnues. Que le Seigneur daigne donc faire reposer son esprit sur ce faible instrument, afin qu'un jour je puisse lui dire : « Je n'ai perdu « aucun de ceux que vous m'avez confiés ».

« Nous ratifions de bien bon cœur, ma bonne mère, la promesse d'une union indissoluble entre nos deux associations; non, rien ne pourra nous séparer, puisque, au nom du Seigneur, nos supérieurs nous ont unies dans les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Cette union, la mort ne la rendra que plus parfaite, puisqu'elle nous mettra en possession pour toujours de Jésus-Christ, notre Epoux, qui en est le gage. Comme vous je présente aux pieds de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, ce pacte fait entre nous et vous. Les Dames de l'Instruction Chrétienne d'Amiens et les Sœurs de Notre-Dame d'Amiens seront perpétuellement unies dans les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Voilà ce qu'elles se promettent, ce jourd'hui samedi, quatre mars mil huit cent neuf.

« A Amiens, dans la maison des Sœurs de Notre-Dame.

« Je suis avec respect, ma Mère,

Signé : « Votre fille PREVOST, dite mère Marie,
supérieure des Sœurs de Notre-Dame.

« VICTOIRE, assistante. »

La mère Prevost poursuivit pendant quatre années sa labo-

rieuse mission; elle en soutint avec courage les épreuves et les privations et mit tout en œuvre pour la conduire à bonne fin; mais la branche séparée du tronc demeura frappée de stérilité, tandis qu'en Belgique les Sœurs de Notre-Dame continuèrent à se multiplier. Si le Seigneur avait voulu faire partager à la mère Julie le calice de ses humiliations, il prit soin de la justifier et d'éclairer Mgr de Demandolx. Ce digne prélat écrivit à la pieuse fondatrice en octobre 1812, avouant qu'il avait été trompé et la priant de revenir; par une seconde lettre sous forme de mandement qui suivit de près, il la rétablit dans tous ses droits de Supérieure générale. Mais les obstacles qu'elle rencontra, lui parurent un indice de la volonté de Dieu pour la suppression de la maison d'Amiens. La mère Prevost qui avait demandé et obtenu de la mère Barat de rentrer au Sacré-Cœur dès qu'elle aurait recouvré sa liberté, déclara qu'ayant été seulement prêtée, son vœu le plus cher était de retourner à l'Oratoire. Elle y revint dans le courant de janvier 1813.

III. — LA MÈRE GÉNÉRALE VISITE LES ÉTABLISSEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

La mère Barat ne connaissait pas la maison de Gand; elle s'y rendit à la fin du mois de mars 1809. Le couvent de Dooresele habité par le Sacré-Cœur, était un vaste bâtiment carré, entouré de cloîtres, avec une charmante église, de vastes jardins et un air de pauvreté qui charma surtout la Mère générale. « ... Je pense à vous dans ce pays, écrivait-elle le 26, à la mère Duchesne, vous y seriez bien dans la pauvreté. Je ne puis vous dire comme je jouis de me trouver ainsi dans une chambre fort jolie, mais avec une table de bois blanc, et tout le reste assorti; point de linge, de meubles; le peu qui sert à l'autel est emprunté. L'église est superbe, il n'y faut pas d'ornements. »

Une jeune religieuse française alors à Gand, Mme Adrienne Michel, nous raconte dans son journal un épisode qui mit en relief l'humilité de la mère Barat. Le P. Bruson, ancien supérieur du

collège de l'Oratoire, puis du petit séminaire de Roulers, était resté en Belgique après la dispersion des Pères de la Foi; il donna pendant le carême de 1809 une retraite à la communauté. Le petit nombre des religieuses, peut-être aussi la grandeur du local, empêchait parfois qu'on arrivât exactement à l'heure des instructions. Fatigué de voir entrer pendant qu'il parlait, le prédicateur ferme un jour la porte à clé. La mère Barat retenue par des affaires avec la supérieure, arrive lorsque l'exercice venait de commencer, et fait de vains efforts pour ouvrir; le P. Bruson se lève, ouvre et dit : « A genoux, Madame la Générale. »

« L'humble Mère obéit avec un sourire et une modestie angélique, dit la religieuse témoin de cette scène; la mère de Peñaranda qui la suivait, reçut la même injonction, et nous eûmes pendant un quart d'heure cet édifiant spectacle, sans qu'il vînt à aucune la pensée de se jeter à genoux avec nos Mères; nous étions frappées d'une sorte de stupeur. »

Pendant ces temps difficiles la mère Barat tenait à visiter ses diverses familles, à s'assurer de leurs dispositions, à les fortifier en vue de l'épreuve. Elle trouvait dans ces voyages le moyen de s'éclairer auprès de guides sûrs et désintéressés. Vers les premiers jours de juin, elle fut appelée à Joigny pour accomplir à l'égard de son père le dernier devoir de la piété filiale; la vie du malade s'étant prolongée jusqu'au 25, elle dut renoncer à la consolation de l'assister jusqu'à la fin, pour se rendre à Poitiers, où la supérieure était sérieusement malade (1). Mme Barat puisa dans les affectueuses paroles de sa fille, autant que dans les sentiments chrétiens de celui qu'elle perdait, la force et la résignation nécessaires dans une semblable circonstance. Le 16 du même mois, la Mère générale arrivait aux Feuillants, épuisée de fatigue; néanmoins pendant son séjour, elle entra dans les moindres détails des emplois, s'occupa du pensionnat, se fit toute à tous, voyant chacune en particulier, réunissant ses anciennes novices devenues professes, et celles qui leur avaient succédé,

(1) *Journal* de Poitiers.

les excitant avec son ardeur accoutumée, à l'amour du souverain bien.

Une faveur accordée à cette époque à la maison de Sainte-Marie-d'en-Haut, fut un adoucissement à la profonde douleur que la fondatrice de la Société naissante partageait avec tous les cœurs catholiques. Enlevé précipitamment de Rome, le pape Pie VII était, le 20 juillet, conduit à la préfecture de Grenoble, située vis-à-vis du Sacré-Cœur, sur l'autre rive de l'Isère. Les élèves au nombre de soixante, obtinrent de lui être présentées; il les reçut avec une bonté toute paternelle, leur fit baiser son anneau, et posa sa main sur la tête de chacune pour les bénir. La communauté s'estima fort heureuse de prêter au Souverain Pontife plusieurs objets nécessaires au saint Sacrifice de la messe, et de raccommoder son unique rochet; chaque soir, du haut de la colline d'où le couvent de Sainte-Marie dominait la ville, les religieuses et les enfants s'unissaient de cœur à la foule, qui se pressait autour du jardin où se promenait l'auguste prisonnier; elles le distinguaient avec joie, étendant la main de leur côté, comme pour leur donner une bénédiction spéciale. La joie était à son comble. La mère Duchesne se hâta de la faire partager à sa première Mère, et en même temps, diverses croix qui pesaient sur la mère Thérèse. Elle reçut cette réponse pleine d'une tendre charité.

« Poitiers, 6 août 1809. — Les détails que contient votre lettre m'ont bien intéressée, tant ceux qui concernent votre famille que ce qui regarde ma chère Thérèse. Ne craignez rien des épreuves qu'il plaira au Seigneur de lui envoyer; elle en sortira et plus forte et plus sainte, comme aussi plus propre à remplir les desseins de Dieu sur les âmes qui lui sont confiées... Je la verrai peut-être bientôt; oh! avec quel plaisir je serrerai sur mon cœur, et le vôtre et le sien, qui n'en feront désormais qu'un seul dans le Seigneur, consacré à sa gloire et brûlé de son amour. Je le désire, mais que j'en suis éloignée. Demandez cette grâce pour moi, ma chère fille; il n'y a que cela sur la terre qui doive nous occuper... » La mère Barat n'oublia pas sa maison de Niort, si

petite encore, et ce fut dans cette visite que Dieu lui inspira la résolution de la conserver, comme nous l'avons dit en parlant de cette fondation.

Au commencement d'octobre la Supérieure quittait Poitiers, s'arrêtait à Paris pour y faire sa retraite; le 2 décembre elle arrivait à Grenoble et reprenait l'exercice habituel de son zèle, s'efforçant d'inspirer l'amour et la pratique des vertus dont elle donnait de si constants exemples. Il est facile de voir par sa correspondance, que la Croix portait ses fruits et imprimait de plus en plus en elle son divin caractère.

Le 29 janvier 1810 elle écrivait à la mère du Chastaignier. « Si vous avez de l'ambition pour vous, vous en avez aussi pour votre Mère, et je sais que si vous désirez une place près du trône de l'Agneau, vous voulez que j'y sois avec vous. S'il en est ainsi, ma chère fille, priez pour moi et demandez sans miséricorde des souffrances, des humiliations, le détachement de toutes choses, *la privation de toute satisfaction*, afin qu'une bonne fois je prenne le chemin qui a fait les saints. Cependant réfléchissez avant de demander cette dernière épreuve, car si Dieu vous exauce, il faudra que je renonce au plaisir de vous voir dans ce monde, et je ne m'y sens pas encore bien préparée, si je puis vous être utile; si au contraire je devais être un obstacle à votre perfection, je n'hésiterais pas à vous dire adieu jusqu'à l'éternité... » Les lignes adressées le 26 février à la mère Emilie Giraud ne disent pas autre chose. « ... Je pense que je vous reverrai cette année, je ne sais encore où et comment; j'en suis néanmoins d'autant plus assurée, que vous en avez fait le sacrifice, et que vous avez pris la résolution de ne rien refuser à Jésus. Vous savez qu'il rend ce qu'on lui donne de bon cœur, et il accompagne ses dons de tant de douceurs que l'on voudrait toujours lui sacrifier. Alors on se plaint de n'avoir qu'un cœur, mais au moins *est-on bien aise d'avoir plusieurs Mères à lui offrir*, et si on les aime avec une tendre affection, on ne les lui offre qu'avec plus d'empressement et de générosité; n'est-ce pas, ma chère fille, c'est la disposition de votre âme? Oui, je l'espère, nous

trouverons encore quelques moments pour parler de Jésus. Ici, il veut que je garde le silence ; c'est bien ce qui me convient le mieux. Ah! que l'on connaît peu les avantages du silence. Demandez au Seigneur qu'il veuille m'instruire lui-même... »

La santé de la mère Barat ne répondait pas toujours à son dévouement; elle usait et abusait de sa voix, n'ayant jamais su se ménager lorsqu'il s'agissait du bien des âmes. La formation des sujets devenait de plus en plus importante; depuis les premiers jours de janvier, la mère Thérèse Maillucheau remplissait cette tâche à Gand. Le noviciat et le pensionnat de Sainte-Marie, privés de sa direction, réclamaient plus spécialement la sollicitude de la Mère générale : on la vit se multiplier en quelque sorte pour satisfaire à cette double occupation. Le souvenir de ces généreux efforts ne s'effaça jamais de la mémoire des anciennes élèves; l'une d'elles (1), entrée en 1808 au Sacré-Cœur, qui la garda de longues années, disait :

« J'avais sept ans quand pour la première fois, je vis à Grenoble la mère Barat. Dès lors, sans la connaître, nous la considérions comme une sainte; aussi y eut-il à son entrée dans la chapelle, où nous étions toutes réunies pour l'attendre, un élan de bonheur impossible à décrire : le *Magnificat* fut *enlevé* et *enlevant*. En remerciant Dieu de la grâce qu'il nous faisait, nos yeux et nos cœurs se tournaient instinctivement vers cette Mère, dont on nous avait tant parlé et qui déjà, nous le sentions, nous avait adoptées pour ses enfants. Pendant son séjour sur la colline, elle aimait à nous voir, soit en général, soit en particulier; elle entrait dans les moindres détails de notre conduite, et se réservait souvent ou les reproches à nous faire ou les encouragements à nous donner. Nous allions dans sa chambre en toute liberté; il suffisait d'en témoigner le désir. Souvent elle venait à nos récréations, dans nos classes; c'étaient ses doux moments de loisir. Que de fois n'appelait-elle pas les plus petites autour d'elle, sans permettre aux grandes d'approcher! Nous

(1) Mme Louise de Vidaud.

étions fières de cette préférence. Groupées à ses genoux, nous attendions avec impatience ce qu'elle avait à nous dire, voyant bien à son air qu'elle n'était pas mécontente. Alors examinant son petit monde, elle semblait interroger nos regards pour savoir si nous avions été sages et dociles; très adroitement elle relevait nos défauts, racontait nos manquements de manière à nous faire presque croire qu'elle en avait été témoin. Notre Mère mêlait tant de finesse et de gaieté à ces leçons, qu'on les aimait, tout en rougissant de ses torts. Quelquefois elle tirait de sa poche un petit livre, le *Bijou des enfants*, qui renfermait des histoires pour le premier âge : elle lisait, commentait au besoin, faisait d'heureuses applications à son jeune auditoire, et nous laissait enchantées de sa bonté, convaincues de sa tendresse pour nous et de sa vertu.

« Dans ces temps où les Pères de la Foi furent dispersés, poursuivis de tous côtés, le P. Barat trouva plus d'une fois asile à Sainte-Marie, où il se tenait caché, excepté pour les habitantes de la maison. Il nous confessait, faisait des instructions journalières, tantôt aux grandes, tantôt aux petites. C'est dans les enseignements de notre révérende Mère générale et de son frère que plusieurs d'entre nous puisèrent les germes de leur vocation religieuse. Nous admirions, nous aimions, nous avons fini par suivre tant bien que mal la route qui nous était tracée. Un certain nombre de celles qui furent élevées à cette école de la vertu, que fortifiaient les exemples de la digne mère Duchesne et de nos autres maîtresses, entrèrent au Sacré-Cœur ou dans d'autres congrégations. » Rien n'est plus vrai, car durant ces années, le pensionnat de Grenoble donna bien des sujets à la Société; nous pourrions en nommer au moins dix, dont quelques âmes d'élite, entre autres la mère Aloysia Jouve.

Les écoles gratuites étaient fréquentées par un grand nombre d'enfants pauvres. Quelle que fût la saison, cent trente ou cent cinquante gravissaient la colline chaque matin, vers sept heures un quart; après avoir entendu la messe, elles se réunissaient dans leurs classes pour y passer toute la journée. Cette œuvre

était particulièrement chère à la Mère générale et à la mère Duchesne.

Les affaires de la Société obligèrent la mère Barat à s'absenter de Grenoble : pendant les mois de juin et de juillet, elle alla demander au P. Varin, à Vichy, puis à Paris, à M. Montaigne, les conseils qui lui étaient nécessaires, car sa situation se tendait de plus en plus, à mesure que dans la maison d'Amiens le travail sur les Constitutions se poursuivait, et que l'esprit primitif s'altérait davantage. C'est pendant ce voyage que la Mère générale écrivait à la mère Duchesne :

« Lyon, 14 juin 1810. — J'attends dimanche les lettres de celles qui doivent m'écrire avant mon départ de cette ville. Vous voyez que je ne puis fixer l'époque de mon retour. Je le désire pour elles et pour vous, non que je pense qu'il soit utile à aucune, mais parce que je crois que le bon Dieu veut que je passe encore quelque temps avec vous. Demandez-lui que ce temps ne soit pas perdu, que je sois toute remplie de son esprit, enfin que je puisse vous servir à quelque chose. Vraiment, j'ai un peu de honte, lorsque je vois combien j'ai été peu utile à vos âmes durant mon séjour. Le bon Dieu l'a permis pour m'humilier; sans doute c'est la leçon dont j'ai le plus besoin, puisqu'elle revient si souvent... » Ses souhaits se réalisèrent, car elle retourna le 3 août à Sainte-Marie pour s'éloigner de nouveau le 19 novembre; et le 12 décembre, elle adressait de Paris ces lignes à la mère Duchesne : « J'ignore combien de temps nous devrons rester ici; je n'ai point même l'assurance de pouvoir faire la retraite que je désire si ardemment; peut-être faudra-t-il partir sans cela. *Fiat!* la volonté de Dieu doit être notre boussole; tout sera donc bien ordonné de sa part... »

Le divin Maître se contenta de cet abandon. La mère Barat put profiter de quelques jours de solitude pour se fortifier par de saints exercices, et sa retraite terminée, elle s'achemina vers Cuignières. C'était au mois de janvier 1811 : la neige qui tombait à gros flocons rendait les routes difficiles; ce ne fut pas sans peine qu'à travers la campagne, elle parvint jusqu'à la

pauvre demeure habitée par la communauté. « Je suis au berceau de Bethléem, écrivait-elle le 11, à la mère Duchesne, je m'y plairais si le bon Dieu ne m'appelait ailleurs. Vous l'aimeriez si vous le voyiez.[1] » Bien que cette maison fût à sa troisième année d'existence, on y vivait sous plusieurs rapports comme dans une fondation. Le cœur de la mère Barat s'émut au récit des épreuves par lesquelles avaient passé ses filles; elle leur laissa son trousseau et ce qui lui restait d'argent reçu à Grenoble.

De Cuignières elle se rendit à Amiens; mais dès le 12 février nous la retrouvons à Gand : là, de nouveau elle prodigue les efforts de son zèle, malgré des souffrances et un crachement de sang qui l'obligent à y prolonger son séjour, ainsi qu'elle le mande le 23 avril : « Nous voilà encore une fois clouée sur les bords de l'Escaut; notre Thérèse ne veut pas que je la quitte si promptement, et le Seigneur l'exauce. N'ayez aucune inquiétude sur ce crachement de sang, il ne s'est pas renouvelé. Vous le savez ou plutôt vous le croyez, nous devons souffrir sans mourir; que je serais heureuse s'il en était ainsi! »

La mère Adrienne Michel nous a conservé quelques souvenirs de cette visite à Dooresele, où, dans des entretiens familiers, la mère Barat laissait échapper le trop-plein de son cœur; les récréations, sous sa présidence, devenaient un des exercices les plus utiles de la journée, car son esprit savait mêler toujours de sages leçons à des récits pleins d'intérêt. « Lorsqu'elle parlait de Dieu, elle le faisait avec une douce onction, et tout lui en fournissait l'occasion : elle aimait à nous faire chanter certains cantiques : *Tu vas remplir le vœu de ma tendresse... O toi qui me donnas la vie pour te connaître et pour t'aimer*, etc., elle les commentait de manière à nous instruire et à faire passer dans nos âmes les sentiments dont la sienne était remplie. Les élèves ayant exécuté un petit concert en son honneur, elle dit aux maîtresses : « Ne me donnez plus de musique profane, mais un concert spirituel; mon cœur était aux antipodes pendant que l'on chantait. J'aime tout ce qui est simple, et je dirais

volontiers avec saint François de Sales : si je devais renaître, je voudrais venir au monde sans esprit...

« A l'une de nos récréations, elle nous expliqua ces paroles de saint Augustin : *videbimus*, nous verrons Dieu; *laudabimus*, nous le louerons; *amabimus*, nous l'aimerons, nous montrant comment on peut voir Dieu par ses créatures, par la grâce, par la foi, par l'union avec lui; comment on peut le louer par la pureté d'intention, par les actions, le bon exemple, le chant des cantiques. Quand elle fut arrivée à ces mots : *amabimus*, elle s'arrêta, disant qu'elle craignait d'en affaiblir le sens en cherchant à le développer : « Oh ! ajouta-t-elle, celui-là seul qui a « aimé peut parler de l'amour! »

« Son humilité perçait sans cesse et jusque dans les avertissements qu'elle donnait : pendant les jours gras, on me fit selon l'usage, prononcer à haute voix une amende honorable devant le saint Sacrement. « Savez-vous que j'enviais votre « sort, me dit plus tard notre Mère; vous étiez là comme « chargée de tous nos péchés... C'est sans doute parce que vous « êtes la plus coupable qu'on vous a choisie pour faire cet « acte? » Puis notre humble Mère ajouta : « C'est par interro- « gation que je parle ainsi; il me conviendrait bien de dire à « une autre qu'elle est la plus coupable quand c'est moi qui le « suis. » Un soir on l'invitait à prendre quelque chose : « J'ai « une répugnance si grande, répondit-elle, j'aimerais mieux faire « mon oraison », et avec un élan de cœur difficile à rendre, elle récita cette strophe du cantique de sainte Thérèse :

La vie est à mon goût d'une amertume extrême :
Est-ce vivre, Seigneur, que de vivre sans vous?
Si l'amour que je sens est doux,
Le terme de l'attente, hélas! n'est pas de même.
Ce corps qui me retient, m'empêche de courir :
Et toujours loin de ce que j'aime,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir!
La vie habite au ciel, heureux qui peut l'y suivre!...

« Quelle est cette vie? poursuivit-elle, c'est Jésus. Il habite au ciel; il est aussi sur la terre et dans nos cœurs... Mais que la

vie est longue! Il n'y a qu'une chose qui puisse en adoucir la peine, c'est de souffrir. Voilà pourquoi sainte Madeleine de Pazzi s'écriait : *Toujours souffrir, ne jamais mourir.* » — La mère Thérèse l'interrompant; — « Oh! pour cela, je ne le dirai jamais; j'aime mieux sainte Thérèse : ou souffrir, ou mourir! — Oui, répondit notre Mère, cela est bon, mais se priver de voir Jésus pour souffrir, c'est le comble de la perfection, c'est l'amour pur... » Un jour qu'elle était plus souffrante que de coutume, nous l'entourions et nous exprimions la crainte qu'elle ne voulût aller au ciel avant nous : « Oh! non, répondit-elle vivement; j'ai encore besoin de la Croix; je ne m'en irai pas que la Croix ne soit bien gravée dans vos cœurs... »

Cette famille qui trois ans plus tard devait se séparer de la Société, était chère à la Mère générale, car après l'avoir quittée, elle écrivait à la mère Duchesne.

« Amiens, 7 juin 1811. — Je n'ai reçu qu'hier votre lettre, ma chère fille, Thérèse me l'a envoyée, car nous sommes déjà éloignées l'une de l'autre... Tout passe dans ce monde, les jouissances comme les peines; gardons-nous donc de nous attacher aux premières, et aimons les secondes qui doivent nous valoir un si grand poids de gloire dans le ciel. Nos cœurs ont souffert de cette séparation; cette famille est si aimable, si simple; si vous la connaissiez, vous la chéririez comme nous. Thérèse a déployé son courage dans cette circonstance, car elle a consolé et ranimé ses compagnes, comme si elle n'avait eu rien à souffrir elle-même. Ma santé l'occupe trop; elle est mauvaise, sans doute, mais enfin il n'arrivera que ce qu'il plaira au Seigneur; voilà de quoi se tranquilliser... »

Le 30 juillet suivant la mère Barat était de nouveau à Poitiers; elle y trouva la mère de Charbonnel, une de celles qu'il importait le plus de soustraire à la fausse direction d'Amiens, à cause des nombreux services qu'elle pouvait rendre à la Société.

La communauté de Niort eut également sa visite; pour cette maison le temps des épreuves était passé : le pensionnat croissait en nombre, et il arrêta particulièrement l'attention de la Mère

générale. On lit dans le journal fait à cette époque : « Notre Mère réunissait tous les soirs celles d'entre nous qui étaient employées auprès des élèves; on faisait la lecture du règlement; les réflexions dont elle l'accompagnait, nous pénétraient toujours davantage de la grandeur de notre vocation, de la responsabilité qui en est la conséquence, et du compte rigoureux que nous rendrons à Dieu des âmes qu'il nous confie. Elle nous montrait comment nous devions surtout former nos enfants à une solide piété, tendre à retracer en elles les caractères de la femme forte décrits par l'Esprit-Saint. Elle insistait sur la nécessité où nous étions, pour atteindre ce but, d'acquérir nous-mêmes les vertus d'une *épouse apôtre*, qui détachée de tout, ne tient qu'à faire connaître et aimer son divin Maître, à le faire régner sur les cœurs. Nous sortions de ces entretiens comme revêtues de l'esprit de Jésus par la charité, le zèle, la sainte énergie que nous inspirait cette Mère vénérée. En présidant à nos études, non seulement elle éclairait nos esprits par son profond savoir, mais son cœur nous enseignait plus encore l'art de nourrir l'âme de nos élèves en développant leur intelligence, c'est-à-dire de lancer à propos dans nos leçons ces traits qui frappent, touchent, instruisent sans fatiguer et produisent des fruits abondants. »

La mère Barat passait ainsi, répandant autour d'elle cette surabondance de grâces et de lumières que le Seigneur lui accordait pour remplir sa mission. Elle se confiait dans la protection de son Dieu, comptait sur son secours et savait dominer ses préoccupations les plus légitimes. « Je vous écris à la hâte et avec fatigue, disait-elle à la mère Duchesne, mes yeux me font souffrir et il faut que j'abrège. Ne croyez pas cependant que ce soient mes sollicitudes qui me causent cette faiblesse : ma confiance en Dieu augmente avec les difficultés. Prions, soyons fidèles, et notre Dieu ne nous abandonnera pas. *Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur* (1). » — « Celui qui habite dans l'asile du Très-Haut, demeurera sous la protection

(1) Ps. xc.

du Dieu du ciel. « Veuillez dire à votre Mère qu'elle ne laisse pas percer, surtout à Amiens, l'improbation complète que le R. P. Varin a donnée, sur le rapport de mon frère, à la dernière rédaction des règles faite chez Mme Baudemont. La plus grande réserve est absolument nécessaire, sinon je me trouverais dans un extrême embarras (1). »

Le P. Varin, du fond de sa retraite forcée, avait eu par le P. Barat, une plus ample connaissance des innovations que l'on voulait introduire dans la Société d'une façon plus ou moins subreptice; à son avis elles ne pouvaient être acceptées. On envoyait pourtant d'Amiens aux diverses maisons la copie du travail de M. de Saint-Estève; la Mère générale qui cherchait à éviter une scission et attendait que Dieu lui manifestât sa volonté, faisait lire, aux anciennes du moins, pendant ses visites, la nouvelle rédaction, observant avec attention l'impression ressentie. Sa conduite ne fut pas autre à Grenoble, où elle arriva le 24 mai 1812. Parmi ses filles, celles qui avaient puisé, sous sa direction et dans les enseignements du P. Varin, l'esprit de suave et ardente charité qui découle de la dévotion au sacré Cœur de Jésus, ne pouvaient se dissimuler que les nouvelles Constitutions n'en portaient pas le cachet, qu'elles tendaient même à détourner la Société, ses regards et son culte, de ce Cœur infiniment aimable qui l'avait subjuguée et entraînée. Aussi n'éprouvaient-elles que répugnances en face de cette compilation. La position de la mère Barat devenait de plus en plus critique. De Gênes, de Brescia, de Digne, lui arrivaient depuis un an des instances réitérées pour avoir des établissements; Mgr d'Aviau renouvelait son ancienne demande; comment songer à s'étendre, quand l'existence de l'Institut était menacée au dedans? Au dehors d'autres périls étaient à craindre, car depuis l'exil du Souverain Pontife, de profondes dissidences existaient entre le clergé et le gouvernement; l'assemblée tenue à Paris en 1811 avait provoqué des mesures rigoureuses de la part de l'Empereur, et ne devait-

(1) Lettre du 7 octobre 1811.

on pas redouter des jours plus mauvais encore pour l'Eglise? L'horizon était bien sombre; mais les difficultés n'ébranlaient pas le courage de la Fondatrice, parce qu'elle s'appuyait sur Dieu seul.

Vers le mois de juin 1812, on apprit l'arrestation de M. de Saint-Estève (1), et les nouvelles poursuites ordonnées contre les Pères de la Foi qui exerçaient quelque emploi dans les séminaires ou les collèges. L'absence du directeur de la maison d'Amiens semblait offrir à la Mère générale une bonne occasion pour tenter de reprendre dans cette communauté l'influence qu'il lui avait enlevée. Le P. Varin qu'elle alla consulter, ne crut pas le moment favorable; elle revint donc à Sainte-Marie, appela bientôt la mère Bigeu, destinée à remplacer la supérieure, et continua sa vie de prière et d'abnégation. « Allons, écrivait-elle le 6 août, à la mère Emilie, allons, abandon entier à la sainte volonté de Dieu. Si vous saviez tout le bien qu'il vous veut, si vous êtes fidèle, vous l'aimeriez pour le passé, pour le présent; mais pour l'avenir, vous l'aimeriez à la folie... » Rien n'altérait le calme et la douce sérénité de son âme, on peut en juger par cette lettre adressée à son ancienne novice.

« Grenoble, 20 novembre 1812. — C'est demain un beau jour, ma chère Emilie, je vous écris de la chambre peinte où nous étions toutes réunies il y a huit ans, autour de cette grande cheminée; vous le rappelez-vous? Mon frère était présent, et puis le lendemain!... C'est en ce jour que vous avez été ma fille, que je suis devenue votre Mère, et par-dessus tout, que Jésus, notre aimable maître, a été votre époux. Je voudrais presque que ce moment délicieux revînt; depuis ce temps je n'ai guère eu de jouissance, vous le comprenez : alors nous étions des enfants, et Notre-Seigneur nous traitait en conséquence, maintenant il faut une nourriture plus solide que le lait, et c'est pour les épouses de Jésus-Christ, la Croix et toujours la Croix. Ainsi, ma fille, ne nous rappelons ce temps que pour nous encourager à

(1) Quelques personnes ont attribué cette arrestation, qui fut un véritable enlèvement, à des motifs de politique; mais d'autres, bien informées, assurent qu'elle eut pour principe des démêlés avec l'autorité épiscopale.

souffrir, en pensant avec quelle rapidité ces huit années se sont écoulées, et avec elles, les afflictions qui ne nous ont pas manqué. Le reste passera avec la même vitesse; ayons donc courage, et attendons dans une ferme confiance le beau jour de l'éternité... Ma demeure sur cette terre? Ah! je n'en ai point, ma chère Emilie; mais enfin puisque vous voulez savoir dans quel quartier j'habite à Sainte-Marie, c'est dans une petite chambre attenante au noviciat. La bonne mère Duchesne, à qui il faut quelquefois obéir, y fait faire dans ce moment une cheminée, et on l'a agrandie en abattant le mur qui la séparait de la chambre voisine. A peine l'hiver sera passé qu'il nous faudra encore laisser ce nouveau logement; voyez, ma fille, si votre Mère peut tenir à quelque chose sur cette terre... Je suis tout à fait seule dans ce quartier; j'ai tenu à n'avoir personne. Lorsque les rats font le sabbat au-dessus de ma tête, ce qui arrive assez souvent, j'en suis quitte pour veiller le temps que durent leurs jeux, et si Emilie était là, nous ne garderions peut-être pas aussi bien le silence. La bonne mère Duchesne a eu de la peine à me laisser si seule, mais enfin il a fallu qu'elle en passât par là... »

Une chose attristait la mère Barat, c'était la vue de l'œuvre de Dieu entravée, compromise peut-être. « Imaginez-vous, ma fille, disait-elle à la mère Emilie le 28 janvier 1813, que nous sommes pressées par quatre demandes aussi avantageuses les unes que les autres, et à tout cela refus ou du temps. Pourquoi? parce que nous ne sommes pas assez bonnes, car on trouverait encore le nombre, mais... C'est une désolation de voir que l'œuvre de Dieu soit arrêtée par notre faute. Ah! c'est bien la mienne toute seule; heureuse si la peine que j'en souffre peut servir pour une petite partie de ma pénitence! » S'humilier, voilà quelle était sa ressource ordinaire.

Les intérêts de la maison la retinrent à Grenoble jusqu'au 25 septembre de cette année 1813; elle partit alors avec la mère Deshayes et se rendit à Besançon.

IV. — SÉJOUR EN FRANCHE-COMTÉ.

La ville de Besançon était à ce moment encombrée de malheureux soldats blessés ou à demi gelés, qui revenaient de la campagne de Russie; on ne pouvait faire un pas sans en rencontrer; ce fut un spectacle navrant pour le cœur de la mère Barat. Le P. Varin vint la chercher et la conduisit au château de Chevroz, qu'habitait sa sœur. Tout dans cette solitude, respirait le calme et ce parfum que répand toujours la pratique des vertus chrétiennes. La prière et la lecture spirituelle s'y faisaient en commun. Là comme à Buillon chez Mme de Mesmay, la mère Barat put conférer à loisir avec le P. Varin, lui exposer ses embarras, ses appréhensions, et recevoir ses conseils. Là aussi elle laissa de doux et impérissables souvenirs. Ce qui frappait, c'était son recueillement dans le lieu saint, elle y paraissait comme anéantie; la femme de charge de Mme de Mesmay la désignait par ces mots : *cette dame qui fait la morte*. Une jeune orpheline qui se trouvait à Buillon, parle encore avec reconnaissance du bienveillant intérêt qu'elle lui témoignait. Du reste, toutes les personnes qui ont vu à cette époque la mère Barat et dont nous avons pu recueillir le témoignage, s'accordent à dire que déjà on la considérait comme une sainte, qu'elle était entourée de respect et de vénération. Rien ne lui faisait jamais perdre cette affabilité pleine de charmes qui lui gagnait les cœurs.

Un vénérable religieux (1) qui, enfant alors, se trouvait chez Mme de Chevroz et pour lequel le P. Varin avait une affection toute paternelle, nous écrivait en 1865 les impressions que lui avait laissées la Mère générale. « Je servais tous les jours la sainte messe au P. Varin, dit-il, et la mère Barat y communiait. Elle passait des heures et des heures à l'église: le soir vers les huit heures, à la fin de septembre, il faisait nuit; on se réunissait

(1) Le P. Jeantier, S. J. — Lettre de Vannes, 2 juillet 1865.

pour le souper, mais on ne le commençait pas avant que toutes les personnes étrangères fussent présentes : l'absence de la mère Barat ne tardait pas à être remarquée; où était-elle? A l'église. M[me] de Chevroz m'appelait : « Prends une lanterne, Ferdinand, « me disait-elle, et va chercher à l'église M[me] Barat. » Les messieurs ajoutaient : « Elle fait la souris, blottie dans un banc, « cherche-la bien. » En Franche-Comté, il n'y a pas de chaises à l'église; les fidèles s'y assoient sur des bancs qui ont pour dossiers des panneaux d'un mètre de hauteur, en sorte que si l'on s'y accroupit, on disparaît à la vue. J'allais donc, et ne voyant plus personne, j'adorais un instant Notre-Seigneur, puis me mettant à la recherche, je visitais tous les bancs; je finissais par découvrir quelque chose de noir : c'était M[me] Barat. Il fallait l'appeler plusieurs fois pour la tirer de son profond recueillement : « Madame, Madame, c'est l'heure du souper. » Elle se déroulait alors, pour ainsi dire, et se mettant à genoux, me répondait avec douceur : « Oui, mon enfant, je vais, je vous suis. » Elle me suivait, en effet, à la lueur de ma lanterne. O bonne Mère, maintenant du haut du ciel où j'aime à vous contempler, soyez pour moi *lucerna ardens et lucens*. Plus tard me rappelant ce délicieux souvenir, je me disais : Que faisait-elle là, devant le saint Sacrement, si étroitement unie au sacré Cœur de Jésus? Sans doute, elle demandait et recevait des lumières pour faire ou pour mûrir les Constitutions de son Institut. Une autre circonstance me confirmait naturellement dans cette pensée : quelques heures après la sainte messe, je voyais le P. Varin et la mère Barat se promener ensemble, d'un air très recueilli, sous les arbres et dans les allées qui environnent le château de Chevroz. Le Père tenait d'une main un album et de l'autre un crayon; il marchait lentement, faisait de longues pauses au même endroit, écrivant, effaçant, etc. Je me suis dit souvent qu'ils devaient écrire et corriger les Constitutions du Sacré-Cœur... Que de charité il doit y avoir dans ces Constitutions qui ont été composées par des esprits, des cœurs, des mains, et pour ainsi dire des plumes tout imprégnées du feu de la charité du sacré Cœur de

Jésus, où le père Varin et la mère Barat faisaient leur demeure habituelle! »

Tel était le but de ces pieuses conférences de la Fondatrice avec celui qu'elle regardait à juste titre comme l'interprète autorisé des volontés de Dieu sur sa petite Société. Munie des instructions dont elle avait besoin, elle quitta Besançon au commencement de novembre; de Joigny elle écrivit à la mère Duchesne pour lui annoncer que la mère Deshayes ne retournerait pas à Sainte-Marie, et lui indiquer les démarches qu'exigeait auprès de l'autorité ecclésiastique le changement de la supérieure. « Dans le courant de l'année, ajoutait-elle, je vous porterai le résultat du travail que nous avons fait et qui sera, j'espère, pour votre plus grand bien. » La mère Barat conduisit ensuite sa compagne à Cuignières, revint à Paris où elle ne s'était arrêtée que peu de jours, y fit sa retraite et s'achemina seule vers Amiens; elle y arriva le 14 janvier 1814.

CHAPITRE XV

Séparation de la maison de Gand. — Coup d'œil sur la communauté d'Amiens. — Départ de la mère Barat pour Cuignières.

1814-1815.

I. — SÉPARATION DE LA MAISON DE GAND.

Une douloureuse épreuve jeta l'angoisse au cœur de la mère Barat en 1814, et précipita la crise qui se préparait pour la Société depuis plusieurs années. Le 10 juillet 1812, la mère Ducis avait été députée à Gand par M. de Saint-Estève et la mère Baudemont pour présenter à la supérieure les Constitutions rédigées dans la maison d'Amiens; la mère de Peñaranda, qui tenait à vivre autant que possible sous les règles de Saint-Ignace, refusa de voir ce travail. Elle le connaissait en partie depuis la visite de la Mère générale, et il ne lui inspirait qu'une profonde répulsion. Les conseils qu'elle crut devoir prendre à cet égard la jetèrent dans de cruelles perplexités : l'opinion s'était vivement émue en Belgique, par suite des rigueurs exercées contre Mgr de Broglie, évêque de Gand, à l'occasion du concile national tenu à Paris en 1811; les articles connus sous le nom de libertés gallicanes préoccupaient les esprits, un schisme apparaissait déjà comme probable. En de telles conjonctures, le clergé redoutait l'influence française dans l'éducation de la jeunesse, et ne voyait qu'avec peine l'établissement de Dooresele sous la dépendance d'une Supérieure générale résidant en France. Tout concourait à inspirer la méfiance, à entretenir une certaine inquiétude; la conscience timorée de la mère de Peñaranda la rendait plus accessible à ces fâcheuses impressions. Son jugement naturellement

droit, se ressentit du trouble qui l'agitait; elle alla jusqu'à croire sa foi menacée, usa de réserve avec la Mère générale, auprès de qui elle eût dû chercher la lumière, et fut ainsi amenée à commettre une faute qui lui causa d'amers regrets. Il faut ajouter qu'elle sut la réparer généreusement dans la suite.

Au mois de juin la mère Barat s'occupait encore avec sa charité ordinaire, à satisfaire les moindres désirs de ses filles de Gand. Elle envoyait à la mère Adrienne Michel quelques manuscrits demandés, et les accompagnait des lignes suivantes.

« Amiens, 4 juin 1814... Nous possédons le bon P. Varin, nous ne l'aurons que six jours; comme un nuage bienfaisant, il répand une pluie douce et féconde sur son passage; mais il ne s'arrête pas, afin que plusieurs terres arides, desséchées depuis longtemps par un vent désastreux, puissent sentir son influence, et produire des fruits à l'aide de cette céleste rosée.

« On vient de publier le traité de paix; nous ne savons pas encore à quel souverain vous appartenez; ce sera un sacrifice pour nous de ne plus vous compter parmi les Françaises; vous le serez toujours pour nos cœurs, et bien plus que cela, nos sœurs et nos filles. Ces liens se trouvent pour nous dans tous les pays; seulement les rapports seront moins fréquents. »

Le P. Varin profitant de la liberté qu'il recouvrait, visita la communauté d'Amiens. De là il se rendit à Dooresele; ni les éclaircissements, ni les avis qu'il donna, ne purent dissiper les préventions de la supérieure. Dieu le permit sans doute pour qu'elle servît d'exemple à ceux qui, sous prétexte d'un plus grand bien, s'écartent de la ligne droite et sûre que l'obéissance seule peut tracer. La Mère générale essaya en vain à son tour de calmer les appréhensions de la mère de Peñaranda sur la prétendue adoption des nouvelles règles et sur la controverse des opinions gallicanes, l'invitant à venir conférer avec elle, et lui adressant ces paroles prophétiques : « Je respecte vos motifs, mais souvenez-vous que la branche séparée du tronc ne peut point prendre racine et se dessèche bientôt. » Rien n'ébranla la résolution de la supérieure de séparer son établissement de la Société qui lui

avait donné naissance. Ce ne fut pas sans de violents combats qu'elle exécuta son projet : souvent on la voyait répandre d'abondantes larmes en présence du saint Sacrement; enfin, soutenue par l'autorité diocésaine, elle fit le 2 décembre, un premier pas. Plusieurs novices de grande espérance furent admises aux vœux ; la formule qu'elles prononcèrent ne portait plus les noms de la Supérieure générale, elles étaient désormais soustraites à son autorité. Le même jour M. le Surre, un des grands vicaires, vit en particulier quelques religieuses, probablement les Françaises seules, car des Belges qui s'y trouvaient nous ont assuré qu'elles n'eurent pas connaissance de ces entretiens. Quoi qu'il en soit, il fut dit aux premières que *Dooresele ne devant plus être unie aux maisons de France, il y avait pour elles une nouvelle route à suivre, et comme une autre vocation à embrasser* (1). La mère Thérèse avait été rappelée pour cause de santé; les Françaises qui restaient, entre autres la mère Victoire Paranque, assistante, et la mère Adrienne Michel, chargée de la direction des études, furent atterrées à cette nouvelle : toutes estimaient et aimaient leur supérieure, dont elles reconnaissaient les éminentes qualités; il leur en coûtait de quitter des Sœurs auxquelles leurs cœurs étaient sincèrement unis, un pensionnat où leur dévouement commençait à produire ses fruits, car pendant les premières années elles avaient presque seules porté le poids du travail. Mais elles vénéraient et chérissaient leur première Mère, n'ignorant pas que pour leur conduite religieuse, elle était la principale interprète de la volonté de Dieu. Elles attendaient dans une anxiété facile à saisir, lorsque la mère A. Michel, plus tourmentée que les autres, reçut la lettre suivante.

« Amiens, 8 décembre 1814. — J'avais chargé notre chère Victoire de vous donner à temps quelque connaissance de l'affaire qui vous afflige dans ce moment, ma chère Adrienne ; elle a cru devoir vous laisser prendre seule votre détermination. J'espère que le bon Dieu vous aura aidée, et que vous n'aurez pas hésité

(1) Journal de la mère A. Michel.

à vous décider pour votre retour en France. Oui, le Seigneur vous rappelle au milieu de nous, et si vous avez quelque confiance en votre Mère, suivez son conseil, revenez avec Victoire, qui a pris tout de suite la résolution de se rendre à ma voix. Lorsque je pourrai vous parler, vous vous féliciterez de cette démarche et vous serez assurée que Dieu le veut ainsi. Nous allons donc bientôt nous revoir! Admirez, chère Adrienne, la sagesse du Seigneur : nous aurions eu tant de joie si nous nous étions réunies de la même manière que les années précédentes! Il ne faut plus de jouissances dans ce monde sans la Croix; voilà le partage des épouses de Jésus-Christ et surtout des filles de son sacré Cœur. Nous nous encouragerons à porter dignement cette aimable Croix; ce sera notre unique consolation. Adieu, ma fille, puis-je le dire dans toute l'étendue du terme? Du moins vous connaissez mon intention, sans toutefois vouloir vous contraindre, si vous avez hésité; prenez votre parti avec courage, et revenez avec Victoire le jour que je vous fixerai. Toute à vous dans les sentiments que vous me connaissez. — Votre mère Barat. »

Peu après la mère Adrienne recevait ces lignes : « J'espère que ma lettre de ce matin aura aidé votre détermination, et que vous n'hésiterez plus à vous rendre à mon invitation. Pourquoi ce mot vient-il de m'échapper : *vous n'hésiterez plus?* Auriez-vous pu être ébranlée un moment? Je vous plaindrais alors, car telle que je vous connais, vous ne seriez pas longtemps dans la paix. Cependant je vous laisse libre; je me contente de prier le Seigneur de vous éclairer et de guider vos pas. Adieu, ma chère fille, toute à vous *in Christo*. Votre Mère et votre amie. »

« Ces lettres, écrivait à son tour la mère Adrienne Michel, fortifièrent mon âme. J'hésitais, il est vrai, par attachement pour une maison où j'avais passé mes premières années de vie religieuse, heureuse et contente avec une Mère pleine d'une tendre bonté pour moi. J'avais vu les accroissements de l'œuvre, le développement du pensionnat dont je chérissais les élèves... Mon âme avait livré ses premiers combats à Dooresele, et j'y avais

recueilli le fruit de quelques victoires; la pensée de m'en éloigner déchirait mon cœur, mais la délicatesse avec laquelle notre Mère me rappelait, le pénétra et le fit avec la grâce du Seigneur, triompher de ses luttes. On nous partagea en deux voitures; nous étions trois dans la première : les mères Victoire Paranque, Flavie Corblet, une Sœur et la petite Sophie Dusaussoy, nièce de notre Mère générale, que nous avions au pensionnat, nous suivirent de près. J'arrivai à minuit avec mes compagnes, le 21 décembre, notre Mère nous attendait; nous eûmes le bonheur de recevoir sa bénédiction; elle nous fit prendre quelque chose, et se retira; son cœur si sensible et si compatissant était brisé... Cette nuit elle éprouva les symptômes avant-coureurs d'une fièvre muqueuse compliquée, ce qui ne l'empêcha pas de nous voir le lendemain, en même temps que la seconde colonie. »

Il est facile de comprendre l'émotion que cette entrevue causa de part et d'autre : les larmes coulèrent, et dès ce moment l'état de la mère Barat s'aggrava rapidement. Une nuit même, se sentant plus mal, elle fit appeler M. l'abbé Michel, frère de la mère Adrienne. Ordonné prêtre depuis peu, il habitait un logement contigu à l'Oratoire; il prêta donc à la malade le secours de son ministère, et dut bientôt lui administrer les derniers sacrements. Le danger se prolongea pendant vingt et un jours; le P. Barat fut averti : « Si ma sœur succombe, répondit-il de Bordeaux, envoyez-moi seulement une lettre blanche avec un cachet noir, je comprendrai. » Dieu ne voulut pas la consommation du sacrifice; mais quand on croyait avoir triomphé du mal, une rechute donna longtemps encore les craintes les plus sérieuses.

Le coup porté à la mère Barat par la séparation de la maison de Gand avait été d'autant plus fort, que l'accueil fait dans cette communauté au P. Varin ne pouvait permettre de prévoir un pareil dénouement. « Lorsque ce Père vint à Dooresele avec le P. Ronsin, raconte un témoin oculaire (1), il nous réunit, et annonça que désormais le nom du *Sacré-Cœur* serait substitué à

(1) La mère de Limminghe, qui remplit avec succès à Gand la charge de maîtresse générale du pensionnat.

celui de l'*Instruction Chrétienne* que nous portions. Cette nouvelle fut accueillie avec des transports d'allégresse par plusieurs d'entre nous; elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre en versant des larmes de joie. Malheureusement il n'y eut pas d'autre résultat, et peu de temps après, nos Sœurs françaises nous quittèrent sans que nous connussions le motif de leur départ. » On assure que deux au moins des religieuses présentes écrivirent à la Mère générale; la réponse ne se fit pas attendre, mais elle ne leur parvint pas, et tout rapport entre les deux maisons cessa. Dooresele continua de prospérer; la communauté était fervente, d'une parfaite régularité : le pensionnat nombreux et le meilleur esprit régnait parmi les élèves; une fondation fut même entreprise à Audenarde. La mère de Peñaranda, considérée dès lors comme supérieure générale, put se flatter pendant plusieurs années que sa conduite avait été bénie de Dieu. Plus tard, en 1822, des épreuves vinrent détruire ses illusions et la ramenèrent au Sacré-Cœur, avec la majeure partie de ses filles.

II. — COUP D'ŒIL SUR LA COMMUNAUTÉ D'AMIENS.

Au commencement de 1814, la communauté d'Amiens aurait pu encore être citée comme un modèle de ferveur et de régularité. Elle s'était accrue de nombreux sujets qui se sont signalés, soit par leur dévouement à l'œuvre de l'éducation, soit par les talents qui leur ont fait remplir les principales charges de la Société. Plusieurs sortaient du pensionnat; nous nommerons parmi ces dernières les deux demoiselles Beaumont, Mlles Antoinette de Gramont, Elisabeth Giraud, sœur du cardinal de ce nom, Aimée d'Ainval, Joséphine Leclère. Quatre fois le spectacle de la mort calme et douce, d'ordinaire réservée à ceux qui ont tout quitté pour suivre généreusement Notre-Seigneur, avait excité l'ardeur de chacune pour sa propre perfection. Euphrosine Beaumont succomba la première, à l'âge de vingt-deux ans, après s'être distinguée par sa douceur, son obéissance et une

simplicité d'enfant. Henriette Laurent, enlevée à vingt ans, en 1811, avait onze mois de profession, et s'était déjà montrée avide de souffrances et d'humiliations. La même année, Elisabeth Lesergent terminait à trente-trois ans une vie de zèle et de parfaite obéissance. Enfin, en 1812, Herminie de Rougé, ange d'innocence et de piété, expirait le 1er août, à vingt-six ans, et quoique minée par une maladie de langueur, elle avait puisé, dans son zèle pour le salut des âmes, la force de travailler presque jusqu'à la dernière heure.

Depuis le 19 mars 1813, Mme de Gramont d'Aster (1) qui, en 1806, avait donné au Sacré-Cœur sa fille aînée Eugénie, était venue s'établir à l'Oratoire et y vivait comme pensionnaire libre, attendant qu'Antoinette, sa seconde fille, entrée le 4 juin 1812, eût terminé son noviciat, car cette vertueuse veuve voulait se consacrer elle-même à Dieu dans la Société. Elle sollicita et obtint de la Mère générale son admission. La mère Eugénie de Gramont, qui secondait alors la mère Copina dans la charge de maîtresse des novices, reçut de celle qui lui avait donné le jour, les plus touchants témoignages de déférence et de soumission. Le temps d'épreuve de cette âme généreuse fut abrégé par une

(1) Gabrielle-Charlotte-Marie-Eugénie de Boisgelin, née le 17 avril 1766, au château de Boisgelin, en Bretagne, reçut au sein de sa vertueuse famille une éducation où les exemples fortifiaient les leçons. A peine âgée de quinze ans, elle épousa le comte de Gramont d'Aster, dont la mère était dame du palais de la reine Marie-Antoinette. Eugénie parut à la cour, et sut y conserver la modestie, la candeur qui, dès son arrivée à Paris, l'avaient fait remarquer plus que ses talents et les charmes d'un extérieur plein de grâce ; elle sut captiver le cœur de son mari, et devenue mère, elle remplit ses devoirs en femme forte et chrétienne. Obligée d'émigrer, elle passa successivement en Allemagne, en Italie et en Angleterre, où la mort du comte de Gramont la laissa veuve avec trois enfants. Ce fut alors surtout que la solidité de sa vertu et l'énergie de son caractère, brillèrent de tout leur éclat ; privée de ses biens, elle ouvrit, de concert avec Mme de Chabannes, sa sœur, un pensionnat pour les jeunes Anglaises de distinction, et la prospérité de cet établissement lui permit non-seulement de soutenir sa famille, mais encore de venir en aide à un grand nombre d'émigrés. En 1796, elle rentra dans sa patrie, pour tenter de sauver la fortune de ses enfants, et ne négligea ni fatigues ni démarches ; si elle obtint quelques succès, l'altération notable de sa santé fit du reste de sa vie une suite de cruelles souffrances. Retirée chez les filles de Saint-Thomas de Villeneuve, à Paris, elle s'y était adonnée à la vie parfaite et à la pratique des bonnes œuvres.

circonstance inattendue. Les événements politiques se pressaient : les Bourbons allaient rentrer en France. L'auguste fille de Marie-Antoinette, qui avait connu le dévouement et apprécié les qualités de la comtesse de Gramont, pouvait l'appeler auprès d'elle ; le duc de Gramont et le propre fils de Mme d'Aster la sollicitaient instamment de reparaître à la Cour ; rien ne put l'ébranler, et pour ôter à sa famille tout espoir de vaincre sa résistance, elle supplia la mère Barat de la laisser se lier à la Société. Depuis des années sa vie ne le cédait en rien à celle d'une religieuse exemplaire ; Mgr de Demandolx, à qui le cas fut soumis, n'hésita pas à donner son consentement.

Rien ne fut digne d'admiration comme le spectacle qu'offrit cette héroïque novice lorsqu'elle apprit que son désir était exaucé : se prosternant aux pieds de la Mère générale, en présence du conseil, elle la remercia avec les expressions d'une sincère et profonde humilité, de la faveur dont elle se croyait indigne ; l'assistance ne pouvait retenir ses larmes, et la mère Eugénie de Gramont, témoin de cette scène, eut besoin de toute son énergie pour dominer sa vive émotion. Le dimanche 17 avril, peu de jours avant le passage de Louis XVIII à Amiens, Mme de Gramont d'Aster prononça les vœux de religion, et dès lors, plus encore qu'auparavant, foulant aux pieds les honneurs, les espérances du monde, elle n'aspira qu'à devenir la dernière des servantes de Jésus-Christ. La mère Barat reçut comme un don du ciel cette fille dévouée, qui lui fut d'un grand secours dans les temps difficiles qu'elle eut à traverser.

Le pensionnat de l'Oratoire ne laissait rien à désirer quant au nombre et au choix des élèves. La mère Barat pouvait écrire, le 20 février 1814, à la mère Duchesne : « Tout va ici parfaitement ; l'obéissance, la régularité, le bonheur, règnent dans cette famille, aussi le bon Dieu la bénit sensiblement. » Il la bénissait, sans doute, à cause des vertus qui s'y pratiquaient, mais le principe de division dont nous avons parlé, existait toujours parmi celles qui exerçaient les premières charges ; semblable à un feu caché sous la cendre, il pouvait éclater d'un moment à l'autre et

causer un incendie. De Paris, M. de Saint-Estève avait continué à tout diriger; pendant le séjour de la Mère générale à Grenoble, deux religieuses étaient allées d'Amiens prendre ses avis à Paris. Les procès-verbaux des délibérations des conseils de 1814 montrent que, malgré la présence de la mère Barat, on en appelait de ses décisions à celles de l'ancien directeur, et l'on acceptait ces dernières comme des oracles.

Au mois d'avril 1814, la liberté fut rendue aux ecclésiastiques retenus prisonniers ; M. de Saint-Estève, privé de tout crédit dans le diocèse d'Amiens, ne pouvait y retourner; il obtint l'emploi de secrétaire de Mgr Cortois de Pressigny, ambassadeur de Sa Majesté Louis XVIII près du Saint-Siège, et partit pour Rome le 7 juillet. Il poursuivit son plan relativement aux Constitutions qu'il voulait imposer. Les circonstances semblaient concourir à lui préparer les voies. L'arrivée des religieuses, rappelées de Gand, ne tarda pas à divulguer la séparation et les motifs qui l'avaient provoquée. La majeure partie de la communauté d'Amiens ne soupçonnait même pas alors qu'il existât des divergences d'opinion à l'égard des règles; on lisait aux novices et aux jeunes religieuses la rédaction faite par M. de Saint-Estève; elles n'en connaissaient point d'autre, et ne pouvaient par conséquent faire aucune comparaison. Mais les nouvelles venues laissèrent échapper leurs remarques sur des observances qu'elles n'avaient pas vu pratiquer. Il n'en fallait pas tant pour froisser les esprits déjà prévenus, et éveiller l'attention des autres. Quelques phrases ambiguës, lancées à tout propos, jetaient ces dernières dans le trouble et ouvraient un vaste champ à leur imagination. « Ainsi, dit l'une d'elles, la sœur Marie de la Croix, nouvellement admise aux vœux, un jour nous étions réunies, étudiant en silence, lorsque la mère Ducis sort de sa chambre, passe précipitamment dans le noviciat et nous dit : « Ah ! mes chères enfants, n'ou-
« bliez jamais que quiconque n'est pas dans la barque de Pierre
« est dans l'eau!... » Puis elle disparaît, nous laissant stupéfaites. L'habitude de la régularité nous ferma la bouche; néanmoins le cœur était troublé, l'esprit inquiet; notre foi était donc menacée?

mais par qui, et comment ?... Les conférences que l'on nous faisait, devenaient chaque semaine plus énigmatiques; on parlait de consciences faussées par les apparences, de jugements erronés, enfin de choses dont nous ne savions comment trouver l'application. Les doux moments de réunion où l'on s'entretenait de la vertu, des moyens de l'acquérir, avaient fui avec l'aimable simplicité, l'heureux abandon qui faisaient naguère le charme de notre existence; nos regards même évitaient de se rencontrer, dans la crainte de solliciter ou d'amener, sans le vouloir, quelque confidence dont nous eussions été embarrassées. »

L'explication de ces étranges paroles, de cette surexcitation d'idées se rencontre dans les lettres de M. de Saint-Estève, et nous les réunirons au chapitre suivant. Elles ne laissaient plus de doute sur la marche qu'il persistait à suivre : il y était question d'approbation obtenue du Saint-Siège, d'un local accordé pour fonder un établissement à Rome, où il invitait à se rendre, etc. Les états violents ne peuvent se prolonger : il fallait s'assurer promptement des moyens d'agir; c'est ce que fit la maîtresse des novices. Elle mit en avant les dangers auxquels la foi était exposée en France par suite des libertés gallicanes, peignit M. de Saint-Estève comme défenseur des vrais principes, ajouta qu'il s'efforçait en vain de soustraire la Mère générale *aux conseils dangereux des personnes à qui elle donnait sa confiance.* Le P. Varin devait être regardé comme suspect, par cela seul qu'il avait appartenu aux Paccanaristes supprimés par le Pape. Nous abrégeons ces tristes détails, et nous aurions voulu les taire; ne sont-ils pas destinés à donner une salutaire leçon, en montrant combien il importe de se maintenir dans l'union avec les supérieurs, et quels abîmes on rencontre en s'éloignant de ce chemin, même sous prétexte de suivre une voie plus parfaite ?

La sœur Marie de la Croix reçut la première ces confidences, et fut d'autant plus bouleversée, que depuis trois ans seulement, elle connaissait les vérités et les pratiques de la religion. « Le gallicanisme, dit-elle, était du grec pour moi, mais me voir exposée à perdre la foi, ou dans la cruelle nécessité d'abandonner une

Société pour laquelle j'aurais donné ma vie!... Apprendre que la mère Barat, que j'aimais et vénérais comme une sainte, ne méritait pas ma confiance et s'exposait à se perdre avec celles qui suivaient sa direction!... Comment, me disais-je, accorder cet aveuglement avec tant d'esprit, tant d'instruction, de lumières, et surtout tant d'amour de Dieu? J'aurais voulu consulter le P. Ronsin, qui avait été l'instrument de ma conversion; mais lui aussi n'était-il pas gallican?... Je pris le parti de me renfermer dans le silence, d'attendre les événements. Enfin, pour me délivrer du poids qui m'oppressait, l'idée me vint d'entrer au Carmel, où sans doute je recouvrerais la paix. »

Cependant la Supérieure générale passait les jours et les nuits dans la souffrance, tandis que l'on travaillait à lui enlever les sujets dont on espérait un concours efficace. Les lettres qu'elle recevait de M. de Saint-Estève, eussent à elles seules suffi pour l'accabler, si Dieu ne l'avait miraculeusement soutenue. Le P. Sellier (1) la visitait et la consolait; hors de là, son unique appui était la croix de son adorable Maître. Heureusement elle connaissait les trésors de grâces que l'on y va puiser au moment de l'épreuve. Dès qu'elle eut recouvré un peu de forces, c'est-à-dire vers le mois d'avril 1815, le médecin ordonna des promenades en voiture pour hâter la convalescence; ce moyen ne lui fut pas procuré, et l'humble Mère se contenta de prendre l'air au jardin, dans une brouette surmontée d'une espèce de capote en papier, qui la préservait contre les rayons du soleil (2). Son amour pour la pauvreté aurait joui pleinement de ce grotesque équipage, si elle n'eût craint de fatiguer la sœur Madeleine, chargée de la traîner. Celle-ci, boulangère de la maison, était une de ces âmes simples et ignorées que le Seigneur comble de ses dons. Elle s'estimait heureuse de rendre ce service à sa Mère vénérée, et son dévouement lui donnait des forces (3). Mais dans

(1) La vie du P. Louis Sellier, d'abord Père de la Foi, puis de la Compagnie de Jésus, a été écrite par le P. A. Guidée.

(2) Notes de Mme Herbet.

(3) Madeleine Raison, née au bourg de Vitry, près de Reims, d'honnêtes

de telles conditions, la santé de la mère Barat ne se rétablissait point, et sa présence mettait obstacle à l'exécution des plans envoyés par M. de Saint-Estève. Il ne fut pas difficile de faire entendre au docteur que l'air de la campagne serait le meilleur remède à un état de langueur qui se prolongeait indéfiniment; on fit même ordonner ce changement par le supérieur ecclésiastique, et Cuignières fut choisi comme offrant les conditions désirables. La mère Desmarquest se rendit au premier appel, ne pensant qu'au bonheur de pouvoir entourer la chère malade de ses soins les plus empressés. Elle était entrée comme postulante au moment où l'on prenait possession de l'Oratoire, et n'avait vécu que peu de temps avec la mère Barat; le respect pour l'autorité qu'elle avait puisé au foyer domestique, et son grand esprit de foi lui montraient dans ses supérieures la personne même de Jésus-Christ. A ces lumières surnaturelles se joignaient les excellents conseils que lui donnèrent MM. Trouvelot et de Lamarche. Ce dernier, pieux et savant ecclésiastique, qui avait accepté la direction du collège de Montdidier, forcément abandonné par les Pères de la Foi, visitait de loin en loin la

cultivateurs, entra chez les Bénédictines de l'abbaye de Saint-Pierre, en qualité de Sœur converse. La révérende Mère abbesse, Mme de Thémines, la choisit pour lui tenir compagnie, quand la Révolution força les cloîtres et dispersa leurs paisibles habitants. Madeleine la servit avec un zèle infatigable et lui ferma les yeux vers la fin de la Terreur. « Je la connus en 1797, dit le P. Loriquet, auquel nous devons ces détails; elle demeurait à Reims, dans une maison habitée par quatre pieuses sœurs, Mlles Duchâtel, qui, à leurs risques et périls, secondaient les prêtres, facilitant l'exercice de leur ministère. Jusqu'à l'époque du Concordat, j'eus tout le loisir d'apprécier l'heureux caractère, l'aimable simplicité, la tendre charité et aussi le courage de la bonne sœur Madeleine dans les occasions où il lui fallait payer de sa personne pour braver les visites domiciliaires, ou soustraire les ecclésiastiques à des rencontres périlleuses. Sa modestie, sa piété m'offraient un perpétuel sujet d'édification, et comme sa conscience m'était intimement ouverte, je puis ajouter qu'elle conserva intacte la grâce baptismale. Dès que j'appris l'existence de la Société naissante du Sacré-Cœur, je crus pouvoir la proposer comme postulante, en même temps que Mlle Catherine Duchâtel, l'aînée des quatre sœurs ». Un cœur si pur et si dévoué était digne de prodiguer des soins et d'apporter quelque consolation à la mère Barat dans l'isolement où elle se trouvait. Le reste de la vie de cette bonne Sœur répondit à ses commencements. Après avoir répandu autour d'elle le parfum des vertus religieuses, elle mourut en l'année 1837.

petite famille de Cuignières et lui donnait quelques secours spirituels. En 1814, il vint s'y établir, offrit à la communauté ce qu'il possédait en vases sacrés, ornements d'église, meubles, etc., et mit à son service sa profonde expérience dans la direction des âmes. Sous la conduite d'un tel guide, la mère Desmarquest ne pouvait s'écarter des sentiers de l'obéissance.

III. — DÉPART DE LA MÈRE BARAT POUR CUIGNIÈRES.

Le jour de la Sainte-Madeleine, 22 juillet, avait été fixé pour le départ. La communauté se réunit la veille au soir sous les fenêtres de la mère Barat pour lui souhaiter la fête. La sœur Marie de la Croix chanta des couplets inspirés par une filiale affection que l'on n'était point parvenu à détruire; les modestes accords d'une guitare accompagnaient sa voix. Un bouquet composé de scabieuses en signe de douleur, et noué d'un ruban vert, emblème de l'espoir d'un prompt retour, fut offert par une des religieuses. Le silence de la nature, le calme du ciel, l'expression de souffrance et d'angélique douceur de celle à qui s'adressaient les hommages, tout donnait à cette scène un caractère de mélancolie indéfinissable, disent plusieurs témoins, et remplissait le cœur d'émotion. La Mère générale lisait dans l'âme de ses filles et ne se méprenait pas sur les dispositions de quelques-unes. Lorsque, plus tard, on lui demanda ce qui l'occupait alors, elle répondit : « Je pensais à Jésus au prétoire, et je m'unissais à lui (1). » Elle trouva d'encourageantes paroles pour exciter la sœur Marie de la Croix à la fidélité. Le lendemain, les voyageuses s'éloignaient, et la famille de Cuignières, que la sagesse de sa supérieure avait tenue dans une ignorance complète de ce qui agitait celle d'Amiens, offrit à sa première Mère le repos dont elle avait besoin.

Les notes d'une ancienne élève montrent comment la mère

(1) Notes de la mère Toussenel.

Barat sut dans ces douloureuses circonstances conserver la paix, fruit de l'empire qu'elle avait sur elle-même; la souffrance morale qui déchirait son cœur ne perça point au dehors, et ne l'empêcha pas de se prêter avec l'amabilité qui lui était habituelle, aux filiales réjouissances préparées pour fêter son séjour dans cette humble résidence. « Le moment de l'arrivée tardant trop au gré de nos désirs, nous partîmes à pied avec nos maîtresses, pour aller au-devant de notre Mère bien-aimée; mais tandis que nous prenions quelques rafraîchissements au village voisin, où nous devions rencontrer la voiture, celle-ci se dirigea vers Cuignières à notre insu. Quel désappointement! Nous hâtons le pas, et à la tombée de la nuit, nous rentrions au logis. Notre Mère était à sa fenêtre : « — Eh bien! mes enfants, nous dit-« elle gaiement, je suis arrivée avant vous! Nous nous verrons « demain, bonsoir; allez souper, reposez-vous, dormez bien. » Le lendemain et les jours suivants se passèrent dans la joie; nous redisions à cette Mère vénérée tout le bonheur que nous causait sa présence; nous l'accompagnions dans ses promenades à la campagne : une modeste monture lui facilitait cet exercice. Dire la consolation que nous avions à l'entourer pour recueillir ses paroles serait difficile; nons modérions l'éclat de nos voix afin de ne point la fatiguer. On s'engageait dans les bois, la petite escorte faisait halte et goûtait sur l'herbe, tout en prêtant une oreille attentive à la douce voix qui charmait, récréait, instruisait à la fois. La mère la plus tendre, les enfants les plus heureux : tel fut le tableau qu'offrit notre solitude durant ces jours bénis dont nous avons conservé l'ineffaçable souvenir (1). »

(1) Mme Célinie Trouvelot, religieuse du Sacré-Cœur, ancienne élève de Cuignières.

CHAPITRE XVI

Correspondance de M. de Saint-Estève depuis son arrivée à Rome, patience et courage de la mère Barat durant la crise qui menace d'anéantir la Société.

1814-1815.

La correspondance à laquelle le séjour de M. de Saint-Estève à Rome fournit occasion est considérable; quelques-unes de ces lettres suffisent pour donner une juste idée de la situation et des événements qui en furent la conséquence. Elles font en même temps ressortir les admirables qualités et les vertus de la mère Barat. A ce double point de vue, il a semblé plus utile de les réunir. De cette manière on jugera mieux le caractère de cet ecclésiastique dont nous excusons d'ailleurs les intentions. Il a laissé d'honorables souvenirs à Paris où il finit ses jours. Encouragé d'abord par la confiance que lui accorda Mgr de Demandolx dans l'affaire de la mère Julie Billiart, confiance dont le vénérable prélat ne cessa de déplorer les suites, il tint envers la Supérieure générale du Sacré-Cœur la même conduite, profitant de sa patience, de sa longanimité pour lui aliéner le cœur de ses filles d'Amiens, et agissant comme leur supérieur, bien qu'il n'eût aucune juridiction sur elles. Ces faits, attestés par de nombreux documents, sont confirmés dans une lettre que M. l'abbé Perreau, connu par sa douceur et sa modération, dut adresser à l'archevêque de Chambéry, et dans un rapport confidentiel que la mère Barat fut obligée de faire sur la demande d'un respectable chanoine de Poitiers. M. de Saint-Estève s'était lancé dans la voie des réformes, et croyant sans doute soutenir une cause juste et utile, il ne s'arrêta plus; on sait qu'avec de

telles convictions certains esprits se méprennent facilement sur les moyens à employer pour arriver à leurs fins.

La bulle qui rétablissait la Compagnie de Jésus venait de paraître ; M. de Saint-Estève, écrivant au P. Varin, le 29 août 1814, témoigne une grande joie de cet événement, auquel il estime n'avoir pas été étranger ; puis, parlant de la Société du Sacré-Cœur, il ajoute : « Quand vous aurez corrigé les règlements, envoyez-moi les corrections, parce que les Constitutions ou Statuts vont être soumis à l'examen de qui de droit. Le nom de *Dames du Cœur de Jésus* ne sera point goûté, sinon comme *nom secondaire ;* on préfère celui d'*Apostolines*, comme nom premier et *nom ostensible.* Le vœu du Saint-Père à ce sujet doit nous servir de règle et faire loi, surtout si on veut s'étendre et avoir son agrément. Dites à ces Dames que j'espère leur obtenir une maison à Rome ; j'ai déjà négocié cette affaire et je ne désespère pas. Offrez au bon P. de Clorivière (1) mon respect, et agréez tous, et vous en particulier, la tendresse d'un cœur qui vous porte devant Dieu dans une présence intime. Votre ami le plus dévoué. — L. de S. »

La mère Barat, à qui ces lignes furent communiquées, essaya, dans une lettre datée du 11 septembre, de faire quelques représentations à M. de Saint-Estève. « Nous pouvons donc, dit-elle, espérer que par votre moyen, le Souverain Pontife connaîtra les petites servantes du Seigneur, et qu'il protégera leurs humbles travaux, en nous donnant l'espoir qu'il approuvera un jour notre Institut. Cette pensée est bien encourageante ; quand nous aurons ce bonheur, je dirai de bon cœur mon *Nunc dimittis :* vos travaux et nos faibles soins seront couronnés, et le jour où nous recevrons notre bulle d'approbation, sera sans contredit le plus beau de notre vie religieuse. Mais, mon bon Père, permettez-moi de

(1) Le P. J. Picot de Clorivière avait été admis en 1756 dans la Compagnie de Jésus. Sa notice se trouve jointe à celles qui font suite à la vie du P. Varin. A l'époque dont nous parlons, il venait d'être désigné par le R. P. Brzozowski, général des Jésuites, résidant en Russie, pour recevoir les sujets qui se présenteraient en France, et il avait le titre de supérieur. Dès le mois de juillet 1814, le P. Varin s'était rangé sous son obéissance.

vous faire à ce sujet une observation : vous avez déjà donné nos règles à l'examen, peut-être à la suite presserez-vous notre approbation. Avant d'aller plus loin, ne serait-il pas sage d'attendre que la dernière révision ait eu lieu, et qu'elle ait été acceptée par le Conseil réuni de notre Société? Car, depuis surtout que la liberté est rendue à la France, toutes les maisons, excepté celle d'Amiens qui est moins exigeante, veulent l'Institut de la Compagnie de Jésus adapté à des femmes, autant qu'il pourra l'être. D'après cette intention bien connue, il faut, en prenant la plus grande partie de ce que vous avez fait avec tant de soin, lui donner un ordre qui le rapproche davantage de celui qu'a suivi saint Ignace dans ses admirables Constitutions, et c'est ce dont nous nous occupons dans ce moment avec votre ami; aussitôt que cette dernière rédaction sera achevée et approuvée par la Société, nous vous l'enverrons; c'est alors que vous pourrez la présenter à l'examen et à l'approbation, si le bon Dieu veut nous faire cette grâce signalée.

« Il y a encore un article sur lequel il importe de vous faire une observation; c'est au sujet du *nom* que nous devons prendre. Vous savez, mon bon Père, que celui de Dames du *Sacré-Cœur* a été agréé de toutes, on pourrait dire avec une espèce d'enthousiasme; il sera bien difficile de leur en faire goûter un autre. Si cependant il ne pouvait pas être le nom ostensible, et qu'il soit permis de le porter dans l'intérieur, laissez-nous celui de Dames de l'*Instruction Chrétienne* que nous avons et qui est déjà connu, plutôt que le nom d'*Apostolines*, qui ne sera nullement goûté en France, d'après l'avis de plusieurs personnes sages.

« Vous le comprenez bien, mon Père, de même que c'est à la Société à présenter des Constitutions au Pape, de même aussi c'est à elle à se choisir un nom. Si le Souverain Pontife ne l'agrée pas, elle en prendra un autre. Cet article du nom sera l'objet de l'examen du Conseil, comme tout ce qui regarde les Constitutions. Le résultat vous sera envoyé, ainsi que nous en sommes convenus de vive voix avant votre départ. Les esprits étant prévenus autant qu'ils le sont, et toutes d'ailleurs ayant eu l'inten-

tion de s'engager dans une Société qui leur présente les Constitutions et les règles de saint Ignace, c'est le seul moyen que nous puissions prendre pour rétablir l'union et faire un *tout* de la Société.

« Maintenant mon vœu le plus ardent, mon Père, est que vous acheviez votre ouvrage en entrant dans nos vues, en nous appuyant, nous aidant de vos lumières et des moyens que Dieu vous a donnés. Que je serais heureuse si, à votre retour, la famille étant réunie dans un même esprit, nous pouvions, soutenues par notre plus fidèle et ancien ami, travailler à la perfectionner et à l'étendre pour la gloire de Dieu! Voilà, mon Père, le vœu de mon cœur; entrez-y, si notre divin Maître vous l'inspire, comme je l'attends de sa bonté et de la vôtre; alors nous serons forts dans notre union, contre les attaques que l'ennemi de tout bien ne cesse de nous susciter... »

Les lignes suivantes furent adressées peu après par M. de Saint-Estève au P. Varin.

« Rome, 1er octobre 1814. — J'espère que votre bon esprit tracera désormais à Mme Sophie une route franche, dégagée de préjugés, pleine de confiance, et indépendante des *dictions* de certaines de ses filles qui brouillent tout; autrement elles ne réussiront ni auprès du roi ni auprès du Saint-Siège. J'attends à ce sujet une réponse de la Cour de France qui me dictera ma marche vis-à-vis du Saint-Père. J'ai attendu dix ans une décision définitive de votre part, toujours sans succès; alors je me suis adressé depuis six mois à Saint-Pétersbourg et à Fontainebleau. Depuis, j'ai consulté de vive voix le Saint-Père, les cardinaux, vos amis : tout est concerté d'un commun accord; et, s'il plaît à Dieu, il n'y aura plus cette instabilité désolante qui fait dire que ces Dames avaient une bien mauvaise supérieure ou un mauvais conseil. Après quatorze ans d'incertitude, il paraît utile de leur donner un centre d'union qui puisse les diriger sûrement. Peut-être Dieu vous inspirera le seul moyen de tout consolider. J'en forme le vœu très sincère et suis, etc... — L. de S. »

Il paraît que la mère Barat avait écrit à M. de Saint-Estève, le

21 juillet, une première lettre qui n'a pas été conservée; il y répondit en même temps qu'à celle du 11 septembre.

« 23 octobre 1814. — Votre seconde lettre m'a étonné encore plus que la première. A travers une foule de compliments qui me plaisent peu, j'y ai entrevu une masse de préventions et de contradictions. J'ai été étonné que depuis le 21 juillet jusqu'au 11 septembre, vous n'ayez pas aperçu dans les Statuts l'esprit de saint Ignace qui y vit tout entier, autant que possible, et que vous y aviez trouvé six mois auparavant, ainsi que le bon M. Montaigne. Je n'ai pu comprendre comment la rédaction que j'ai faite sous vos yeux *s'éloigne de votre Institut*, *ne présente point les Constitutions et les règles de saint Ignace*, a donné occasion de *vous avertir que l'on se séparera; que votre Société est déjà prête à se diviser si on ne se rend à ses vœux.* Je souligne vos expressions. Ici, on en juge bien autrement : on y trouve ce qui suffit et tout ce qu'il faut, et l'on m'a déjà offert plusieurs maisons à Rome et dans l'Italie, ainsi que des sujets français et italiens.

« Vous me dites ensuite : *Il ne serait point sage de donner ces règlements à l'examen.* Sont-ce les vôtres ou les miens? Pourquoi ne serait-il pas sage de soumettre mon ouvrage à des hommes plus éclairés que moi? Pourquoi faut-il attendre votre approbation? *Quand la rédaction sera approuvée par la Société, c'est alors que vous pourrez la présenter*, et plus bas : *C'est à la Société à recevoir ses Constitutions et à les présenter.* Vous semblez répondre à quelqu'un qui vous a avancé des faits ou des préventions... J'ai écrit sagement à M. Varin, il m'a écrit de même. Je n'écoute ni rapports, ni préventions; mais aussi je ne me charge pas d'expliquer les contradictions. Au reste, il sera peut-être plus prudent de retirer mon travail, puisque c'est pour mes amis même la pomme de discorde. Ils auraient dû, ce me semble, agir avec moi d'une façon plus unie... Le Pape m'a donné ses instructions; les cardinaux, leur avis; il faudra attendre en paix la volonté de Dieu. Pour moi, j'espère que je serai toujours utile à son œuvre, absent comme présent; Dieu y pourvoiera selon ses desseins. Les contradictions ne feront qu'accroître mon zèle : Dieu veuille le bénir!... »

Avant le départ de M. de Saint-Estève, la mère Barat s'était rendue à Paris pour lui faire quelques remarques touchant sa rédaction, et il avait modifié certains articles; mais ce travail, exécuté à la hâte, ne pouvait être considéré comme achevé, ni surtout comme adopté; la prudence demandait qu'il fût d'abord connu de toutes les religieuses, et même qu'on le mît à l'essai avant de le présenter à une approbation qui donne force de loi. Tel n'était pas l'avis de l'auteur; son œuvre lui semblait complète, il ambitionnait pour elle la plus haute sanction, et croyait déjà l'avoir obtenue. Sans tenir compte de la difficulté des temps qui avaient vu la Société s'établir et même s'étendre, oubliant le zèle et l'activité de la Supérieure qui, si jeune encore et privée, dans les dernières années, des conseils de son guide habituel, avait lutté, presque seule, contre des obstacles de tout genre, il la représentait comme *incapable;* la désunion que lui-même avait fait naître, il l'attribuait à la *faiblesse* et à l'*inertie* de la mère Barat, à la *négligence* du P. Varin. Dès qu'il apprit que ce dernier allait mettre la main à une rédaction conforme au vœu de la majorité des religieuses, il redoubla d'activité et n'omit rien pour annuler un travail qui devait anéantir ses projets : il agit simultanément auprès du P. Varin et de ses supérieurs, ses lettres du moins en font foi; s'autorisant sans cesse du sentiment de ceux-ci, de la mauvaise opinion qu'ils ont conçue du P. Varin comme de la Mère générale; il *parle en ami*, dit-il, ne *veut que le bien; il est entre les mains du Saint-Père*, *prend conseil des cardinaux*, *des théologiens censeurs*, *des Jésuites de Rome; on a jeté les yeux sur lui pour conduire l'œuvre projetée; on ne veut pas absolument que le P. Varin s'en mêle...*

Le 7 novembre 1814, il écrit au P. de Clorivière : « On a trouvé mon travail bon, suffisant... on le préfère à tout le reste; on ne veut traiter qu'avec moi; on me regarde comme le Supérieur de ces Dames; et vu l'inertie de M. Varin pendant quatorze ans pour les constituer, vu l'impossibilité où il se trouve de pouvoir suivre désormais ses idées à cet égard, vu l'*impéritie* de la Supérieure, qui ne sait pas gouverner, enfin vu le besoin que

le Saint-Père et vos amis ont de les voir établies partout, on m'a choisi comme Supérieur absolu pour organiser cet Ordre dans le cours d'une année, après laquelle il aura ici une approbation solennelle du Saint-Père, une maison à Rome, plusieurs en Italie, Piémont, Pologne, Russie, etc., avec l'agrément et la protection spéciale de la cour de France. M. Varin peut dire à ces Dames de remettre de leur plein gré tout pouvoir et leur volonté entre mes mains à cet égard : autrement il y aura un schisme; le Saint-Père et vos amis ne reconnaîtront que celles d'ici et blâmeront beaucoup M. Varin, persuadés, comme ils le sont, qu'un mot de lui bien prononcé, suffit pour déterminer ces Dames, et que lui seul sera cause du schisme s'il y en a.

« La maison, une des plus belles de Rome, avec une grande église en bon air, sur la hauteur du mont Pincius, qui domine Rome, est déjà désignée : on attend une réponse du Roi à ce sujet. Il y a déjà des novices d'une vertu angélique; on aura les premières familles d'Italie à élever, les nièces des cardinaux, etc., parce qu'il n'y a ici aucune bonne éducation pour les jeunes personnes. Vous sentez donc de quel intérêt il s'agit en ce moment pour le bien de la religion, que M. Varin n'aille pas se mettre en compromis avec le Saint-Père, les cardinaux, la Cour de France, Son Excellence, etc., etc. »

On ne sait pourquoi cette lettre n'arriva que le 5 novembre de l'année suivante; toutefois le P. Varin en reçut trois du même genre, qui lui étaient personnellement adressées ; la mère Barat ne fut pas plus épargnée, et dut perdre tout espoir de gagner M. de Saint-Estève par les raisonnements, ou de l'arrêter par les marques de déférence. Elle reçut une lettre du P. Varin qui s'exprimait ainsi :

« Paris, 23 novembre 1814. — *Pax Christi.* Voici l'explosion de l'orage que je voyais depuis longtemps se former sur votre tête, je pourrais bien ajouter sur la mienne. Si vous avez une lettre pour votre part, j'en ai trois pour la mienne, du 23 octobre, du 1er et du 2 novembre... chacune renchérissant sur l'autre... Courage, encore une fois, et confiance ; qui demande la

Croix et ne pense pas pouvoir vivre sans elle, doit savoir qu'elle s'étend vers les quatre parties du monde : le midi, le nord, l'est et l'ouest. En s'y plaçant de bonne grâce, il ne s'agit que d'étendre les bras pour en connaître et en goûter toutes les dimensions. Disons donc : Vive Jésus, vive la Croix. Ne m'appelez pas à la partager avec vous, je suis le premier à la recevoir, et, en vous la transmettant, je la retrouve encore tout entière entre mes bras. Que notre bon Maître en soit à jamais béni ! Je termine par les deux mots en tête de ma lettre : *Pax Christi* et *pax tecum*. Il suffit de réfléchir un instant sur la brièveté de la vie et sur la durée de l'éternité, pour considérer d'un œil calme et tranquille toutes les fluctuations de la vie présente. Soyons donc bien en paix, puisque d'ailleurs c'est le Seigneur qui ordonne tous les événements, et qu'il saura les faire servir à sa gloire et à notre sanctification. »

Le P. de Clorivière fut mis au courant de tout par la mère Barat : il lui fit dire combien il s'intéressait à elle et lui envoya ces mots : « *Priez, souffrez, patientez et espérez.* » Il comprit la gravité exceptionnelle de la position de la Mère générale et permit au P. Varin, non seulement de l'alléger par le secours de ses conseils, mais encore de diriger le P. Druilhet (1), qui fut choisi pour achever les Constitutions du Sacré-Cœur. Après avoir essayé de corriger la rédaction de M. de Saint-Estève, on s'était vu obligé d'y renoncer, attendu qu'elle manquait d'ordre et d'ensemble, que le fond même n'était point adapté au but de l'œuvre. On trouva plus convenable et plus facile de préparer de nouvelles Constitutions, et de ne consulter pour cela que le plan et les idées qui avaient servi de fondement à la Société. Il paraissait urgent que la Mère générale vînt à Paris ; mais elle attendait alors le dénouement des affaires de Gand, et on sait qu'aussitôt la consommation de cette épreuve, sa vie fut plus de quarante jours en danger.

(1) Cet ecclésiastique, alors connu sous le nom de M. Dollet, avait échappé comme par miracle aux poursuites dirigées, en 1810, contre plusieurs membres du clergé, dont il partageait le dévouement pour le pape Pie VII. En 1814, il se disposait à entrer dans la Compagnie de Jésus.

Le 27 novembre 1814, elle avait, d'après de sages conseils, adressé au P. Panizzoni, provincial des Jésuites d'Italie, un rapport simple, clair et plein de mesure sur sa position et celle de la Société confiée à ses soins; elle le suppliait d'user de son ascendant sur M. de Saint-Estève, pour l'engager à suspendre son entreprise jusqu'à l'examen des nouveaux règlements. De son côté, le P. Varin répondit catégoriquement, le 10 décembre, aux dernières lettres reçues; ses explications n'aboutirent à rien; M. de Saint-Estève les trouvait dénuées de vérité et poursuivait le système d'intimidation qu'il avait adopté, se targuant toujours de l'opinion des personnes les plus puissantes ou les plus propres à favoriser son plan.

Vers la mi-janvier 1815, l'état de la mère Barat donnait quelques espérances d'amélioration; le P. Varin, instruit de la fermentation des esprits dans la communauté d'Amiens, se flattait qu'elle allait y mettre un terme en agissant avec vigueur. Il lui donnait des avis à ce sujet et finissait ainsi :

« Paris, 13 janvier 1815. — Maladies, souffrances, contradictions, abandon et trahison de la part des créatures et de celles qui étaient les plus chères, délaissement du côté de Dieu, obstacles de tous les côtés et privation de tout secours sensible, tout cela convient et appartient à quiconque se dévoue et se consacre au sacré Cœur de Jésus pour établir son règne sur la terre. Le disciple n'est pas au-dessus du Maître; Jésus-Christ a passé par ces épreuves, et, près du terme, il n'en disait pas moins à ses disciples : J'ai vaincu le monde, *ego vici mundum.* Mettons donc notre confiance et notre espérance en lui : l'œuvre du Sacré-Cœur ne saurait périr... »

Telle était la position de la mère Barat; la rechute dont nous avons parlé vint augmenter ses embarras en la plaçant dans l'impossibilité de suivre la marche qui lui était tracée. Dans ces tristes conjonctures, elle trouva dans M[me] de Gramont d'Aster une amie fidèle et dévouée qui, par sa vertu solide, son parfait jugement et son expérience, lui fut d'un grand secours. Une invitation fut faite à la mère Eugénie de Gramont de se rendre à

Rome, pour être mise à la tête d'un établissement projeté à la Trinité du Mont; M. l'abbé Gaston de Sambucy, son ancien confesseur, la dissuada, et M[me] d'Aster, usant de l'autorité que lui donnait son titre de mère, déclara que si sa fille allait à Rome, elle l'y suivrait, pour éclairer qui de droit sur le véritable état des choses. Elle écrivit même à Mgr de Pressigny, en avril 1815, une lettre pleine de sagesse et d'esprit religieux, pour lui exposer le désir qu'avait la petite Société du Sacré-Cœur de profiter du calme rendu à la France, pour se fortifier, se perfectionner dans le silence et l'obscurité avant de s'étendre davantage, et elle le priait, si le Souverain Pontife daignait penser à confier la direction d'un établissement à quelques religieuses du nouvel Institut, de lui faire agréer les regrets qu'éprouvait la Supérieure générale de ne pouvoir pas se charger d'une semblable entreprise.

Le repos que la mère Barat prit à Cuignières, à la fin de juillet et pendant le mois d'août, hâta son rétablissement. C'est là qu'elle reçut cette lettre.

« Rome, 5 août 1815. — Madame, le P. Panizzoni, à qui vous avez écrit, à la date du 27 novembre 1814, s'étant retiré de sa charge, avec l'agrément du Père général, et ne sachant ni lire ni écrire le français, je le supplée aujourd'hui, par un motif de bien public, car il ne faut rien moins que l'intérêt de la religion, pour faire cette démarche, surtout dans une circonstance si délicate.

« 1° Vous engagez le P. Panizzoni à détourner M. l'abbé de Saint-Estève de son projet : la chose est impossible; il ne vous est pas plus permis d'arrêter le cours d'une bonne œuvre de ce genre qu'il ne vous est permis d'en contrarier l'exécution, en empêchant vos filles d'entrer dans cet Institut qui vient d'être approuvé du Saint-Siège. Vous encourriez, par le fait même, vous et vos complices, l'excommunication portée par le concile de Trente. Vos filles peuvent passer d'un Ordre moins strict dans un Ordre plus strict, à plus forte raison, d'une simple association à un Ordre approuvé; d'ailleurs, elles ont dû faire leurs vœux conformément aux intentions du Saint-Père, donc elles se trouvent déjà liées par leurs vœux à la maison approuvée de Rome.

que l'ambassadeur de France a sollicitée et obtenue de Sa Sainteté, qui a manifesté hautement combien cet Institut lui est agréable. De plus, vous n'existez pas par le fait comme religieuses, d'après le droit Canon, qui s'exprime ainsi : *Perniciosam et detestabilem consuetudinem quarumdam mulierum quæ, licet neque secundum regulam approbatam vivant, sanctimoniales tamen vulgo censeri desiderant, aboleri decernimus* (1). Ce canon du second concile de Latran, dixième œcuménique, vous concerne maintenant depuis l'approbation donnée par Sa Sainteté, il vous exclut nécessairement si vous et vos filles n'offrez pas vos soumissions au Saint-Siège ; et si vous vous refusez à cet acte d'adhésion, comment pouvez-vous espérer d'être jamais approuvées ou même tolérées par le Pape qui, selon ses expressions mêmes, *vous supprimera*, pour prévenir le scandale de la division, droit qui ne lui est pas contesté, même en France.

« 2° *Vous craignez parmi vos filles un schisme ;* il ne pourra, ce me semble, venir que de vous et de celles qui n'adhéreront pas au vœu du Saint-Père : or le nombre n'en est peut-être pas aussi grand que vous le dites. *Vous parlez au nom de toutes vos compagnes*, cependant il est constant que dans trois de vos maisons au moins, il y a des sujets qui ont fait consulter ici, même à l'insu de M. de Saint-Estève, et ont demandé l'annulation de leurs vœux précédents, pour les commuer en de nouveaux, dans l'Institut approuvé. Ce qui a été accordé par un indult pour elles et pour les autres qui voudront les imiter.

« 3° J'ignore si quelqu'un vous fera des règles plus parfaites que celles que M. de Saint-Estève vous a montrées, mais je puis vous assurer que les nouvelles n'auront aucune sanction. *Celui qui vous a dirigé seul pendant dix ans* sera toujours regardé comme le supérieur et fondateur, puisqu'il a rédigé les règles soumises à l'examen du Saint-Siège, et qu'il est reconnu pour tel par Sa Sainteté et par la congrégation des évêques et des réguliers.

(1) Nous avons ordonné d'abolir la pernicieuse et detestable coutume de certaines femmes qui, bien que ne vivant pas sous une règle approuvee, desirent passer pour religieuses aux yeux du public.

« 4° Vous formez deux vœux dans votre lettre. Le premier est : *Qu'il plaise au Seigneur de vous délivrer d'un poids qui vous accable et dont vous vous sentez si incapable.* Le second est celui-ci : *Puissions-nous du moins recevoir vos conseils, nous nous estimerions fort heureuses, et bientôt tous les esprits seraient réunis, et il n'y aurait plus ni débats ni division.* Vos vœux sont accomplis : votre sort est dans vos mains. Votre soumission et déférence aux intentions du Saint-Père et votre adhésion au couvent de Rome sera agréable à Dieu, utile au bien de l'union et de la paix, édifiera vos Sœurs, sera goûté de vos amis et consolera la religion. Si vous voulez me faire passer votre acte d'adhésion, j'en ferai un usage discret, et je me charge de vous transmettre la réponse de la première supérieure du couvent de Rome, qui ne peut être que pleine d'égards pour vous. Je ne doute pas que celui qui vous dirige, ne sente le prix du conseil que je vous donne ; il doit m'entendre à demi-mot et être convaincu que son concours dans cette circonstance, lui rendra toute la considération que de fausses démarches ont pu altérer dans l'esprit de mes amis.

« Je suis avec respect, Madame, votre très humble serviteur.

« *Signé :* STEPHANELLI, au collège romain, à Rome.

« P. S. Quel que soit le parti que vous prendrez, je vous prie de me donner, dans le plus bref délai, avis de la réception de cette lettre, à l'adresse ci-dessus : votre réponse sera communiquée au conseil de mes amis. »

Le style de la lettre, cette signature inconnue et ne portant aucun titre, la fausse application que l'on y faisait des paroles du concile de Latran, jetaient la mère Barat dans une pénible surprise ; elle se hâta de communiquer cette pièce étrange aux personnes sages et éclairées qui l'assistaient de leurs conseils. Dieu venait de les mettre en rapport avec M. l'abbé Perreau (1),

(1) Né en 1766, à Savigny-sur-Beaune, il entra dans les Ordres au commencement de la Révolution, et se distingua durant les jours d'épreuve par une admirable fermeté de caractère. En 1824, Mgr de Croy le fit vicaire général de la grande aumônerie. Il est mort en 1837.

secrétaire de la grande aumônerie. La piété, la douceur et la prudence de cet ecclésiastique lui attiraient la confiance générale ; les nombreuses relations qu'il avait, par sa charge, avec les membres les plus éminents du clergé, lui donnèrent occasion de rendre des services signalés au Sacré-Cœur, dont il resta jusqu'à la fin de sa vie l'ami sincère et dévoué.

La lecture de la lettre signée *Stephanelli*, causa au premier abord de vives craintes à ceux qui furent consultés ; ils ne pouvaient croire que l'on pût s'avancer ainsi, sans être dûment autorisé ; ils redoutaient un éclat et un scandale qu'il fallait éviter au prix de tous les sacrifices. Le 16 septembre, sur l'avis de M. Montaigne, le P. Varin écrivit à la Mère générale, l'engageant à se rendre à Amiens pour instruire l'évêque de ce qui se passait, après quoi, elle déclarerait laisser à sa communauté une pleine liberté d'adhérer à l'Institut de M. de Saint-Estève. « S'il en est qui s'y refusent, ajoutait-il, vous leur direz d'attendre paisiblement la décision des autres maisons. Quant à vous, vous ne direz point ce que vous comptez faire, devant être la dernière à émettre votre résolution... Cette manifestation de votre consentement à l'adhésion de celles qui la désirent, fera rentrer les esprits dans le calme... Après avoir rempli cette pénible tâche, qui enfoncera plus avant les clous qui vous attachent à la croix, il est pressant, ce me semble, que vous veniez à Paris, d'où vous traiterez la même question avec vos autres maisons... »

M. l'abbé Perreau, plus expérimenté dans ces sortes d'affaires, n'eut pas plus tôt lu la susdite lettre, qu'il crut en reconnaître l'auteur, et son sentiment fut transmis à la mère Barat : « M. Perreau juge qu'avant de prendre aucun engagement, il faut : 1° que vous ayez de l'Institut, qu'on vous propose d'embrasser et de suivre, une connaissance authentique et digne de foi ; 2° que vous ayez la même preuve de l'approbation du Saint-Père. Il pense qu'en conscience vous ne pouvez ni prendre, ni porter vos Sœurs à prendre aucun engagement avant que vous n'ayez ces deux pièces bien en règle. Il se propose de faire connaître les dernières démarches de M. de Saint-Estève à Mgr le Grand

Aumônier, qui a déjà fait écrire à ce dernier avant le mois de mars, ainsi qu'à Mgr de Pressigny, qu'il ne voulait pas qu'on pensât maintenant à aucun établissement à Rome pour vos Dames... »

Ces conseils si sages furent suivis; la Mère générale vint à Paris; de là elle répondit avec calme et fermeté au prétendu *Stephanelli*, réfutant les principaux articles de sa lettre, et réclamant les deux pièces ci-dessus mentionnées. Un exposé clair et net de l'état des choses fut envoyé au R. P. Fontana (1), général des Barnabites. On sut plus tard par l'abbé Côme Pedicini, son secrétaire, que, malgré toutes les recherches, on n'avait trouvé au Collège romain, aucun religieux (2) ni aucun séculier portant le nom de Stephanelli, et plusieurs virent dans ce nom, agrémenté du diminutif italien, une traduction de celui d'Etienne, que portait M. de Saint-Estève.

Non content d'avoir donné connaissance de sa première lettre à la maison d'Amiens, le même Stephanelli envoya une copie à la mère Duchesne, avec les lignes suivantes : « Toutes vos autres maisons étaient instruites de ce qui se passe ici, la vôtre seule ne l'était pas. Il est bien étonnant que celle qui était votre Supérieure générale vous cache maintenant la vérité, depuis que par son refus d'établir vos maisons hors de France, elle a été remplacée par une supérieure légitime tirée du sein de notre Ordre. Je vous envoie une copie de la lettre qui lui a été écrite en réponse à la sienne au P. Panizzoni. Vous y verrez les vrais principes et la conduite qu'il faut tenir. Si vous désirez d'autres éclaircissements, vous pouvez me les demander avec confiance,

(1) François-Louis Fontana était né à Casal-Magiore, dans le Milanais, en 1750. Illustre par son profond savoir et ses éminentes vertus, il accompagna le pape Pie VII en France à son premier voyage, en qualité de théologien. Enlevé subitement de Rome en 1808, quelques jours après le Souverain Pontife, il lutta énergiquement pour les droits de l'Église, fut enfermé à Vincennes, en 1811, puis transféré à la Force, et ne recouvra la liberté qu'à l'entrée des alliés, en 1814. Pie VII l'appela auprès de lui et l'éleva au cardinalat en mars 1816. Il mourut en 1822.

(2) A cette époque, le Collège romain n'était pas encore rendu à la Compagnie de Jésus.

je me ferai un plaisir de vous répondre. Je vous observe seulement qu'il est de votre devoir de faire connaître secrètement à vos compagnes que le Saint-Père a approuvé votre Ordre, et qu'il faut maintenir l'union et la paix... » Le 28 octobre, il lui adressait une réfutation de la réponse que la mère Barat avait faite au prétendu *Stephanelli*. Nous ne transcrivons pas ici cette troisième épître, qui, par sa forme injurieuse et blessante pour la Supérieure générale, renchérissait encore sur la précédente. Un exemplaire du *Diario* de Rome, n° 83, y était joint; il racontait d'une manière pompeuse la prise de possession d'un ancien couvent de Trinitaires, appelé Saint-Denis et propriété française, par une nouvelle communauté que le Souverain Pontife venait, disait-on, d'approuver. Un journal qui n'est pas l'organe du Saint-Siège ne peut pas être considéré comme pièce officielle et authentique; les personnes qui connaissaient la sage lenteur avec laquelle procède toujours la Cour de Rome en semblables affaires, n'ajoutèrent pas foi à ces renseignements, mais ce que l'on y avançait suffit pour entretenir une certaine agitation parmi les religieuses, et celles mêmes qui n'avaient pas partagé les opinions adoptées à Amiens, commençaient à craindre d'être en contradiction avec la volonté du Chef de l'Eglise. Leurs cœurs profondément catholiques s'alarmaient à cette pensée. Il importait de mettre un terme à ces incertitudes et au malaise qui en était la suite.

M. de Saint-Estève profitait de cet état de choses pour travailler à détacher de la mère Barat les sujets sur lesquels il croyait pouvoir compter, et il s'efforçait de les attirer à son œuvre : « Venez, écrivait-il à la mère de Charbonnel, nous avons besoin de vous. » Afin d'atteindre ses fins, il envoya de Rome une note dont le contenu peut se résumer ainsi : 1° On suit dans la communauté de Saint-Denis les Constitutions rédigées à Amiens. 2° Les modifications ou additions qui pourraient être proposées par la Société du Sacré-Cœur, seraient soumises à qui de droit pour être acceptées ou rejetées. 3° Au costume déjà en usage à la maison de l'Oratoire, on ajoute une croix dorée, suspendue sur la poitrine. 4° Le nom le plus connu est

celui d'*Apostolines*, auquel on ajoute ceux de *Dames de l'Immaculée-Conception de Marie et d'Ursulines-unies*, ce qui n'exclurait pas plus tard, s'il le fallait, quelque autre nom relatif au sacré Cœur. 5° On sera partout, même en Italie, sous la juridiction des Ordinaires. 6° Le Saint-Père a associé la nouvelle communauté à la règle de saint Basile. 7° La maison est accordée pour trente ans par l'administration française, et à perpétuité par le Souverain Pontife.

Après avoir lu attentivement cette note écrite de la main même de M. de Saint-Estève, on en conclut qu'une maison avait été concédée à la nouvelle association; qu'elle se constituait à Rome sous l'autorité du cardinal vicaire, regardé comme Ordinaire dans cette ville, mais que ses règlements et ses Constitutions n'étaient pas encore approuvées, puisqu'il n'existait aucun acte authentique qui en fît foi : que l'auteur de la note se disait disposé à recevoir des observations, et à admettre des modifications. Il parut aussi que le but de cette disposition était d'obtenir une fusion dont la communauté de Saint-Denis avait évidemment un plus grand besoin que la Société établie en France.

En présence de faits et d'écrits de cette nature, la mère Barat résolut d'appeler auprès d'elle, à Paris, la supérieure et une ancienne professe de chaque maison pour former une assemblée générale, et chercher à l'aide de leurs conseils ce qu'il convenait de décider en attendant que des réponses sûres éclairassent la situation, car de plusieurs côtés des explications avaient été demandées à Rome. C'est au milieu de ces épreuves qu'elle écrivait à la mère Emilie Giraud.

« Paris, 26 septembre 1815. — Depuis notre berceau, le démon se déchaîne contre la Société du Sacré-Cœur... Cela devait être... J'ai la confiance qu'elle se relèvera de ses cendres, parce que toute œuvre de Dieu doit être éprouvée, comme le grain de blé doit pourrir en terre avant de produire du fruit. Adieu, ma fille, devenez de plus en plus amante de la Croix, c'est le seul bien que nous devons aimer, parce que c'est le seul qui doit nous ouvrir le ciel. »

CHAPITRE XVII

La maison d'Amiens après le départ de la Mère générale. — Examen et adoption des Constitutions par le deuxième Conseil de la Société. — Retour de la mère Barat à Amiens, les Constitutions y sont adoptées. — Lettre de Sa Sainteté Pie VII aux vicaires capitulaires de Poitiers.

1815-1816.

I. — ÉTAT DE LA MAISON D'AMIENS APRÈS LE DÉPART DE LA MÈRE GÉNÉRALE

Le départ de la Mère générale avait laissé pleine liberté aux réformatrices dans la maison d'Amiens; la mère Eugénie de Gramont s'était hâtée d'en user, secondée par les mères Copina et de Sambucy. La mère Baudemont ne faisait plus partie de cette communauté : après avoir échoué dans une tentative de fondation à Reims, elle avait reçu son obédience pour Poitiers. Les conférences entre les unes et les autres furent plus fréquentes et plus explicites; l'entente avec M. de Saint-Estève se manifestait au grand jour.

La mère Eugénie de Gramont, douée de qualités éminentes, développées par les soins et les exemples de sa vertueuse mère, pleura longtemps, il est vrai, l'erreur dans laquelle l'avaient jetée sa jeunesse, son inexpérience et la direction qui faussait en elle un jugement droit, mais parfois trop absolu. Les grands caractères sont souvent entraînés dans de grandes illusions, et il est plus difficile de les éclairer, car, s'appuyant sur la pureté de leurs intentions, ils tendent au but avec une force irrésistible. Guidée dès ses premiers pas dans la vie religieuse par M. de

Saint-Estève et Mme Baudemont, appelée de bonne heure à seconder cette dernière, elle reçut les impressions de ces deux esprits, et crut devoir embrasser chaudement leurs idées. En vain Mme de Gramont d'Aster essaya-t-elle de l'éclairer; la mère Eugénie, la croyant aveuglée par un trop grand attachement à la mère Barat, fit peu de cas de ses avertissements.

La sœur Marie de la Croix qui venait de terminer son noviciat, raconte ainsi les faits dont elle fut alors témoin. « Dans le courant du mois d'août, dit-elle, on nous donna connaissance de deux lettres, l'une adressée à notre Mère générale et l'autre à la mère Duchesne. Elles étaient signées *Stephanelli*, je les crus d'un étranger, et je m'étonnais seulement qu'elles fussent admises comme autorité, que personne ne parût révolté, comme je l'étais moi-même, des basses injures, du ton de mépris et du style inconvenant de celui qui les avait écrites ou dictées... Enfin un jour à jamais mémorable éclaira la disparition de notre maîtresse des novices, la mère Copina, et de la mère de Sambucy; rien ne nous y avait préparées; nous croyions de bonne foi qu'un moment viendrait où l'on discuterait toute chose, et où chacune prendrait son parti selon sa conscience. Notre surprise, ne voyant plus ces deux mères, alla jusqu'à la stupeur. Elles n'étaient point à la messe, nous ne les vîmes plus nulle part, et personne ne nous en disait un seul mot!... Nos cœurs étaient gonflés, ils pressentaient un malheur; nulle pourtant ne demanda : Où sont-elles? Nous nous taisions toujours, et notre vie roula comme de coutume. »

Vers cette époque, c'est-à-dire au commencement de septembre, la mère Barat reçut d'Amiens des lettres datées du 8 de ce mois, par lesquelles les mères de Sambucy et Copina lui annonçaient leur détermination. Elles disaient avoir appris par des personnes arrivant d'Italie, que le Saint-Père venait d'approuver les règles et les Constitutions de M. de Saint-Estève, et désirant ne plus faire partie d'une simple association, elles partaient pour Rome. Ces lettres, écrites en termes convenables, se terminaient par des témoignages d'affection pour la Mère

générale, et d'espoir de lui être toujours unies. La mère Eugénie de Gramont écrivait en même temps à la mère Barat.

« Amiens, 9 septembre 1815. — Ma bonne Mère, vous serez étonnée du paquet que je vous adresse aujourd'hui; j'en suis étonnée moi-même et ne sais où j'en suis. J'ai trouvé aussi sur la table de la mère Copina une lettre pour moi; vous y verrez les raisons qui l'ont déterminée à prendre ce parti. Tout pénible qu'il est, je ne puis le blâmer. *Les choses étant au point où elles en sont*, elles font bien de s'attacher au Saint-Père et à ce qu'il approuve. J'espère que nous ne tarderons pas à en faire autant; je crois que ceci est essentiel, autrement ce serait pour le coup que la désunion se ferait, et malheur à celles qui ne se rendraient pas au désir du Saint-Père... » Elle disait à la fin de sa lettre que voyant les deux Mères bien décidées à s'éloigner, elle les avait, pour sa tranquillité, fait accompagner par Léonard, ancien domestique de M. de Saint-Estève, qui était au service de la maison.

« La mère Eugénie de Gramont, continue la sœur de la Croix, me prit à part et me fit des ouvertures au sujet de ce départ; à mon tour, je lui parlai avec franchise de mon affection pour notre Mère générale, de l'étrange souffrance que me causait tout ce qu'on nous avait dit d'elle, et que je ne pouvais croire... Touchée de ma confiance, elle me certifia qu'elle aussi chérissait la mère Barat, mais que, ne pouvant la convaincre, c'était pour la sauver, et nous toutes en même temps, qu'elle entrait dans les vues de M. de Saint-Estève. Je fus chargée de sonder les dispositions de quelques-unes de mes Sœurs. Les réflexions de plusieurs sur l'impossibilité des faits que j'alléguais m'ébranlèrent complètement. Une entre autres me fit observer que l'erreur ne s'alliait pas avec toutes les vertus que nous admirions dans notre Mère; ce qu'elle me dit du gallicanisme calma un peu ma frayeur à ce sujet. Elle m'engagea à me défier de pareilles ouvertures et à chercher à m'éclairer. D'autres se bornèrent à me remercier, et peut-être à ne rien croire de mes confidences. Je voulus connaître le sentiment de Mme de Gra-

mont d'Aster; j'avais confiance en son expérience et en sa vertu. Elle me recommanda de ne point imiter ses filles, qui se repentiraient un jour des faux pas qu'on leur faisait faire. Je commençai à comprendre qu'on voulait se servir de moi pour soutenir et aider un parti. J'en fus plus convaincue par une nouvelle lettre de M. de Saint-Estève : il organisait les départs, et, me connaissant à peine, il me chargeait de la colonie qui devait prendre la voie de mer! Ce fut pour moi le trait décisif; je ne vis plus dans cette affaire qu'une misérable intrigue; mais, pour en sortir, il fallait dissimuler, et je ne savais comment m'y prendre. Il fut décidé que je me rendrais la première à Versailles, dans la famille de la mère Ducis, pour y attendre en sûreté mon itinéraire et mes compagnes. Je me crus sauvée : une fois rendue à ce poste, j'écrirais une lettre d'excuses et de remerciements où j'apprendrais à la Mère assistante que j'allais au Carmel, ma conscience ne me permettant pas de donner suite à l'aventureux projet de M. de Saint-Estève. Nous en étions là quand la Providence inspira à notre Mère générale la pensée d'appeler à Paris la mère Eugénie de Gramont, lui enjoignant de m'amener avec elle. Ceci dérangeait mes plans; je répondis que je partirais si l'on voulait me placer dans un couvent. J'espérais ainsi me soustraire à toute influence avant de prendre un parti. Quant au voyage de Rome, je ne voulais plus m'en mêler depuis que je savais M. de Saint-Estève auteur des lettres signées *Stephanelli*. Notre Mère eut la bonté de me conduire elle-même à la Visitation, rue des Postes, et de me confier à la supérieure, Mme de Montjoie. »

Nous n'avons pas à donner le détail des luttes que Mme de la Croix eut à soutenir jusqu'au moment où la lumière se fit dans son esprit; il importe de suivre la mère Barat, afin de voir comment elle mit fin à cette déplorable division.

II. — EXAMEN ET ADOPTION DES CONSTITUTIONS PAR LE DEUXIÈME CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ.

Les religieuses appelées par la Mère générale étaient au nombre de dix, pour former le deuxième Conseil général (1) : c'étaient la mère Grosier, supérieure à Poitiers, et la mère de Charbonnel; la mère Bigeu, supérieure à Grenoble, et la mère Duchesne; la mère Desmarquest, supérieure à Cuiguières, et la mère Deshayes; la mère Geoffroy, supérieure à Niort, et la mère Emilie Giraud; la mère Henriette Girard, qui, depuis 1811, faisait partie de la communauté d'Amiens, accompagna l'assistante de cette maison, la mère Eugénie de Gramont. L'admission de cette dernière, dont les tendances étaient connues, souleva quelques oppositions, mais avec la loyauté et le discernement exquis dont elle a toujours fait preuve, la mère Barat persista dans son choix; la suite lui donna raison, car cette délicatesse de procédés fut comprise par la mère Eugénie, et prépara les voies au changement qui ne tarda pas à s'opérer dans son esprit. Toutes se trouvèrent à Paris le 1er novembre; l'appartement que Mme de Gramont d'Aster occupait autrefois à Saint-Thomas de Villeneuve, et que l'on avait conservé comme pied-à-terre, fut le lieu de réunion pendant le jour; le soir, elles allaient, deux ou trois ensemble, chez des parentes ou des amies, qui se prêtèrent de bonne grâce à leur donner l'hospitalité. Les Conseillères, le premier jour, assistèrent à la messe dans le petit oratoire où mourut plus tard le P. de Clorivière. Ce Père leur fit une exhortation sur les avantages de la dévotion au sacré Cœur, dont elles allaient, plus encore que par le passé, faire une profession spéciale. Dans les assemblées suivantes, le P. Varin et le P. Druilhet vinrent donner connaissance des Constitutions et des règles qu'ils avaient rédigées. Chaque mère

(1) Le premier s'était assemblé pour l'élection de la Supérieure générale.

apportait les observations que son expérience lui suggérait; il s'ensuivit un certain nombre de corrections et d'additions.

Le Conseil examina le plan général de l'Institut, les Constitutions proprement dites, les règles de la Supérieure générale et de celles qui lui sont adjointes pour le gouvernement, les règles des divers emplois, les règles communes, et les règles de modestie; la lettre de saint Ignace sur l'Obéissance y fut ajoutée. Ces différentes parties ayant été lues et adoptées, on rédigea le cérémonial et une formule de consécration au sacré Cœur de Jésus, propre à la Société; on entra dans les détails relatifs au costume, aux divers usages de la vie, afin d'y établir l'uniformité. Ces points fournirent la matière des arrêtés ou décrets du Conseil, puis la mère Barat proposa de se préparer à l'élection des premières charges par une neuvaine au sacré Cœur et à la très sainte Vierge. On fit cette neuvaine dans la chapelle des Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, où se trouvaient un autel dédié au sacré Cœur de Jésus, et la statue de Notre-Dame des Grés, devant laquelle saint François de Sales avait autrefois recouvré la paix.

Le 15 décembre, les mères Bigeu, de Charbonnel et Grosier furent élues assistantes générales; les mères Desmarquet, Geoffroy et Eugénie de Gramont, membres du conseil général de la Société, avec les trois premières. On élut ensuite la mère Bigeu admonitrice générale, la mère de Charbonnel économe générale et la mère Duchesne secrétaire générale. Tout s'était passé dans la plus parfaite union; les Mères en donnèrent des témoignages non équivoques à la conférence que fit, le soir, la mère Barat pour disposer les cœurs à la cérémonie du lendemain. Les Dames Récollettes de la rue de Grenelle avaient cédé avec empressement leur chapelle à la petite assemblée. M. l'abbé Perreau célébra le saint sacrifice et fit une touchante allocution. Au moment de la communion toutes s'avancèrent, tenant un cierge à la main, et renouvelèrent leurs saints engagements, comme cela se pratique encore aujourd'hui. « Le 16 décembre 1815, dit la mère Duchesne dans son Journal, fut l'époque de notre

renaissance, ou plutôt de l'affermissement de notre Société, qui avait toujours désiré pouvoir se glorifier d'appartenir de nom et d'effet au sacré Cœur de Jésus. Cette journée se passa dans une sainte allégresse. »

Le cœur de la mère Barat était pénétré de reconnaissance envers le Seigneur; elle avait présidé les séances du Conseil, avec cette prudence et ce parfait dégagement qui l'ont toujours distinguée. Tout lui faisait espérer que les derniers obstacles ne tarderaient pas à s'aplanir. En prévision de la difficulté que pouvait faire surgir l'incertitude où l'on restait sur les intentions du Saint-Père, on rédigea une formule par laquelle les Conseillères acceptaient les règles et les Constitutions qui leur avaient été proposées, et promettaient de les observer, à moins que le Souverain Pontife ne manifestât d'autres intentions. Toutes les religieuses présentes la signèrent après la Mère générale, le 17 décembre 1815. Le 18, la mère Barat adressait aux maisons de la Société une circulaire, où nous voyons éclater sa sagesse et sa modération.

« Paris, 18 décembre 1815. — Mes chères Sœurs, vous connaissez les raisons qui nous ont décidées à réunir les plus anciens membres de notre petite Société dans une assemblée qui pût la représenter et agir en son nom. Il s'agissait d'étouffer un germe de division qui, introduit depuis plusieurs années parmi nous, pouvait avoir les suites les plus funestes, et de nous réunir toutes sous l'observance d'une même règle, conforme au dessein que le Seigneur s'est proposé dans la formation de notre Société. Qu'il soit loué et béni à jamais de nous avoir conduites heureusement à ce but désiré! Le bruit s'était répandu qu'une maison nouvellement formée à Rome, après avoir présenté à l'examen du Saint-Siège les mêmes statuts que nous nous sommes proposé de suivre, avait obtenu l'approbation du Souverain Pontife, et que l'intention de Sa Sainteté était que, nous réunissant à cette maison, nous participassions aux bienfaits de cette approbation.

« Après avoir imploré humblement les lumières du Seigneur,

et avoir pris tous les moyens qui pouvaient nous éclairer sur la vérité, il est pleinement reconnu : 1° Que la maison établie à Rome n'a obtenu aucune approbation qui puisse constituer un Ordre religieux; 2° Que cette maison est entièrement étrangère à notre Société. Et d'abord, qu'elle n'ait point cette approbation du Saint-Siège à laquelle aspire notre Société, cela nous est prouvé clairement par plusieurs lettres de Rome, d'autant moins suspectes qu'elles sont écrites par les personnes qui ont travaillé avec plus de zèle à l'érection de cette maison et à notre réunion avec elle. Qu'ensuite cette maison soit entièrement étrangère à notre Société, c'est ce qui est évident, puisque ce n'est point le même Institut, et que la personne qui a formé cette maison n'a pu agir au nom et avec l'autorisation de notre Société. Ce n'est point le même Institut : nous ne connaissons qu'en partie celui qu'adopte la maison de Rome, et déjà nous voyons qu'il y a bien des points, et des points très graves, par où il diffère du nôtre; nous savons de plus, par la déclaration de la personne elle-même qui a fondé ce nouvel Institut, que la maison de Rome est ouverte à toutes les anciennes religieuses qui ont fait autrefois profession dans différents Ordres, et c'est ce que semble indiquer le nom que l'on donne à cette nouvelle Société : *Ursulines-unies*. D'après cela, nous sommes autorisées à croire que l'on a dû faire, pour une pareille réunion, des règlements différents des nôtres; aussi, quoique j'aie demandé instamment depuis plusieurs mois la communication de l'Institut, on me l'a refusée; on l'a refusée également à plusieurs de nos maisons qui avaient écrit de leur côté pour faire la même demande, et le même refus a eu lieu pour le bref d'approbation dont on réclamait une copie. Mais, quand même on pourrait supposer que les deux Instituts se rapprochent par les statuts et les règlements, il resterait toujours une différence tellement essentielle, qu'elle seule suffirait pour distinguer absolument notre Société de ce qu'on veut établir à Rome. Cette différence se trouve en ce que notre Société, dans le principe, a été essentiellement fondée sur la dévotion au sacré Cœur de Jésus, et qu'elle

doit être tellement dévouée et consacrée à la gloire et au culte de ce divin Cœur, que tous les travaux et toutes les fonctions qu'elle embrasse s'y rapportent comme à leur fin principale.

« Oui, mes chères Sœurs, telle est la glorieuse et aimable fin de notre petite Société : nous sanctifier nous-mêmes en prenant pour modèle le divin Cœur de Jésus, et en cherchant autant qu'il nous sera possible à nous unir à ses sentiments, à ses dispositions intérieures, et, en même temps, nous consacrer à étendre, à propager la connaissance et l'amour de ce divin Cœur, en travaillant à la sanctification des âmes. Oui, je le répète, telle est la fin que Dieu s'est plu à manifester dès le principe de notre Société, et si les temps orageux où elle a commencé en France ne nous ont pas permis de faire une profession ouverte de cette consécration au sacré Cœur de Jésus, nous croirions maintenant manquer au dessein de Dieu, si nous ne nous reportions à l'origine de notre Société, pour en prendre le véritable esprit, et en remplir le but. Au reste, en voyant les Constitutions et les règles qui viennent d'être rédigées, vous n'aurez pas de peine à reconnaître qu'on s'est rapproché de celles de saint Ignace autant qu'il était possible, et qu'on y a puisé tout ce qui peut nous convenir. Elles ont été vues et examinées par des personnes sages et à même d'en juger; notre assemblée les a unanimement adoptées, et d'après cela nous avons renouvelé nos vœux le lendemain de l'Octave de la Conception, avec la confiance et la joie la plus vive. La veille nous avions procédé à l'élection des assistantes, des membres du conseil et des officières générales. Vous en trouverez la note ci-jointe.

« Mgr le grand aumônier de France (1), voulant nous donner une preuve de l'intérêt et de la protection qu'il accorde à notre Société, a accepté le titre de Supérieur général, et a désigné M. l'abbé Perreau pour son intermédiaire entre lui et nous. La confiance universelle et si bien méritée dont jouit M. Perreau, soit auprès de la Cour de Rome, soit auprès de celle de France,

(1) S. Em. le cardinal de Talleyrand-Périgord

est pour nous un gage assuré des services importants qu'il nous rendra, et nous pouvons nous flatter de la douce espérance que, quand les affaires ecclésiastiques seront organisées en France, le Souverain Pontife, à la demande de notre bon Roi, daignera nous accorder une approbation qui mettra le comble à notre bonheur. En attendant, ne pensons qu'à nous en rendre dignes par notre fidélité à entrer dans l'esprit de notre Société, par une pleine et entière consécration de nous-même au sacré Cœur de Jésus, et par notre exactitude à observer les Constitutions et les règles, sous l'autorité et la surveillance de nos évêques, qui sont nos supérieurs et nos pères dans leurs diocèses respectifs. Oui, mes chères Sœurs, redoublons de fidélité et observons exactement, dans un esprit d'amour, toutes les règles qui nous sont présentées; soyons bien persuadées que ce n'est que par cette fidélité et par notre zèle pour la gloire du sacré Cœur, que nous mériterons la grâce d'une approbation du Saint-Siège. En effet, si nous nous rendons chères au Cœur de Jésus, comment n'inclinerait-il pas en notre faveur le cœur de son vicaire, de son représentant sur la terre?

« Je laisse à votre supérieure le soin d'entrer dans le détail des marques sensibles de protection et de bonté que nous avons reçues du Seigneur, pendant la tenue de notre assemblée. Elle vous dira comment il a daigné aplanir toutes les difficultés, répandre la lumière sur nos doutes, disposer en notre faveur les esprits qui semblaient les plus prévenus, et préparer avec douceur les voies à la parfaite réunion des esprits et des cœurs dans notre Société. C'est l'ouvrage du divin Cœur de Jésus qui ne respire que charité, et qui nous appelle à ne faire qu'un cœur et qu'une âme avec lui. Aussi je finis par ces paroles qui terminent nos Constitutions, et dont je demanderai tous les jours au Seigneur le parfait accomplissement : *Cor unum et anima una in Corde Jesu.* Vous les trouverez gravées sur la croix que vous porterez désormais sur votre cœur.

« Je me recommande à vos prières, dont j'ai grand besoin pour soutenir un fardeau si peu proportionné à ma faiblesse et à ma

misère, mais du moins mon cœur me rend ce témoignage que je vous suis entièrement dévouée et unie dans le sacré Cœur de Jésus et dans le cœur de Marie, qui, inséparable de celui de son divin fils, sera toujours inséparable dans nos hommages et nos affections. C'est dans ces sentiments que je suis, mes bien chères Sœurs, votre Mère et votre amie. — Barat. »

Pendant la crise que venait de traverser la Société, la mère Barat s'était convaincue de la nécessité d'instituer un noviciat général. En 1814, elle écrivait à la mère Duchesne : « Vous serez bien contente dans quelque temps ; nous établirons enfin l'adoration perpétuelle du sacré Cœur de Jésus le jour et la nuit ; mais avant de réaliser ce projet chéri, il faut à Paris une maison assez vaste pour contenir le noviciat général, où se fera cette adoration, et le pensionnat. Voilà un projet pour l'avenir ; il serait exécuté dès ce moment si nous avions des fonds ; il n'y a aucun espoir d'obtenir un local ; le gouvernement obéré ne peut pas faire de don... Nous pouvons dire que notre Société ne prendra de consistance que lorsqu'on aura formé cet établissement. Un noviciat général donnera un même esprit, unira tous les cœurs au chef ; que n'avons-nous pas déjà souffert de ces conduites particulières de divers pays ! Je vous assure que la place que j'occupe deviendrait impossible à remplir si ce moyen n'est promptement mis à exécution. » Les Conseillères entrèrent sans peine dans les mêmes sentiments, lorsqu'elles eurent acquis une connaissance complète de la situation. L'expérience leur avait prouvé qu'il fallait à la Société un point central, d'où la Supérieure générale pût entretenir de fréquentes relations avec toutes les maisons, et Paris semblait offrir cet avantage. Elles décidèrent de réaliser sans délai l'œuvre projetée, et se partagèrent les divers quartiers de la ville pour chercher une maison convenable. Leur choix se fixa sur une habitation située rue des Postes, n° 40 ; elle laissait à désirer sous le rapport des bâtiments et du jardin, mais il fallait commencer, et les agrandissements paraissant faciles, on l'arrêta en simple location.

Après cet acte important qui mettait le sceau à leur mission,

les Mères retournèrent dans leurs résidences. Celles de Poitiers partirent les premières, et furent accueillies avec une joie difficile à décrire. Le zèle de M. Soyer, supérieur des deux établissements de la Société dans le diocèse, l'aurait porté à communiquer aux religieuses les nouvelles reçues de Rome; les mères Grosier et Geoffroy l'empêchèrent, et surent maintenir leurs filles dans une heureuse ignorance des procédés de M. de Saint-Estève. Pendant l'absence de la première, la mère Prevost, qui restait à la tête de la maison des Feuillants, tint la même conduite, et profita pour cela de la confiance que lui témoignait le Supérieur. La prudence et l'esprit de Dieu qui dirigeaient M. de Beauregard ne contribuèrent pas peu à ce résultat.

Cependant M. Soyer, afin d'être fixé relativement à sa propre juridiction sur les deux maisons, avait réclamé de Mgr de Pressigny des éclaircissements au sujet de l'approbation et des privilèges que l'on disait avoir été accordés par le Souverain Pontife à l'établissement de Saint-Denis de Rome. Le 15 décembre, il écrivit au Pape une lettre pour exposer à Sa Sainteté les divergences d'opinion auxquelles avaient donné lieu les renseignements envoyés par M. de Saint-Estève: il la conjurait de vouloir bien faire connaître : 1° Si la communauté de Saint-Denis de Rome suivait les mêmes Constitutions que les maisons d'Amiens, de Poitiers, de Niort, etc.; 2° si sa volonté était que ces dernières maisons fussent unies à celles de Rome et formassent une Société soumise au même supérieur; 3° si M. de Saint-Estève avait été préposé par le Saint-Siège au gouvernement de cette Société comme Supérieur général?

Telle était la situation lorsque les mères Grosier et Geoffroy arrivèrent. M. Soyer reçut peu après de Mgr de Pressigny, en date du 16 décembre 1815, une réponse qui se résume ainsi : « L'accueil que l'on a fait aux Constitutions présentées par M. de Saint-Estève, et à sa proposition d'établir une maison religieuse pour l'éducation des jeunes filles, lui a persuadé qu'il obtiendrait à bref délai une approbation solennelle; mais à Rome, on ne va pas si vite; on veut éprouver les Sociétés et les personnes avant

de les approuver. Dans ce but, le Pape a consenti à ce que les *Ursulines-unies de l'Immaculée Conception* fussent mises en possession du couvent de Saint-Denis, sous la dépendance du cardinal vicaire, qui exerce la juridiction du Pape comme évêque de Rome. » Les grands vicaires ainsi éclairés approuvèrent les Constitutions et les règles qui leur furent présentées. Quant aux religieuses, la lecture de tout ce qu'avait adopté le Conseil accroissait leur reconnaissance envers Dieu, et envers les personnes dont il s'était servi pour leur manifester ses miséricordes et son amour. La rénovation des vœux eut lieu à Poitiers, le vendredi 1er mars 1816, fête des Cinq-Plaies, et à Niort, le 3 mai.

La mère Bigeu trouva les plus heureuses dispositions dans la maison de Grenoble, gouvernée en son absence par la mère Thérèse Maillucheau. Toutes entrèrent sans restriction et avec bonheur dans ce qui leur était manifesté de la part de la mère Barat, à laquelle elles n'avaient pas cessé d'être sincèrement unies. Mgr Simon donna une pleine approbation aux Constitutions ; le 2 février, il reçut lui-même les premiers vœux de plusieurs novices, et ceux des aspirantes qui firent profession selon les usages récemment adoptés. Les anciennes renouvelèrent leurs saints engagements. Après avoir confirmé la mère Thérèse dans la charge de supérieure, la mère Bigeu revint à Paris, où la mère Duchesne s'occupait à préparer la nouvelle résidence.

La mission de la mère Desmarquest à Cuignières, ne fut pas moins facile. Partout on exprimait une grande satisfaction de pouvoir porter désormais ouvertement le nom du Sacré-Cœur ; la croix, signe et gage de l'union avec ce divin Cœur, était reçue avec transports. Le cachet d'onction et de vie intérieure des Constitutions ravissait les âmes et les attachait de plus en plus à leur sainte vocation.

III. — RETOUR DE LA MÈRE BARAT A AMIENS, LES CONSTITUTIONS Y SONT ADOPTÉES.

La Mère générale s'était réservé la tâche difficile qui restait à remplir dans la maison d'Amiens. Peu de jours avant la clôture du Conseil, sa tendre sollicitude l'avait conduite auprès de la sœur de la Croix, dont les dispositions ne laissaient rien à désirer : la douceur et la patience du P. Varin avaient remporté une pleine victoire. Lorsque cette religieuse eut entendu les explications qu'il crut devoir lui donner, elle ne put s'empêcher d'admirer avec quelle réserve, quelle charité il réfutait les fausses assertions contenues dans les lettres signées *Stephanelli*, s'abstenant de relever ce qu'elles renfermaient d'injurieux pour lui, et ne montrant aucune amertume contre leur auteur; elle comprit que tant de vertus devaient être compagnes de la vérité, et bientôt la lumière brilla complètement à ses yeux. Pour réparer autant qu'il était en son pouvoir les fâcheuses impressions qu'elle avait laissées à l'Oratoire, elle adressa la lettre suivante à la mère de Gramont d'Aster.

« Paris, 13 décembre 1815. — Il m'est impossible de ne pas vous écrire un petit mot bien consolant, ma chère Sœur : permettez-moi de vous donner pour la première fois un nom si doux; le bon Dieu l'a gravé plus profondément que jamais dans mon cœur depuis qu'il m'a réunie à notre bonne mère Barat. Chantez avec nous les miséricordes du Seigneur : il m'a fait retrouver ma Mère, il m'a rendue à ses vœux! L'union la plus intime et la plus sincère, fondée sur ses vertus et sur l'amour de Dieu, règne en nos âmes et les possède sans restriction. Je suis heureuse, je le publie. Le Seigneur éloigne de ma pensée tous les torts que j'ai eus envers elle, pour me laisser jouir de mon bonheur : j'ai retrouvé mon Dieu, j'ai retrouvé ma Mère! Félicitez donc votre indigne Sœur, elle est au comble de ses vœux. Notre bonne petite mère de Gramont nous donne beaucoup d'espoir : la vérité se

montre ici dans un grand jour, et le Sacré-Cœur triomphe. Quelle joie incomparable! Les croix qui l'ont précédée en font mieux sentir le prix. Il vous en restera sans doute beaucoup à Amiens; mais Notre-Seigneur est là. J'ai vu aujourd'hui ma mère Barat pour la première fois depuis le jour où elle m'a conduite dans cette sainte maison. Je lui avais écrit ce matin pour lui rendre ma confiance et solliciter mon pardon; jugez avec quelle joie et quelle bonté cette tendre Mère est venue? Le court moment que j'ai passé près d'elle est un des plus beaux de ma vie, car je puis assurer que Notre-Seigneur était de la partie... Adieu, ma chère Sœur, mon cœur dit déjà ma bonne Mère, il vous regarde comme telle. Veuillez vous souvenir de moi devant Dieu. Je suis avec une respectueuse affection, votre très humble, Marie de la Croix. »

Les relations avec les membres du Conseil, les sages avis de M. l'abbé Gaston de Sambucy, l'examen calme et attentif des Constitutions, et, par-dessus tout, la charité de la Mère générale avaient promptement dissipé les préventions de la mère Eugénie de Gramont. Sa sœur cadette, appelée à Paris, après le Conseil, revint d'autant plus facilement à la vérité. Les doutes se dissipaient par les renseignements reçus à Poitiers; ils donnaient un démenti formel à la prétendue approbation du Saint-Père. Les deux sœurs retournèrent ensemble à Amiens, où déjà la première avait écrit pour éclairer la Communauté; la lumière commençait à se faire dans l'esprit de plusieurs; quelques-unes, plus attachées à leurs idées, fuyaient celles qui auraient pu fournir des explications.

La Mère générale, accompagnée de la sœur Marie de la Croix, arriva le 23 janvier. Son premier soin fut de voir l'Evêque, de lui rendre compte des heureux résultats du Conseil. Instruit par sa propre expérience, Mgr de Demandolx déplorait les tristes suites de sa confiance aveugle en M. de Saint-Estève dans les affaires de la mère Julie Billiart; il apprit avec satisfaction que le nouvel Institut ne serait point sous la dépendance de cet ecclésiastique. « Nous savons enfin, dit-il, ce que vous êtes, ce que vous pratiquez; vous serez une portion très chérie de mon troupeau;

jusqu'à présent il semblait que vous n'étiez pas de mon diocèse. » Il encouragea la Mère générale, lui promettant de l'appuyer dans la mission délicate qu'elle allait remplir. Après avoir pris connaissance des Constitutions, il voulut qu'on y ajoutât son approbation.

« Nous, Jean-François de Demandolx, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque d'Amiens, etc.

« Lecture faite des règles et Constitutions adoptées par le Conseil général des Dames de la Société dite du Sacré-Cœur de Jésus, connues jusqu'à présent sous le nom des Dames de l'Instruction Chrétienne, et à nous présentées par Mme Barat, Supérieure générale. Reconnaissons : 1° que ces règles et Constitutions ont été puisées dans les sources les plus pures, étant calquées sur d'autres approuvées par l'Église; 2° que leur observance exacte est un moyen assuré d'entretenir l'union et la charité parmi tous les membres de la Société, et de les conduire infailliblement à la véritable perfection; 3° que le plan d'éducation qui y est tracé, ne laisse aucun doute que les jeunes personnes confiées à la Société, ne soient en peu de temps formées à la pratique des vertus religieuses et sociales. En conséquence, nous avons approuvé, comme par ces présentes approuvons lesdites règles et Constitutions; voulons qu'elles soient exclusivement observées dans les maisons de ladite Société, qui sont aujourd'hui et seront à l'avenir établies dans l'étendue de notre diocèse, et déclarons que nous ne reconnaîtrons comme membres de ladite Société que celles qui y seront soumises, et les observeront fidèlement.

« Notre présente Ordonnance sera exécutée selon sa forme et teneur, et l'exécution en sera dirigée et surveillée par celui de nos vicaires généraux que nous commettrons à cet effet.

« Donné à Amiens, sous notre seing, notre sceau et le contreseing de notre secrétaire, le lundi cinq février, de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent seize. »

Ainsi fortifiée, la Mère générale se rendit à la maison de l'Oratoire. La mère de Gramont d'Aster a écrit la relation de cette importante visite; son âge, son expérience, son parfait

esprit religieux et la connaissance qu'elle avait des personnes et des choses, donnent un double prix à son témoignage. « Bien des cœurs agités et dans une peine extrême accueillirent avec joie notre mère Barat, dans l'espérance de trouver la paix auprès d'elle, et une certaine grâce répandue dans les paroles d'une si bonne Mère fit goûter à ces âmes troublées quelque soulagement. Elle n'assembla pas d'abord la communauté : que dire à des personnes qui étaient chacune à un degré différent de jugement, d'opinion, de volonté, de trouble et de remords. Elle annonça simplement qu'on pourrait la voir en particulier. Les unes vinrent pleurer leurs fautes à ses pieds; d'autres, liées par de faux principes, hésitaient encore; quelques-unes enfin s'éloignaient... Quelles difficultés !...

« Le dimanche 28 janvier, notre Mère réunit la communauté, toucha légèrement et avec une indulgence extrême l'irrégularité où l'on était arrivé, laissant à chacune le soin de s'appliquer intérieurement les points signalés. Puis elle énuméra les bienfaits de Dieu à l'égard de notre Société, et annonça qu'elle donnerait connaissance des Constitutions. On s'assembla tous les jours pour entendre cette édifiante lecture, à laquelle notre Mère ajoutait de précieuses explications. Elle fit en même temps commencer une neuvaine aux sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Cette dévotion se réveillant dans les âmes y répandait sa divine influence, les consciences étaient remuées, et lorsque l'on apprit le nom que porterait désormais la Société, il se fit comme un jour nouveau qui éclaira le passé et prépara l'avenir. Les anciennes s'empressèrent d'aller au tribunal de la pénitence faire l'humble aveu de leurs fautes ; à mesure qu'elles se purifiaient, la lumière croissait : elles se sentaient pressées de déposer leurs regrets dans le cœur de leur première Mère, de solliciter le pardon et l'oubli de leur conduite. Le dernier jour, un élan général interrompit la lecture de la formule des vœux, pour exprimer le désir d'être bientôt admises à la prononcer. »

Les Constitutions fixaient les degrés que les membres de la Société devaient parcourir avant leur admission définitive. Les

trois vœux de religion, émis pour cinq ans après les deux années de noviciat, faisaient passer au degré d'*aspirante*. A l'expiration de ce temps d'épreuve qui ne devait pas être abrégé sans des raisons majeures, après trois mois passés dans des exercices préparatoires, les religieuses de chœur ajoutaient aux premiers engagements, qui devenaient *perpétuels*, un quatrième vœu, celui de se consacrer à l'éducation de la jeunesse, et elles atteignaient le dernier degré avec le titre de *professes*.

« On donna, continue Mme d'Aster, connaissance des arrêtés du Conseil, concernant le costume, la croix et l'anneau que l'on porterait désormais, et enfin de l'Ordonnance en forme de mandement, par laquelle Mgr l'Évêque approuvait nos Constitutions et voulait qu'elles fussent exclusivement observées dans la maison. Notre-Seigneur avait disposé les cœurs, en sorte que l'effet fut des plus consolants : depuis ce jour, la paix et l'union reparurent généralement; la plaie avait été si profonde pour quelques-unes, que l'entière guérison ne pouvait pas s'opérer en un instant; mais toutes acceptèrent les Constitutions.

« Le lundi 12 février, notre Mère se rendit à l'évêché pour remercier Mgr de Demandolx de son Ordonnance, lui apporter la soumission de ses filles, et demander un supérieur pour la maison. M. Fournier, grand vicaire, fut désigné, et Mgr l'Évêque exprima avec effusion la joie qu'il éprouvait en apprenant que l'union régnerait dans la communauté par la dévotion au sacré Cœur.

« Le 18 février, dimanche de la Sexagésime, les Constitutions commencèrent à être mises en vigueur, et lorsque le matin, chacune fut éveillée par ces mots : *Ave cor Jesu et Mariæ*, elles répondirent avec bonheur : *Vobis cor nostrum offerimus*. On travaillait avec ardeur au nouveau costume; les instances pour être admises aux vœux se multipliaient, et l'on mettait le plus grand zèle à s'instruire des moindres usages pour s'y conformer... Une retraite générale s'ouvrit le 23. M. Dubas, confesseur des religieuses, développait les points de méditation, et notre Mère se chargea de la conférence. Quatre personnes restèrent auprès des élèves, au nombre de soixante. Qui pourrait exprimer les

sentiments de ferveur et de componction qui éclatèrent pendant ces saints jours! Toutes avaient réparé leurs fautes auprès de la mère Barat, mais chacune sentait le besoin de le faire publiquement. Aussitôt qu'à la fin de la première conférence, l'une d'entre elles eut commencé, les autres s'empressèrent d'exprimer leur repentir avec larmes et de la manière la plus humble.

« Le lendemain, après le même exercice, notre Mère générale se levait pour se retirer, lorsqu'une des anciennes, se mettant à genoux, éleva la voix et dit avec l'accent le plus pénétré : « Ma « Mère, nous vous reconnaissons bien pour notre Mère, mais « daignez aussi nous recevoir au nombre de vos filles. » Toute la communauté s'unit à cette prière, notre bonne Mère, qui ne s'y attendait pas, fut profondément attendrie; quand elle put prendre la parole, elle répondit d'une voix émue : « Dieu sait toute l'affec- « tion que je n'ai cessé de vous porter! » Un élan spontané l'interrompit : « Ah! combien nous avons fait souffrir votre cœur!... » La mère Barat mit fin à cette scène touchante en donnant à chacune le baiser de paix. »

Dès ce moment, observe la mère de Gramont d'Aster, dont nous abrégeons la relation, le bonheur et la gaieté reparurent, on s'occupa des préparatifs du grand jour qui devait mettre le comble à tant de grâces. Le jeudi 29 février, toutes prirent le nouveau costume, bénit par M. Dubas selon le cérémonial; avant de remettre la croix aux anciennes, la Mère générale prit la sienne des mains de l'assistante, la mère Eugénie de Gramont; puis celle-ci, et les autres après elle, vinrent s'agenouiller pour recevoir cette marque extérieure de leur union avec les divins Cœurs de Jésus et de Marie. Le lendemain, premier vendredi de mars et fête des Cinq-Plaies, le Supérieur offrit le saint sacrifice : deux novices prononcèrent leurs premiers vœux, sept aspirantes firent leur profession, et toutes celles qui avaient déjà pris des engagements, les renouvelèrent selon la formule adoptée. Cette journée se passa dans l'allégresse; si toutes semblaient avoir repris une nouvelle vie, quelles n'étaient pas la joie de la mère Barat et sa reconnaissance envers Notre-Seigneur! Elle recueillait le

fruit de ses souffrances, de sa longanimité; sa famille lui était rendue, les liens de la charité allaient en unir plus que jamais les membres, et le divin Cœur de Jésus était glorifié dans ses épouses fidèles ou repentantes.

Aussitôt que les amis de la Société eurent connaissance de cet éclatant succès, ils écrivirent à la Mère générale pour la féliciter; M. Gaston de Sambucy le fit un des premiers. Quant à l'humble Mère, sur le point d'obtenir ce résultat si désiré, elle écrivait le 16 février, à la mère Adrienne Michel.

« Je ne pourrai vous adresser qu'un petit mot par ce courrier, si vous saviez combien j'ai peu de temps! Je ne m'en plains pas; le bon Dieu fait son œuvre en attirant les cœurs à lui; comme à mon ordinaire, je n'ai qu'à le laisser agir, et il tirera le bien du mal. C'est sans doute pour n'avoir point d'obstacles à ses desseins que ce Dieu si puissant a choisi un instrument tout à la fois si pauvre, si inepte et privé de presque tous les moyens naturels et acquis; j'aurais eu bien de la peine, peut-être, à les sacrifier; j'aurais voulu faire à ma façon, et le Seigneur voulait que cette œuvre ne fût pas de la main des hommes. Hélas! que j'ai encore à me reprocher de propres industries, mais je n'en veux plus. »

Ces sentiments ne l'empêchaient pas de se dépenser avec un dévouement sans bornes, son zèle sut profiter des bonnes dispositions que montraient ses filles; dans de fréquentes instructions et dans les entretiens particuliers, elle ne négligea aucun soin pour suppléer aux lacunes de leur première formation religieuse.

IV. — LETTRE DE SA SAINTETÉ PIE VII AUX VICAIRES CAPITULAIRES DE POITIERS.

Dieu récompensa par une nouvelle faveur l'héroïque patience de la mère Barat pendant cette longue épreuve. Le 15 juin de cette même année 1816, Sa Sainteté le Pape Pie VII écrivait aux vicaires généraux de Poitiers :

PIE VII, PAPE.

« Chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Par vos lettres du 15 décembre de l'année dernière, Nous avons appris avec une grande consolation que les deux couvents de religieuses, fondés dans votre diocèse pour l'éducation des jeunes filles, prospèrent merveilleusement avec l'aide de Dieu, et s'emploient, avec grand profit et à la satisfaction générale, à cette œuvre de piété si utile. Nous avons cependant été peiné d'apprendre par cette même lettre que des inquiétudes se sont élevées dans ces maisons, sur la foi de certains récits faux et exagérés publiés par les journaux, touchant le couvent de Saint-Denis, récemment érigé dans cette ville pour l'éducation des jeunes filles, et qu'on a affirmé, à tort, avoir été érigé par l'autorité du Siège apostolique, en Ordre régulier, et même en maison mère de tout un Ordre, avec obligation, pour toutes les communautés de France observant la même règle, de s'agréger à ladite maison, sous l'autorité d'un seul Supérieur général choisi par Nous.

« Nous avons, il est vrai, consenti à l'ouverture de cette maison; Nous ne lui avons cependant accordé aucune exemption ni privilèges, et Nous l'avons placée sous la dépendance absolue d'un cardinal, Notre vicaire en cette ville pour le spirituel, Nous réservant, suivant l'usage de ce Saint-Siège, d'examiner en son temps l'Institut, et de faire approuver, par la Congrégation préposée aux affaires des évêques et des réguliers, les règles particulières qui pourraient être proposées aux religieuses réunies dans cette maison : absolument aucune de ces choses n'a été faite jusqu'à ce jour.

« Puisqu'il en est ainsi, vous comprenez sans peine combien les religieuses des communautés de Poitiers, dont vous parlez, ont eu tort de se troubler et de s'inquiéter si fort et de se diviser de parti et d'opinions sur la conduite qu'il leur faut tenir. Vous devrez donc mettre tous vos soins à ramener parmi

elles la tranquillité d'autrefois et la parfaite concorde des cœurs et des volontés, afin que, dans le calme et la paix, elles continuent de servir Dieu et de former les jeunes filles aux vertus et à la piété chrétienne. Nous espérons que, non seulement vos communautés, mais encore celles qui, dans les autres diocèses de France, auraient été troublées par ces faux bruits, désormais instruites par vous, et en Notre nom, de la vérité, jouiront de la paix et d'une parfaite tranquillité.

« En attendant, nous louons fort la pensée que vous avez eue dans votre prudence, de Nous consulter sur cette affaire; et, en vous assurant tout particulièrement de Notre bienveillance, Nous vous accordons de cœur, à vous et à tous les fidèles de votre diocèse, Notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie Majeure, le 15 juin 1816, de Notre Pontificat l'an XVII.

« Raphaël Mazio,

« Secrétaire de Sa Sainteté pour les lettres latines. »

Ce rescrit ne permettait plus de conserver le moindre doute sur la volonté du Saint-Père; une copie fut envoyée dans toutes les maisons, la lecture qu'on en fit excita une reconnaissance et une joie générales.

Le R. P. Fontana, devenu cardinal, adressa un double de cette pièce à M[me] de Montjoie, qui avait été priée de le consulter sur le même sujet; il y joignait les lignes suivantes en date du 28 juin 1816, la priant de les communiquer à la mère Barat. « Quoique je ne vous aie jamais répondu touchant les Dames de Poitiers, à cause de mes occupations, ce n'est pas que je n'y ai pris le plus grand intérêt. L'affaire a été discutée avec cette maturité qui est propre au Saint-Siège, et puis le Saint-Père attendait pour se prononcer, que les grands vicaires de Poitiers lui en donnassent communication, ce qu'ils ont fait, et le Pape leur a répondu par la lettre dont je vous envoie une traduction française. Vous verrez qu'il n'y a rien de plus faux que la nouvelle divulguée, ou, ce qui est mieux, *inventée* par les rédacteurs

des papiers publics. Ces Dames auraient bien tort de ne se point calmer et de ne se point dévouer entièrement et paisiblement aux soins précieux de leur Institut, en méprisant tous ces rêves... »

Des voix autorisées apprirent que l'on avait été singulièrement frappé à Rome de la modération avec laquelle la Mère générale avait parlé de M. de Saint-Estève, se bornant à exposer les faits quand elle s'y était vue forcée; on en conçut plus d'estime pour son caractère et plus d'intérêt pour l'œuvre que sa main conduisait avec tant de prudence et de sagesse.

CHAPITRE XVIII

L'établissement de Cuignières est transféré à Beauvais. — La mère Barat visite Poitiers, Niort et Sainte-Pezenne. — Inauguration de la résidence de Paris. — Fondation à Quimper.

1816-1817.

I. — L'ÉTABLISSEMENT DE CUIGNIÈRES EST TRANSFÉRÉ A BEAUVAIS.

Tandis que la mère Barat travaillait avec tant d'abnégation dans la maison d'Amiens, Dieu lui donnait de nouvelles marques de sa paternelle sollicitude sur ceux qui s'abandonnent à lui sans réserve. Il suscita de nombreux protecteurs à la petite Société qui s'était vue au moment de périr, et voulant sans doute récompenser la fidélité avec laquelle la communauté de Cuignières avait rempli son obscure mission, il lui prépara un champ plus vaste et plus fertile.

Le mérite de M. de Lamarche attirait à Cuignières des ecclésiastiques distingués. M. Clausel de Coussergues, vicaire général, chargé par Mgr de Demandolx d'administrer le diocèse de Beauvais, réuni depuis le concordat à celui d'Amiens, et M. Guénard, supérieur du grand séminaire, y vinrent plusieurs fois. Frappés de la bonne direction imprimée par la mère Desmarquest à l'humble établissement, et des avantages qu'il procurait aux familles aisées comme aux pauvres, ils résolurent de le transférer au chef-lieu du département, où les œuvres prendraient plus d'extension. Le préfet, M. le comte de Choiseul, de concert avec le maire, M. d'Hécourt, accueillit ce projet et l'appuya de tout son pouvoir; le conseil municipal suivit cet exemple. Le local occupé d'abord par les Dominicains, puis par le grand

séminaire fut trouvé convenable; on en pressa les réparations durant les premiers mois de l'année 1816. Les propriétaires des environs s'empressèrent d'envoyer leurs domestiques et leurs chariots pour effectuer le déménagement, car il n'existait aucun service de voitures publiques de Cuignières à Beauvais. Douze à quinze véhicules couverts de toile, transportèrent la communauté et les vingt-quatre enfants qui la suivirent dans la nouvelle habitation. Le voyage fut une vraie partie de plaisir pour ces jeunes filles; mais à peine arrivées, elles se prirent à regretter leur cher Cuignières, les promenades dans les bois, les repas champêtres; pendant plusieurs jours on eut de la peine à sécher leurs larmes. Elles s'habituèrent bientôt à la clôture, se mirent avec courage à la pratique plus stricte du règlement, et conservèrent à Beauvais la simplicité, l'esprit de famille qui, avaient rendu si facile le travail de leur éducation.

L'ordre le plus parfait régnait dans la maison, lorsque la mère Barat vint avec la mère Bigeu assister à la cérémonie d'installation, qui eut lieu le 19 mars, fête de saint Joseph, patron de l'établissement; la présence d'un nombreux clergé et des autorités civiles la rendit fort solennelle. Après le chant du *Veni creator*, M. l'abbé Clausel de Coussergues prononça un éloquent discours sur les engagements religieux et célébra le saint sacrifice. Au moment de la communion, une novice prononça ses premiers vœux, et la communauté renouvela les siens. Le chant du cantique d'action de grâces et le salut terminèrent cette journée.

Les bénédictions du divin Cœur de Jésus se répandirent avec abondance sur la maison; il serait difficile de trouver plus de bienveillance et de sympathie que n'en montrèrent le clergé et l'administration civile; la générosité de plusieurs personnes de la ville vint en aide dans les commencements. A la fin de l'année, le pensionnat comptait quatre-vingts élèves, l'école gratuite plus de trois cents enfants; quatre à cinq cents femmes et filles du peuple se réunissaient le dimanche pour entendre une instruction et trouver, dans quelques heures agréablement employées, un délassement aux travaux de la semaine.

II. — LA MÈRE BARAT VISITE POITIERS, NIORT ET SAINTE-PEZENNE.

A la fin de mars, la Mère générale retournait à Amiens, où la mère Eugénie de Gramont mettait un infatigable dévouement à la seconder dans les réformes jugées nécessaires. La situation temporelle se ressentait des mesures arbitraires qui avaient été prises, des dépenses occasionnées par les voyages et par les fausses démarches dont nous avons parlé; il ne fallut rien moins que la sagesse de la mère Barat pour y apporter remède; l'empressement des Sœurs à entrer dans ses vues lui facilita cette laborieuse tâche. Aussi écrivait-elle à la mère Adrienne Michel : « Le pensionnat n'est pas reconnaissable, non plus que la maison. Quel changement dans une année! C'est l'œuvre du sacré Cœur de Jésus; bénissons-le sans cesse. » Et à une autre : « Nous sommes maintenant bien contentes : la Société ne fait qu'un cœur et qu'une âme; partout religieuses du Sacré-Cœur, partout les mêmes règles et les mêmes Constitutions... »

Aucun obstacle n'empêchait la mère Barat de s'éloigner en toute sécurité; au commencement de mai, elle se rendit à Paris, et prit pour compagne de voyage la mère Bigeu. Les maisons de Poitiers et de Niort reçurent sa visite; le souvenir des longues épreuves qu'elle avait supportées, et des grâces qui les avaient suivies, doublait la joie de ces réunions. D'heureux changements s'étaient accomplis à Niort; la Providence avait, en mille occasions, récompensé la confiance de la supérieure, et réalisé le pressentiment qu'elle exprimait à M. de Moussac, au moment de la fondation. Depuis l'année précédente l'hôtel de Morans appartenait au Sacré-Cœur; le pensionnat prospérait, l'école gratuite était nombreuse, une association de trente-trois personnes faisait un grand bien dans la ville, en propageant la dévotion au Cœur sacré de Jésus.

La mère Geoffroy avait fondé en 1812, un orphelinat à Sainte-Pezenne, village peu éloigné de Niort; cette succursale qui offrait

une ressource pour les élèves, quand le défaut d'espace ne permettait pas l'exercice indispensable à leur âge, devenait inutile depuis qu'elles occupaient une habitation plus vaste. La mère Barat se proposait de la supprimer ; elle trouvait avec raison que ces petites résidences absorbent, sans grand résultat, un personnel qui peut être utile ailleurs, que la régularité et l'esprit religieux ne sauraient y être pleinement en vigueur ; néanmoins lorsqu'elle visita Sainte-Pezenne, son cœur ne put résister aux larmes, aux supplications des orphelines et de leurs mères adoptives ; elle suspendit pour quelques années l'exécution de son projet (1).

En quittant Poitiers, la mère Barat nomma la mère de Charbonnel supérieure, et destina la mère Grosier à remplir cette charge dans la maison d'Amiens. Ce fut pendant ce voyage qu'elle apprit la détermination prise par M[me] Baudemont ; plusieurs lettres, écrites à l'époque du Conseil, montrent que celle-ci ne pouvait s'accoutumer à Poitiers ; aussi la Mère générale n'eut pas lieu de s'étonner lorsque au mois de mai 1816, l'ancienne Clarisse lui annonça que « *désirant retourner à la profession solennelle des vœux de religion, elle en avait obtenu l'autorisation de son évêque et du Souverain Pontife.* » Elle partit pour Rome et se réunit à ses deux anciennes compagnes dans le couvent de Saint-Denis. On ne put regretter cette bonne Mère, car vu ses antécédents et ses dispositions actuelles, sa présence dans la Société aurait été plutôt un embarras qu'un secours. Un écrit adressé de Rome à son homme d'affaires, à la date du 16 décembre 1817, montre qu'elle poussait encore l'illusion jusqu'à se regarder comme fondatrice. « J'ai, disait-elle, donné ma pension religieuse annuellement à la maison de l'Oratoire depuis l'an 1802, époque à laquelle *j'ai commencé à former cet établissement*... C'est pour la gloire de Dieu que je me suis attachée à fonder une retraite pour les servantes du Seigneur. »

(1) Sainte-Pezenne fut supprimé en 1824.

III. — INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE DE PARIS.

On n'attendait à Paris que le retour de la mère Barat pour faire l'inauguration de la nouvelle résidence. Depuis le 15 avril, les religieuses du Sacré-Cœur avaient quitté Saint-Thomas de Villeneuve et logeaient rue des Postes; jusque-là elles s'y rendaient chaque jour, afin d'activer les travaux. Non seulement la mère Duchesne dirigeait les ouvriers, mais on la voyait tour à tour maçon, peintre, badigeonneur et vitrier. Restée seule avec une jeune religieuse de chœur et une Sœur coadjutrice, elle devait nécessairement sortir au moins pour assister aux offices : il lui tardait de pouvoir garder la clôture. Les réparations étaient terminées, lorsque la Mère générale arriva le 30 juin. Un des grands vicaires, M. l'abbé d'Astros, qui avait fait auprès du gouvernement les démarches exigées pour l'ouverture de l'établissement, vint le 15 juillet, avec M. Perreau, bénir la chapelle. Douze personnes, dont deux postulantes et deux élèves, filles d'émigrés au Canada, formaient le personnel; il s'accrut bientôt de plusieurs novices appelées de Grenoble et d'Amiens. Deux mois après, la mère Barat écrivait à la mère Emilie :

« Paris, 14 septembre 1816. — ... Vous travaillez de votre côté, ma fille, et nous du nôtre, pour le service du sacré Cœur. Hélas! que nous sommes encore novices dans la science de la Croix! Et, vous le savez, c'est avec la Croix que l'on avance l'œuvre de Jésus; aussi nous sommes des gagne-petit. Quand mériterons-nous, par notre fidélité, que le Maître nous confie un grand nombre d'âmes, qu'à cette condition il veut sauver par notre moyen?

« On a établi ce matin, avec une grande solennité, le chemin de la Croix dans notre chapelle. Notre petit noviciat commence à bien aller et à se monter; mais il faut des années pour former une épouse du sacré Cœur de Jésus; ces pauvres enfants ne nous offrent que des espérances. Priez donc le divin Cœur de nous

adresser des âmes déjà disposées dans le secret depuis longtemps, et que l'on puisse mettre à l'œuvre après le noviciat... Priez pour ce noviciat naissant, disait-elle un peu plus tard à la même, vous y êtes intéressée, car de cette source sortiront les petits ruisseaux qui iront arroser quelques-unes de vos plantes. »

Si la mère Barat désirait avec ardeur étendre le règne du Cœur adorable de Jésus, elle savait imposer des bornes à son zèle, lorsqu'il s'agissait d'œuvres qui pourraient altérer l'esprit de l'Institut, ou porter atteinte aux observances religieuses. Des amis dévoués, entre autres M. le duc de Gramont, avaient fait cette année-là des démarches pour que la direction de la maison royale de Saint-Denis fût donnée au Sacré-Cœur; l'administration se montra favorable au projet, mais la Mère générale comprit les difficultés d'une telle entreprise, le danger surtout de ne point conserver la liberté si nécessaire pour l'éducation; elle n'hésita pas à refuser, préférant que sa Société travaillât avec moins d'éclat, et se fortifiât dans l'ombre. Dieu sembla vouloir montrer combien ces sentiments lui étaient agréables, car le pensionnat de la rue des Postes ne tarda pas à donner les meilleures espérances. La sagesse et le tact que déploya la mère E. de Gramont dans la charge de maîtresse générale, justifièrent la confiance des familles distinguées qui lui amenaient leurs enfants. La mère Barat partageait ses moments de loisir entre les élèves et les novices, dont elle était également chérie et vénérée; les deux œuvres croissaient bénies du Seigneur. Il n'y manquait que le sceau de l'épreuve. L'établissement ne comptait pas un an d'existence, lorsque des maladies graves qui régnaient à Paris, enlevèrent, à de courts intervalles, plusieurs jeunes filles douées des plus heureuses qualités; la communauté paya aussi son tribut. Dieu ne permit pas que la confiance des parents subît la moindre atteinte. Après des recherches inutiles pour trouver une habitation plus vaste, on finit par louer, rue de l'Arbalète, une seconde maison qui pouvait communiquer avec la première par les jardins; le noviciat y fut établi.

Par ses rapports habituels avec la mère Barat, la mère

Eugénie de Gramont apprenait chaque jour à la mieux connaître : avec sa filiale affection croissaient les regrets d'un passé dont elle eût voulu effacer la trace. De nouveaux incidents lui fournirent en 1817, une occasion de manifester ses sentiments. M. de Saint-Estève conservait l'espoir de reprendre son ascendant sur quelques-unes des anciennes; la communauté qu'il dirigeait affectait de faire partie de la Société, et prit occasion du décès de sa supérieure, la mère de Sambucy, pour renouer des relations. Cette mort donna lieu à de nombreuses réclamations d'effets et même de valeurs. La charité de la mère Barat voulut que l'on fît droit à celles qui offraient quelque apparence de justice; dans ce but, la mère Eugénie de Gramont fut obligée d'aller passer plusieurs jours à Amiens. Sa réponse à des lettres écrites en décembre, par M. de Saint-Estève, ne dut laisser à son ancien directeur aucun doute sur le changement qui s'était opéré. « M. de Saint-Estève, disait-elle, peut-il rappeler de sang-froid ce qu'il a fait pour la maison d'Amiens, dans un moment où tous les yeux sont ouverts, où chacune sent le mal qui lui a été communiqué?... Nous déplorons tous les jours l'aveuglement dans lequel il nous a jetées pendant dix ans, et les fâcheuses impressions qu'il a entretenues parmi nous contre notre véritable supérieure, celle à laquelle nous devons notre bonheur. Je n'ai pu lire cette phrase sans frémissement et sans un souvenir douloureux du passé... » Et plus bas elle ajoute : « C'est au pied de la croix que je mets le chagrin que me donnent ces malheureuses affaires, auxquelles, par ma trop grande crédulité et mon aveugle confiance, je n'ai que trop contribué. On a abusé de ma jeunesse, et j'ai le regret de l'avoir passée d'une manière bien peu utile à mon salut. » La douleur de la mère Eugénie était telle que sa santé, déjà fort délicate, dépérissait à vue d'œil; la Mère générale s'efforçait sans cesse de la calmer : « De grâce, ma fille, lui écrivait-elle à la fin de septembre, ne pensez plus au passé que pour remercier le Seigneur de vous avoir éclairée. Encore une fois, vous croyiez bien faire, le bon Dieu ne juge que les intentions; vous voyez qu'il vous a ramenée dans le sein de votre

Mère, et quelle autre que vous y repose plus solidement? Jamais vous ne m'eussiez été si chère! Disons donc *Felix culpa*, puisqu'elle a été toute matérielle et sans malice... »

IV. — FONDATION A QUIMPER.

Le petit noviciat de la rue des Postes commençait à peine à se former; des demandes de fondations arrivaient à la fois de Quimper, de Nîmes, d'Aix, de la Pologne et de la Martinique. Le nombre trop restreint des sujets ne permettait pas à la mère Barat de répondre à tant de sollicitations; elle donna suite à celles de l'évêque de Quimper. Une personne pieuse de cette ville, Mlle de Saint-Pern, avait consacré sa fortune à l'établissement d'une maison d'éducation dans un ancien couvent de Capucins, dont les bâtiments et l'enclos étaient vastes et bien situés. Les religieuses de la Visitation la dirigeaient; mais à la fin de l'année 1816, se trouvant en trop petit nombre, la plupart âgées et infirmes, elles ne pouvaient suffire à la tâche.

Au mois de janvier 1817, la mère Bigeu alla s'entendre avec Mlle de Saint-Pern, et bientôt après, sept religieuses du Sacré-Cœur furent destinées à cette intéressante mission. L'une d'elles nous a fourni les notes suivantes : « La nouvelle du départ fut donnée à chacune sans beaucoup de préambules : la mère Bigeu voyant à la porte de la lingerie une de ses novices lui dit simplement : « Mon enfant, allez changer de linge, vous êtes une de « celles qui partent avec moi. » Quelques larmes coulèrent à cet ordre imprévu, mais la pensée de plaire au Cœur de Jésus par un acte d'obéissance les eut vite séchées. Notre Mère générale nous entretint de la manière la plus touchante des vertus propres à notre vocation, du dévouement, de l'abnégation qu'elle demande, de la faveur qui nous était accordée d'avoir à former des adoratrices au Cœur de Jésus; elle insista sur l'infinie bonté de Dieu qui, en nous confiant le soin de lui gagner des âmes, nous rend dépositaires de ses plus chers intérêts; enfin elle nous engagea à

correspondre à tant de grâces par la générosité et la fidélité. »

A cette époque, le voyage de Paris à Quimper, dans une modeste patache, demandait du temps et de la patience. La petite colonie y mit douze jours; il est vrai que l'on s'arrêtait ordinairement la nuit; on la passait tantôt dans de pauvres auberges, tantôt sous le toit de quelques couvents. A Laval, ce fut chez les religieuses Hospitalières, et à Sainte-Anne d'Auray, chez les Sœurs de la Sagesse, qui donnèrent aux voyageuses les témoignages de la plus cordiale charité. Chemin faisant, on avait la consolation de visiter les églises, d'assister au saint sacrifice, et la lenteur de la marche laissait tout loisir de prendre connaissance du pays.

Les fondatrices arrivèrent à Quimper le 15 mars. Le lendemain, Mgr Dombidau de Crouseilles vint leur exprimer sa satisfaction et leur prodiguer les marques du plus paternel intérêt. L'ouverture de l'établissement eut lieu le 19, fête de saint Joseph, qui en devint le patron. Deux mois après, la mère de Gramont d'Aster alla remplir la charge de supérieure, et la Mère assistante générale put retourner à Paris. Mlle de Saint-Pern la suivit pour entrer au noviciat; l'obéissance à son premier pasteur l'avait seule empêchée jusque-là de suivre son attrait pour la vie religieuse; libre de toute sollicitude, elle s'empressa de correspondre à l'appel de Dieu. Son titre de fondatrice et sa vertu la firent admettre, malgré son âge et sa faible santé. La mère Barat écrivait à son sujet à la mère Thérèse.

« 6 août 1817. — La mère Bigeu a amené au noviciat la fondatrice de Quimper. Elle a près de cinquante ans, mais quelle humilité, quelle obéissance! Vraiment elle nous édifie. C'est ainsi que le Maître de la vigne appelle à toutes les heures, et la bonne demoiselle a bien l'air de mériter son denier, autant et plus que celles qui auront, comme votre Mère, porté le poids du jour et de la chaleur. »

Mlle de Saint-Pern ne tarda pas à recevoir la récompense de sa généreuse fidélité : elle mourut au Sacré-Cœur en 1819.

CHAPITRE XIX

Attrait de la mère Barat pour les missions lointaines, sa prudence à préparer et à développer la vocation de la mère Duchesne.

Si les nombreuses demandes que recevait la mère Barat pour étendre sa petite Société offraient à son cœur un doux encouragement, les refus qu'elle se voyait obligée de faire lui causaient des peines d'autant plus vives, que le zèle de la gloire de Dieu la dévorait.

Depuis des années elle nourrissait l'espoir de voir la connaissance et l'amour du divin Cœur de Jésus, portés par quelques-unes de ses filles dans les pays infidèles. On n'a pas oublié que dès son enfance, la pensée des missions étrangères s'était présentée à son esprit, enflammant ses désirs; qu'elle aimait à en converser avec ses premières compagnes d'Amiens, dans l'humble noviciat de la rue Martin-Bleu-Dieu. Plus tard, lorsqu'elle connut la mâle vertu de la mère Duchesne, elle eut un secret pressentiment que, par cette âme forte et généreuse, son vœu le plus cher serait réalisé. Elle la sonda plusieurs fois dans cette vue, et la trouva disposée à l'accomplissement de la volonté de Dieu, s'il daignait la choisir. Dans sa jeunesse, Philippine avait ressenti le même attrait, mais depuis, son zèle s'était concentré sur les œuvres qu'elle rencontrait dans sa patrie, et les obstacles surmontés pour la fondation de Sainte-Marie-d'en-Haut, le succès obtenu, l'y attachaient fortement. La mère Barat comprit que le moment de la grâce n'était pas venu; elle se borna donc à lui préparer les voies, et l'on a vu quels rapports intimes et surnaturels s'établirent entre ces deux âmes. L'appel du Seigneur ne se fit pas attendre; l'habile directrice sut le seconder et

conduire à maturité cette vocation qu'elle avait vivement sollicitée dans ses prières.

Lorsque la mère Barat se trouvait à Amiens, au commencement de 1806, pour l'élection d'une Supérieure générale, dom Augustin de Lestrange, abbé de la Trappe, vint à Grenoble et visita la communauté de Sainte-Marie, le jour de l'Épiphanie; il raconta ses grands voyages (1) et entretint son auditoire du malheur des nations qui, faute d'ouvriers évangéliques, restent ensevelies dans les ténèbres de l'erreur. Ces paroles furent un trait de lumière pour la mère Duchesne; elle sentit tomber les liens qui la retenaient, disait-elle, et ne voulait plus qu'aller instruire les infidèles; les peuplades sauvages de l'Amérique s'offraient surtout à son esprit; elle écrivit à la Mère générale, lui fit part de ses impressions et reçut la réponse suivante :

« Amiens, 3 février 1806. — Vive Jésus! — Votre lettre m'a causé une bien douce consolation, ma chère fille; elle a frappé la partie sensible de mon cœur; je me suis sentie exaucée. Oui, voilà ce que je demandais pour vous depuis que le Seigneur vous a confiée à mes soins, et j'insistais souvent avec ardeur, dans la persuasion où j'étais qu'il voulait de vous ce dévouement, cet entier sacrifice.

« Ah! j'avais un autre intérêt que je puis maintenant vous faire connaître; ce n'est que pour vous, c'est un de mes secrets. Avant même que je connusse notre petite Société, le désir de porter le nom de Dieu aux nations infidèles était dans le fond de mon cœur; il s'accrut bientôt avec la connaissance des Pères de la Foi, et saint François-Xavier, dont je lus la vie, devint mon patron. Plusieurs grâces que je tins de sa protection, me firent

(1) L'invasion de la Suisse par les troupes du Directoire avait obligé dom Augustin à chercher en 1798, un nouveau refuge pour les débris de l'Ordre de Cîteaux. Paul Ier, à la prière de Mme Louise de Condé, ayant accordé l'hospitalité aux Trappistes, ceux-ci arrivèrent en Russie au mois d'août 1799; mais en 1800 l'Empereur rendit un ukase qui ordonnait aux émigrés français de quitter ses États; dom Augustin et ses courageux disciples reprirent leurs pérégrinations. Plusieurs monastères s'établirent dans différentes contrées de l'Europe et même en Amérique.

espérer que j'étais exaucée, qu'il me conduirait chez ces peuples ensevelis dans l'ombre de la mort. Un jour, pressée plus que de coutume par ce désir, je m'en ouvris à une sainte âme, à qui Notre-Seigneur avait inspiré les mêmes vues, et dont j'espérais une réponse favorable à mes vœux. Mais quelle sentence j'entendis, ma bonne fille ! « Non, me dit-elle après quelques minutes de recueillement, vous êtes destinée pour la France, vous n'en sortirez pas ; c'est là votre champ de bataille. » J'éloignai bien vite l'idée que cette personne fût prophète, et je me dis : Sans doute elle se trompe. Je sortis triste et je tâchai de me résigner au bon plaisir de Dieu, s'il voulait que la chose arrivât ainsi. Le temps me fit voir qu'elle avait raison, et que je ne pouvais guère nourrir cet espoir. Une dernière circonstance vient de me l'arracher entièrement (1), et si l'on ne revient pas sur la démarche, je suis clouée à la France ou aux environs. Ai-je renoncé pour cela à mon projet? Non ; le même désir augmente tous les jours, et je demande qu'une de mes compagnes l'effectue ; que l'Esprit-Saint lui-même la dispose et la conduise. Si de nos jours nous ne pouvons aller si loin, qu'il y en ait au moins parmi celles qui nous suivront ; qu'en attendant, il s'en trouve qui y soient disposées, qui prient pour ces nations, qui brûlent de zèle pour leur salut et fassent passer ce feu en d'autres cœurs, afin qu'on puisse profiter du temps favorable, quand Dieu l'aura décrété dans sa sagesse et sa miséricorde.

« Maintenant il me semble vous voir, ma chère fille, prosternée aux pieds de Jésus-Christ et de votre indigne Mère, lui demander si c'est vous qu'elle destine ou plutôt que Jésus appelle lui-même. Vous attendez le *oui* que vous avez déjà cherché et qui paraît si long à vos désirs. Permettez que je ne le prononce pas encore. Je vous dirai : Espérez-le, nourrissez les sentiments et les désirs que vous avez, travaillez à vous rendre digne de cette insigne faveur. Vous priez, je le ferai aussi particulièrement pour cela. Que je serais heureuse si le Seigneur, ayant tant de

(1) La mère Barat avait été élue Supérieure générale à vie.

raisons pour dédaigner mes services, voulait agréer les vôtres! Ah! à mon tour, prosternée à vos pieds, je vous supplierais de me recevoir pour votre petite servante... En attendant ce moment, que nous hâterons par la pureté de notre vie et la ferveur de nos prières, sachez que bientôt peut-être une porte va vous être ouverte; nous nous en sommes occupés, le P. Varin et moi, dans le même temps à peu près où le Seigneur mettait ces désirs en votre âme. Vous sentez l'importance du secret; que personne ne puisse s'en douter. Je ne vous en dis pas davantage en ce moment; à mon retour je ne vous cacherai rien; j'aimerai à vous entretenir de l'objet le plus chéri de mon cœur. Je vous en dis assez pour augmenter votre amour, et si vous êtes reconnaissante, pour vous faire vous écrier : *Quid retribuam Domino?*— Que rendrai-je au Seigneur?

« Je sentais le besoin d'épancher mon cœur dans celui d'une amie, à qui Dieu semble donner le même désir de le faire connaître et aimer. J'espère que plus fidèle, vous ne mettrez pas de bornes à ses miséricordes ; ce sera au moins pour votre Mère une consolation, si l'on peut en goûter de ne point se consumer pour Jésus; ce sera, dis-je, pour votre Mère une consolation, que vous puissiez à sa place, rendre à cet adorable Maître la gloire qu'il attend de nous à si justes titres. S'il m'était permis de vouloir quelque chose, je hâterais mon départ et je serais bientôt sur vos montagnes; il est vrai que ce serait une imperfection de se soustraire à la peine, aux amertumes. Il faut au contraire que nous ne vivions que de cela; si Jésus souffre, pourquoi ne pas souffrir comme lui? Ce qui me déchire tous les jours, c'est le spectacle de tant d'âmes qui se perdent de propos délibéré, et malgré les secours que leur offre la religion; des jeunes personnes élevées dans la piété, que le plaisir entraîne et corrompt... Depuis un an seulement que de ravages dans ces jeunes cœurs! Hélas! ce n'est plus l'amour de Dieu qu'il faut leur inculquer; cela ne les touche pas. Faire naître des remords, menacer des châtiments éternels; dans un danger, elles pourront s'en souvenir, c'est presque le seul espoir. Ah! qu'il serait bien

plus consolant, comme vous le dites vous-même, d'annoncer Jésus-Christ à des cœurs neufs qui n'auraient pas abusé de la grâce. Mais faudrait-il abandonner celles-là parce qu'elles donnent plus de peines et moins de consolations ? Non, ma chère fille, n'y en aurait-il qu'une seule de sauvée par nos soins, nous devrions nous dévouer jusqu'à la mort pour son salut.

« Sublime vocation que la nôtre ! Puissions-nous en sentir tout le bonheur ! Il n'en faudrait pas davantage pour nous élever à la plus haute perfection... Priez beaucoup pendant le Carême, et ne faites pas plus de pénitences que je ne vous en ai permis. Il faut aussi que vous fassiez d'avance vos sacrifices ; vous ne passerez pas de nuits en oraison les jours gras ; je ne puis plus vous permettre ces dévotions, je suis convertie. Je vous assure que j'ai de la peine à l'être de cœur ; mais si vous saviez comme on m'en a dit ! Il a fallu céder..... Saluez de ma part vos chères compagnes ; mille choses affectueuses de celles qui sont avec moi, elles vous sont unies dans le Seigneur. Croyez à l'affection bien vive que je vous porte, et avec laquelle je suis votre petite servante. — S. Barat. »

La mère Duchesne exprima à son tour les sentiments qu'elle avait éprouvés à la lecture de ces lignes. « Ma respectable Mère. Il me tardait de vous témoigner quelles ont été ma joie et ma reconnaissance envers la divine bonté, lorsque j'ai reçu votre lettre. Il m'est donc permis de me livrer à la plus douce des espérances ! Vous ne m'ôtez pas l'espoir que mes vœux s'accompliront un jour ; je puis tendre par mes désirs et mes prières vers des contrées où je pourrai enfin rendre quelque service à Notre-Seigneur et n'être riche que de lui ! Quel puissant aiguillon pour travailler à me réformer, que la crainte de devenir indigne de ma haute destinée ! Avec quel respect mêlé d'attendrissement, entendrai-je ces délectables paroles de la bouche de ma tendre Mère : *Je vous envoie... parmi les loups*. Oh ! si vous pouviez ajouter : *Comme un agneau !* Avec quels transports prendrais-je votre vénérable main et la porterais-je sur ma tête, pour être bénie en cette sorte : *Ab illo benedicaris in cujus honorem*

cremaberis! — Sois bénie par Celui en l'honneur duquel tu vas être consumée. — Je suis souvent en esprit au moment de la décision : plus souvent encore, dans les lieux où je me promettrais d'aller. Mais le croiriez-vous, si vous ne saviez qui je suis? Je ne vaux pas mieux qu'à votre départ, peut-être moins; plus je me vois forte pour l'avenir, plus je sens ma lâcheté présente. Il y aura longtemps que je n'aurai passé le Carême si pesamment; je suis plus que naturelle, toute immortifiée, toute repliée sur moi.

... « Qu'il me tarde de savoir ce que vous avez à me dire! Je me précipite en esprit à genoux pour l'entendre. Il m'a fallu de la résignation quand j'ai vu dans la lettre à Mme de Vaulserre que vous ne reviendriez pas avant la fin de mai. Est-ce là ce que vous nous aviez promis si solennellement? Je n'ai pas tant de peur du bouquet d'absinthe que vous m'annoncez, que de ces délais toujours multipliés. J'aurai besoin que vous me fassiez attendre le moment d'un entretien dans la petite chambre; il faudra sacrifier le premier empressement... J'espère que vous écrirez d'ici au Jeudi-saint, et que vous me ferez lever cette défense de *ne jamais passer de nuit entière;* oh! de grâce, il me faut celle-là pour parler à loisir à notre bon Maître!...

« Mes respects, je vous prie, à la mère Baudemont et à ses filles. Je suis la vôtre bien indigne. — Ph. DUCHESNE. Dieu seul! »

Avant que l'obéissance n'eût obligé la mère Duchesne à modérer ses austérités, elle jeûnait tous les jours, passait une partie des nuits en prières, et ne perdait aucune occasion de se mortifier : elle avait soin de recueillir au réfectoire les restes de pain, de fromage, etc., pour en composer son repas; elle réservait pour son usage ce qui ne pouvait servir à d'autres. Lorsque le P. Varin et la mère Barat exigèrent qu'elle restreignît ses pieux excès, il lui semblait être devenue *toute naturelle*, *toute immortifiée*. Il fallut veiller de plus près, lorsque la pensée de sa future mission enflamma son ardeur; en la poursuivant sur ce point, la Mère générale la pressait d'immoler les défauts qui, trop

souvent, font tache dans les caractères énergiques. Elle lui écrivit d'Amiens :

« 28 mars 1806. — Vive Jésus!... Je m'ennuyais presque de ne point recevoir de vos lettres, ma chère fille; jugez avec quel plaisir j'ai accueilli votre petite épître, en y lisant surtout la continuation de vos bons désirs et l'ardeur qui vous anime pour la gloire de notre bon Maître. Quoi! vous voulez qu'un jour je vous donne cette bénédiction : *Ab illo benedicaris in cujus honorem cremaberis?* Quelle ambition vous avez? Ah! qu'elle vous est permise! Si vous prétendez à cette faveur, si vous voulez que Dieu vous la donne, quelle doit être en ce moment votre ferveur à le servir! Avec quelle générosité ne devez-vous pas lui offrir à tout instant les sacrifices qu'il attend d'une âme pour laquelle il a tant fait, et à qui il prépare de grandes grâces!

« Oui, vous devez devenir un petit agneau, sans cela oserions-nous dire : *In cujus honorem?* Notre-Seigneur aurait-il pour agréable une autre victime? Non, ma bien chère, il lui faut un agneau; tâchez de le lui élever, et commencez dès ce moment; vous perdriez votre temps à désirer, si ces désirs n'avaient pour but que votre perfection à venir. Vous devez réunir toutes vos forces pour le présent, c'est-à-dire vous étudier à suivre les inspirations que le Seigneur vous donne, être attentive à cette voix intérieure qui vous reproche vos infidélités. *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus.* — J'écouterai ce que le Seigneur dit en moi. — N'est-ce pas qu'il vous demande souvent la pratique de l'humilité, de la douceur, en un mot que vous deveniez un *agneau?* Oui, j'aurai bien de la satisfaction à vous entretenir dans cette petite chambre; en attendant, priez pour moi; j'en ai plus besoin que jamais. Il faut que je finisse, j'ai presque trompé mon infirmière. Cette lettre arrivera sans doute trop tard; sinon, je vous permets de veiller, de passer la nuit que vous me demandez.

« Adieu, ma chère, ma bien chère fille, croyez à l'affection que je vous ai vouée dans le cœur de notre aimable Maître, et avec laquelle je suis toute à vous. — Sophie BARAT. »

La reconnaissance de la mère Duchesne lui inspira, dans cette

nuit du Jeudi saint, des transports d'un zèle tout apostolique.

« Vendredi saint, 4 avril 1806. — Ma bonne et respectable Mère. — Quel plaisir et quel bien m'a fait votre lettre! Il la fallait pour amollir mon âme, plus insensible qu'un rocher depuis trois semaines. Elle s'est fondue comme la cire auprès du feu, en se nourrissant des aliments que vous lui présentiez; mes yeux n'ont plus été arides, et mon cœur s'est livré à une douce joie; il l'a savourée toute la nuit, car la lettre est arrivée avant la veillée du Jeudi saint. O bénite nuit! où j'ai cru une seconde fois être exaucée; je le crois, ma bonne mère, à la joie pure que je goûte et à la ferme espérance que je conçois. Oh! si c'était avant la fin de l'année! Je m'en suis presque flattée. Toute la nuit j'ai été dans le nouveau continent; mais j'ai voyagé en bonne compagnie: d'abord j'avais précieusement recueilli, au Jardin, au Prétoire, au Calvaire, tout le sang de Jésus; je m'étais emparée de lui au saint Sacrement, je le serrais étroitement et je portais partout mon trésor pour le répandre, sans crainte de l'épuiser. Saint François Xavier s'intéressait à faire fructifier cette précieuse semence, et il se tenait au pied du trône de Dieu pour demander l'ouverture de nouvelles terres à éclairer. Saint François Régis était le pilote des voyageuses, et bien d'autres saints, jaloux de la gloire de Dieu. Enfin, tout allait au mieux, je n'ai pu insinuer dans mon cœur aucune tristesse, même sainte, parce qu'il me semblait qu'une nouvelle application allait se faire des mérites de Jésus.

« Les douze heures de la nuit ont rapidement passé, sans fatigue, quoiqu'à genoux, et la veille je ne croyais pas pouvoir tenir une heure. J'avais à faire avec tous mes sacrifices à offrir : une Mère... et quelle Mère! des Sœurs, des parents, une montagne! Et puis je me trouvais seule avec Jésus, avec des enfants tout noirs, tout grossiers, et j'étais plus contente au milieu de ma petite cour que tous les potentats du monde... Bonne Mère, quand vous me direz : *Ecce ego mitto te*, — voilà que je vous envoie, — je vous répondrai vite : Je pars. Il faudra me faire attendre le plaisir de vous parler de tout cela, car il y en aurait

trop pour s'y livrer de suite; je n'aimerais pas qu'on vînt à chaque instant parler à ma Mère, je la voudrais toute pour moi. Je vais tâcher de me rendre triste le reste du Vendredi saint; mais j'y ai peu de dispositions; je suis montée à l'espérance. Je suis bien respectueusement et à vos pieds, votre humble et soumise fille, — Philippine DUCHESNE. »

Il est aisé de se figurer par ces confidences, combien la mère Duchesne eut à souffrir pendant une attente de douze années. Ce délai était déjà une sorte de martyre; il s'y joignit des peines intérieures, une sécheresse, des combats violents, et l'absence de celle qui l'aidait à triompher dans cette lutte incessante. La mère Barat lui écrivait souvent pour l'exciter à porter la croix, à l'embrasser avec amour, pour calmer, par l'abandon à la divine volonté, des aspirations bonnes et saintes, mais trop personnelles. Ces lettres sont imprégnées de l'esprit de Dieu et d'une tendre charité.

Le 31 mai 1807, après avoir parlé de la nécessité de s'affranchir de tout lien, elle continue. « Les inquiétudes qui déchirent si souvent votre âme prouvent qu'elle n'est pas encore dans ce saint dégagement, et que vous voulez trop fort ce que vous voulez. Je sais qu'on n'est pas toujours maître de ne point éprouver des ennuis, des dégoûts; mais on peut les adoucir ou les diminuer en grande partie, en faire surtout un riche trésor de mérites, en s'abandonnant avec une entière résignation à la conduite de Dieu sur nous, et en acceptant avec courage ce genre de peines. Souvenez-vous, ma chère fille, que le Seigneur vous appelle à porter sa Croix; avez-vous oublié ces paroles qu'il fit si souvent entendre aux oreilles de votre cœur, qu'il faut que vous deveniez une victime et que vous vous immoliez pour lui? Avez-vous oublié les promesses solennelles que vous lui fîtes de le suivre partout où il irait? Ah! je pourrais vous les rappeler; combien de fois ne m'avez-vous pas fait le témoin et la dépositaire de ces sentiments de votre cœur; ils ont été le lien qui a uni nos deux âmes. C'est parce qu'elles voulaient toutes deux aimer et souffrir, que Jésus les a réunies de si loin, afin qu'elles l'ai-

massent purement et qu'elles souffrissent. Il a fallu les séparer de nouveau, leur donner des emplois contraires à leurs attraits, des désirs ardents, sans pouvoir les réaliser; il fallait éprouver toutes ces choses pour aimer et souffrir; le Seigneur donne les moyens pour arriver à ses fins. Vous devriez vous en réjouir, nous le devrions toutes deux si nous avions de la foi.

« Il faut nous y attendre, nous nous reverrons et notre joie sera mêlée d'amertume, comme vous semblez le prévoir, car ne faudra-t-il pas encore nous quitter? Au ciel seulement nous ne craindrons plus de nous perdre; nous serons à jamais réunies dans le sein de notre Bien-aimé. Jusque-là quels doivent être nos sentiments, nos espérances, nos désirs? Ah! que notre cœur devrait se réjouir d'être rempli d'amertume et d'ennui!... Courage, ma chère fille, prenons toujours pour notre devise : Aimer et souffrir... Je n'oublie pas que vous avez de bonnes jambes, mais avez-vous un bon cœur pour soutenir le passage de la mer? Vous avez vu que nous sommes acceptées pour les colonies; cet article ne vous a-t-il pas fait plaisir? Ayez donc de la patience, et souvenez-vous que les œuvres de Dieu se font lentement... »

Par moments la mère Duchesne sentait croître son ardeur pour ses chères missions; ne pouvant plus la contenir, elle formait des plans presque toujours dépourvus de prudence humaine, et les envoyait à la mère Barat. Un de ces écrits, accompagné de plaintes un peu vives sur des retards qui lui semblaient éternels, lui valut cette sage et charitable réponse.

« Poitiers, 4 mai 1808. — Ma chère fille, j'ai pris vingt-quatre heures de réflexion et de prière après avoir reçu votre lettre; je peux vous répondre avec l'espérance que l'Esprit-Saint y présidera et qu'il parlera en même temps à votre cœur. Il me paraît étonnant qu'avec un sens droit et un jugement sain comme le vôtre, vous ayez pu enfanter une pareille idée, vous y attacher, et croire ensuite que c'était la volonté de Dieu. Il ne s'agit de rien moins que d'empêcher un bien solide et durable, pour aller en chercher un incertain et même presque impossible, à cause des circonstances que sans doute vous ignorez... Je ne puis ici vous

détailler toutes mes pensées, je le ferai plus tard, je l'espère. En attendant, je vous recommande d'éloigner de votre esprit tout ce qui pourrait entretenir ce que vous me proposez. Prenez pour pratique particulière l'abandon entre les mains de Dieu et la conformité entière à ses volontés. Enfin, acquérez ce bon esprit, l'esprit de tous les saints, lequel montre que l'on ne peut se sanctifier qu'en suivant la volonté des supérieurs, qu'une plus grande perfection vue ailleurs n'est qu'une illusion, une tromperie du malin esprit pour nous empêcher de profiter. Que vous avez besoin de vous laisser conduire ! A quels écarts votre imagination peut-elle vous livrer ! Mais je crains de m'abandonner à l'impulsion de mon cœur ; j'irai me consoler près de Notre-Seigneur, et lui demander pour une âme qui m'est si chère les grâces dont elle a besoin. Priez pour la plus sincère et la meilleure de vos amies. A Dieu, à Jésus. — Sophie Barat.

« Le 17 août 1809. — Calmez votre imagination, écrivait encore la mère Barat, travaillez à votre perfection là où vous êtes, en attendant mieux. Pourquoi ne reconnaissons-nous pas le piège que nous tend le démon? Il nous amuse et nous occupe d'un projet de perfection à venir, qui ne pourra peut-être jamais se réaliser, pendant qu'il nous fait négliger les moyens que nous avons d'avancer. On perd son temps, la mort approche, et l'on paraît devant Dieu avec quelques mérites sans doute, mais moindres que ceux dont on se serait enrichi si l'on avait été fidèle. Vous comprenez cela, profitez-en donc, et que ce ne soit pas pour rien que le Seigneur vous ait donné un jugement sain et la volonté de bien faire. Adieu, ma fille, je n'ai pas besoin de vous dire comme vous m'êtes chère. Je crois que mon cœur augmente en affection pour vous ; priez Dieu que ce soit pour votre avancement, et pour cela demandez ma conversion. Je suis votre amie. — Sophie Barat.

Entre temps une gracieuse plaisanterie se mêlait à la leçon.

« Paris, 3 juillet 1810. — Vous semblez me reprocher de vous avoir caché ce voyage des missionnaires que vous voudriez imiter ; je l'ignorais entièrement. Ceux que je connaissais et qui

partent ne vous convenaient nullement; et certes je n'irai pas vous livrer à l'aventure pour un si long voyage. Il ne s'agit pas seulement de s'embarquer, il faut savoir où l'on ira et ce que l'on pourra faire. Je suis encore à comprendre comment une fille qui a du bon sens, peut ainsi se laisser conduire par son imagination, sans rien prévoir et sans penser aux moyens d'arriver à la fin qu'elle se propose. Heureusement que vos Mères pensent pour vous et que vous êtes dans la résolution de vous laisser guider. Sans cette disposition vous feriez de belles imprudences, et après avoir fait le tour du monde, vous pourriez nous saluer avec ce vers de Lafontaine : *Il s'en alla comme il était venu.* Vous me permettez bien de vous faire cette plaisanterie, d'autant plus que j'ajouterai sérieusement : Vous n'êtes peut-être pas éloignée de voir enfin vos espérances se réaliser. Beaucoup de choses vous y conduisent, comme il n'en faudra cependant qu'une pour l'empêcher longtemps. Tenez-vous toujours, s'il est possible, dans le calme de l'attente, et soyez pour cela, comme pour tout le reste, dans le bon plaisir de Dieu... »

Toutes les fois que la mère Barat pouvait transmettre quelque parole consolante à la mère Duchesne, elle ne manquait pas de le faire, ne voulant point détruire un attrait qu'elle-même avait sollicité de la divine bonté, mais seulement le régler selon la volonté de Dieu. Le 6 janvier 1811, elle rendait compte d'un entretien avec M. l'abbé Montaigne. « Que cette Mère ne renonce pas à ses espérances, me disait-il avec ce ton qui me fait croire comme article de foi tout ce qu'il me dit; seulement qu'elle s'applique à devenir humble, obéissante, mortifiée, abandonnée à la volonté de Dieu dans le calme, et le Seigneur vous fera connaître ce qui lui sera agréable... »

Par ce commerce épistolaire, la Mère générale soutenait tour à tour le courage de la mère Duchesne, calmait son impatiente ardeur, réprimait les écarts de son imagination, et savait mêler à des paroles énergiques une tendre charité. C'est ainsi qu'après l'avoir réprimandée à l'occasion de nouveaux projets non moins dépourvus de prudence, elle ajoute : « Je me tais, car je vous

en dirai trop... Vous m'êtes chère et je ne puis vous passer vos torts... » Et dans une autre circonstance. « Que la grâce et la paix de Notre-Seigneur soient avec vous ; ne pensez plus aux peines que vous m'avez faites, je n'aime à me rappeler que les jouissances que j'ai goûtées près de vous... »

Six années s'écoulèrent avant que le départ pour l'Amérique pût s'effectuer. La mère Duchesne les mit à profit, en s'exerçant à la pratique des vertus dont elle devait donner d'héroïques exemples sur ces plages lointaines ; la plupart de ses actions s'inspiraient de cet attrait irrésistible : c'était pour ses chers sauvages qu'elle multipliait ses macérations autant que l'obéissance le lui permettait. Chargée des élèves les plus difficiles, elle les captivait par ses récits pleins d'intérêt ; ou sortant de la réserve qui lui était ordinaire, elle leur parlait avec un aimable abandon des pays infidèles, du martyre, etc. « Nous aurions voulu, écrivait une de ces enfants, arrêter le temps dans sa course, lorsque Mme Duchesne nous entretenait de son désir d'aller convertir les sauvages... Elle savait combien elle nous rendait heureuses alors. « — Qui veut venir avec moi? » nous disait-elle avec un visage où resplendissaient l'amour et le zèle dont son cœur était embrasé. Dans ces moments nous aurions toutes voulu la suivre, et un élan général se manifestait dans son petit auditoire... Elle était satisfaite... Tout en elle exprimait la joie... Oui, je crois que si le vaisseau eût été là, nous serions toutes parties, sans songer à autre chose qu'à prolonger son bonheur. » Si elle ne réussit pas à les entraîner à sa suite en Amérique, plusieurs dans ces doux épanchements, reçurent, pour le cultiver précieusement, le germe d'une vocation qui a pour but la gloire de Dieu et le salut du prochain.

La mère Duchesne avait de grandes dispositions pour la peinture : les maîtres lui ayant manqué, son talent naturel ne put guère se développer. Néanmoins, elle s'en servait dans ses rares moments de loisir pour représenter sur la toile saint François Régis, qui le premier avait fait germer sa vocation ; saint François Xavier expirant dans l'île de Sancian, en vue de la Chine.

Les cloîtres de Sainte-Marie furent décorés de fresques retraçant des scènes allégoriques : par exemple, des religieuses réunissant sous leur houlette des jeunes agneaux et les conduisant aux pieds du bon Pasteur. En vain aurait-on cherché l'art dans ces productions faites à grands coups de brosse ou de pinceau; mais on y lisait sans peine les pensées et les saintes préoccupations d'un cœur tout à Dieu et au désir de porter son nom à la connaissance des infidèles. Ces préoccupations d'avenir ne nuisaient en rien à son infatigable dévouement. « La Croix veut bien nous gratifier de sa présence, écrivait la mère Barat durant le séjour qu'elle fit à Grenoble, en 1813; plusieurs enfants malades, huit, je crois, sont à l'infirmerie; notre bonne mère Duchesne y passe les jours et les nuits, fait les classes, gouverne l'extérieur de la maison sans gêne et presque sans surcharge. Quelle femme forte!... » Après l'assemblée générale qui se tint à Paris, en 1815, on la vit se livrer aux travaux les plus bas et les plus pénibles; c'était comme la dernière halte que devait faire sur le sol de la patrie cette âme vraiment apostolique, avant d'aller sur la terre étrangère combattre les combats du Seigneur.

Pendant les douloureuses épreuves qui suivirent l'installation rue des Postes, la mère Duchesne déploya une charité sans bornes; la nuit, elle veillait au chevet des malades, leur rendant, avec une affection tendre et délicate, les services les plus rebutants, sans se mettre en peine du danger de la contagion; le jour, elle trouvait assez de force pour aider ses Sœurs et vaquer à ses propres emplois. La mère Barat commençait à croire que Dieu, se contentant des désirs de son héroïque servante, la lui laisserait pour partager ses labeurs. Elle se voyait obligée de disperser dans les autres maisons les anciennes religieuses, et jusqu'à ses assistantes générales, pour y maintenir le véritable esprit de la Société; elle n'avait à ses côtés que la mère Bigeu, souvent appelée à remplir des missions difficiles et délicates comme les fondations. La mère Eugénie de Gramont était d'un grand secours pour le pensionnat, mais sa santé fortement altérée ne répondait pas toujours à son zèle. La Supérieure générale sup-

portait ainsi la plus grande partie des sollicitudes : comment, dans cette situation, se priver d'une personne dont le courage, à la hauteur de tous les obstacles, parvenait à les surmonter? « Il me semblait, disait-elle plus tard dans les entretiens familiers qui l'amenaient à parler de cette fille chérie, il me semblait qu'elle m'était indispensable, et lorsqu'après un certain temps de séjour auprès de moi, elle profita d'un peu de tranquillité que Dieu nous accorda, pour m'exposer de nouveau ses désirs, je la priai instamment de ne plus m'en parler, puisque aucune porte ne s'ouvrait à nous pour les missions. — « Comment, me dit-elle alors, vous ne voulez plus que je m'occupe de ce projet? Mais, ma Mère, ne vous souvenez-vous pas que c'est vous qui me l'avez inspiré? Vous avez réveillé en moi un attrait auquel je ne pensais plus et que je crois venir de Dieu, et je pourrais maintenant l'abandonner? » — Me rappelant tout ce que j'avais moi-même éprouvé à ce sujet, et me mettant à sa place : Eh bien! lui dis-je, ma chère Philippine, parlons raison. Quand je vous donnerais votre obédience pour aller convertir les sauvages, que feriez-vous sans compagnes, sans argent, sans appui, sans aucun moyen de partir? Espérez-vous que Dieu fera un miracle en votre faveur, qu'il vous accordera le privilège de marcher sur les eaux?... Pour moi, je n'ai pas cette confiance, et je ne me sens point du tout inspirée de tenter la Providence, en vous mettant dans le cas de n'agir que par des prodiges... Attendez, continuez à prier; peut-être pourrons-nous plus tard nous occuper de ce projet; maintenant c'est impossible ». La pauvre Mère n'était pas convaincue : — « Je ne demande rien, me répétait-elle avec tristesse, dites-moi seulement : Partez, et j'irai tout de suite et sans rien autre chose que la grâce de l'obéissance. » — Comme je ne n'avais pas une foi si vive que la sienne, je ne prononçais pas ce mot qu'elle réclamait avec tant d'instances.

« Quelquefois, pour la calmer, je lui racontais ce trait d'un Jésuite qui, après avoir soupiré pendant bien des années, avoir prié, jeûné, travaillé et offert comme elle un grand nombre de mortifications pour obtenir la faveur d'être envoyé chez les

nations infidèles, eut enfin ce bonheur. En abordant sur la terre étrangère, il trouva un vieux sauvage qui était sur le point d'expirer, et le baptisa; mais bientôt pris lui-même d'une maladie mortelle, il se plaignit au Seigneur d'être enlevé de ce monde au début d'un apostolat qui avait été le plus cher de ses vœux. Dieu lui fit alors comprendre qu'il n'avait pas acheté trop cher la grâce insigne de sauver une âme : que pour ce sauvage il avait reçu la vocation de missionnaire, qu'enfin tel était le but de tout ce qu'il avait fait pour y correspondre. Cette histoire ne plaisait pas beaucoup à la mère Duchesne; elle eût autant aimé ne point l'entendre; je ne faisais pas semblant de m'en apercevoir, et je la lui rappelais de temps en temps.

« Les choses en étaient là lorsque le 14 janvier 1817, Mgr Dubourg, évêque de la Louisiane, arriva d'Amérique et eut la bonté de venir me voir. La mère Duchesne le sut; elle remplissait l'emploi de portière quand il se présenta, et n'eut rien de plus pressé que de me supplier de ne point laisser échapper une si belle occasion. Certainement, disait-elle, le moment de la Providence était arrivé, je n'avais qu'à parler... Sans paraître partager sa conviction, je répondis que je pourrais traiter cette affaire si Monseigneur me mettait lui-même sur la voie, mais qu'il me fallait un an ou dix-huit mois pour mûrir ce projet. Le lendemain l'évêque vint dire la messe; j'assistai à son déjeuner et la conversation s'engagea. Il me dit que, pensant à établir des communautés dans son vaste diocèse, il désirait beaucoup avoir des religieuses du Sacré-Cœur, et me pressa d'y consentir. Ah! nous y voilà, me dis-je, l'affaire de la mère Duchesne est en bon train... Je répondis que si la chose pouvait avoir lieu, j'aurais une personne toute prête à lui donner, et je racontai la vocation de la Mère. Ravi de cette ouverture, Mgr Dubourg voulut voir sa future diocésaine, qui se prosterna aux pieds du prélat. On comprend sa joie, avec quels transports elle la manifesta, et quelles actions de grâces elle rendit à son bon Maître. »

CHAPITRE XX

Le Sacré-Cœur en Amérique, départ de la mère Duchesne. — Etablissement provisoire à Saint-Charles du Missouri, translation à Saint-Ferdinand.

1817-1819.

I. — DÉPART DE LA MÈRE DUCHESNE.

Mgr Dubourg se rendit en Belgique et revint à Paris les premiers jours de mai; il renouvela ses instances pour avoir une maison du Sacré-Cœur en Louisiane (1). Le 16, il allait partir, et la mère Barat n'avait pas dit son dernier mot. La mère Duchesne la suit, et voyant l'évêque prêt à franchir la porte de clôture, elle n'y tient plus, se jette aux pieds de sa Supérieure et la supplie, les mains jointes, de donner ce consentement tant désiré. Touchée de sa constance, la Mère générale lui dit : « Je vous l'accorde, ma chère Philippine, et dès à présent je vais vous chercher des compagnes. » Elle promit d'envoyer des sujets au printemps de l'année suivante : des obstacles se présentaient, car la fondation de Quimper venait de s'effectuer, des maladies régnaient à Paris et menaçaient de faire de nouveaux vides dans la communauté, mais il n'était plus possible de douter de la volonté de Dieu, la mère Barat ne recula point. Elle s'occupait de tout disposer pour le moment convenu, c'est-à-dire pour le mois de mai 1818, lorsqu'à la fin de janvier, M. Martial, grand vicaire de Mgr Dubourg, écrivit qu'il s'embarquerait dans le courant de février, et qu'il comptait trouver à Bordeaux la petite colonie : il

(1) Le diocèse de la Nouvelle-Orléans comprenait toute la partie occidentale du Missisipi, sous le nom de Louisiane.

fallait se presser. La mère Duchesne, heureuse de se voir au terme de ses vœux, eût volontiers abandonné à d'autres le soin des intérêts temporels de sa chère Mission; la mère Barat lui enjoignit de s'en charger, et dès lors on la vit se multiplier, prévoir les besoins de chacune de ses compagnes, y pourvoir avec calme et liberté d'esprit, sans négliger aucun de ses emplois. En ce qui la regardait personnellement, elle ne montrait que de l'indifférence; à la vestiaire, qui la priait de jeter au moins un coup d'œil sur son trousseau pour s'assurer que rien n'y manquait, elle répondit : « Donnez ce que vous voudrez. »

Deux religieuses de chœur et deux Sœurs coadjutrices furent choisies pour accompagner la mère Duchesne : la première, Octavie Berthold, âgée de trente ans, avait été élevée dans le calvinisme, et ne l'abjura qu'après sa vingtième année. Entrée au noviciat de Grenoble, le 25 décembre 1814, elle vint à Paris dès que la maison put être habitée; son aimable caractère, sa facilité pour l'étude et spécialement pour les langues étrangères, mais surtout son dévouement sans bornes, la rendirent fort utile auprès des élèves, et ce fut moins par attrait que par reconnaissance envers Dieu qu'elle s'offrit à partir. La mère Barat la jugea propre à cette mission et l'admit à la profession, le 3 février, quoiqu'elle n'eût encore qu'un an d'aspirat. La seconde, Eugénie Audé, se trouvait à Quimper. Née le 17 mai 1792, à Moutiers, dans la province de Tarentaise, elle entra comme postulante à Sainte-Marie-d'en-Haut, en décembre 1815, et vint au noviciat rue des Postes, en juillet 1816. Encore imbue de l'esprit du monde, où ses parents l'avaient produite avec succès, elle conservait des prétentions et de la vanité. On raconte que le jour de sa prise d'habit, voyant sa longue pèlerine dissimuler l'élégance de sa taille, elle la coupa selon sa fantaisie, sans s'inquiéter de l'usage adopté pour le costume. Une retraite donnée par le P. Roger, en novembre 1816, lui ouvrit les yeux; elle en sortit toute changée, ne cherchant plus qu'à s'humilier, à se faire oublier, s'exerçant aux derniers offices. Frappée de ses progrès dans la vertu, la mère Barat ne craignit pas de l'ad-

joindre à celles qui se rendirent à Quimper pour la fondation. Là, Dieu parla plus haut à cette âme fidèle et lui inspira le désir d'être envoyée en Amérique. La supérieure avertit la Mère générale, qui se hâta d'appeler Eugénie à Paris. Vu la lenteur et les difficultés du voyage, il y avait à craindre qu'elle n'arrivât pas à temps; cinq jours lui suffirent, et elle put se disposer à prononcer ses derniers vœux, le matin même du 8 février, quelques heures avant le départ. La sœur Catherine Lamarre, professe depuis neuf ans, avait fait ses preuves à Cuignières, en s'occupant des pauvres et des classes externes. Marguerite Manteau, la seconde coadjutrice, venait de Niort; elle était, comme sa compagne, âgée de quarante ans; sa vertu solide la rendait digne de la faveur qu'on lui accordait.

Le 7 février, la mère Barat réunit la communauté, donna l'obédience aux privilégiées, les exhortant à garder fidèlement les règles et les Constitutions, à conserver entre elles et avec la Société une intime et inviolable union. « Elle nous fit sentir d'une manière aussi forte que touchante, dit la mère Eugénie Audé, combien notre vocation était grande et digne d'envie. — Quand vous n'iriez en Louisiane, s'écria-t-elle, que pour donner lieu d'y établir un *tabernacle* de plus, ne seriez-vous pas trop heureuses? — Son âme avait passé dans ses paroles; elles respipiraient toutes cette foi vive, cet amour pur qui l'animaient, et dont elle aurait voulu remplir nos cœurs... A ce doux appel : « Venez, vous qui nous serez toujours chères dans le Cœur de « Jésus », nous nous réunîmes à ses pieds; la mère Duchesne les embrassa, et nous ne pûmes nous exprimer que par le silence! Le soir, nous revîmes notre Mère à la récréation; elle nous donna divers objets à son usage et aurait voulu se dépouiller pour ses filles. Nos Mères et nos Sœurs nous regardaient avec un air d'attendrissement mêlé d'une joie douce, puisée dans l'amour de la Croix... »

La douleur de la mère Duchesne fut grande lorsqu'elle s'entendit nommer supérieure de la mission : en sollicitant la grâce d'y être envoyée, elle ne prévoyait pas que cette charge lui serait

imposée; la seule pensée d'y trouver plus d'occasions de souffrir adoucit son chagrin. La Mère générale lui remit un écrit où, de sa propre main, elle avait consigné des pouvoirs exceptionnels que l'éloignement du centre de la Société rendait nécessaires. Son cœur tressaillit à ces mots qui le terminaient : *Tout pour l'honneur et la gloire des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. M. Louise-Sophie Barat.* L'heure du sacrifice la trouva généreuse et fidèle. Le 8, malgré l'exquise sensibilité de son cœur, elle fit, sans émotion apparente, les derniers adieux à la communauté et même à cette Mère si tendrement chérie et vénérée, qu'elle ne devait plus revoir ici-bas. On ajoute qu'au moment du départ, voyant la mère Octavie Berthold verser des larmes et s'arracher avec peine aux témoignages d'affection que lui donnaient ses Sœurs, elle la prit par la main et l'entraîna rapidement. Le temps pressait : les cinq fondatrices avaient été, dans la matinée, comblées de bénédictions par les ecclésiastiques, amis de la Société, et enrichies de reliques et autres dons précieux que l'abbé Perreau leur avait apportés, avec les encouragements du Supérieur général. Le but de leur voyage ayant transpiré au dehors, la diligence se trouva environnée de curieux que la rareté du fait attirait; tout entières au grand acte qui les emportait loin de la terre natale, elles s'acheminèrent tranquillement vers Bordeaux.

En quittant Paris, la mère Duchesne avait laissé entre les mains de M. l'abbé Perreau, avec prière de la remettre à la Mère générale, une lettre où elle rappelait l'origine et les progrès de sa vocation pour les missions étrangères, faisait à sa Mère vénérée d'humbles excuses des peines qu'elle avait pu lui causer, et terminait ainsi : « Dieu me met en voie d'expiation en m'imposant la charge que vous m'avez donnée. Mon plus grand bonheur sera de vous former de dignes filles; sinon, j'aime mieux mourir. » Son intention, disait-elle, en faisant cette déclaration, était de calmer les inquiétudes qui pourraient venir à la mère Barat de lui avoir confié cette mission, depuis longtemps arrêtée dans les décrets de la Providence.

A Bordeaux, les voyageuses furent reçues et logées par M[lles] Vincent, qui les entourèrent de soins et de charitables attentions. Les vents contraires y prolongèrent leur séjour, et le 21 mars seulement, elles prirent la mer, à bord du voilier *la Rebecca.*

La mère Barat avait écrit à la mère Duchesne avant qu'elle ne quittât Bordeaux.

« S. C. J. M. — Paris, 12 février 1818. — Ce n'est pas sans attendrissement, ma bonne Mère, que je vous trace ces lignes, les premières depuis que vous êtes revêtue de la mission de conduire un petit troupeau si loin de nous. Ah! que le moment de notre séparation a été pénible! Je ne pouvais l'envisager dans l'avenir sans éprouver des déchirements, que devait donc être la réalité? Il est vrai que le Seigneur l'a beaucoup adoucie par la pensée que vous seriez heureuse d'accomplir sa très sainte volonté parmi les travaux et les privations. Votre exemple est venu me fortifier; l'attrait que j'eus autrefois pour cette vocation s'est réveillé, et je n'ai pu m'empêcher d'envier votre sort, car il n'y a guère d'apparence que je puisse jamais le partager. Hélas! à quoi serais-je bonne? Au moins, priez pour moi; vous le devez au tendre intérêt que je vous porte: l'éloignement ne fera que l'accroître...

« Maintenant, ma chère fille, entrez de plus en plus dans les desseins de ce Dieu de bonté; travaillez à vous rendre tous les jours plus digne de son œuvre, en vous fondant sur une profonde humilité, d'où naîtront la douceur et le support pour les âmes qui vous sont confiées. Je suis tranquille sur l'attachement que vous avez pour elles, et je sais que vous ferez tout ce qui sera en vous, afin de leur adoucir le sacrifice de ce qu'elles pouvaient si légitimement aimer sur la terre et en religion. Ménagez votre santé; une pénitence bien rude tiendra lieu des autres : le fardeau de cette place de supérieure que vous avez toujours tant appréhendé. Qu'il nous tarde de recevoir de vos nouvelles! Marquez-nous au juste le jour de votre embarquement, que je puisse communier pour vous et vous dire peut-être le dernier adieu

de ce monde dans le Cœur de Jésus. Ah! que ce mot me coûte à tracer; mais c'est pour Dieu! Serais-je moins généreuse que vous qui m'avez donné l'exemple de tant de courage?

« Tout le monde ici vous salue avec une tendre affection... Nous prions pour vous, faites-le pour moi; vous connaissez une partie de mes besoins. Adieu, ma fille, avec le sentiment d'un bien cordial attachement, *in corde Jesu.* — Votre mère, Sophie Barat. »

Avant de s'embarquer, la mère Duchesne avait reçu de nouveaux conseils et des encouragements de sa Mère vénérée. A son tour, elle lui fit part des divers incidents de son séjour à Bordeaux. Ces lettres qu'il serait trop long de rapporter, montreraient combien sont forts et intimes les liens formés dans le Cœur du meilleur des Maîtres. On ne lira pas sans intérêt les détails concernant une mission si chère à la mère Barat. A celles qui ont suivi sur cette terre lointaine les premières fondatrices qui, depuis, ont eu la consolation de s'y consacrer au divin Cœur, ne sera-t-il pas utile de voir quel prix ont coûté les fruits qu'elles recueillent maintenant?

Ce fut le 16 mai, en vue de Cuba, que la mère Duchesne écrivit à la Mère générale (1). « L'année passée, à pareil jour, lui disait-elle, nous reçûmes à Paris la dernière visite de Mgr Dubourg, et vous donnâtes votre consentement à notre établissement dans le nouveau monde. Quelque contente que je fusse alors, je ne pensais pas que l'anniversaire devait nous mettre si près du terme de notre voyage, car que sont 180 lieues comparées à plus de 2200, en bonne et mauvaise route, que nous avons parcourues depuis Royan?

« Un officier qu'un défaut dans son passe-port avait retenu, vint nous rejoindre la nuit sur une barque, et nous dit que l'on parlait de troubles qui avaient éclaté à Paris et à Bordeaux. L'idée que vous en souffrez avec tant de personnes chéries, est la plus forte peine que j'aie emportée; car si nous avions péri

(1) Extrait de la relation du voyage de la mère Duchesne.

sur l'eau, une seule branche eût péri, et branche jusqu'à présent inutile; mais si le tronc de l'arbre était attaqué!... Avec quelle impatience nous attendons une de vos lettres! Nous vivons dans l'espoir d'en trouver à la Nouvelle-Orléans.

« La saison a permis de passer le long de Cuba, route qu'on ne suit pas ordinairement à cause des courants, et qui nous abrège de 400 lieues. Nous avons été cinquante jours à ne voir que le ciel et l'eau... Cette mer est si terrible à certains moments, que j'ai pensé vous écrire pour vous prier de n'envoyer personne avant d'avoir de nos nouvelles précises, et l'assurance que tant de sacrifices auront un but utile... Si vous nous destinez du secours, je ne l'espère qu'au printemps prochain; je serai la première à vous prier de n'employer à notre œuvre que des sujets solides et en qui vous verrez une vocation marquée. Je sais et j'ai compris que les personnes qui vont où nous allons ne racontent que le beau, pour ne point décourager; mais moi qui vous dois toute la vérité, je ne vous cacherai rien ni des dangers de la mer ni de ma propre faiblesse.

« C'est un spectacle affreux qu'une mer orageuse. Sa grande voix mêlée au mugissement des vents, efface le bruit du tonnerre ou d'une forte canonnade; il faut y joindre le fracas du mouvement du vaisseau dans les gros temps. Le cri des matelots pour s'exciter au travail a quelque chose de lugubre; leur silence l'est encore plus, ainsi que celui du capitaine qui se promène pensif. Le vaisseau dans sa violente agitation, donne le spectacle de la confusion du dernier jour! Le ciel paraît se rouler rapidement derrière des montagnes d'eau et entraîner les astres; ces eaux de la mer, presque noirâtres dans la tempête, ouvrent et referment sans cesse leurs abîmes sans fond; des vagues viennent à tout moment couvrir le pont et s'échappent par de nouveaux roulements; deux fois elles ont forcé notre petite fenêtre et couvert les lits pendant la nuit. Les mâts qui plient, les voiles qu'on resserre ou qui se déchirent, le gouvernail qu'on abandonne pour ne point trop fatiguer le vaisseau; tout cela n'est pas riant quand on ne voit pas Dieu dans l'orage. L'odeur

qui règne dans le vaisseau est une autre épreuve. Le renfermé, le goudron, les pipes, le fond de cale surtout, provoquent le mal de cœur; on ne l'évite qu'en prenant l'air sur le pont, mais il n'est pas toujours possible d'y aller dans les mauvais temps... Le mal de mer est un mal véritable; outre qu'il éprouve comme quatre à cinq doses d'émétique prises de suite, il affecte la tête autant que l'estomac; on n'est capable de rien, les pensées sont toutes courtes, à peine de petites aspirations peuvent se tirer du cœur douloureusement oppressé. Je ne savais dire que : l'*Ita Pater* ou *J'ai tout quitté pour vous, ô mon Dieu!...* »

La traversée fut pénible et dura plus de deux mois; bien qu'il y eût à bord plusieurs prêtres, les voyageuses n'eurent que de loin en loin la consolation d'entendre la messe et d'y communier; le mauvais temps ou le mal de mer y mit obstacle, même le jour de Pâques. Les vents contraires, l'orage, la tempête et un calme plat se succédèrent pour entraver la marche : on en vint à parler de tirer au sort pour savoir quel était le passager qui attirait ces calamités, d'autant plus qu'on avait prédit au capitaine que s'il prenait à bord des prêtres et des religieuses, il ferait infailliblement naufrage. Heureusement cette panique fut apaisée par plusieurs jours de vent favorable. On fit la rencontre d'un Corsaire monté par cent vingt hommes et muni de onze canons; il n'en voulait qu'aux Espagnols et le pavillon américain sauva le bâtiment.

La chaleur était extrême dès la fin d'avril; les caprices du vent obligèrent à passer et repasser cinq fois le tropique. On souffrit beaucoup de l'odeur malsaine qui s'exhalait du fond de cale, où des barriques de vin répandues se mêlaient à l'eau croupissante. L'infection devint telle que l'argenterie, les ferrures, jusqu'aux tasses de terre de pipe et aux boiseries étaient comme plombées. Rien ne manqua pour mettre à l'épreuve le courage des voyageuses; le vaisseau faillit même être incendié en pleine mer. Le feu prit la nuit par suite de l'imprudence d'un matelot; une Sœur s'en aperçut et donna l'éveil, ce qui permit d'éviter le désastre.

Les religieuses n'eurent qu'à se louer des égards qui leur

furent témoignés pendant la traversée, et l'on peut juger de l'effet que produisirent leurs exemples par les lignes qu'adressa M. Martial à la mère Barat; celle-ci, tout en tenant compte de l'humilité de l'auteur, dut être consolée pas ces appréciations et remercier Dieu qui avait si bien inspiré son choix.

« Je laisse à la bonne mère Duchesne la narration du voyage, écrivait le grand vicaire de Mgr Dubourg, par ce moyen vous apprendrez bien au juste, et avec toutes leurs circonstances, nos craintes et nos joies passées et présentes ; je me réserve de vous dire ce que j'ai dans le cœur sur la vie intérieure de vos Dames. Je commence par faire des reproches à Monseigneur et à vous, de m'avoir humilié pendant soixante-dix jours, en me chargeant de la conduite de personnes dont la vertu m'a réduit au silence. Vous aurez à répondre l'un et l'autre devant Dieu, d'avoir choisi un directeur dont la capacité et la vertu n'étaient nullement en proportion des personnes qui lui étaient confiées. Vous pourrez cependant vous applaudir de m'avoir fourni les moyens de me renouveler dans l'esprit intérieur par l'exemple journalier que j'ai eu sous les yeux ; car il faut le dire, pas une seule de vos Sœurs n'a été en défaut. Les passagers, tout l'équipage en étaient dans l'admiration. Je n'ai eu besoin que de modérer le zèle, j'y étais intérieurement et extérieurement intéressé, le contraste eût été trop frappant entre ma lâcheté et leur ferveur toujours croissante... »

Le 25 mai, on entrait dans les eaux du Mississipi, et le 29, qui se trouvait être cette année la fête du sacré Cœur de Jésus, la petite colonie touchait au but tant désiré. M. Martial dit la messe, toutes communièrent et renouvelèrent leurs vœux de religion, avec celui de se consacrer au salut des sauvages, qu'elles avaient fait avant de quitter la France. Le soir, vers huit heures, on vint les avertir qu'une voiture les attendait pour les conduire à la Nouvelle-Orléans. Dans une lettre que les mères Octavie Berthold et Eugénie Audé adressèrent à la communauté de Paris, elles rendent ainsi compte de leurs impressions en ce moment béni : « Lorsque nous mîmes le pied sur cette terre qui, dans les vues de foi et les desseins de Dieu, était pour nous la terre pro-

mise, nos cœurs furent profondément émus; celui de notre mère Duchesne ne pouvait suffire aux sentiments de sa reconnaissance; son premier mouvement, malgré l'humidité du sol, fut de s'agenouiller à terre et d'y coller ses lèvres; ses yeux se mouillèrent de larmes; mais comme le bon P. Varin le désire, c'était la joie qui les faisait couler : « Personne ne nous voit, nous dit-elle, baisez-la aussi. » Vous auriez joui si vous l'aviez vue : sa figure exprimait tous les sentiments que Jésus peut former dans un cœur plein de ses bienfaits et de zèle pour sa gloire. Nous montâmes en voiture, bénissant le divin Cœur, et nous lui consacrâmes de nouveau les nôtres. La nuit était superbe, le ciel pur et serein; nous côtoyâmes le fleuve dont les eaux semblaient argentées par la multitude d'étoiles qui s'y réfléchissaient. De petits buissons fourmillant de mouches à feu qui jettent plus de lumière que nos vers luisants, formaient une charmante illumination; de fort jolies habitations étaient dispersées çà et là; tout se réunissait pour élever nos âmes vers Dieu. Ah! si elles pouvaient se fixer en lui par une foi vive et le désir effectif de procurer sa gloire, notre bonheur serait parfait! Cette foi seule peut soutenir vos filles à deux mille lieues de vous! Sans cela où serait leur consolation? Il n'en existe pour elles que dans la volonté toute aimable du meilleur des maîtres, dans l'espérance de vous être unies en son Cœur adorable, et là, vous répéter souvent combien nous vous aimons... »

Pleines de ces pensées, les voyageuses se dirigèrent vers la Nouvelle-Orléans; elles y arrivèrent à deux heures et demie du matin, et à quatre heures elles reçurent dans l'établissement des Dames Ursulines de cette ville une généreuse hospitalité. A peine y étaient-elles installées que la mère Duchesne eut le plaisir de voir une petite négresse : elle la caressa beaucoup; flattée de cet accueil, l'enfant qui n'avait que deux ans, bien qu'on lui en eût donné cinq, s'empressa de manifester sa gratitude, et courut pour attraper une poule; comme on lui demandait ce qu'elle en voulait faire : « *Mi veux tuer li pour Dame nouvelle manger*, répondit-elle dans son langage créole. »

Le 28 juin, Mgr Dubourg communiquait ses intentions à la mère Duchesne : « Dieu soit béni! ma très chère fille, votre arrivée, celle de vos Sœurs et de votre respectable guide, le meilleur de mes amis, a adouci ou suspendu bien des chagrins. Vous êtes venues, dites-vous, chercher la croix; oh! que vous êtes bien tombées pour la trouver. Soyez tranquilles, elle ne se fera pas chercher longtemps. Si je n'étais pas assuré de trouver en vous ces dispositions, je frémirais plus que je ne me réjouirais de votre heureuse arrivée. Mais avec elle, ne craignons rien, Dieu sera avec nous; affermissez-vous y seulement, c'est là l'essentiel. Les premières fondatrices eurent toujours beaucoup à souffrir : souvenez-vous de sainte Thérèse... Que dis-je? Souvenez-vous de l'auteur et du consommateur de notre foi... » Après avoir présenté un aperçu des obstacles et des privations qui peuvent se rencontrer, l'évêque ajoute : « Attendez-vous à tout; une fois que le sacrifice général sera fait, les détails de l'immolation seront moins sensibles... Je vous ai arrêté une maison, à sept lieues d'ici, dans une petite ville où vous trouverez toutes les convenances que vous pouvez désirer, beau jardin, verger, etc., une fois colloquées provisoirement, nous examinerons où vous pourrez être mieux pour votre objet... Il faut défricher avant de cultiver. Vous et moi nous passerons notre vie dans ce travail ingrat; nos successeurs recueilleront dans ce monde, contentons-nous de recueillir en l'autre... »

On ne sait par quelles raisons cette lettre n'arriva que six mois plus tard; celles de France se firent attendre aussi, ce fut une rude épreuve pour la mère Duchesne; elle ignorait les intentions de Mgr Dubourg, et souffrait étrangement de voir se prolonger son inaction. L'incessante persécution des moustiques, si insupportable aux étrangers, n'était rien pour elle en comparaison de cette incertitude, jointe à l'absence de toute nouvelle de ses Mères. Mille plans divers se succédaient dans son esprit, chaque courrier en portait un à la Mère générale. Sa grande âme se révèle dans ce passage d'une de ses lettres :

« Voici ma quatrième lettre; j'ai radoté dans toutes, ou plutôt

je me suis plusieurs fois contredite, parlant selon des événements et des opinions différentes; d'ailleurs, le cœur se sent des sacrifices dont le prix, caché sous le voile de la foi et de l'espérance, est souvent dérobé. Mais l'amour, même dans ses détresses, dit fortement : « Mon Dieu, c'est avec joie que je vous ai tout « offert. » Je l'ai bien senti au moment où le médecin me déclara d'un air sinistre que j'avais le *scorbut*... Octavie vint me dire : « Ma bonne Mère, ne vous inquiétez pas, je vous prie. » J'étais loin d'être troublée, mais j'étais sérieuse par la vue que Dieu ne voulait plus autre chose de moi; qu'Eugénie pouvait conduire la barque qui en irait mieux; que, plus heureuse que Moïse, j'étais entrée dans la terre promise, j'y avais introduit la colonie destinée à guerroyer pour le Sacré-Cœur, et que j'ai quitté plus que lui, puisqu'il avait laissé la captivité, et moi, une autre terre promise. Je vous assure que la mort avait pour moi tous les attraits, car j'ai sujet de craindre de gâter l'œuvre de notre établissement, Dieu n'a fait que me montrer ses charmes. Après un traitement de quelques jours, mes jambes enflées, tachetées, etc., se sont rétablies dans leur état ordinaire. Je crois que le médecin s'est trompé; j'attribue plutôt aux piqûres d'insectes ces taches et bosses que je n'ai prises qu'à terre. Enfin me voici au courant..... Je ne saurais vous marquer quelle bonté la supérieure des Ursulines m'a témoignée dans cette circonstance, cela ne peut s'exprimer; nous sommes l'objet continuel de ses attentions et de celles de ses filles; après nous avoir soignées dans nos dégoûtantes indispositions, elle veut encore contribuer aux frais de notre voyage... »

Ces excellentes religieuses montrèrent toutes le désintéressement que peut produire la charité la plus délicate. Leur supérieure, M[me] Gensoul, était Française; elle pressait la mère Duchesne de rester à la Nouvelle-Orléans, où, disait-elle, il ne manquait ni de nègres, ni de mulâtres, ni de sauvages, et souvent un saint combat s'engageait entre elles à ce sujet; mais ayant son obédience pour Saint-Louis, la petite colonie tenait à s'y rendre. On apprit, sur les entrefaites, que Mgr Dubourg pensait à fixer l'éta-

blissement non loin de cette ville, où il faisait sa résidence. Le départ fut donc décidé; le 12 juillet, les voyageuses quittèrent, non sans regrets, celles qui les ayant accueillies et traitées comme des sœurs, ne voulurent accepter d'autres témoignages de reconnaissance, que le concours dévoué qu'elles en avaient reçu auprès des élèves. Après quarante jours de navigation sur le Mississipi, elles arrivèrent le 21 août, à Saint-Louis; l'évêque les reçut avec bonté, et leur exposa les obstacles qui l'empêchaient de les garder dans cette ville, considérablement accrue depuis deux ans et où tout était hors de prix. Cependant bien des personnes sollicitaient la mère Duchesne de ne point s'éloigner, et connaissant elle-même le désir qu'en avait la Mère générale, elle lui écrivit le 31 août :

« M. Prat, négociant qui nous loge et nous nourrit ici, désire que nous y restions; je l'appelle notre père temporel : il a cinq petites filles qui nous aiment au point de vouloir quitter leurs parents pour venir au couvent; comme elles tiennent par la parenté à presque toute la ville, une foule d'autres enfants viennent nous voir et les suivraient. Les petites de couleur font de même... Cette jeunesse est bien attachante, ainsi que les sauvages que l'on voit souvent. Cela joint à la présence de Monseigneur, et à l'intention que vous aviez de nous fixer ici, fait que nous aimerions mieux y être gênées en attendant... Du reste, nous ne pourrons avoir de plusieurs années que des Cuignières, tout au plus; les maisons ressemblent aux pavillons de nos vignes ou aux habitations de nos faubourgs. Ce sera un motif pour se diviser et étendre le bien..... »

II. — ÉTABLISSEMENT PROVISOIRE A SAINT-CHARLES DU MISSOURI. TRANSLATION A SAINT-FERDINAND.

Mgr Dubourg persista dans sa première détermination de commencer provisoirement à Saint-Charles, et il y conduisit lui-même la petite colonie. Cette ville, située à 12 lieues de

Saint-Louis, n'était à proprement parler qu'un village, mais on la regardait comme pleine d'avenir. Quant à la mère Duchesne, dominée par les seules pensées de la foi, elle ne vit dans sa nouvelle résidence que l'accomplissement de ses vœux : « Avant de quitter le bâtiment et de prendre pied sur la terre que nous devions habiter, écrivit-elle à la Mère générale, je relus les paroles du Deutéronome qui m'avaient autrefois fait impression, et j'y remarquai celles-ci : *Audi Israël : Tu transgredieris hodie Jordanem !... Ne dicas in corde tuo... Propter justitiam meam introduxit me Dominus ut terram hanc possiderem* (1). — Ecoute, Israël : Tu passeras aujourd'hui le Jourdain... Ne dis pas en ton cœur : c'est à cause de ma justice que le Seigneur m'a fait entrer dans cette terre pour la posséder. — *Observa et cave nequando obliviscaris Domini Dei tui et negligas mandata ejus atque judicia et ceremonias, quas ego præcipio tibi hodie* (2). — Gardez-vous d'oublier jamais le Seigneur votre Dieu, et de négliger ses préceptes, ses lois et ses cérémonies que je vous prescris aujourd'hui. — Telle est notre résolution à toutes; que Dieu la bénisse ! » On avait loué pour 2000 francs, une maison composée d'une chambre et de six cabinets ; à peine pouvait-on y loger dix enfants, à la condition d'enlever chaque matin leurs lits.

Les premiers jours d'octobre, la joie de la mère Duchesne fut à son comble, en lisant les lignes suivantes écrites par la mère Barat :

« Paris, 21 avril 1818. — C'est avec bien de la consolation, ma chère fille, que je vous adresse une copie de la lettre de Son Em. le cardinal Litta au bon P. Perreau ; vous voyez que Notre Saint Père le Pape approuve votre mission ; elle était donc dans la volonté de Dieu... Nous faisons maintenant des vœux pour votre heureux voyage ! Ah ! que nous serons joyeuses d'apprendre que vous êtes arrivées au terme ! Pendant que vous voguez sur la mer, nous faisons nos courses sur terre presque avec autant de dangers que vous : en revenant d'Amiens, l'essieu

(1) Deuteron., IX, 1, 4.
(2) *Ibid.*, VIII, 11.

de notre diligence, qui portait dix-neuf personnes, s'est cassé et nous avons failli être culbutées d'une terrible manière. Le bon Dieu veillait sur nous, nul n'a été blessé. Les deux familles d'Amiens et de Beauvais que nous avons visitées, sont bénies du Seigneur; la seconde surtout offre un spectacle tout à fait consolant. A mon retour, nous avons trouvé une lettre de l'archevêque de Chambéry qui nous demande avec instance... mais personne ne peut atteindre votre bonheur, puisqu'il vous est donné de porter la connaissance du Cœur de Jésus à des peuples qui en sont privés. Combien envient votre sort!... »

D'après l'avis donné à Rome par l'abbé Perreau, le cardinal Litta avait communiqué à Pie VII la nouvelle du départ de la petite colonie du Sacré-Cœur pour l'Amérique, et il écrivait le 3 avril: « Dès mon retour ici, je me suis empressé de faire part à Sa Sainteté du départ des Dames du nouvel Institut pour les États-Unis d'Amérique. J'ai trouvé que le Saint-Père avait déjà connaissance de cet heureux événement, qu'il a appris avec bien de la satisfaction; il a renouvelé sa bénédiction paternelle et apostolique à ces bonnes religieuses... » En effet, le cardinal Fontana avait prévenu le Pape, comme il le disait à M. l'abbé Perreau. « ... J'ai entretenu Sa Sainteté avec le plus grand intérêt des Dames religieuses connues en France et instituées il n'y a pas longtemps, sous le titre de Dames du Sacré-Cœur de Jésus. Le Souverain Pontife s'est réjoui des heureux succès de cet Ordre, dont la fondation ne lui était pas inconnue. Il a vu surtout avec la plus grande satisfaction que plusieurs d'entre elles, sur le désir de Mgr l'Evêque de la Louisiane et pour seconder les efforts de son zèle, ont tout quitté, tout abandonné pour suivre Jésus-Christ, et, s'élevant généreusement au-dessus de la faiblesse de leur sexe, n'ont pas craint de franchir un intervalle immense de mers, afin de transporter leur pieux Institut jusque dans ces contrées lointaines et sauvages, et se consacrer ainsi à la plus grande gloire de Dieu, à l'honneur de l'Eglise catholique et au salut des âmes. Sa Sainteté, après avoir applaudi à leurs vues, et leur avoir souhaité l'issue la plus heureuse, a donné dans les termes

les plus touchants sa bénédiction apostolique, non seulement à celles qui sont déjà parties, mais encore à celles qui se disposeraient à partir. Il ne vous reste donc plus qu'à leur faire part, le plus tôt que vous pourrez, de cette bienveillance paternelle de Pie VII, et à porter ainsi à ces saintes filles une consolation précieuse dans leurs peines et un soulagement bien dû à leurs travaux. »

Le projet d'une fondation en Amérique avait soulevé de vives oppositions; des ecclésiastiques respectables la regardaient comme téméraire, et peu s'en fallut qu'ils n'en détournassent la mère Barat. C'est ce qui porta M. l'abbé Perreau à exposer les choses à Rome, et donna lieu aux réponses si encourageantes des deux éminents cardinaux; leur lecture fit verser à la mère Duchesne des larmes de reconnaissance, et le cantique d'actions de grâces fut chanté avec transports. Elle trouvait dans l'approbation du Vicaire de Jésus-Christ une arme puissante contre l'abattement où la jetait parfois la crainte d'avoir suivi sa propre volonté, en y amenant par de trop vives instances celle de sa Supérieure.

Le cercle de la mission de Saint-Charles était restreint : quelques pensionnaires et plusieurs externes; celles-ci fort pauvres pour la plupart, venaient pieds nus à l'école, n'ayant pour tout vêtement qu'une robe assez légère. En moins de quatre mois ces enfants avaient appris à lire, à écrire ; elles savaient le petit catéchisme, chantaient avec plaisir des cantiques et les principales hymnes de l'Église. Elles chérissaient la mère Eugénie Audé qui leur prodiguait ses soins. Ce résultat était des plus satisfaisants, vu la nature paresseuse de ces peuples et leurs vices grossiers; toutefois on ne pouvait pas songer à former un pensionnat au milieu d'une semblable population; la mère Duchesne pensait à n'y laisser qu'une école d'externes et à se rendre à Saint-Ferdinand, que Mgr Dubourg avait déjà proposé. Le 15 février 1819, elle écrivait ces détails à la mère Barat et ajoutait : « Si nos Sœurs nous voient environnées de sauvages, elles se trompent bien ; je n'en ai vu que de vieilles qui font leur première commu-

nion à cinquante ou soixante ans, après l'âge des passions. En revanche je fais des métiers nouveaux, ainsi que les mères Octavie et Eugénie : nous bêchons le jardin, portons le fumier, menons boire la vache, nettoyons son étable, la seule du pays où tous les animaux errent à l'aventure; nous le faisons avec autant de joie que si nous instruisions, puisque Dieu le veut, et que notre disette jointe à la mollesse des habitants, nous empêche de trouver des domestiques. Les lettres de Marie de l'Incarnation peuvent donner une idée de notre pays peuplé il y a quarante ans par des Canadiens. »

Après avoir tracé un aperçu du Missouri, des défauts les plus ordinaires qu'on y devait combattre, elle continue : « Il faudrait des saints pour travailler ces cœurs si peu préparés; il m'est d'autant plus douloureux de ne l'être pas. Quant à Octavie et Eugénie, elles marchent à grands pas vers la perfection, et le peu de bien qui se fait, c'est par elles. Vous aurez là deux supérieures, et si vous ne pouvez pas me remplacer par une Anglaise, Octavie pourra suppléer. Nous aurons bientôt plus d'Américaines que de Créoles parlant français, quel bien ferai-je sans l'usage facile de l'anglais? Je l'éprouve avec la postulante que Monseigneur nous a envoyée; pour mon bien et pour celui des autres, je me verrais avec plaisir aux derniers emplois de la maison... » Dans une lettre à la mère Bigeu, elle dit : « Un jour que j'avais tiré un veau par la queue, tandis qu'Eugénie le tirait par le cou pour le séparer de sa mère, je pensai que j'étais plus digne de cet office que du gouvernement. Ah! si Dieu écoutait les vœux que je forme pour le bien de notre mission ici, servez-le, je vous prie, en demandant quelqu'un à ma place. » Et au P. Barat : « J'étais d'un naturel de servante, il faut autre chose pour conduire les âmes; mais Dieu fait tout par lui-même... »

Tels étaient les sentiments de cette bonne Mère; malgré son titre de Supérieure, on la voyait toujours la première aux ouvrages les plus bas; ils ne manquaient pas vu l'impossibilité d'avoir des domestiques, des ouvriers même, à moins d'un salaire trop élevé pour les modiques ressources de la petite commu-

nauté, qui connut tous les genres de souffrances : « Nous avons eu le bonheur de manquer de pain et d'eau, écrivait la mère Duchesne; je m'étais attendue à la première de ces privations, mais je ne m'imaginais pas que sur le bord du Missouri, dont nous voyons couler les abondantes eaux, nous pussions en manquer nous-mêmes. Nous ne pouvions aller en prendre, et personne ne voulait nous en apporter régulièrement... De plus, en hiver ce fleuve est presque entièrement gelé; il fait si froid que le pain gèle sur la table, et l'eau à côté du feu; ni portes ni fenêtres ne ferment dans la maison. »

Elle ajoute dans une autre lettre : « La Providence est admirable pour nous : ne sachant un jour comment payer le boulanger, le blanchissage, etc., nous commençâmes une neuvaine à cette divine Providence et à Notre-Dame de Prompt-Secours; le lendemain, M. Richard, notre curé et notre confesseur, nous dit qu'il voulait absolument nous payer sa pension, ayant reçu quelque chose de son traitement. Il la fixa malgré mes résistances, à 600 francs pour l'année et en donna tout de suite 350, ce qui nous mit au large. Nous résolûmes de continuer à dire tous les jours les litanies, et nous avons aussitôt appris que les charitables Dames Ursulines nous envoyaient des provisions de plusieurs sortes, savon, cierges, cassonade, raisins secs, etc... Nous avons eu deux fois des alarmes pour le feu : la première, à une cheminée, a été sans suites; la seconde, dans la chapelle, le Jeudi saint, la mère Octavie et les deux Sœurs y étaient en prières, mais elle n'ont pu l'arrêter. On vint me dire que le bon Dieu n'y était plus, les flammes croissaient et l'autel semblait en feu. La Providence avait permis qu'il eût plu la veille, un canal à notre portée nous a été d'un grand secours. L'incendie éteint, je rentre dans la chapelle où tous les ornements avaient été consumés; au milieu de l'autel entièrement nu, j'aperçois comme un carré noir : c'était la pale qui recouvrait la patène, elle était tombée là du calice, toute carbonisée. Je la soulève et je vois la sainte hostie intacte!... Je me hâte de prendre cette patène avec Notre-Seigneur et de la mettre dans le tabernacle, qui n'était qu'endom-

magé. Nous aurions tort de nous plaindre, dit-elle ailleurs, la divine Providence ayant si bien pris soin de nous. Un petit sac de 20 ou 25 livres de riz nous a duré toute l'année en y puisant souvent. Nous n'avons point acheté de café et peu de cassonade; les pommes mûres l'année dernière en octobre, l'ont été au commencement d'août; elles nous ont épargné beaucoup de légumes et de pain, sans jamais faire mal. Nous nagions dans l'abondance et nous en avons vendu pour deux mois de pain. »

La correspondance de la mère Duchesne et de ses compagnes offre mille autres traits qui montrent combien Dieu avait pour agréable la foi, la confiance et l'abandon de ses fidèles servantes. On ne peut s'empêcher d'admirer leur tendre union avec la Société dont elles sont membres, leur désir de conserver intactes les règles, de se conformer entièrement aux intentions de leur première Mère. Elles eurent à lutter contre l'esprit d'indépendance du pays, à se tenir en garde contre les dangers d'une position exceptionnelle.

« Jésus, dans sa bonté, me ménage le bonheur de venir un moment à vos pieds, écrivait la mère Eugénie Audé à la mère Barat, moment précieux mais bien court, pour le cœur de votre Eugénie qui n'a jamais senti si vivement le besoin de ne point s'éloigner de vous. Ma pensée, mon esprit, mon cœur, tout mon être s'y rattache sans cesse; semblable à un enfant qui n'a de force que lorsqu'il s'est appuyé sur sa mère, je n'en ai qu'en me rappelant le bonheur de vous être unie par le titre toujours plus cher de votre petite fille. C'est sur ce titre que reposent la paix de mon âme et toute ma tranquillité; c'est dans le sein de la Société que j'ai trouvé la véritable vie; si je m'en éloignais, je la perdrais. O ma Mère! si vous saviez combien mon cœur est déchiré chaque fois que les circonstances nous écartent de nos usages, de l'ordre et de l'observance de nos saintes règles. Je sens que notre maison ne pourra de longtemps être sur le pied de celles de France, aussi est-ce dans votre cœur que je cache ma douleur, comme je l'ai cachée déjà dans celui de Jésus. Quoi qu'il arrive, je ne vous demanderai pas mon rappel; c'est vous qui m'avez donné ma

mission, je tâcherai de la conserver avec paix et joie aussi longtemps que vous daignerez ne pas m'en juger tout à fait indigne. »

Comme toutes partageaient ces sentiments, il n'y avait point pour elles de consolation plus douce que de recevoir les lettres que leur adressait la Mère générale ; la mère Duchesne les lisait ordinairement *à genoux;* la distance, les retards si fréquents doublaient le prix de ces doux épanchements. Quelle tendresse dans ces lignes de la mère Barat à la mère Duchesne :

« Grenoble, 6 juillet 1818. — Depuis que je suis sur votre montagne chérie, que de pensées, que de souvenirs doux et déchirants viennent tour à tour se combattre. Je crois encore vous voir me recevant pour la première fois, me remettant cette maison, cette famille. Je me rappelle le plaisir que j'éprouvais lorsque revenant de mes voyages, je vous retrouvais dans cette paisible solitude. Qu'il m'a été pénible cette fois non seulement de ne plus vous y voir, mais de vous savoir si loin de moi ! Il est vrai que la foi vient à mon secours et je finis, en m'oubliant, par vous trouver bien heureuse. La bonne mère Bigeu vous donne les détails qui peuvent vous intéresser; le Seigneur continue à faire son œuvre par les contradictions ; qu'importe que nous souffrions, pourvu qu'il soit glorifié ! Sans doute, vous devez avoir aussi votre dose de peines et d'ennuis; qu'il me tarde de savoir comment vous aurez supporté le voyage, si vous approchez de votre cher Saint-Louis, si vos santés se sont soutenues, enfin comment vont vos chères compagnes. Il faut de la patience ; depuis Pâques, c'est bien long de n'avoir pas eu une ligne de vous... »

Le 21 août seulement, la mère Barat recevait les premières nouvelles de ses filles d'Amérique. « Grenoble. — Je ne saurais vous dire, ma bonne Philippine, le plaisir que nous ont causé vos missives... La consolation de vous savoir toutes échappées aux dangers de la mer a fait couler des larmes de joie. Je n'ajoute pas que quelques-unes moins douces s'y sont mêlées au calcul de l'énorme distance qui nous sépare ; une vue de foi est venue les essuyer, et nos cœurs en s'unissant avec les vôtres, se sont

ouverts à l'espoir de vous revoir un jour..... Mon frère (1), qui se dessèche de ne pouvoir partager votre sort, ne vous a donc point expédié nos lettres? » Après avoir résumé ce qu'elles contenaient, elle poursuit : « Combien j'ai pensé à vous depuis que je suis dans cette maison! Aujourd'hui, j'ai demandé à sainte Chantal qu'elle vous obtienne les vertus propres aux supérieures qui fondent les établissements; que de douceur, que de patience, il faut à tout instant; quelle vie de renoncement! Toutes celles qui commandent pourraient aisément devenir des saintes, si elles étaient fidèles à profiter des occasions qui se présentent de souffrir et de s'exercer aux vertus. Priez pour moi, ma chère Philippine; que j'ai besoin de tout ce que je viens de dire! Que je suis loin de le pratiquer! Plus la Société augmente, plus j'en aurais besoin, car que de travers se trouvent mêlés aux plus grandes vertus! C'est l'apanage de notre triste humanité; au moins soyons humbles, puisque nous ne pouvons nous défendre d'avoir part à ces misères. Adieu, ma chère fille, avec les sentiments que vous me connaissez *in C. J. et M.* Votre Mère et votre amie. — BARAT. »

La mère Duchesne était souvent obligée de prendre des décisions et d'agir avant de connaître l'avis de la Supérieure générale, quelquefois même cet avis ne pouvait pas être suivi; de là pour elle une cause fréquente de perplexités. Avec son coup d'œil prompt et sûr, la mère Barat avait tout d'abord demandé à Mgr Dubourg de fixer dans sa ville épiscopale la petite colonie qu'elle lui enverrait. Dès qu'elle apprit qu'il l'avait placée ailleurs, elle exprima ses regrets et signala les inconvénients de cette détermination.

« Paris, 10 mars 1819. — Je n'ai pas lu sans attendrissement, ma chère Philippine, les lettres que vous nous avez adressées de Saint-Louis et de Saint-Charles du Missouri, votre dernière station. Les détails que vous y donnez de votre position et de votre pauvreté n'étaient guère propres à nous rassurer, et il me

(1) Le P. Barat était à Bordeaux, et servait souvent d'intermédiaire pour la correspondance.

semblait en deviner plus que vous n'en montrez. Depuis ce moment, mon cœur souffre de vous savoir dans la peine, et vous l'avouerai-je? Je suis tentée parfois de me reprocher le consentement que j'ai donné à votre départ. Ensuite votre courage, votre confiance me remontent; mais que j'ai besoin de recevoir de vos nouvelles! J'espère toujours qu'elles seront plus consolantes. Le Seigneur a ses desseins et j'ai la confiance qu'il vous soutiendra. Nous avons été étonnées, ainsi que nos amis, qu'on vous ait envoyées à Saint-Charles plutôt que de vous garder à Saint-Louis, qui paraissait naturellement devoir être un lieu de repos. Reléguées dans un village, vous y languirez longtemps sans y fonder un établissement qui donne l'espoir de prospérer. Or cette espèce d'impossibilité que vous voyez de former un pensionnat dans un tel endroit, vous donne la pensée de vous diviser et de faire le bien que vous pourrez dans les petites villes des environs. Gardez-vous, ma fille, de succomber à cette tentation, elle vous perdrait. Votre petit nombre séparé en deux, ne ferait bientôt plus de vous que des maîtresses d'école qui ne pourraient suivre aucune règle.

« Cuignières n'était pas cloîtré; à part cela, on vivait ensemble et on observait la règle. Il me semble qu'avant de penser à fonder d'autres maisons, vous devez en former une solide et régulière, autant que le local et votre position le permettront, et par ce moyen attirer des sujets. Si la divine Providence bénit vos travaux et qu'elle vous donne des aides capables de prendre l'esprit de notre Institut, vous pourrez par la suite envoyer une petite colonie à Sainte-Geneviève ou à Saint-Ferdinand. Je regrette que vous n'ayez pas commencé dans un de ces deux endroits; il me semble que vous y eussiez été mieux qu'à Saint-Charles. C'est fait; votre premier pasteur a parlé, sans doute, il est pour vous l'organe de la volonté de Dieu. J'aurais voulu vous envoyer deux des nôtres par le retour de la *Rebecca*, pour renforcer votre petite colonie; mais outre que nous sommes à court de sujets, nous nous trouvons dans la plus grande gêne... Il ne nous est donc pas possible de fournir l'argent nécessaire pour l'embarque-

ment, n'étant aidées de personne; nous attendrons l'année prochaine. Serait-il prudent d'augmenter vos charges dans des commencements où vous manquerez peut-être de tout? Cette pensée me déchire, je ne puis la supporter. . . . .

« ... Je ne vous ai rien dit pour votre âme, mon frère le fera à ma place. Je m'aperçois tous les jours davantage qu'il faut à une pauvre supérieure, occupée au-delà de la mesure ordinaire et avec des sujets imparfaits, beaucoup de douceur, de support et de patience. Impossible ensuite de pratiquer les vertus, si elle n'est unie au Cœur de Jésus par l'oraison et le recueillement; soyez-y de plus en plus fidèle et priez pour moi qui suis votre Mère et votre amie. — Sophie Barat. »

Qu'y a-t-il de plus juste que les réflexions de la Mère générale sur l'endroit que l'on avait choisi, comme sur les projets de la mère Duchesne? Mais plus son jugement était sûr, moins elle était exclusive et absolue dans ses opinions et dans son gouvernement : elle savait qu'une seule circonstance ignorée d'abord, peut suffire pour modifier les idées et les plans les mieux conçus. Son tact parfait lui montrait qu'il faut laisser une certaine liberté d'esprit et d'action aux personnes que l'on investit de l'autorité et qui méritent la confiance. C'est pourquoi tout en exprimant à la mère Duchesne ses appréhensions et ses désirs, elle observait : « Voyez, chère fille, je vous fais part de mes réflexions et de mes inquiétudes; je ne vous prescris aucune règle de conduite. C'est sur les lieux que l'on peut juger sainement des choses. Nous ne regretterons aucun sacrifice, si le Cœur de Jésus est connu dans vos contrées sauvages par votre moyen... Courage et confiance, le divin Cœur veille sur vous; soyez fidèle, et il ne permettra pas que vous vous trompiez... »

Des motifs sérieux venaient à l'appui des décisions de Mgr Dubourg : sa position était des plus difficiles; on craignait un schisme à la Nouvelle-Orléans, où d'odieuses calomnies avaient été répandues contre lui et même contre les Ursulines, malgré tout le bien qu'elles faisaient; d'autres raisons empêchaient ce

digne Pasteur de fixer le premier établissement du Sacré-Cœur dans la ville où il était forcé de résider.

« Rien ne nous ramènera à Saint-Louis, écrivait la mère Duchesne; les enfants seules nous désirent, elles quitteraient leurs parents qui les gâtent pour venir avec nous, mais eux ne sentent pas le prix d'une éducation chrétienne, et tandis que les esclaves mêmes vivent dans un luxe outré, qu'on bâtit des salles de spectacle et de bal, des temples, etc., pas un particulier, sans excepter les triples millionnaires, ne donnerait un sou à une maison d'instruction. De plus, la langue anglaise est indispensable et nous y mordons difficilement; elle est un obstacle invincible à ce que nos maisons soient placées dans certains lieux. »

Mgr Dubourg comprit la sagesse des observations de la mère Barat, et voyant que la petite colonie ne pouvait pas être renforcée, il voulut qu'elle se transportât à Saint-Ferdinand, malgré le désir qu'avaient les habitants de Saint-Charles de conserver l'école pour laquelle ils élevaient une maison. Saint-Ferdinand était un village à 3 lieues seulement de Saint-Louis et dominant le Missouri. La terre y est fertile, et les fleurs qui croissent spontanément, l'ont fait nommer Florissant. L'évêque donna une portion de terrain assez considérable; il fallait bâtir et le manque de fonds retarda l'entreprise. Le P. Marie-Joseph Dunand dirigea les travaux. Ce fervent Trappiste avait combattu sous les drapeaux de la République française, avant de s'attacher à dom Augustin de Lestrange, qu'il suivit dans ses voyages en Russie et en Amérique; resté seul des siens dans ce pays, il desservait la paroisse de Florissant. Souvent il faisait les avances pour payer les ouvriers et pourvoir aux achats nécessaires. Malgré son infatigable dévouement, la construction ne put être achevée quand arriva le terme d'une année de location à Saint-Charles. Mgr Dubourg offrit de loger provisoirement la communauté dans une de ses fermes, située au milieu des bois.

On quitta Saint-Charles le 9 septembre 1819, et la population manifesta la plus vive douleur : les élèves des classes gratuites

exprimèrent leurs regrets d'une manière touchante; elles coururent, dès la veille, aux barques qui devaient transporter de l'autre côté du fleuve celles que leurs cœurs aimaient comme des mères; on eut de la peine à les en arracher et là se firent de déchirants adieux. La mère Duchesne organisa le départ : à l'exception de deux pensionnaires, qui profitèrent de la calèche prêtée par leurs parents, les autres prirent place, avec leurs maîtresses et le modeste mobilier, sur des charrettes. La supérieure devait elle-même fermer la marche, conduisant les vaches, les veaux, les poules, etc. « Mais, dit-elle, nos vaches furent tellement révoltées de se trouver attachées et de marcher à la chaleur, qu'il fallut attendre au lendemain matin. J'avais mis force choux pour les apaiser; elles firent grande résistance au commencement, puis domptées par les cordes et la fatigue, elles se décidèrent à nous suivre avec leurs veaux. J'étais sur une charrette, partagée entre le soin de mes reliquaires et celui de mes poules. Nous passons le Missouri sur une barque, en face de Florissant. La sœur Marguerite, avec une tendresse extrême, rangea ses poules en ligne et leur donna à boire et à manger. Je fis de même aux vaches et le soir nous arrivâmes à notre campement. Quelle ne fut pas ma peine en apprenant que M. Delacroix, jeune prêtre flamand, qui demeurait à la ferme comme économe de Monseigneur, avait dû, pour nous faire place, se reléguer dans une espèce de cabane, qui ressemblait à une cage, et n'avait pour porte et fenêtre qu'un trou, par lequel on ne put faire passer une chaise. Là il prit la fièvre, on se hâta de lui bâtir une maison en bois; elle fut *faite et parfaite en huit jours*. Au moins il y était à couvert; une des deux chambres qui la composaient, servit de chapelle et on y déposa le saint Sacrement. Dès lors nous avons été établies selon nos vœux, car *qui a Jésus a tout*. Jamais chapelle n'a mieux représenté Bethléem. Notre-Seigneur y est resté plusieurs jours sans fenêtres, avec de si grand trous au plafond, que de grosses pommes en sont tombées. Elle était souvent semée de haricots et de maïs qui passaient par les fentes du grenier. Quant au bas, on le net-

toyait facilement : les ouvertures entre les planches étaient si larges que les balayures y tombaient, et l'on n'avait rien à enlever. C'est pourtant là que Monseigneur, M. Félix de Andreis, provincial des Lazaristes et premier vicaire général du diocèse, qui nous donna une retraite, ont été, ainsi que nous toutes, comblés de consolations. »

Les gens de la ferme eurent la fièvre à leur tour; la petite communauté paya son tribut, celles qui étaient sur pied furent obligées de vaquer aux travaux les plus pénibles et s'y prêtèrent avec joie : la mère Audé eut jusqu'à sept vaches à soigner.

Le logement consistait en une chambre au rez-de-chaussée et un grenier; la première servait de dortoir, de réfectoire et de classe pour les neuf pensionnaires; le grenier où l'on faisait la cuisine, devait encore être le dortoir et le réfectoire de la communauté; le toit était presque à jour et, plus d'une fois, la neige couvrit les lits. Heureusement que le séjour dans ce lieu ne fut pas de longue durée. Nous laisserons la mère Duchesne raconter elle-même, aux novices de Grenoble, la translation à Florissant.

« M. le Curé de Saint-Ferdinand ou Florissant m'écrivit que la *terre sainte* nous serait ouverte pour la fête de Noël; je m'y rendis avec une orpheline américaine qui nous servait d'interprète. En arrivant au village, j'entendis sonner la messe et j'allai d'abord à l'église; c'était la fête de saint Thomas, apôtre : mon âme se sentit dilatée à la pensée de prendre, un tel jour, possession de notre établissement. Le 23, la mère Octavie, une Sœur et six grandes élèves vinrent à pied me trouver, enveloppées de grandes couvertures de laine, leurs bas sur leurs souliers pour ne point glisser sur la glace. Un *wagon* (1), portant nos effets, les suivait; je profitai de son retour à la ferme pour aller faire les derniers paquets et emballer le mobilier de la chapelle. Le soir, un autre *wagon* emmena le reste du pensionnat, escorté de M. Delacroix, à cheval. Le 24, nous laissâmes la sœur Marguerite accompagner nos ballots chargés sur un petit *wagon;*

(1) Voiture de déménagement.

la mère Eugénie et moi, nous partîmes à pied, pour conduire avec amitié notre dernière vache, car on n'avait jamais pu la lier et elle n'avait point de veau pour l'attirer. Je remplis mon tablier de maïs afin de me faire suivre; mais elle préféra la liberté de courir à travers les broussailles et les bois que nous traversions. Après nous être plusieurs fois enfoncées dans la neige, avoir accroché aux buissons nos voiles et nos robes, nous la laissâmes retourner à l'habitation et nous poursuivîmes notre route vers Florissant. Le temps devenait plus mauvais, la trace seule des cochons nous guidait; nous étions tellement fagotées que nous fîmes peur à un troupeau de ces animaux presque sauvages. J'avais dans mes poches nos papiers et notre argent; les cordons se rompent, tout tombe et s'enfonce dans la neige. Nous eûmes beaucoup de peine à le retirer et à le porter, car nos mains raidies par le froid ne pouvaient rien soutenir, et nous arrivâmes tard à Florissant; nous nous étions égarées. Il fallut nous hâter de préparer la chapelle, le bâtiment que l'on y destinait n'avait pas pu être achevé à cause de la gelée; nous ôtâmes le bois que l'on y avait déposé; des draps firent la cloison du fond, l'autel fut dressé dans la soirée; nous employâmes la veillée à le garnir et à nous confesser. A minuit, M. Delacroix célébra le saint sacrifice... »

Avec quelles délices le divin Enfant ne dut-il pas descendre dans des cœurs ainsi préparés par la souffrance! La mère Duchesne et ses compagnes rendent compte de leurs privations et de leurs fatigues sans retour sur elles-mêmes, sans chercher à exciter la compassion; la première écrivait à la Mère générale : « Il me reste à vous prier d'être tranquille sur notre compte; vous n'avez pas pensé que nous n'aurions rien à supporter; l'exemple de notre saint Évêque, qui aurait pu briller à Paris, qui a choisi la pauvreté et les missions laborieuses, est fait pour nous encourager. » Et quand il s'agit des peines de l'âme : « Cette solitude du cœur, dit-elle, qui ne trouve rien sur la terre qui lui réponde, force à se jeter dans le Cœur de Jésus. » Dieu bénit tant de générosité, les habitants de Florissant, excités par

Mgr Dubourg, se cotisèrent pour construire une école; les familles les plus considérées de Saint-Louis envoyèrent leurs enfants au pensionnat, et plusieurs postulantes, en augmentant la communauté, allégèrent la part de travail de chacune. La mère Barat continuait à soutenir et à guider ses filles; celles-ci épanchaient fréquemment leur âme dans la sienne; cet échange mutuel de sentiments puisés au Cœur adorable de Jésus, ne contribua pas peu à conserver cet attachement si profond et si doux au centre de la Société, qui fit la force des fondatrices et fut transmis comme un héritage à celles qui leur ont succédé.

CHAPITRE XXI

Fondation à Chambéry, épreuves qui entravent les débuts.

1818-1819.

Lorsque le départ de la mère Duchesne fut définitivement résolu, la mère Barat se hâta d'appeler auprès d'elle à Paris la mère de Charbonnel : la mère Grosier reprit la direction de la maison des Feuillants : l'Oratoire continua de prospérer sous le gouvernement de la mère Prevost. La Mère générale n'avait pas plus tôt reçu de Bordeaux les premières nouvelles de la petite colonie américaine, qu'on la pressait de fonder un établissement à Chambéry.

M. l'abbé Curtet, économe du séminaire, désirant depuis plusieurs années doter la ville d'une maison d'éducation pour les jeunes filles, trouva une auxiliaire à son projet dans une riche veuve, Mme André, qui voulait consacrer sa personne et sa fortune à cette bonne œuvre. Il songeait à lui adjoindre des coopératrices, lorsque M. l'abbé Turinaz, depuis évêque de Tarantaise, lui démontra que pour assurer la stabilité de ce projet, il ferait mieux d'en confier la réalisation à une congrégation religieuse. M. Curtet céda non sans quelque peine, aux conseils de son ami, et alla lui-même à Grenoble, afin d'y prendre des renseignements sur le Sacré-Cœur. On lui dépeignit les membres de cet Institut comme austères et les élèves comme de petites sauvages ; néanmoins il se rendit à Sainte-Marie-d'en-Haut, demanda une des pensionnaires dont la famille lui était connue; celle-ci vint accompagnée selon la règle par une des maîtresses. Cet usage parut à l'abbé une précaution offensante, et après une courte visite il se retira mécontent.

Quand son esprit se fut calmé, soit par le temps, soit par les représentations des personnes qui connaissaient mieux le Sacré-Cœur, M. Curtet résolut de faire une nouvelle tentative et de voir de plus près ces *redoutables Dames*. Il retourna donc à Sainte-Marie : reçu par la mère Thérèse, supérieure de la maison, il se hasarde à parler vaguement de son projet, et accepte de visiter la partie du local habitée par le pensionnat; l'ordre et la propreté lui plaisent; le bon ton, l'air d'aisance et de simplicité des élèves l'étonnent et achèvent de dissiper ses préventions. Dès ce moment, il ne pensa plus qu'aux moyens d'exécuter son pieux dessein, et le poursuivit avec autant de chaleur qu'il avait montré d'abord de répugnance et d'hésitation. Mme André entra pleinement dans ses vues, mais la méfiance que le nom français inspirait en Savoie et d'autres obstacles encore l'empêchèrent pendant deux ans de mettre la main à l'œuvre.

En 1818, l'abbé crut le moment opportun ; aidé de M. Turinaz dont la prudence modérait et guidait son zèle parfois trop actif, il se fit appuyer auprès de la mère Barat par Mgr de Solle, archevêque de Chambéry. La mère Thérèse visita plusieurs propriétés ; on choisit l'ancien couvent de Sainte-Claire, dans une agréable situation aux environs de la ville. L'état des bâtiments n'effraya pas le fondateur qui fit immédiatement commencer les réparations. M. Turinaz conduisait à Sainte-Claire les jours de congé, les élèves du séminaire dont il était directeur, et tous avec un dévouement digne d'éloge, aidaient aux travaux pour animer les ouvriers. Les choses en étaient là quand la Mère générale arriva le 14 juin à Grenoble, où depuis longtemps on réclamait sa visite; la mère Bigeu l'accompagnait. Le lendemain elle écrivait à la mère Eugénie de Gramont.

« Grenoble, 15 juin 1818. — J'ai été reçue, hélas! par les Mères et les enfants comme vous pouvez le penser, après une si longue absence et de si constants désirs. En me trouvant réunie à cette chère famille, en entendant l'expression de sa joie, je jouissais aussi sans doute, mais cela n'empêchait pas qu'une teinte de mélancolie ne saisît mon cœur... Sagesse de Dieu! il

est donc vrai que les jouissances de ce monde, même les plus innocentes, doivent être détrempées d'amertume. J'ai su par une personne venant de Rome, des détails sur M. de Saint-Estève et sa maison ; c'est une pitié! Si nous pouvions lui donner tout ce qu'il réclame. Il m'en coûte d'augmenter ses ennuis ; malgré ceux qu'il nous a causés, je voudrais lui être agréable ; voyez ce que nous pourrions faire. Tant il est vrai que Dieu, infiniment juste, nous force à expier sur la terre une partie de nos fautes. Hélas! il n'use que de miséricorde envers moi, puisqu'il m'a donné ma chère fille que l'on a voulu enlever à sa Mère... Pourrais-je après cela me plaindre de quelques peines que j'ai eu à souffrir et que j'avais méritées?... »

Sainte-Marie-d'en-Haut offrait à la Mère générale les plus douces consolations. Elle l'écrivait à la mère Émilie Giraud.

« Grenoble, 2 juillet 1818. — J'ai promis à votre Mère, ma chère Émilie, que je vous adresserais ma seconde lettre en vous donnant des nouvelles d'une maison qui m'est chère à bien des titres, et que j'habite depuis deux semaines après de si longs retards. Cette famille que le Seigneur a bénie, est vraiment selon son cœur ; elle est encore assez nombreuse, quoiqu'elle se soit saignée pour envoyer du secours partout. Il est vrai que le nombre des anciennes est fort réduit, et il faut des années, vous le savez, ma fille, pour former une religieuse du Sacré-Cœur. Sous ce rapport, elles sont faibles, car la plupart sont nouvelles. Le pensionnat va très bien : beaucoup de piété, un excellent esprit, le germe de la vocation dans plusieurs de celles qui ont été les plus difficiles. Zoé de Vidaud est charmante, elle joint à ses dix-neuf ans une candeur admirable ; son père va lui montrer un peu le monde afin de l'accoutumer, car elle est destinée à y vivre. Pauvre enfant! quel contraste s'offrira bientôt à ses yeux. Louise veut être à Dieu dans notre Société. Julie, ma nièce, penche aussi de ce côté ; vous ne connaissez pas les autres, mais cette maison donne des espérances. On a travaillé longtemps en vain, du moins on le croyait. Que cet exemple vous encourage, ma fille, un jour votre troupeau sera bon...

« Rien de nouveau pour Chambéry... La maison achetée a fait du bruit ; on n'avait pas les lettres patentes, et il faut les attendre avec l'indécision de savoir si on les obtiendra, car on n'aime guère les Français dans ce pays. Je l'aime pourtant à cause de l'esprit de foi qui règne et le clergé est excellent ; les sujets qui en sortiront seront solides. Mais que d'obstacles à surmonter!... Nous recevons en ce moment une lettre de Turin : on a écrit contre nous... Prions et demandons que la volonté de Dieu se fasse ; nous ne voulons habiter que les endroits qui nous seront marqués par sa divine Providence... »

M. Curtet s'était rendu à Turin pour obtenir du gouvernement l'approbation de ses plans : un parti d'opposants formé à Chambéry, cherchait à répandre des calomnies et des préventions contre le Sacré-Cœur. Sous l'impression de lettres malveillantes, le ministre se montra d'abord peu favorable ; l'absence de la Cour ajoutait aux difficultés. M. Curtet ne perdit pas courage : soutenu par son zèle, aidé du concours de Mgr Bigex, évêque de Pignerol, et secondé par quelques vertueuses dames, il réfuta les objections du ministre. Avant le retour du roi, des espérances furent données pour la réussite de l'affaire. Dès que la mère Barat en eut connaissance, elle fit commencer une neuvaine à la très sainte Vierge ; on l'avait à peine terminée que M. Curtet annonçait l'heureuse issue des négociations : les plus amples pouvoirs lui étaient confiés : on accordait à la Congrégation du Sacré-Cœur la faculté de former des établissements en Savoie et dans les États sardes.

Quelques formalités restaient à remplir avant que les lettres patentes pussent être expédiées ; la mère Barat profita de ce délai pour exciter la ferveur de ses filles, fixer le choix de celles qui devaient aller à Chambéry et organiser les emplois en conséquence. On se réjouissait de voir s'ouvrir un nouvel asile destiné à propager la connaissance et l'amour du divin Cœur ; stimulée par les paroles de la Mère générale, la communauté fit avec courage les sacrifices réclamés par les circonstances.

Le départ eut lieu la veille de sainte Madeleine. M. Curtet vint

chercher la mère Barat; elle quitta Sainte-Marie de grand matin, avec la mère Bigeu, la mère Thérèse Maillucheau et une Savoisienne, Hélène du Tour, à qui nous devons le récit du voyage.

« Ma mère Thérèse, dit-elle, monta avec notre Mère générale dans un char que conduisait M. Curtet, radieux et triomphant; la mère Bigeu et moi, nous prîmes place dans un second, conduit par le menuisier. Quand nous fûmes hors de la ville, M. Curtet se mit sur le siège et fit si bien trotter son cheval, que le nôtre avait peine à le suivre. En peu d'heures nous arrivâmes à un assez gros village près du Touvet; là, on donna de l'avoine aux chevaux, puis un pain de ménage et une bouteille de vin. Notre mère Barat voulut partager ce festin; elle demanda en grâce un morceau de ce pain et le trempa dans le verre du menuisier. Comme on lui offrait ensuite de prendre quelque chose, elle répondit gaiement qu'elle avait déjeuné avec le cheval. J'étais stupéfaite : il ne me serait jamais venu à la pensée que notre Supérieure générale profitât d'une telle circonstance pour pratiquer l'humilité et la pauvreté... » Le reste du chemin se fit rapidement; quelques lignes écrites par la mère Barat à la mère Eugénie de Gramont, nous montrent ce qui l'occupait pendant ce temps.

« Chambéry, 23 juillet 1818. — Oh! quel serrement de cœur j'ai éprouvé en lisant votre dernière petite feuille. C'est le seul bouquet entre ceux que j'ai reçus, qui ait été à mon âme, et le chagrin de l'absence s'y est mêlé. Mon pauvre cœur si longtemps froissé par les peines, ne peut plus supporter les compliments, les fêtes, l'appareil. J'ai évité la Sainte-Madeleine; je ne puis vous dire quelle jouissance j'ai éprouvée de passer la veille de ce jour dans l'oubli et dans l'admiration de la nature, car nous étions en route. Chaque objet qui me plaisait me faisait désirer mon Eugénie, mais le cœur de Jésus veut que nous souffrions... »

Malgré le zèle de M. Curtet, le couvent de Sainte-Claire était dans un état déplorable : le fermier occupait le rez-de-chaussée, le propriétaire logeait au premier, les religieuses s'établirent au second où Mme André avait tout préparé pour les recevoir. « Vers

les huit heures, dit la sœur du Tour, Mme André nous fit servir un beau et très bon repas, avec du linge si fin que notre Mère en eut de la peine, disant que les Saints ne faisaient pas ainsi les fondations. M. Curtet plaça un bouton de rose sur le haut d'un gâteau de Savoie qu'il offrit à notre Mère ; voilà tout ce qu'il en a été de cette belle fête. »

Le 22, M. Turinaz célébra la sainte messe sur le modeste autel qu'il avait lui-même disposé dans une chambre assez basse, où il laissa le Saint Sacrement jusqu'à ce que l'on pût choisir un endroit plus convenable pour la chapelle. Le même jour, Mgr de Solle visita la petite communauté et lui donna les marques d'une paternelle bienveillance. Sans délai, la mère Barat appela de Grenoble deux aspirantes et une Sœur coadjutrice. Le 31 juillet, une clochette suspendue à une fenêtre, annonça les exercices réguliers ; l'office de la Sainte-Vierge fut récité en commun, la maison prit une forme religieuse.

Des difficultés imprévues ne tardèrent pas à surgir. Mme Baudemont, supérieure de la maison de Saint-Denis de Rome depuis la mort de Mme de Sambucy, venait en France recruter des sujets et s'arrêta à Chambéry. Elle fut reçue par le gouverneur, le comte d'Andezeno, logée chez lui et présentée par la comtesse à l'archevêque. Le bruit se répandit que sa maison était florissante, sa règle approuvée, et que le Souverain Pontife l'avait autorisée à fonder d'autres établissements. On en conclut que le Sacré-Cœur était une branche séparée de la Société reconnue par le Pape, que ses membres devaient être considérés comme schismatiques et ne méritaient aucune confiance. On alla jusqu'à dire que d'après ces informations, Mgr de Solle se repentait d'avoir admis si facilement le nouvel Institut dans sa ville archiépiscopale. Au bruit de ce qui se passait, la mère Barat instruisit M. Perreau de cette nouvelle épreuve, le priant de rétablir les faits auprès de l'archevêque, et réclamant en même temps les approbations obtenues dans les autres diocèses, afin de s'en servir au besoin. Elle écrivit à la mère de Charbonnel.

« Chambéry, 2 août 1818. — Mmes Baudemont et Léonard pré-

sents ici en ce moment sont venus me voir; je les ai très bien reçus, mais ils remuent ciel et terre, et c'était la croix que le Cœur de Jésus réservait à cette maison naissante... Il faut que notre bon P. Perreau vienne à notre secours pour éclairer notre respectable prélat et dissiper cet orage. Ce sont ces secousses, j'en ai la confiance, qui affermiront notre petite barque. Plus on connaîtra l'esprit de ceux qui nous sont contraires, moins ils seront à craindre. Cependant il sera nécessaire de recourir à une autorité supérieure pour arrêter ces brigues, sans cela nous n'aurions pas un instant de repos... Je ne vous dis rien de notre établissement : nous sommes dans les douleurs de l'enfantement, et tout allait trop bien avant cette nouvelle aventure. Au reste, ma bonne Mère, ce qui nous vaut cet intérêt de leur part, c'est l'estime qu'ils font de nous, car ils voudraient notre réunion, ayant besoin de sujets, comme l'a dit hier ouvertement Léonard à nos Mères. Convenez que ce ne sera pas le moyen de nous attirer. Bon Dieu, quel esprit ! Que nous sommes heureuses d'en être débarrassées !... »

Ces complications risquaient en ravivant les pénibles souvenirs de la mère Eugénie de Gramont, de rouvrir la plaie de son cœur : la mère Barat le comprit et sa charité lui dicta la lettre suivante.

« Chambéry, 2 août 1818. — La mère de Charbonnel vous mettra au courant de notre nouvelle croix. Je vous supplie, ma fille, de ne point vous en tourmenter, et surtout aucun souci pour le passé. Vous bénirez le Seigneur de vous avoir retirée de leurs mains. Quel esprit, ma chère Eugénie ! Leurs intentions sont bonnes, mais quelle grâce le Seigneur nous a faite de nous en délivrer ! Léonard vous regrette beaucoup ; il me charge de vous dire qu'il est toujours tel que vous l'avez connu, pour vous apparemment. Il ira vous voir à Paris; j'y serai probablement avant lui, car je sens que si ce monde vous arrive, il sera prudent que je ne sois pas loin. Vous voyez, ma fille, que la Croix qui nous a déjà unies nous réunira encore bientôt... »

Le 3 elle ajoutait : « Les bavardages continuent ici dans toute la société; le Seigneur en soit béni! Mgr l'Archevêque vient nous

voir aujourd'hui; j'espère que nous le tranquilliserons en attendant les pièces que nous avons demandées...

« J'ai donné 300 francs d'acompte à Mme Baudemont sur les 1,040 qu'elle réclame; j'ai promis de lui envoyer le reste à mon arrivée à Paris, avec ses livres, reliques, etc., car je ne veux pas que la charité soit blessée pour de l'argent. Notre-Seigneur nous en donnera d'autre, puisque c'est pour son amour que nous faisons ces sacrifices. Je donnerais tout, ma fille, pourvu que je garde mon Eugénie avec la Société... Ménagez votre santé, et que nous puissions bénir ensemble notre Dieu... Vous savez quel acte de reconnaissance Jésus demande de vous... Que vous l'aimiez par-dessus tout ainsi que la Société; votre Mère ne doit passer qu'au troisième degré. Ah ! croyez-le, je n'ai été pour vous que l'instrument des miséricordes du Seigneur; vous ne me devez que la docilité aux leçons que je vous transmets de sa part... Mon cœur est plein, le vôtre me devinera. Ah! que je serais heureuse si vous tourniez vers votre Epoux cette sensibilité, cette délicatesse qui remplissent votre âme! Procurez cette consolation à votre Mère, ma fille, c'est votre bonheur qu'elle demande, vous ne pouvez être heureuse qu'à ce prix... »

Le divin Maître devait bénir des intentions si pures et tant de charité. Mgr de Solle vint à Sainte-Claire; les tristes démêlés de M. de Saint-Estève avec le Sacré-Cœur, leurs causes et leurs effets lui furent exposés succinctement, et la mère Barat promit de communiquer à Sa Grandeur des titres irrécusables à l'appui de ce qu'elle avançait. Tout soupçon avait disparu de l'esprit du prélat : « Je n'ai besoin d'aucune pièce, dit-il, néanmoins je serai bien aise d'en avoir pour les montrer à ceux qui me parleront de vous. »

Le cardinal grand Aumônier de France, l'abbé Perreau, Mgr de Beauregard, évêque nommé de Montauban, et Mgr Soyer, de Luçon, ne tardèrent pas à confirmer par des lettres bienveillantes les renseignements donnés par la Mère générale, et l'archevêque ne cessa point de montrer le plus vif intérêt à la fondation. La mère Barat annonce à la mère de Gramont cette consolante

nouvelle : « Monseigneur n'a pas été deux jours sans revenir; il sera éclairé et muni contre une autre tentative, voilà ce que nous y aurons gagné : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* — Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu. Ne voulons-nous pas l'aimer? Sans doute. Eh bien! ne craignons rien. Vous croyez peut-être que ce contre-temps m'a tourmentée? Du tout : j'étais persuadée qu'il en résulterait un plus grand bien, c'est ce qui arrivera. »

Les réponses de Mgr de Solle à l'abbé Perreau et à Mgr Soyer achevèrent de détruire les craintes que l'on avait conçues.

« A M. Perreau, chapelain du roi, 18 août 1818. — Je ne puis vous dire, Monsieur, la surprise agréable que m'a causée votre lettre, sous le double rapport d'avoir reçu de vos nouvelles et de m'instruire de l'origine et des résultats qui ont eu lieu par la division des Dames du Sacré-Cœur. Enfermé dans un coin de la Savoie, j'ignorais complètement cette division : je n'en ai entendu parler pour la première fois qu'à Mme Baudemont, à son retour de Rome. Je ne vous dissimule pas, comme vous l'avez aisément conçu, que je fus frappé de l'histoire que me fit cette dame de l'abbé de Saint-Estève, et du schisme qu'il formait dans cette respectable Société. J'en parlai sur-le-champ à nos Dames, nouvellement arrivées de Grenoble, qui à leur tour, m'instruisirent de la vérité des faits. Je fus aussitôt rassuré; ma confiance en elles n'a pas dévié un instant, et j'ai regardé comme providentielle la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire sur cet objet. L'effet en a été tel que je n'en ai que plus d'affection et d'intérêt pour un établissement dont j'attends les plus heureux succès. Je n'aurais qu'une crainte si je ne connaissais l'esprit de cette institution, que ces Dames ne se décourageassent en ayant tout à créer. Mais leur patience dans les contradictions, les obstacles et les difficultés me rassurent. J'attends tout d'elles et de leurs vertus. Je vous rends donc de nouvelles actions de grâces, Monsieur, d'avoir mis mon cœur et mon esprit à l'aise... »

« A Mgr Soyer, 15 septembre 1818. — Je connaissais depuis longtemps, Monseigneur, le succès de ce nouvel Institut, et c'est

ce qui me faisait ardemment désirer d'en posséder un établissement dans la principale ville de mon diocèse. N'eussé-je pas reçu des renseignements aussi consolants des ecclésiastiques les plus graves et de S. Em. Mgr le Cardinal de Périgord, la réputation de ces respectables filles eût suffi pour les appeler en Savoie. Je fus donc modiquement ému des discours que me tint Mme Baudemont à son passage à Chambéry, huit jours précisément après l'arrivée de Mme Barat, Supérieure générale, et de Mme Bigeu, son assistante, qui me mirent sur-le-champ au courant de cette division, aussi gauchement imaginée que dangereuse... »

Tandis que les esprits se calmaient au dehors, le couvent de Sainte-Claire prenait un aspect conforme à sa destination. Le fermier avait transporté son mobilier dans une maisonnette de l'enclos : une grande pièce du rez-de-chaussée fut transformée en chapelle. Notre-Seigneur s'y reposa pour la première fois, le 7 août, sous les voiles eucharistiques.

La Mère générale revint à Grenoble avec la mère Thérèse et se hâta d'envoyer la mère Angélique Lavauden seconder la mère Bigeu en qualité d'assistante, emploi qu'elle remplissait depuis un certain temps à Sainte-Marie. Sur ces entrefaites, la mère de Gramont avait écrit à la Supérieure pour lui exprimer son chagrin et son inquiétude, à la nouvelle de l'apparition de Mme Baudemont en France et de son séjour en Savoie. Elle reçut cette réponse.

« Grenoble, 12 août 1818. — Votre lettre que je viens de recevoir aurait déchiré mon cœur, ma fille, si je n'avais pensé que votre peine serait adoucie par les courriers suivants. Encore une fois, ne pensez plus au passé que pour bénir le Seigneur d'avoir tout fait tourner à notre plus grand bien. Si les choses avaient été du même train, jamais vous n'eussiez su que vous aviez une Mère ; ne pensons donc qu'à remercier Dieu de tout. Si nous prenons quelques précautions, quel mal pourra-t-on nous faire ? Surtout parlons de ces personnes en bien. Il est facile de voir qu'elles voudraient nous attirer. Mme d'Andezeno vint me voir à Chambéry la veille de mon départ ; elle me poussa beaucoup dans ce sens ; je la laissai persuadée que jamais cette réunion

n'aurait lieu. Quand on en sera convaincu, peut-être nous laissera-t-on tranquilles. Adieu, ma chère fille; c'est toujours votre Mère que vous connaissez, qui vous recommande de conserver votre âme en paix. »

Cependant on réclamait de nouveau à Chambéry la présence de la Mère générale. M. l'abbé Rendu, qui fut plus tard évêque d'Annecy, vint la chercher; elle emmena deux religieuses de chœur, dont une n'était que novice, et l'excellent M. de Vidaud, ami dévoué du Sacré-Cœur, les accompagna. Laissons la novice Mélanie Rombau, élevée au pensionnat de Grenoble, raconter ce voyage :

« Nous sortîmes de Sainte-Marie le 28 août, de bonne heure, escortées des petites filles pauvres de l'école, dont le nombre croissait à chaque pas. Arrivées à la voiture, nous les embrassâmes toutes, et quelques grandes seulement nous conduisirent jusque hors de la ville. M. Rendu avait pris les devants à pied avec M. de Vidaud; notre bonne mère Barat tomba bientôt dans une profonde oraison : le calme et la paix étaient répandues sur sa figure. Ma compagne et moi, nous la regardions avec bonheur, et nous ne tardâmes pas à nous sentir portées vers Dieu. C'est dans ce moment que j'ai regretté de n'être pas peintre; j'aurais pu tout à mon aise tirer le portrait tant désiré! Sur les neuf heures, M. de Vidaud, avec son humilité ordinaire, prit place sur le siège du cocher, et M. Rendu monta dans la voiture; il essaya de mettre la conversation en train, mais peu après il prit son bréviaire et notre Mère rentra dans son recueillement. Vers onze heures on arriva au Touvet; nous descendîmes et nous acheminâmes vers l'église. M. de Vidaud qui nous y avait devancées, était déjà plongé dans la méditation; M. Rendu eut beaucoup de peine à l'en tirer et plus encore à le décider à venir dîner avec nous, car il se disait indigne d'une si grande faveur. Ce saint homme aurait voulu nous servir; il sut du moins profiter de l'occasion pour pratiquer l'obéissance. Après le dîner, ces messieurs sortirent, et nous prîmes notre récréation, assises avec notre Mère sur des troncs d'arbres. » La fin de la route répondit au commencement.

La mère Barat en donne la raison à la mère Thérèse; son cœur se peint dans ces lignes écrites le lendemain de son arrivée.

« Chambéry, 29 août 1818. — Je n'entreprendrai pas, ma bonne Mère, de vous faire la narration de notre court voyage; mes deux compagnes s'en chargeront. Je serais, je vous assure, embarrassée de vous donner ces détails : j'étais si affligée en vous quittant et mon cœur se trouvait si serré, que je ne pus presque rien dire pendant la route que je faisais tristement; lorsque je pensais à vous, à vos ennuis, aux sollicitudes qui allaient vous accabler, j'avais peine à retenir mes larmes... Hélas! il y a des moments où la société la plus chère et la plus intime devient une charge? J'aurais voulu être seule, et je ne l'ai pu un instant. Jugez d'après cela si je voyais ce qui m'entourait; tout mon être était demeuré près de vous. Il n'y avait que le souvenir de mon Dieu qui me ramenait de temps en temps dans le fond de mon âme pour lui offrir le sacrifice que je venais de faire... »

Toujours prête à s'oublier pour les autres, la mère Thérèse avait cédé à la nouvelle fondation des personnes qui laissaient un grand vide et qu'elle était obligée de remplacer; c'est ce qui causait l'inquiétude de la Mère générale. Les quelques jours qu'elle passa à Chambéry furent employés à rédiger des pièces que réclamait le ministre, et à dresser un règlement pour un externat que l'on demandait avec instance. Il fallut à son grand regret, renoncer à l'œuvre si chère d'instruire les pauvres; on craignait que l'ouverture d'une école ne portât préjudice à celle que tenaient les Sœurs de Saint-Joseph. La mère Barat s'appliqua surtout à faire apprécier à ses filles la faveur qui leur était accordée de travailler dans ce pays à propager la connaissance et l'amour du Cœur de Jésus. Elle signala comme moyens de correspondre à ce bienfait et de réussir auprès des âmes, l'esprit intérieur, l'humilité, une grande fidélité à la règle, la soumission envers les supérieures, une tendre charité les unes envers les autres et un zèle ardent pour la gloire de Dieu. Les premiers jours de septembre, elle s'éloignait se dirigeant vers Paris.

L'établissement ne tarda pas à prospérer; la baronne du Noyer, la marquise de Costa, dont les filles étaient élevées à Grenoble, le gouverneur et plusieurs autres personnes distinguées, l'archevêque se montraient ses protecteurs dévoués; en peu de temps le pensionnat se trouvait assez nombreux et bien composé. De nouveaux obstacles se dressèrent et faillirent anéantir dès son principe l'œuvre du Seigneur. La mère Bigeu éprouva d'autant plus de peine qu'ils étaient suscités par le fondateur.

M. Curtet voulait le bien, mais il le voulait à sa manière, et nous devons ajouter qu'une maladie grave avait exercé une fâcheuse influence sur ses facultés intellectuelles. Dans l'ardeur de son zèle, il avait compté tout diriger dans la maison; l'expérience faite à Amiens commandait la prudence, et les règles opposaient une barrière infranchissable à cet abus. Le digne prêtre en fut blessé; extrême dans ses impressions, il commença par se tourner contre la supérieure, malgré l'angélique douceur qui tempérait la fermeté de son caractère; alors s'ouvrit une série de contradictions et d'entraves qui ne laissèrent plus un instant de repos. On n'avait pas encore touché à l'ancienne église du couvent qui tombait en ruines, lorsque tout à coup M. Curtet fit suspendre les réparations, déclarant que la totalité des fonds qu'il y destinait était dépensée. La mère Bigeu répondit avec calme qu'elle ferait continuer les travaux aux frais de la Société; quelque temps après l'abbé congédia les ouvriers, disant qu'il était chez lui et voulait rester le maître.

Sans les instances pressantes de l'archevêque, la communauté aurait quitté la Savoie, pour mettre fin à une division qui pouvait amener du scandale; tandis que la mère Bigeu dissimulait à sa petite famille les tracasseries et les peines qu'elle rencontrait à chaque pas, le public était mis au courant des mécontentements du fondateur, et on glosait d'une manière peu avantageuse au Sacré-Cœur. Mme André, si empressée, si généreuse au début, embrassa naturellement la cause de son directeur; retirée dans une petite maison séparée du couvent, elle s'occupait à

surveiller le travail de ses domestiques qui cultivaient l'enclos et vendaient les produits. D'abord elle envoya chercher ses repas, puis elle demanda sa batterie de cuisine et fit son ménage; peu à peu elle réclama son mobilier, le linge et jusqu'aux moindres bagatelles qu'elle avait données.

La plus grande partie de l'année 1819 se passa dans ce fâcheux désaccord. Appelée à Lyon, au mois d'octobre, la Mère générale fit une excursion à Chambéry pour tenter un rapprochement et ne put rien obtenir. M. Curtet aurait voulu faire de la maison une œuvre locale, indépendante de la Société : sa première ouverture, en ce sens, avait été énergiquement repoussée par la mère Lavauden; néanmoins il ne perdait pas l'espoir de réussir, s'il parvenait à éloigner la mère Bigeu. Il essaya en vain de faire partager ses griefs contre elle à la mère Barat; les préventions et la calomnie n'avaient point accès dans cet esprit si droit et si élevé, et comme l'abbé s'indignait un jour, en présence des deux Mères, de l'inutilité de ses efforts : « Non, Monsieur, reprit avec force la Mère générale, en appuyant sa main sur le bras de la mère Bigeu, on ne parviendra jamais à nous désunir ».

C'est de ce séjour qu'elle parlait à la mère Emilie, dans une lettre du 5 novembre 1819. « Je crains, ma bonne Emilie, qu'un trop long silence ne vous inquiète, et malgré mon peu de loisir, je vais vous adresser quelques lignes pour vous rassurer sur le compte de la vieille voyageuse.

« Vous rappelez-vous sa première arrivée sur la montagne? Vous y étiez alors, et pendant que nous y avons demeuré, elle n'a pas toujours été le mont de la myrrhe, c'était parfois un petit Thabor. Tout cela a disparu, je n'ai pu y rester que vingt-quatre heures, et je suis venue avec empressement cueillir dans la Savoie les épines à pleines mains. Je ne vous dis que ce mot... Priez et faites prier... »

La bienveillance de l'archevêque, des principaux membres du clergé et de la plupart des familles influentes pour la petite fondation, ne fit pas défaut dans ces tristes circonstances. Ces véritables amis conseillèrent à la mère Bigeu d'acheter une

maison; elle se décida pour la propriété dite Lescheraine, située à quelques pas de la ville, et l'acquisition se fit en février 1820. Il fallait bâtir; on mit immédiatement la main à l'œuvre. La supérieure ayant loué, en attendant, le château de Montgex, qui n'était pas éloigné, on s'occupa du déménagement. Ce ne fut qu'après un inventaire juridique, le 8 juillet, que les effets purent être transportés; un jour suffit grâce au commandant de la place, le comte de Magnocavalli, dont la fille était au pensionnat. Il envoya au service de la maison une compagnie de vingt-cinq soldats et les fourgons du régiment. Son équipage et ceux de plusieurs autres parents ou amis emmenèrent les élèves et les religieuses. Ces dernières quittèrent avec peine leur couvent délabré; pendant deux ans, elles y avaient goûté les douceurs de la pauvreté : plusieurs couchaient à terre sur des paillasses; une pomme de terre creusée, où l'on enfonçait une chandelle, servait de flambeau à la plupart, et la nourriture était à l'avenant depuis que la mésintelligence avait tari les ressources sur lesquelles on devait compter. L'union et la gaieté n'avaient pas cessé de régner, car la prudence de la mère Bigeu et de son assistante avait su jeter un voile discret sur la majeure partie de ces tribulations.

La mère Lavauden qui succéda comme supérieure à la mère Bigeu, eut à continuer la lutte avec les propriétaires de Sainte-Claire : elle se termina par un procès qui dura plusieurs années. On ne s'étonnera pas de voir cet établissement, si bien marqué au coin des œuvres de Dieu, survivre aux révolutions qui dans les États Sardes, ont poursuivi et détruit les maisons du Sacré-Cœur.

CHAPITRE XXII

Fondations à la Ferrandière, près de Lyon, et à Bordeaux.

1819.

I. — LA FERRANDIÈRE.

A l'époque où l'archevêque de Chambéry adressait à la mère Barat la demande d'une fondation, on s'occupait d'un établissement à Lyon. Mlle Cécile Harent, distinguée par son instruction et sa vertu, dirigeait, avec sa mère et ses sœurs, un pensionnat avantageusement connu, situé à Villeurbanne, près de Lyon, mais dépendant du diocèse de Grenoble. Se sentant appelée à un genre de vie plus parfait, Mlle Cécile sut attendre le moment de Dieu; dès qu'il lui parut arrivé, rien ne put la retenir au milieu des siens, dont elle était à la fois le conseil et l'exemple. En 1816, elle vint à Paris, espérant que sa mère et ses sœurs céderaient leur maison à la Société du Sacré-Cœur; en 1818, après un fervent noviciat, admise à prononcer les vœux de religion, elle se rendit à Villeurbanne pour négocier cette affaire. La mère Barat s'arrêta à Lyon, au mois de juin, dans le dessein de conclure. La prudence ne lui permit pas d'accepter des conditions trop onéreuses, et le projet fut abandonné; Mlle Cécile n'en resta pas moins fidèle à sa vocation. Envoyée en Savoie, elle devint assistante de la mère Lavauden, et s'y distingua par la pratique constante des vertus religieuses.

La Société comptait de nombreux amis à Lyon. M. le comte d'Herculais, MM. de Moidière, Rusand et autres avaient fait connaissance avec la Mère générale pendant ses divers séjours

dans cette ville; remplis de zèle pour les intérêts de la religion, ils ne perdirent pas l'espoir d'atteindre le but désiré. La mère Barat avait cru voir dans l'insuccès de la première tentative une indication de la Providence, qui laissait à la fondation de Chambéry le temps de s'affermir, et elle ne voulait songer à aucune autre avant le printemps de 1819. Telles étaient ses dispositions, lorsque repassant à Lyon au commencement de septembre 1818, pour retourner à Paris, elle entendit la messe à Saint-Jean, le 8, fête de la Nativité de la très sainte Vierge, et communia dans la chapelle de Notre-Dame. « Pendant mon action de grâces, dit-elle, je me sentis tellement pressée au sujet de cet établissement, qu'il ne me fut plus possible de résister. » Elle céda donc aux instances qu'on lui renouvela pour continuer les recherches d'un local, et promit que si la fondation réussissait, elle la mettrait sous le patronage de la Nativité de Marie. La Mère générale à peine arrivée à Paris, apprit de M. de Moidière que l'ancien château de la Ferrandière, à Villeurbanne, alors occupé par M. Monavon, négociant d'indiennes, pouvait être acquis, et conviendrait parfaitement. Le 23 septembre, elle transmettait cette nouvelle à la mère Bigeu et ajoutait : « Il faut nous attendre à plus d'une contradiction à cause du bien qui en résultera; heureusement nous sommes aguerries, et la volonté de Dieu est marquée si visiblement dans cette entreprise, que ma confiance et la vôtre seront sans bornes. Quand vous aurez visité le château, s'il convient et qu'il y ait apparence de réussite, vous ferez bien, ma bonne Mère, de travailler à obtenir l'agrément de Mgr de Grenoble; les démarches auprès du préfet sont nécessaires aussi. » Elle lui indiquait toutes les précautions à prendre, et terminait en disant : « Voilà de la besogne que je vous taille ou plutôt le Cœur de Jésus; si c'est lui qui vous emploie, comme je ne puis en douter, vous n'avez rien à craindre, tout réussira. Il sera bon d'agir promptement à Grenoble; d'après ce que nous savons, on est offusqué dans ce pays des progrès que fait notre Société; on n'y voit pas encore la main de Dieu conduisant tout; quand on en sera convaincu, on ne s'étonnera plus de cette

marche rapide, qui doublera avec le temps, si, hélas ! je n'y mets point obstacle, car voilà ma seule inquiétude. »

Le 26, elle écrivait à la mère Thérèse : « Je voudrais pouvoir retarder la fondation de Lyon; peut-être sera-ce difficile. D'un autre côté, comment aurions-nous pu refuser une maison qui sera si avantageuse à la Société ? Cette Société chérie, continue de s'étendre malgré les plus astucieuses persécutions. Heureusement tout se découvre; si nous sommes fidèles, le Cœur de Jésus sera notre soutien. Il nous faut ce protecteur contre les ennemis conjurés à notre perte. »

M. de Moidière pressa tellement les choses, qu'il ne fut pas possible de reculer l'acquisition; elle se conclut en novembre, et la Mère générale confia cette entreprise à la seule de ses assistantes qui fût à ses côtés. Le 25 janvier 1819, la mère de Charbonnel quitta la rue des Postes, avec une religieuse de chœur et une Sœur coadjutrice. Elles arrivèrent à Lyon le 29 et croyaient pouvoir se rendre le jour suivant à leur nouvelle demeure, lorsque M. Rusand leur apprit qu'un associé de M. Monavon l'habitait encore et refusait obstinément de céder la place jusqu'à l'expiration d'un bail d'assez longue durée. Cet obstacle inattendu n'abattit pas le courage de la mère de Charbonnel; elle règla les arrangements à prendre, s'entendit avec un homme de loi, et mit sa confiance en Celui à qui rien n'est impossible. Le lendemain, la petite colonie alla visiter la Ferrandière, et s'assura qu'on ne pouvait rien commencer tant que le locataire persisterait dans sa résolution; du reste, les constructions étaient en bon état; le clos était vaste, mais en friche et sans aucune plantation. La mère Bigeu survint et décida la mère de Charbonnel à s'établir provisoirement, le 8 février, dans la partie du château laissée à sa disposition, et l'on y campa gaiement comme on put.

Il n'y avait nul espoir humain de triompher des obstacles; on continuait à prier, et la Mère générale conjurait la très sainte Vierge de faire sentir sa protection à l'établissement qu'elle lui avait consacré d'une manière spéciale. Le 23 février, une lettre de la mère de Charbonnel apprit qu'au moment où elle s'attendait

à un procès, et sans qu'aucune tentative eût été faite, l'opposant s'était désisté tout à coup de ses prétentions. Dès qu'il fut parti, les fondatrices se hâtèrent de préparer une grande salle destinée à servir de chapelle; jusqu'à ce que tout fût prêt, elles continuèrent à se rendre à la paroisse de la Guillotière, malgré la rigueur de la saison, les mauvais chemins et la distance à franchir. Le 4 avril, le saint Sacrement put être déposé dans le nouveau sanctuaire. Le P. de Lestrange, abbé de la Trappe, l'avait bénit, assisté de MM. Rusand et Monavon. La pauvreté était si grande que l'on manquait souvent des objets les plus nécessaires.

Les mères de Charbonnel et Bigeu se sentaient pénétrées de reconnaissance pour la manière dont elles étaient entrées en possession de la Ferrandière. Toutes deux désiraient se rendre à Fourvière et à la Louvesc, afin de remercier Dieu des grâces accordées à la Société et la mettre de nouveau sous la protection de la sainte Vierge et de saint François Régis. Ce pèlerinage était l'accomplissement d'une promesse faite par la mère Duchesne et ratifiée par la mère Barat, avant le départ pour l'Amérique. Par une heureuse coïncidence, M. de Vidaud (1) allait au commencement de juillet, visiter ces mêmes sanctuaires avec sa fille aînée; ses nièces, M[lles] Agarithe et Louise de Varax, plus tard religieuses du Sacré-Cœur, les accompagnaient. Les mères de Charbonnel et Bigeu se joignirent à la pieuse caravane. Après avoir satisfait à leur dévotion à Fourvière et à la Louvesc, on se dirigea vers Notre-Dame du Puy et vers Issengeaux. La rencontre d'un pèlerin de connaissance arrêta quelque temps les voyageurs, la nuit les surprit sur une route mauvaise et inconnue. Un orage survint; le conducteur n'osait avancer, redoutant les précipices ou les chemins détournés. L'anxiété était grande, on priait avec ferveur; M. de Vidaud descend, cherche d'abord à s'assurer que l'on n'a pas quitté la vraie voie. Le son d'une clochette le guide à la cabane d'un berger : tranquillisé par les renseignements

(1) Ce fait est relaté dans la *Vie de M. de Vidaud*, écrite en 1854, et éditée à Toulouse, par Edouard Privat.

qu'il reçoit, le saint homme, malgré une pluie torrentielle, se place à la tête des chevaux, sonde le chemin à droite et à gauche avec sa canne, et fait faire quelques pas. Les ténèbres devenaient de plus en plus profondes, la perplexité croissait, chacun gardait le silence, se recommandait et s'abandonnait à Dieu, quand tout à coup apparaît une clarté semblable à celle que produirait un grand feu. M. de Vidaud remonte en voiture; le cocher rempli de joie, excite ses chevaux, et avance rapidement à la faveur de cette lumière inattendue, dont on ne fut privé qu'en arrivant à Issengeaux. Il était dix heures du soir, on conçoit aisément quelles actions de grâces partaient de tous les cœurs! Un seul désir fut exprimé, celui d'entendre la messe le lendemain en signe de reconnaissance, et le Seigneur l'exauça : les voyageuses s'étant arrêtées au village de Saint-Maurice, entrèrent dans l'église au moment où commençait le saint sacrifice. Nul ne sut expliquer ce phénomène lumineux. Mlle Zoé de Vidaud assura avoir aperçu dans le lointain une gerbe de feu; son père en témoigna sa surprise : il avait vu, ajoutait-il, quelqu'un qui portait une lumière. Quoi qu'il en soit, le cocher raconta hautement le fait qu'on regarda comme surnaturel, l'attribuant à M. de Vidaud : le serviteur de Dieu, dans sa profonde humilité, prétendit que les prières de ses compagnes avaient obtenu cette faveur.

La mère Barat envoya peu après du renfort à la communauté de la Ferrandière; elle enjoignit à la mère de Portes, qui en faisait partie, d'aller entendre trois messes à Fourvière et d'y renouveler la consécration de la maison à la sainte Vierge. Cette recommandation fut religieusement exécutée, et Marie montra en plus d'une circonstance, qu'elle avait pour agréable la confiance de sa servante. La fondation ne tarda pas à prospérer, et les élèves s'y sont toujours distinguées par une tendre dévotion à la Reine des vierges.

Au commencement du mois d'août, la mère de Portes fut installée supérieure : elle était entrée à Sainte-Marie, en 1808 et avait reçu là d'abord, puis à Paris, les leçons de la mère Barat,

aussi éprouva-t-elle la plus douce des consolations lorsque cette Mère vénérée put, après le retour de la mère de Charbonnel à la rue des Postes, visiter sa nouvelle famille. Elle y passa tout le mois de décembre, et s'efforça pendant ce temps d'exciter les cœurs à un redoublement de zèle pour le salut des âmes. La nécessité de ce dévouement était d'autant plus grande, qu'une autre fondation, la troisième depuis deux ans, venait de se faire à Bordeaux.

II. — FONDATION A BORDEAUX.

L'archevêque, Mgr d'Aviau, avait à plusieurs reprises exprimé le désir de voir la Société du Sacré-Cœur tenir un établissement dans son diocèse; ce vœu qui datait de 1806, ne se réalisa qu'en 1819. Une pieuse veuve, Mme de Lalanne, offrit à la mère Barat un orphelinat qui devait l'existence à son héroïque et persévérante charité.

Catherine-Suzanne-Félicité Dudevant était née à Bordeaux le 10 août 1757, d'une famille qui jouissait de l'estime et de la considération générales. Douée d'un extérieur agréable et d'un charmant caractère, elle n'attacha point de prix aux avantages que le monde estime, et ses affections se tournèrent de bonne heure vers la piété. Ses heureuses dispositions furent développées par les filles de saint François de Sales, à qui son éducation fut confiée. Vers l'âge de quinze ans elle sortit du couvent; sa fortune et ses aimables qualités firent rechercher son alliance par les personnes les plus distinguées de la ville, mais un goût prononcé pour la vie religieuse lui faisait désirer la solitude et les saintes austérités du Carmel. Ses parents ne négligèrent rien pour la détourner; si par moments Félicité goûtait les plaisirs que l'on multipliait pour la séduire, les remords ne tardaient pas à lui en montrer le vide, et l'attachaient davantage aux œuvres de bienfaisance qui plaisaient naturellement à son cœur.

Les sollicitations de ses parents devinrent si pressantes que, désespérant de vaincre leur opposition, Félicité céda et s'unit à M. de Lalanne, dont les sentiments d'honneur, de foi et de géné-

rosité lui étaient un garant pour l'avenir. Au pied de l'autel où l'Eglise venait de consacrer son mariage, elle promit à Notre-Seigneur, si jamais ses liens se brisaient, de le prendre pour époux. Mme de Lalanne devint l'exemple des femmes vraiment chrétiennes : une sage économie, la fuite du luxe et de la vanité, lui permirent de se livrer à son attrait pour le soulagement des malheureux. Instruire les ignorants, travailler à convertir les pécheurs, visiter les pauvres et les malades, adoucir leur infortune par ses largesses, telles étaient, avec la prière, ses plus douces occupations. Comme elles ne nuisaient en rien à ses devoirs d'épouse, M. de Lalanne lui laissait une entière liberté, se plaisait même à l'aider dans ses pieuses entreprises. Frappée du malheur de ces filles indigentes que la misère conduit au désordre, elle chercha par divers moyens à les préserver du danger ou à les arracher au crime. Cette œuvre fut commencée en 1784, grâce à son initiative et au concours de ses deux amies, Mlles de Pichon et Gramagnac. Des difficultés de toutes sortes entravèrent leur zèle (1) ; elles pensèrent alors à prévenir le mal dont elles déploraient les affreuses suites, en donnant à des enfants abandonnées une éducation chrétienne pour les préparer à devenir des domestiques fidèles ou des femmes laborieuses. M. de Lalanne fit construire à cette fin une maison en 1786 ; Mgr de Cicé, archevêque de Bordeaux, aida de ses propres deniers ; le parlement, le clergé, les personnes riches de la ville et jusqu'aux artisans ajoutèrent leurs aumônes, et cet établissement, que l'on nomma la Providence, devint un des plus importants de Bordeaux. Quarante pauvres enfants orphelines ou délaissées y trouvaient des mères adoptives et tous les secours spirituels et temporels, lorsque, en 1791, Mme de Lalanne se vit forcée par la Révolution de suivre son mari en Espagne. Elle ne quitta ses chères protégées qu'après avoir pourvu pour deux ans à leurs besoins. Son exil dura plus de dix ans.

(1) La même œuvre fut reprise en 1800 par Mlle de Pichon-Longueville et par Mlle de Lamouroux, qui l'établit solidement sous le nom d'œuvre de la Miséricorde et en est regardée comme la fondatrice.

A son retour, la maison de la Providence, qui s'était soutenue comme par miracle durant les plus mauvais jours, se voyait dénuée de ressources, mal dirigée et ne comptait que douze orphelines. En 1805, M[me] de Lalanne put en reprendre la conduite; soutenue par Mgr d'Aviau, elle s'associa quelques jeunes personnes, leur donna une règle, et en 1812, elles prononcèrent les trois vœux simples et annuels de religion. Le 20 avril 1816, M. de Lalanne s'endormait du sommeil des justes; sa veuve a écrit le récit des diverses circonstances qui amenèrent la réunion de son œuvre au Sacré-Cœur.

« Ma foi et mon courage, dit-elle, furent plus forts que ma douleur; je me consacrai à Dieu tout entière; lui seul pouvait adoucir mon sacrifice. Je m'abandonnai à sa conduite et me retirai bientôt dans la maison de la Providence... Je passe sous silence les peines, les ennuis, les contradictions de toute espèce que j'eus à soutenir pendant trois ans; j'étais parfois accablée et ne trouvais de force qu'en ces deux mots : *Dieu seul*... Je désirais le perfectionnement de mon œuvre, je sentais que pour la soutenir il faudrait l'unir à un corps qui formât une Société; on m'en proposa plusieurs, aucune ne répondait à mes vues. J'avais eu l'idée d'embrasser la règle de saint Ignace; un jour cette pensée me revint plus fortement à l'esprit; sans oser m'y livrer, je m'attachai à étudier l'esprit de cette règle, je fis lire Rodriguez à mes filles; dans ma solitude, je déposais souvent mon cœur dans celui de Jésus. Je me hasardai à parler au P. Debrosse, supérieur du petit séminaire, et lui demandai de prendre notre maison sous sa direction; il me dit que les Constitutions de la Compagnie ne le lui permettaient pas; mais il prit intérêt à notre œuvre, nous envoya des aumônes et nous donna pour confesseur le P. Vrindts (1). J'ouvris mon âme à ce dernier, et trouvai en lui l'ange envoyé de Dieu pour nous conduire au divin Cœur. Par lui je connus la Société dont j'ignorais l'existence. « Le Seigneur

(1) Le P. Vrindts était né à Anvers le 6 février 1781 : il entra dans la Compagnie le 7 août 1814 et en sortit en 1826.

vous appelle dans cet Institut, — me dit-il d'un ton prophétique, — c'est là qu'il vous veut. » Sous prétexte de placer au pensionnat de Poitiers une nièce que j'avais près de moi, je fis le voyage et me présentai aux Feuillants. Là tous mes doutes cessèrent : je fus charmée de l'ordre, de la régularité qui régnaient; l'amabilité, l'aisance, la franche gaieté des religieuses, leur union gagnèrent mon cœur; je n'aspirai plus qu'à partager leur bonheur. De retour à Bordeaux, je travaillai à l'exécution de mon projet; mes prières, mes oraisons, tous mes actes avaient pour but d'obtenir cette grâce. J'eus des obstacles à surmonter, mais Dieu les aplanit. Plusieurs fois j'écrivis à la Supérieure générale, et sollicitai la faveur d'être reçue au nombre de ses filles. Mgr l'Archevêque lui en adressa la demande, et cette bonne Mère ne crut pas devoir refuser à ce digne Prélat. Le 1er mai 1819 j'étais exaucée. »

L'esprit de discernement que la mère Barat possédait à un haut degré, lui fit apprécier cette âme d'élite et les vues si pures qui l'animaient. L'établissement offert se composait de cinquante-quatre orphelines, de cinq Sœurs exercées aux pratiques de la vie religieuse et surtout au renoncement; quelques ressources pécuniaires étaient assurées par la fondatrice; enfin par cette demande d'agrégation, Dieu semblait indiquer qu'il voulait à Bordeaux une maison de la Société. A la fin d'avril la Mère générale répondit à Mgr d'Aviau.

« Monseigneur, j'ai reçu avec bien de la reconnaissance la lettre que Votre Grandeur a daigné m'adresser pour nous appeler dans son diocèse. Plusieurs établissements acceptés et commencés cette année ont employé tous les sujets dont nous pouvions disposer, et j'avais résolu de rester au moins deux ans sans en commencer de nouveaux; mais le désir de travailler à la plus grande gloire du sacré Cœur de Jésus, sous la juridiction et la protection paternelle d'un prélat si digne de notre confiance et de notre vénération, me fait renoncer à ma résolution, et je me rends d'autant plus volontiers à l'invitation que vous avez la bonté de me faire, que je connais mieux, Monseigneur, le zèle

qui vous anime et le touchant intérêt dont vous n'avez cessé d'honorer notre petite Société.

« J'ose donc assurer Votre Grandeur que l'établissement de Mme de Lalanne m'inspire quelque attrait, de préférence à d'autres fondations plus brillantes, précisément à cause de l'esprit de pauvreté, d'humilité et de simplicité qui y règne; il me semble que cette œuvre nous rapprochera davantage du Cœur de notre divin Maître, que des commencements humbles et obscurs sont plus conformes à son esprit et plus propres à attirer ses bénédictions sur notre Société. Vous le savez, Monseigneur, cette œuvre ne nous est point étrangère; il est conforme à nos Constitutions de nous livrer à l'éducation des pauvres; c'est dans cette vue que chacun de nos établissements possède une école gratuite, qu'à Grenoble et à Beauvais, nous tenons une classe de travail pour les jeunes filles pauvres à qui l'on apprend des métiers.

« Je m'estimerais heureuse de pouvoir à l'instant même faire partir pour Bordeaux les sujets que je destine à l'hospice charitable de la digne Mme de Lalanne; mais je suis obligée de prendre des mesures pour les remplacer, ce qui exige nécessairement quelque délai. Je vais du moins m'occuper de répondre, avec toute la diligence possible, à l'empressement que Votre Grandeur me témoigne; je n'aurai plus alors qu'un vœu à former, Monseigneur, ce sera d'obtenir de Dieu qu'il vous conserve longtemps pour le bien de l'Église et de votre diocèse; puissions-nous avoir bientôt la consolation de vivre sous votre autorité ! J'envierai le sort de celles qui seront choisies pour cette mission et qui auront le précieux avantage de vous avoir pour supérieur et pour père.

« Daignez au moins, Monseigneur, me permettre de me mettre à vos pieds avec toutes mes Sœurs et de vous demander votre bénédiction, etc... »

Le 1er mai, Mgr d'Aviau communiquait cette réponse à Mme de Lalanne, à qui la mère Barat écrivit quelques jours après.

« Paris, 13 mai 1819. — Le retard que j'ai apporté, Madame et bien chère Sœur, à répondre à votre lettre m'a beaucoup coûté :

une petite maladie et quelques sollicitudes de plus qu'à l'ordinaire ne m'ont pas permis de suivre l'élan de mon cœur. J'ai du moins écrit à Monseigneur votre digne archevêque, et je lui dis que j'accepte pour la Société votre établissement. Puisse le sacré Cœur de Jésus, auquel nous avons le bonheur d'être consacrées, bénir cette union de votre maison aux nôtres, et qu'elle soit toute pour sa plus grande gloire ! Je marque à votre vénérable prélat que je manque, en votre faveur, à ma promesse de ne plus accepter d'établissement avant deux ans. Mais votre œuvre plaît tant au Cœur de Notre-Seigneur que je n'ai pu la refuser; elle attirera ses bénédictions sur notre Société, et votre maison sera bientôt celle que nous chérirons davantage. Si je le pouvais, je vous enverrais sur-le-champ un sujet ou deux, comme vous semblez le désirer; je ne le puis dans ce moment; ce ne sera qu'après plusieurs placements nécessaires à nos deux nouveaux établissements, que je choisirai, avec l'aide de Dieu, celles qui auront le bonheur d'aller travailler de concert avec vous à élever ces pauvres orphelines, dont nous serons si heureuses d'être les institutrices et les mères...

« Votre seconde lettre, que vient de m'apporter le courrier, m'a remplie d'une grande consolation; je vois, chère Sœur, que le Seigneur vous veut à lui tout entière, et qu'il vous donne la grâce inestimable d'apprécier ce bienfait, soyez donc fidèle. Loin de m'opposer à l'accomplissement de vos pieux désirs, je les favoriserai de tout mon pouvoir quand ils seront approuvés par votre respectable guide; vous pouvez faire les vœux dont vous me parlez, avec les conditions proposées. Je vous enverrai incessamment notre formule et une croix que je vous prie de ne montrer à personne. Je me recommande instamment à vos prières; croyez que je ne vous oublie pas de mon côté; votre petite famille ne sera plus maintenant séparée de celle que le sacré Cœur de Jésus m'a confiée, malgré, hélas ! ma profonde indignité...

« Recevez, Madame et très chère Sœur, l'assurance des sentiments bien affectueux avec lesquels je suis *in C. J. M.* votre petite servante. — Barat. »

Il s'établit entre la mère Barat et sa nouvelle fille une correspondance active où chacune rivalisait d'humilité, autant que de zèle pour les intérêts de l'ancienne Providence, devenue maison du Sacré-Cœur. Dans l'élan de sa joie, Mme de Lalanne raconte comment s'accomplit cette fusion. « Le 13 juillet, dit-elle, la mère Geoffroy vint avec la mère Messoria, unir la Providence à la Société... Le 6, premier vendredi d'août, Mgr d'Aviau reçut mes vœux ; la veille, ma petite communauté avait pris le costume du Sacré-Cœur. Je ne devais pas m'attendre à une si grande grâce ; je suis et je serai toujours pénétrée de reconnaissance envers Dieu et envers celle qui a daigné me recevoir au nombre de ses enfants, malgré mon indignité. »

Quelques mois suffirent à façonner des cœurs si bien préparés : la mère de Lalanne montrait l'exemple d'une parfaite soumission, ne se distinguant de celles qui avaient été ses filles que par une plus parfaite abnégation. La mère Geoffroy la laissa supérieure lorsque, vers la fin de l'année, elle fut obligée de retourner à Niort. La mère Messoria, qui restait à Bordeaux, était une ancienne professe, entrée à Grenoble en 1805, et capable d'aider de ses conseils la mère de Lalanne ; elle gouverna même la maison pendant le Conseil général qui se tint en 1820. Les humbles débuts de cette fondation attirèrent les regards et les bénédictions de Dieu, qui chérit les petits et les pauvres ; aussi fut-elle le noyau d'un des plus grands établissements dus à la sage administration de la mère Barat.

CHAPITRE XXIII

La mère Barat assemble le troisième Conseil général. — Translation de l'établissement de Paris à l'hôtel Biron. — La mère Aloysia Jouve.

1820-1821.

I. — LA MÈRE BARAT ASSEMBLE LE TROISIÈME CONSEIL GÉNÉRAL.

Cinq ans ne s'étaient pas écoulés depuis que la mère Barat avait, par l'union des esprits et des cœurs, affermi la Société confiée à ses soins, et le nombre de ses établissements était presque doublé. Il importait de consolider l'œuvre avant de la laisser se développer davantage : c'est pourquoi la Supérieure crut devoir hâter l'assemblée du Conseil général, et elle adressa la lettre suivante à toutes les maisons.

« Paris, 9 juillet 1820. — Mes bonnes Mères et mes très chères filles, vous savez déjà que nous désirions depuis longtemps abréger le temps fixé par les Constitutions pour réunir de nouveau notre Conseil général. Dans cette première assemblée que nous pûmes faire il y a cinq ans, le Seigneur répandit bien des grâces sur notre petite Société en l'attirant au culte tout spécial de son sacré Cœur, en lui permettant d'en porter le nom sous des règles et des Constitutions dictées par l'esprit de Dieu, et dont l'observance, depuis ce moment heureux, fait notre joie et notre bonheur. Cependant, mes très chères filles, si nous réglâmes à cette époque les intérêts les plus pressants et les plus essentiels de cette famille si chère au Cœur de Jésus, le temps ne nous permit pas d'embrasser tous les détails ; beaucoup d'articles importants restèrent en arrière, et nous ne pûmes surtout fixer définitivement ce qui concernait les pensionnats.

« La Société, par la grâce de notre bon Dieu, s'étant accrue de quelques nouvelles fondations, et les règlements qui ont été faits dans le temps ayant été augmentés ou diminués, selon qu'on le trouvait nécessaire pour le plus grand bien des élèves, on a, sans s'en apercevoir, différé de sentiments sur quelques articles, et comme un de nos soins les plus chers est de travailler à établir et à conserver parmi nous l'uniformité, il nous paraît urgent, avant que la Société s'étende davantage, de consolider les maisons déjà établies, en réglant tout ce qui pourra contribuer à leur bien, tant pour le spirituel que pour le temporel... C'est en abrégé, mes très chères filles, le principal but de la réunion que nous allons convoquer de nouveau... »

Elle indiquait ensuite les prières à faire pour obtenir les grâces nécessaires à celles qui devaient composer l'assemblée, prescrivait quelques mesures préliminaires et fixait l'époque de l'arrivée à Paris.

Dans cette circonstance, la mère Barat reporta sa pensée vers son ancienne fille, qu'un trop grand éloignement ne permettait point d'appeler ; le 10 juillet, elle écrivait à la mère Duchesne : « Quoique cette lettre de convocation vous soit inutile, je ne laisse pas, ma chère fille, de vous l'expédier, ne serait-ce que pour vous tenir au courant de tout ce que nous faisons qui en vaut la peine. Je serai aussi exacte à vous adresser le résultat de nos délibérations ; plusieurs vous seront nécessaires. Vous comprenez que vous n'y serez point oubliée ; nous nous occuperons de vos affaires ; j'ai la confiance qu'on vous procurera quelques sujets, et au printemps prochain nous aurons la consolation de vous envoyer du secours. Outre les six membres du Conseil, le P. Varin a été d'avis que l'on appelât toutes les supérieures ; nous allons être, comme vous voyez, un certain nombre. Ah ! mon cœur ne jouira pas d'un contentement entier ; vous nous manquerez, et plus d'une fois nous serons transportées en esprit à Saint-Ferdinand. Je commence à m'inquiéter de votre silence ; voilà près de trois mois que nous n'avons reçu de vos chères nouvelles ; que c'est long ! Nous ignorons si vous êtes installées

et comment vous vous trouvez dans votre nouvelle habitation.

« Je vous enverrai la petite relation de la visite pastorale que nous a faite notre respectable et pieux cardinal-archevêque, le jour du sacré Cœur. Avant-hier nous reçûmes le nonce du pape; il nous a comblées de témoignages d'intérêt et de bontés; il parlera de nous à Sa Sainteté. Vous voyez que tout se dispose de loin pour obtenir l'approbation que nous désirons si ardemment... Priez pour votre Mère, si vous saviez comme j'en ai besoin! Toujours des visites. On vient à Paris de toutes les provinces et tout s'amasse autour de moi. Ah! combien de fois ma pensée se reporte à ce temps heureux passé sur la paisible montagne que nous habitions ensemble; rarement nous étions interrompues, et encore les seuls nuages qui s'élevaient entre nous étaient amenés par mon refus de voir quelques personnes. Le bon Dieu me punit, car il m'en donne au centuple, ce qui est bien ma Croix. Puissé-je en faire un mérite!... »

Différents motifs rendaient utile la présence des supérieures à l'assemblée convoquée par la mère Barat; il en était un qui lui paraissait de la plus grande importance, c'était de profiter du séjour du P. Varin à Paris, pour faire entendre ses précieuses instructions à celles qui la secondaient dans le gouvernement. Elle obtint qu'il prêcherait aux membres du Conseil une retraite préparatoire : ces saints exercices s'ouvrirent le 12 août.

Quelle consolation ne dut pas ressentir ce révérend Père en voyant une œuvre si faible dans ses commencements, dénuée de tout appui humain, combattue même et minée par l'ennemi du salut, devenue victorieuse et triomphante par le seul secours d'en haut! Aussi donna-t-il un libre cours aux épanchements de son âme. Il remit d'abord sous les yeux de son auditoire les bienfaits sans nombre accordés par le Seigneur à la Société, son origine, ses épreuves, surtout celle qui avait menacé son existence, et la manière presque miraculeuse dont le Cœur de Jésus avait fait succéder des jours plus heureux à ces heures de contradiction, bénissant les travaux entrepris pour sa gloire, augmentant le nombre de ses épouses, et leur ouvrant de nouveaux

asiles pour travailler au salut des âmes. Il entra ensuite dans le détail des obligations qu'imposaient aux membres de la Société, principalement aux supérieures, les faveurs reçues et la vocation de religieuses apôtres : il ne leur dissimula pas les dangers auxquels les exposait leur contact avec le monde, dangers qui exigeaient d'elles plus d'esprit intérieur, d'abnégation, et une plus stricte observance de la pauvreté pour tout ce qui leur était personnel. Le bon Père n'oublia pas la vertu dont il a donné de si constants exemples, la charité, qui doit rendre une supérieure vraiment mère de ses filles et leur ouvrir son cœur pour les conduire à celui de Jésus.

Dans des entretiens particuliers, la mère Barat par ses avis, confirmait des enseignements si utiles; et le 15 août, comme elle se l'était proposé, on fit l'ouverture solennelle du Conseil, en le mettant sous la protection spéciale de la Reine du ciel. Deux réunions avaient lieu par jour : toutes les religieuses appelées à Paris assistaient à la première, où les points en question étaient examinés et discutés avec simplicité, où chacune proposait ses doutes et ses observations; la seconde se composait des Conseillères générales, qui décidaient avec connaissance de cause et réglaient ce qu'il fallait modifier et adopter, car les Constitutions avaient seulement posé les bases : l'application aux détails de la vie devait être fixée suivant les expériences, afin de ne rien laisser à l'arbitraire et d'établir une parfaite uniformité.

Une des séances fut consacrée aux demandes de fondations adressées par les villes du Mans, Auxerre, Soissons et Autun; on crut prudent de tout différer pour laisser aux novices le temps de s'affermir dans les vertus religieuses et dans l'esprit de l'Institut. Cette résolution se trouvait être en pleine conformité avec le sentiment de la Mère générale; sa correspondance en fait foi.

Les Conseillères employaient ordinairement à leur tâche huit heures par jour. La Mère générale présida ces réunions, de son lit même, lorsque la souffrance la contraignit à le garder. Les points réservés à l'autorité ecclésiastique furent soumis à l'abbé

Perreau, dont les lumières et la prudence éclairaient les doutes, aplanissaient les difficultés.

Avec les avis du P. Loriquet, le plan d'études fut soumis à une discussion sérieuse. On y fit des additions dont l'expérience montrait la nécessité.

Tandis que l'assemblée s'occupait à ces travaux, le P. Varin voulut appliquer la dernière main à l'œuvre qu'il avait ébauchée : il s'enferma plusieurs jours à Montrouge, dans la solitude, pour rédiger le sommaire des Constitutions, et vint en donner connaissance au Conseil. On convint que cet abrégé substantiel serait désormais lu chaque mois, avec les règles communes, celles de modestie et la lettre de saint Ignace sur l'obéissance, afin de remettre fréquemment sous les yeux de toutes les religieuses leurs principales obligations et de les en pénétrer toujours davantage.

Aucun secours ne manqua dans cette circonstance importante. Les arrêtés qui allaient donner à la Société une force nouvelle et à ses œuvres une plus grande vigueur, furent signés le 13 octobre, par la mère Barat et par la mère Ducis, choisie pour remplacer pendant le Conseil la secrétaire générale.

Le même jour eurent lieu les élections, dont le résultat confirma dans leur charge les trois assistantes générales et l'économe générale. Vu l'augmentation des établissements et d'après la teneur des Constitutions, on adjoignit aux Conseillères élues les mères Deshayes, Prevost et Chobelet. La mère Ducis fut nommée secrétaire générale. L'assemblée avait rempli sa mission, elle put se séparer. La mère Barat écrivit à l'une de ses filles : « Le plus grand accord a régné parmi nous ; les petites discussions nécessaires pour s'éclairer ont été suivies des plus heureux résultats pour le bien de la Société. »

M. l'abbé Frayssinous nommé vers cette époque supérieur de la maison de Paris par le cardinal-archevêque, visita la communauté : il signala son premier entretien par ces remarquables paroles : « Vous voulez être de vraies religieuses en conservant avec le monde les relations nombreuses que vous donne votre

vocation; je puis dire que votre entreprise est hardie, audacieuse. » Il s'efforça de faire sentir combien chacune devait être en garde contre l'influence que le monde exerce presque insensiblement sur les âmes même les plus pieuses.

II. — TRANSLATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE PARIS A L'HOTEL BIRON.

Une grande question avait été proposée au Conseil par la mère Barat, l'acquisition d'une maison plus vaste et mieux située que celle de la rue des Postes. Lorsque l'on avait fait des recherches à ces fins, en 1817, l'hôtel Biron seul semblait réunir les conditions désirables par ses bâtiments, ses jardins et par sa position, rue de Varennes, dans un des quartiers les plus tranquilles et les mieux aérés de Paris. La duchesse de Charost demandait 700,000 francs; ce chiffre ne pouvait être accepté par la Société qui, sans autre fortune au début que sa foi en la Providence, avait dû supporter de grands frais pour créér et soutenir dix établissements. Les mesures prises pour procurer l'espace indispensable aux élèves et à la communauté ne pouvaient être que transitoires, vu les inconvénients graves qui en résultaient.

L'hôtel Biron demeurait sans acquéreur. Par bonheur, d'un côté, la difficulté de vendre à des particuliers un immeuble aussi considérable, de l'autre, la destination pieuse qu'il s'agissait de lui donner, amenèrent la duchesse de Charost à une diminution notable du prix. Quelque modeste que paraîtrait aujourd'hui la somme, la mère Barat ne savait comment la réaliser. Il lui répugnait beaucoup de faire une acquisition qui donnerait à la Société naissante une apparence de grandeur et de luxe peu en rapport avec son esprit. Dans l'impossibilité de rencontrer une autre propriété, elle exposa les choses à plusieurs évêques qui se trouvaient à Paris, les pria d'en conférer ensemble et de lui donner leur avis. Les prélats décidèrent unanimement qu'il fallait passer outre. Toute hésitation cessant, on s'occupa des moyens à prendre pour conclure l'affaire. Heureux de contribuer

à une bonne œuvre, le marquis de Montmorency offrit un prêt de 150,000 francs. Le Conseil suggéra la pensée de tenter un recours au roi. La Mère générale choisit pour porter la demande, la comtesse de Marbeuf (1), récemment entrée au Sacré-Cœur. La novice est appelée, apprend de sa supérieure ce que l'on désire et s'incline en signe d'obéissance, persuadée que sa mission sera bénie de Dieu. En attendant le jour indiqué pour l'audience, elle n'oublie rien de ce qui peut lui rendre le Seigneur favorable, et quand le moment est venu, avec cette foi vive qui la caractérisait, elle sollicite à genoux la bénédiction de la Mère générale, et se tournant vers son gendre, le comte Louis d'Ambrugeac, qui allait l'accompagner : « Ne sommes-nous pas trop heureux, lui dit-elle, d'être les ambassadeurs du Sacré-Cœur auprès de Sa Majesté? »

(1) Catherine-Antoinette de Gayardon du Fenoyl était née dans le Forez en 1765. Son grand-père, page de Louis XIV, avait été attaché au service spécial de Mme de Maintenon. Elevée à l'abbaye de Bonlieu, par sa tante qui en était abbesse, elle montra dès son bas âge une foi vive et une grande fermeté de caractère. A dix-huit ans, elle épousa le comte puis marquis de Marbeuf, premier gouverneur de la Corse, veuf et fort âgé. Unissant à la beauté les charmes de l'esprit et du cœur, elle se montra épouse fidèle et dévouée, aussi bien que mère chrétienne, et non contente de seconder la bienfaisance de son mari, elle s'imposa mille sacrifices pour une œuvre qui lui fut toujours chère, l'éducation des jeunes gens qui aspiraient au sacerdoce. A la fin de sa vie, plus de quatre cents prêtres, la plupart Corses, lui devaient la faveur d'avoir reçu les saints Ordres.

La mort du marquis de Marbeuf la laissa veuve avec un fils et une fille en bas âge; jeune encore, partout recherchée et fêtée, elle refusa de contracter une seconde alliance et se fixa auprès de son beau-frère, l'archevêque de Lyon, se livrant aux soins que lui imposaient l'éducation de ses enfants et l'administration de leur fortune.

Lorsque la Révolution éclata, elle suivit l'archevêque à l'étranger. Poussée par la tempête en Hollande, en Allemagne et jusqu'à Vienne, souvent réduite à la détresse la plus extrême, obligée de travailler pour vivre, sa fermeté d'âme et sa confiance en Dieu la soutinrent jusqu'en 1800, où de meilleurs jours la ramenèrent en France. Elle avait protégé en Corse la famille Bonaparte, aussi fut-elle accueillie avec un profond sentiment de reconnaissance par Napoléon, qui n'oublia jamais ses bienfaiteurs. Mme de Marbeuf eût bientôt un rang distingué à la nouvelle Cour; son fils et sa fille contractèrent des alliances qui semblaient leur promettre le bonheur. Au moment où le premier voyait s'ouvrir devant lui la plus brillante carrière, il trouva la mort dans la campagne de Russie. Sa mère apprit cette affreuse nouvelle le 25 novembre, tandis que ses amis l'entouraient de vœux et de bouquets de fête; une seule

Louis XVIII daigna prendre en considération la requête de Mme de Marbeuf et lut attentivement l'adresse qu'elle lui présentait et promit de s'en occuper. Le duc de Gramont suivit l'affaire auprès de M. de Pradel, ministre de la maison du roi; grâce au don royal et au prêt que firent deux personnes d'Amiens, le contrat d'acquisition fut passé le 5 septembre.

La mère Barat visita l'hôtel avec ses assistantes, pour arrêter les dispositions à prendre, et comme on voulait fixer son logement et celui de la supérieure locale, la mère Bigeu, dans la partie la plus saine et la plus commode, les deux s'y refusèrent absolument, disant que le pensionnat seul habiterait l'hôtel proprement dit, tandis que les religieuses occuperaient les dépen-

pensée, le salut de ce fils qu'elle savait avoir été privé des secours de la religion, l'absorba désormais. Rien ne put la distraire, ni la tendresse de sa fille ni les attentions de son gendre le comte d'Ambrugeac, ni les événements qui se succédèrent en France; sa vie n'avait qu'un but, multiplier les sacrifices et les prières pour ouvrir le ciel à son fils bien-aimé. Son attrait pour le soulagement des âmes du purgatoire devint plus vif, et ce fut le motif de la consécration qu'elle crut devoir faire d'elle-même à Dieu en entrant dans la Société du Sacré-Cœur. Elle prit l'habit le 29 mars 1819, et modèle de simplicité, d'obéissance, de régularité, elle oublia ce qu'elle avait été dans le monde pour se montrer la plus humble et la plus mortifiée. Ce n'est pas qu'elle crût avoir fait un acte héroïque en abandonnant ce que tant de personnes prisent et recherchent : « Ne laissez pas vos filles embrasser la vie religieuse au sortir du couvent, écrivait-elle un jour à un père de famille rempli de foi; si elles ne connaissent pas du tout le monde, elles s'imagineront peut-être avoir en le quittant, donné beaucoup à Dieu, et vraiment, ni ses plaisirs ni ses honneurs ne valent un regret. »

Plus de vingt ans s'étaient écoulés depuis la mort du colonel de Marbeuf, lorsqu'un jour Charles d'Ambrugeac, son neveu, âgé de dix à onze ans, et retenu au lit par une légère indisposition sans fièvre, appela tout à coup son père qui écrivait dans une chambre voisine : « Papa, lui dit-il, je viens de voir une grande lumière blanche au pied de mon lit; c'était comme un chemin qui allait au ciel, et mon oncle Laurent y montait. » L'enfant paraissait vivement ému et il ajouta : « Je veux me lever et aller me confesser. » Ceci se passait vers dix heures du matin, le soleil éclairait l'appartement. Le général très impressionné lui-même conduisit son fils au P. Varin, qui, après avoir entendu Charles, déclara ne pouvoir pas douter de la réalité de l'apparition. Ce récit apporta au cœur de la vertueuse mère un immense soulagement. Il est à remarquer que son petit-fils n'avait guère entendu parler du défunt; depuis ce moment il ne cessait de questionner lui-même ses parents à ce sujet.

Mme de Marbeuf mourut le 18 mars 1839; le souvenir de ce qu'elle avait fait pour les âmes du purgatoire fut aux dernières heures de sa vie une de ses plus douces consolations.

dances autrefois réservées aux personnes de service. Cette décision était trop conforme à l'esprit des Constitutions pour ne point être acceptée de bon cœur; toutes se réjouirent de retrouver la simplicité et la pauvreté au milieu des apparences contraires. Le P. Varin n'oublia pas dans ses instructions, d'insister sur la nécessité de devenir plus humbles et plus pauvres à mesure que l'Institut se présenterait avec plus d'éclat extérieur.

Aussitôt après l'acquisition et malgré les travaux du Conseil, on s'était hâté de préparer l'hôtel Biron à recevoir la Société du Sacré-Cœur. Vingt-cinq élèves restées au pensionnat pendant les vacances, y furent conduites et le virent dans toute sa splendeur; on conçoit aisément que ces jeunes filles furent ravies. Dès le lendemain on enleva les glaces, les peintures qui n'étaient point en harmonie avec la nouvelle destination, on ne laissa de dorures que dans l'unique pièce qui allait servir de chapelle. Quand tout fut prêt, le 10 octobre, fête de saint François de Borgia, le P. Varin dit la messe dans le petit oratoire de la rue des Postes et fit une touchante exhortation aux enfants. Il rappela brièvement les grâces nombreuses reçues dans cet asile, les fautes qu'elles devaient déplorer, et voulant que l'esprit de foi les guidât dans leur translation : « Vous sortez, leur dit-il, de ce sanctuaire où je vous ai vues, vous préparant à votre première communion, verser un torrent de larmes au souvenir de vos offenses; vous quittez cette table sainte, elle va disparaître... Quoi! vous quittez Jésus?... Oh! non, vous êtes les élèves du Cœur de ce divin Maître, et tant que vous le serez, vous habiterez sous le même toit que lui, dans sa maison. Déjà il en a pris possession, il vous appelle, il vous tend les bras et vous ouvre son Cœur... Allez donc, mes enfants, mais allez à Jésus... Que l'esprit de foi vous conduise à son autel... Ah! quand vous mettrez le pied sur le seuil de votre nouvelle demeure, que vos yeux ne s'arrêtent pas à ce qu'elle présente de beau, de curieux; jetez plutôt un regard plein d'amour sur le tabernacle où Jésus réside. Cette habitation était celle des grands du monde; on y a vu des légats, des ambassadeurs; oui, c'est

un palais, mais un palais offert à Jésus... Jésus qui a voulu naître dans une étable... Jésus, dont les temples ont été changés en étables, en écuries... N'est-il pas juste que nous le placions dans un palais? Ainsi point de retour sur vous-mêmes : tout à Jésus par la foi, tout à Jésus par l'amour, tout à Jésus par la reconnaissance... » Après la bénédiction du Saint-Sacrement, le pensionnat et la communauté se transportèrent à l'hôtel Biron (1).

A peine était-on complètement installé, que le 19 novembre, LL. AA. RR. Madame, duchesse d'Angoulême, et la duchesse de Berry, visitèrent l'établissement. La Mère générale et la mère de Gramont les reçurent et les conduisirent à la chapelle, où le *Domine salvum* fut chanté avec enthousiasme. Leurs Altesses virent les élèves, accueillirent de la manière la plus gracieuse l'expression des sentiments de la Société, avec les branches de lis qui leur furent présentées; un petit rosier artificiel destiné à Mademoiselle, ne parut pas leur être moins agréable. Les augustes princesses ne s'éloignèrent qu'après avoir parcouru l'hôtel et donné les marques d'un vif intérêt. Quelques jours après, Madame la duchesse de Berry amenait Mademoiselle et charmait le pensionnat par cette visite inattendue, où régna la plus aimable simplicité.

Le noviciat avait trouvé place dans la partie des bâtiments réservée à la communauté, on espérait qu'il deviendrait plus nombreux. Une des nièces de la mère Barat quittait le pensionnat à la fin de l'année, pour revêtir l'habit religieux; c'était la troisième qui se consacrait au sacré Cœur de Jésus, et comblait, par cet heureux choix, les meilleurs vœux de sa tante. En 1802 (2), cette dernière écrivant à sa sœur, M[me] Dusaussoy, lui parlait de sa fille aînée qui balbutiait à peine ses premières leçons. « J'espère que vous lui donnerez un bon commencement d'éducation afin qu'elle puisse suivre nos élèves, lorsqu'elle sera en âge d'être en pension. Courage, ma bonne sœur, tu vois comme Dieu te

(1) Journal de la maison de Paris.

(2) Lettre du 5 octobre 1802, datée d'Amiens.

prépare des grâces pour tes enfants; n'y mets pas obstacle par ta sensibilité et ta faiblesse à ne savoir pas les reprendre de leurs défauts, à ne pouvoir, comme maman, en être séparée sans te rendre malade de chagrin. Tâche de t'accoutumer, au contraire, à savoir les sacrifier pour toujours, s'il le faut, car je ne te cacherai pas que je ne forcerai point leur inclination sans doute, mais aussi je n'oublierai rien pour les porter à se consacrer à Dieu, comme au seul bien qui soit digne d'être aimé. Il t'en restera assez pour demeurer avec toi; au reste, tu serais trop heureuse de pouvoir les donner tous, si Dieu les demandait... » Les désirs de la mère Barat furent exaucés : des cinq filles de Mme Dusaussoy, une seule resta dans le monde, où elle vécut en femme vraiment chrétienne.

La mère Duchesne attira les mêmes bénédictions sur sa famille : le 24 mars 1821, la Mère générale lui en donnait l'assurance... « J'attends après Pâques, vos deux nièces, Amélie et Caroline; elles persévèrent dans leur vocation. Henri veut être Jésuite; c'est un vrai coup de la grâce, car avant la mort de sa sœur, il en était bien loin. Nos voyageuses vous porteront la relation des prodiges qui se font par l'entremise de cette chère Aloysia! Quelle consolation pour vous!... La mère Bigeu languit depuis son retour à Paris; voilà trois mois qu'elle n'a pas quitté sa chambre. Le noviciat est retombé sur moi, les sujets sont à former, sept ont fait leurs vœux le même jour, c'était une belle cérémonie. Elles restent vingt-six, c'est de l'ouvrage; la plupart donnent des espérances... Adieu, ma chère fille. Ah! que la vie est une route difficile et pénible à parcourir! Que de marais à traverser! Que d'épines, et combien de piqûres il en résulte pour le cœur et pour l'esprit! Tout souffre, mais il faut expier, il faut amasser pour la vie des bienheureux; ne nous plaignons donc pas. Toute à vous avec les sentiments que vous me connaissez *in C. J. et M.* Votre Mère et votre amie. »

Aloysia, dont il est parlé dans cette lettre, était le troisième enfant de Mme Jouvé, sœur de la mère Duchesne. Les nombreux rapports de la mère Barat avec cette jeune religieuse révèlent la

tendresse de son cœur, ses sollicitudes pour aider à l'avancement spirituel de ses filles; les éminentes qualités d'Aloysia et sa sainte mort ont eu un certain retentissement à Grenoble, en 1821 (1).

III. — LA MÈRE ALOYSIA JOUVE.

Lorsque la mère Barat se rendit pour la première fois à Sainte-Marie-d'en-Haut, en 1804, elle remarqua parmi les pensionnaires, une enfant à la physionomie spirituelle et à l'air décidé qui lui plut beaucoup : c'était la petite Adèle-Euphrosine Jouve, que ses parents avaient confiée à la mère Duchesne. Née à Lyon, le 26 mars 1796, elle était douée d'une âme ardente, d'une étonnante pénétration, d'un cœur délicat et reconnaissant; les qualités n'allaient pas sans défauts : l'orgueil, l'esprit d'indépendance et une extrême vivacité, menaçaient de mêler l'ivraie au bon grain. La mère Barat jugea que l'on travaillerait avec succès sur cette riche nature, et se réserva de prendre une part active à l'éducation de la jeune élève. Tous les jours elle lui expliquait le catéchisme, les devoirs de classe, les thèmes et les versions latines, car la mère Duchesne avait initié sa nièce à la langue liturgique. Euphrosine se montrait avide d'entendre la mère Barat, et sortait de ses entretiens animée d'une émulation peu ordinaire à cet âge. L'époque de sa première communion fut marquée par un progrès sensible dans la piété. Notre-Seigneur lui laissa voir qu'il la destinait à devenir son épouse; dès lors, elle s'abandonna sans réserve à sa conduite, choisit pour protecteur et pour modèle saint Louis de Gonzague, qui l'aida à triompher de ses défauts, et la rendit l'exemple de ses compagnes. Rappelée à treize ans et demi à Lyon, pour seconder sa mère auprès de ses frères et sœurs, elle fit peu après le vœu de virginité ; il lui fallut traverser bien des épreuves avant d'arriver au terme de ses désirs. L'influence du monde ralentit insensible-

(1) Les détails suivants sont extraits d'une notice faite à Grenoble après la mort d'Aloysia.

ment sa ferveur, elle prit plaisir à se voir recherchée et admirée. La lumière divine l'éclaira sur le danger; ses parents cédèrent enfin à ses instances réitérées, et elle partit pour Sainte-Marie-d'en-Haut, les derniers jours de l'année 1814. Ayant obtenu de prendre le nom d'Aloysia, Euphrosine s'attacha désormais à l'imitation de son patron bien-aimé. Dieu qui voulait la sanctifier en peu de temps, ne lui ménagea pas les sacrifices; quand, le 21 novembre 1816, elle prononça ses vœux, on pouvait compter sur sa vertu solide autant que sur ses capacités remarquables. Elle espérait se consacrer comme sa tante, aux missions lointaines; tels n'étaient pas les desseins du Seigneur. Trois mois ne s'étaient point écoulés, qu'elle fut atteinte d'un mal incurable qui fit du reste de sa vie un véritable martyre.

La mère Barat passa quelque temps à Grenoble, en 1818, avant de se rendre à Chambéry, et voulut examiner de près sa chère Aloysia, qui lui parut, comme une véritable épouse de Jésus, remplie d'énergie et de dévouement, mais accablée d'infirmités. Elle admira sa patience inaltérable, sa douceur, son humilité et toutes les vertus religieuses pratiquées à un haut degré; ne pouvant se persuader que Notre-Seigneur voulût priver la Société d'un sujet de si grande espérance, la Supérieure crut à une épreuve par laquelle le divin Maître se plaisait à perfectionner la jeune Sœur afin de la rendre plus apte à travailler à sa gloire. Cette Mère vénérée lui prodigua ses soins, s'enfermant avec elle pour se livrer sans témoins aux élans de sa charité, la soigner, panser et baiser ses plaies; Aloysia confondue, interdite, ne savait comment exprimer sa reconnaissance : « Ah! disait-elle, si notre Mère restait toujours ici, je craindrais de m'attacher trop naturellement à elle; sa charité captive mon cœur, tout en me remplissant de confusion. »

Avant de partir pour Paris, la mère Barat la nomma sous-assistante, sous-maîtresse des novices, conseillère et secrétaire, et elle écrivait à la mère Duchesne : « Je ne vous dis rien de notre chère Aloysia, la mère Thérèse vous en parlera. Quelle intéressante enfant! En la voyant, j'ai désiré le don des miracles;

obtenez donc, ma chère, celui de sa guérison. Qu'elle ferait de bien dans la Société! » Peu de temps après elle ajoutait : « Aloysia ne va pas plus mal, la mère Thérèse n'a qu'elle maintenant pour l'aider dans le gouvernement de la maison. Quel sujet! Si elle avait de la santé et que je pusse la garder auprès de moi, je n'en demanderais pas deux, tout se ferait. »

L'espoir que les médecins de la capitale pourraient guérir la malade, et le désir de lui donner elle-même des soins, portèrent la Mère générale à demander qu'on l'envoyât à Paris. « Personne ne sait mieux que moi, écrivait-elle à la mère Thérèse Maillucheau, le sacrifice pénible que vous présentera l'éloignement de cette fille chérie; si sa santé n'exigeait ce changement, je bannirais pour toujours de mon esprit la pensée de vous l'ôter dans votre pénurie qui est extrême. Mais peut-on résister à l'espérance de la rétablir en la soustrayant à l'air trop vif de votre montagne? Je le répète, vous et moi, que n'aurions-nous pas à nous reprocher si, en la voyant périr, nous pouvions nous imputer d'avoir, par un défaut de générosité, négligé les moyens de la guérir, ou au moins de prolonger son existence? Hélas! si le Cœur de Jésus nous la rend, elle ne sera plus pour nous; nous l'avons sacrifiée à la plus grande gloire de Dieu; il faudra bien nous décider toutes à en être séparées. Puisse-t-elle être en petit, l'émule de saint François Xavier! Le Seigneur la destine-t-il à être son imitatrice dans les contrées lointaines?... »

La mère Barat avait promis de ne point s'opposer à l'attrait de la mère Aloysia pour les missions étrangères, et sous cette impression, elle écrivait encore à la mère Thérèse : « J'aurais peu de confiance aux moyens humains, si on n'y ajoutait de ferventes prières. Si vous vous y sentez portée, faites faire à notre Aloysia une neuvaine au Saint en qui elle a foi, et qu'elle promette à Dieu, par vœu, de se mettre dans la disposition d'aller partout où ses supérieures l'enverront. Le Seigneur a des vues particulières sur elle, il ne faut pas qu'elle s'en doute; mais il est certain que si elle guérit, il la destine à de grandes choses. »

Les grandes choses auxquelles le divin Maître destinait sa

fidèle servante, n'étaient pas celles qu'on espérait; il voulait en faire une victime d'amour. La mère Aloysia ne se méprenait pas sur ces miséricordieux desseins; s'entretenant avec une de ses compagnes de pensionnat et de noviciat, pour qui elle éprouvait une affection toute fondée sur la vertu (1) : « Certainement, lui dit-elle, Dieu me prépare quelque sacrifice, car mon bon Saint me presse de m'armer de courage. » Comme la jeune religieuse lui demanda si elle allait quitter la maison : « Non, reprit Aloysia, je ne la quitterai pas... Je mourrai ici. — Mais les sauvages du Canada, le martyre, vous y renoncez donc? — Oh! non, je désire toujours le martyre, mais on peut le souffrir en France, et je prévois qu'il s'en prépare un petit pour moi. » Dans cette pensée, elle s'offrit en holocauste, et cet acte fut sans doute agréable à Notre-Seigneur, car il la fit boire à longs traits au calice de sa passion. L'héroïque courage de la malade put seul la soutenir au milieu de ses atroces souffrances : cinq plaies profondes ne lui laissaient de repos ni le jour ni la nuit, et jamais une plainte ne sortait de sa bouche; on la voyait se traîner péniblement, à l'aide de béquilles, pour suivre les exercices de la communauté, ou vaquer à ses emplois, n'accepter que par obéissance les soulagements que réclamait son état. Il ne fut pas possible de songer à un déplacement; la mère Barat s'en assura lors de son séjour à Grenoble, à la fin de 1819, et constatant les progrès rapides d'Aloysia dans la vertu : « Ma fille, lui dit-elle avec effusion de cœur, tenez-vous bien petite sous la main de Dieu, bien passive sous les coups que vous porte ce tendre père : il vous a mise sur la croix; vraiment votre sort est digne d'envie! »

Les charges d'assistante et d'admonitrice de la supérieure étaient vacantes dans la maison. La Mère générale trouva tant de jugement, de sagesse et de prudence dans la mère Aloysia, qu'elle ne craignit pas de les lui donner, malgré sa jeunesse et ses infirmités. Aloysia reçut cette nouvelle marque de confiance comme un fardeau que l'obéissance lui imposait, et n'en devint

(1) Louise de Vidaud.

que plus petite à ses yeux, plus modeste et plus remplie d'égards pour celles qui lui devenaient inférieures. Son oubli d'elle-même suppléa aux forces qui lui manquaient, et pendant l'absence que fit sa supérieure à l'époque du Conseil de 1820, la jeune assistante fut pour la maison un ange de paix; elle dirigeait tout avec une maturité que l'esprit de Dieu et son union avec Notre-Seigneur pouvaient seuls lui donner; chaque fois que le devoir la laissait libre de mettre en avant les anciennes, elle trouvait le moyen de se tenir dans l'ombre et de les faire valoir.

Au retour de la mère Thérèse, le mal prit une telle gravité qu'il ne fut plus possible de conserver d'illusion. En l'apprenant la mère Barat fut profondément affligée. « ... Combien ce que vous me dites d'Aloysia me fait de chagrin, écrivait-elle. Personne ne partage plus que moi votre peine à cet égard, car j'ai pu connaître cette âme et l'apprécier. Oh! que je serais attristée si le bon Dieu venait à nous l'ôter! Les desseins du Seigneur sont impénétrables; serait-il possible qu'il nous enlevât un tel sujet! »

Un mois plus tard, la Mère générale épanchait sa douleur en écrivant : « Que les nouvelles que vous me donnez de notre Aloysia sont déchirantes! Nous allons donc perdre cette pauvre petite, qui nous est chère à tant de titres... Oh! que nous sommes mauvaises et imparfaites, de rendre inutiles nos vœux et nos prières pour la santé de cette fille chérie! Hélas! combien de mères auraient obtenu la guérison de leur enfant! Si nous avions eu de la foi, de la confiance, le Cœur de Jésus nous l'aurait accordée... Dites à notre intéressante malade que je regrette bien d'être si loin d'elle dans ce moment; j'aurais eu tant de plaisir à lui tenir compagnie, à la soigner, l'encourager. Je vous avoue que mon cœur est triste de la perspective qui nous attend. Je ne puis me résigner à cette perte, il m'en coûte beaucoup. Je m'étais flattée que cette chère enfant traînerait encore quelques années, que nous en jouirions... Le bon Dieu veut nous ôter tous nos soutiens; que sa sainte volonté soit faite! Mais qu'elle est pénible parfois!... »

La mère Barat apprenant que la malade touchait à sa fin, s'exprimait en ces termes :

« 22 janvier 1821. — Quels tristes et consolants détails vous venez de me donner sur notre pieuse malade! Ils adoucissent sans doute ma peine si cuisante, par l'espoir de son bonheur ; je n'en sens pas moins la perte que nous faisons, dans un moment où la Société aurait un besoin immense de sujets choisis. *Fiat*... Dieu est le maître ; il nous faut des exemples et des protecteurs. Au moins profitons de ces grandes leçons. Dieu s'est choisi cette victime innocente pour expier nos misères et nos imperfections. S'il m'était permis de former un désir, je voudrais bien la revoir avant qu'elle meure; mais je n'ose m'en flatter. Embrassez-la pour moi, dites-lui que je la bénis de toute l'étendue de mon cœur. Qu'elle prie un peu pour sa Mère... »

Lorsque la mère Barat écrivait ces lignes, le sacrifice était consommé. Le 21 janvier, la mère Aloysia, qui n'avait pas encore atteint sa vingt-cinquième année, terminait par la mort des saints une vie toute de sacrifice et d'immolation. La Mère générale écrivit à la mère Thérèse :

« 30 janvier 1821. — Vous dire, ma bonne Mère, comme la nouvelle de la mort de notre Aloysia nous a été sensible, ce serait en vain; après le premier élan de douleur qui lui a été consacré, nous avons pensé à la vôtre qui a dû être bien pénible. Pour elle, elle est au ciel; où pourrait être une âme si pure? »

De tels témoignages dans la bouche d'une personne aussi éclairée que la mère Barat, valent le plus beau panégyrique; le Seigneur se plut à les confirmer par les grâces signalées qui furent obtenues au tombeau de la défunte, par la confiance et la vénération dont elle fut entourée. Près de ses restes inanimés, en face de ce visage empreint du calme des bienheureux, un de ses frères reçut le bienfait d'une conversion vainement sollicitée jusque-là : de philosophe et d'incrédule il devint prêtre et religieux. Cette promesse qui lui fut arrachée par la grâce lui coûta des luttes violentes; mais il ne recula pas, et ses services dans la Compagnie de Jésus attestent le pouvoir que des

vertus humbles et cachées peuvent exercer sur ceux-là même qui les ont méconnues et méprisées.

Cette conversion et des guérisons nombreuses constatées par plusieurs témoins, obtinrent une grande publicité. Le concours des pèlerins au cercueil de la mère Aloysia, déposé dans un caveau sous l'église du couvent, fut tel qu'il préoccupa la police et fit craindre à la Mère générale que la régularité de la communauté n'en reçût quelque atteinte; elle prescrivit des mesures de prudence, et l'on assure qu'elle demanda au Seigneur de laisser dans le silence et l'obscurité celle qu'il avait glorifiée par d'éclatantes faveurs. Pour la même raison, la notice écrite à sa demande, sur la mère Aloysia, ne fut connue que de la Société. Dans sa profonde humilité, la mère Barat redoutait jusqu'à l'éclat surnaturel qui, en relevant ses filles aux yeux du monde, pouvait les mettre en évidence et affaiblir en elles la vertu si chère au Cœur sacré de Jésus.

CHAPITRE XXIV

Fondation dans la Basse-Louisiane, aux Opelousas ou Grand-Coteau.

1820-1822.

A la fin de 1819, nous avons vu la petite colonie américaine prendre possession d'une nouvelle demeure à Saint-Ferdinand ou Florissant. Mgr Dubourg exposant à la mère Barat ses plans et ses désirs, terminait ainsi sa lettre. « Je finis en vous réitérant l'expression de mon admiration pour les rares vertus et les dons inappréciables des Dames que vous nous avez envoyées; je ne puis vous dire la sensation qu'elles font ici. Mme Duchesne est une sainte; Mmes Octavie et Eugénie sont deux anges de perfection? Qu'il est à regretter que la première soit si faible! Elle se prête avec peine aux ménagements que sa santé exige; elle s'y prête cependant; mais du reste elle ne manque à rien. La seconde a besoin de l'obéissance pour enchaîner sa ferveur et son amour de préférence pour les emplois pénibles à la nature. Elle regrette beaucoup d'avoir été supplantée dans celui de vachère. Les jeunes demoiselles pensionnaires raffolent de ces excellentes institutrices, et font sous leur conduite de grands progrès dans la vertu et dans les études. »

L'esprit tout apostolique du digne prélat lui eût fait souhaiter de multiplier les établissements; il ne connaissait pas les nombreuses charges qui pesaient sur la Société par suite de son rapide accroissement, et réclamait avec instances des sujets et des fonds. L'impossibilité de répondre à ces demandes, avec la pensée des souffrances de ses filles, était pour le cœur de la mère Barat un continuel tourment, comme elle l'exprimait à la mère

Duchesne, en février 1820 : « Nous aurons donc la peine habituelle de vous savoir dans la misère, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, avec des dettes, sans aucun résultat pour le bien. C'est peut-être la crainte que j'en ai qui me donne cette appréhension. Dans un village, loin des parents qui ne voudront pas éloigner leurs enfants, vous n'aurez jamais que très peu d'élèves... Je le répète, ma chère fille, que cette vue est effrayante pour votre Mère et pour toute la Société... » Et le 19 : « Je ne vois guère à vous envoyer à la fin de l'été que ma sœur Lucile Mathevon; elle se met à tout avec un courage étonnant. Ah ! si vous étiez moins éloignées ! Regrets inutiles. C'est le Cœur de Jésus qui vous a appelées où vous êtes, et quand vous seriez plus près, il faudrait renoncer au bonheur d'aller vous voir. C'est, ma chère et ancienne fille, un sacrifice qu'il me faut sans cesse renouveler. Mais qu'il en coûte au cœur de votre Mère ; Elle trouve déjà longues les deux années qui viennent de s'écouler depuis votre départ; que sera-ce si elle vit encore dix ans ? Vous aurez appris, par les feuilles publiques, le malheur de votre patrie, l'assassinat du duc de Berry... Les suites de cet événement sont incalculables. Vous êtes plus heureuses que nous; au moins vous cultivez en paix votre petite vigne, et la nôtre ne va-t-elle pas être exposée à bien des orages? » De temps à autre la mère Barat faisait passer à cette mission les secours qu'elle pouvait réunir à l'aide de personnes charitables. M[me] de Rolin, cousine de la mère Duchesne, et M[me] de la Grandville, ancienne élève d'Amiens, y contribuèrent plus d'une fois. « Je suis heureuse, disait la Mère générale dans une de ces circonstances, d'amasser quelques petites sommes pour vous les offrir; ah ! si nous étions moins gênées, moins surchargées, nous pourrions vous donner davantage. Ce moment viendra... »

La mère Duchesne savourait la souffrance et les sacrifices, et terminait ainsi une lettre remplie de détails sur ses embarras : « Voilà bien du matériel, ma digne Mère ; mais mon cœur est à vous et à la Société, dans le Cœur de Jésus. Quand je pense que je leur appartiens, mon âme se dilate, mes yeux s'ouvrent aux

larmes de reconnaissance, je ne vois que le bonheur des privations. Dieu pouvait-il m'accorder d'autres faveurs? Il n'a plus que le martyre à me donner; de ma part, ah! douleur! que j'ai mal correspondu... » Elle avait l'habitude de considérer le bon côté des choses, et les bienfaits reçus alimentaient sa confiance. « Quand nous calculons qu'il n'y a pas deux ans que nous avons abordé dans ce pays, écrivait-elle le 8 mai 1820 à la mère de Lalanne, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la divine Providence, car, après quelques retards et de légères privations, elle nous a mises chez nous, conservées en bonne santé, établies de manière à espérer payer les dettes contractées pour la bâtisse, pourvues de secours spirituels, souvent en abondance. Cela n'est-il pas admirable? Nous avons vingt et une pensionnaires bien disposées. Dites donc avec nous que Dieu est bon!... »

La mère Barat persistait à croire que l'on aurait dû songer d'abord à former une maison importante, destinée à devenir le centre des autres établissements. Elle revenait sur cette pensée le 12 juin : « Je regrette toujours que Mgr Dubourg ne vous ait pas mises à Saint-Louis... Quelles ressources en tout genre vous y eussiez trouvées! Vous verrez avec le temps, le grave inconvénient pour un pensionnat d'être loin des secours... A la distance où nous sommes, nous ignorons les raisons de Monseigneur; plusieurs pensent comme moi, je n'ai donc pas tout à fait tort... Courage et confiance, ma bonne Philippine, vous êtes dans les travaux de l'enfantement; ce temps pénible passera, et ce que vous aurez semé dans les larmes sera recueilli dans la joie... »

La Mère générale apprit un peu plus tard que l'évêque invitait la mère Duchesne à recevoir un certain nombre de filles de couleur pour en former un Tiers-Ordre, et les employer au service ou les disséminer dans les villages comme maîtresses d'école. Voici sa réponse. « Ce que vous me dites de Monseigneur nous fait de la peine, je crains qu'il vous éloigne de nos vues et que, accoutumé à créer partout, il veuille aussi faire chez vous du neuf. Je conçois que vous ne pouvez pas suivre à la lettre nos usages, il est nécessaire d'avoir égard aux lieux et aux circonstances, mais

au moins il faut tendre à l'uniformité, sinon il y aurait une grande différence entre vos maisons et les nôtres. Je sens, ma bonne fille, tout ce que votre cœur souffre; si c'est par la Croix que notre Société a été fondée, votre maison doit y participer autant que nous, puisqu'elle est la première fondation du pays. Je prévois pour vous bien des ennuis; Jésus sera avec vous, je n'en doute pas; c'est pour lui que vous souffrez. Ah! que cette assurance donne de courage!... »

Elle disait vrai : le courage fut nécessaire à la petite communauté de Florissant. L'année 1820 se termina dans les épreuves; la maladie visita tour à tour les mères Octavie et Eugénie; la mère Duchesne fut plus vivement attaquée, et peu s'en fallut qu'elle ne succombât. Un érysipèle volant, qui envahit la moitié de son corps, ne l'empêcha pas de se lever pour assister à la messe et y communier; bientôt une fièvre maligne se déclara. A la suite de l'emploi d'un remède en usage dans le pays, le visage enfla de manière à la rendre méconnaissable, les gencives se couvrirent d'ulcères, la mâchoire fut entièrement ébranlée, le moindre attouchement au palais occasionnait de tels maux de tête qu'ils amenaient des convulsions; une vive douleur au crâne et le délire donnèrent, pendant plusieurs semaines, de grandes inquiétudes. Mgr Dubourg, instruit du danger, amena lui-même un médecin qui changea le traitement et sauva la malade. La mère Eugénie Audé se hâta de l'annoncer à la mère Barat. Qui n'admirera dans l'expression de cette filiale tendresse la force et la douceur des liens qui unissent les âmes dont l'unique mobile est l'amour de Jésus, le désir de sa gloire?

« Octobre 1820. — Ma bonne et digne Mère, rendez grâce pour nous au Cœur de Jésus, qui nous a conservé notre Mère dans une grave maladie qu'elle vient de faire. Je frémis au souvenir du danger où elle a été pendant huit jours d'angoisses et d'amertumes pour vos pauvres enfants. Notre unique ressource était de nous jeter dans le Cœur de Jésus et de répéter à tout instant, dans le déchirement du nôtre, l'*Ita Pater*... » Après être entrée dans les détails sur la nature et les phases du mal, elle conjure

la Mère générale d'interposer son autorité pour obliger la mère Duchesne à user de ménagements. « Que la vie d'un être tel que moi, dit-elle, soit abrégée par défaut de précautions, peu importe, l'œuvre n'en souffrirait pas, mais que ma Mère détruise cette œuvre en ruinant sa santé, c'est une pensée qui me révolte et que je ne puis soutenir... Il est certain qu'elle suit les seuls mouvements de sa ferveur et c'est en partie ce qui a causé sa maladie; je tremble que cette Mère que nous aimons tant, ne nous soit enlevée par quelque imprudence, si vous n'avez la bonté de lui faire des recommandations à ce sujet.... »

La mère Duchesne écrivit le 30 octobre. « Mes précédentes lettres ont dû vous inquiéter sur la santé des mères Octavie et Eugénie, et vous faire sentir le besoin que nous avons d'une recrue, celle-ci vous le prouvera. Aussitôt que ces généreuses Mères ont été délivrées des saignées et des vésicatoires, j'ai fait moi-même une maladie qui avec la convalescence, aura duré deux mois. J'ai reçu le saint viatique et n'avais jamais été si près de voir Dieu. Après avoir eu tant de fois des désirs brûlants d'être avec lui, au moment où je pouvais l'espérer, je n'ai senti que le vide de mes œuvres, l'exactitude des jugements de Dieu et la dureté de mon cœur... A peine reprenais-je des forces, que la mère Octavie s'est laissée tomber et s'est cassé un os de la jambe; la voilà au lit pour trente ou quarante jours. »

La Mère générale apprit en même temps le rétablissement de la mère Duchesne et le danger qu'elle avait couru. A peine sortie de ces transes, la petite colonie subissait une autre épreuve, M. Félix de Andreis fut enlevé par une fièvre putride. La science, les talents, le zèle et la sainteté du pieux missionnaire, le firent regretter de tous, même des protestants; la maison de Florissant aimait à reconnaître en lui un protecteur dans le ciel, comme il l'avait été sur la terre. Quelques mois plus tard, la supérieure rendant compte de la consolation que lui donnait l'entrée de plusieurs postulantes, ajoutait : « C'est depuis la mort de M. de Andreis et d'Aloysia, que tant de vocations se déclarent. Combien j'ai été touchée en apprenant les détails des derniers moments de

cette nièce qui m'a tant devancée dans la vertu et la récompense... » Après avoir lu la notice que l'on avait rédigée, son humilité lui dicta ces lignes adressées à la mère Thérèse Maillucheau : « Ce n'est pas sans beaucoup de larmes que j'ai vu cette carrière si bien remplie en très peu de temps, tandis que la mienne déjà longue, n'offre point de vertus réelles qui puissent compter pour cette éternité que je touche de si près. Qu'elle est vraie cette sentence : *Nous nous portons partout nous-même !* On est imparfait au-delà des mers comme on l'était dans son pays... Je dis à saint François Régis qu'il doit se piquer d'émulation et ne point me laisser si méchante, tandis que saint Louis de Gonzague a rendu Aloysia si bonne. Dieu vous l'a donnée un moment, ma bien chère Mère, pour vous consoler de n'avoir rien fait de moi ; après Dieu et son patron, elle vous doit tout. C'est vous qui avez abaissé la hauteur de son caractère et tourné son orgueil vers la noble ambition d'être sainte... »

A la fin de 1820, la mère Duchesne écrivit à la mère Barat pour dissiper ses inquiétudes. « J'ai fait part à nos deux Mères de votre peine que nous ne soyons pas à Saint-Louis : nous sommes toutes trois d'avis que Florissant vaut mieux. On y a moins chaud en été, moins de maladies et pas de maringouins ; les visites sont plus rares, surtout depuis que nous nous sommes prononcées pour que les parents ne prennent pas leurs repas à la maison ; sans cela nous étions comme dans une auberge... A Saint-Louis, on saurait tout ce qui se fait chez nous et ce serait la fable de la ville ; pour un petit mal au doigt, les mères feraient sortir leurs enfants... »

Ce fut un grand bonheur pour la communauté de Saint-Ferdinand de voir s'élever une église, la première dans la contrée, sous le vocable du sacré Cœur de Jésus. Sa situation permettait aux religieuses et aux élèves d'avoir un chœur séparé, d'où elles assistaient aux offices de la paroisse. Cependant, faute d'espace, on ne pouvait loger qu'une vingtaine d'élèves ; cinq novices reçues depuis peu, avaient peine à trouver place, aussi désirait-on fonder un second établissement dans la Basse-Loui-

siane. Ce vœu ne tarda pas à s'accomplir. M. Charles Smith, fervent catholique du Maryland, vint avec sa femme, habiter la Louisiane, peu après l'annexion de cette colonie française aux États-Unis, en 1803. Mme Smith, qui était anabaptiste, fut convertie par son mari. Laborieux et économes, ils acquirent une fortune considérable, achetèrent beaucoup de terres, particulièrement au Grand-Coteau, qui n'était qu'une vaste solitude. De concert avec sa femme, M. Smith résolut de bâtir une église et de fonder un pensionnat. On se mit à l'œuvre avec l'approbation de l'évêque, lorsque soudain une attaque d'apoplexie enleva le fondateur. Sa veuve, héritière de la moitié de sa fortune, fit terminer l'église, dont M. l'abbé Brassac fut nommé curé, puis s'occupa de la seconde partie du projet. Pendant une visite pastorale de Mgr Dubourg aux Opelousas, elle le consulta et, d'après son avis, se décida pour un couvent de femmes, dans l'espoir d'y trouver une retraite à la fin de ses jours. Ses vues se portèrent sur le Sacré-Cœur; elle offrit une maison, des terres, un mobilier, et promit de couvrir les frais du voyage.

La mère Duchesne accepta la proposition, ne doutant pas du consentement de la Mère générale, et désigna la mère Eugénie Audé pour être supérieure. « Elle est propre au gouvernement, disait-elle à la mère Barat, elle a de la finesse pour juger, de la prudence pour ne rien précipiter, beaucoup de zèle et de fermeté ; son extérieur et sa manière de s'exprimer sont agréables, elle sait assez d'anglais pour conduire des Américaines, et a un amour de sa vocation qui ne laisse rien à désirer. » — « Quant à moi, ajoutait-elle, vous me placerez où vous voudrez ; tout autre désir que celui de faire la volonté de Dieu est éteint, et ma maladie m'a établie encore plus dans l'indifférence... Combien vous avez réjoui vos pauvres filles par l'espoir de voir trois nouvelles Sœurs ! Envoyez-les donc bien vite, ma digne Mère, la maison pour l'école est finie, nous pourrions la tenir avec une personne de plus, car la distance des habitations ne permettra d'avoir les enfants que quelques heures. Elles n'ont jamais ni ouvrage, ni fil, ni aiguilles, en sorte qu'après les prières et

les leçons récitées, le catéchisme fait, elles deviennent si remuantes et si parleuses, qu'il vaut mieux les renvoyer... »

Bien que l'humilité de la mère Eugénie lui fît redouter la charge qu'on lui imposait, elle accepta de bon cœur une mission qui lui présageait le travail et la souffrance. Une jeune coadjutrice américaine, la sœur Mary Layton, lui fut donnée pour compagne. On avait cru d'abord impossible d'établir aucune distinction entre les religieuses, tous les habitants se regardant comme égaux, dédaignaient les travaux du service, laissés ordinairement aux esclaves. Mary accepta volontiers le rang de Sœur coadjutrice que sa première éducation et ses moyens lui assignaient naturellement, et sa prise d'habit fut un vrai triomphe remporté sur le préjugé national. Sa conduite répondit à ces heureux commencements; la mère Duchesne lui rendait ce témoignage. « Notre novice persévère en toute humilité, se plaignant seulement de n'être pas assez reprise. On ne peut se faire l'idée de ce qu'elle souffre à traire les vaches dans la boue, la neige, la glace, souvent en recevant la pluie. On a ici un froid qui ôte tout mouvement. Un jour, il a fallu couper le lait avec un couteau et un marteau, comme on fait pour le sucre, et pourtant cet hiver a été moins rigoureux que celui de l'année dernière. »

L'époque fixée pour la séparation était arrivée, on se partagea les objets les plus nécessaires, et Mgr Dubourg ajouta des ornements d'église, des livres, des tableaux. « Il eût donné toute sa maison, s'il avait pu », disait la mère Duchesne. Le départ s'effectua le 5 août 1821 : nous laissons la mère Eugénie raconter à la Mère générale les incidents de la route et son installation aux Opelousas.

« 5 septembre 1821. — Notre voyage jusqu'au détroit de Plaquemine, a été assez monotone; mais ici la monotonie a cessé. Les matelots ont débarqué vos deux pauvres filles à dix heures du soir, sur un bord extrêmement boueux, qu'il a fallu pétrir pendant près d'un quart d'heure, heureuses d'arriver à l'auberge les pieds chaussés. Nous fûmes logées dans une

petite chambre tapissée de toiles d'araignées, qui descendaient agréablement jusque sur notre visage; nous étions seules, nous pouvions satisfaire nos cœurs en parlant de vous, de nos bonnes Mères et Sœurs; nous pouvions prier; nous étions contentes autant qu'on peut l'être loin de sa chère famille. Le second jour, les disputes, les jurements, les conversations désagréables dont nous ne perdions pas un mot, grâce à la position de notre chambre, me rendirent impatiente de partir... Nous avions 4 lieues à faire pour nous rendre au *steam-boat;* voyant qu'on avait affaire à des femmes, on ne voulait point charger nos effets, on disait qu'ils endommageraient la voiture. Ils étaient mal emballés et je tenais à les emporter avec moi : je le déclarai d'un air assez résolu, ce qui étonna fort dix ou douze hommes qui se trouvaient là; ils semblaient dire : Elle a une tête celle-là. Enfin j'obtins ce que je désirais, nous gagnâmes le *steam-boat* où nous fûmes parfaitement bien.

« Après une demi-journée, on nous débarqua. Il restait 4 lieues jusqu'à l'auberge des Attakapas; impossible d'aller à pied à cause des mauvais chemins, point de voiture, pas même une mauvaise charrette. Il fallut monter à cheval, escortées de cinq ou six hommes qui faisaient la même route. J'étais fort embarrassée pour grimper et me tenir sur mon coursier, dont la crinière m'aida plus d'une fois, à ne point culbuter. Nous passâmes la nuit à l'auberge et le lendemain nous fîmes une station chez un bon curé, M. Isabay, religieux Bénédictin, âgé de soixante-dix ans; j'avais hâte de me trouver à mon poste. Nous arrivâmes le 25 août, chez Mme Smith, qui nous reçut avec tout l'empressement de l'attente et de la charité; sa maison a un air de simplicité, de pauvreté même qui édifie et touche profondément quand on sait qu'elle a employé la moitié de sa fortune en bonnes œuvres...

« J'aurais voulu vous écrire dès le premier jour, mais les insomnies causées par la chaleur et la fatigue, avaient mis mes yeux dans un tel état que j'ai été forcée de rester plus d'une semaine dans une complète oisiveté. Si mon corps était oisif

mon esprit et mon cœur ne l'étaient pas; continuellement occupés de vous, ma Mère, de nos Sœurs et de cette œuvre pour laquelle je sens toute mon incapacité, quoiqu'elle me soit chère, puisqu'elle est pour la gloire du Cœur de Jésus, mon temps était partagé entre la prière et le souvenir si doux, de vos bontés pour votre indigne enfant.

« Le dimanche 28, on nous conduisit à notre future habitation, située au milieu d'une plaine de 240 arpents. La maison est en bois, bien bâtie, entièrement peinte en dedans et en dehors; elle a 55 pieds de long. Deux immenses galeries donnent de l'agrément et pourront servir à l'agrandir par la suite. Comme il ne s'y trouvait aucun meuble, on ne voulait pas nous y laisser; mais je tins à m'installer, pensant que je hâterais l'arrivée de ce qui nous était indispensable. Mme Smith étonnée de ma résolution, n'eût garde de nous contrarier. La première nuit nous couchâmes sur le plancher, enveloppées d'un drap; le ménage du lendemain fut à l'avenant; les jours suivants on apporta des meubles et nous commençâmes à nous monter... Les pères et les mères désiraient beaucoup cet établissement, et semblent disposés à nous donner bientôt leurs enfants; nous pourrons en loger quarante environ. L'enclos est ainsi partagé : un vaste jardin qui, par l'effet du climat, rapporte plus l'hiver que dans les autres saisons, des cours, un grand parc pour les animaux, un verger planté de figuiers et de pêchers, arbres fruitiers qui réussissent le mieux dans le pays. Le coton, le sucre, le café y viennent aussi très bien. On voit des prairies immenses couvertes de chevaux, de vaches et de bœufs; ces derniers fournissent, avec le coton, le principal objet du commerce.

« Priez pour votre Eugénie, ma tendre Mère, cet espoir me console et me fortifie; je tremble de faire des sottises et de me rendre de plus en plus indigne d'être l'épouse du Cœur de Jésus et votre fille. Ces titres, trop beaux pour être si peu mérités, sont cependant seuls capables de me faire vivre. Oui, ma Mère, pourquoi craindrais-je de le répéter mille et mille fois : ils sont

ma vie, ma consolation, mon bonheur; ils sont *tout moi*, je ne suis *rien* sans eux... »

A peine installée, la mère Eugénie eut à soumettre à la mère Barat les obstacles qu'elle rencontrait dans les arrangements à prendre avec la fondatrice, qui, d'une piété solide et tout adonnée aux bonnes œuvres, ne voulait en rien, disait-elle, se mêler du gouvernement de la maison; son désir était de vivre avec les religieuses, sans autre distinction que de rester séculière, et d'avoir à son usage deux chambres où elle pourrait librement recevoir ses connaissances. Soit qu'elle se fût mal expliquée avec Mgr Dubourg, soit qu'elle n'eût pas été comprise, le digne prélat avait gardé le silence sur ces conditions incompatibles avec la règle du Sacré-Cœur. Mme Smith l'apprit avec une peine profonde; extrêmement vive et sensible, elle crut qu'on l'avait trompée. « Je passais mes jours dans la prière, dit la mère Eugénie, et je demandais avec larmes au Cœur de Jésus qu'il m'animât de son esprit pour me conduire dans cette circonstance délicate, de manière à procurer sa gloire et l'avantage de notre chère Société. Je m'étais aperçue que notre bienfaitrice, quoique très affectée, ne tenait pas moins fortement à l'établissement qu'à ses désirs personnels. Madame, lui dis-je dans une de ses visites, sept ou huit familles ont arrêté la place de leurs enfants pour le 1er octobre, vous m'obligeriez beaucoup en leur faisant dire que l'ouverture du pensionnat n'aura pas lieu à cette époque, et qu'on ne peut point la déterminer. — Comment, reprit-elle avec vivacité, est-ce que vous ne voulez plus continuer? — Alors prenant ses mains dans les miennes : Ma bonne Madame Smith, repris-je, je vois que le sacrifice de vos projets vous coûte trop, et ces projets ne s'accordent pas avec nos saintes règles, dont l'exacte observance peut seule attirer les grâces de Dieu sur la fondation. Elle s'adoucit : « Nous verrons, » dit-elle; et l'après-midi, elle revint avec un Lazariste et un jeune curé pour plaider sa cause. Le premier ne parla guère qu'en notre faveur : il ne me fut pas difficile, malgré mon ignorance, de réfuter les raisonnements du second, car vraiment il ne raisonnait pas. Jésus,

l'auteur et l'appui de nos règles, le permit; en conclusion, on me demanda de fixer ce que nous pouvions accorder, et toutes mes conditions furent acceptées... »

Malgré les bonnes intentions de la fondatrice, les privations ne manquèrent pas dans les premiers temps; la mère Eugénie les racontait à la Mère générale le 22 novembre. « Lorsque je quittai ma bonne mère Duchesne, Monseigneur nous fit une peinture flatteuse de l'abondance où nous serions ici. Mme Smith ayant promis de pourvoir à tous nos besoins, je crus presque que nous n'aurions pas occasion de pratiquer cette aimable pauvreté recommandée par nos Constitutions, et si chère au Cœur de Jésus. Mais ce Cœur, tout bon pour les siens, a bien voulu nous en ménager l'occasion. Nous avons été pendant l'espace de deux mois, au milieu d'une immense prairie, confiées à Notre-Seigneur, qui était notre seule sauvegarde, car notre maison était ouverte de tous côtés, et je n'avais ni un sou pour la faire fermer, ni aucun moyen d'emprunter. Mme Smith s'était engagée à nous mettre en sûreté; je ne cessais de le lui demander, trouvant que nous étions en opposition avec nos règles et avec la prudence; elle fit enfin poser des serrures.

« Nous n'avions pour nous asseoir que nos talons; à présent nous possédons quatre chaises à moitié cassées, elles ornent notre salon où il n'y a que les quatre murs. Pendant huit jours on a oublié de nous envoyer notre dîner; nous avons vécu sur une croûte de fromage et tout juste assez de pain pour satisfaire le plus pressant besoin; il se faisait un peu sentir par l'effet du travail, car nous étions occupées à laver douze ou quatorze chambres imprégnées d'huile. D'autres fois on nous envoyait de la viande sans pain, ce qui, je l'avoue, me répugnait beaucoup; souvent nous avons manqué d'eau...

« Ces accidents n'étaient point l'effet d'un défaut d'attention ni de bonne volonté de Mme Smith, mais Dieu permettait qu'elle oubliât ou qu'on n'obéît point à ses ordres, afin que manquant un peu de tout, nous ne fussions pas privées de ce qui a toujours fait la consolation de nos Mères dans les fondations. Aussi la

crainte de contrarier les desseins du Cœur de Jésus sur nous m'empêchait de rien demander; je me contentais de recevoir ce qu'on voulait bien nous envoyer. Lorsque nous avons eu des pensionnaires, je n'ai plus cru pouvoir agir de même; j'ai eu recours à notre bienfaitrice pour ce qui nous était nécessaire. C'est un autre genre de vertu à pratiquer, car il faut que je demande jusqu'à une pincée de poivre, et que je le fasse plusieurs fois, vu le peu de mémoire de la bonne dame. Cela ne durera pas, je crois, elle se propose de me donner de quoi acheter les grosses provisions. »

Plus tard elle écrivait : « Toutes ces petites privations consolent de la supériorité, par l'espérance d'avoir quelques traits de ressemblance avec Jésus pauvre et souffrant. Oh! vraiment, je conçois que nos chères Sœurs envient le bonheur d'aller en fondation. Il semble que Jésus dit à chaque instant : « Tu manques de cela? Eh bien! je t'en tiendrai lieu, je te donne mon Cœur à la place des choses dont tu es privée. » Ah! quand on possède ce Cœur et une Mère que l'on chérit plus que je ne puis le dire, peut-on ressentir la douleur et la souffrance?... »

Les privations et les travaux que nécessitait l'ouverture prochaine du pensionnat épuisèrent les forces de la mère Audé, son mal d'yeux s'aggrava; un vésicatoire lui ayant été appliqué sous la plante des pieds, elle fut réduite à se traîner d'un lieu à l'autre pour vaquer à ses occupations. Dévorée par les ardeurs de la fièvre, elle resta vingt-quatre heures sans boire, afin de ne pas faire sortir sa jeune compagne. Tant d'énergie jointe à un si grand amour de la règle reçurent leur récompense.

Mme Smith ayant appris indirectement l'état de la supérieure du Grand-Coteau, s'établit son infirmière et lui rendit avec la plus tendre charité tous les services que réclamait son état. Ni les soins ni les remèdes ne triomphaient de la fièvre; la faiblesse de la malade devenait extrême, néanmoins elle désirait vivement entendre la messe et communier. On le lui permit avec peine. « Lorsque je sentis la sainte hostie dans ma bouche, écrivait-elle le 6 octobre, j'éprouvai une espèce de saisissement; je dis à

Notre-Seigneur : Si vous vouliez, vous pourriez me guérir; mais je ne vous le demande pas, je suis entre vos mains, je veux y rester. Il me sembla que Jésus me disait : « Crois-tu que mon sacré Cœur puisse guérir le tien ? — Oh ! oui, je le crois ; je crois même que prononcer votre nom avec foi suffirait pour dissiper jusqu'à mes moindres langueurs. » Ce jour-là, je n'eus presque pas de fièvre, et le lendemain je me trouvai aussi forte et aussi bien portante qu'avant d'avoir été malade. J'étais si contente que j'en pleurai de joie, non pas tant d'être guérie, que de l'avoir été par Jésus. Je ne pouvais me lasser de répéter : Je savais bien qu'il pouvait me guérir sans les remèdes... Je vous donne ces détails, ma tendre Mère, afin que vous bénissiez avec moi le Cœur divin qui se montre si bon envers votre toute indigne Eugénie... »

L'ouverture du pensionnat eut lieu dans le courant d'octobre : « Nos élèves sont au nombre de cinq, mandait la mère Eugénie à la mère Barat; la première (1) âgée de quinze ans, est une des nièces de Mme Smith. Née de parents presbytériens, élevée dans la plus grande ignorance, elle croyait trouver chez sa tante des dieux d'or et d'argent. Je l'instruis pour la faire baptiser, et la grâce touche tellement son cœur, que je suis souvent obligée d'interrompre l'instruction, à cause de l'effusion des larmes que lui fait répandre le bonheur de connaître Dieu... Les autres ont de onze à treize ans; une seule en a six, avec le jugement d'une personne de vingt. Elles sont généralement d'une ignorance extrême : la première fois que je leur parlai de l'enfer, elles me dirent n'avoir jamais entendu ce mot, et elles m'écoutaient la bouche béante; la plus jeune ne pouvait revenir de sa surprise, et me demanda comment je savais tout cela, si je l'avais vu... »

Le dévouement de la maîtresse était sans bornes; tandis qu'elle prodiguait ses soins à ses chères enfants, elle devait faire la cuisine, sa jeune compagne n'en ayant aucune idée. « Voilà un long mois que je n'ai eu la consolation de m'entretenir avec vous, écrivait-elle le 22 novembre à la Mère générale ; c'est le Cœur de

(1) Mlle Mary Sentee, de Cincinnati.

Jésus qui ne l'a pas voulu. Jugeant qu'un état de souffrance est plus utile pour le succès de cette œuvre, et connaissant le besoin que j'ai d'apprendre à le supporter, il a permis que j'aie eu encore la fièvre pendant trois semaines. Cependant il a ménagé ma faiblesse, me laissant dans la journée quelques bonnes heures; je les employais aux occupations qui demandent de l'action, telle que la cuisine, car elle m'est échue en partage. Dans les moments de fièvre, je me reposais en faisant la classe à nos cinq élèves; je me bornais à leur donner des devoirs et à les surveiller quand l'accès était trop fort. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que je n'ai jamais fait la cuisine; j'avais essayé, pour ce travail, d'une négresse que m'avait donnée M[me] Smith; mais ses vices m'en dégoûtèrent bientôt, et je consentis de grand cœur à devenir *marmitonne*, cela me convient mieux que la supériorité. Par une grâce de circonstance, les enfants, au lieu de se plaindre, sont fort curieuses de savoir qui apprête de si bonnes choses. »

La privation des secours spirituels ne trouva pas la mère Audé moins généreuse : « Hier 21, jour de la Présentation, ajoute-t-elle, je n'ai pas eu la messe, et à peine un moment de loisir pour aller à la chapelle renouveler mes vœux; mon cœur en était bien gros. La pensée que la rénovation des vœux devait être celle de l'immolation, m'a un peu fortifiée. Les sacrifices de confessions, de communions et de la sainte messe sont presque continuels, depuis que je suis ici. Dimanche dernier était le troisième où je croyais n'avoir pas de messe; mais le Cœur de Jésus a eu pitié de nous... Priez pour moi, ma digne Mère, afin que Notre-Seigneur augmente mon courage, et reçoive les sacrifices que je lui offre à la place de la prière que je n'ai pas la consolation de pouvoir faire, et dont j'aurais grand besoin... Je suis réellement contente de notre jeune Sœur; il est impossible d'avoir plus de douceur, de soumission et de bonne volonté. Voici un trait de son obéissance : lui ayant un jour donné sa règle par écrit, je lui dis de la piquer *sur son oreiller* pour ne point oublier de la lire chaque matin. Elle comprit qu'il fallait la mettre *sous ses oreilles;* sans autre réflexion, elle l'attacha en bandeau derrière sa tête,

et la porta ainsi plusieurs jours. Il lui arrive sans cesse de faire des actes semblables. »

La mère Barat n'oubliait pas la petite mission; elle préparait deux sujets, dont l'une, Irlandaise, Anna Murphy, était entrée avec l'intention d'aller dans les pays infidèles, ce qui lui fit prendre le nom de Xavier. Des obstacles retardèrent indéfiniment son départ; le 8 octobre 1821, la Mère générale exprimait sa peine à la mère Duchesne. Elle ignorait l'installation au Grand-Coteau. « Je suis désolée : nos Sœurs attendent en vain le départ des missionnaires, nous ne recevons aucune nouvelle. Toutes les occasions ont manqué... Elles s'en affligent, mais que faire? Nous les embarquerons à nos frais; nous ne pouvons pas les envoyer seules sur un vaisseau du gouvernement. C'est un terrible retard pour votre établissement projeté; il faut de la patience, comment s'en tirer autrement? Je ne vous dis rien, ma bonne Mère, de mes ennuis et de mes sollicitudes; si vous étiez près de votre Mère, elle serait quelquefois un peu soulagée de vous ouvrir son cœur; au moins priez pour elle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle volerait vers vous si elle pouvait recouvrer sa liberté. »

Ces délais prirent fin, et un mois après, la mère Barat écrivait à la mère Eugénie Audé.

« Paris, 13 novembre 1821. — Nos Sœurs vous remettront cette lettre, ma chère Eugénie; avec quel empressement vous devez les attendre, surtout depuis que vous êtes presque seule dans cette nouvelle habitation, où il doit tant vous coûter d'être loin de votre chère maison... Si j'avais été avertie plus tôt, j'aurais fait l'impossible pour vous envoyer votre colonie, et nous n'eussions pas perdu tout ce temps. C'est fait! Le bon Dieu a voulu cette épreuve. Vous commencez votre mission par la Croix, c'est bon signe : j'espère que fondée sur cette pierre angulaire, elle résistera à tous les orages, à toutes les tempêtes! Je vous envoie deux bons sujets... Il ne nous a pas été possible de faire plus... Vous aurez, ma fille, deux excellentes religieuses qu'il vous sera facile de gouverner; si vous êtes peu au début, au moins vous aurez la paix et l'union la plus intime; c'est mon

espérance, fondée sur la connaissance que j'ai de vous toutes. Je n'ai pas besoin de vous recommander, ma chère Eugénie, la bonté, la charité à l'égard de celles qui vont devenir vos filles, je suis sûre que votre cœur vous y portera. Ce que je vous enjoins, c'est de ménager votre santé, de modérer vos austérités et de prendre sans scrupule tout ce que vos Sœurs vous conseilleront... Qu'il me tarde de recevoir de vos nouvelles!...

« J'espère que votre respectable évêque vous donnera les secours spirituels dont vous aurez besoin, pour vous fortifier dans cette vie de sacrifice et de mort que vous avez embrassée pour l'amour du Cœur de Jésus... S'il était encore dans vos parages, dites-lui que nous soutiendrons de tout notre pouvoir nos petits établissements. Je ne puis qu'approuver la fondation des Opelousas ; nous avons toutes goûté les raisons de votre Mère, mais il serait imprudent de trop vous étendre .. On fera bien d'attendre maintenant au moins trois ou quatre ans avant de penser à une troisième maison. Adieu, ma fille, priez pour votre Mère, qui pense souvent à vous, surtout depuis qu'elle connaît la charge que le Seigneur vous a imposée. Soyez remplie de courage et de confiance, le Cœur de Jésus vous fortifiera... »

La mère Duchesne n'avait pas plus tôt reçu la nouvelle qu'une jeune Irlandaise se destinait à la mission, qu'elle s'était hâtée d'écrire à la mère Barat. « ... Sous le rapport de l'anglais, M[me] Anna Murphy nous sera bien utile ; mais il faut lui faire un tableau naturel de notre position : gêne pour tout, à commencer par le logement, ne sachant même pas où poser notre ouvrage, notre écritoire ; point de table à soi ; nourriture souvent dégoûtante et peu diversifiée ; froid rigoureux, chaleur accablante, pas de printemps. *Dieu seul et le désir de sa gloire, il n'y a que cela...* »

Les deux sujets choisis par la mère Barat comprenaient ce qu'elles allaient chercher au-delà des mers ; si la sœur Anna-Xavier était neuve encore dans la voie du renoncement et de l'abnégation, la générosité qui avait guidé et soutenu ses premiers pas, l'énergie de son caractère, son tendre amour pour sa vocation, répondaient de sa persévérance. Leur traversée fut heu-

reuse; privées de tout secours spirituel mais fortes de l'assurance d'accomplir la volonté de Dieu, elles conservèrent la paix et la joie au milieu des dangers inévitables d'une longue navigation. Les passagers ne se lassaient pas d'admirer leur calme et leur courage, ils en concluaient que la vertu donne le bonheur. Arrivées à la Nouvelle-Orléans le 2 février 1822, elles y reçurent des Dames Ursulines le même accueil que la première colonie et quelques provisions pour les maisons où elles se rendaient. Mgr Dubourg se chargea d'accompagner jusqu'à Saint-Louis la mère Lucile Mathevon, et adjoignit deux postulantes à la Sœur Anna-Xavier. Le digne prélat témoignait le plus vif intérêt à la fondation des Opelousas. « Si c'est une consolation pour vous, disait-il à la petite communauté dans une de ses visites, de savoir que votre évêque vous porte dans son cœur, vous pouvez en être persuadées; ainsi reposez-vous sur lui, toute proportion gardée, comme sur la Providence. »

Au commencement d'avril, la mère Eugénie reçut la sœur Anna-Xavier et ses compagnes; elle se hâta d'exprimer sa joie à la Mère générale : « Ma sœur Xavier, disait-elle, me paraît être une âme de foi, c'est ce qu'il faut ici, car vous concevez qu'avec une Eugénie, il n'y a rien pour la nature; notre pauvreté, principalement en ce qui regarde la nourriture, est une épreuve, mais elle l'embrasse de bon gré. Si le Cœur de Jésus ne lui faisait pas cette grâce, ce serait une grande peine pour moi, ne pouvant pas donner mieux... Depuis quinze jours surtout, notre disette est grande, à cause du retard des provisions qui doivent venir de la Nouvelle-Orléans; il m'est arrivé quatre ou cinq fois, d'être presque au moment du dîner sans rien avoir à mettre sur la table. A l'heure où je vous écris, le souper a mis fin à mes provisions; elles consistaient en un reste de riz et un morceau de lard, qui m'a servi pour apprêter de la salade en guise d'épinards. Je n'ai plus maintenant que quelques livres de sucre. Que feronsnous demain? A chaque jour suffit sa peine, le Cœur de Jésus y pourvoira... »

En même temps elle exposait à la mère Barat ses projets pour

le gouvernement de la maison, entre autres le dessein d'ouvrir une école destinée à la classe pauvre. « Si vous ne l'approuvez pas, ajoutait-elle, aussitôt que votre avis me viendra, tout sera changé et je ferai comme vous le préférerez. Ce que je dis de l'école, je le dis de toute autre chose... En cela je n'éprouverais que la consolation de soumettre mes petites idées, ou plutôt de les anéantir, pour adopter les vôtres. Il en serait de même si vous me disiez de quitter l'Amérique; je ne sens dans mon âme d'autre sentiment que celui qui m'a portée et me porte à vous dire : Ma Mère, me voici, faites de moi ce que vous voudrez. Si je ne suis propre à rien, que j'aie au moins la qualité de me laisser manier, ployer au gré de ma Mère et de toutes celles à qui vous avez confié une portion de votre autorité... »

Tant d'humilité et d'obéissance devait mériter les bénédictions de Dieu ; on peut en juger par cette lettre que la mère Duchesne écrivait à la fin de cette année : « Notre maison des Opelousas se trouve après un an d'existence, toute montée et sans dettes; la chapelle est jolie et dévote, la sacristie bien pourvue de vases sacrés par la générosité de plusieurs prêtres. Le pensionnat est de dix-sept enfants, on en attend sous peu cinq ou six autres. Elles ont fait des progrès étonnants dans la piété et les études. Une surtout, qui n'avait jamais entendu parler de Dieu, qui jurait et fumait comme un homme, ne se plaisait qu'avec les nègres, est maintenant bien instruite de la religion. Elle a été baptisée, confirmée, a fait sa première communion, avec la piété la plus tendre, et en est déjà à faire l'oraison tous les jours. Elle ne savait ni lire ni écrire; à présent elle lit l'anglais, le français et écrit couramment. Quant à Eugénie, c'est une de ces âmes victimes, unies au sacré Cœur, qui attirent les grâces autour d'elles... »

La communauté offrait le spectacle le plus consolant : la régularité, la ferveur et l'union la plus intime y régnèrent constamment, malgré la pénible épreuve à laquelle elle fut soumise pendant près de deux mois. Un ecclésiastique pieux et zélé, M. Jeanjean, avait été donné pour aumônier; Mgr Dubourg se vit obligé de l'appeler à la Nouvelle-Orléans, et celui qu'il desti-

nait à le remplacer trompa son attente en partant pour l'Europe. Le curé de la paroisse fut retiré à la même époque, en sorte que l'on resta sans secours spirituels. Le dévouement absolu de chacune pouvait seul suppléer au nombre trop restreint des religieuses. La supérieure se multipliait; ses forces la trahirent et sa santé s'altéra de nouveau. Instruite de l'état des choses, la mère Duchesne n'hésita pas à conduire deux novices au Grand-Coteau, bien que la saison ne fût nullement favorable à un semblable trajet. Elle partit de Saint-Louis le 20 juillet, sur un *steam-boat*, avec la sœur Saint-Cyr, novice, une coadjutrice et une ancienne élève qui désirait visiter la mère Eugénie. Les routes depuis le détroit de Plaquemine, où l'on prend terre, étaient impraticables à cause des eaux marécageuses qui les couvraient. Écoutons la mère Duchesne raconter les incidents de ce voyage :

« Le 29, nous quittâmes le fleuve et nous attendîmes sept jours, dans une auberge, à Plaquemine, que le *steam-boat* du bayou (1) fût réparé... Après avoir passé vingt-quatre heures sur ce bâtiment, nous espérions toucher la terre, mais l'eau qui baissait l'avait laissée si molle, que les bœufs ne pouvaient s'en tirer. On fut d'avis de nous mettre, avec nos effets, dans une barque pour faire quatre lieues dans un autre bayou qui, disait-on, nous conduirait à une terre sèche. Le capitaine nous y invitant, nous nous rembarquâmes. Les rameurs furent bientôt fatigués; de ce bayou on entra dans un troisième, dont on se fait une idée quand on a lu ce que la fable dit des fleuves qui entourent le Tartare. L'eau devenait noirâtre et fétide, elle baignait à perte de vue, des bois de l'aspect le plus triste. Le pied des arbres n'est qu'un mois ou deux de l'année hors de l'eau; la tête n'a qu'un petit feuillage sombre, presque caché sous une plante parasite qui pend de tous côtés comme une longue barbe grise. Cette plante pourrie et battue, laisse un crin dont on fait les matelas du pays.

« Plus nous marchions, plus les arbres se resserraient, sans

(1) On nomme bayou, en Louisiane, un petit cours d'eau qui vient d'une rivière et se jette dans une autre.

que l'on vît même l'apparence de la terre. Le jour avançait, nous n'avions pour huit personnes qu'un petit morceau de pain. Il me semblait que l'on avait perdu la route, et que l'on ferait mieux de retourner en arrière; je le dis au conducteur, il répondit que cela était impossible, et son air embarrassé affermit mon idée qu'il nous avait égarées dans un marais... Bientôt nous entendons des cris et nous voyons s'avancer rapidement derrière nous un canot plein de sauvages et de nègres, la plupart nus jusqu'à la ceinture, des figures épouvantables, criant, sifflant, comme on les représente allant à une victoire assurée. Tous nos hommes pâlissent, et pas un d'eux n'eût été en état de résister. Mes trois jeunes personnes s'effrayaient sans prévoir autant de dangers que moi; je les engageai à prier Dieu, à se mettre sous la protection de la sainte Vierge, à laquelle je vouai une neuvaine de messes. Déjà le canot nous avait atteints; les sauvages nous regardèrent comme pétrifiés, s'arrêtèrent quelque temps à côté de nous et fixèrent leurs yeux avides sur des bouteilles d'eau qu'ils pouvaient prendre pour du vin, dont ils sont fous. Ils n'avaient rien à manger et cependant ils se retirèrent sans rien demander. Je crus qu'ils nous dépassaient pour aller nous attendre à un endroit plus favorable, et sans rien dire à mes compagnes, sinon de prier et de prendre patience, je fis en mon particulier la recommandation de l'âme. Enfin, au moment où nous nous y attendions le moins, la terre nous est apparue, nous y avons vu la charrette à quatre bœufs qui nous attendait. C'est une vraie résurrection; je n'étais pas prête pour mourir. Je n'oublierai jamais ces noms : *Flambeau*, *Rousseau*, *Gaillard*, *Tout-Blanc*, répétés sans interruption dans ces bois pour exciter les animaux à franchir les mauvais pas. Nous couchâmes le soir dans une auberge où peu de jours après on a volé tous les voyageurs; nous y fûmes bien. Nous en partîmes à deux heures du matin, et à neuf heures, le 8 août, nous arrivions au Sacré-Cœur. »

Rien ne fut touchant comme l'entrée de cette vénérable Mère dans sa nouvelle famille : « Je me trouvais au milieu de nos

petites, à présent au nombre de dix-sept, écrit la mère Eugénie Audé le 23 septembre, lorsqu'un homme vient m'annoncer qu'il y a là trois religieuses. Surprise, je lui demande s'il n'a point de lettre et s'il ne se trompe pas. — Non, je vous dis, elles sont là... Elles viennent de Saint-Louis... Je ne pus contenir le premier élan de mon cœur. O mes enfants, m'écriai-je, ma Mère!... Et mes larmes coulaient... Les enfants se pressaient autour de moi, répétant : ma Mère, ma Mère! Elles me serraient et pleuraient aussi. Je me débarrasse de leur étreinte, je vais voir si de la porte je découvrirais ma Mère, j'étais dans ses bras!... Je fus suffoquée par la joie et ne fis aucun effort pour réprimer la sensibilité, je m'y livrai, et il me semble que Jésus me le permettait. Nos élèves partaient le lendemain pour les vacances, que nous avions avancées à cause des fièvres; nous eûmes donc tout le temps d'être avec notre Mère; elle, de son côté, eut le loisir de bien examiner la petite maison du Grand-Coteau et de juger comment on s'y conduisait. »

La mère Anna-Xavier n'éprouva pas moins de consolation, en voyant la mère Duchesne qu'il lui tardait tant de connaître. Elle eût volontiers, disait-elle, récité son *Nunc dimittis*. Mgr Dubourg, dans une courte station aux Opelousas, l'avait admise à prononcer les derniers vœux; le Seigneur voulant sans doute éprouver sa fidélité, la laissait en proie aux sécheresses, aux répugnances de toutes sortes, sans que son courage en fût ébranlé. « Dans cet état même, écrivait-elle à la mère Barat, il n'y avait ni sacrifice que je ne voulusse faire à la plus grande gloire de Dieu, ni privation que je ne fusse prête à endurer sur cette terre chérie de mon adoption. La seule crainte d'offenser mon divin Maître, de violer les engagements solennels que j'ai pris au pied du sanctuaire, m'alarmait. » Cette âme généreuse trouva la force et la paix dans les conseils de la mère Duchesne, qui n'eut qu'à se réjouir des heureuses dispositions de ses filles. Elle les quitta le 3 septembre. Un curé des environs venait deux fois la semaine leur dire la sainte messe, et peu après, Mgr Dubourg put envoyer un aumônier.

Le retour à Saint-Ferdinand fut autrement périlleux que ne l'avait été la descente de Saint-Louis. Obligée d'aller à la Nouvelle-Orléans pour s'embarquer sur un *steam-boat*, la mère Duchesne et son ancienne élève demandèrent asile aux dames Ursulines; là, elle apprit que la fièvre jaune régnait dans la ville. Sa jeune compagne était indisposée et elle-même avait de la fièvre; on décida qu'elles partiraient immédiatement, afin d'éviter la terrible maladie. « Je le désirais, dit-elle dans la narration dont nous détachons ce passage, quoique je ne ne me sentisse pas en état de faire quatre cents lieues dans un pays désert... Je me rendis au *steam-boat* avec une sorte d'horreur; la maladie y sévissait. Je repris la fièvre plus forte, et le second jour, le capitaine, son suppléant et une troisième personne succombèrent. Un jeune homme venant de Lyon se trouva si mal, qu'il prit terre dans un village; on assure qu'il y est mort, mais il avait un prêtre. Le mal continuait à exercer ses ravages autour de nous, je souffrais de toute manière, voyant les hommes mourir comme des bêtes, sans secours humains ni divins, privés même de cette tendre compassion qui allège les maux; des chants de joie retentissaient à côté d'eux...

« Je crus qu'il était de la prudence de nous arrêter à Natchez, à 100 lieues de la Nouvelle-Orléans. C'est la dernière ville que l'on rencontre jusqu'à Saint-Louis. A peine arrivées, nous apprîmes que nous ne pouvions être reçues, par crainte de la contagion. Nous descendîmes donc au bord opposé et restâmes sur le sable, en attendant qu'un passager nous procurât un asile. On le refusa dans plusieurs maisons; enfin un veuf nous accueillit, nous donna le lit où sa femme était morte depuis peu, et qui n'avait pas été blanchi. J'étais au moment de mon accès, mais je me tenais aussi droite que je pouvais pour le dissimuler, et je restai cachée pendant quatre jours, me traitant moi-même. Dieu bénit ce que je pus faire, et bientôt je me trouvai remise.

« J'écrivis au curé de Natchez, le priant de nous procurer un gîte, dans une maison où il y eût des femmes; il nous fit

recevoir, le cinquième jour, par une famille opulente, sur le même bord du fleuve. Là, Mme Davis, catholique d'origine espagnole, nous procura tous les soulagements possibles. Le curé put venir me confesser; je fis effort le dimanche, pour aller assister au saint sacrifice, à la ville; on tint conseil à ce sujet, et la réponse des docteurs fut négative. Jamais je ne m'étais senti un si grand besoin de messe et des sacrements, après avoir vu la mort de si près. Il nous reste encore dix ou douze jours de navigation si le voyage est heureux; cela fera soixante jours du jeûne le plus rigoureux que j'aie fait en ma vie, même pendant la Révolution. Cet arrêt ne contribua pas peu à me redonner la fièvre, j'en profitai pour ne point paraître au dîner, ou plusieurs personnes étaient venues, disaient-elles, voir ce que c'était qu'une *religieuse* et surtout une *supérieure.* »

La mère Duchesne reprit sa route sur le *Cincinnati.* « Au milieu de mes dures privations, continue-t-elle, je vois sans cesse le bras de la Providence étendu sur nous. On vient de rencontrer le *steam-boat* que nous avons quitté; il ne peut plus marcher : les chaudières ont éclaté, la vapeur a tué deux hommes, a brûlé d'autres en partie, et treize sont morts de la fièvre jaune. On ne peut voir une situation plus triste que celle des trois malheureux qui gardent le bâtiment dans un endroit presque sans ressource... Je fais ma retraite dans le *steam-boat,* tout le monde y parle anglais, en sorte que me trouvant seule avec Dieu, j'en profite... Nous avons eu un homme emporté par la fièvre jaune, je l'ai vu plusieurs fois pendant sa maladie; j'espère que Dieu lui aura fait grâce; il n'avait été d'aucune religion, par conséquent point baptisé. »

Il n'est pas besoin de dire que la fervente Mère y suppléa, et que l'espoir d'avoir sauvé une âme lui fit compter pour rien ses fatigues et sa souffrance. Elle arriva le 20 novembre à Saint-Ferdinand, pour reprendre son récit le 2 décembre. « Ma dernière lettre écrite sur le *Cincinnati*, était fermée quand le *steam-boat* échoua sur un banc de sable au milieu du fleuve, presque à 100 lieues de Saint-Louis, et près de la Nouvelle-Madrid. Je

cherchais à finir ma route par terre, ce qui eût été très possible, mais ici il faut que les vieux plient devant les jeunes. L'ancienne élève que j'accompagnais ne voulait pas venir de cette manière ; on s'intéressa à elle, on fortifia ses craintes imaginaires ; ne pouvant la laisser sans blesser ma conscience, ni entreprendre une route difficile sans le secours de personne, je restai en stagnation jusqu'à ce que la divine Providence inspirât à une dame française de la Nouvelle-Madrid, de nous inviter à nous rendre chez elle. Nous y passâmes cinq jours, après lesquels la crue du fleuve ayant relevé le bâtiment, nous y retournâmes avec deux filles qui allaient à Saint-Louis faire leur première communion. L'une, âgée de vingt ans, savait se friser, chanter et danser, mais ne connaissait ni le signe de la croix, ni le *Pater*, ni l'*Ave Maria :* elle ignorait ce qu'étaient messe et communion. L'autre, qui a quatorze ans et va venir chez nous, se croyait instruite sans en savoir beaucoup plus : je leur fis le catéchisme : bien entendu qu'elles ne se sont jamais confessées. »

Pendant cette longue absence, la mère Octavie Berthold était restée à la tête de la maison de Saint-Ferdinand, et put rendre un compte satisfaisant de sa mission à la mère Duchesne. Cette dernière témoignait souvent le désir d'être délivrée de la responsabilité que son humilité lui rendait de plus en plus pesante ; quelques mots de la mère Barat relevaient son courage. Il fallait surtout tempérer son zèle qui s'enflammait à la vue de la profonde ignorance des populations, et revenait fréquemment sur la nécessité de nouvelles fondations ; la Mère générale modérait cette ardeur. « Combien les détails que vous me donnez me font plaisir, lui écrivait-elle ; pourquoi ne pouvons-nous pas vous envoyer des sujets pour aider les établissements que vous voudriez former? Mais impossible, ma conscience me fait un devoir d'être ferme là-dessus. Notre Société s'épuiserait et pour un bien, il en résulterait des maux inexprimables... Ne vous affaiblissez pas trop, ajoutait-elle, si ensuite les maladies vous atteignent, vous ne pourrez plus vous en tirer... De grâce,

ne pensez plus d'ici à quelques années à de nouvelles maisons, attendez que vos sujets soient formés... Croyez-moi, ne vous étendez qu'avec beaucoup de mesure. Refusez toutes fondations jusqu'à ce que vous soyez en force pour les soutenir... »

Ce qui soutenait ces âmes apostoliques, c'était leur amour pour le sacré Cœur de Jésus, leur union entre elles, leur tendre attachement au centre de la Société et à leur première Mère. L'expression de ces sentiments s'est retrouvée dans les lettres de la mère Eugénie Audé; celles de la mère Octavie ne leur cèdent en rien sous ce rapport : « Qu'il m'est doux de m'entretenir avec vous, d'épancher mon cœur dans le vôtre si bon, si indulgent, disait-elle à la mère Barat. Ah! combien est amère la douleur d'être séparée de vous! La plaie est aussi fraîche qu'au premier jour, elle saigne quand je vous écris... Mais le Seigneur y verse une onction qui me fortifie... Oh! oui, ma Mère, s'il fallait de nouveau partir pour le pays glacé du Missouri ou pour les brûlants Opelousas, je volerais, rien ne m'arrêterait... S'il fallait vous quitter encore une fois, quitter mes Mères et mes Sœurs, oui, je trouverais des forces là où je les ai déjà trouvées, dans Celui qui me fortifie... La charité resserre de plus en plus les liens qui m'unissent à notre Mère; je lui obéis, et l'amour que j'ai pour elle m'enlève le mérite de l'obéissance... Ses trois ans sont écoulés, ma digne Mère, oh! n'acquiescez pas à sa requête d'être déposée; que ferions-nous sans elle?... »

Rapporter ici tous les épanchements intimes que présente la correspondance de ces exilées volontaires serait impossible; une phrase significative, tombée de la plume de la mère Duchesne, résume mieux que nous ne pourrions le faire, les dispositions de la première colonie du Sacré-Cœur en Amérique. Cette petite branche de la Société dans la Louisiane, tout en bénissant Dieu d'y être transportée, se tourne souvent vers le tronc qui l'a produite, et cherche toujours à en tirer la nourriture qui l'entretient. »

La mère Barat, dévouée à une mission qui avait été longtemps l'objet de ses vœux, se résignait avec peine à n'en point partager

les labeurs. « Quel sacrifice pour mon cœur, écrivait-elle à la mère Eugénie, d'être réduite à ne pas étendre mes visites jusqu'à vous! Pour me consoler, j'en forme quelquefois le projet; je ne voudrais pas mourir sans voir les rives du Mississipi, et je nourris par moments cette douce espérance. Priez le Cœur de Jésus, ma fille, de m'accorder cette faveur, si elle entre dans son adorable volonté. »

CHAPITRE XXV

Le noviciat général est confié à la mère Desmarquest. — Fondations au Mans et à Autun. — Retour au Sacré-Cœur de la mère de Peñaranda et d'une partie de sa communauté. — Maladie grave de la mère Barat, sa guérison.

1821-1823.

I. — LE NOVICIAT GÉNÉRAL EST CONFIÉ A LA MÈRE DESMARQUEST.

La mère Barat avait à cœur l'œuvre du noviciat général; si l'augmentation des pensionnats, jointe à la pénurie de sujets anciens et formés à l'esprit religieux, l'obligeait à laisser un certain nombre de novices partager le travail dans les maisons de province, elle s'appliquait à suivre celles qui vivaient sous ses yeux, présidait leurs exercices, les voyait en particulier toutes les fois que la mère Bigeu, chargée de leur direction, était malade ou s'absentait pour les intérêts de la Société. Elle n'avait pour aide qu'une simple aspirante; son dévouement la soutenait et comblait toutes les lacunes.

« Je ne vous dirai qu'un mot, ma chère Emilie, écrivait-elle à la mère Giraud, le 26 avril 1821 : ma surveillante du noviciat entre en retraite aujourd'hui pour se préparer à ses derniers vœux. Je vais la suppléer comme je pourrai..... Priez pour elle qui m'aide beaucoup, mettant un grand zèle à son emploi..... Vous voyez que le Seigneur est venu à mon secours, j'en avais besoin. » Et le 10 juillet : « J'ai été longtemps sans vous écrire; vous avez sans doute eu le bon esprit, connaissant votre Mère, de penser qu'elle n'avait pas un moment, et vous avez deviné juste. Nos deux mères Bigeu et de Gramont sont allées passer

quinze jours au Mans, à la suite est venue la préparation à nos grandes solennités; tout cela a doublé mon petit travail ordinaire. Maintenant je me dispose à faire un court voyage à Beauvais et à Amiens. Ah! pourquoi votre maison est-elle si loin! Combien mon pauvre cœur souffre de rester si longtemps sans voir votre bonne Mère, ainsi que vous, ma chère fille! Je pressens qu'il faudra prolonger encore notre sacrifice : il n'y a nulle apparence que je puisse m'absenter cet été. La mère Bigeu continue à traîner, elle ne peut supporter un long travail, et me voilà clouée jusqu'au retour de la belle saison. Si je vois jour à m'échapper auparavant, je le saisirai avec empressement, vous pouvez le croire. En attendant, je tâcherai de vous obtenir quelqu'un pour votre retraite, mais de ce côté on ne manque pas de sollicitudes et de contradictions. Tout cela nous prouve, ma bonne fille, qu'il faut souffrir en ce monde, et que ceux qui sont les plus chers à Jésus sont les plus favorisés de ce trésor. Souffrons donc avec courage et même avec joie, c'est le moyen de devenir agréables à Celui pour qui seul nous voulons vivre et mourir... »

Malgré l'ardeur et l'activité de son zèle, malgré son union intime avec Notre-Seigneur qui lui permettait de donner toujours sans jamais s'appauvrir, la mère Barat n'oubliait pas qu'une supérieure ne peut suffire à tout, et comprenait la nécessité d'obvier au préjudice que pouvaient apporter à de jeunes religieuses les fréquents changements de direction. En présence des affaires de toute sorte qui réclamaient son temps, elle jeta les yeux sur la mère Desmarquest, pour lui confier exclusivement la conduite du noviciat, et la fit venir dans ce but au mois d'août 1822. Les novices qui se trouvaient dans les autres maisons furent appelées à Paris; la ferveur et la régularité ne tardèrent pas à régner dans cette réunion et justifièrent le choix de la nouvelle directrice, en donnant de grandes espérances pour l'avenir.

II. — FONDATIONS AU MANS ET A AUTUN.

Le Mans. — Malgré sa résolution de différer toutes les fondations demandées, la mère Barat ne put que gagner avec beaucoup de peine, un peu de temps avant de céder aux réclamations de Mgr de la Myre-Mory, évêque du Mans. Pendant que le Conseil était assemblé, il faisait les plus vives instances; elles devinrent plus pressantes en 1821.

Une ancienne abbaye de Bénédictines, contiguë à l'église de Notre-Dame du Pré, et dont la majeure partie des bâtiments avait été rasée ou vendue, fut donnée pour l'établissement. L'ouverture se fit le 21 novembre, dans la plus grande pauvreté : l'exemple de la supérieure, la mère de Gramont d'Aster, et la grâce de la vocation adoucissaient les privations, portaient même à les accepter avec une sainte joie. Les contradictions et les obstacles ne manquèrent pas, malgré le bon vouloir de l'évêque et le zèle de M. Bureau, curé de la cathédrale, qui rendit mille bons offices à la maison. Les élèves arrivèrent lentement pendant les trois premières années; la conduite de celles qui rentrèrent dans leurs familles dissipa les préventions; les vertus, la bonté et les manières affables de la mère de Gramont d'Aster gagnèrent enfin les cœurs et lui acquirent, avec l'estime et la vénération, la confiance de tous.

Le 23 novembre 1821, la mère Barat écrivait à la mère Duchesne : « ... Nous sommes pressées de tous côtés pour accepter des établissements, et nous en refusons beaucoup. Cependant nous ne pouvons pas laisser passer toutes les occasions. Le Mans est commencé, Autun se fera dans six mois. Cette ville, à moitié chemin entre Paris et Lyon, nous sera fort utile. La maison est un ancien couvent de la Visitation. La Ferrandière, près de Lyon, commence à sortir de son obscurité, Chambéry sera très bien. Amiens a quatre-vingt-dix pensionnaires, Paris en offrira autant dans deux mois quand les rentrées seront faites. »

Autun. — Dès l'année 1819, il était question de fonder un établissement à Autun; beaucoup de familles le désiraient, et l'évêque, Mgr de Vichy, se montrait disposé à le favoriser de tout son pouvoir. Le diocèse qui, le premier, avait rendu des hommages publics au Cœur sacré de Jésus, ne devait-il pas attirer d'une manière spéciale une Société dont le but est de faire connaître et aimer ce divin Cœur? La Mère générale comptait donner suite à ce projet, et n'ajourna l'exécution que forcée par des engagements pris avec d'autres prélats.

Au mois de novembre 1821, la mère de Charbonnel vit à Autun un ancien monastère de Visitandines fondé par Mme de Chantal en 1624. L'aspect sévère de ce vaste bâtiment lui plut, et cinq mois après, en avril 1822, elle revint accompagnée de deux Sœurs coadjutrices; deux religieuses de chœur les suivirent de près. Le couvent n'était pas libre, il fallut accepter un asile chez M. Verdier, curé de la paroisse, dont les nièces rendirent aux voyageuses tous les services possibles. Mme de Jussieu ne se montra pas moins empressée; l'évêque, forcé de s'absenter, voulait mettre le palais épiscopal à la disposition des fondatrices, qui n'avaient d'autre désir que de se trouver au plus tôt en communauté. La future demeure qu'elles visitèrent en détail, avait servi de prison d'État durant la guerre d'Espagne, puis d'hôpital; il y restait des traces de ces différentes destinations. Les murs étaient tapissés des dessins les plus variés, les salles encombrées de vêtements militaires, d'armes même; çà et là des lambeaux de couverture attestaient le séjour des malades pendant l'épidémie; de la poudre à canon remplissait une chambre, et l'on voyait entassées pêle-mêle dans l'église, des pompes à feu, des voitures, de vieilles couchettes, des marmites et autres ustensiles de tout genre.

Un pareil désordre n'arrêta pas la mère de Charbonnel qui, le 17 avril, prit congé de ses hôtes et vint, avec ses compagnes, s'établir dans une des pièces du monastère, où elles se barricadèrent de leur mieux, car aucune porte ne fermait. On se hâta de préparer une chapelle provisoire qui, malgré sa pau-

vreté, remplit de charmes cet étrange séjour, dès que Notre-Seigneur y résida. A ses pieds chacune trouvait force et repos, après avoir passé les journées entières et quelquefois une partie de la nuit à déblayer, à l'aide de brouettes, à nettoyer et à laver de tous côtés. A la fin de mai, l'administration put faire enlever les objets dont nous avons parlé et les réparations furent activement poussées.

Peu d'établissements ont rencontré autant de bienveillance dans le clergé : les missionnaires diocésains, les prêtres du petit séminaire et en particulier le supérieur, M. l'Eveillé, homme de conseil et d'expérience, rendaient à la communauté les services que l'on ne pouvait réclamer des ecclésiastiques attachés aux paroisses; ceux-ci, suivant l'exemple de l'évêque et des grands vicaires, ne perdaient aucune occasion de témoigner leur intérêt. Les personnes que nous avons nommées ajoutèrent à l'accueil le plus sympathique, quelques dons qui diminuèrent les privations inséparables d'un commencement. M[me] de Thérut se distingua entre les bienfaitrices par ses attentions délicates et pleines d'à-propos.

L'espoir d'une visite prochaine de la Mère générale stimulait le zèle des fondatrices dans leurs travaux. Elle arriva le 14 septembre, et doubla le bonheur de ses filles, en leur répétant plusieurs fois qu'elle aimait cet asile, qu'elle s'y trouvait bien et s'y reposait. Un cachet de simplicité, de pauvreté, de dénuement même ravissait son cœur, et lui était un garant de la prédilection du divin Maître. Toutefois sa charité lui suggéra mille moyens de venir en aide à sa petite famille, tant au spirituel qu'au temporel, et chacun des quatre jours qu'elle passa, fut marqué par quelque nouvelle preuve de sa tendre et généreuse sollicitude. La présence du P. Varin ouvrit une nouvelle source de bénédictions; il amenait sa jeune nièce, M[lle] Aglaé Varin, pour être une des premières élèves, en attendant que le Sacré-Cœur eût une maison en Franche-Comté, et M[lle] de Boursières, sa cousine, qui se destinait à la vie religieuse.

Par suite de circonstances inattendues, les mères Victoire Pa-

ranque et Cécile Harent se succédèrent en moins d'un an comme supérieures, et firent bénir leur gouvernement, entretenant autour d'elles une cordiale et intime union. La santé de la dernière s'altéra et son état s'aggrava rapidement : sa patience héroïque dans ses longues souffrances lui mérita, en 1826, la mort des prédestinés. La mère Aglaé Fontaine qui la remplaça, eut la douleur de lui fermer les yeux, et des témoignages nombreux de vénération accompagnèrent ses obsèques. Le pensionnat s'était ouvert à la fin de 1822; Mlles Élisa de Mac-Mahon et Varin furent comme les pierres fondamentales, et la direction sage et ferme de la mère Aglaé y maintint avec une foi vive, un véritable esprit de famille.

III. — RETOUR AU SACRÉ-CŒUR DE LA MÈRE DE PEÑARANDA ET D'UNE PARTIE DE SA COMMUNAUTÉ.

On continuait à solliciter de nouveaux établissements, témoin cette lettre de la mère Barat à la mère Duchesne.

« Paris, 27 septembre 1822. — Nous commencerons au printemps prochain la fondation de Besançon; celle qui suivra, et que je n'ai pu refuser à cause des fruits qu'elle produira, c'est Turin. J'ai cependant exigé deux ans. Le roi a bien voulu nous attendre, car c'est lui et la reine qui la demandent pour la noblesse du Piémont. Comme il pourra se rencontrer des obstacles, si elle ne réussit pas, j'en fais d'avance mon sacrifice; nous n'acceptons que poussées comme malgré nous. C'est ainsi que nous connaissons la volonté de Dieu. Heureusement notre noviciat commence à devenir nombreux, mais il y a tant de travail à faire dans les âmes de ce siècle! Priez pour nous et surtout pour votre Mère; si vous saviez à quel point elle en a besoin!... »

« La Société continue d'avoir la réputation la mieux établie, disait-elle ailleurs : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt...*, etc. C'est l'approbation de Dieu qu'il faut et non

celle des hommes... » Cette approbation, le divin Maître sembla l'accorder visiblement par une grâce inattendue, le retour de la mère de Peñaranda et d'un bon nombre de ses filles.

Nous l'avons laissée en 1814, à la tête de l'établissement de Dooresele, nombreux et florissant; en 1821, le roi des Pays-Bas suscita des difficultés qu'elle ne crut pas devoir affronter; le 20 mai, on publia un règlement rappelant d'anciennes lois, qui obligeait toutes les personnes vouées à l'enseignement à produire un certificat de bonne conduite civile et morale, un brevet de capacité, et à recevoir une nomination spéciale pour telle institution ou telle école. Cette loi atteignait les Ordres religieux enseignants. Comme sous différents prétextes on pouvait éluder les prescriptions, un nouvel arrêté plus explicite fut promulgué le 25 juillet 1822 : il déclarait que la directrice et toutes les maîtresses chargées de l'instruction, à quelque degré que ce fût, étaient soumises à cette Ordonnance, et statuait des pénalités sévères en cas de refus.

Ces décisions furent notifiées à la mère de Peñaranda, avec ordre de s'y soumettre ou de quitter la maison dans l'espace de quinze jours. Elle les jugea incompatibles avec les règles qui enchaînaient sa conscience, et refusa nettement de les accepter. Puis assemblant la communauté et le noviciat, elle fit lire l'écrit qui lui avait été remis, exprima sa résolution, en laissant à chacune pleine et entière liberté de se prononcer. La maîtresse générale du pensionnat, Mme de Limminghe, connue sous le nom d'Antonia, déclara qu'elle ne pouvait pas se soumettre à ce que l'on demandait. « Mon véritable motif, nous a-t-elle dit depuis, était de me réunir à la Société qui m'avait reçue; je ne pouvais supporter l'idée d'en être séparée; mais ne voulant pas influencer mes Sœurs, je me bornai à un simple refus. » La plupart suivirent l'exemple de la supérieure, et signèrent après elle un acte constatant leur détermination. Le lendemain, on fit les préparatifs du départ; les élèves furent remises à leurs parents, la communauté se dispersa : les unes rentrèrent dans leurs familles; d'autres cherchèrent un asile chez les Hospita-

lières; la maison fut entièrement évacuée avant la fin de juillet (1).

La mère de Limminghe avait hâte d'atteindre le but qui l'avait déterminée à quitter Dooresele. Peu de temps après son départ, elle se rendit à Paris, pour solliciter sa rentrée au Sacré-Cœur. Accueillie avec bonté par la mère Barat, elle suivit pendant un mois les exercices de saint Ignace, et demanda avec instance d'être admise au noviciat, quoique professe depuis plusieurs années. Elle comptait parmi celles qui prononcèrent leurs vœux à Gand, le jour où la séparation fut consommée, mais elle ne connaissait ni l'ancienne formule ni les motifs qui obligeaient à la modifier. Dans la Société, M[me] de Limminghe porta toujours le nom de Louise. Il manquait une chose à son bonheur; le voir partagé par celle qui avait été sa Mère et pour qui son cœur conservait une affection bien méritée. Elle lui écrivit avec le consentement de la mère Barat, afin de lui faire part de sa joie et de sa rentrée au bercail.

Après la dispersion de sa communauté, la mère de Peñaranda, accompagnée de la mère Henriette Coppens, son assistante, s'était rendue à Lille, où l'on demandait une maison d'éducation. Cette tentative ayant échoué, elle essaya des négociations auprès du gouvernement hollandais, passa quelques semaines à Amsterdam, où elle revit avec consolation plusieurs de ses filles exilées; elle ne put rien obtenir des autorités civiles. D'autre part, les efforts que firent pour la rappeler à Dooresele les religieuses qui, par des concessions, espéraient relever l'établissement, n'eurent pas plus de succès. Ferme dans la voie du devoir lorsqu'il lui était connu, elle demeura inflexible tant à ces instances qu'à celle de ses parents, et attendit de Dieu la fin d'une épreuve qu'elle regardait comme une juste punition de la faute commise en 1814.

Le Seigneur lui offrit enfin le moyen de réparer une erreur dont elle n'avait pas compris la gravité. Elle reçut la lettre de la

(1) Détails donnés par la R. mère de Limminghe.

mère de Limminghe au commencement de 1823, et n'hésita pas un instant à se rendre à Paris. La mère Coppens suivit sa supérieure. « Ce ne fut pas sans mérite, disait à ce propos son assistante et sa compagne ; on nous avait peint nos religieuses françaises sous des couleurs si défavorables, que nous étions remplies de préventions. Pour ma part, je priai Dieu pendant tout le voyage, de me faire mourir avant d'arriver à Paris, si sa sainte volonté ne m'y appelait pas. Toutes mes inquiétudes se dissipèrent à la vue de notre très révérende Mère, qui nous reçut avec une tendresse et une joie qu'il est impossible de rendre. » En effet, ce fut un grand bonheur pour la Mère générale de voir son ancienne fille prosternée à ses pieds, implorant son pardon et la suppliant de lui ouvrir de nouveau l'asile béni dont elle s'était séparée : elle la serra dans ses bras ; des larmes abondantes coulèrent de part et d'autre : « Que ne peuvent-elles revenir toutes ! » s'écria la mère Barat avec cet élan de charité universelle qui l'a toujours caractérisée.

Un appel de la mère de Peñaranda ramena bientôt de Dooresele, dix-sept religieuses, parmi lesquelles se trouvaient quelques novices ; à son grand regret plusieurs demeurèrent sourdes à sa voix (1). On la vit avec la mère Coppens, et celles qui les avaient précédées, humbles, soumises, n'aspirant qu'à la dernière place, et ne se distinguant au noviciat que par la perfection de leurs vertus, le soin qu'elles apportaient aux actions les plus communes. Elles auraient voulu poursuivre et compléter ce temps d'épreuve ; la mère Barat ne le permit pas. Le 27 janvier, la mère de Peñaranda fit sa profession comme religieuse du Sacré-Cœur, et ses deux compagnes ne tardèrent pas à céder à la volonté de

(1) Le 24 mars 1823, lorsque la mère de Peñaranda était à Paris avec le plus grand nombre de ses filles, dix ou douze religieuses parvinrent, après beaucoup de négociations, à rentrer dans la maison de Dooresele, où, sous l'ancien nom de Dames de l'Instruction Chrétienne, elles se formèrent en communauté. Elles élurent supérieure Mme Agathe Verhelle, née à Bruges, le 23 février 1786, et entrée en 1815 dans la congrégation. Nommée Supérieure générale en 1827, elle gouverna non seulement Dooresele, mais cinq autres établissements qu'elle fonda successivement en Belgique. L'Institut reçut l'approbation canonique de Rome en 1827.

leur première Supérieure. La mère Henriette Coppens, qui, à Gand, avait été maîtresse des novices, seconda la mère Desmarquest dans cet emploi. La plupart des religieuses venues de Dooresele, déjà exercées à l'esprit et aux pratiques de leur saint état, furent parmi les novices, des modèles d'exactitude à la règle; elles portèrent dans cette réunion composée de jeunes sujets, une maturité que l'âge et l'expérience peuvent seuls donner.

IV. — MALADIE GRAVE DE LA MÈRE BARAT, SA GUÉRISON.

Tandis que des actions de grâces s'élevaient vers le ciel pour ce renfort inespéré, une douloureuse épreuve plongea dans l'anxiété la Société du Sacré-Cœur. A la fin de 1822, la mère Barat avait visité la Ferrandière, Chambéry et Grenoble, emmenant la mère Thérèse Maillucheau qu'elle envoyait à Quimper. Au mois de février 1823, des affaires urgentes la rappelèrent à Sainte-Marie-d'en-Haut; la nouvelle supérieure était sérieusement malade, et le médecin avait exigé un prompt changement d'air. La Mère générale s'arrêta deux jours à la Ferrandière, où l'on fut frappé de son état de souffrance. Néanmoins elle s'occupa des intérêts de la maison, vit le pensionnat et entretint la communauté sur la nécessité de porter courageusement la Croix qu'elle appela l'*oriflamme* de la Société. Ce divin étendard lui était toujours présent et l'attendait à Grenoble. Elle y arriva exténuée de fatigue, et trouva des sollicitudes d'autant plus pénibles que cette famille lui était particulièrement chère, aussi sa santé ne tarda pas à s'altérer. C'est dans cette circonstance que le P. Varin lui écrivit la lettre suivante, où se peint si bien sa charité.

« Paris, 10 mars 1823. — Ma bien chère Mère, la Croix à Paris, la Croix à Grenoble, il faut qu'elle vous suive et vous accompagne partout, pour que vous puissiez dire avec saint Paul: *Christo confixus sum cruci* (1). — Je suis crucifié avec Jésus-

(1) Gal., II, 19.

Christ. — J'ai vu par votre dernière lettre à la mère de Charbonnel, que vous n'osiez même pas avouer tout ce que vous souffriez. Vous dirai-je que peut-être vous concentrez un peu trop vos peines dans votre cœur? C'est pour vous une vieille habitude; aussi voilà le glaive qui use le fourreau. Ah! que ne m'est-il donné, comme à votre plus ancien ami et le plus dévoué dans le Seigneur, de pouvoir apporter à votre âme quelque consolation! Rien n'est plus juste, et personne ne doit plus compatir à vos souffrances que celui dont Dieu a voulu se servir pour vous jeter sur une mer, où vous avez été presque constamment en butte aux orages et aux sollicitudes. Puissé-je donc ne pas me contenter de vous dire : « Courage et confiance, mais obtenir de notre bon Maître qu'il vous en remplisse, et vous rende doux et léger le joug qu'il vous a imposé et que vous portez pour son amour! » Il ajoute après l'avoir tranquillisée sur une affaire dont elle avait sujet d'être inquiète : « Au reste, Notre-Seigneur vous donne d'autre part des consolations : votre maison de Paris marche bien, tout y est en paix; la ferveur va croissant dans le noviciat; les Flamandes sont toutes édifiantes; le pensionnat va bien aussi; j'aime à vous dire que j'ai pris à cœur votre recommandation pour les enfants de Marie, et je vois le zèle se ranimer sensiblement parmi elles. Leur règlement est fait, la pratique en est commencée... »

La mère Barat ne cherchait guère qu'en Dieu seul le soulagement de ses peines; cette fois, elles furent au-dessus de ses forces physiques épuisées par le travail. Une maladie grave se déclara et donna bientôt les plus vives inquiétudes. Le danger ne cessa qu'après quarante-cinq jours, et cette grâce sollicitée de toutes parts, fut spécialement attribuée au sacrifice offert par sa plus jeune nièce.

Dosithée, sixième fille et dernière enfant de M[me] Dusaussoy, était au Sacré-Cœur depuis l'âge le plus tendre. Elle avait passé du pensionnat de Beauvais dans celui d'Amiens, et à quatorze ans, se distinguait par son caractère aimable et enjoué, sa facilité pour l'étude et sa piété : la vivacité de son esprit n'avait d'égale

que la bonté de son cœur. Ayant appris la maladie de sa tante, elle dit à plusieurs de ses maîtresses et de ses compagnes que sa vie étant inutile, elle demandait à Dieu de la faire mourir à la place de la Mère générale. Dosithée communia le dimanche du bon Pasteur à cette intention, et le fit avec une ferveur touchante; quelques jours après, un accès de fièvre la força de s'aliter; plusieurs autres se succédèrent, et bien qu'ils parussent sans gravité, on la retint à l'infirmerie. La fièvre cessa, et pourtant l'enfant dit à une des religieuses qui la visitait : « Si ma tante va mieux, je pourrai aller plus mal. » Elle embrassa une de ses compagnes, lui fit mille amitiés, ajoutant que c'était pour la dernière fois. Le 2 mai, celles de ses maîtresses qui vinrent la voir la trouvèrent plus affectueuse encore et plus expansive que de coutume; le lendemain, une paralysie au cerveau se déclarait soudain. On fit un vœu pour obtenir que la malade pût se confesser : elle recouvra sa pleine connaissance et ne la perdit qu'après avoir reçu l'absolution. Le 4 de grand matin, l'héroïque enfant rendit le dernier soupir. Dieu sembla manifester qu'il avait agréé son sacrifice, car le même jour, le docteur Bilon, professeur secrétaire de l'Académie des sciences, à Grenoble, écrivait à M. Terral, médecin de la maison d'Amiens (1).

« Grenoble. — Après quarante-cinq jours de maladie, après plusieurs crises incomplètes, Mme Barat est en convalescence. Déjà j'ai permis quelques légers aliments, déjà la malade est restée levée près de deux heures et, à moins d'un accident que rien ne m'autorise à craindre, bientôt Mme Barat sera rendue aux vœux de ses compagnes, comme à ceux de toutes les personnes qui la connaissent. J'aurais eu l'honneur de vous répondre le jour même où je reçus votre lettre, mais c'était le moment d'une crise; plusieurs avaient déjà avorté et je désirais vous dire quelque chose de positif. La maladie était une fièvre muqueuse compliquée d'un état gastrique et d'une affection rhumatismale. Ce sera, si vous préférez, une *gastro-enterite*, avec irri-

(1) Lettre autographe du 4 mai 1823.

tation du foie et du système musculaire, portée à un degré suffisant pour produire et entretenir la fièvre. Les mots ne font rien aux choses et quoi qu'il en soit, la maladie est terminée. Je suis heureux de pouvoir vous l'annoncer et de vous offrir l'expression de la considération distinguée de votre dévoué confrère. — BILON, D. M. P. M. »

A la nouvelle du danger, les mères de Charbonnel et de Gramont avaient quitté Paris, laissant la maison aux soins de la mère Desmarquest. Elles comptaient profiter d'un moment d'amélioration pour ramener la mère Barat, mais le départ ne put s'effectuer que vers le milieu de mai. Les voyageuses se reposèrent quelques jours à la Ferrandière, puis à Autun, et arrivèrent à la rue de Varennes le 5 juin. Le 22, la Mère générale écrivait à la mère Duchesne : « Je viens vous rassurer sur mon compte, ma chère Mère, je suis mieux, ma convalescence va bien; me voilà enfin près de me remettre au courant, après plusieurs mois de souffrance et de faiblesse extrême. Que j'ai eu de chagrin dans cette maison de la montagne! C'est passé, n'en parlons plus ; espérons que la divine Providence viendra à notre secours... J'embrasse votre petite famille; dites-lui de prier pour moi; faites-le de votre côté, afin que j'emploie mieux la vie que le Seigneur vient de me rendre... Hier, votre chère Amélie Jouve a fait ses premiers vœux; son frère Henri est venu à la cérémonie. Que c'était touchant de voir ces deux conquêtes de notre Aloysia faisant leur offrande le jour de sa fête!

Le 7 août, la mère Barat écrivait à la même : « A peine remise de ma longue maladie, il a fallu m'occuper des fondations. Celle de Turin est commencée, la mère Bigeu vient de se mettre en route pour aller ouvrir le pensionnat. La mère de Charbonnel a pris possession de l'ancien hôtel du gouverneur, à Besançon, où elle ouvrira aussi le pensionnat vers novembre. Notre chapelle, une des plus soignées de Paris, sera terminée à la fin de ce mois. Vous voyez que tout prospère, et si je n'avais pas l'inquiétude des dettes, je serais trop heureuse. Que de croix cependant nous trouvons sous nos pas, et votre Mère surtout! Priez pour elle et

demandez au Cœur de Jésus des sujets dignes de notre vocation. Combien le contraire me cause de peines et d'ennuis! Aussi je suis dans le plus grand embarras pour vous en envoyer; nous en manquons partout. Heureusement, par une conduite admirable de la Providence, la mère de Peñaranda est venue de Gand se joindre à nous avec dix-neuf de ses filles, ce qui nous a fait un renfort. Elle est maintenant supérieure à Beauvais, et la mère Victoire Paranque, à Grenoble; la mère Camille, à Bordeaux; la mère Thérèse, à Quimper. Voilà bien des détails, ils vous intéresseront, je l'espère, c'est l'abrégé de tout ce qui regarde notre chère Société... »

Nous allons faire connaître ces fondations que nous réunissons à dessein, et qui portèrent à dix-huit le nombre des maisons du Sacré-Cœur, y compris celles d'Amérique.

CHAPITRE XXVI

Fondations à Besançon, à Turin. — Réunion au Sacré-Cœur des Dames de Sainte-Sophie à Metz, des Dames Vincent à Bordeaux.

1823-1825.

I. — FONDATIONS A BESANÇON, A TURIN.

Besançon. — Cette ville ne possédait aucun établissement pour l'éducation des jeunes filles; plusieurs personnes se proposèrent de remédier à ce triste état de choses. Elles s'adressèrent à l'archevêque, Mgr Cortois de Pressigny, et le trouvèrent disposé à seconder leurs efforts. M. Charles de Tinseau, conseiller à la cour, embrassa le projet avec empressement; il fit le voyage de Paris, et se chargea des démarches nécessaires auprès de la Supérieure générale du Sacré-Cœur.

On était au commencement de 1822; la mère Barat avait promis les fondations d'Autun et de Turin, elle manquait d'argent et de sujets pour entreprendre autre chose. M. de Tinseau mit son zèle et son talent au service d'une cause où il voyait l'intérêt de la religion, l'archevêque recourut à la générosité de ses diocésains, on ouvrit une souscription, et des dames s'associèrent pour recueillir les fonds. Ces offrandes jointes à un legs de Mme de Mesmay, permirent à la mère Barat d'envoyer à Besançon une de ses assistantes générales. Le 27 mai, Mme Clerc, supérieure des Dames Hospitalières, se rendit à Autun et ramena les mères de Charbonnel et Victoire Paranque. Mgr de Pressigny leur fit l'accueil le plus paternel, les logea même à l'archevêché et les aida de tout son pouvoir dans leurs premières recherches. Une

maison située rue de l'Orme de Chamars fixa leur choix : bâtie dans le seconde moitié du seizième siècle, par le cardinal Granvelle, qui l'occupa comme gouverneur de la cité impériale, elle passa de ses héritiers à la ville, puis à des particuliers, et se trouvait, en 1822, divisée entre plusieurs propriétaires. Les négociations devaient donc être longues; Mgr de Pressigny institua un conseil pour les diriger, et la mère de Charbonnel put retourner à Autun.

Une année s'écoula : les personnes qui avaient pris cette affaire à cœur, n'épargnèrent pas les démarches pour triompher des difficultés; plusieurs membres du clergé, particulièrement MM. Tharin et Domet, s'y employèrent avec zèle. L'archevêque mourut le 2 mai 1823 ; son successeur, Mgr de Villefrancon, ne se montra pas moins favorable au projet et pressa les fondatrices de venir hâter l'exécution. Le 18 juin 1823, la mère de Charbonnel et une religieuse professe se rendirent à l'invitation du prélat; les Dames hospitalières voulurent les loger, et leur donnèrent des preuves du plus affectueux dévouement. Les deux Mères ne pouvaient s'installer dans leur propriété, dont on ne parvenait point à congédier les locataires; à la fin de juillet, elles obtinrent un appartement et en prirent possession le 31, la sainte messe y fut dite le même jour pour célébrer la fête de saint Ignace et réclamer sa protection spéciale.

La maison était d'une malpropreté rebutante, et au rez-de-chaussée des écuries inoccupées offraient le plus sordide aspect. La Supérieure des Dames Hospitalières ne comprenait pas comment les religieuses du Sacré-Cœur parviendraient à tirer parti d'une semblable habitation. La Mère assistante générale pensait autrement; l'expérience lui avait appris quelle métamorphose on peut opérer avec du courage et de la patience. Les réparations furent poussées avec tant d'activité qu'au mois de novembre, Mgr de Villefrancon bénit la chapelle; sa parole enflammée accrut en faveur de l'œuvre l'intérêt de son nombreux auditoire.

Plusieurs religieuses furent envoyées prêter secours aux fon-

datrices. L'une d'elles, la mère de Rozeville, n'avait pas quitté Paris depuis son entrée dans la Société; elle prit la conduite des sept ou huit premières élèves, dont le nombre augmenta à mesure que la maison fut en état de les recevoir; l'on ne tarda pas à découvrir dans ces jeunes cœurs un attrait remarquable pour la piété, une docilité et un désir de s'instruire, que l'on n'avait pas rencontrés à pareil degré. La mère Barat informée de ces heureuses dispositions, appelait ces enfants ses *petits moutons*, titre dont elles se sont longtemps honorées. La multiplicité des affaires qui se partageaient son temps ne lui permit pas de visiter cette nouvelle famille pendant les premières années : les lettres qu'elle adressait à la mère de Rozeville devenue supérieure, attestent son incessante sollicitude. Celle-ci est datée du 22 février 1824. « ... Vous savez combien je tiens à l'ordre, à la propreté, à l'économie, à la pauvreté pour nous; tenez-y donc sans parcimonie, que les élèves surtout ne manquent de rien. Je reviendrai souvent sur cet important article, lorsque vous serez privée de la conduite et de la présence de votre Mère. J'ai les dettes en antipathie, heureusement que vous êtes du même avis; je serai secondée de votre côté... »

Après le retour de la mère de Charbonnel, la mère de Rozeville, qui lui avait succédé, se tourmentait de voir la fondation éprouvée par une petite épidémie; la mère Barat la réconfortait par cette lettre.

« Paris, 24 juillet 1824. — L'épine est venue se joindre aux bouquets que l'on m'a offerts pour ma fête, ma chère fille; toute votre maison malade et vous à la tête, la mère de Charbonnel prise ici d'une fièvre inflammatoire : voilà qui a rabattu notre joie. Rien de dangereux ni chez vous ni chez nous, ceci adoucit l'épreuve. Beaucoup de choses souffrent de ces maladies et la nature les appréhende. Je crains que l'inquiétude n'ait contribué à la vôtre; je ne puis vous en blâmer, cependant je vous voudrais plus de force et de vertu. Il serait injuste de ma part d'exiger que vous les acquissiez incontinent; dans ce cas, il vous reste une ressource pour suppléer à tout ce qui vous manque : une con-

fiance en Dieu inaltérable, fondée sur l'humilité. Agissez comme instrument, laissez le succès à Celui qui vous met en œuvre; une fois ce secret découvert, la supériorité perd sa plus forte difficulté, on réussit alors; avec des défauts et le manque d'expérience, on fait des fautes, sans doute, mais le bon Dieu les répare; elles tournent à bien dès qu'on s'humilie et que la confiance ne diminue pas. Joignez-y, ma chère fille, l'esprit de prière, approchez-vous souvent du Cœur de Jésus, vous y trouverez la lumière, la force et la persévérance dans vos bonnes résolutions. Je joins aux vôtres mes trop faibles prières afin que vous obteniez toutes ces grâces; jugez avec quelle ferveur je prie pour celles qui partagent le fardeau que Dieu m'a imposé ! Et certes, celles qui entrent dans cette rude voie ont encore plus de droit à mon tendre dévouement. Priez aussi pour votre Mère; par la même raison, elle a besoin de ce secours. »

Nous citerons encore ces lignes du 4 janvier 1825. « Avec quelle ferveur j'ai offert à Jésus enfant ma petite famille de Besançon, afin qu'il la soutienne et qu'il la bénisse, qu'elle devienne généreuse, fidèle et tout enflammée de zèle pour le salut des âmes. Pour y faire des fruits, oubli de soi, union avec Jésus-Christ par l'esprit de recueillement et d'oraison, de mortification. Que de souhaits ! Ils se trouvent renfermés dans un seul, *la bonne volonté;* une âme dévouée devient tout cela, et la paix en sera la récompense, comme l'ange l'annonça aux bergers... »

La mère Barat continua toujours à suivre avec une sollicitude infatigable, les supérieures et les familles qu'elle leur confiait, travaillant ainsi sans jamais se lasser, au progrès spirituel de ses filles et à l'intérêt général de la Société.

Turin. — Le roi et la reine de Sardaigne, jaloux du vrai bonheur de leurs sujets et cherchant à leur procurer tout ce qui pouvait tendre à ce but, se préoccupaient du vide laissé dans la capitale du Piémont par l'absence d'un établissement consacré à l'éducation de la jeunesse. « La génération présente est trop corrompue, disait Charles-Félix dans une conversation intime,

pour que l'on puisse espérer de la régénérer; du moins nous tâcherons de préserver de ce malheur la génération future. » Les mêmes sentiments animaient la reine Marie-Christine, et déjà tous deux avaient mis la main à l'œuvre, en donnant la direction d'un collège aux Pères de la Compagnie de Jésus. Il n'importait pas moins de préparer des femmes et des mères vraiment chrétiennes. Sachant que l'exemple a d'autant plus de force qu'il vient de plus haut, les augustes souverains voulaient, par une instruction solide, assurer aux classes élevées un préservatif contre les dangers qui les environnent, et un moyen d'exercer une salutaire influence sur le peuple. Ces motifs les engagèrent à n'admettre que la noblesse dans l'établissement qu'ils projetaient, et à le confier à une congrégation française. La haute société n'eût pas en Piémont accepté le mélange.

M. le comte de Ferrère, premier écuyer du roi, et d'autres avaient placé leurs filles au pensionnat de Chambéry et s'applaudissaient des progrès qu'elles réalisaient : Charles-Félix pensa que la Société du Sacré-Cœur répondrait à ses vues, et en 1821, il chargea la marquise de Barol (1) de négocier l'affaire avec la Supérieure générale. La réponse de la mère Barat aux premières ouvertures montre comment la marquise s'acquitta de sa mission.

« Madame la Marquise,

« J'ai été touchée de l'empressement et du zèle que vous avez mis à nous presser d'accepter un établissement à Turin, où l'on nous promet encouragement et protection de la part de vos augustes souverains. Cette proposition nous flatte et nous agrée tout à la fois. L'estime et je puis même ajouter, l'attachement que nous portons à ce royaume, si purement catholique et ortho-

(1) Juliette de Colbert, issue d'une famille dont le nom rappelle les services rendus à la France par un grand ministre, avait épousé le marquis Faletti de Barol; elle joignait à une grande piété les qualités de l'esprit et du cœur qui donnent un ascendant presque irrésistible. Sa naissance, sa parfaite éducation et sa brillante fortune lui avaient acquis un rang distingué dans la noblesse de Turin; elle ne se servait de son crédit que pour favoriser les bonnes œuvres.

doxe, nous fait regarder comme un avantage précieux pour notre Société d'avoir un pensionnat dans sa capitale. Aussi suis-je disposée, Madame, à seconder de tout mon pouvoir les vues bienfaisantes de ceux qui veulent nous honorer de leur confiance, et distinguer notre Institut pour l'appeler à élever la jeune noblesse du Piémont.

« Si je suivais l'élan de mon cœur, nous serions déjà en route pour répondre aux désirs que vous m'avez manifestés, nous irions choisir le local, convenir des réparations nécessaires et enfin traiter des autres conditions ; mais il se trouve un obstacle que je ne puis surmonter en ce moment. Obligées de faire cette année plusieurs fondations, nous y avons consacré tous les sujets dont nous pouvions disposer. Il nous serait maintenant impossible d'entreprendre celle de Turin avant dix-huit mois, peut-être deux ans. Ce délai paraîtra long, je le crains ; cependant, malgré mon vif désir de répondre à l'empressement qu'on nous témoigne, nous ne serons pas libres avant l'époque que je viens d'indiquer. Je sens, Madame, l'importance de l'œuvre dont on veut nous charger, il faut donc faire un bon choix de sujets, en envoyer un nombre suffisant. C'est pour atteindre ce double but et répondre à la confiance que l'on met en nous, que je suis forcée de demander du temps. Cette détermination va vous affliger, Madame : cette pensée augmente la peine que j'éprouve ; vos instances eussent été des lois pour nous, si nous n'avions eu à lutter contre l'impossibilité.

« Daignez agréer, etc... »

Le délai fut accepté, mais à regret ; dans un voyage que fit à Paris la marquise de Barol, au mois de février 1822, elle renouvela ses sollicitations. Sur les entrefaites, la mère Barat reçut le plan de la maison dite du Saint-Sauveur, que l'on pensait devoir convenir, et jugea prudent de la faire visiter. Son choix tomba sur les mères Laure de Portes et Angélique Lavauden. En arrivant vers la fin d'août 1822 à Grenoble, elle y appela la première. « Savez-vous, Laure, lui dit-elle en l'abordant, pourquoi je vous ai fait venir? — Ma Mère, répond celle-ci, je pense que

c'est pour me procurer la consolation de passer quelques jours près de vous, et de visiter le tombeau de la mère Aloysia. » La Mère générale sourit, et afin de laisser à sa fille le mérite de l'abandon, « Je vous dirai cela demain, » reprit-elle. Ces paroles et un certain air de mystère qui les accompagnait, donnèrent beaucoup à penser à la mère de Portes, timide et trop défiante d'elle-même; selon la règle, elle ne fit aucune question et s'en remit à la volonté de Dieu. Le jour suivant, elle s'empressa d'aller trouver la mère Barat, qui lui dit sans ambages : « Vous partez demain pour Turin, ma fille, vous allez à ma place régler tout ce qui concerne la fondation que le roi et la reine désirent. » A ces mots, l'humble religieuse demeure interdite; son silence, son regard semblent interroger sa Mère et lui dire : « Je suis prête à obéir, mais comment cela se fera-t-il? — Ayez bon courage, ajouta la mère Barat, votre entreprise réussira, j'ai la confiance qu'elle sera bénie de Dieu. Vous aurez avec vous la mère Lavauden et M. l'abbé Rochaix, dont vous connaissez le zèle, l'attachement pour notre Société : il a pendant huit ans habité Turin, vous trouverez en lui un excellent guide; tout ira bien. » Elle entra dans quelques détails sur les personnes avec qui l'on devait se mettre en rapport et donna les instructions nécessaires pour remplir cette importante mission. La mère Lavauden reçut les mêmes conseils, et munies de la bénédiction de leur Mère vénérée, elles partirent pour Chambéry, et se joignirent à M. Rochaix, chanoine de la cathédrale. Le 4 septembre, après avoir entendu la messe et fait la sainte communion, la petite caravane se mit en route. Ce voyage aurait pu éveiller plus d'une crainte dans l'esprit de deux religieuses accoutumées à une vie calme et retirée; elles l'entreprenaient par obéissance, pour l'amour et la gloire de Dieu, les incidents les plus désagréables ne troublèrent pas leur sérénité. Le 7, elles arrivèrent à Turin. M. de Maistre, fils du célèbre écrivain et cousin de la mère de Portes, les conduisit chez la marquise de Barol, qui s'empressa de leur offrir un asile dans sa maison, les priant de se regarder comme les maîtresses.

Le marquis de Villa Hermosa, capitaine des gardes et favori du roi, sollicita et obtint une audience de la reine. Les deux Mères s'y rendirent accompagnées de la marquise de Barol, et furent reçues avec bonté par Leurs Majestés, car Charles-Félix voulut être présent; l'impression que laissa de part et d'autre cet entretien, fut des plus favorables. Le lendemain, les mères de Portes et Lavauden ayant visité la maison du Saint-Sauveur, la trouvèrent en mauvais état et insuffisante pour sa destination. Le couvent du Crucifix, où on les conduisit ensuite, était vaste et formait avec le jardin, une sorte d'îlot de 360 pieds de long sur 250 de large : les bâtiments couvraient la majeure partie du terrain, les fenêtres petites et rares, leur donnaient un aspect peu agréable; ils étaient occupés par le collège des provinces et par les soldats; un nombreux pensionnat pouvait y être facilement logé. Les personnes qui s'intéressaient à l'œuvre projetée, désignaient une autre maison dite des Veuves, située sur une colline hors de la ville; mais le roi tenait à respecter les intentions de sa tante qui avait fondé cet établissement, et aux raisons que l'on essaya de faire valoir pour obtenir un échange, il répondit : « Dites à ces Dames qu'elles veuillent bien accepter le couvent du Crucifix, parce que la reine ira souvent les voir, ce qui lui serait difficile si elles étaient plus éloignées. » Hésiter n'était plus permis. On visita plusieurs fois le couvent avec cet intérêt que donne à des âmes consacrées à Dieu la pensée de travailler à le faire connaître et aimer. Les réparations les plus nécessaires furent aussitôt arrêtées avec l'architecte de la Cour.

L'archevêque n'avait appris qu'indirectement et le projet de fondation, et l'arrivée des deux religieuses envoyées pour s'en occuper. Mgr dom Colombano Chiaverotti appartenait à l'Ordre des Camaldules; l'absence d'une clôture rigoureuse ne cadrait pas avec ses idées monastiques; il connaissait vaguement le triste essai tenté à Rome par Paccanari, et toute Société nouvelle lui était au moins suspecte. On ne l'avait point consulté dans le choix de l'Institut, et il craignait que l'admission du Sacré-Cœur ne fît naître une concurrence nuisible aux communautés

déjà établies à Turin. Les mères de Portes et Lavauden ne pouvaient se dispenser de rendre visite au prélat; l'accueil qu'elles reçurent leur fit espérer que ses préventions se dissiperaient avec le temps. A la parole donnée par le premier secrétaire d'État, don Roget de Cholex, que les travaux commenceraient bientôt, elles partirent le 24 septembre, emmenant plusieurs élèves qui allaient attendre à Chambéry, l'ouverture du pensionnat de Turin.

En avril 1823, malgré la maladie dont la mère Barat fut atteinte à Grenoble, elle n'oublia pas ses promesses pour la capitale du Piémont, et chargea la mère Lavauden d'aller voir comment s'exécutaient les travaux, d'en suivre même les détails jusqu'au moment où une petite colonie pourrait être envoyée. Le 5 août, la mère Bigeu dont la santé s'était fortifiée, quittait Paris, avec la mère Euphrosine Faux, une des anciennes compagnes de la mère de Lalanne à la Providence de Bordeaux, et une jeune aspirante; elles arrivèrent à Turin le 21 : la mère de Limminghe et d'autres s'y rendirent ensuite. Le roi et la reine visitèrent la maison encore remplie d'ouvriers; ils envoyèrent le lendemain une somme assez considérable pour être distribuée aux travailleurs dont l'activité avait grand besoin de stimulant. Les Souverains fixèrent eux-mêmes les conditions d'admission des élèves, et permirent de l'étendre à celles dont les parents occupaient les premiers rangs de la magistrature ou de l'armée. Le pensionnat, peu nombreux d'abord, offrit un choix d'enfants dont la simplicité, la foi et l'excellent esprit donnèrent des espérances que l'avenir réalisa.

Toute œuvre de Dieu doit avoir ses croix : à Turin, elles prirent naissance dans les dispositions de la première autorité ecclésiastique. L'archevêque avait reçu de la Mère générale une lettre pleine de témoignages d'une respectueuse soumission, sans lui pardonner d'avoir envoyé ses filles avant qu'il les eût agréées : « Elles sont humbles en paroles, disait-il, mais c'est tout. » Les démarches que la mère Bigeu fit auprès de lui ne réussirent pas mieux : à la demande d'un confesseur pour la communauté, Sa

Grandeur répondit : « Tout prêtre approuvé dans mon diocèse peut être l'objet de votre choix; il ne faut pas de pouvoirs particuliers pour des religieuses qui ne sont point cloîtrées. » Assurément, les intentions du vénérable prélat étaient bonnes; mais des difficultés sans nombre résultaient de cette situation délicate. On comprend les privations imposées par ces rigueurs à celles qui, après avoir tout quitté pour consacrer leur vie au bien d'une patrie adoptive, y trouvaient à peine les secours accordés aux simples fidèles. Par prudence ou pour éviter de se compromettre, le clergé séculier s'éloignait, les religieux eux-mêmes se tenaient à distance; quelques ecclésiastiques osèrent se dévouer pour procurer au moins l'indispensable concours de leur ministère; nous citerons avec reconnaissance l'abbé Guala, le chanoine Riva et le P. Liboa, Oratorien de saint Philippe de Néri. Des prêtres du diocèse de Chambéry, entre autres M. Turinaz, vinrent plus d'une fois en aide pendant les jours qu'ils passaient à Turin. On possédait le trésor des trésors, car la permission de garder le saint Sacrement fut accordée aussitôt que la chapelle put le recevoir. La mère Bigeu, qui avait à un haut degré le don de parler des choses saintes, communiquait aux âmes le feu sacré dont la sienne était consumée; aussi la communauté vivait dans une union et une régularité que n'altérèrent jamais les relations fréquentes des supérieures avec la Cour.

II. — RÉUNION AU SACRÉ-CŒUR DES DAMES DE SAINTE-SOPHIE, A METZ, DES DAMES VINCENT, A BORDEAUX.

Les maisons dont nous venons de parler étaient à peine fondées et pourvues d'un personnel suffisant, que la mère Barat se voyait pressée d'en commencer d'autres. Au mois de novembre 1823, elle écrivait à la mère Duchesne : « ... Je ne puis vous envoyer de sujets prochainement; nous en perdons d'excellents, une encore va nous être enlevée cet hiver, et ce sont des personnes fort capables. Outre cela, il est impossible de refuser tous les

établissements que l'on propose; dans le nombre, il s'en trouve qu'il est nécessaire d'accepter. Il est maintenant question d'Angers, de Metz, de Lille. Nous retarderons tant que nous pourrons. Besançon et Turin sont en train, voilà les deux de cette année. La maison qu'on nous offre à Angers est, dit-on, magnifique, neuve, vaste, sur le bord de la Maine; plus de cent familles nous y désirent; le département aidera pour les frais... »

Dans son embarras, la Mère générale désira connaître le sentiment du P. Varin qui fondait un collège à Dôle, et chargea la mère de Charbonnel, alors à Besançon, de lui exposer l'état des choses; elle reçut cette réponse.

« Dôle, 25 novembre 1823. — Ma chère Mère, la mère de Charbonnel est arrivée hier avec la mère de Rozeville..... Je les ai vues, et je les verrai encore demain avant leur départ. Nous sommes tombés du même avis, qui est aussi le vôtre, savoir que pour Metz on ne peut pas refuser; l'établissement se présente d'une manière trop avantageuse. Je pense qu'il sera nécessaire qu'en temps opportun vous vous transportiez sur les lieux, ne fût-ce que pour l'examen des sujets. Pour ce qui est de l'offre d'Angers, je crois, quelque brillante qu'elle paraisse, qu'il faut la considérer de plus près et s'assurer si la réalité répond à l'apparence. Il faut ensuite, comme vous le dites, pouvoir traîner la chose un peu en longueur pour ne point s'écraser. Je sens qu'il y a de quoi s'effrayer de cette dilatation trop rapide de la Société; d'un autre côté, il semble que vous aurez une excuse toute prête à donner à Notre-Seigneur, et que vous serez en droit de lui dire : Mais, Seigneur, c'est vous, c'est votre Providence qui paraissait nous poursuivre et nous forcer la main. Enfin, ma chère Mère, l'intention du moins sera droite et pure.

« Vous m'avez effrayé, en me rassurant cependant, par rapport à la maladie de la mère Desmarquest; c'est vous, ma bonne Mère, qui, par contre-coup, recevez ceux qui frappent les membres de la Société; les croix individuelles ne sont que les parcelles de la Croix que Dieu vous a préparée dans sa grande miséricorde. Voyez donc quelles doivent être la mesure et l'étendue

de votre confiance..... Adieu, ma bonne Mère, dites à vos filles réunies qu'elles me sont tous les jours présentes devant le Seigneur, et que sans cesse je lui répète : Faites qu'à votre exemple, elles soient douces et humbles de cœur..... » La Mère générale n'hésita plus et accepta la proposition de Metz. Il s'agissait de réunir au Sacré-Cœur une communauté avantageusement connue, composée de douze religieuses de chœur et de plusieurs Sœurs converses.

Mgr Jauffret qui se montra constamment le protecteur des congrégations religieuses, avait fondé dans sa ville épiscopale une Société dite *des Dames de Sainte-Sophie*, consacrée à l'éducation de la jeunesse. Lors de sa première visite pastorale à Charleville en 1807, il connut les Dames de la Providence, dont nous aurons occasion de parler plus tard, et conçut pour elles une haute estime : il admira la bonne tenue de leur pensionnat, l'excellente direction donnée à leurs œuvres, et obtint de la supérieure, Mme Collardeau, quelques sujets pour initier sa communauté naissante au même esprit et aux mêmes usages. De ce moment les deux maisons furent unies par des liens intimes, la supérieure de Charleville pourvoyait aux besoins de la communauté de Sainte-Sophie. En 1821, les Ardennes furent replacées sous la juridiction de l'archevêque de Reims, et Mgr Jauffret déclara l'établissement de Sainte-Sophie indépendant de Charleville. Ces dames continuèrent le bien qu'elles faisaient à Metz, avec un pensionnat, des externes et une école pour les pauvres. Toutefois ne conservant avec l'ancienne maison mère que des rapports de charité, elles se trouvèrent réduites à leurs propres ressources; peu de sujets se présentaient, de là des craintes de ne pouvoir suffire à leur tâche. L'évêque partageait ces appréhensions, et cherchait à relier cette communauté à un corps déjà constitué. Plusieurs fois il sollicita de la mère Barat cette annexion qui lui semblait urgente; il mourut en 1823, avant d'avoir pu l'effectuer. Les dames de Sainte-Sophie renouvelèrent leurs instances, et pendant la vacance du siège, en mars 1824, la Mère générale envoya la mère Grosier, assistante générale, et

la mère Angélique Lavauden prendre connaissance des choses. D'après le compte rendu de leur mission, la réunion fut décidée. M. l'abbé Perreau, conseiller et secrétaire de la grande aumônerie, fit à Paris, auprès de Mgr Besson, évêque nommé de Metz, les démarches nécessaires; les vicaires capitulaires donnèrent les autorisations, et l'autorité civile ne se montra pas moins favorable. A la fin d'avril, on procéda au changement de costume : l'admission des sujets se régla individuellement selon l'usage adopté. Quatre des plus anciennes prononcèrent les premiers vœux le 5 juin; l'une d'elles, M[me] Luciez, jusque-là supérieure, se soumit à toutes les décisions avec une humilité qui édifia grandement, surtout lorsque la mère Chonez son assistante, fut placée à la tête de la maison, au départ de la mère Grosier.

La visite de la mère Barat, le 2 septembre 1824, couronna l'acte qui venait de s'accomplir : sa vue seule inspirait la vénération; l'onction de ses paroles, la sagesse de ses actes, son affabilité, lui gagnèrent les cœurs et les remplirent de reconnaissance envers Dieu. Les élèves la reçurent avec un véritable enthousiasme; la piété s'accrut avec le bon esprit qui les distinguait, et nous avons entendu plusieurs redire, après quarante ans, l'impression profonde que leur avait laissée la présence de leur nouvelle Mère. L'année suivante, la mère Grosier passa de nouveau quelque temps à Metz, et installa supérieure la mère Toussenel, entrée au noviciat d'Amiens en 1810; elle avait su, grâce à la direction du P. Sellier, se tenir en dehors des tristes dissentiments qui causèrent tant de peines à la mère Barat; personne n'était mieux préparée à inoculer dans les âmes le véritable esprit de la Société. Les Dames de Sainte-Sophie rendirent la tâche facile, et plusieurs d'entre elles remplirent des emplois de confiance au Sacré-Cœur.

A peine cette fusion était-elle consommée à Metz, que la Mère générale fut forcée de s'unir *les Dames Vincent*, connues sous le nom de Sœurs de Notre-Dame, à Bordeaux. Cette institution avait été établie par M. Boyer, vicaire général de Mgr de Cicé, et

préposé à l'administration du diocèse. En 1791, ces pieuses demoiselles s'étaient associé quelques compagnes : l'instruction des pauvres, la visite des malades dans les hôpitaux, les secours aux prêtres détenus ou cachés, telles furent leurs occupations journalières; elles ajoutaient l'adoration perpétuelle au sacré Cœur de Jésus dans la sainte Eucharistie, pour réparer les crimes qui se commettaient à cette époque désastreuse, obtenir la conservation de la foi et le retour de la paix. L'image du divin Cœur qu'elles portaient sur leur poitrine, était placée sur toutes les portes de leur habitation. C'est à cette dévotion qu'elles attribuèrent d'avoir miraculeusement échappé à mille dangers. Un jour qu'elles avaient caché quatre prêtres, quarante révolutionnaires se présentèrent; en vain firent-ils à cinq reprises la visite la plus minutieuse, ils ne purent découvrir ni les ecclésiastiques, ni le saint Sacrement que l'on avait le bonheur de conserver. En 1801 cette association prit une forme plus régulière, un costume religieux, et adopta des règles empruntées à celles de saint Ignace et de saint François de Sales. Toujours sous l'autorité de M. Boyer qu'elle regardait comme son fondateur, elle subit divers changements, s'affilia en 1807 à la congrégation de Notre-Dame, dont la mère Julie Billiart était fondatrice et Supérieure générale. La persécution qui obligea cette vénérable Mère à quitter Amiens et à transférer à Namur sa maison mère, rendait les rapports trop difficiles; Mgr d'Aviau affranchit la communauté des dames Vincent de cette dépendance étrangère, et le notifia, en 1811, à la mère Julie.

Mmes Vincent conservèrent la pensée de fortifier l'œuvre en l'unissant à une congrégation, et renouvelèrent leurs instances auprès de la mère Barat. En 1817, la mère Bigeu les visita; l'opposition du grand vicaire, supérieur de ces dames, rendit la démarche inutile, mais ne les détourna point de leur projet. L'hospitalité qu'elles donnèrent à la mère Duchesne et à ses compagnes, en 1818, leur inspira une résolution étrange, obtenir pour ainsi dire de force leur incorporation, en s'appropriant les usages, le costume, les œuvres, le nom même du Sacré-Cœur, ce

qu'elles commencèrent à exécuter dès que la colonie se fut embarquée.

Les choses en étaient là lorsque M[me] de Lalanne remit, en 1819, l'orphelinat dont nous avons parlé, à la mère Barat, qui promit d'y adjoindre un pensionnat. A cette fin, au retour du Conseil de 1820, où elle avait été appelée comme supérieure, la mère de Lalanne fit l'acquisition d'une propriété, située sur la grande route du Sablonat, et séparée par une cour de la maison qu'occupaient les orphelines. La mère Bigeu y conduisit plusieurs religieuses, entre autres M[me] Néline Bruhier de Warvilliers, dont les qualités aimables et les talents pour l'éducation ne tardèrent pas à mériter la confiance des familles. Dieu permit que trois sœurs, M[lles] Gramagnac, qui tenaient à Bordeaux un pensionnat fort bien composé, entrassent au Sacré-Cœur à la fin de 1824; seize de leurs élèves les suivirent au Sablonat, dirigé par la mère Cécile Camille, depuis le départ de la mère Bigeu, et cet accroissement donna plus d'importance au pensionnat. Comme les dames Vincent poursuivaient leur but, il en résultait une sorte de confusion et de rivalité qui amenait mille désagréments. C'est à cette occasion que la mère Barat écrivait en avril 1825, à la mère Emilie Giraud. « ..... Ma présence devient nécessaire à Bordeaux : les dames Vincent demandent à se réunir à nous, et des personnes sages nous conseillent de le faire si nos conditions sont acceptées, pour mettre fin à l'espèce de scandale qui résulte de ces deux autels élevés l'un contre l'autre. J'avoue que je les aurais laissées libres sans m'en inquiéter. Dieu est le père de toutes, et, comme votre mère Geoffroy, j'aime à le voir aimé et glorifié par tous ceux qui le veulent. Plusieurs croient que nous devons défendre nos droits. Hélas! c'est ainsi que l'on se trompe! Que d'abus sous ce prétexte! Mieux vaut donc se réunir. Priez, ma fille, et faites prier pour cette importante affaire... »

La Mère générale se rendit à Bordeaux au mois de mai, descendit au Sablonat, y recueillit de douces consolations, et se transporta ensuite rue Lalande, chez les dames Vincent. Avec le coup d'œil que lui donnait son jugement droit, éclairé par

l'esprit de Dieu, elle prévit toutes les difficultés, dressa son plan et résolut d'en confier l'exécution à la mère de Charbonnel. Pour la guider dans cette mission délicate, elle lui remit des notes confidentielles avec cette conclusion.

« 5 juillet 1825. — Je laisse cela au zèle et à la sagesse de ma bonne assistante, que j'aurais bien voulu ne point charger de cette croix. Au moins nous prierons pour elle de tout notre cœur, et je travaillerai autant qu'il me sera possible à l'en décharger, dès que la prudence le permettra. Je suis en Jésus, sa petite servante plutôt que sa mère. — Barat. »

Elle fixa les conditions de cette réunion, afin qu'on pût les examiner et les peser de part et d'autre; l'autorité ecclésiastique les sanctionna. La Société s'engageait, entre autres choses, à continuer l'adoration perpétuelle pendant le jour et à tenir les classes des pauvres. Les documents relatifs à ces négociations attestent la sagesse et la loyauté de la mère Barat dans ces circonstances hérissées de difficultés.

La mère de Charbonnel arriva les premiers jours de juillet à Bordeaux, suivit la marche qui lui était tracée, et finit par triompher des obstacles. Les œuvres qui ne pouvaient s'adapter ni à la clôture ni aux Constitutions, furent laissées aux congrégations qui s'y dévouaient. Quelques sujets se retirèrent; plusieurs furent échangés entre les différentes maisons de la Société, et bientôt on ne vit plus régner qu'un seul esprit, celui du Sacré-Cœur. Deux petites succursales formées par les dames Vincent furent supprimées; on conserva plusieurs années deux établissements distincts : celui de Mme de Lalanne, au Sablonat, et celui de Sainte-Eulalie, rue Lalande. En 1833, l'acquisition d'une grande propriété située à Caudéran, non loin de la ville, permit de réunir le pensionnat, les orphelines et les classes gratuites, et de donner à chacune de ces œuvres la direction qui lui convenait. Puissent-elles sous la protection des âmes généreuses qui les ont fondées par la Croix, au milieu des privations de tous genres, porter, sans jamais s'épuiser, des fruits de grâce et de salut!

CHAPITRE XXVII

Bienveillante protection accordée à la maison de Paris. — Approbation de la Société par S. S. Léon XII.

1825-1826.

I. — BIENVEILLANTE PROTECTION ACCORDÉE A LA MAISON DE PARIS.

Tandis que la mère Barat envoyait au loin ses assistantes générales fonder de nouveaux établissements, les guidant, les soutenant par ses avis, elle devait, à Paris, porter le poids des sollicitudes attachées à cette résidence. Le noviciat croissait en nombre et en ferveur sous la conduite prudente et éclairée de la mère Desmarquest; le pensionnat augmentait, la mère Eugénie de Gramont y déployait un zèle et une maturité qui gagnaient la confiance. La Mère générale était l'âme de tout et savait mettre toujours les autres en relief; c'est ainsi qu'elle écrivait à la mère Emilie Giraud : « La mère de Gramont va bien et travaille comme quatre, sans bruit et sans éclat. » Et en 1822, à la mère Duchesne : « La mère de Gramont n'a pas un instant, sa petite santé va doucement, elle a bien de l'ouvrage : voir quatre-vingt-dix familles, leur répondre et quelles exigences! Enfants de nobles, de ministres, etc. Ah! que nous préférerions enseigner les sauvages, ils n'abuseraient pas tant des grâces du Seigneur. Nous avons cependant des élèves bonnes et solides; mais qu'il en coûte de peines et de soins! Priez pour nous, ma chère Philippine, que nous en avons besoin!... »

Rien n'affaiblissait son courage et elle se servait de tout pour animer ses filles : « Une des croix de votre maison, man-

dait-elle en novembre 1825, à la mère Emilie, est comme pour la nôtre, celle des maladies. Qu'elle est pénible! Voilà cinq mois que nous la portons; heureusement nous n'avons perdu aucune élève. J'espère qu'il en sera de même chez vous. Cette croix tournera à bien; d'ailleurs, vous le savez, ma fille, la souffrance est toujours utile, surtout aux lâches, qui sont au moins obligées à faire de nécessité vertu, comme votre Mère, faut-il ajouter Emilie?... » Une âme aussi fidèle à recevoir avec reconnaissance, de la main de Dieu, les biens et les maux, devait attirer les bénédictions célestes sur l'œuvre qui lui était confiée : tout semblait concourir à son développement.

Le cardinal de Périgord, grand Aumônier et archevêque de Paris, n'avait pas cessé de se montrer Père autant que Supérieur; à sa mort, en 1821, le prince de Croy, nommé grand Aumônier, devint par là Supérieur général de la Congrégation et lui prêta son appui, laissant le rôle actif d'intermédiaire à l'abbé Perreau, dont l'infatigable dévouement aidait à surmonter les difficultés. Le nouvel archevêque, Mgr de Quélen, annonçait des dispositions bienveillantes. Mgr Frayssinous, malgré son titre de grand maître de l'Université, conservait celui de supérieur de la maison de Paris; son noble caractère rendait ses rapports avec la communauté faciles et consolants. Le noviciat dut à son secrétaire, M. l'abbé Trébuquet (1), une direction énergique et pleine d'onction qui produisit d'heureux fruits dans les âmes. Le digne Prélat avait pour la Mère générale une haute estime et l'honorait de sa confiance, témoin la réponse qu'il lui adressait pendant qu'elle visitait la Ferrandière.

28 août 1822. — « Croyez bien, ma chère et très honorée Mère, que votre lettre m'a fait un grand plaisir; vous êtes du petit nombre des personnes sur lesquelles mon esprit se repose

(1) M. l'abbé Stanislas Trébuquet s'était distingué au collège Stanislas par de brillantes études et surtout par une vertu consommée; jeune encore il était, selon la parole de Mgr Frayssinous, « tout rempli de l'esprit de Dieu ». Après la révolution de 1830, il fut le précepteur de Mgr le comte de Chambord, dont il resta jusqu'à sa mort, en 1869, l'ami et le conseiller intime. On le surnommait l'Ange de Froshdorf.

dans ses peines et ses angoisses; je sais que vous êtes occupée du salut de mon âme, et cette persuasion me soulage. Vous êtes obligée plus qu'une autre, de prier pour moi, parce que vous connaissez mieux mes misères; encore même votre indulgente amitié vous en cache une bonne partie; heureux les cœurs qui sont à Dieu sans ombre et sans partage!

« *Dieu seul* est une parole que j'entends plus en spéculation qu'en pratique, et cependant qui plus que moi devrait la goûter? Que de grâces n'ai-je pas reçues, et si elles doivent être la mesure de ma reconnaissance, jusqu'où ne doit-elle pas aller? Santé, considération, succès, honneurs, fortune, rien ne m'a manqué même dans l'ordre temporel; il est peu de personnes qui aient fourni une carrière de cinquante-sept ans avec moins de douleurs et d'inquiétudes. Le Ciel m'a comblé : il faut bien, ma chère fille, que je vous dise qu'il vient encore tout récemment de me faire sentir sa miraculeuse protection : le jour de la distribution solennelle des prix était pour moi un jour de bataille; je pouvais y succomber, Dieu a permis le contraire. J'étais pourtant là en soutane, rochet et camail; je réussis au-delà de mes espérances. Vous en remercierez Dieu pour moi à votre prochaine communion, et lui demanderez la sagesse et le courage dont je vais avoir besoin incessamment.

« Il me semble que vos filles vont bien et que la ferveur se soutient. Revenez-nous bientôt et bien portante. Je suis charmé que vous soyez contente de la maison de Lyon; je me persuade que partout vous n'aurez à recueillir que des consolations. Que Dieu soit avec vous, et vous ramène plus dévouée que jamais à sa gloire. Recevez l'assurance de mes bien sincères et respectueux sentiments. — D., *évêque d'Hermopolis.* »

Deux ans après, il annonçait à la mère Barat sa nomination au ministère.

« Paris, 27 août 1824. — Voici une grande épreuve pour moi et peut-être pour vous, ma bien chère Mère; par ordonnance du 26, je suis *Ministre des Affaires Ecclésiastiques et de l'Instruction Publique*, fardeau énorme! Vous prévoyez les conséquences. Cer-

tains liens extérieurs seront rompus; rien, je l'espère de vos sentiments, ne rompra les autres. Vous vous souviendrez toujours que j'ai été votre Père, et je ne l'oublierai pas. Priez beaucoup et faites prier. Je vous verrai avant votre départ. »

Loin de rompre avec la mère Barat, le ministre aimait à lui parler d'affaires, à connaître son opinion; plus d'une fois il avait fait l'expérience de son jugement, et il la savait si humble, si petite à ses propres yeux, une de ces âmes à qui le Seigneur révèle souvent ce qu'il cache aux grands et aux sages de la terre! M. Desjardins, vicaire général, succéda comme supérieur, à l'évêque d'Hermopolis : franc, loyal, bon par excellence, et d'une humilité profonde, il se montra constamment le père et l'ami de la maison. On n'avait rien à désirer du côté de l'autorité ecclésiastique, tant à Paris que dans les autres villes de France où la Société possédait des établissements. La Cour, en plus d'une circonstance, avait donné des preuves de sa bienveillance; le moment semblait venu de songer à obtenir du Saint-Siège l'approbation depuis longtemps désirée.

II. — APPROBATION DE LA SOCIÉTÉ PAR SA SAINTETÉ LÉON XII.

Au mois d'août 1823, la mère Barat écrivait à la mère Duchesne : « Je veux dire à votre oreille, car il faut que ce soit secret, à cause des retards et des obstacles que ce projet peut éprouver, que nous pensons sérieusement à nous faire approuver de Notre Saint Père le Pape. Faites prier vos maisons pour cet intéressant sujet, mais sans en dire le motif. »

Pie VII connaissait particulièrement la France, et la Société du Sacré-Cœur ne lui était pas étrangère : ses paternels encouragements l'avaient affermie après l'ébranlement causé par M. de Saint-Estève. Tout permettait d'espérer qu'il daignerait par son autorité apostolique, donner à l'œuvre la sanction souveraine. Dans le cours de cette année 1823, un ecclésiastique pieux et

zélé se rendant à Rome, la mère Barat lui confia les pièces nécessaires pour entamer les négociations. Le 20 août, le saint Pontife terminait sa glorieuse carrière. Le choix de son successeur dissipa les craintes que sa mort venait de faire naître. Le cardinal della Genga avait pris une part active aux affaires de l'Eglise, et représenté la Cour de Rome à Cologne d'abord, puis à la diète de Ratisbonne en 1803, et enfin à Paris, comme nonce extraordinaire en 1814. Promu au cardinalat en 1816, il exerçait depuis 1820 les fonctions de cardinal-vicaire. Cette charge qui donne une juridiction spéciale sur toutes les communautés de la ville éternelle, l'avait initié aux usages monastiques; ses qualités personnelles, son esprit pénétrant et élevé, sa piété profonde, faisaient augurer qu'il serait pour la Société l'instrument des miséricordes de Dieu. On devait s'attendre à des retards, vu les graves intérêts qui allaient occuper le nouveau Pape au début de son règne; la reconnaissance de la mère Barat n'en fut que plus vive lorsque l'abbé Perreau lui communiqua ce passage d'une lettre de Léon XII, en date du 3 décembre 1823. « ..... Nous recevons avec plaisir et désir d'y répondre favorablement, vos recommandations en faveur des religieuses du très saint Cœur de Jésus. Nous désirons, Nous aussi, que leur Institut soit fortifié par l'approbation apostolique. Mais ne voulant pas Nous éloigner des coutumes du Saint-Siège pour ces sortes d'affaires, Nous avons déjà commencé à Nous en occuper, et il vous en sera donné connaissance, quand le temps sera venu. »

A la même époque, et malgré le deuil où le plongeait la mort de Pie VII, le cardinal Consalvi, si célèbre par ses travaux diplomatiques, mandait au grand Aumônier qu'il avait présenté la demande d'approbation de l'Institut des religieuses du Sacré-Cœur à Sa Sainteté, et trouvé en Elle les dispositions les plus favorables; que les Constitutions venaient d'être soumises à l'examen de la Congrégation des Evêques et des Réguliers, et particulièrement recommandées au préfet, le cardinal Pacca. Il promettait qu'à son prochain retour à Rome, il ne laisserait passer aucune semaine sans stimuler le zèle des examinateurs,

et que l'expédition du bref étant de sa compétence, il n'y mettrait aucun retard dès qu'il l'aurait obtenu.

Tout s'annonçait sous d'heureux auspices, et déjà le 7 janvier 1824, le P. de Rozaven, Jésuite assistant de France à Rome, écrivait au P. Varin : « L'affaire des Dames du Sacré-Cœur est en bon train et réussira infailliblement. » Dans le courant de l'année, un missionnaire de la Louisiane, M. Borgna, ayant obtenu une audience du Souverain Pontife, lui demanda sa bénédiction pour la Société du Sacré-Cœur : « Oui, mon fils, répondit Sa Sainteté, je vous l'accorde, et non seulement ma bénédiction simplement papale, mais je veux encore que vous y attachiez, en mon nom, une indulgence plénière. Dites à ces Dames, dites aux filles du Sacré-Cœur de Jésus, que je les porte toujours dans mon cœur, que je suis vraiment leur Père, que je les aime bien tendrement, et que j'ai toujours présente à mes yeux leur Société, désirant qu'elle s'étende par tout le monde. Puisque je suis leur Père, c'est un devoir pour elles de prier beaucoup pour moi ; recommandez-moi donc d'une manière toute particulière à leurs prières, afin de m'obtenir, malgré mon indignité et mon ingratitude, les grâces nécessaires pour remplir dignement mes devoirs pour le bien général de l'Eglise. Recommandez-moi aussi à ces enfants qu'elles élèvent et instruisent. J'ai beaucoup de confiance aux prières de ces âmes innocentes. Que toutes se souviennent de moi, surtout dans les moments où elles approchent de la sainte Table, au saint sacrifice de la messe, et lorsqu'elles sont devant le saint Sacrement. »

La mort du cardinal Consalvi priva la Société d'un puissant protecteur; mais comment s'inquiéter outre mesure devant le paternel intérêt témoigné par le chef de l'Eglise? La mère Barat ne doutait pas que la grâce si vivement souhaitée ne fût bientôt obtenue. Cependant une partie de l'année 1825 se passa dans une vaine attente; on l'attribuait à la multiplicité des affaires qui occupaient le Souverain Pontife. En France, la Société protégée par les évêques, ne souffrait pas de ces délais; mais à Turin, il n'en était pas ainsi : les quelques membres du clergé qui, malgré

les fâcheuses impressions de l'archevêque, consentaient à prêter le secours de leur ministère, s'étonnaient que l'on ne prît pas des moyens pour activer une solution qu'ils regardaient comme indispensable; la méfiance commençait à s'emparer des esprits. Rien pourtant n'avait été négligé. Les renseignements que M. Vuarin, curé de Genève, fit parvenir à l'abbé Perreau éclairèrent la situation. « Je crois utile de vous dire, écrivait-il, que pour traiter à Rome une affaire grave avec promptitude et succès, il faut suivre une ligne droite et une voie ouverte : il n'est pas sage de marcher à la sourdine par des sentiers obliques, et de se remuer sans titre ostensible de mission. On se défie des moyens mystérieux, et ceux qui les emploient usent leur crédit. »

Ce titre manquait ainsi que les connaissances pratiques en pareil cas, à celui qui avait entamé les négociations; les instructions dont il était muni étant ou trop restreintes ou trop absolues, ses timides démarches ne pouvaient avoir un résultat définitif. Après son départ tout était resté en suspens. Il importait de trouver quelqu'un qui joignît l'autorité au dévouement, et voulût se charger de reprendre l'affaire : le Seigneur daigna le susciter. Un noble Belge, le comte de Mercy d'Argenteau, déterminé à quitter le monde pour embrasser l'état ecclésiastique, s'était rendu dans la ville sainte. Le Souverain Pontife, frappé de son mérite et de sa haute piété, l'honora d'une bienveillance particulière, et ne tarda pas à l'attacher à sa Cour. Sur le conseil de plusieurs personnes amies, entre autres du duc de Rohan, la mère Barat écrivit au jeune prélat, et le supplia de prendre en main une cause qui devait procurer la gloire du sacré Cœur de Jésus. Mgr d'Argenteau y consentit, mais aux conditions suivantes : 1° Qu'une lettre spéciale autorisant sa mission, lui serait adressée par la Mère générale; 2° que cette dernière enverrait à Rome une religieuse de la Société, qui pût donner tous les renseignements nécessaires sur la nature et la forme de l'Institut, expliquer la raison des différences qu'il remarquait entre les règles et les usages adoptés, avec ceux des Ordres qu'il connais-

sait. Il ne voulait point faire de fausses démarches, et craignait surtout que l'on ne demandât des concessions qui porteraient atteinte à l'esprit de la Société ou mettraient obstacle à ses œuvres. Il tenait à être parfaitement au courant de l'affaire dont on le priait de se charger : c'était sagesse de sa part.

La mère Bigeu réunissait les qualités propres à une mission si délicate ; un surcroît de souffrance ne l'empêcha pas de se disposer à partir avec la supérieure de Chambéry. La mère Barat lui écrivit.

« Paris, 18 novembre 1825. — J'espère, ma chère Mère, que cette lettre vous trouvera encore à Turin ; je commence par vous enjoindre de prendre la sœur Fonsala pour vous accompagner ; je ne me doutais pas de l'état de votre santé. Nous avions tant de joie de votre rétablissement ; voilà une nouvelle secousse et dans quel moment ! Il faut bien s'en remettre au bon Dieu et avoir toute confiance en sa providence ; je n'en serai pas moins inquiète et tourmentée tant que durera ce voyage. Le Cœur de Jésus le bénira, je l'espère, puisque c'est pour lui et en son nom que vous le faites. Vous trouverez à Rome tous les renseignements qui vous seront nécessaires ; je vais les envoyer par la voie la plus sûre, ainsi que la lettre pour Mgr d'Argenteau. Vous allez être en pays de connaissance ; j'envie votre sort : vous pourrez jouir des conseils et de la direction du P. de Rozaven. Au milieu de ces travaux, le bon Dieu vous réserve au moins un grand secours et une vraie consolation. Nous allons prier et faire prier pour vous : combien est importante pour notre Société la grande affaire que vous allez traiter ! Donnez-nous souvent de vos nouvelles, ménagez-vous le plus possible ; la mère Angélique Lavauden sera votre secrétaire lorsque vous ne pourrez pas nous écrire vous-même. »

La mère Bigeu quitta Turin avec ses compagnes vers la fin de novembre pour arriver à Rome le 6 décembre. Une des premières lettres qu'elle reçut, montre comment la Mère générale savait exciter ses filles à la pratique de l'abnégation dont sa vie leur offrait un constant exemple.

« Paris, 13 décembre 1825. — Avec quel plaisir, ma chère Mère, nous recevons des nouvelles de votre voyage; vous le supportez sans trop de mal, et votre santé même s'en trouve mieux; que le Seigneur soit béni! Puisse-t-elle se soutenir longtemps! Je conçois que le repos fait du bien au corps et à l'âme; mais, hélas! le Cœur de Jésus ne semble pas nous y avoir appelées; surtout en nous plaçant dans les commencements de cette petite Société; il faut que chacune se dévoue, peut-être jusqu'au dernier de ses jours. Ayons confiance néanmoins, il proportionnera sa grâce au besoin; je l'espère de son infinie bonté, et pour vous, et pour moi, qui suis si misérable et si pauvre, et qui dois encore marcher tant qu'il plaira au Seigneur..... »

Le 25 décembre, elle écrivait de nouveau : « Le courrier d'aujourd'hui vient, ma bonne Mère, de m'apporter votre première lettre datée de Rome : votre voyage a été heureux, nous en remercions le Seigneur. M. le marquis de Montmorency nous a remis hier une dépêche de la même ville, qui nous a donné la nouvelle tout à fait inattendue de notre approbation... Mgr d'Argenteau aura été mis au courant à la première démarche qu'il aura eu la bonté de faire pour entamer les négociations. Si cette approbation peut suffire et qu'il n'y ait pas moyen d'en obtenir une autre de longtemps, votre séjour à Rome sera bien abrégé. Cependant profitez-en pour prendre les renseignements qui pourront nous servir dans la suite.

« Il est étonnant que notre affaire terminée depuis le 2 septembre, personne n'en ait soufflé mot au P. de Rozaven. Le bon Dieu avait ses desseins en vous conduisant dans cette première ville du monde; ils nous seront sans doute manifestés plus tard. Il est certain que dans l'état actuel de la France, il paraît impossible d'avoir une approbation solennelle comme on l'entend à Rome; nous ne pourrions remplir les obligations qu'elle nous imposerait pour la clôture et même pour les vœux, la loi n'en reconnaissant pas de solennels. On nous conseille de nous contenter pour le moment de ce qui vient de nous être accordé; vous verrez ce qu'en pense notre P. Perreau, je vous envoie copie de sa

lettre. Vous discuterez tout cela avec votre sage conseil et nous rapporterez le résultat; ce sera alors à notre tour de tout peser, et le Seigneur nous fera la grâce d'agir pour sa plus grande gloire... » Suivait une permission en bonne et due forme, pour retirer de la Congrégation le dossier de l'affaire.

La surprise de la mère Bigeu égala son embarras en recevant cette lettre; informations prises, elle sut que dans le courant du mois d'août, les cardinaux avaient examiné les Constitutions, mais que d'après la disposition où l'on était à Rome de n'approuver définitivement aucune des Sociétés nouvellement fondées en France, ils avaient proposé de *louer* simplement les règles qui leur étaient soumises. Aussi l'abbé Côme Pedicini, secrétaire du cardinal Pacca, répondant à une nouvelle recommandation de la grande Aumônerie, assurait que l'affaire des religieuses du Sacré-Cœur était terminée. Il envoyait en même temps cette note émanée de la Congrégation des Evêques et des Réguliers.

« L'Institut mérite d'être loué, avec des vœux simples, sous l'obéissance respective des Ordinaires.

« Le rapport ayant été présenté à Sa Sainteté, dans une audience du 2 septembre 1825, Elle a daigné approuver le jugement de la Sacrée Congrégation... »

Tandis qu'à Paris on félicitait la mère Barat de ce résultat, dans l'espoir qu'un bref d'approbation en serait la conséquence, la mère Bigeu acquit de personnes compétentes, la certitude que cet acte était insuffisant; au dire du P. de Rozaven, il équivalait à un refus déguisé. Cette divergence d'interprétation fit naître des malentendus regrettables : on échangeait des lettres, et la lenteur des communications augmentait les difficultés. La Mère assistante générale se trouvait sans pouvoirs pour agir; les instructions qu'elle recevait de Paris devenaient inutiles ou incomplètes, le véritable état des choses n'étant pas connu. Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels la santé de la mère Bigeu s'altéra et donna des craintes sérieuses. La prière, la soumission à la volonté de Dieu la soutinrent dans ces pénibles

conjonctures, ainsi que les encouragements du P. de Rozaven, dont rien n'ébranlait la confiance.

Peu s'en fallut que d'autres obstacles ne vinssent compliquer la situation. Les amis de Mgr d'Argenteau cherchaient à le détourner de toute tentative pour obtenir une approbation réelle, assurant qu'un échec en serait le résultat et nuirait infailliblement à sa carrière. Le Cœur de Jésus ne permit pas que ses épouses fussent trompées dans la confiance qu'elles mettaient en lui. Lorsque les doutes furent éclaircis, et qu'au mois d'avril, la mère Bigeu eut pleine et entière liberté de reprendre l'affaire, elle trouva le jeune prélat disposé à y consacrer son talent et son crédit. Le zèle et la piété qui l'animaient, l'élevèrent au-dessus des considérations personnelles que l'on essayait de faire prévaloir; il parla ouvertement à Léon XII de la Société du Sacré-Cœur, de son origine et de ses progrès, des fruits de salut qu'il la croyait appelée à produire, de la force que l'approbation du Saint-Siège ajouterait à son action, et il demanda au Souverain Pontife s'il daignait agréer que lui-même se chargeât de prendre en main cette cause. Non seulement Léon XII y consentit, mais il promit de choisir la voie la plus courte pour arriver au terme. On se hâta de préparer un mémoire dont la Mère générale avait envoyé la substance, et que signèrent les mères Bigeu et Lavauden. Le Saint-Père le reçut des mains de Mgr d'Argenteau, le 5 mai, le lut attentivement et nomma, le même jour, une commission spéciale composée de LL. EE. les cardinaux Pacca, Bertazzoli, Pedecini et de Mgr Giovanni Marchetti, archevêque d'Ancyre, secrétaire de la Congrégation des Evêques et des Réguliers.

La Mère assistante générale rendit compte à la mère Barat de ses démarches et de ses impressions. « Nous conçûmes, dit-elle, de grandes espérances en voyant qu'un travail si important pour nous, s'accomplirait pendant le mois consacré à notre divine Mère. Pour attirer sa protection, nous suivîmes exactement les exercices de ce saint mois qui se font à Rome avec une piété édifiante. Nous demandâmes que l'on commençât dans l'église du *Gesù* une

neuvaine au sacré Cœur, à laquelle un grand nombre de personnes prirent part. Vous aviez réclamé de toutes nos Mères et Sœurs des prières extraordinaires, j'appuyais ma confiance sur ce secours et sur les bénédictions que devaient attirer vos sollicitudes et vos travaux.

« Lorsque je connus le choix du Saint-Père pour la commission, je sentis naître une vive inquiétude que je me hâtai de déposer dans le Cœur de Jésus. Je savais que le cardinal Bertazzoli nous était contraire, en ce sens qu'il n'approuvait pas l'absence d'une étroite clôture, des grilles, etc., et d'ailleurs l'état de la religion en France lui faisait craindre que la dispersion des vierges chrétiennes n'en fût de nouveau la suite. L'opinion de l'archevêque d'Ancyre ne nous était pas plus favorable, et sa qualité de secrétaire me le faisait redouter davantage. J'aurais voulu pouvoir les sonder et leur donner au besoin quelques éclaircissements; mais ici il faut aller lentement; c'est dans ceux qui traitent les affaires un principe de sagesse, et lorsque nous voulons presser, on dit : *E la furia francese* : nous traduirions par la *fougue française.* On a bien retenu la mienne, je vous assure; à la fin de mai seulement, on a jugé utile que je fisse une visite à chacun des membres de la commission. Je m'y rendis avec la mère Lavauden; M. le marquis de Crosat, ministre de S. M. le roi de Sardaigne près la Cour de Rome, nous accompagna. Nous fûmes on ne peut mieux reçues de LL. Eminences.

« J'avais prévu, me dit gracieusement le cardinal Bertazzoli, que vous ne vous contenteriez pas des louanges que nous vous donnions, et que vous demanderiez autre chose. » Il me proposa plusieurs objections, auxquelles je répondis en lui expliquant nos usages et les motifs qui nous avaient déterminées à les adopter. Après avoir recueilli de sa bouche mille politesses, je me hasardai à lui dire : « Je puis écrire à ma Supérieure générale que nous avons de l'espoir? — Oui, me répondit-il, et un espoir fondé. Le plus tôt possible vous aurez un bref; le Pape aime votre œuvre, il me l'a dit. »

« Comment vous peindre ici, ma Mère, ce qui se passa en moi

dans ce moment? Le Cœur de Jésus avait en un instant changé le cœur de ce prince de l'Eglise; d'opposant il devenait zélateur! M. le marquis de Crosat qui craignait tout de cette visite, me dit en sortant : « O Madame! quelle marque de Providence! C'est ici un changement de la droite du Très-Haut. Mais obtiendrons-nous la même faveur sur le cœur de l'archevêque secrétaire? — Nous en eûmes bientôt l'assurance : notre entrevue avec ce prélat aussi pieux que savant changea ses dispositions; il voulait la gloire du divin Cœur, il l'entrevit dans l'ensemble de nos Constitutions, et avant de le quitter, j'avais la consolation de l'entendre m'adresser ces paroles : « C'est manifestement l'œuvre de Dieu pour les temps où nous vivons; craignons d'y toucher. » Evidemment Dieu s'est fait le protecteur de cette affaire; le Souverain Pontife a exprimé son désir, l'Esprit du Seigneur parle à tous, et tous concluent à une approbation pure et simple. »

Le 11 juillet, la mère Bigeu écrivait : « Vendredi dernier, fête du Sacré Cœur, nous espérions du définitif. En effet, le Pape, à qui avait été présenté le résultat des travaux de la commission, a tout approuvé; mais pour donner l'ordre du bref, on veut que les Constitutions soient corrigées dans les points qui ont été réglés... Voici ce dont il est question : 1° le sacrifice du Supérieur général qu'on a demandé et auquel vous avez consenti, laissait une lacune : on a fait rentrer plusieurs de ses droits dans les vôtres qu'on a ainsi augmentés, et pour quelques points prévus, le Souverain Pontife nous nomme un cardinal Protecteur qui, en nous soutenant contre les attaques et les empiètements, nous aidera à conserver notre esprit et l'uniformité désirable; 2° des vœux pour un temps limité n'étant pas des vœux de religion, les aspirantes les feront perpétuels, conformément aux Constitutions, c'est-à-dire que vos droits restent les mêmes; et en émettant les derniers vœux, on y ajoutera celui de persévérance ou de *Stabilité*, qui ne relèvera que du Saint-Siège. Ce dernier point est un bienfait du Pape pour suppléer aux vœux solennels, qu'on ne peut pas faire sans avoir la clôture rigoureuse...

« Je vous dirai de vive voix, en détail, ma si bonne Mère, ce

que le Cœur de Jésus a fait pour nous et ce qu'il prépare. Avec quelle délicatesse les délégués du Saint-Père nous ont ménagé certains points de nos Constitutions, ne voulant y toucher en rien, vous laissant la plus grande autorité, parce que, disent-ils, elle est nécessaire à la nature de cette œuvre manifestement différente de celles qui l'ont précédée, etc... Dieu soit béni!... Quel plaisir j'aurai à lire la joie que vous aurez vous-même en apprenant que le Seigneur a mis son sceau à votre œuvre, qu'il a daigné accueillir vos peines et vos sacrifices... »

Cette lettre arrivait à Paris le 22 juillet, et la mère Barat répondait le lendemain.

« 23 juillet 1826. — Votre dernière lettre reçue hier, ma bonne Mère, nous a comblées de joie; c'était le bouquet le plus précieux qui pouvait m'être offert. J'ai admiré la bonté du Cœur de Jésus qui a bien voulu m'adoucir le côté pénible de cette journée, par une nouvelle si douce et si consolante; nos amis l'ont partagée, ils sont tous contents de ce résultat. Qu'il me tarde de vous voir et de causer avec vous!... J'attends la confirmation de la bonne nouvelle que vous me donnez, pour l'écrire à toutes les maisons et convoquer le Conseil. »

La mère Bigeu reçut le même jour à Rome cette confirmation, et s'empressa d'en donner avis à la Mère générale : « Jour de sainte Madeleine. — Mgr d'Argenteau sort d'ici; en entrant il m'a dit : *Gaudeamus*. C'est aussi par ce mot que je vous salue, ma bonne Mère, notre affaire est faite, le sacré Cœur a triomphé de tous les obstacles, nous portons le caractère de Rome, ce sceau qui donne la vie et que nous désirions tant!... Mardi 1er août, nous nous mettrons en route pour Turin, où j'attendrai vos ordres... O ma Mère, avec quelle joie nous nous verrons! Quel bouquet Monseigneur vous offre! Il y joint tant de vœux pour vous, Mère commune, et pour toute la Société, dont il réclame les prières; je crois qu'il sera bientôt sacré archevêque de Tyr... Je me réjouis avec vous et en vous, avec nos Mères et Sœurs; c'est la part que j'ai à votre fête où j'aurais tant désiré être en personne... »

La conclusion de cette importante affaire ne tenait plus qu'à des formalités. Le décret de la Congrégation des Evêques et des Réguliers venait d'être présenté au Saint-Père le 21; le dernier mot était dit, on préparait le bref d'approbation. L'expédition pouvait traîner en longueur, et la présence de la mère Bigeu à Rome devenait inutile; elle sollicita la faveur d'être admise au baisement du pied du Souverain Pontife. Le 31 juillet, un billet du cardinal Pedicini lui apprenait que Léon XII avait daigné souscrire de sa propre main une supplique, où elle demandait plusieurs indulgences pour la Société, et que le soir même, il la recevrait, elle et ses compagnes, dans la sacristie du *Gesù*. Vers six heures et demie, le Pape se rendit dans cette église, et après avoir prié devant le saint Sacrement, il passa dans la sacristie. Les deux Mères lui furent présentées par le révérend Père général; prosternées aux pieds de l'auguste Pontife, elles lui offrirent, non sans une vive émotion, l'hommage de leur profonde reconnaissance. Léon XII, dont le visage plein de dignité laissait voir une grande bienveillance, répondit entre autres choses, qu'il avait éprouvé beaucoup de consolation en terminant cette affaire, qu'il en espérait les plus heureux effets pour la gloire de Dieu et le bien de la religion. Puis il donna sa bénédiction non seulement aux religieuses présentes, mais à toute la Société du Sacré-Cœur, et exprima le désir de la voir s'étendre et se propager.

Les Mères comblées au-delà de leurs vœux, sortirent pour monter immédiatement en voiture et quitter la ville sainte. Un célèbre missionnaire dont nous avons déjà parlé, le P. Enfantin, se joignit à elles. A quelque distance la voiture se cassa; la solitude de la campagne de Rome, l'heure avancée ajoutèrent aux difficultés qu'entraînait cet accident; tout entières aux saintes impressions dont leur âme était remplie, les voyageuses ne perdirent ni la paix ni la confiance. A travers les ténèbres elles gagnèrent Baccano, trouvèrent un gîte pour la nuit et les moyens de se remettre en route. Le reste du trajet se fit heureusement, à petites journées, comme cela se pratiquait alors. Vers la mi-août, la communauté de Turin entendait le récit des grâces insignes

que le sacré Cœur de Jésus venait de répandre sur sa petite Société.

Le bref d'approbation de la Société du Sacré-Cœur fut signé par le Pape le 22 décembre.

LÉON XII, PAPE,

POUR EN PERPÉTUER LA MÉMOIRE

« Élevé par une disposition ineffable de la divine miséricorde sur le trône suprême de l'Eglise militante, Nous avons à cœur de consolider par l'autorité de la puissance apostolique tout ce qui peut contribuer à l'accroissement du culte divin et à l'utilité spirituelle du troupeau de Jésus-Christ. Ainsi, comme on Nous a souvent prié de revêtir de l'approbation apostolique les Constitutions et les Règles d'une Société religieuse dite des *Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus*, laquelle, établie récemment et, comme on l'assure, légitimement à Paris et dans un grand nombre d'autres diocèses, tant de France que hors de France, et même au delà de l'Europe, consacre ses soins à élever dans la piété et la vertu les jeunes personnes confiées à sa sollicitude ; Nous, dans une chose de cette importance, avons remis l'examen de ces Règles et Constitutions à une Congrégation spéciale, formée de quelques Cardinaux de la sainte Eglise romaine, et préposée aux affaires et consultations des Evêques et des Réguliers, ainsi que du Secrétaire de cette même Congrégation. Ce que, après une mûre délibération, ladite Congrégation a statué, se voit dans son décret, dont Nous avons ordonné l'insertion tel qu'il suit :

« Décret de la sacrée Congrégation spécialement nommée par « Notre Très Saint Père le Pape Léon XII, au sujet de l'appro- « bation des Constitutions et des règles de la Société des *Sœurs* « *du Sacré-Cœur de Jésus*, à Paris.

« La sacrée Congrégation spécialement nommée par Notre « Très Saint Père le Pape Léon XII, le cinq mai mil huit cent

« vingt-six, et composée des Eminentissimes et des Révendis-
« simes princes de la sainte Eglise romaine, les Cardinaux de
« la sacrée Congrégation préposée aux affaires et consultations
« des Evêques et des Réguliers, Pacca, président et rapporteur;
« Bertazzoli et Pedicini, et du Secrétaire de la même Congrégation,
« ayant voix délibérative; attendu les attestations et recomman-
« dations des Archevêques de Paris, de Bordeaux et de Chambéry,
« ainsi que des Evêques d'Amiens, de Grenoble, de Poitiers, de
« Quimper, d'Orléans, du Mans et d'Autun, dans les diocèses
« desquels sont établies des maisons de la Société du *Sacré-Cœur*
« *de Jésus*, où des Sœurs de ladite Société vivent en communauté;
« après avoir vu et examiné dans plusieurs séances tout ce qu'il
« importait de voir et d'examiner, a unanimement approuvé
« les Constitutions et les Règles de cette Société et Institut,
« comme on le trouve dans les articles ci-dessous insérés, avec
« quelques changements et corrections proposés par les mêmes
« Eminentissimes Cardinaux et le même seigneur Secrétaire, et
« a décidé de supplier le Très Saint Père d'ordonner que ladite
« Société eût à perpétuité un Protecteur pris dans les Cardinaux
« de la sainte Eglise romaine, qui résident auprès du Saint-Siège,
« chargeant ledit Secrétaire d'en référer à Sa Sainteté. Rome, le
« quinze juillet mil huit cent vingt-six. »

« Le secrétaire de la sacrée Congrégation ayant rendu compte de ces dispositions à Notre Très Saint Père, dans l'audience du vingt et un des mêmes mois et an, Sa Sainteté a approuvé et confirmé en tout et pour tout le décret de la sacrée Congrégation, et a daigné accéder aux prières desdites Sœurs, en désignant et nommant pour Protecteur de leur Société l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal Pedicini, à Rome; le tout extrait du registre autographe des décrets de la sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers, registre qui se garde au secrétariat de la même Congrégation. En foi de quoi, à Rome, le seize décembre mil huit cent vingt-six. — Pierre Adinolfi, *chanoine-archiprêtre*, *sous-secrétaire*. »

« Or, afin que le décret ci-dessus, déjà approuvé de Nous en

tout point, demeure encore plus ferme et plus inébranlable, Nous le confirmons par les présentes lettres apostoliques. Voulant donc témoigner Notre singulière bienveillance à ces pieuses Sœurs et à chacune des personnes en faveur desquelles Nous donnons ces lettres, et les déclarant absoutes et déliées à l'effet seulement des présentes, de toute excommunication, interdit, ou autres censures, sentences et peines ecclésiastiques, portées en quelque manière ou pour quelque sujet que ce soit, qu'elles pourraient avoir encourues : accueillant avec bonté les vœux de ces mêmes Sœurs, Nous confirmons par la teneur des présentes, et en vertu de l'autorité apostolique, le décret inséré ci-dessus, et Notre approbation, et le choix du cardinal Protecteur, et tout ce qui y est dit et contenu ; ordonnons que les présentes soient et demeurent toujours fermes, valides et efficaces ; qu'elles sortissent et obtiennent leur plein et entier effet ; qu'elles soient en tout et pour tout pleinement favorables aux susdites Sœurs et autres personnes pour qui elles sont faites ; qu'elles soient à l'avenir inviolablement observées par tous ceux à qui il appartient ou appartiendra ; que tout juge ordinaire ou délégué, et même les Auditeurs des causes du palais apostolique, les Nonces du Saint-Siège, les Cardinaux de la sainte Église romaine ; enfin les Légats *a latere* jugent et prononcent conformément aux présentes ; ôtons à tous et à chacun d'eux la faculté et le pouvoir de juger ou d'interpréter d'une autre manière, et déclarons nul et de nul effet tout ce qui pourrait être entrepris de contraire aux présentes, par qui que ce soit, sciemment ou par ignorance, en vertu de quelque autorité que ce puisse être, nonobstant toute constitution et ordonnance apostolique ou autres dispositions contraires.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le vingt-deux décembre mil huit cent vingt-six, la quatrième année de Notre pontificat.

« Pour le Révérendissime Seigneur Cardinal ALBANI.

« J. CAPPACINI, *substitut.* »

CHAPITRE XXVIII

La mère Barat réunit pour la quatrième fois le Conseil général, approbation de la maison de Paris par Charles X. — Mort de la mère Bigeu. — Fondations à Lille et à Lyon.

1826-1827.

I. — LA MÈRE BARAT RÉUNIT POUR LA QUATRIÈME FOIS LE CONSEIL GÉNÉRAL, APPROBATION DE LA MAISON DE PARIS PAR CHARLES X.

D'après la teneur des Constitutions, la mère Barat devait réunir en 1826 le Conseil général; elle avait même formé le projet de convoquer cette assemblée dès les premiers mois de l'année, afin d'examiner les points qui semblaient mettre obstacle à l'approbation du Saint Siège. Les malentendus d'abord, puis la reprise de l'affaire et la marche rapide des négociations ne le permirent pas; il fallut attendre la conclusion. Une circulaire datée du 10 août, apprit à toute la Société que ses vœux étaient comblés. La Mère générale rappelait à ses filles que l'obéissance exacte aux Constitutions et aux règles avait conduit plusieurs religieuses du Sacré-Cœur à une haute perfection, à une sainte mort, et les exhortait à les observer avec d'autant plus de fidélité que le Vicaire de Jésus-Christ venait de leur imprimer un caractère sacré. Elle recommandait de les étudier, d'en approfondir l'esprit, qui tend à élever l'âme au-dessus des petitesses trop ordinaires aux femmes, à bannir la mollesse et à faire germer les vertus dont le Cœur de Jésus est le parfait modèle. Elle insistait sur la nécessité de se renouveler dans la pratique des vœux, spécialement de la Pauvreté, et ajoutait : « Chacune

peut désormais se dire, en accomplissant ses devoirs religieux : *Je suis sûre d'obéir à l'Eglise et de faire la volonté de mon Dieu.* La mère Barat fixait l'ouverture du Conseil au 29 septembre, fête de saint Michel, et prescrivait les prières à faire pour attirer sur l'assemblée les lumières du Saint-Esprit.

A l'époque indiquée, la mère Bigeu donna connaissance du décret rendu par la Congrégation des Evêques et des Réguliers, et des modifications apportées aux Constitutions. La suppression du Supérieur général était motivée par les conflits d'autorité qui pouvaient être la conséquence de cette charge; on avait constaté cet inconvénient depuis qu'à la mort du Cardinal de Périgord, le grand Aumônier n'avait plus été l'Archevêque de Paris. Les difficultés auraient été plus grandes dans les pays étrangers où la Société devait tôt ou tard s'étendre. Un cardinal Protecteur sauvegardait tous les droits, et cette combinaison montrait la sagesse de la Cour de Rome, en même temps que sa bienveillance pour le nouvel Institut.

Désireuse de répondre à la confiance du Souverain Pontife, la Mère générale appela l'attention du Conseil sur les points qui pouvaient assurer le maintien de l'esprit primitif. Dans ce but, il fut décidé qu'aucune postulante ne serait désormais admise par les supérieures des maisons particulières : on désigna la Ferrandière pour recevoir les novices que des raisons spéciales ne permettraient pas de faire venir à Paris. La clôture devint l'objet d'un sérieux examen, et l'on ajouta aux règlements relatifs à ce point, ceux qui pouvaient se concilier avec les œuvres prescrites par les Constitutions. Quelques changements au costume semblèrent utiles; c'est alors qu'on l'adopta tel qu'il est aujourd'hui. Rien ne fut oublié pour réprimer ou prévenir les abus, consolider la Société, aider ses membres à travailler de plus en plus à leur sanctification personnelle et au salut du prochain.

Une question grave dut être pesée et résolue par le Conseil. L'année précédente, les Chambres avaient approuvé un projet de loi qui, moyennant certaines formalités à remplir, permettait aux Congrégations religieuses d'obtenir une existence légale. Le

13 décembre 1825, la mère Barat écrivait à la mère Bigeu. « ... J'éprouve une terrible anxiété au sujet de la loi sur les Congrégations religieuses. Tous nos évêques me pressent d'en profiter et de nous faire approuver; plusieurs personnes pieuses et sages se joignent à eux; des hommes d'Etat qui nous veulent du bien, nous assurent qu'en nous abstenant nous ferions un très grand tort à la Société, surtout dans ce moment où nous avons tant d'ennemis; mais on nous a assuré que le Souverain Pontife n'approuvait pas cette loi, et qu'il conseillait de ne point s'en servir. Voilà, chère Mère, ce qui m'arrête... Tâchez de savoir ce qu'il en est, et si dans notre position, nous devons ne point nous faire approuver... Déjà parce que nous ne nous sommes pas présentées, le ministre refuse de nous donner la maison d'Angers et 15,000 francs que le département avait votés. On doute que nous soyons encore à temps si nous tardons..... Je suis arrêtée par la crainte d'aller contre l'intention du Saint-Père. Puisque vous êtes sur les lieux, ôtez-moi cette épine; une fois que ma décision pour le *oui* ou le *non* sera appuyée sur de bonnes raisons, je serai tranquille. »

La réponse fut que le Pape n'avait donné officiellement aucune décision à ce sujet; on ne se dissimulait point que la loi laissait beaucoup à désirer et que dans certaines éventualités, la reconnaissance légale pouvait avoir des suites fâcheuses, mais celles qu'entraînerait l'abstention semblaient plus nombreuses et non moins graves; on conseillait donc de faire les démarches voulues auprès du gouvernement. Cependant, au commencement de 1826, les avis étaient partagés à Paris. La direction que semblaient prendre les affaires, la surexcitation des esprits inspiraient des craintes; l'abbé Perreau, ordinairement si conciliant et si modéré, regardait comme intempestif et dangereux l'acte auquel on poussait la Société. La mère Barat résolut d'attendre la convocation du Conseil. Lorsqu'il fut réuni, elle exposa les motifs pour et contre : après les avoir mûrement examinés, on conclut à l'opportunité de la reconnaissance légale. D'après cette décision, on se hâta de remplir les formalités prescrites, et le 22 avril 1827,

une Ordonnance royale de Sa Majesté Charles X approuvait les Statuts de la Société.

A la fin de novembre, les travaux du Conseil étaient terminés; les supérieures se séparèrent, car elles ne pouvaient prolonger leur séjour à Paris sans préjudice pour leurs maisons respectives. Faute d'une occasion sûre, le Bref de Léon XII n'arriva de Rome que les derniers jours de février 1827; la mère Barat rappela les Conseillères générales pour leur en donner connaissance. Des actions de grâces s'élevèrent de toutes parts; la mère Barat prescrivit des prières pour le Souverain Pontife et pour les personnes qui avaient contribué à obtenir l'approbation. Le 7 avril, les mères de Charbonnel, Desmarquest et Bigeu furent élues assistantes générales, et les membres du conseil de la Société, selon les Constitutions, portés à douze : la mère Ducis fut nommée secrétaire générale; la mère Desmarquest, admonitrice. Le 16 du même mois, la mère Barat, les assistantes et les conseillères prononcèrent le vœu de Stabilité. Le P. Varin exprima dans cette circonstance la joie dont son cœur surabondait, en voyant les membres de la Société plus étroitement unis au Chef suprême de l'Eglise, et par suite, au Cœur de Jésus. A dater de ce moment, les religieuses professes furent admises successivement, après un examen et des exercices préalables, à faire ce même vœu de stabilité que toutes devaient désormais prononcer le jour de leur profession.

II. — MORT DE LA MÈRE BIGEU.

La mère Bigeu visita les maisons du Mans, de Metz, de Beauvais, pour promulguer les décisions du Conseil et les mettre en vigueur; son zèle et son énergie la soutenaient. Cependant lorsque le 8 août, elle quitta de nouveau Paris pour aller remplir la même mission à Poitiers, à Niort et à Bordeaux, son esprit ne put se défendre d'un secret pressentiment que ce voyage serait le dernier. En arrivant au Sablonat, elle dissimula sa fatigue, afin

de prodiguer ses soins à la supérieure, la mère Cécile Camille, qu'elle trouva gravement malade, et se livra avec un dévouement sans bornes aux devoirs que lui imposait sa charge. Aussitôt après la mort de la mère Camille, elle fut forcée de s'aliter. A la fin de septembre, sachant combien la Mère générale désirait son retour, et craignant d'ailleurs qu'un plus long retard ne la privât de revoir cette Mère vénérée, elle eut le courage de partir et arriva le 6 octobre à Paris. Son épuisement et l'altération de ses traits frappèrent la mère Barat et l'affligèrent profondément; elle écrivait à la mère Duchesne : « Quelle perte nous venons de faire dans notre mère Camille ! Et nous sommes menacées d'une plus grande encore !... La mère Bigeu est très mal, la poitrine est attaquée, plus de remède ni d'espoir que dans un miracle, nous tâcherons de l'obtenir par le prince de Hohenlohe (1), la neuvaine commence demain. La maladie de cette bonne Mère m'absorbe... Vous seriez touchée de sa patience, avec cette langueur qui la consume. Ah ! que cette vue me fait souffrir ! Il faut avouer, ma fille, que la vie d'une religieuse du Sacré-Cœur, et principalement d'une supérieure, est un long martyre, surtout lorsqu'on approche de la vieillesse, que l'on vit assez longtemps pour voir mourir ceux que l'on aime et avec qui on a vécu... Adieu, priez pour votre Mère, qui voudrait bien vous voir encore une fois sur cette terre... »

La mère Barat profitait de ces épreuves pour s'humilier sous la main de Dieu et exciter ses filles aux mêmes sentiments. « Unissez-vous à nous du 1er au 10 novembre, disait-elle le 6 octobre, à la mère Emilie, le prince de Hohenlohe priera pour la mère Bigeu. Ah ! si nous pouvions obtenir le miracle de sa guérison ! Que de croix nous accablent, ma chère Emilie ! Le bon Maître nous punit de nos résistances, de nos infidélités... Il a commencé par les bienfaits, son Cœur a peu gagné, il punit; serons-nous plus dociles? Il le faut bien, nous avons besoin de nous purifier. Il y a si peu d'âmes généreuses et vraiment

(1) Le prince Alexandre de Hohenlohe Schillingsfürst.

fidèles! Une seule de celles-ci pourtant apaiserait sa colère... »

Les prières ne furent pas exaucées. Le 19 novembre, la mère Bigeu touchait à ses derniers instants. On lui amena les novices afin qu'elles les bénît, et comme leur maîtresse lui demandait de prier pour qu'elles fussent fidèles à leur vocation : « Elles le seront », répondit la mourante, et avec un accent indéfinissable, elle ajouta : « Ah! si elles savaient combien je suis heureuse en ce moment d'avoir tout quitté pour Dieu! » Le soir, elle s'endormit dans le Seigneur, à l'âge de quarante-neuf ans. La mère Barat fit part de cette nouvelle croix à la mère Duchesne, le 29 novembre : « Mes dernières lettres vous ont dit, ma chère Philippine, les craintes que nous donnait l'état de notre bonne mère Bigeu... Hélas! elles ne se sont que trop réalisées, et nous avons eu la douleur de la perdre le 19 de ce mois. Après une pénible maladie, elle a rendu sa belle âme à son Créateur, dans la paix et la fidélité qu'elle lui a gardée jusqu'à son dernier soupir..... Je ne vous parle pas de ma douleur, vous devez la comprendre. Quelles pertes! Quels sacrifices! Deux têtes si bonnes en peu de semaines. Priez, chère Mère, que Dieu nous les remplace, et nous donne des sujets selon son Cœur... »

La mère Bigeu avait été appelée au berceau de la Société du Sacré-Cœur, pour aider à vaincre les premières difficultés et frayer la voie à la génération qui doit suivre. Dès que la Mère générale la connut, elle l'apprécia, témoin le portrait tracé de sa main dans le Journal du noviciat de Poitiers. « La mère Bigeu est une de ces âmes parfaites en qui il n'y a rien à reprendre; elle marche toujours sur la même ligne, *Le bon plaisir de Dieu*. Sa fidélité ne manque aucune occasion, petite ou grande, de faire quelque sacrifice, et cela sans qu'il y paraisse, ayant toujours le sourire sur les lèvres, conservant une égalité que rien ne semble altérer, quoique intérieurement elle ne sente pas moins vivement, mais elle a le plus grand soin de réprimer tout ce qui serait naturel. Je la regarde comme une sainte et j'ai en elle la plus grande confiance. Elle joint à toutes les qualités de l'âme celles de l'esprit, les talents, un port et une démarche

qui inspirent le respect et tels qu'il convient à une vierge. Elle a encore le don si rare de savoir allier ensemble la douceur et la fermeté; ce qui lui concilie le respect et l'amour des élèves dont elle est maîtresse générale. »

Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, qui avait été à Poitiers le confesseur de la mère Bigeu, écrivait lorsqu'il apprit sa mort : « Sa fin a été belle, je n'en suis point surpris; son âme était droitement à Dieu, en quoi sa belle innocence lui donnait une grande facilité de s'unir à lui. Le caractère de cette âme était bien remarquable; je n'en ai connu guères d'aussi simples : elle se nourrissait de peu de pensées et de sentiments paisibles. » Vingt années de travail, de dévouement et d'abnégation avaient ajouté aux mérites de cette sainte religieuse. Ce fut une grande perte pour la Société du Sacré-Cœur et la Supérieure générale, qui unissait ainsi le regret à la louange dans une réunion de communauté : « J'ai perdu une amie qui m'entendait, une personne qui me secondait; mais ce qui me touche plus encore, nous avons perdu une âme essentiellement propre à l'œuvre de Dieu, une âme généreuse et dévouée, et cela dans un moment où les besoins de la Société se font sentir de la manière la plus pressante... »

III. — FONDATIONS A LILLE ET A LYON.

Lille. — Pendant la suspension du Conseil, au mois de janvier 1827, la mère Barat s'était rendue avec la mère Bigeu à Lille, où l'on demandait instamment une maison du Sacré-Cœur. Elles n'eurent qu'à se louer du concours que leur prêtèrent des personnes amies : Mme la comtesse de la Grandville, une des premières élèves du Sacré-Cœur, qui conservait à la mère Barat une affection filiale, MM. Lemesre de Pas, Descarnes, de l'Epine, de Nédonchel, Vandercruysse, Desfontaines, Mlle Poteau, qui contribuèrent à la fondation soit par des dons, soit par des prêts sans intérêts. MM. Fiévet et de Pas rendirent mille services à

l'établissement; celui-ci dirigea les travaux nécessaires pour approprier à la nouvelle destination l'hôtel que l'on avait choisi.

La mère Bigeu devait retourner à Lille au mois d'octobre 1827; la vénération qu'elle inspirait donnait lieu d'attendre les plus heureux résultats; mais elle touchait aux portes du tombeau, et la présence d'une supérieure était indispensable. La Mère générale nomma la mère de Peñaranda. La réputation dont elle jouissait en Belgique décida un grand nombre de familles à lui confier leurs enfants; il fallut songer à l'acquisition d'une maison voisine, et ce pensionnat devint, en peu d'années, un des plus florissants de la Société. Mgr Belmas, évêque de Cambrai (1), se montra peu favorable au Sacré-Cœur, qui trouva, au contraire, en son successeur un protecteur et un père. Mgr Giraud, depuis cardinal, avait pendant son séjour à la maîtrise d'Amiens, admiré la prudence de la Mère générale dans les démêlés avec M. de Saint-Estève; il lui conserva une profonde estime et en donna des preuves à la Congrégation où sa sœur Élisabeth était entrée en 1811.

Lyon. — Une seconde fondation vivement sollicitée depuis deux ans par une pieuse chanoinesse, s'ouvrit à Lyon en 1827. La comtesse Marie-Thérèse de la Barmondière a laissé un nom si intimement lié à la Société du Sacré-Cœur, elle avait une si profonde vénération pour la mère Barat, que nous regardons comme un devoir de retracer les circonstances principales qui en firent une sorte de Providence pour son pays.

Marie-Thérèse était née en 1755, et appartenait à une ancienne famille de Lyon. Elle perdit sa mère de bonne heure, devint le guide de deux sœurs et d'un frère jeunes encore, et déploya dans l'administration intérieure de la maison paternelle, un grand esprit d'ordre, une maturité de jugement peu commune. Ses rares qualités autant que sa fortune, la firent rechercher par de brillants partis, elle les refusa, concentrant sa vie dans

(1) On sait que depuis le Concordat de 1802, Cambrai n'était plus qu'un évêché; ce siège recouvra son titre archiépiscopal en 1842.

la pratique des bonnes œuvres et le fidèle accomplissement du devoir. La Révolution brisa cette paisible existence. Son père était noble, il était riche; ces titres suffisaient pour attirer la jalousie et la haine des démagogues; M. de la Barmondière périt un des premiers sur l'échafaud. Bientôt la campagne où ses filles vivaient depuis cet affreux malheur ne leur offrit plus un abri sûr; elles se retirèrent dans la mansarde d'une maison qui leur avait appartenu et parvinrent à se faire oublier. Marie-Thérèse fut alors du nombre de ces femmes courageuses qui surent au plus fort de la persécution cacher des ministres du Seigneur et dresser des autels où les fidèles venaient assister au divin sacrifice, se nourrir du pain des forts.

Lorsque la France retrouva des jours meilleurs et que le cardinal Fesch, appelé par le premier Consul, prit possession du siège de Lyon, autrefois si florissant, il n'y trouva que des ruines. On peut dire que M[lle] de la Barmondière fut un des principaux instruments dont Dieu se servit pour relever les établissements utiles que la fureur des impies avait fait disparaître. La Providence permit qu'elle pût rentrer en possession des biens de sa famille; la mort de ses sœurs et les infirmités de son frère la laissèrent à la tête d'une fortune considérable. Détachée des choses de la terre par les épreuves qu'elle avait subies non moins que par une piété éclairée, elle ne voulait rien pour elle-même, et se regarda comme l'économe de Dieu. Le plus vaste champ s'offrait à son zèle; elle répandit à pleines mains ses pieuses libéralités. Le grand séminaire de Saint-Irénée lui doit en partie son existence; elle fonda deux hospices d'incurables, la maison de Saint-Michel pour les repenties, des Providences, des écoles en divers endroits du diocèse. Les Carmélites, les Visitandines, les Frères de la Doctrine Chrétienne la regardent comme leur insigne bienfaitrice; connaître la misère et la soulager étaient pour elle une même chose, et il n'y avait aucune inspiration de la piété qu'elle ne secondât de tout son pouvoir.

M[lle] de la Barmondière s'entretenait un jour avec un vénérable

ecclésiastique et semblait chercher une nouvelle œuvre à entreprendre : « Madame, lui dit-il, vous êtes la mère de nombreuses orphelines : des vieillards, des incurables, des religieuses de divers Ordres vous nomment leur bienfaitrice ; mais ne ferez-vous rien pour votre caste ? N'y a-t-il pas là de nobles infortunes que votre charité doit atteindre ? » Ces paroles frappèrent Mme de la Barmondière, qui courut s'enfermer dans un cabinet retiré où les saints mystères avaient été célébrés pendant la Terreur, et y passa de longues heures sans que personne osât troubler sa méditation. Elle comprit qu'il restait des injustices à réparer envers la portion de la Société qui avait le plus souffert de la Révolution, et lorsqu'elle sortit de sa retraite, le plan d'une fondation nouvelle était arrêté dans son esprit. Donner à de jeunes filles nobles, privées de fortune, une éducation chrétienne, conforme à leur rang, et leur rendre par là l'heureuse influence qu'elles doivent, selon les desseins de Dieu, exercer dans le monde, lui sembla une entreprise utile aux âmes et à la religion. Avec la foi et l'énergie qui faisaient le fond de son caractère, elle mûrit son projet et chercha les moyens de le mettre promptement à exécution. Elle possédait deux hôtels à Lyon ; l'un, son habitation ordinaire, avait été deux siècles auparavant, la demeure de M. Olier, que visita plusieurs fois saint François de Sales ; l'autre, plus vaste, mieux bâti, donnant sur la rue Boissac, communiquait avec le premier par un petit jardin ; elle destina ce dernier à la fondation. Là, sous ses yeux, sans sortir, sans enchaîner une indépendance que réclamaient ses autres œuvres, elle verrait croître cette jeune famille qui lui devrait le plus précieux des biens. La congrégation qui lui parut propre à seconder ses desseins, fut la Société du Sacré-Cœur. En 1825, elle se mit en rapports avec la mère Barat, qui accueillit avec joie une proposition dont elle apprécia les conséquences comme la pieuse fondatrice. L'affaire se traita par un intermédiaire et dans le plus grand secret, pour éviter les obstacles que certaines idées étroites ou de mesquines jalousies auraient pu susciter. Lorsque les négociations lui parurent assez avancées, Mme de la Barmondière

écrivit elle-même à la Mère générale une lettre où se révélait sa profonde humilité. Ces deux âmes se comprirent, et la réponse de la mère Barat ne se fit pas attendre. Les conditions de la fondation ayant été fixées de concert avec Mgr de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, les statuts furent dressés et approuvés de part et d'autre, mais il fallait préparer les sujets et disposer l'habitation.

En 1827, à la suite du Conseil général, le projet put s'effectuer. La mère Geoffroy, qui depuis dix-neuf ans gouvernait la maison de Niort, réunissait les qualités nécessaires pour une semblable entreprise. La mère Barat connaissait la générosité de son cœur : si des liens intimes l'unissaient à la mère Emilie, sa maîtresse générale, on l'avait entendue s'écrier dans un moment de séparation : « O mon Dieu, que n'ai-je tous les jours une Emilie à vous sacrifier ! » Eu égard à l'estime dont la supérieure jouissait au dehors, on ne parla que d'une absence momentanée. La Mère générale pensait qu'il pourrait en être ainsi, et l'annonçait à la mère Emilie le 18 avril. « Votre bonne Mère Geoffroy est partie ce matin pour Lyon, ce n'a pas été sans chagrin que je l'ai vue se diriger de ce côté, quoique je sois persuadée qu'elle y sera très utile à la fondation. Ce retard vous peine, ma chère Emilie, et contrarie votre excellent préfet. Vous le savez, je n'aime pas à produire du dérangement ; mon Conseil en a jugé autrement, j'ai cédé, espérant que le Cœur de Jésus ne permettrait pas qu'il en résultât rien de fâcheux pour votre maison. Au reste, ma fille, c'est vous qu'il charge de prévenir les inconvénients que l'on pourrait appréhender... » Un peu plus tard elle lui écrit : « J'ai vu Mme ***, et vous comprenez qu'elle m'a redemandé à grands cris sa mère Geoffroy. Je prie le Cœur de Jésus de m'aider ; j'aurai bien de la peine à la retirer avant que notre petite fondation soit en bon train. J'ai peu de personnes en état de gouverner, il faut donc que l'on se gêne ; sinon nous devrions renoncer à faire de nouveaux établissements, et il en est que l'on ne pourrait refuser sans un grand préjudice : celui de Lyon est de ce nombre. Nous avons dans le temps manqué Angoulême ; je n'ai

pas pu avoir un seul sujet. On l'a regretté, mais il était trop tard. Je vous dis ce mot en passant, ma fille, pour que vous preniez patience et que vous y exhortiez les autres. Au fond, votre maison ne souffre pas de cet éloignement, et il faut que nous soyons libres d'agir, sans quoi la Société ne pourrait pas marcher... Le bon Dieu aide lorsqu'on ne travaille que pour lui, ajoute-t-elle en finissant, et faire le contraire serait une grande folie. L'appui des créatures est aussi faible qu'un brin d'herbe séché au soleil. Ne voyons donc que Dieu, et nous agirons en paix et confiance lors même que nous ne réussirions pas... » La Mère générale était toujours prête à céder, lorsque des raisons majeures ne l'obligeaient pas à tenir à son sentiment personnel; on voit avec quelle délicatesse elle soutint en cette circonstance l'avis du Conseil. Elle n'eut pas lieu de s'en repentir, et le choix de la mère Geoffroy fut béni du Seigneur. La mère de Charbonnel l'accompagna et remit à Mme de la Barmondière la réponse suivante :

« Paris, 22 avril 1827. — Votre aimable lettre, Madame, est venue renouveler mes regrets. Combien il m'en a coûté de voir partir nos Mères et la petite colonie destinée à votre intéressante fondation, et de n'en point faire partie; j'aurais eu tant de consolation à vous voir, à vous exprimer les sentiments de vénération et de gratitude que vous m'avez inspirés par votre attachement et vos bontés pour notre Société. Mme de Charbonnel vous dira qu'il m'eût été impossible de m'absenter dans ce moment. J'espère que le premier voyage que je pourrai faire sera pour me rendre près de vous, Madame, de cette famille que vous protégez et qui me deviendra plus chère encore, si elle peut mériter votre estime et votre amitié. Veuillez agréer...

Les voyageuses arrivèrent à Lyon le 28, et reçurent de Mme de la Barmondière, comme de Mgr de Pins, le plus bienveillant accueil. Elles ne prirent possession de l'hôtel, rue Boissac, que le 14 mai; la chapelle fut bénite trois jours après, sous le vocable de sainte Thérèse, patronne de la fondatrice. Malgré la prévoyance de cette dernière, on eut la consolation de pratiquer

dans les commencements la sainte pauvreté. « Nous sommes installées depuis dix jours, écrivait la mère Geoffroy à la mère Emilie Giraud; j'ai pour tout meuble une petite table de nuit qui fait mon bureau, et un guéridon pour mettre la chandelle le soir; jugez comment sont les autres... Nous sommes d'une pauvreté qui fait plaisir!... » Cet état de choses ne tarda pas à se modifier, grâce à la générosité de Mme de la Barmondière, au voisinage de la Ferrandière qui vint en aide de tout son pouvoir, et à l'intérêt de ceux qui avaient connaissance de l'œuvre. « Les Lyonnais sont très bons, écrivait un peu plus tard la supérieure, ils nous accueillent avec franchise et simplicité. Je les crois généreux; j'ai déjà reçu beaucoup pour la chapelle depuis un mois sans savoir qui nous donne : les marchands apportent et disent : « Nous sommes payés. » Impossible de leur faire nommer le bienfaiteur... »

La mère Geoffroy ne fut pas plus tôt connue, qu'elle se vit estimée et honorée par les personnes les plus distinguées de la ville; la vénération qu'elle inspira ne fit que croître avec les années. On avait foi en sa sainteté, en ses lumières surnaturelles, et un grand nombre d'âmes pieuses se rangèrent sous sa direction. Personne ne sut mieux l'apprécier que la fondatrice qui, selon ses propres expressions, *l'aima comme elle n'avait jamais aimé aucune créature*, et dans de longs entretiens, lui ouvrait son âme avec abandon, la consultant pour ses bonnes œuvres, comme si elle eût été sous sa dépendance. L'humble religieuse n'en demeurait pas moins petite, remplie de mépris pour elle-même, et l'on peut dire que du fond de sa retraite, elle eut une grande influence sur le bien qui se fit à Lyon pendant les dix-huit années de sa vie. La Mère générale ne put penser à la rappeler, et plusieurs fois elle constata de ses yeux les heureux fruits que produisait la présence d'une telle supérieure. Son intérêt pour cette fondation ne fit que s'accroître, et si le secret qu'elle imposait ne permet pas de dévoiler la part prise à cette œuvre par sa délicate charité, nous dirons du moins qu'à côté des jeunes filles qui doivent à Mme de la Barmondière le bienfait de

l'éducation, il s'en trouve plusieurs qui dans leurs prières d'actions de grâces, prononcent avec une égale reconnaissance le nom de la mère Barat (1).

(1) La mère Barat ajouta plusieurs bourses à celles qu'avait fondées Mme de la Barmondière, et ne recula devant aucun sacrifice pour conserver la résidence de la rue Boissac, qui devint plus tard le centre des réunions des Enfants de Marie.

CHAPITRE XXIX

Etat des maisons d'Amérique depuis 1823. — Fondations à Saint-Michel, en Louisiane, à Saint-Louis du Missouri.

1825-1827.

I. — ÉTAT DES MAISONS D'AMÉRIQUE DEPUIS 1823.

Pendant que la Société croissait et s'affermissait en Europe, elle se fortifiait et s'étendait en Amérique, grâce à l'héroïque dévouement des fondatrices. Dès l'année 1822, des sollicitations pour obtenir une maison du Sacré-Cœur à la Nouvelle-Orléans ou dans les environs, avaient été plusieurs fois renouvelées. Depuis que M. l'abbé Jeanjean résidait dans cette ville, il ne cessait de s'intéresser à ce projet dont il espérait un grand bien pour la religion; mais les intentions de la Mère générale étaient une loi pour ses filles d'outre-mer, et leur commandaient une sage lenteur. Elles profitaient de ce délai pour consolider l'œuvre et former les sujets; la mère Eugénie écrivait du Grand-Coteau, le 20 février 1823.

« Notre pensionnat est composé de vingt-six enfants; elles sont d'une docilité rare; huit qui se préparent à leur première communion, et cinq qui la renouvelleront font des progrès sensibles dans la piété; les parents commencent à craindre qu'elles ne s'attachent trop à nous. Je crois que cette année nous aurons parmi elles une ou deux novices. La communauté est toujours composée de six; elles font ma consolation par leur dévouement, leur obéissance et leur union entre elles. *Oui, ma Mère*, est la réponse à tout ce qu'on leur demande, et je sais que c'est la réponse du cœur. Ce qui me comble de joie, c'est leur

amour pour notre chère Société et tout ce qui s'y rattache. Il y en a une, en particulier, Joséphine Saint-Cyr, qui ne peut se contenir lorsqu'on parle du P. Varin; au seul nom de ses Mères, ses yeux brillent et son cœur est vivement ému. Ce qu'elle éprouve alors répond au plus intime de mon âme, et je ne puis toujours assez me surmonter pour qu'on n'aperçoive pas quelques larmes que j'essuie à la dérobée. Alors toutes gardent le silence, je le garde aussi, mais c'est un silence délicieux, parce qu'il est produit par l'effusion des sentiments qui nous remplissent et nous enlèvent la puissance de parler. Jésus! Nos Mères! Nos Sœurs! Noms qui avez pour nous toujours de nouveaux charmes, quelle douceur ravissante vous faites éprouver à mon cœur! Vous êtes seuls le baume de ma vie et mon soutien dans mes peines... »

De telles dispositions attiraient les bénédictions du Seigneur : il mettait au cœur de ses ministres le plus grand intérêt pour la Société et le désir de la voir se propager. L'évêque, au milieu des nombreuses difficultés qu'il rencontrait dans son administration, conservait la même bienveillance et aspirait à posséder d'autres établissements. A la fin de 1823, il fit passer à la supérieure du Grand-Coteau un acte par lequel les marguilliers d'une paroisse, à 60 milles de la Nouvelle-Orléans, offraient un terrain, et s'engageaient à organiser une souscription pour élever les bâtiments. La mère Eugénie comprit que les conditions proposées pouvaient amener des complications onéreuses pour le Sacré-Cœur; et, en les soumettant à qui de droit, elle ne donna aucun espoir d'adhésion. D'un autre côté, il eût été imprudent de songer à la ville : les Ursulines venaient d'abandonner leur maison pour aller habiter à une certaine distance, à cause de la fièvre jaune dont plusieurs élèves et religieuses avaient été victimes.

M. Delacroix qui s'était montré si charitable pendant les premières migrations des fondatrices, fut nommé sur les entrefaites, curé près de Saint-Michel; il proposa d'acheter un terrain suffisant pour bâtir, et promit d'y ajouter un vaste jardin. L'emplacement choisi réunissait les avantages de la ville, sans en avoir les inconvénients : on assurait que le pensionnat serait

nombreux, qu'une école gratuite se formerait facilement; enfin, cette maison devait être une ressource et un appui pour les deux autres, trop éloignées et situées de manière à ne pouvoir prendre un grand accroissement; les Opelousas ne comptaient que vingt mille âmes disséminées entre plusieurs villages.

Ce plan fut soumis à la mère Duchesne et à la mère Barat; vu la longueur et les difficultés des communications, la Mère générale ne connaissait au 8 avril 1824, que le premier projet de l'évêque. — « Votre réponse à Mgr Dubourg, ma chère fille, est sage, écrivait-elle à la mère Audé, et vos observations sont les nôtres. Je suis toujours dans la même détermination, manquant d'argent et de sujets, et ne pouvant vous envoyer de secours... Un troisième établissement végéterait et ferait souffrir les autres en les affaiblissant. Voilà, mon Eugénie, mes réflexions. Pourtant examinez l'état de Saint-Ferdinand; il paraît près de devenir très peu considérable si, comme on me l'a dit, d'autres religieuses sont appelées à Saint-Louis... Une école pourrait suffire dans ce village; on en donnerait la direction à la mère Lucile, et la mère Duchesne transporterait son établissement, en partie du moins, près de la Nouvelle-Orléans. Voyez à vous entendre avec cette Mère pour concerter tout cela. Si vous pouviez demeurer comme vous êtes, quelques années encore, ce serait peut-être le mieux. Dans ce monde tout est mouvement, il semble qu'à l'approche du repos de l'éternité on se hâte davantage de remuer, tant on a peur de ne point profiter du temps. Sans doute, lorsque c'est pour Dieu que l'on travaille, on fait bien; mais Dieu lui-même opère avec lenteur. Si nous l'imitions, le peu que nous faisons serait plus solide et marqué de son sceau. Dans notre position il faut quelquefois céder aux importunités; ne le faisons au moins qu'après avoir réfléchi et prié pour connaître la volonté de Dieu et implorer son secours.

« Maintenant, ma fille, vous voyez pourquoi je ne vous dis pas de refuser, malgré mon désir. Consultez votre mère Duchesne, examinez votre position mutuelle, et faites ce qui sera le plus avantageux. Loin de vous, nous vous aiderons de nos faibles

prières; qu'il m'est pénible d'en être presque toujours réduite à cette ressource, quand vous auriez besoin de tant d'autres secours! Je me console par l'espérance que dans quelques années, il nous sera plus facile de vous en procurer. Dites à votre famille tout ce que le cœur d'une Mère peut éprouver de tendre et d'affectueux dans le Seigneur; si j'étais plus forte, j'aurais écrit à chacune en particulier; mais depuis la longue maladie que j'ai faite l'année dernière à Grenoble, j'ai conservé des douleurs de tête presque continuelles, et mes yeux me font beaucoup souffrir. Je vous quitte donc, ma chère fille, priez pour votre Mère, et recevez l'assurance de son tendre et inviolable attachement *in C. J. M...* »

Le 16 juillet, la Mère générale insistant dans le même sens, faisait part à la mère Eugénie de la mort de plusieurs excellents sujets, et elle ajoutait : « Nous ne pouvons aller contre Dieu; s'il nous ôte les moyens de nous étendre, il faut bien se résigner... Entendez-vous avec votre bonne mère Duchesne pour agir de concert à l'égard des fondations que propose Mgr Dubourg. Si vous les croyez nécessaires à la gloire du sacré Cœur de Jésus dans vos contrées, priez-le, mes chères filles, de nous envoyer des âmes capables de prendre l'esprit de notre Société, car beaucoup se présentent, peu conviennent, et cependant nous ne sommes pas extrêmement difficiles... »

D'après ces lettres et d'autres qui suivirent, la supérieure du Grand-Coteau voulait se rendre à Florissant, mais la Louisiane était en proie à diverses calamités : le débordement du Mississipi, joint à un affreux ouragan, avait porté partout la dévastation et la misère. D'autre part, au moment où l'on se promettait un rapide accroissement du pensionnat, les contes absurdes de deux élèves dont la conduite méritait l'exclusion, faillirent être funestes à la réputation de la maison. « On a tout dit, mandait la mère Eugénie, excepté que nous empoisonnions nos enfants. » Dieu prit en main la cause de ses servantes; les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, qu'elles invoquèrent avec ferveur, les protégèrent, et tandis que des maladies épidémiques sévissaient à

l'entour, faisant tous les jours des victimes, pas une de leurs élèves ne fut atteinte; cette préservation ramena bientôt la confiance.

La petite famille de la mère Duchesne avait aussi ses croix rendues plus supportables par les secours spirituels inattendus qui lui étaient accordés. Pendant un séjour à Georgetown, Mgr Dubourg avait offert aux Jésuites la ferme habitée quelque temps par la communauté du Sacré-Cœur, au sortir de Saint-Charles; ils la leur donnait à condition qu'ils desserviraient le Missouri. Ils acceptèrent et vinrent en juin 1823, au nombre de onze, tous Flamands que la persécution de Guillaume-Frédéric de Nassau, roi des Pays-Bas, avait forcés de s'expatrier; deux étaient prêtres : deux frères coadjuteurs et plusieurs nègres les accompagnaient. Ils n'avaient d'autre ressource que leur abandon en la Providence; leur pauvreté fut extrême, et la mère Duchesne vint en aide de tout son pouvoir à ces ouvriers évangéliques, ne voulant pas, disait-elle, leur céder en confiance dans cette divine Providence qui ne lui manquait jamais. Et certes ce n'était pas de son superflu, on peut en juger : « Nous n'avons, disait-elle, que dix-huit élèves dont plusieurs sont reçues gratuitement, d'autres payent mal; six orphelines et sept novices ou aspirantes ne donnent pas même leurs vêtements; je pensais à congédier les enfants qui ne payent rien, mais plusieurs perdraient la foi; nous préférons nous priver de tout et les garder... Les postulantes arrivent sans rien : pour tout trousseau, un drap, deux paires de bas, deux chemises, un mouchoir, avec huit à dix robes légères comme de la gaze. Nous dissipons peu à peu nos propres trousseaux pour les aider; si cela ne fait pas notre profit quand elles se retirent, nous avons toujours le mérite de la charité... Il faut être providence pour les autres, comme Dieu l'est pour nous... » Le 19 mars 1823, il y eut une prise d'habit; deux anciennes élèves, Mmes Xavier et Régis Hamilton, prononcèrent leurs premiers vœux : « J'étais bien embarrassée pour les habiller à neuf, dit la vénérable Mère, une vieille soutane, laissée par le religieux de la Trappe qui est parti, a fait le

manteau de l'une; la novice a eu son voile pris d'une robe de crépon donnée par une pensionnaire; ma sœur Xavier seule était toute en neuf, excepté une vieille pèlerine, pour porter la livrée de son Epoux, pauvre volontaire. » Ces occasions de témoigner son amour pour une vertu qu'elle chérissait comme la mère Barat, n'attristaient la mère Duchesne que par l'impuissance de secourir les autres et de seconder le zèle des missionnaires. « La pauvreté est douce, disait-elle, quand elle ne fait qu'ôter le superflu ou amener certaines privations; mais quand elle arrête les plus saints projets, qu'elle lie en quelque sorte les bras, et retarde l'avancement du royaume de Dieu, oh! *c'est alors qu'elle pèse*... »

L'épreuve la plus sensible à son cœur et à celui de ses filles était la vue de l'égoïsme général, de l'indifférence en matière de religion, et des dangers auxquels les jeunes filles se trouvaient exposées. Elle écrivait à la mère Barat au commencement de 1823 : « En arrivant de ce long voyage où j'ai cru plusieurs fois mourir, à la douce consolation de retrouver mes Sœurs et l'exacte pratique de nos saintes règles, s'est jointe l'amertume d'apprendre que nos élèves sorties se livrent aux plaisirs du monde et oublient Dieu. Il est vrai que les périls pour la foi et la vertu sont grands à Saint-Louis... Je regarde cette ville comme Malacca au temps de saint François Xavier. A un moment de zèle et d'effervescence a succédé la plus grande indifférence pour la religion, suite des délices et des plaisirs. Nos enfants sont entraînées aux bals, aux spectacles, aux prêches, ont entre les mains de mauvais livres et vivent dans l'oisiveté. Déjà plusieurs vocations ont succombé, et je prévois qu'ici, comme au temps de Jésus-Christ, les pauvres seront choisis de préférence pour travailler à son œuvre... Les dettes de l'église bâtie à Saint-Louis n'étant pas payées, ceux qui ont répondu veulent vendre les terres du presbytère et par conséquent la maison de Monseigneur. »

« On n'a pas ici d'amis, de protection, dit-elle encore; chacun pense à soi et ne retrancherait rien de son luxe, de son bien-

être pour les bonnes œuvres; il n'y a pas assez de foi pour cela. Notre plus grand chagrin n'est pas de nous voir moquées, calomniées dans les sociétés par nos anciennes élèves, c'est de les voir courir à leur perte par la route des plaisirs et de l'inutilité. Rien n'est stable sous le ciel où nous vivons; les fortunes, les établissements se renversent subitement... Une langue maligne suffit pour cela. Plusieurs nous doivent et nous payent en calomnies... » Il est beau de l'entendre ajouter au milieu de tant de déboires : « J'ai lieu d'admirer le pouvoir de la grâce qui me rend heureuse et contente loin de tout ce que j'aime le plus, et sans aucun succès qui puisse faire oublier mes sacrifices. »

Ainsi se passa l'année 1823 et une grande partie de la suivante; le pensionnat baissa graduellement et fut réduit à cinq élèves, tandis que l'école gratuite en comptait trente. « Je crains, écrivait la mère Duchesne à la mère Barat, que ces nouvelles ne vous inquiètent par rapport à nous; mais je vous prie d'être tranquille : nous avons voulu la Croix et non l'honneur, la pauvreté et non l'aisance, la volonté de Dieu et non le succès. Si l'œuvre de Dieu est contrariée, nous en retirerons toujours le précieux avantage d'être dans une situation qui peut nous unir étroitement à Jésus-Christ, notre Epoux. Toutes nos professes et nos aspirantes sont dans ces dispositions. »

Pour surcroît de peines, une maladie de langueur faillit enlever la mère Octavie Berthold; en l'apprenant, la mère Barat épanchait ainsi sa douleur : « La nouvelle de l'état de notre chère Octavie m'afflige et nous désole toutes; dites-lui que mon cœur partage sa croix et que nous prions pour elle avec la plus tendre affection. Sa lettre d'adieux m'a déchiré l'âme et a fait couler mes pleurs. Le P. Barat y a été fort sensible, il vous porte tant d'intérêt!... » Les prières furent exaucées, et le Cœur de Jésus conserva à la mission un sujet qui lui était aussi utile par ses vertus que par ses talents.

Des consolations spirituelles accompagnèrent ces épreuves si courageusement supportées. En 1823, le Souverain Pontife donna

un coadjuteur à Mgr Dubourg, dans la personne de M. Rosati (1), supérieur des Lazaristes, qui fut chargé du Missouri, tandis que l'évêque résida en Louisiane, où la plupart des prêtres le suivirent. Les PP. Jésuites, disaient-ils, pouvaient suffire pour les remplacer. Le supérieur de ces derniers, le P. Van Quickemborne, se trouvant seul prêtre, consentit à prêter à la paroisse de Florissant le secours de son ministère, autant que le lui permettaient les devoirs de sa charge, et il le fit avec un zèle infatigable. Il disait alternativement la messe dans sa résidence et à l'église du Sacré-Cœur, malgré la chaleur de l'été, les pluies et les rigueurs de l'hiver. Parfois les inondations rendaient le trajet dangereux. « Nous sommes entre deux ruisseaux, écrivait la mère Duchesne en 1824; ils ont tellement grossi cette année, que nos jardins et nos cours ne formaient qu'un lac; les petits ponts et nos clôtures en planches ont plusieurs fois été enlevés. Le Père, pour venir ou s'en retourner, mettait son cheval à la nage et traversait sur un arbre mouvant. Un jour on vit venir le cheval seul et sans selle, on se regardait avec effroi, dans la crainte que le Père ne fût resté dans l'eau : il parut, mouillé jusqu'aux oreilles, son coursier l'avait jeté à terre. La selle, repêchée par un jeune homme, lui fut offerte avec ces paroles insolentes : « Que me don-« nerez-vous pour que je vous la rende? » C'est la politesse des paroissiens, leur contribution et leur reconnaissance... » Ces difficultés, jointes au dénuement le plus absolu, ne pouvaient arrêter un fils de saint Ignace; il donna plusieurs retraites à la paroisse et à la communauté qui fit de grands progrès sous sa direction.

(1) M. Joseph Rosati, né le 3 janvier 1789, à Sora dans le royaume de Naples, succéda comme supérieur du premier établissement des Lazaristes, à Saint-Louis (Amérique), à M. Félix de Andreis, qui l'avait fondé, et il y passa vingt-cinq années dans les travaux du ministère apostolique. Sacré évêque *in partibus* de Tenagre, le 25 mars 1824, il administra le Missouri en qualité de coadjuteur de Mgr Dubourg. Au départ de celui-ci pour l'Europe, en 1826, il lui succéda sur le siège épiscopal, et rendit d'immenses services à la ville de Saint-Louis où il fit fleurir la religion. En 1830, ce vaste diocèse fut divisé, et Mgr de Nukere devint évêque de la Nouvelle-Orléans. En 1840, Mgr Rosati quitta Saint-Louis afin de rétablir sa santé, et mourut à Rome le 25 septembre 1843, honoré de la bienveillance particulière de Grégoire XVI.

Les amis de la Société n'oubliaient pas le projet d'établissement à Saint-Michel. Le terrain acheté, on s'occupa de procurer des fonds pour bâtir : des prêtres zélés, MM. Delacroix, curé de Saint-Michel, Richard, Jeanjean et Portier, se mirent à la tête de l'entreprise ; M. Borgna la seconda de tout son pouvoir, à son retour d'Europe, et 37,000 francs furent réunis à l'aide d'une souscription. Encouragée par ces premiers résultats et par les recommandations de la mère Barat, la mère Eugénie sentit le besoin de s'entendre avec la mère Duchesne, qui l'engageait à venir. Elle partit à la fin de février 1825, et le 27 elle écrivait à la Mère générale : « Me voici à la Nouvelle-Orléans pour prendre passage à bord d'un *steam-boat*, et me rendre à Saint-Ferdinand. J'ai vu en passant le plan de la maison pour notre fondation ; elle aura soixante pieds carrés, plus deux chambres au bout d'une galerie qui, au besoin, ferait un assez joli dortoir. Le terrain est de deux arpents de face sur quarante de profondeur, dans la plus belle position et le meilleur air... La bâtisse sera terminée au mois de septembre, et l'on pourra s'y établir en décembre ou en janvier 1826... Monsieur votre neveu est arrivé bien portant ; il voudrait être aumônier d'une de nos maisons, j'en serais fort contente, et vais prier le Cœur de Jésus pour cela. Oh ! quelle douce émotion j'ai éprouvée en l'entendant parler de vous, ma tendre Mère, et de notre bien-aimée Société ! Mes larmes coulaient, mais c'étaient des larmes de bonheur et de reconnaissance envers Jésus... »

Le 21 mars, la mère Audé arrivait à Florissant et rendait compte à la mère Barat de ses impressions.

« Saint-Ferdinand, 4 avril 1825. — Je suis auprès de ma bonne mère Duchesne et de toutes mes Sœurs dont j'étais séparée depuis quatre longues années ! Vous vous ferez facilement une idée de ma satisfaction ; je n'en ai pas goûté de si douce depuis que j'ai quitté la France, aussi je sens et je répète que Jésus est un bon Maître ! Je le dis surtout quand je puis trouver quelque occasion qui me fasse jouir du bonheur de ne pas commander. O aimable obéissance ! que tu fais passer d'heureux

moments et que tu procures de paix!.. J'ai trouvé aux pieds de ma Mère, et dans la pensée que pour quelque temps je n'avais d'autre titre que celui de sa fille et la vôtre, j'ai trouvé, dis-je, le baume à toutes les plaies que m'a faites la supériorité. Je suis arrivée dans cette chère et sainte maison, au moment le plus intéressant et le plus propre à me convaincre que loin de n'être presque plus rien, comme je le croyais, cet établissement est un des plus utiles que nous puissions former en Amérique. J'appuie mon opinion sur la direction spirituelle qu'on y reçoit et qui est si propre à former les sujets, sur les vocations qui se multiplient et permettront d'y établir un noviciat assez nombreux pour soutenir nos autres maisons, enfin sur le bien que font ici nos Mères et Sœurs. Cette paroisse peuplée, il y a quelques années, par des personnes dont les mœurs étaient plus que sauvages par la corruption et les débordements en tous genres, renferme aujourd'hui dans son sein plus de deux cents catholiques pratiquants. Une retraite a eu lieu pour les enfants de la première communion, garçons et filles, pour les filles déjà un peu âgées et les femmes mariées. La mère Octavie, chargée de ces dernières, en a eu jusqu'à cinquante, dont la plupart n'ont manqué aucun des exercices. La mère Lucile s'occupait des petits garçons; ils semblent disposés à suivre l'exemple de ceux qu'elle a instruits l'année dernière, et qui depuis se sont approchés des sacrements tous les mois. Les Pères Jésuites sont infatigables, rien ne les retient; leur soulagement dans les travaux est de penser que s'ils ne font pas tout le bien qu'ils voudraient, ils empêchent le mal de progresser. Le R. P. Recteur prend à cœur l'avancement de notre petite communauté dans la perfection, mais il croit qu'on ne peut pas ôter la mère Duchesne sans nuire essentiellement à la mission. J'ai trouvé cette bonne Mère dans un état de santé propre à diminuer le plaisir que j'avais à la revoir... Vous, digne Mère, qui savez si bien entrer dans le Cœur de Jésus et obtenir ce que vous voulez, demandez-lui qu'il la conserve pour affermir ici son œuvre... »

La mère Duchesne ayant appris par une lettre de Mgr Dubourg

qu'il était question de la charger de la fondation de Saint-Michel, se hâta de plaider pour que la mère Eugénie y fût placée, et le fit d'une manière qui dut égayer la Mère générale. « La mère Eugénie, disait-elle, est avantageusement connue dans cette partie du diocèse, elle fera la réputation de la maison; elle est bien en état de la soutenir par son zèle, sa prudence et son talent pour la conduite des enfants... Ici plus qu'en France, les vieux et les laids n'ont pas grand crédit; je deviens tous les jours plus désagréable, et ne suis nullement propre à figurer dans ce pays de la délicatesse. Passe encore pour le village, où cependant par amitié on m'a appelée *pauvre diablesse*. Si j'en venais au spirituel, il y aurait bien d'autres déficits à signaler. Je pense donc que la mère Eugénie est la seule propre pour Saint-Michel, et la mère Xavier Murphy pour les Opelousas, où elle est aimée. Quant à Florissant, j'atteste que des trois Mères je devrais être la dernière ; cependant le Père recteur dit qu'un changement détruirait cette maison. Il est vrai qu'elle est pauvre et abjecte, c'est pour cela qu'elle m'est chère... Je ne vous fais ici qu'une exposition des choses qui me semble nécessaire : quand on végète dans ce pays, il faut s'en contenter. Or, pour la nourriture, rien ne nous manque; pour le vêtement on peut être aidé, et, si d'après nos règles, les pauvres doivent être préférés aux riches, nous n'avons rien à envier à nos Sœurs des Opelousas; nous cultivons autant d'âmes qu'elles et nous aurons toujours plus de novices : dix des nôtres ont persévéré... Craignant que Monseigneur ne me presse pour une décision, je vous la demande, ma digne Mère, en vous priant d'avoir égard à mon âge qui attend la mort, à mes défauts et à mon incapacité. »

Il eût été difficile de trouver une personne plus apte que la mère Duchesne au genre de mission que l'on remplissait à Florissant. La disette d'argent parmi les catholiques et l'indifférence des riches ne permettant pas de fonder un pensionnat de premier ordre, elle en avait ouvert un secondaire, où les enfants se formaient aux travaux du ménage et de la campagne; deux filles sauvagesses étaient le noyau d'un troisième qu'elle pensait voir

s'augmenter, et qui répondait à son premier attrait. « Je leur ai destiné, écrivait-elle, une Irlandaise qui a fait ses premiers vœux; son âge, de quarante ans environ, sa vertu solide, la rendront propre à cette œuvre, qui la tient une partie du jour et toute la nuit séparée de nous; les sauvagesses l'appellent *maman*, sautent autour d'elle partout où elle les conduit, c'est-à-dire aux vaches, aux poules, au jardin; nous leur laissons les occupations actives, elles ne sont pas en état de supporter la vie sédentaire. »

Le gouvernement commençait à s'intéresser efficacement aux Indiens, bien qu'il les éloignât autant que possible des États de la Fédération. On comprenait que des catholiques seuls auraient assez de zèle et de courage pour les civiliser, et l'on espérait que dans un avenir plus ou moins éloigné, ce nouveau champ serait ouvert à des religieuses. Saint-Charles réclamait le bien qu'il avait perdu, et le défaut de prêtres empêchaient les Pères d'y établir une résidence; mais ce ne pouvait être qu'un délai. La mère Duchesne s'attachait de plus en plus à ce sol où elle voyait la moisson se préparer et jaunir, sans ouvriers assez nombreux pour la recueillir. Il fut donc décidé que la fondation de Saint-Michel serait le partage de la mère Eugénie; elle partit de Florissant les premiers jours de mai, avec trois sujets. Une des plus anciennes élèves devenue professe, la sœur Xavier Hamilton, était de ce nombre; ses talents, sa vertu, la connaissance de l'anglais et du français avaient décidé ce choix.

Au Grand-Coteau, la mère Xavier Murphy se conciliait l'estime et la confiance; rien ne s'opposait à ce qu'elle demeurât chargée du gouvernement. Dans cette circonstance, la Mère générale la fortifia par ses avis pleins de sagesse et de charité.

« Paris, 6 février 1826. — J'ai reçu, ma bien chère fille, votre lettre qui nous annonçait le départ prochain de la mère Eugénie et de ses compagnes, et nous faisait part de votre résignation, de votre courage à embrasser la croix qui vous est imposée. Malgré sa pesanteur, je ne doute pas que le Cœur de Jésus, pour qui vous l'acceptez, ne vous aide à la porter et ne l'adoucisse même par l'onction de sa grâce; quoi qu'il arrive, ayez toujours

confiance; Dieu ne peut abandonner une âme qui se jette dans ses bras avec amour. Faites tout ce que vous pourrez de votre côté, et laissez le reste au Seigneur. L'essentiel est pour vous de conserver la paix; approchez-vous de Jésus-Christ par une prière fréquente, surtout dans vos doutes pour les affaires extérieures et embarrassantes, quand vous réclamez un conseil. Adressez-vous à la mère Eugénie et à la mère Duchesne, selon que le besoin vous l'indiquera. Je sens que des aides vous sont nécessaires, aussi vais-je m'occuper de vous envoyer un sujet pour le français et les classes. Priez, afin que le Cœur de Jésus dispose toutes choses pour sa gloire, et que nous puissions bientôt vous procurer du secours.

« J'ai donné hier de vos nouvelles à la communauté réunie; chacune exprimait son affection pour vous, particulièrement la mère de Marbeuf. Quel sacrifice le Seigneur a exigé de nous, en permettant votre éloignement! Je ne m'y habitue pas, et pour l'adoucir, je dis souvent que je veux vous faire visite, avant de quitter ce long exil, cette triste vie. Jusqu'à présent, on ne m'écoute pas, et tout le monde semble s'y opposer; mais si ce désir entre dans la volonté de Dieu, il disposera les cœurs et me donnera la facilité d'exécuter un projet qui me sourit si agréablement. En attendant, ma chère fille, ne perdons pas un moment et sanctifions-nous; notre carrière s'avance à grands pas, et dans nos vertus mêmes, quel vide le souverain Juge ne trouvera-t-il pas? Soyons donc plus généreuses, et que la Croix soit maintenant le seul objet de nos vœux. Ne vous tourmentez pas pour vos défauts, l'amour-propre disparaîtra ou s'affaiblira par la vue de vos misères et des importants devoirs que vous avez à remplir. La sensibilité, vous la surmonterez peu à peu, Jésus vous aidera; vous la tournerez vers son divin Cœur et les âmes dont il faut maintenant vous occuper; l'oubli de vous-même en sera le fruit, et Dieu sera vraiment glorifié par sa petite servante. Soyez remplie de confiance en Celui qui peut tout avec un instrument souple, humble, qui ne s'attribue rien que le néant et la faiblesse. Je me recommande à vos prières, les miennes vous sont

acquises depuis que vous êtes ma chère fille, et plus particulièrement en ce moment où le Seigneur vous choisit pour le représenter. Je salue toute la petite famille, dites-lui que je la porte dans mon cœur, et qu'elle prie pour moi. »

II. — FONDATIONS A SAINT-MICHEL, EN LOUISIANE, A SAINT-LOUIS DU MISSOURI.

La séparation s'effectua à la fin d'octobre; la mère Eugénie conduisit à Saint-Michel six religieuses, dont trois, élevées aux Opelousas, venaient de prendre l'habit. La maison n'étant pas en état de les recevoir, M. Delacroix céda son presbytère et se logea provisoirement ailleurs. On fit aux fondatrices un accueil propre à les encourager; tous s'empressaient d'offrir leurs services, et chacune des familles qui avaient généreusement contribué à l'érection de ce pensionnat, tenait à honneur d'y placer la première ses enfants.

Le 22 novembre 1825, la mère Eugénie envoyait à la mère Barat la description détaillée de la maison, ajoutant : « Vous voyez que jusqu'à ce qu'il s'en élève une plus belle, ce sera le *petit hôtel Biron* de la Louisiane; mais cet hôtel n'a encore aucun meuble, non plus que la chapelle; la dépense est également dépourvue de tout. J'ai 1500 francs que le Cœur de Jésus multipliera selon les besoins, c'est pour sa gloire que nous les emploierons, il en payera les intérêts à cent pour cent, j'en suis si sûre, qu'il me semble déjà les tenir. Cependant je vais doucement, et ne fais que les dépenses absolument nécessaires; tant que nous serons seules, notre nourriture sera la farine de maïs, le riz et un peu de viande; notre table, nos genoux; nos talons seront nos sièges; nos armoires, des planches posées sur des morceaux de bois, et ainsi du reste... » Le 16 décembre, elle écrivait de nouveau : « Nous sommes entrées dans notre maison le jour de saint André; nous n'avons aucun meuble; c'est la nudité de la crèche, que c'est aimable! Nos petites novices s'affermissent

dans leur vocation, et seront bientôt capables de nous aider pour les classes,.. »

La mère Eugénie suivit fidèlement ce plan et n'eut qu'à s'en applaudir, car les frais de la bâtisse surpassèrent le montant de la souscription. Pendant quatre mois la communauté vécut de lait et de riz : mais, assurait-elle, les santés loin de souffrir de ce régime se fortifièrent. Enfin, on put ouvrir le pensionnat. « Il est impossible de désirer un commencement plus satisfaisant, mandait la supérieure à la mère Barat en avril 1826 ; toutes les maîtresses agissent en parfait accord et se laissent absolument conduire ; les enfants sont des plus dociles, avec un ton meilleur que celles des autres parties que j'ai habitées. J'aurais trop de consolations sans l'inquiétude que me donnent les dettes ; cependant Dieu nous protège d'une manière toute particulière... On a placé le saint Sacrement dans notre petite chapelle le jour de Pâques ; cette fête a été délicieuse pour chacune et surtout pour moi. O ma Mère ! qu'ils m'ont été amers les cinq mois que nous avons passés sans avoir Notre-Seigneur au milieu de nous ! Il me semblait que je ne verrais jamais la fin de ce dur exil... »

La Mère générale continuait à suivre les progrès de cette mission lointaine, et son cœur souffrait en voyant l'impossibilité d'envoyer du secours : « Qu'il est difficile, écrivait-elle, de trouver des âmes généreuses, fidèles, qui possèdent quelques talents et une santé passable ! Priez, ma fille, pour que le Cœur de Jésus nous en envoie... Ah ! je le vois bien, nous mettons des bornes à la miséricorde de Dieu sur les peuples par nos infidélités ; nous n'attirons pas assez ses bénédictions par notre ferveur et de constantes vertus. Hélas ! ma chère Eugénie, je suis la plus coupable ; priez donc pour votre Mère, qu'elle remplisse les desseins du Cœur de Jésus, et qu'elle aide les âmes à parvenir à cette unique fin pour laquelle nous sommes nées et surtout nous sommes religieuses... Salut affectueux à la nouvelle petite famille de Saint-Michel, dites-lui qu'elle m'est plus chère encore depuis sa séparation de la maison qu'elle a quittée. Vous allez

d'ailleurs être chargées de propager la connaissance et l'amour du Cœur sacré de Jésus dans cette partie de l'Amérique; quel motif pour moi de vous être plus intimement affectionnée! Que ne puis-je partager vos travaux! Je n'en suis pas digne. Au moins j'envierai votre sort, et je prierai le Seigneur de combler de ses bénédictions Eugénie et ses filles qui me sont si chères!... »

Quelques jours après, elle terminait ainsi une seconde lettre : « Adieu, ma chère fille, un souvenir particulier pour votre Mère. Ah! qu'elle en a besoin! Je pourrais vous dire avec saint Paul : *La charité de Jésus-Christ nous presse;* mais que nous répondons mal aux élans de son amour! Le plus grand obstacle vient ordinairement de ceux qui gouvernent; je ne parle que pour moi, je suis la plus coupable. Priez donc avec ferveur et demandez ma conversion; demandez à Jésus, pour votre Mère, une grâce semblable à celle qui a terrassé le grand Apôtre; je crois qu'il la faut aussi forte pour attirer tant d'âmes à Dieu... »

Ces lettres de la mère Barat étaient reçues avec une ineffable consolation; ses filles y cherchaient le moindre signe de sa volonté pour y conformer leur conduite. Nous citerons cette seule réponse de la mère Eugénie à une recommandation qui montre une fois de plus, avec quelle discrétion la mère Barat usait de son autorité.

« Saint-Michel, 7 mai 1826. — Votre lettre du 25 février est la troisième que j'ai le bonheur de recevoir de vous ce mois-ci; aussi jugez de ma joie. Comme Jésus sait bien ce qui peut m'animer et me faire plaisir!... Dans l'une vous me dites, ma très digne Mère, que j'ai mal fait de ne pas choisir Monseigneur pour poser la première pierre de notre maison; j'aurais dû vous avertir qu'il ne l'a pas pu. Vous ajoutez : *Faites-lui poser celle de votre église.* J'ai baisé ce petit mot *faites,* parce que jusqu'à présent vous ne m'avez jamais dit que : *Si vous faisiez comme cela, ce serait peut-être mieux.* Lorsque vous me parlez ainsi, il me semble que je ne suis pas autant votre fille, à qui vous pouvez commander en toute liberté. Ma Mère, je suis bien mauvaise, cependant je ne voudrais pour rien au monde vous désobéir,

et l'on me mettrait plutôt en pièces, que de me faire agir en quoi que ce soit contrairement à vos intentions. Dites-moi donc toujours *faites*, ce petit mot m'est doux... Je sens vivement ce que vous me dites, que : *La charité de Dieu nous presse*, et il me semble par moments que la mort me serait un gain, si je pouvais perdre la vie en me consumant pour les intérêts du Cœur de Jésus... O ma Mère, combien cette phrase de votre lettre a pénétré dans l'intime de mon âme! *Nous mettons des bornes à la miséricorde de Dieu sur les peuples par nos infidélités...* J'en ai senti toute la vérité par rapport à moi; mais que cette vérité est amère pour le cœur qui ne vit que des bienfaits de Jésus! Priez pour que votre Eugénie cesse d'être aussi infidèle, afin qu'elle puisse aider quelques âmes à retourner à leur Dieu. Le nombre de celles qui en sont éloignées est si grand, que cela navre!... »

Des vœux si purs furent exaucés, plusieurs postulantes augmentèrent bientôt le nombre des novices, et au mois de mars 1827, quarante enfants, dociles, remplies de bonne volonté et d'affection pour la maison, formaient le pensionnat; à la fin de l'année suivante, elles étaient soixante-cinq. La mère Eugénie Audé possédait la confiance générale. Elle eut la douleur de perdre une de ses filles, Mme Xavier Hamilton, excellent sujet dont la mère Duchesne disait qu'elle serait l'Aloysia de l'Amérique. Naturellement fière, irritable, ayant tout l'orgueil et la susceptibilité de sa nation, la mère Hamilton en avait aussi l'énergie, et profita si bien des leçons reçues au pensionnat de Florissant, qu'elle mérita d'entendre l'appel de l'Epoux des vierges, d'y répondre malgré les séductions qui l'entourèrent à son entrée dans le monde. Ses précieuses qualités, ses vertus, la force de son caractère la faisaient regarder comme un des futurs soutiens de la Société dans le Nouveau-Monde; le Seigneur la trouva mûre pour le ciel; elle fut enlevée à la fleur de l'âge par une maladie de poitrine, après avoir donné l'exemple constant de toutes les vertus religieuses. Ce fut une épreuve qui ébranla le courage de la mère Eugénie; elle versa des larmes

amères, et la Supérieure générale répondit par de sages avis à l'expression de cette douleur.

« Paris, 7 juin 1827. — Vous vous affectez trop, ma fille, de la perte de votre chère Hamilton; pourquoi vous attribuer cette mort? Nous venons d'en perdre six de cette manière, et j'aurais plus raison que vous de me trouver coupable; j'aurais beaucoup à faire de me désoler sur ces châtiments; sans doute, nous sommes coupables, mais Dieu est bien le maître; il nous punit en récompensant ces âmes; vous conviendrez qu'il punit en père. Si elles se perdaient par notre faute, c'est alors qu'il faudrait nous désoler; elles meurent comme des saintes. Ah! remercions-le plutôt et réjouissons-nous de ce qu'il les enlève de bonne heure aux tentations et à l'infidélité; nous qui vivons, que faisons-nous autre chose? »

La mission de la Louisiane et du Missouri subit en 1826, une véritable crise; Mgr Dubourg quitta l'Amérique et donna sa démission. Deux ans auparavant, l'abbé Angelo Inglesi, auquel il avait accordé sa confiance, lui enlevait des fonds dont il était porteur et passait au schisme d'Hogan (1). Cette défection et les déplorables conséquences qui en furent la suite, comblèrent la mesure des tribulations que le zélé pasteur n'avait cessé de rencontrer dans son laborieux épiscopat. Il laissait en Mgr Rosati un digne héritier de ses vertus apostoliques. Malheureusement plusieurs ecclésiastiques retournèrent aussi en Europe. Les Lazaristes ne se découragèrent point; peu à peu les novices Jésuites venus de Georgetown reçurent les saints Ordres, et les secours ne manquèrent pas au pays dont ils étaient chargés.

M. Niel, curé de Saint-Louis, entreprit, sur ces entrefaites, le voyage de Paris, vit la mère Barat et l'entretint du désir qu'il nourrissait d'avoir un établissement du Sacré-Cœur dans la capitale du Missouri. La Mère générale donna son adhésion à ce projet

(1) William Hogan, renvoyé d'un collège d'Irlande, passa en Amérique en 1818, et obtint une cure à Philadelphie; sa conduite le fit bientôt interdire, puis excommunier par son évêque. Il continua d'exercer ses fonctions jusqu'en 1822; un bref de Rome le condamna, et il mourut misérablement en 1852.

et se hâta d'écrire à la mère Duchesne que l'on sollicitait vivement de retourner à Saint-Charles. Le P. Van Quickemborne avait acheté la maison précédemment occupée par le Sacré-Cœur et voulait la lui céder; il faisait bâtir non loin de là, une église en pierre, mais il ne pouvait encore mettre aucun prêtre dans cette paroisse. La lettre de la Mère générale vint tirer la mère Duchesne d'embarras.

« Paris, 6 août 1826. — Je vois avec peine, chère Mère, que vous pensez à un quatrième établissement à Saint-Charles; faites au contraire tous vos efforts pour en avoir un à Saint-Louis; les autres se feront plus tard. J'espère que le retour de M. Niel vous donnera le désir de cette fondation, que j'envie depuis le moment de votre arrivée; il me paraît si essentiel que vous ayez une maison mère là où résidera l'évêque, et où l'on pourra mettre un noviciat. Une fois qu'elle sera formée, vous pourrez vous étendre dans toute la Louisiane. D'ici là, ma chère fille, ne pensez pas à être déchargée; je n'ai personne pour vous remplacer. Dieu vous aidera et vous conservera jusqu'à ce qu'il ait choisi lui-même celle qu'il destine à venir après vous. Vous savez que les premières doivent être des victimes; il faut qu'elles soient broyées dans les fondements, et qu'elles soutiennent celles qui leur succèderont. Hélas! c'est le cas où je me trouve, et ma santé se fortifiant, j'ai lieu de craindre d'avoir à porter longtemps encore ce lourd fardeau. Si Dieu le veut, il faut bien le vouloir. Serions-nous meilleures dans une autre position? Peut-être non; nous souffririons moins et, sous ce rapport, la supériorité est un avantage... »

Un mois plus tard, la mère Barat écrivait de nouveau à la mère Duchesne.

« Paris, 2 septembre 1826. — Il faudra bien vous établir à Saint-Louis, car M. Niel est décidé, si vous refusez, à y appeler d'autres religieuses. Alors vous ne feriez plus que végéter dans ce pays; vos peines et vos frais deviendraient inutiles. Prenez vos mesures en conséquence, et ne pensez plus à aucune fondation avant celle-là. Nous vous préparons quatre sujets; si vous

allez à Saint-Louis, nous en ajouterons deux et une Sœur, dans un an ou dix-huit mois. Ensuite, nous nous reposerons quelques années; des fondations sont demandées en d'autres contrées et seront utiles... Salut à toute votre famille; dites-lui que je la conjure de ne point porter en vain le nom du Cœur de Jésus. Il vient de nous être donné par le chef de l'Église, à la face du ciel et de la terre. Quelles obligations nous impose-t-il? Celles que Jésus-Christ a bien voulu contracter pour l'amour de nous : vie de souffrance, d'immolation, état continuel de victime pour le salut des âmes... Ah! quel degré de perfection nous devrions atteindre pour remplir cette céleste vocation! Mais que dis-je? Bien mieux que nous, ma chère et ancienne fille, vous justifierez ce glorieux titre par votre amour pour Jésus, votre générosité à supporter pour lui toutes sortes de privations et de souffrances. J'envie votre position, que ne puis-je la partager! Je ne mérite pas cette grâce; au moins priez pour moi, j'en ai un immense besoin... »

L'obéissance de la mère Duchesne lui eût fait entreprendre les choses les plus opposées à son propre jugement et à son goût; dans cette circonstance, elle n'avait à lutter ni contre l'un ni contre l'autre, car l'expérience lui montrait qu'à Florissant le bien serait toujours limité par la position même du lieu, que les fréquentes inondations rendaient presque inaccessible une partie de l'année. Mais dans l'état de pauvreté où elle se trouvait, comment acheter à Saint-Louis? Forte de sa confiance en Dieu, elle se mit à l'œuvre pour remplir les intentions de sa première Mère, et lui mandait le 13 mai 1827 : « Depuis que vous m'aviez marqué vos intentions après la visite de M. Niel, je commençai à tendre mes filets, à sonder le terrain, à intéresser quelques personnes; je ne trouvais de tous côtés qu'opposition, froideur et indifférence. Enfin, je m'adressai directement à M. Mullamphy (1), lui demandant si dans le grand nombre de ses propriétés, il pourrait en céder une à prix modéré pour une bonne

(1) La fortune et la probité de M. Mullamphy le plaçaient au premier rang des habitants de Saint-Louis.

œuvre. Il me proposa bientôt une maison presque neuve, en brique, à un quart d'heure de l'église, et entourée de 24 arpents de terre; il l'offrait gratuitement, si la Société consentait à se charger de vingt orphelines présentées par lui ou ses filles, et à qui il assurerait, lui et ses héritiers, 50 francs à leur entrée, plus le vêtement. Il ajoutait encore 5,000 francs pour les premiers frais d'établissement. Je suis allée voir cette habitation; la situation est moins riante que celle de Sainte-Marie-d'en-Haut, à Grenoble; mais elle a quelque chose de semblable : élevée, solitaire, dans un air sain, dominant le Mississipi et la ville. »

L'acte de cession fut soumis à Mgr Rosati, qui envoya par écrit sa pleine et entière approbation. La supérieure crut devoir fermer les yeux sur les difficultés que pouvaient entraîner certaines clauses du contrat, et se hâta d'accepter; connaissant le donateur, son zèle pour la religion, elle ne doutait pas qu'il ne soutînt, et qu'avec le temps il n'affermît son œuvre. D'ailleurs, la Providence lui avait-elle jamais manqué? Une lettre adressée à la communauté de Paris rend compte de ces commencements.

« Saint-Louis, 7 octobre 1827. — Mes bien chères Mères et Sœurs, nos Sœurs envoyées de France sont arrivées le jour du saint Nom de Marie, où nous terminions une neuvaine à la sainte Vierge pour les obtenir. Elles nous ont donné de vos nouvelles que nous attendions avec impatience... Quand nous recevons de vos lettres, nous ne pensons plus à ce grand Océan qui nous sépare, nous croyons être en France, témoins de vos travaux, de vos jouissances, et à l'école de vos vertus. Nous nous apercevons de notre situation, alors seulement que par l'insuffisance des bâtiments, le petit nombre des sujets, la pauvreté, les difficultés qu'apportent les différentes religions, la diversité des langues, les usages du pays, nous rencontrons des obstacles au bien et à l'établissement de l'ordre, si nécessaire dans la communauté et les classes, mais auquel nous ne pouvons maintenant que tendre de tout notre cœur.

« Je ne puis continuer cette lettre sans remercier avec vous le Cœur de Jésus du bienfait de notre approbation, sans vous

témoigner la joie pure qu'elle nous a causée, et qui donne du courage pour souffrir en soutenant de nos travaux une œuvre que Dieu a conduite lui-même, où il a daigné nous admettre par une bonté toute gratuite. Chaque nouvel établissement nous procure un nouveau bonheur, puisqu'il dilate la gloire du sacré Cœur de Jésus et lui attire des épouses. Celui de Saint-Louis est un des derniers sous tous les rapports; mais c'est à cette ville que nous avions été d'abord destinées par notre Mère générale, et les vœux réitérés du pasteur nous y appelaient. »

La mère Duchesne fournit sur la propriété, les détails que nous avons cités et poursuit : « Cette maison abandonnée parce qu'on assurait que des revenants y apparaissaient, fut recherchée à un bon prix par plusieurs personnes, au moment où elle allait nous être cédée... J'eus recours à saint Joseph, lui promettant qu'il serait le patron de la fondation, que la première novice et une orpheline porteraient son nom, et il nous exauça. J'allais cependant contre toute apparence de succès : la mère Octavie était malade et la communauté de Florissant pouvait à peine suffire aux œuvres; la mère Eugénie avait besoin de ses sujets; un mal de jambe semblait devoir me rendre inutile... Je vins à Saint-Louis, seule avec une aspirante; et à ce moment où la maison n'était pas prête, où les maîtresses manquaient, on offrait en foule des enfants. Nous souffrons surtout de l'incertitude des secours spirituels, vu l'éloignement des Jésuites et les occupations des deux prêtres qui desservent chacun plusieurs paroisses de cette ville. Demandez à Dieu qu'il adoucisse cette privation par un de ces coups de providence qui ne lui coûtent rien... Notre chapelle est peu convenable à la Majesté divine; c'est l'ancienne cuisine à moitié sous terre, ce qu'on appelle ici une cave; on touche le plancher avec la main, la cheminée sert de gradin à l'autel. J'y ai tué plusieurs crapauds et autres bêtes hideuses, de grosses araignées qui chantent comme des petits oiseaux; elles faisaient leur musique quand j'étais seule le soir à prier. Ce sont, avec un chat sauvage établi dans le toit, les seuls revenants que nous ayons aperçus, et je vous avoue que je les craignais moins

que les vivants, à raison de notre position isolée... Mgr Rosati a béni solennellement notre maison, baptisé une élève de quatorze ans et aujourd'hui dimanche, il nous a quittées après la messe, nous laissant l'espérance de le voir s'établir à Saint-Louis... »

La maison de M. Mullamphy était alors éloignée de la ville, dont elle occupe aujourd'hui le centre par suite de l'accroissement de la population. Néanmoins, au mois de mars 1828, on y comptait douze pensionnaires, dix orphelines, quarante externes, la plupart reçues gratuitement. Le dimanche, des mulâtresses venaient après l'office de la paroisse, se faire instruire de la religion. « Ce sont, mandait la fervente mère Duchesne, plus de soixante enfants à qui nous avons le bonheur de faire connaître le sacré Cœur. Si la peine dépasse le profit temporel, n'est-ce pas pour le ciel un bien de plus? Et je m'en réjouis... » Tels furent toujours les sentiments de cette âme dévouée aux seuls intérêts de la gloire de Dieu. Les privations et les souffrances lui étaient un gain; elle ne cessa jamais de s'en réserver la meilleure part, tant qu'elle eut la liberté de choisir.

CHAPITRE XXX

Fondation à la Trinité-du-Mont, à Rome.

1828.

Dans le courant de décembre 1827, la mère Barat ne consultant que son zèle et les intérêts de la Société, commençait à visiter les maisons du nord. Sa santé éprouvée par un travail incessant et surtout par la perte douloureuse de la mère Bigeu, ne put supporter ce surcroît de fatigue dans une saison rigoureuse. Elle revint à Paris les premiers jours de janvier et fut forcée de s'aliter. Le 19 du même mois, elle écrivait à la mère Armande de Causans (1), qui avait succédé à la mère Bigeu, comme supérieure de la maison de Turin :

(1) Marie-Louise-Armande de Causans, née le 23 décembre 1785, au château de Suzy, près de Soissons, était fille du marquis de Causans, dont la mère sut par sa prudence, sa douceur et la fermeté de ses principes religieux, gagner la confiance de Madame Elisabeth, si justement appelée l'*Ange de la Cour.* La jeune princesse étendit aux enfants de la marquise l'affection qu'elle avait vouée à la mère. Elle honorait le fils d'une particulière estime, et lorsqu'il épousa Mlle de Nouë, elle la nomma sa dame de compagnie. Forcé d'émigrer par l'ordre même de Louis XVI, le jeune marquis de Causans confia deux de ses enfants à d'intimes amis, et les autres à Mlle Prudence Geoffroy-Plumet, qui jouissait d'une grande considération parmi les serviteurs de la Cour, sous le nom de Mme Vincent. Armande reçut de cette femme dévouée les soins les plus touchants. « Elle pétillait d'esprit », disait Mme Vincent, et montrait beaucoup d'inclination à la piété. La marquise de Causans étant morte dans l'exil, la comtesse Marie, chanoinesse du Chapitre de Saint-Louis de Metz, réunit les enfants de son frère dès que le calme se rétablit en France. Armande suivit bientôt son père à Causans, département de Vaucluse; elle y devint par sa piété, sa charité envers les malheureux, l'ange visible de la population. Ses sœurs imitèrent son exemple; elle les encourageait dans les œuvres de dévouement; la supériorité de son esprit, sa gaieté, sa vertu lui donnaient un ascendant irrésistible.

Ces heureuses qualités frappèrent la comtesse Marie; elle obtint d'emmener

« Paris, 19 janvier 1828. — La fièvre a été moins forte cette nuit, ma chère fille, j'en profite pour vous faire une ouverture qui doit être tenue secrète au moins pour le présent... Bon Dieu ! dans quel moment voulez-vous cette œuvre, et de quels éléments daignez-vous vous servir? Voilà près d'un mois que je languis et que tout *marche comme la divine Providence le pousse;* vous-même, ma fille, vous êtes souffrante, et c'est après des pertes si grandes, avec des instruments si faibles que le Cœur de Jésus veut opérer. J'en suis si remplie de confusion que si je n'étais retenue par la prudence, je le dirais à tout l'univers : ce serait le second volume de la bonne femme du frère Gilles. Mais venons au fait. Le mot du P. de Rozaven se vérifie plus vite qu'il ne l'espérait; tandis qu'il travaillait avec zèle à nous établir à Rome, Mgr le Nonce a été à la source, et il a réussi au-delà de toute espérance. L'histoire de cette fondation est admirable, je vous en donnerai les détails quand je serai moins faible; j'abrège. Il existe à Rome une belle maison, avec de vastes jardins sur une colline; elle appartient à la France. Le Souverain Pontife l'a demandée au Roi pour les religieuses du Sacré-Cœur, avec une partie des revenus; le ministère qui vient d'être changé, l'avait accordée. Comme l'affaire n'était pas terminée, il a fallu

sa nièce à Paris, et en fit sa compagne et son amie. Armande ne put que gagner dans le commerce d'une personne qui avait elle-même joui de l'intimité de Madame Elisabeth; la prière, les œuvres de zèle et de bienfaisance occupaient leur vie; elles conservaient toutefois des relations avec une société choisie à laquelle les liens du sang les attachaient. Armande acquit à cette école ce bon ton, ce tact parfait, cette habitude des convenances qui l'ont rendue si utile par la suite. Devenue l'oracle et le conseil de sa famille, entourée de l'affection de tous, prévenue dans ses moindres désirs par sa tante qui la chérissait, elle entendit l'appel de la grâce et s'arracha généreusement à cette douce vie, à l'âge de trente-six ans, pour entrer au Sacré-Cœur, où une de ses jeunes sœurs l'avait précédée. Elle vint au noviciat général en 1822, et s'y fit remarquer par son exactitude à la règle, ses vertus solides et aimables, et la mère Barat fonda dès lors sur elle de grandes espérances. Après l'avoir admise aux vœux, elle se plaisait à l'employer comme secrétaire, et n'hésita pas à s'en séparer pour la maison de Turin. La mère de Causans, par son expérience et par le charme de son esprit, acquit bientôt dans ce poste difficile l'estime et l'admiration des personnes les plus distinguées.

recommencer les démarches avec les nouveaux ministres; tous ont été du même avis, ce qui est étonnant, et s'ils se maintiennent seulement un mois, la donation sera entre nos mains. Mais nous avons des ennemis, et il faut que l'affaire reste secrète jusqu'à ce que trois ou quatre des nôtres aient pris possession. Quelles seront ces premières? La Providence s'est expliquée.

« Mgr le Nonce vous a demandée : le P. de Rozaven a exprimé le même désir, j'ai cru que Dieu le voulait, j'ai consenti; peut-être aurez-vous votre obédience avant un mois, six semaines. Cependant je ferai traîner, s'il est possible, jusqu'après Pâques... J'ai pensé vous donner pour première compagne la mère Euphrosine Faux, qui a tant de ressources et que rien n'embarrasse; si vous l'acceptez, répondez tout de suite, afin que je vous l'envoie avec celle que vous mettrez au courant pour vous remplacer à Turin. De plus, vous préparerez une Sœur, et si vous pouviez avoir une seconde religieuse de chœur qui sût bien l'italien, elle vous serait très utile. Vous ne devez être que trois ou quatre pour ce premier moment... Lorsque tout sera prêt, nous vous adresserons un code d'instructions dont Son Excellence fera la plus grande partie. Mgr le Nonce ayant appris que j'étais malade, est venu me voir; il m'a apporté une petite sainte Vierge miraculeuse pour obtenir ma guérison; je vais mieux, en effet. Cet excellent ami voudrait que son œuvre, car c'est la sienne, réussît bien vite, et le moindre obstacle le peine, mais ne le décourage pas. Quelle âme! Et quel ami le Cœur de Jésus a donné à notre Société, en lui inspirant le vif intérêt qu'il nous porte... »

Léon XII constamment préoccupé de ce qui pouvait concourir au bien de ses sujets, ne se dissimulait pas qu'il manquait quelque chose à Rome pour l'éducation des femmes. Les jeunes filles du peuple et de la bourgeoisie trouvaient chez les *Maestre pie* (1), avec les principes religieux, une instruction appropriée

(1) Société connue sous le nom de *Pieuses Maîtresses*.

à leur position; mais le Souverain Pontife voulait offrir aux familles nobles le même avantage; il comprenait qu'une congrégation vouée pour la gloire de Dieu à cette tâche délicat et laborieuse, pouvait seule l'entreprendre et la poursuivre sans défaillance. Il tourna ses regards vers la France, et confia son projet à Mgr Lambruschini, qui depuis le commencement de 1827, représentait le Saint-Siège auprès de Charles X. En quittant son archevêché de Gênes, le pieux prélat s'était arrêté à Turin et avait visité l'établissement du Sacré-Cœur. On fut frappé de l'air observateur avec lequel il semblait examiner toute chose, et Dieu permit qu'il remarquât l'ordre qui régnait dans la maison, la bonne tenue et la piété des élèves. Son œil exercé lui fit distinguer les qualités éminentes de la supérieure, qui le reçut avec cette aisance simple et digne que donne l'expérience du monde, et avec ce respect, cette modeste réserve, fruits d'une foi vive et d'un esprit profondément religieux. Peu après son arrivée à Paris, Mgr Lambruschini lia connaissance avec la mère Barat, et n'eut pas de peine à discerner les dons précieux et les rares vertus dont cette âme était enrichie. Il lui témoigna une haute estime, devint l'ami de l'œuvre qu'elle dirigeait, et sa pensée se porta sur le Sacré-Cœur, dès qu'il eut à chercher un Institut qui répondît aux désirs du Souverain Pontife. Le Nonce sonda donc la Mère générale, s'assura qu'elle accepterait une fondation à Rome si on la lui proposait, puis il écrivit à Sa Sainteté : « J'ai ce qu'il vous faut », et nomma la Société, indiquant le couvent de la Trinité-du-Mont comme parfaitement adapté à l'établissement projeté.

Un obstacle se présentait. Le gouvernement français venait d'assigner la même propriété aux Frères de la Doctrine Chrétienne, que le Saint-Père appelait dans la capitale du monde catholique. On fit observer que la situation de ce couvent était peu avantageuse pour des écoles, que sa vaste église serait inutile aux Frères, puisqu'ils n'avaient point de prêtres parmi eux, et conduisaient leurs élèves aux offices des paroisses. Frappé de la justesse de ces réflexions, Léon XII demanda au Roi de donner

une autre demeure aux Frères et de réserver au Sacré-Cœur la Trinité-du-Mont. Tandis que les négociations se poursuivaient à Paris par l'entremise du Nonce, celui-ci insista auprès de la Mère générale pour que la mère de Causans fût envoyée comme supérieure. La mère Barat écrivit alors la lettre que nous avons citée, et le 26 janvier 1828, elle recevait de Mgr Frayssinous, ministre des affaires ecclésiastiques, la communication suivante :

« Le Souverain Pontife a exprimé au Roi le désir de voir placer, dans un des établissements que la France possède à Rome, des Dames religieuses de la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus, pour y fonder un pensionnat destiné à l'éducation des demoiselles appartenant aux familles nobles des Etats-Romains. Le Roi, plein de déférence pour les sages et pieuses intentions du Saint-Père, vient de donner son assentiment à ce projet : les moyens d'assurer l'exécution de cette décision royale seront ultérieurement proposés à l'adoption de Sa Majesté. Mais avant qu'aucun plan puisse être arrêté à ce sujet, quelques informations préalables doivent être demandées à l'ambassade de France auprès de la Cour de Rome. J'ai cru cependant, Madame, qu'il était à propos de vous faire connaître immédiatement les dispositions de Sa Majesté ; je me réjouis de la nouvelle marque de protection et de bienveillance qu'Elle daigne accorder dans cette circonstance, à une Congrégation dont les intérêts me sont chers à bien des titres, et qui se fera un devoir religieux de redoubler de zèle, pour se montrer de plus en plus digne de l'auguste confiance et du Souverain Pontife et du Roi.

« Agréez, Madame la Supérieure générale, l'expression de mes sentiments respectueux,

« Le Ministre des affaires ecclésiastiques,

« † D., évêque d'*Hermopolis.* »

La mère Barat se hâta de répondre :

« Monseigneur,

« J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 26 de ce mois, dans laquelle elle m'annonce la

faveur signalée que notre Société reçoit de la part du Souverain Pontife et de la part de Sa Majesté, qui daignent tous les deux nous accorder une maison à Rome pour élever les jeunes personnes nobles des États du Saint-Siège. Nous sentons, Monseigneur, toute l'importance d'une telle mission, et nous nous empresserons de répondre, autant qu'il est en nous, à la confiance que deux augustes souverains veulent bien nous accorder, ce sera un puissant stimulant qui encouragera nos efforts ; il ne tiendra pas à nous d'inspirer partout l'amour de notre Roi et de son illustre famille. Oserais-je vous prier, Monseigneur, de porter ce vœu de nos cœurs aux pieds de Sa Majesté et de lui exprimer notre vive reconnaissance. Vous avez part, Monseigneur, à ces sentiments d'une sincère gratitude. Je ne puis oublier l'intérêt si constant que vous nous avez toujours témoigné, et dont vous venez de donner une nouvelle preuve à notre Congrégation, en appuyant de votre protection un établissement qui nous promet de si grands avantages.

« Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, la très humble et très obéissante servante,

« Barat,

« Supérieure générale de la Société du Sacré-Cœur de Jésus. »

Le changement de ministère, qui survint au moment où une conclusion favorable allait terminer les négociations, appela aux affaires étrangères M. le comte de la Ferronays, qui connaissait le Sacré-Cœur; dès le 9 février, il mandait au Nonce que le Roi, souscrivant pleinement à la demande de Léon XII, accordait à la Société, l'église et le couvent de la Trinité-du-Mont, avec les terrains, maisons et jardins qui en dépendaient, les biens fonds et rentes qui en faisaient partie. Il énumérait ensuite les conditions de cette cession...

Mgr Lambruschini communiqua sans délai et confidentiellement cette lettre à la mère Barat, lui indiquant les mesures à prendre pour hâter l'exécution de l'affaire. Il lui envoyait en

même temps une dépêche du 29 janvier, par laquelle le cardinal della Somaglia, Secrétaire d'Etat, annonçait que sur l'ordre de Sa Sainteté, un logement dans le noble monastère de Saint-Sylvestre *in capite*, serait préparé aux religieuses destinées à la fondation; malgré l'étroite clôture, elles pourraient sortir toutes les fois que le but de leur mission le demanderait. Le cardinal ajoutait qu'une Dame romaine était chargée d'aller recevoir hors de Rome la petite colonie, et de la conduire au lieu de son habitation.

« Je suis heureux, Madame, disait Son Excellence en finissant, de vous faire des communications si agréables à votre cœur et au mien, et je profite avec beaucoup d'empressement, de cette bonne occasion pour vous renouveler les assurances de l'estime bien respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Votre très obligé et très affectionné serviteur en Jésus-Christ,

« LOUIS,
« Archevêque de Gênes, nonce apostolique.

« Paris, 11 février 1828. »

Mgr d'Hermopolis donna officiellement connaissance des mêmes conclusions à la Mère générale. Malgré la faiblesse où la réduisait sa maladie, elle dut préparer les réponses qu'exigeait cette correspondance, et prendre toutes les mesures pour assurer la réussite d'un projet si important. La mère Barat exprima au Saint-Père la reconnaissance de la Société, son ardent désir de remplir les vues de Sa Sainteté, et elle eut la consolation de recevoir ce bref avec quelques lignes du Nonce disant qu'il jouissait de lui envoyer un tel *cadeau*.

LÉON XII PAPE

« A notre fille bien-aimée, salut et bénédiction apostolique.

« Quoique vous ayez appris, surtout par les choses que Nous avons chargé Notre Nonce de vous dire de Notre part, ce que Nous pensons de vous et de votre Institut, cependant la piété et

la foi toute particulière que vous exprimez envers Notre personne et le Saint-Siège apostolique, dans la lettre qui Nous a été remise de votre part, sous la date du 21 février, demande que Nous vous parlions aussi directement de Nos sentiments à votre égard. Un de Nos soins principaux devant être de procurer à la jeune noblesse une éducation conforme à sa naissance, Nous avons jugé que votre Institut est le plus propre à atteindre ce but. Nous avons donc résolu devant le Seigneur, d'inviter quelques-unes de vos filles à venir entreprendre cette tâche. C'est pourquoi Nous attendons avec empressement leur arrivée, ne doutant aucunement que celles qui auront été choisies pour Nous être envoyées, n'aient toute l'aptitude nécessaire pour former leurs élèves à la piété, aux arts et aux sciences qui conviennent à leur rang, et ne considèrent comme leur premier devoir de leur donner l'exemple de toutes les vertus. Nous vous félicitons des grands biens qu'avec le secours de Dieu vous procurez à votre patrie; Nous espérons qu'avec sa grâce, Nous en verrons les mêmes effets dans Nos Etats, et pour gage de Notre affection toute particulière et de Notre charité paternelle, Nous vous donnons affectueusement Notre bénédiction apostolique, ainsi qu'à toutes vos Sœurs.

« Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le vingt-six mars mil huit cent vingt-huit, la cinquième année de Notre Pontificat.

« G. Gasparini,

« Secrét. de N. S. P. le Pape, pour les lettres latines. »

L'adresse portait : « A Notre fille bien-aimée Barat, Supérieure générale des Sœurs des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. — Paris. »

Les voies étant ainsi préparées, la mère de Causans partit de Turin le 15 mars, avec la mère Euphrosine Faux et une jeune aspirante. Elles voyagèrent à petites journées, à l'aide d'un voiturin, et arrivèrent à Lorette le 25. Le lendemain, elles eurent la consolation d'entendre au dernier évangile de la messe, les

paroles qui font tressaillir les cœurs catholiques : « *Et Verbum caro* Hic *factum est.* » — Et le Verbe s'est ici fait chair.

Cette première halte sur le territoire pontifical rendait plus sensible à la mère de Causans les grâces infinies réservées au Sacré-Cœur, et qui allaient découler de son établissement dans la capitale du monde catholique; elle s'empressa d'exprimer au Nonce la reconnaissance de toute la Société, pour la bienveillance et l'habileté avec lesquelles il avait conduit les négociations et préparé les voies à la nouvelle fondation.

Le 31 mars, la mère de Causans et ses compagnes arrivèrent dans la ville éternelle. La princesse de Viano les attendait hors des portes de Rome, et compléta sa mission en les remettant aux soins des religieuses Franciscaines de Saint-Sylvestre *in capite*, réunies en dedans de la clôture pour les attendre. Il serait impossible de dire l'aimable accueil de ces excellentes dames, et les attentions dont elles entourèrent les voyageuses pendant leur séjour dans cet asile. La Mère abbesse, Mme Moroni, d'un mérite distingué et déjà avancée en âge, eut pour chacune les prévenances les plus délicates, malgré les dérangements que lui causaient les indispensables sorties, car la règle voulait qu'elle vînt elle-même, assistée de plusieurs religieuses, ouvrir et fermer la porte de clôture.

Le Pape avait exprimé le désir que les nouvelles arrivées assistassent aux offices de la Semaine sainte dans la basilique de Saint-Pierre. Elles profitèrent de cette invitation gracieuse, autant que le permettait la nécessité de disposer les esprits à la fondation, par de nombreuses lettres et visites aux cardinaux et autres personnages influents, dont il fallait ménager ou exciter l'intérêt. La mère de Causans n'était pas neuve dans ces sortes de choses; son tact, sa prudence et son parfait jugement lui gagnèrent dès le début l'estime et la confiance.

Une ancienne élève du Sacré-Cœur de Chambéry, Mlle Gabrielle de Carignan, devenue princesse d'Arsoli, voulut accompagner dans leurs pieuses excursions ses *bonnes mères*, comme elle les appelait, et le Jeudi saint les conduire à Saint-Pierre. La voiture

s'arrêta sur la place au moment où le Saint-Père apparaissait dans la loge du Vatican pour donner sa bénédiction. On essayerait en vain de rendre ce qu'éprouve un cœur catholique à la vue de cet imposant spectacle : une foule innombrable s'agenouille sur le sol, et s'incline sous la main du Vicaire de Jésus-Christ; les tambours battant aux champs, interrompent seuls en cet instant solennel, le silence qui règne dans cette multitude pénétrée du plus profond respect; les étrangers de tous pays et de toutes croyances subissent eux-mêmes, sans pouvoir s'en rendre compte, ce religieux saisissement.

D'autres faveurs étaient réservées en ce jour à la mère de Causans. « De la place Saint-Pierre, écrivait-elle à la Mère générale, nous nous rendîmes dans une chambre du Vatican, dont une petite croisée donnait sur la chapelle où le Souverain Pontife allait laver les pieds aux douze pèlerins, et précisément au-dessus de l'endroit où ceux-ci étaient rangés. J'eus donc le bonheur, malgré ma courte vue, de contempler le Saint-Père; je ne pus entendre sans attendrissement l'évangile qui précède la cérémonie, et pendant qu'elle s'exécutait, le chant des belles paroles qui rappellent et l'humilité de saint Pierre et celle de Notre-Seigneur, que le Souverain Pontife retraçait si dignement. En sortant de là j'avais le cœur assez satisfait pour ne point songer à davantage; je tenais sans jamais lâcher prise, le bras de la princesse d'Arsoli; son mari et mes deux compagnes nous suivaient; nous nous laissions ainsi entraîner à travers les gardes, les suisses et une foule de visiteurs, jusque dans la salle où était dressée la splendide table des cardinaux. Je n'apercevais qu'à demi toutes ces magnificences, tant j'étais troublée de notre hardiesse. Tout à coup j'entends retentir ces paroles : *Fuor le donne*, — dehors les femmes, — et presque aussitôt celles-ci : *Excepté les dames du Sacré-Cœur, le Saint-Père veut les voir*. Déjà nous nous précipitions vers la porte, la mère Euphrosine menaçait de faire schisme par timidité, à tel point que je craignais qu'elle passât par la fenêtre. Je parvins cependant à la fixer près de moi, dissimulant ma propre émotion, bien résolue

à ne rien forcer, mais à profiter de tous les moyens qui nous seraient offerts pour voir Sa Sainteté. D'après une seconde injonction de ne point sortir, je me laissai faire, et nous n'eûmes pas lieu de nous en repentir. A peine nous étions-nous arrêtées à l'entrée de la salle, que les gardes du Pape annonçaient son arrivée. Il était en chaise à porteur; dès qu'il nous aperçut, il daigna s'arrêter, nous demanda des nouvelles de notre voyage, comment nous nous trouvions à Saint-Sylvestre, et il ajouta : « Nous nous verrons après les fêtes de Pâques, et nous prendrons « d'autres déterminations. » Puis Sa Sainteté fit de la main un signe très gracieux à chacune de nous, et nous abandonnâmes la place aux curieux, voulant montrer que nous n'avions plus rien à désirer... »

Le 20 avril, la mère de Causans racontait à la Mère générale comment s'était accomplie la gracieuse promesse de Léon XII. « ... L'audience n'a eu lieu qu'avant-hier, à cause d'une indisposition grave qui a retenu le Saint-Père au lit pendant quelques jours; Sa Sainteté nous a dédommagées de toutes façons du retard. D'abord nous avons été reçues, non dans le jardin, mais dans la bibliothèque du Vatican; la princesse de Viano nous accompagnait et nous guidait; N. S. P. le Pape est venu au-devant de nous et s'est laissé baiser les pieds par chacune, avec un air de bonté seul capable de remédier au trouble que je ressentais. Ensuite il prit le fauteuil qu'on lui avait préparé derrière une table, pour le rapprocher de nos sièges; mes deux compagnes s'en emparèrent aussitôt et le transportèrent où le voulait Sa Sainteté. La conversation s'engagea : le Souverain Pontife me parlait moitié français, moitié italien, avec une expression si simple et si paternelle, que je me sentis inspirée pour tout ce que j'avais à dire, soit à l'égard de la Trinité-du-Mont, soit à l'égard des autres affaires de la Société. Le Saint-Père aborda lui-même la question d'un noviciat du Sacré-Cœur à Rome, disant qu'il le désirait et s'en occuperait. Il appuya sur l'utilité et même la nécessité d'un établissement de notre Institut dans cette ville qui était dépourvue de maison d'éducation, et il loua

indirectement notre méthode. Je fis avec modération quelques plaintes de l'archevêque de Turin qui sous divers prétextes, ne nous avait pas encore permis de prononcer le vœu de stabilité. « Il a tort, répondit le Pape, puisque vos Constitutions sont « approuvées par le Saint-Siège », et son indulgence lui fit ajouter : « C'est pourtant un saint prélat. »

« Je témoignai à Sa Sainteté ma satisfaction de ce qu'Elle avait appelé les Frères de la Doctrine chrétienne dans ses États; Elle exprima l'espoir qu'ils y feraient le bien, et ajouta quelques mots sur la nécessité pour les ordres religieux, de conserver leur esprit primitif. Je me fis aussitôt l'application de cette leçon; le Saint-Père la détourna avec bonté, disant que sans doute on avait toujours besoin de s'améliorer, mais que « *déjà* nous apportions avec nous tout ce qu'il fallait ». La conversation roula encore sur les offices de la Semaine sainte, sur l'impression favorable que faisaient sur les étrangers, et même sur les protestants, la beauté et la dignité des cérémonies. J'insistai là-dessus, attestant à Sa Sainteté que je n'avais vu revenir personne de Rome sans un accroissement sensible de ferveur, à quoi Elle répondit d'un ton qui respirait la plus douce piété : « Ah! que « vous me faites plaisir! » Quand je voulus exprimer la reconnaissance de toute la Société et la vôtre en particulier, ma révérende Mère, le Souverain Pontife m'interrompit pour dire que c'était à lui de nous remercier. Je lui demandai en le quittant, au bout de trois quarts d'heure, sa bénédiction pour nous, et une autre pour le noviciat général de Paris : « *De tout mon cœur* », dit-il, et il nous fit baiser son anneau, ne nous permettant plus de baiser ses pieds. Quand le tour fut fini, je le suppliai de me faire baiser ce précieux anneau une seconde fois, toujours pour le noviciat, et il le fit avec la plus grande bonté. Le Saint-Père en nous congédiant, a demandé le nom que l'on donnait aux supérieures : « *Madre*, lui a répondu l'une de nous. — C'est comme chez les « *Salesiane* — Visitandines, — dit-il, et lorsque j'étais en France, « c'est sous ce titre que je connaissais Mme de Montjoie, chez la- « quelle je disais la messe tous les jours. » Enfin, ma Mère, si je

n'étais forcée de terminer, je ne tarirais point sur cet intéressant sujet, sur la satisfaction et la joie que nous avons remportées d'une pareille audience. »

La fondation se présentait sous de trop favorables auspices pour que l'ennemi de tout bien ne s'efforçât pas de l'entraver; le sceau de l'œuvre de Dieu ne devait pas lui manquer. « Déjà, écrivait la mère de Causans à la Mère générale, on répand mille calomnies contre nous; j'en ris à la vérité, mais en redoublant de vigilance, comme chargée en quelque sorte de l'honneur de l'Institut. Ainsi nous ne sortons que pour affaires, nous avons fait le sacrifice de la plus légitime et la plus sainte curiosité, celle de visiter les églises, afin de donner moins de prise à nos ennemis... On fait courir le bruit que nous sommes Paccanaristes; j'ai su alors l'existence et l'histoire de ce personnage qu'on voulait nous donner pour père; dans mon indignation, j'allais vous l'écrire; on m'a engagée à n'en rien faire; la chose est tout à fait tombée maintenant. » Des difficultés de tous genres surgirent, lorsqu'il s'agit de prendre possession de l'établissement.

Le couvent de la Trinité-du-Mont fut bâti en 1495, par ordre de Charles VIII, roi de France. Ce prince voulut donner aux religieux Minimes un témoignage d'affection en reconnaissance des services rendus par saint François de Paule à Louis XI, et en actions de grâces de ses propres victoires, qu'il attribuait aux prières du serviteur de Dieu. Située sur le mont *Pincio* ou la *Colline des jardins*, d'où l'on domine la ville entière, cette maison fut exclusivement habitée, selon les intentions du roi, par des religieux français; ils l'abandonnèrent lors de la proclamation de la République à Rome, en 1798. Les troupes logèrent dans le couvent et le laissèrent dans un état de dévastation difficile à décrire; l'église leur servit d'écurie, on en arracha les peintures, les marbres et tous les objets précieux. Le duc de Blacas, ambassadeur de Louis XVIII, fit faire les réparations les plus urgentes; un seul Minime, le P. Monteynard, vint y résider avec son neveu et un Frère lai.

Le 20 avril, la mère de Causans visita cette vaste propriété et fut péniblement affectée du spectacle qui s'offrit à sa vue. A l'exception du rez-de-chaussée, assez bien conservé, de quelques chambres habitées par le P. Monteynard et ses deux compagnons, le reste portait les traces d'un véritable pillage ; la plupart des portes et des fenêtres manquaient; le carrelage même des cellules et des corridors avait été arraché. Le maître-autel de l'église et une chapelle dédiée à saint François de Paule étaient en bon état; des douze chapelles latérales, une seule avait été restaurée; les autres se trouvaient dans le dénuement le plus absolu, et les fresques avaient beaucoup souffert des atteintes de l'humidité. Quelques chasubles, des calices en argent de la plus grande simplicité, du linge de toile assez grossière, enfin les objets strictement nécessaires pour célébrer le saint sacrifice, faisaient toute la richesse de la sacristie. De plus, on trouva des dispositions peu favorables dans ceux qui administraient les biens et percevaient les revenus. Une commission fut nommée pour traiter les intérêts des donataires; le cardinal Pedicini la présidait en qualité de Protecteur de la Société; mais sans la bienveillance du Souverain Pontife, l'expérience et l'énergie de la mère de Causans, le dévouement de quelques amis, il n'eût pas été possible de triompher des difficultés. Le duc de Blacas revint heureusement à l'ambassade, et prit à cœur les intérêts de la maison. Les conseils du P. de Rozaven, l'influence que lui donnaient son savoir et sa sainteté, la connaissance qu'il avait des personnes et des choses, furent aussi d'un grand secours dans ces commencements; nous devons ajouter que Mgr Lambruschini intervint à Paris, avec un zèle qui ne se lassa jamais.

Le P. Monteynard, on le comprend, ne pouvait se décider à quitter sa retraite; il aurait voulu être aumônier de la communauté et demeurer dans l'ancienne infirmerie des Minimes, bâtiment placé au milieu des jardins; cette proposition ne pouvait être acceptée sans de graves inconvénients. La mère de Causans répondit aux instances qu'on lui faisait, que voulant devenir Romaine pour la langue et les usages comme elle l'était

par le cœur, elle désirait un confesseur italien, choisi par le supérieur. Le Père dut donc céder la place et se contenter d'une pension viagère, prélevée sur les revenus de la Trinité. Aussitôt après son départ, le 20 mai 1828, eut lieu la prise de possession légale; dès lors les trois fondatrices se rendirent chaque jour à la Trinité pour nettoyer et pour surveiller les travaux, qui occupèrent longtemps de nombreux ouvriers. Un examen sérieux découvrit que les fondations menaçaient ruine en plusieurs endroits; il fallut les reprendre en sous-œuvre, et si le Pape ne fût venu en aide par un prêt, on n'aurait pas pu faire face aux dépenses les plus urgentes.

La mère Barat soutenait et encourageait ses filles, suivant sa coutume, mêlant toujours à l'expression de sa charité, les preuves d'une humilité qui ne l'abandonnait jamais. « ... J'espère que Dieu vous aidera, écrivait-t-elle le 23 mai; ayez confiance, il a déjà tant fait pour vous!... Qu'il me tarde d'apprendre que vous pouvez habiter votre maison, car votre genre de vie actuel est un peu monotone pour des filles du Sacré-Cœur qui sont si accoutumées au travail. Mais le temps viendra et il ne tardera pas... Ah ! que nous avons besoin d'être bien près de Dieu, ma chère fille ! Nous devenons des démons dans notre belle France, c'est affreux!... Oh! comme Jésus veut que nous soyons des saintes! J'en suis effrayée. La retraite que je viens de terminer m'a encore plus convaincue, et quel travail à faire en moi et dans les autres pour y parvenir! Le Cœur de Jésus en presse plusieurs; vous êtes de ce nombre, ma fille, et je l'en remercie, car il importe beaucoup à sa gloire que vous travailliez sans relâche, devant être la pierre fondamentale d'une fondation si intéressante. Je suis tellement pénétrée de cette vérité, que je rends tous les jours grâce au Seigneur, de ce qu'il a daigné arranger les choses de manière à ce que je ne fusse pour rien dans cette œuvre; j'aurais tremblé pour sa réussite s'il en eût été autrement, et j'ai au moins cette tranquillité qu'elle ira mieux avec d'autres instruments. Lorsque Mgr le Nonce me parle d'y aller, et il le fait souvent, je détourne vite la conver-

sation; cependant quelle consolation j'aurais de voir Notre Très Saint Père le Pape, le P. de Rozaven, en qui j'ai tant de confiance, et qui me serait si utile pour m'aider à devenir une moins mauvaise supérieure!... Voilà un échantillon de ma paresse; je vous en fais l'aveu : à la suite d'une retraite, il faut bien faire un acte d'humilité et de vérité... »

La mère de Causans désirait beaucoup s'établir à la Trinité avec ses compagnes, malgré les privations sans nombre qui l'attendaient; sa présence devenait indispensable pour stimuler les ouvriers; elle ne se rendit donc pas aux charitables instances des religieuses de Saint-Sylvestre qui cherchaient à la retenir. Les premiers jours de juin, la petite communauté s'installa dans sa nouvelle demeure : les journées se passaient à déblayer, à faire la cuisine, car, par discrétion, aucune Sœur coadjutrice n'avait été amenée, et il fallut entrer dans tous les détails du ménage. La mère Euphrosine Faux s'en tirait, du reste, à peu de frais; accoutumée dans l'orphelinat de la mère de Lalanne à une vie pauvre et dure, tout était bon pour elle et pour les autres : son esprit lui fournissait mille expédients ingénieux et économiques. La faible santé de la mère de Causans s'accommodait difficilement de ce régime, mais son aimable gaieté n'en souffrait aucune altération et donnait un charme tout particulier à sa correspondance, empreinte d'ailleurs d'une profonde sagesse et d'une grande piété.

« Trinité-du-Mont, 9 juin 1827. — Depuis mercredi que nous sommes ici, nous avons eu la visite du cardinal Protecteur, puis celle du Cardinal-Vicaire, qui s'est promené dans toute la maison, et a tout considéré avec le plus grand intérêt. Il déplore seulement nos ruines et notre dénuement complet; celui de l'église l'a surtout frappé. Il est tel que nous avons été obligées de nous reléguer dans une petite chapelle de saint François de Paule, où l'on nous dit une messe chaque jour. Cet article est ce qui me touche le plus sensiblement, car devant être ouverte au public, il importe qu'on n'y voie rien qui ne fasse glorifier le sacré Cœur de Jésus. Or, il en coûte ici pour les frais du culte, et l'on donne

beaucoup à l'extérieur. Voilà, ma Mère, une portion de mes soucis que je remets en total, néanmoins, dans le sein de la Providence. Le Cardinal-Vicaire (1) a l'inspection générale de tous les couvents de Rome et, comme ancien religieux, il travaille avec zèle à y maintenir ou y rétablir la plus parfaite régularité. Son Eminence paraît fort contente de l'esprit de notre Institut, et ce que je lui ai dit de nos Constitutions, lui plaît... Mais, comme tout ce qui concerne cette fondation demande une sagesse et une prudence qui ne peuvent venir que de Dieu, si nous recourons à lui avec humilité et confiance, nous les refusera-t-il?

« Je reviens à la Trinité, ma Mère, quel désordre! quelle poussière! quel régime! J'en ris, mais en attendant j'en meurs, et quand je songe à l'embarras que vous causeraient mes pauvres funérailles, je ne prends pas mon parti d'aller dans l'autre monde; je dis à la mère Euphrosine : Faites-moi vivre, et, de grâce, ne m'empoisonnez pas. C'est vraiment une chose curieuse que sa cuisine, pour laquelle elle a pris une aide séculière plus ignorante encore, et qui lui sert davantage à manger ses plats qu'à les faire... Une chose qui m'ennuie fort, c'est qu'il n'est personne ici qui n'ait une idée exagérée de nos revenus, et qui ne s'en fasse une beaucoup trop petite de nos charges. Mais le bon Dieu est là, il n'abandonnera pas son œuvre. Je me dis toujours qu'elle n'aurait pas son sceau, si la Croix n'y était point imprimée... »

Une Sœur coadjutrice fut bientôt envoyée de Turin; elle était d'autant plus nécessaire, que le Saint-Père avait voulu confier au Sacré-Cœur deux jeunes personnes, M[lles] Caetani, élevées jusque-là dans un monastère de Dominicaines. Il s'intéressait à leur famille, illustre par la naissance, et tenait à les soustraire à toute influence, pour juger par lui-même de l'état auquel Dieu les appelait; aussi daigna-t-il venir les voir, trois mois après leur entrée, afin de les aider à prendre un parti avant que le pensionnat ne fût ouvert. La mère de Causans rendit compte de

(1) S. Em. le cardinal Zurla, général des Camaldules.

cette faveur à la Mère générale. « Notre Saint-Père le Pape s'était fait annoncer, et tous les jours depuis trois semaines, nous étions dans l'attente de cette imposante et heureuse visite. Nos apprêts, hélas ! se réduisaient à étendre un tapis dans la sacristie, et à y placer un modeste fauteuil. Nos deux grandes pensionnaires faisaient de leur côté les frais d'une toilette en noir ; elles prenaient leur récréation, lorsqu'un bruit de chevaux et de voiture frappe leurs oreilles. A l'instant même, les cris : le Pape, le Pape, retentissent dans toute la maison. Je vole à la porte d'entrée, tâchant de réunir autour de moi ma *nombreuse* communauté, mais le Saint-Père arrivait par un autre côté du cloître, avec ses gardes et sa suite. Il avait trouvé le jardin ouvert, et traversé les matériaux accumulés, le mortier, etc. Je me prosternai à ses pieds que je baisai, mes Sœurs en firent autant ainsi que les demoiselles Caetani et tous les ouvriers, qui s'étaient agenouillés sur le passage de Sa Sainteté. Elle m'engagea à lui parler italien, l'obéissance me prêta secours; mais ce ne fut pas long, je cédai la place aux demoiselles Caetani, que le Pape entretint l'une après l'autre. Au sortir de cette conférence, il témoigna son regret de ne pouvoir pas parcourir la maison, comme il en avait d'abord le projet, et m'assura qu'il reviendrait à cette intention, dès que la communauté serait au complet. Il pria avec la ferveur d'un vrai saint, dans la chapelle où l'on nous dit la messe, et son air de bonté en me parlant, ajoutait encore au sentiment profond de vénération qu'il inspire. Enfin, comme je me disposais de nouveau à lui baiser les pieds, il m'offrit en place son anneau, ainsi qu'à toutes les personnes qui l'entouraient. Celles d'entre nous qui, par respect, ont soutenu sa main qu'il leur présentait, ont eu la leur serrée affectueusement par Sa Sainteté; moi qui par le même sentiment, n'aurais jamais osé la toucher, je n'ai pas pu me vanter d'un pareil bonheur. Au reste, nos deux jeunes personnes ont témoigné au Saint-Père leur estime pour la Société et l'amitié la plus sincère pour nous : « J'espère, leur a-t-il répondu, que vous serez deux trompettes « pour publier leurs louanges, et seconder ainsi le désir que j'ai de

« voir fleurir et prospérer cet établissement. » Ceci est une mauvaise traduction d'une phrase beaucoup plus gracieuse en italien ; ce n'est pas la seule qu'ait proférée Sa Sainteté. Ces paroles bienveillantes me paraissent d'autant plus flatteuses, qu'elles ne nous ont pas été adressées directement. Voilà donc de quoi remonter le courage des fondatrices... »

La colonie destinée à cette importante fondation avait quitté Turin à la fin de novembre ; Léon XII l'apprit et ordonna de chercher un logement dans quelque monastère de Rome : sa paternelle sollicitude lui faisait craindre que les réparations ne fussent pas assez avancées au *Pincio* pour y recevoir les nouvelles venues. Dès que la mère de Causans en fut informée par le cardinal Bernetti, Secrétaire d'Etat, elle se hâta d'exprimer sa reconnaissance, ajoutant que toutes seraient enchantées de partager les embarras d'une œuvre pour laquelle chacune s'estimait heureuse d'avoir été choisie. On se contenta de leur préparer les voies par des recommandations aux frontières et à Lorette, où elles furent logées dans le palais même du commissaire apostolique de la *Santa Casa.* Les douze religieuses et à leur tête, la mère de Charbonnel, confuses de tant d'honneur, visitèrent à loisir le pieux sanctuaire le jour de l'Immaculée-Conception, et eurent le bonheur d'y communier. Le 15 décembre, elles arrivaient à Rome. Grâce aux travaux exécutés, elles purent apprécier la maison qui présentait un tout autre aspect. La vue des cloîtres les charma : ils sont ornés de fresques représentant les principaux traits de la vie de saint François de Paule, et sur chaque pilastre est le portrait d'un de nos rois. L'ancien réfectoire des Minimes, avec ses murs où sont peintes les noces de Cana, attira leur admiration ; d'une vaste salle située au-dessus de l'église, elles contemplèrent la ville sainte, qui de ce point, offre aux regards un magnifique panorama. Là se trouvait la bibliothèque des Minimes, dont les richesses avaient été malheureusement gaspillées pendant l'occupation de Rome : les mois d'attente avaient à peine suffi pour faire le catalogue des livres et secouer la poussière où ils gisaient pêle-mêle depuis tant d'années.

La nouvelle communauté amenait deux jeunes Françaises : Mlle E. de Clermont, grande élève de Besançon, et H. de Forceville, âgée de dix ans, nièce de la supérieure; avec deux Anglaises, Mlles Arthur, entrées depuis peu, elles formèrent le pensionnat; une Allemande, fille du chargé d'affaires de Bavière, fut la cinquième; les Italiens ne s'ébranlèrent qu'ensuite, craignant beaucoup les bâtiments fraîchement réparés. Cependant les familles Altieri, Gabrielli et Soderini confièrent chacune deux enfants au Sacré-Cœur : on atteignit lentement le nombre de vingt. Si les maîtresses durent restreindre leur zèle pendant les premières années, elles eurent du moins la consolation de l'exercer avec fruit. Ne sortant jamais, ces jeunes filles recevaient facilement les impressions de foi et de piété déposées dans leurs cœurs; de plus, on ne les retirait que vers l'âge où elles devaient prendre un parti, ce qui laissait tout le temps de perfectionner le travail de l'éducation.

D'après la promesse de Léon XII, on nourrissait l'espérance de le voir bénir les prémices d'une œuvre qui était la sienne; mais sa santé, minée par les efforts de son zèle, s'altéra vers la fin de l'année, et le 10 février 1829, il terminait par la mort des saints, son court et laborieux pontificat. La Société du Sacré-Cœur partagea doublement le deuil de l'Eglise : elle perdait un père et un insigne bienfaiteur.

Pie VIII hérita de sa paternelle affection, et en donna des témoignages dans l'audience qu'il accordait à la communauté, le 10 septembre 1829. Les aspirantes et les professes se rendirent au Quirinal et furent admises, dans un pavillon du jardin, à baiser les pieds du Saint-Père, qui s'informa du nom et du pays de chacune, à mesure qu'il la bénissait. Il parla de la dévotion au sacré Cœur, rappelant qu'elle avait eu son origine en France, et insista sur la nécessité de prier beaucoup pour ce royaume, tourmenté par les factions; pour le Roi, fils aîné de l'Eglise, et pour lui-même, afin que Dieu l'éclairât sur la conduite à tenir envers cette portion de son troupeau. Il demanda à la supérieure comment elle se trouvait à la Trinité, combien d'élèves lui étaient

confiées. Sur la réponse qu'elles étaient au nombre de sept, Pie VIII prononça en italien, des paroles d'encouragement dont voici le sens : « Les œuvres de Dieu vont lentement... Priez, mes filles, pour que le Cœur de Jésus bénisse l'œuvre de charité que vous avez entreprise. Un seul acte de sa volonté suffit pour la faire réussir. Puis, quand vous serez plus connues, les choses iront bien. Mon prédécesseur vous protégeait, moi aussi, j'ai parlé en votre faveur, et j'espère que votre réputation s'établira de plus en plus. » Toutes alors, sur un signe du cardinal Pedicini, se rapprochèrent et se pressèrent à genoux, autour de Sa Sainteté, comme des enfants autour d'un père vénéré. Des croix, des médailles et autres objets de piété lui furent présentés ; le Pape les bénit, et accueillit avec bonté la demande de plusieurs indulgences, en disant qu'il faudrait lui envoyer une supplique. Enfin le Souverain Pontife bénit de nouveau celles qu'il appelait les *filles du Sacré-Cœur*, et les laissa pénétrées de la plus vive gratitude.

A mesure que la Mère générale apprenait les faveurs accordées à sa famille romaine, elle ne savait comment exprimer sa reconnaissance, et se confondait dans le sentiment de son indignité. « On ne peut, écrivait-elle à la mère Duchesne, recevoir plus de marques de bonté, d'affection et d'intérêt du Chef de l'Eglise et de son Nonce. Hélas ! tous ces grands serviteurs de Dieu croient que nous sommes de dignes instruments de sa gloire, et au fond, combien peu de fruits produisons-nous ! Nous ne sommes pas assez mortes à nous-mêmes ; que de misères encore ! Tous ces bienfaits du Cœur de Jésus me percent l'âme ; c'est un poids qui m'accable... Il faudrait du courage ; demandez-le donc à Jésus pour nous... »

Ce haut patronage lui servait à stimuler ses filles, à leur recommander de ne point rendre stériles les dons de Dieu. « Quelle grâce le Cœur de Jésus nous a faite de nous avoir placées si près du Chef de l'Eglise !... Dites donc à toutes vos filles qu'il faut répondre à tant de bienfaits par une reconnaissance pratique. Devenons vraiment religieuses, douces,

humbles, amantes de la pauvreté et du mépris; on nous en couvre dans ce moment, en France. C'est affreux! Mais cela part des méchants, on le supporte, et c'est toujours une grâce Tâchons d'en profiter. »

CHAPITRE XXXI

Fondations en Amérique, à Bayou-la-Fourche, ou Assomption, en Louisiane, à Saint-Charles, dans le Missouri. — En France, à Perpignan et à Avignon.

1828-1829.

I. — FONDATIONS EN AMÉRIQUE, A BAYOU-LA-FOURCHE, EN LOUISIANE, A SAINT-CHARLES, DANS LE MISSOURI.

Ni les consolations, ni les épreuves ne faisaient perdre de vue à la mère Barat l'œuvre confiée à sa sollicitude, et surtout sa chère mission d'Amérique. La maladie même ne ralentissait pas son zèle : à peine recouvrait-elle des forces après les souffrances qui l'avaient arrêtée près de trois mois au commencement de 1828, qu'elle reprenait sa correspondance avec la mère Duchesne, si fidèle à lui soumettre ses moindres doutes afin de se conformer à ses avis. C'était pour l'engager cette fois à céder aux instances qui lui étaient faites de retourner à Saint-Charles; des motifs de reconnaissance et de charité semblaient le demander. La Mère générale permettait aussi d'effectuer à la Fourche une réunion vivement sollicitée; puis entrant dans quelques détails sur l'organisation du personnel, avec sa prudence ordinaire elle ajoutait : « Ceci n'est qu'un avis, avec pleine liberté de ne le point suivre. De si loin on ne peut bien voir les inconvénients; le temps vous donnera conseil, et surtout l'Esprit de Dieu. Ah! qu'il nous devient nécessaire, ma chère Philippine, je suis épouvantée de la responsabilité qui pèse sur mes faibles épaules, et qui augmente tous les jours avec les fondations... Priez donc pour votre Mère, jamais le besoin ne fut plus pressant. »

Bayou-la-Fourche. — Depuis un certain temps, on pressait la mère Duchesne d'accomplir cette réunion; de son évêché de Montauban, Mgr Dubourg revenait cette année à la charge auprès de la mère Barat. M. Nerincks, prêtre flamand, avait établi, en 1812, à Loreto, dans le Kentucky, une congrégation sur laquelle la mère Duchesne donnait, en 1823, les renseignements suivants : « Ces Sœurs appelées *les Amantes de Jésus au pied de la Croix* et par abréviation *les Filles de la Croix*, sont très austères, vont pieds nus, font tous les gros ouvrages, labourent, sèment, fauchent, coupent le bois, soignent les bestiaux, etc.; en peu d'années leur nombre est monté jusqu'à cent. Elles instruisent les pauvres, les forment au travail et font beaucoup de bien. Monseigneur en a obtenu douze et va les établir au Barreins, près du séminaire; de là elles se répandront... » Un peu plus tard, elle ajoute : « Nous venons de perdre, après une courte maladie, un des grands missionnaires de l'Amérique, M. Nerincks, fondateur de beaucoup d'églises et instituteur des Filles de la Croix, dont il a établi au moins dix maisons. Il allait se fixer dans ce diocèse pour passer ensuite chez les sauvages. Il semble que ce saint homme ne soit venu ici que pour y souffler jusqu'au dernier soupir, son amour pour la classe indigente, dont l'instruction, disait-il, est le seul moyen d'étendre la religion dans ce pays, les riches y étant trop indifférents. »

« Mgr Rosati m'a fait une proposition qui demande de vous une prompte réponse, mandait-elle à la Mère générale à la fin de 1827; les Filles de la Croix ont à la Fourche, dans ce diocèse, une maison que M. Bigeschi, saint prêtre italien maintenant en Europe, leur a fait bâtir; comme toutes sont Américaines et ne parlent qu'anglais, elle ne peuvent se soutenir dans cet endroit où les usages et le langage sont français; elles se voient hors d'état de former leurs novices, d'instruire leurs élèves, et désirent en conséquence s'unir à nous. Monseigneur et les ecclésiastiques du pays le souhaitent également... On pourrait prendre de ces bonnes Sœurs pour nos autres maisons qui ont besoin de maîtresses d'anglais, on leur donnerait des Françaises et une

supérieure; au moyen de ces échanges, et sans qu'il soit besoin de nouveaux sujets, on formerait là un établissement précieux. »

Mgr Rosati et d'autres voyaient dans la destruction de cette maison un mécompte pour les catholiques et une sorte de scandale. La Mère générale permit que l'on tentât un essai, à deux conditions ; 1° Que selon les règles prescrites dans la Société, les sujets seraient reçus individuellement et feraient un noviciat; 2° que cet établissement serait maintenu sur le même pied que les pensionnats secondaires et les orphelinats. Le voisinage de Saint-Michel, situé à deux lieues sur l'autre rive du fleuve, paraissait exiger cette dernière mesure. Une religieuse française arrivée en 1827 et désignée par Mgr Rosati, fut envoyée le 1er août 1828 à la Fourche, nommée aussi l'Assomption. Les habitants reçurent avec enthousiasme la nouvelle de la réunion ; mais le plan de la Mère générale ne fut pas suivi. Guidée par des conseils plus zélés que prudents, séduite par un amour peu éclairé du bien, la supérieure crut devoir céder en plusieurs points aux vœux des familles, ce qui l'entraîna dans des entreprises trop considérables pour la position. « La plupart des enfants qu'on nous présente, écrivait-elle à la Mère générale, savent les éléments que nous enseignons aux orphelines; si on ne leur apprend de nouveau que la religion, elles se retireront, car quelques parents vont jusqu'à demander qu'on les laisse sur ce point dans l'ignorance absolue où ils les ont élevées. Un grand nombre de jeunes filles qui seraient devenues de bonnes chrétiennes, ne sauront donc jamais qu'il existe un Dieu et qu'elles ont une âme? Elles n'iront pas ailleurs n'ayant point assez de fortune. »

On reçut jusqu'à quarante-six élèves lorsque les bâtiments eurent été agrandis; mais les ressources pécuniaires manquaient, et bien que la petite communauté vécût dans les plus dures privations, sacrifiant tout au pensionnat, la maison ne put se soutenir. Les mères Eugénie Audé et Anna-Xavier payèrent une partie des dettes, l'évêque fit lui-même tous ses efforts pour conserver cet établissement. Ni le changement de supérieure, ni la

visite de la mère Duchesne, ne purent aider à triompher des difficultés, et après deux années d'essai on fut obligé d'abandonner l'œuvre.

Saint-Charles. — La seconde permission accordée par la mère Barat eut un résultat plus durable; mais aussi ses prescriptions furent suivies de point en point. L'église élevée à Saint-Charles, par les soins et les sacrifices des Pères Jésuites, était terminée à la fin de 1828; le 12 octobre, la consécration en fut faite avec une pompe inusitée dans ce pays, et la mère Duchesne, après y avoir assisté, laissa dans la maison destinée au Sacré-Cœur la mère Lucile Mathevon, avec une Irlandaise, Mme O'Connor. La mère Lucile ne craignait ni les privations ni le travail; les occasions ne lui manquèrent pas de mettre son courage à l'épreuve, nous le voyons par ses lettres à la mère Barat.

« Saint-Charles, 16 novembre 1828. — En m'envoyant ici de votre part, ma mère Duchesne m'a fait espérer que nous recevrons quelqu'un de France, car autrement aurais-je osé entreprendre cette fondation? Je sens trop mon incapacité et ma misère. C'est donc dans cette espérance que je fais tout ce que je peux pour remplir vos intentions, et travailler à la gloire du sacré Cœur de Jésus; le faire connaître et aimer, voilà mon grand désir. Je suis au milieu de braves gens qui nous aiment beaucoup, mais ils sont pauvres. Trois villes peu éloignées sont plus considérables et pourront nous envoyer leurs enfants. C'est étonnant comme cette partie du Missouri se peuple : l'année dernière 14,000 habitants s'y sont établis, et nous voyons passer jusqu'à 20 familles par jour, qui vont se placer çà et là dans cet Etat. Les mines de plomb y attirent beaucoup de monde.

« Je suis entrée dans notre maison, où il n'y avait ni châssis ni vitres aux fenêtres; je n'avais pas même un lit pour me coucher, ayant donné le mien à la mère Duchesne. Je découvre un vieux tapis d'église, je le prends et j'y dors très bien, avec une Indienne que j'avais amenée de Florissant pour faire la cuisine. Tout va à l'avenant dans cet asile de pauvreté; notre lingerie consiste en

quatre paires de draps, six serviettes, huit chemises que vous ne lèveriez pas de terre en France. Encore fallait-il une armoire pour les placer : j'en aperçois une au milieu de la cour, je la fais arranger; elle nous sert de bibliothèque, de lingerie et de pharmacie. Nous voilà contentes comme des reines; mais les rats font du ravage partout : Où pourrions-nous trouver un chat? me disais-je. Le lendemain, il en vient un beau et excellent qui prend possession de tous les trous, il faut lui ouvrir toutes les portes et il a en peu de temps détruit les rats ; nous n'en voyons plus. Pour épargner notre bourse, nous avons fait le maçon, le charpentier, le menuisier; nous avons blanchi et peint les murs, fait douze bancs, une table, un poulailler; on ne reconnaît plus la maison, tant elle est changée. Il y a pour nous une Providence si grande, que je ne cesse d'admirer la bonté de Dieu à l'égard de ses plus petites servantes. Les bons Pères qui desservent la paroisse, nous envoient tout ce qu'ils peuvent imaginer. Notre cuisine est toujours toute faite, rien ne nous manque, même un bon appétit, que nous n'avions pas auparavant. Il faut nous pardonner, ma digne Mère ; dans les commencements nous n'avons fait que rire; nous voulions garder le silence et la gravité religieuse, mais la seule vue d'une salle qui a huit portes et deux fenêtres suffisait pour exciter notre gaieté. Enfin, je ne puis vous dire la joie que nous donne notre pauvreté, nous sommes heureuses, parce que nous nous sentons unies à toutes nos chères Mères pour propager la gloire du divin Cœur. »

A la fin de 1829, la mère Barat envoya trois sujets et expédia différents objets utiles à la mission. La mère Lucile exprimait sa reconnaissance en écrivant : « Que le Seigneur est bon! C'est l'occasion de le dire, dans le moment où je reçois tant de marques de sa bonté et de la vôtre, ma Très Révérende Mère, pour ce petit établissement. J'ai reçu vos deux lettres ; que de fois je les ai lues et baisées en versant des larmes! Le Seigneur m'a ménagé une autre satisfaction : en voyant nos trois chères Sœurs arrivées de France, je les ai accablées de questions sur toutes nos Mères et nos Sœurs. Quand leurs effets sont arrivés, ma mère

Duchesne m'a envoyé vos présents qui ont été accueillis avec joie. Ne croyez pas que vous faites du bien à des ingrates : le jour du bienheureux Alphonse Rodriguez, on chantera une grand'messe pour les personnes qui ont contribué à cet envoi et nous prierons pour vous, ainsi que nos enfants. Ces petites ne sachant plus quelle prière réciter à votre intention, trouvèrent les litanies de saint Louis, roi de France : « Tiens, dirent-elles, « celle-là parle de la France, disons-la, elle leur obtiendra plus « de grâces. »

« Les habitants de Saint-Charles donnent beaucoup de satisfaction aux missionnaires, et sont des gens très dociles; il suffit que le curé ait parlé ou bien *les Dames*, c'est ainsi qu'ils nous appellent, on obtient ce que l'on veut. Nous avons eu toujours cette année quarante à cinquante externes; dix-huit ont fait leur première communion, six grandes filles protestantes ont été baptisées; depuis leur première communion et leur confirmation, elles s'approchent des sacrements tous les mois. Elles ne savaient pas même faire le signe de la croix, et en étaient pour tout au *b*, *a*, *ba;* leurs compagnes n'étaient pas plus avancées; actuellement elles lisent et écrivent bien pour la plupart, et savent presque tout le catéchisme; j'ai formé un chœur de chanteuses pour l'église; elles nous aident, et le dimanche plus de trois cents personnes assistent à la grand'messe. On n'entend dans la ville d'autres chants que des cantiques au sacré Cœur et à la sainte Vierge.

« Les soins de l'aimable Providence pour nous sont si grands, que j'en verse souvent des larmes de reconnaissance; notre jardin est très fertile, avec peu de travail; nous n'achetons que le pain et la viande. Notre bon Maître prévient mes inquiétudes : voilà l'hiver, disais-je, notre maison est très froide, l'air y entre de tous côtés par les fentes des planchers, dessus et dessous; cependant, je n'ai point de bois et point d'argent pour en acheter... Un bon homme arrive avec une voiture de bois : « Lorsque vous « en aurez besoin, me dit-il, faites-le-moi savoir; j'irai vous en « chercher. » Je me trouvais fort embarrassée pour nourrir nos

vaches et nos poules, nous n'avions pas de maïs : tout à coup on nous en apporte une bonne provision; dans le même moment, une dame m'amène sa fille et me paye six mois d'avance de pension... O divine Providence, que vous êtes grande! Vous nous traitez en enfants gâtés... Je l'invoque maintenant pour pouvoir bâtir; notre maison est si mauvaise, que dans les temps d'orage, nous craignons qu'elle s'écroule; lorsqu'il pleut, la cuisine est inondée; parfois les souris me réveillent en me rongeant les doigts; c'est un bon réveille-matin!... »

La charité vint en aide à la petite communauté : quelques aumônes arrivèrent de France, les missionnaires quêtèrent, une souscription fut ouverte, et l'on put entreprendre la construction d'un bâtiment de 42 pieds de long sur 36 de large, avec trois étages. Les travaux se poursuivaient à mesure que les secours permettaient de couvrir les frais et, peu d'années après, l'œuvre du pensionnat consolida le bien commencé par l'instruction des externes.

II. — FONDATIONS A PERPIGNAN, A AVIGNON.

Pendant que la mère Duchesne fondait de nouvelles maisons en Amérique, la Société continuait à s'étendre en France. L'impiété se déchaînait tous les jours davantage; pour arriver plus sûrement à ses fins, elle s'efforçait de soustraire la jeunesse à l'influence de l'Eglise. On sait que tel était le but des Ordonnances arrachées en 1828, à Charles X; nous n'avons pas à juger cet acte dont les catholiques n'eurent point de peine à prévoir les conséquences. Ceux qu'il frappait plus directement se montrèrent comme toujours, héroïques dans leur calme et leur résignation. Le P. Varin engageait la communauté de la rue de Varennes à se maintenir dans la paix, au milieu de l'agitation générale. « Sans doute, disait-il, des persécutions semblent se préparer; mais c'est moins au serviteur qu'au maître que l'on s'attaque, et, lorsqu'on pense que si ce serviteur voulait quitter les livrées qu'il porte, bien loin de le persécuter, on le comblerait de louanges et

d'honneurs; oh! alors on se sent glorieux et fier d'avoir à subir une telle persécution! »

Les âmes embrasées de l'amour de Dieu et dévouées à sa gloire, ne pouvaient envisager avec indifférence les maux de la religion. Pendant ces tristes années, la correspondance de la mère Barat porte l'empreinte d'une amère douleur. « Songez, ma fille, écrivait-elle le 3 juillet 1828, songez que le temps affreux où nous sommes, demande aux épouses du Sacré-Cœur un sacrifice absolu. Chacune de nous doit se préparer à devenir victime pour ses péchés et ceux de tous les hommes, nos frères, qui ont tant coûté à Jésus-Christ... Oublions donc nos propres misères, souffrons avec Jésus, partageons ses douleurs, adoucissons-les si nous le pouvons... »

Parlant d'une postulante qui annonçait des dispositions généreuses, elle ajoute : « Il faut des sujets de cette trempe dans ces temps si malheureux, car nous marchons à grands pas vers l'abîme. Ah! prions, ma chère fille, serrons-nous toutes dans l'union la plus intime, et entrons dans notre asile, le Cœur sacré de Jésus... » Le 7 du même mois, elle annonçait sa prochaine visite à la mère de Rozeville, depuis quelque temps supérieure de la maison d'Amiens. « Je crois que je pourrai vous arriver samedi; mais, de grâce, aucun préparatif, aucune apparence de fête : dans ce triste temps, il faut que nos jouissances soient mêlées de pleurs. Comment pourrions-nous chanter dans cette terre d'exil et de douleurs? Je serai heureuse si je puis adoucir vos ennuis et vos inquiétudes pour l'avenir; au moins, nous nous encouragerons à les supporter avec force et résignation. Nous ne sommes pas seules frappées, voyons et imitons nos modèles. »

Perpignan. — Malgré les craintes qu'inspirait la situation générale, les amis de la religion ne perdaient pas courage; ils sentaient que l'éducation chrétienne des femmes devenait la sauvegarde de l'avenir, et l'on continuait à demander des fondations. « Bientôt, écrivait la mère Barat à la mère Duchesne le 14 septembre 1828, nous prendrons possession, près de Perpignan,

d'une maison avec un grand et beau jardin donnés par la ville, qui aide aussi pour les premiers frais. Le maire fera bâtir la chapelle dans trois ans. Il faut heureusement peu de sujets d'abord; on ne tient pas tant aux talents dans ce pays, qu'à la religion et au travail. Au moins nous trouverons dans un coin du monde, de la simplicité... »

M. de Lazerme, député du Roussillon, et M. Delon, conseiller de préfecture, cherchaient à doter leur province d'un établissement où les jeunes filles pussent recevoir une éducation solide et chrétienne. Après s'être concertés avec quelques-unes de leurs connaissances qui partageaient leurs préoccupations, ils se rendirent à Paris à la fin de 1828 et visitèrent plusieurs pensionnats. Au dire d'une personne que sa position mit à même de bien connaître leurs appréciations (1), dès qu'ils eurent vu la mère Barat, leur choix se fixa sur le Sacré-Cœur. « La Supérieure générale, dirent-ils, est une personne éminemment remarquable, douée d'une mâle fermeté, d'une rare prudence, propre à former des sujets fortement trempés, à élever des enfants de distinction, selon leur condition et les exigences du siècle. » Ces messieurs insistèrent donc et obtinrent l'assurance que l'on donnerait suite à leur projet, lorsqu'il y aurait un local convenable. Ils s'engagèrent à le procurer, avec un certain nombre d'élèves, et ne négligèrent dès ce moment rien pour exciter le zèle de leurs amis et le bon vouloir de l'administration.

La mère Élisabeth Kerulway fut jugée propre à cette fondation. Avant son entrée dans la Société en 1816, elle s'était, à la suite de revers de fortune, chargée d'une éducation particulière à Lorient, sa ville natale, et avait montré son expérience au pensionnat de Poitiers, où elle exerçait la charge de maîtresse générale. La supérieure la prit pour compagne; au commencement de mars 1829, elles s'installaient dans leur nouvelle habitation, et le 19, la mère Henriette Grosier rendait compte de leurs débuts à la mère Barat. « Vous ne pouvez vous faire une juste

(1) Mme Jenny de Lazerme, fille du député.

idée de l'enthousiasme avec lequel nous avons été reçues; c'était à qui aurait l'honneur de nous attendre hors de la ville, pour nous conduire comme en triomphe jusque chez nous. M. Besombes prit les devants, et vint à 2 ou 3 lieues de Perpignan, avec une calèche et des chevaux de poste. Il avait tout préparé pour nous faire reposer et accepter quelque chose dans une maison de campagne, où nous restâmes près d'une heure. Nous franchîmes rapidement la distance qui restait à parcourir, et nous reçûmes dans la famille de cet ami dévoué l'accueil le plus aimable. Hélas! ma bonne Mère, cette réception m'a fait penser que Dieu ne me traitait pas comme il a traité les saints; je n'en suis pas surprise, je ne le méritais pas; je dois m'en humilier et me disposer à devenir meilleure. Demandez-le pour moi au divin Cœur de Jésus, vous y êtes intéressée. Dès le lendemain, je fus accablée de visites d'ecclésiastiques et de séculiers, M. le préfet, le maire et autres autorités civiles, enfin que sais-je?... On veut nous voir, on est d'un dévouement extraordinaire; chacun nous fait des offres de service, en sorte qu'il faut s'étudier à ne laisser paraître aucun désir, car il serait à l'instant satisfait... Nous nous présentâmes, la mère Kerulway et moi, chez Mgr l'Evêque, qui nous reçut en père. Dans un long entretien, il nous confia que connaissant l'esprit du pays, il avait cru agir dans nos intérêts en ne paraissant pas se mêler du projet, mais il ajouta : « Vous pouvez me demander ce qui vous fera plaisir, j'en aurai « un véritable à vous rendre service en toute occasion. » Je le priai de vouloir bien être notre supérieur immédiat, ce qu'il nous accorda de fort bonne grâce. Deux jours après, il vint lui-même nous visiter et nous donner de nouvelles preuves de sa paternelle sollicitude... Enfin il paraît très content de nous avoir dans son diocèse. »

Lorsque tout fut organisé, la mère Grosier laissa l'établissement sous la conduite de la mère Kerulway, et retourna à Poitiers. La nouvelle supérieure vit bientôt soixante élèves confiées à ses soins; bientôt aussi, la force et l'énergie de son caractère breton durent lui venir en aide pour lutter contre les mauvaises

passions qui, en 1830, se coalisèrent afin d'entraver l'œuvre de Dieu.

Avignon. — Une seconde fondation implanta cette année la Société du Sacré-Cœur dans l'ancienne ville des papes. Le comtat Venaissin avait fourni au pensionnat de Grenoble des élèves fort distinguées, mais plusieurs familles reculaient devant l'éloignement et la différence du climat. Il devenait impossible de ne point se rendre à des vœux réitérés avec cette ardeur qui tient au caractère du pays, et que l'archevêque, Mgr de Mons, appuyait de sa haute influence sur une population éminemment catholique. M. de Vidaud, propagateur de toutes les œuvres de zèle, et depuis longtemps l'ami du Sacré-Cœur, aplanit une des principales difficultés, en offrant son hôtel pour servir au moins de berceau à l'établissement. Afin de l'approprier à cette nouvelle destination, il fit exécuter des travaux considérables et ne craignit pas d'y mettre lui-même la main. Tout était prêt à l'arrivée de la mère de Charbonnel, les premiers jours d'octobre 1829. La mère Chonez, ancienne religieuse de Sainte-Sophie de Metz, vint au commencement de mai 1830, prendre le gouvernement de la maison. Elle amenait la seconde fille de M. de Vidaud, qui entrée dans la Société en 1819, avait fait à Paris son noviciat et s'y était vu attacher au pensionnat; la mère Barat eut la délicate pensée de donner cette consolation et ce témoignage de reconnaissance au généreux père, qui vivait relégué dans un vrai réduit, voisin de son hôtel. Cet état de choses ne pouvait être que provisoire; il fallait trouver une propriété plus vaste. Après bien des recherches, on se décida pour l'ancien couvent des Carmes, situé place Saint-Joseph, et l'acte d'acquisition fut signé au mois de mai.

Les bâtiments transformés depuis des années en magasins de garance, exigeaient de nombreuses réparations et quelques agrandissements; l'excellent M. de Vidaud laissa paraître en ces circonstances le zèle et l'abnégation qui ont rempli sa vie. Il passait la plus grande partie de son temps à suivre et à encourager les

ouvriers, les excitant même par son exemple. « Nous étions confuses et pénétrées d'admiration, disent les religieuses qui en furent témoins, de voir cet homme si distingué par sa naissance, si vénérable par ses vertus, porter les pierres, traîner une brouette comme un simple manœuvre, et se contenter pour son repas d'un morceau de pain et de fromage, qu'il mangeait assis au pied d'un arbre (1). Oublieux de lui-même, il cherchait à épargner aux autres la fatigue et la souffrance. Citons un trait pour montrer quels hommes l'ascendant de la mère Barat avait conquis à la Société. Lorsque par un violent mistral, si fréquent dans la contrée, M. de Vidaud prenait des mesures, calculait et vérifiait les dimensions du terrain, il se plaçait du côté où l'ouragan sévissait avec plus de force. Un maçon s'en apercevant lui dit : « Passez ici, Monsieur, vous n'aurez pas si froid. — Je ne crains pas le froid, » répondit-il. Le maçon persistait à vouloir changer de place. « Je ne vous céderai pas, riposta M. de Vidaud, et pour une infinité de raisons. » A l'instant, le mistral enlevait son chapeau, le lançait si haut et si loin qu'il fallut renoncer à le retrouver. Se tournant vers l'honnête ouvrier : « Vous voyez bien, dit-il, que j'ai agi sagement en ne vous laissant pas prendre ma place; le vent vous aurait fait tort s'il vous eût enlevé votre couvre-chef; je puis plus facilement que vous supporter cette perte et y remédier. » Faut-il ajouter avec quel oubli de soi il s'intéressait aux ouvriers? On lui faisait observer que sa santé pouvait en souffrir : « Je puis, sans nuire à ma famille, répondait-il, m'exposer à quelques misères, j'ai de quoi me faire servir et soigner; il n'en est pas de même pour vous. Laissez-moi donc ce qui me va le mieux. » Si ce digne serviteur de Dieu s'employait avec tant d'intérêt et de dévouement à préparer la demeure des épouses du sacré Cœur de Jésus, il en montra davantage lorsqu'il s'agit de la chapelle, et ne voulut céder à personne la consolation de mettre la dernière main à la pose de l'autel où devait s'immoler l'auguste victime.

(1) Notice sur la fondation du Sacré-Cœur à Avignon.

Les événements politiques de 1830 et les craintes qu'ils excitèrent, suspendirent les réparations entreprises aux Carmes; on ne put s'y transporter qu'en 1833. Jusque-là, M. de Vidaud se fit l'homme d'affaires, on dirait presque l'économe de la petite famille qu'il regardait comme sienne. Il venait souvent servir la messe et accompagnait à la communion, le saint Sacrement, un cierge à la main, selon la coutume, s'abîmant dans son néant, inclinant profondément la tête en signe de respect. Un jour, le feu prit à sa chevelure qui, en un instant, ne présenta plus qu'une flamme : absorbé dans son recueillement, il demeura impassible, tant que le prêtre ne vînt à son secours éteindre le feu. Ce vénérable ami eut la consolation de voir prospérer un établissement auquel il s'était dévoué, et dont il a toujours été regardé avec justice comme un des plus insignes bienfaiteurs.

CHAPITRE XXXII

Epreuves : accident et infirmité de la mère Barat. — Révolution de Juillet, dispersion du pensionnat de Paris et du noviciat général, départ de la mère Barat.

1829-1830.

I. — ÉPREUVES : ACCIDENT ET INFIRMITÉ DE LA MÈRE BARAT.

L'impiété poursuivait son œuvre dans la capitale, et forte de ses premières victoires, elle marchait la tête levée. L'âme navrée à ce triste spectacle, la mère Barat exprimait à la mère de Rozeville son amour pour la souffrance et son désir d'expiation. C'était au commencement de mars 1829, sa santé, sans donner de craintes sérieuses, imposait des bornes à son zèle. « Vous êtes inquiète de mon silence, écrivait-elle, je vais mieux cependant, quoique encore souffrante; ce rhumatisme ne se termine pas : *Fiat!* Il faut bien souffrir, ne sommes-nous pas sur la terre pour cela, et surtout dans ces temps malheureux où Dieu est tant offensé! Chacune de nous devrait devenir une victime d'immolation et d'expiation pour les péchés des hommes. Ah! peut-être d'autres âmes parfaites doivent expier nos propres fautes, que nous renouvelons au lieu de les effacer. Quel renversement! J'ai une telle honte lorsque j'y pense, que je voudrais aller me cacher, me dérober aux yeux de l'univers, qui me semble me reprocher ce double attentat. Encore si j'étais seule coupable! Mais..... Ne croyez pas, ma fille, que je vous aie en vue, hélas! pour vous joindre à moi; non, je ne pense à personne en particulier; je sens seulement en général que nous

sommes coupables et loin de remplir le noble but de notre vocation qui au fond *est cela.* Adieu, je voulais vous dire toute autre chose; il a fallu suivre l'attrait, et tracer ce à quoi je ne songeais pas d'abord. Priez au moins pour votre Mère. » Sous le coup de ces tristesses, d'autres plaintes non moins douloureuses s'échappaient de son cœur dévoré de zèle pour le salut des âmes. Celle-ci arrivait aux oreilles de la mère Giraud.

« Paris, 23 mars 1829. — Je saisis l'occasion qui se présente, pour vous répondre. Ah! oui, ma chère Emilie, nous écririons des volumes si nous entreprenions de soulager nos cœurs et de peindre ce qu'ils souffrent. Il faudrait un autre Jérémie; au moins nous pouvons nous appliquer ses lamentations. Si nous savions profiter de ces jours mauvais pour nous détacher de tout et nous unir au souverain bien, sans mélange d'aucune affection terrestre! Hélas! tant de leçons, de sacrifices, de mécomptes n'ont encore produit que la conviction... Hâtons-nous donc, le temps presse, notre Epoux est à la porte et il frappe. Dieu! comme ses coups sont forts quelquefois!... Il faut être ou stupide ou plongé dans un sommeil léthargique pour ne point se précipiter à sa rencontre et ouvrir. Ne soyons pas du nombre de ces insensés, nous l'avons été assez par le passé... Que nous souffrons maintenant de voir tant de scandales et d'entendre tant d'abominations! Comment nos enfants pourront-elles résister à ce torrent... Et les riches, et les pauvres? Ah! ma fille, redoublez de zèle pour toutes, et qu'on leur inculque surtout la crainte de Dieu et l'horreur du péché... Nous ne sommes pas nous-mêmes remplies de cette foi vive, qui donnerait à nos paroles la force d'un glaive à deux tranchants. Fût-il jamais plus nécessaire ce double glaive? Les cœurs s'appesantissent, s'endurcissent même. Si nous ne présentons que la mesure de vertu dont on se servait autrefois pour des âmes naturellement chrétiennes, et que tout contribuait à rendre telles, nous manquerons notre but. Dans des temps extraordinaires, il faut des vertus extraordinaires... »

La mère Barat ne cessait d'exhorter ses filles à s'unir aux

prières de l'Eglise, à soulager ses douleurs. Dans une réunion, où après une fervente neuvaine, elle excitait la communauté à ne point reculer devant les épreuves, on remarqua ces paroles qui recevaient dans sa vie une application frappante : « Souvenez-vous toujours, mes bonnes filles, qu'une épouse du Sacré-Cœur se forme au pied de la Croix. » Lorsqu'elle parlait ainsi, d'autres croix s'ajoutaient à celles qui lui venaient des maux de l'Église, premier objet de ses préoccupations. Sans parler des peines intimes inséparables d'un gouvernement qui s'étendait à vingt-sept maisons, que de tristesses sans cesse renouvelées ne lui causait pas la mort des sujets déjà formés, ou donnant pour l'avenir de grandes espérances? Depuis la mère Bigeu, Dieu avait appelé à lui plusieurs de ses premières compagnes. La mère Adèle Bardot, de Joigny, après avoir partagé les travaux de la mère Barat, à Amiens, ceux de la mère Desmarquest, à Cuignières et à Beauvais, termina sa vie à la Ferrandière : les angoisses intérieures qui lui étaient habituelles, furent remplacées par un si grand calme à ses derniers moments, que s'adressant à sa supérieure : « Vous comprimez votre joie, n'est-ce pas? lui dit-elle, car vous en surabondez sans doute, en voyant combien le Seigneur me donne de paix!... »

La bonne mère Henriette Girard, qui de Grenoble, suivit la Mère générale à Poitiers, ne s'était jamais écartée de la ligne que lui traçaient la droiture de son caractère et les exemples reçus dans ces deux noviciats. Rien n'avait pu l'ébranler pendant les troubles d'Amiens : « Votre peuple sera mon peuple, écrivait-elle à l'exilée de Cuignières, et votre Dieu sera mon Dieu. » Sa vie religieuse se résuma dans la pratique constante de ces paroles qu'elle aimait à répéter : *Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugé.* Aussi mérita-t-elle de pouvoir dire la veille même de son dernier jour : « Je sens que je m'en vais; je viens de méditer sur ces mots : *Jésus-Christ qui m'a rachetée sera mon juge, que craindrais-je?* » A la nouvelle de cette mort, la Mère générale laissa parler sa douleur. « Mon cœur souffre de la perte de notre bonne et excellente mère Girard; elle était si attachée à la Société, et à

sa Mère en particulier. J'espère que Notre-Seigneur, qu'elle n'a jamais offensé grièvement et qu'elle a toujours aimé, l'a placée dans le séjour de gloire; prions néanmoins, afin que cette belle âme puisse jouir plus tôt de ce bonheur. »

Le noviciat général payait également son tribut; plus d'une imitatrice de saint Stanislas et de saint Louis de Gonzague, avaient en peu de temps fourni une longue carrière et mérité la récompense promise à ceux qui ont tout quitté pour suivre Jésus-Christ. Le Maître les cueillait dans la fleur, tandis qu'il laissait à d'autres le temps de porter des fruits. L'année 1830 s'ouvrait, et la Société perdait la mère de Peñaranda, supérieure de la maison de Lille; cette âme forte, mûrie par de longs travaux, de rudes épreuves et de cruelles souffrances, put répondre au prêtre qui l'exhortait à la résignation, en voyant approcher sa fin : *Je ne tiens à rien, je ne veux rien que l'accomplissement de la volonté de Dieu; je m'abandonne entre ses mains.* »

Le 11 février 1830, la mère Barat apprenait l'état désespéré de l'assistante d'Amiens, et elle écrivit à la supérieure : « Combien les détails que vous me donnez sur notre chère d'Avankerque, sont tristes et consolants en même temps! Hélas! je n'ose me plaindre; mais que de sujets parfaits nous sont enlevés! Ne sont-ce pas nos péchés qui nous attirent ce châtiment? Au moins, j'en porte bien la peine, car je souffre profondément! Ah! sans doute, je la bénis cette chère fille, et je la demande au Cœur de Jésus; peut-être nous la rendra-t-il, si nous le prions avec foi. » Quelques jours après, le Seigneur appelait à lui la mère d'Avankerque.

Au milieu de ces deuils, la santé de la mère Eugénie de Gramont causait les plus sérieuses inquiétudes, et la mère Barat était menacée de demeurer infirme le reste de sa vie, à la suite d'un accident arrivé en mai 1829. En voulant fermer une fenêtre, elle monta sur une table peu solide, tomba et se fit une forte entorse. On crut que ce n'était pas autre chose; mais plusieurs chutes successives aggravèrent le mal. Le docteur Marjolin fut appelé : avec une rude franchise dont on lui sut gré : « Madame,

dit-il, si vous ne voulez pas que votre pied vienne figurer bientôt dans mon cabinet, vous devez vous soumettre à une complète inaction. » Elle se soumit, et raconta ses appréhensions à la mère Duchesne.

« Paris, 14 février 1830. — J'ai reçu vos deux lettres de décembre, ma chère fille, avec une vraie consolation. Vos sentiments pour votre ancienne Mère et pour la Société me vont au fond de l'âme, et quels souvenirs ils me rappellent! Les moments si doux passés sur cette montagne calme et solitaire de Sainte-Marie... Ah! que les temps sont changés pour moi! Je vis au milieu d'un chaos d'affaires et de grandeurs que j'évite tant que je puis. Souvent pour me délasser, j'envie vos vastes forêts et les bords du Mississipi. Ne les verrai-je donc jamais?... En attendant, je suis depuis neuf mois gisant sur mon lit ou dans un panier, ne pouvant faire un pas, même avec des béquilles. Les médecins m'en donnent encore pour trois mois, et je crains que ce soit pour la vie. *Fiat.* Je vois, ma chère fille, que vous avez vos croix. Ah! si je vous traçais un petit aperçu de celles que Dieu départ à la Société! Mais il faut qu'elle s'affermisse et s'étende par la Croix et avec la Croix. Prenons donc courage, et embrassons-la jusqu'à notre dernier soupir... »

Afin de rendre le repos exigé possible à la mère Barat, sans lui imposer une réclusion complète, la mère de Gramont avait fait faire un panier d'osier, à rebords, ayant la dimension d'une chaise longue; on le posait sur un train à quatre roues, pour les promenades au jardin; à l'aide de poignées, des Sœurs le transportaient dans la maison. Tout attendre des services d'autrui, c'était la plus dure pénitence pour une personne en qui la vivacité des mouvements égalait la promptitude de la pensée. Dieu permettait que des oublis ou des distractions fissent ressortir la patience de la chère malade. On la surprenait parfois près d'un escalier où la Sœur qui la soignait l'avait traînée tant bien que mal, sans prévoir qu'il faudrait des aides pour descendre. La mère Barat demeurait ainsi, le sourire sur les lèvres, se recueillant et acceptant cette dépendance, sans que le moindre signe

d'impatience ou de contrariété parût sur son visage. « Un jour, dit une novice, revenant du pensionnat vers neuf heures et demie, j'entrai à la chapelle, pour adorer le saint Sacrement. Quelle ne fut pas ma surprise en voyant notre vénérée Mère, dans son panier, près de la balustrade du sanctuaire; elle me fit signe d'approcher, et me dit avec la plus grande douceur : « Vous me rendriez service d'appeler quelqu'un pour venir me chercher, on m'a oubliée. » Elle était là depuis la messe et n'avait encore rien pris... » Peu accoutumée aux soins des malades, et souvent occupée à d'autres travaux, la pauvre Sœur ne manquait pas de bonne volonté, mais sa mémoire était courte et son savoir-faire limité; ses distractions, jointes à un caractère peu agréable, ne ménageaient point les occasions de mérites à la Mère générale, qui, malgré de vives instances pour la changer, ne voulut point y consentir.

Son esprit ne perdait rien de sa tranquillité dans ce douloureux état, où la souffrance s'aiguisait par la crainte d'une infirmité sans remède; sa pensée calme et sereine franchissait l'Océan pour rejoindre la mère Duchesne.

« Paris, 2 juillet 1830. — Si nous pouvions, ma chère fille, nous revoir sur cette terre avant que Dieu dispose de nous, quelle consolation! Hélas! je ne sais pourquoi je me laisse ainsi aller à vous tracer ces désirs, je suis si loin de l'exécution : toujours estropiée, dans ma corbeille, sans pouvoir faire un pas... La mère de Gramont est sensible à votre souvenir; ne pouvant plus travailler, elle prie une partie de la journée, et elle édifie. Dieu la sanctifie visiblement, ses conseils peuvent encore la rendre utile, c'est une tête si froide et si sensée!... »

La Croix portait les fruits qu'elle a coutume de prodiguer, lorsqu'on la reçoit avec soumission et surtout avec amour. La sollicitude toute paternelle que le chef de l'Eglise témoignait à la Société, couronnait l'intérêt des membres les plus éminents du clergé de France; plusieurs ne connaissaient le Sacré-Cœur que par la maison de Paris et leurs rapports avec la Mère générale, comme le duc de Rohan-Chabot, qui, simple prêtre, aimait

à se mêler aux cérémonies religieuses dans l'humble sanctuaire de la rue des Postes; sur le siège archiépiscopal de Besançon, comme sous la pourpre romaine, il conserva au Sacré-Cœur une bienveillance partagée par le cardinal de Latil, archevêque de Reims, le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, Mgr Blanquet de Rouville, évêque de Numidie, Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun, et Mgr Bouvier, évêque du Mans. Ces trois derniers avaient été sacrés dans la chapelle de la rue de Varennes.

La Cour ne se montrait pas indifférente pour la Société : chaque année, dans d'aimables visites, LL. AA. RR. Madame la duchesse d'Angoulême et Madame la duchesse de Berry renouvelaient les témoignages de leur estime. Plus d'une fois, Mademoiselle et le duc de Bordeaux avaient honoré les élèves en parcourant avec elles le jardin de l'hôtel Biron, et en faisant le plus gracieux accueil à chacune de celles qui partageaient leurs jeux. Les premiers jours de juin, Madame la duchesse de Berry amena la reine de Naples, et la promena avec une sorte de complaisance dans tout l'établissement. En s'éloignant, l'auguste princesse se montra pleine d'espoir pour l'avenir religieux de la France; elle ne se doutait point que ses paroles devaient être un adieu bientôt suivi de douloureuses épreuves.

Le pensionnat était plus nombreux que jamais; les élèves, animées du meilleur esprit, professaient un vif attachement pour la maison. La fête de sainte Madeleine fut une vraie fête de famille. Les anciennes aimaient à venir passer ce jour au Sacré-Cœur. « Le 22 juillet, écrit l'une d'entre elles, était pour nous comme la Saint-Louis à Paris, au temps le plus florissant de la royauté; mes compagnes en conservent comme moi un souvenir ineffaçable. La jolie foire destinée à augmenter notre trésor pour les pauvres, la belle illumination de nos grandes allées, le chiffre de la mère Barat brillant en verres de couleur au milieu du parterre, les *vivat* mille fois répétés, enfin tous ces plaisirs innocents dont nous jouissions sous les yeux de notre Mère, avaient pour nos cœurs un charme incomparable. Le même jour en 1830,

je me rendis rue de Varennes avec ma plus jeune sœur; nous avions arpenté Paris pour faire un choix de fleurs et de fruits dignes d'être offerts à une Mère bien-aimée; on eût dit que je pressentais que de longtemps du moins, je ne verrais plus cette fête. La musique et de touchants récits se succédèrent au pensionnat. Mais quel contraste entre la gaieté répandue sur tous les visages et la profonde tristesse empreinte sur les traits de notre vénérée Mère! Je la vois encore, des larmes s'échappaient de ses yeux. La mère de Gramont lui demandait le sujet de son affliction : « Ah! répondit-elle, c'est la dernière fois que je vois ces enfants réunies. » En vain essaya-t-on de la dissuader, elle persista dans son assertion, qui, hélas! était prophétique. Plusieurs fois dans la journée, on remarqua l'expression de son regard se portant tour à tour sur les cent soixante jeunes filles groupées autour d'elle ou se livrant au jardin à la joie la plus expansive, et sur les novices nombreuses aussi, jouissant en paix de leur bonheur, dans une heureuse ignorance des préoccupations politiques. De sombres pressentiments agitaient le cœur de cette Mère vénérée : « Dans quelques jours, dit-elle, que verrons-nous, où seront-elles?... » Le 25, on publiait les Ordonnances de Charles X, mais l'espoir que fit naître cet acte de vigueur, ne fut pas de longue durée.

II. — RÉVOLUTION DE JUILLET, DISPERSION DU PENSIONNAT DE PARIS ET DU NOVICIAT GÉNÉRAL, DÉPART DE LA MÈRE BARAT.

Le 27 juillet, une grande agitation régnait dans Paris; plusieurs parents vinrent chercher leurs enfants, rue de Varennes; d'autres prévinrent qu'ils se rendaient à Saint-Cloud, où résidait la Cour. La position de ces familles compliquait les embarras de l'établissement. Les nouvelles qui arrivaient à la mère Barat la jetaient dans une perplexité qu'augmentait l'absence d'une de ses assistantes et de la mère de Gramont. Les médecins ayant assuré que l'air de la campagne pourrait seul rendre des forces à cette der-

nière, Mgr de Quélen avait offert une petite maison située non loin de son habitation d'été à Conflans. Lorsque la mère de Charbonnel, qui avait accompagné la malade, voulut rentrer à Paris avec la mère Ducis, l'émeute s'organisait au faubourg Saint-Antoine, on faillit prendre leur voiture pour les barricades. Entre neuf et dix heures du soir, elles arrivèrent à l'hôtel Biron, après cinq heures de marche pour parcourir moins d'une lieue.

Le 28, on s'éveillait au bruit du canon. Une partie de la communauté, le noviciat et les élèves ignoraient ce qui se passait et continuaient leurs exercices accoutumés : tout Paris était en armes et le tumulte allait croissant. Dans l'état où se trouvait la Mère générale, sa présence au milieu de ses filles aggravait leurs inquiétudes, par la difficulté de la soustraire au péril, s'il venait à surgir. Le conseil décida de la faire partir immédiatement pour Conflans. Elle laissait à Paris la mère de Charbonnel, la mère Desmarquest que la mère Henriette Coppens secondait au noviciat, la mère Louise de Varax, chargée du pensionnat, et qui était aidée par des maîtresses expérimentées. La mère Barat céda et partit vers midi, accompagnée d'une Sœur coadjutrice et de M. Stanislas Dusaussoy, son neveu.

« La plus grande tranquillité régnait encore à Conflans, raconte une jeune aspirante, Mme Anna de Constantin que l'on avait chargée de donner des soins à la mère Gramont. Le mercredi 28, nous commencions à dîner lorsque le bruit d'une voiture se fit entendre ; j'aperçus les béquilles de notre vénérée Mère appuyées contre le vasistas, et nous nous précipitâmes à sa rencontre. Notre joie fut de courte durée, quand nous apprîmes ce qui se passait à Paris... Le cœur de notre Mère ressentait une angoisse continuelle en pensant aux dangers que courait sa famille de la rue de Varennes. Le soir nous nous arrangeâmes de notre mieux ; je plaçai mon matelas à terre, de manière à pouvoir soigner au besoin nos Mères ; mais quelle nuit pour toutes deux !... Elles la passèrent en prières entrecoupées de soupirs ; j'entendais leurs colloques affectueux avec Notre-Seigneur : « Seigneur, protégez votre Eglise, sauvez ses ministres, etc., etc.

« Le 29, nous fûmes averties dans la matinée que le séminaire avait été entièrement évacué pendant la nuit, de sorte que nous restions seules, isolées dans l'impasse. Vers les deux heures de l'après-midi, nous entendons tout à coup des cris, un bruit étrange qui se rapproche peu à peu de nous; je me hâte de fermer les persiennes qui donnaient sur la cour, afin de faire croire que cette maison, inhabitée depuis vingt ans, l'était encore. A peine avais-je terminé, que nous voyons une foule de jeunes gens arriver à la grille. C'étaient les élèves de l'école d'Alfort, au nombre de trois cents, qui voulaient entrer au petit séminaire et le piller. Ne trouvant aucun moyen d'y pénétrer, ils se mirent à proférer des vociférations contre les prêtres, puis ils firent retentir les airs de cette menace : Mettons-y le feu!... Mettons-y le feu!... Cependant ils n'accomplirent point leur sinistre dessein, et s'en allèrent en chantant.

« Notre Mère générale fut bouleversée par cette scène, et pendant plus d'une heure elle eut peine à se remettre. Evidemment nous ne pouvions pas rester ainsi exposées; la mère de Gramont me dit qu'il fallait ôter mon costume religieux, tâcher de trouver un habillement convenable et sortir avec la Sœur novice pour chercher un logement dans l'intérieur du village ou aux Carrières. Je montai aussitôt; la Sœur qui avait pris récemment l'habit, n'eut qu'à ôter sa robe pour être vêtue de couleur; je ne pouvais pas en faire autant. Je cherchai dans ses hardes, et trouvai un vieux jupon de napolitaine gros-brun, orné de plusieurs pièces assez mal mises; je m'en affublai et me décidai à m'habiller comme les femmes du peuple de Paris : je pris une camisole blanche, puis un grand fichu blanc bordé de raies roses; je me coiffai d'un bonnet de nuit bien plissé, que je recouvris d'un mouchoir bleu et blanc; ce mouchoir, avec nœud sur l'oreille gauche, était pour ainsi dire de rigueur; mon tablier de religieuse compléta ce bizarre costume. Lorsque ma toilette fut achevée, je descendis vers nos Mères pour savoir si cela pouvait aller; dès qu'elles me virent paraître, elles se prirent à rire de si bon cœur, que j'éprouvai une joie indicible de faire quelques instants trêve

aux douleurs et aux anxiétés de notre vénérée Mère. Je m'approchai : elle posa sa main sur ma tête, et me dit avec un accent si bon et si maternel que je ne l'oublierai jamais : « Allez, ma pauvre enfant, que Dieu vous accompagne, et tâchez de nous trouver un gîte. » Si la force physique de cette jeune religieuse l'avait fait choisir pour aider et même porter une malade, son caractère mâle et intrépide la disposait admirablement à affronter les périls de l'heure présente.

« Je me relevai, poursuit-elle, remplie de courage, et je sortis me recommandant bien à saint Joseph et aux bons anges, car je ne savais de quel côté diriger mes pas. Ils vinrent tout de suite à mon secours, m'ayant fait rencontrer non loin de là un des domestiques de Monseigneur. Je pris la route qu'il m'indiqua; lorsque nous eûmes tourné la dernière maison du village, nous nous trouvâmes dans un étroit chemin, isolé et très long. Là j'aperçois un homme de petite taille, fort et vigoureux, la tête découverte, les manches relevées jusqu'aux coudes; il gesticulait en parlant seul, on eût dit qu'il était en colère; je le pris pour un insurgé, et recommandai à ma compagne de ne pas répondre un seul mot s'il venait à nous insulter; mais en passant il nous lança poliment un gros : *Bonjour, mesdames.* Une brave femme chez qui je me présentai d'abord, nous reçut fort bien : la place lui manquait pour nous loger; d'autres se disaient également à l'étroit. Econduite de nouveau d'une grande maison, qu'habitait seule une dame avec son fils mourant de la poitrine, je pensais au refus de Bethléem. Il m'était dur de les essuyer pour notre vénérée Mère, aussi suppliai-je saint Joseph de nous procurer un gîte, quelque pauvre qu'il fût. Ne sachant plus que faire, je retournai près de nos Mères et leur contai mes désappointements. La mère de Gramont insista pour que je poursuivisse mes recherches; elle me dit même d'aller à Charenton, si cela était nécessaire, et de ne point revenir sans avoir réussi.

« Je reprends ma course; arrivée près d'une maison voisine de la dernière où je m'étais présentée, je tire la sonnette en tremblant; on ouvre, et quel n'est pas mon effroi de me trouver

en face du petit homme que j'avais rencontré dans le chemin des Carrières. Je ne me déconcerte pas, et je demande à parler à la maîtresse de la maison. « Entrez, Mesdames », nous dit-il de sa grosse voix. Cet inconnu loin d'être ce qu'il paraissait, avait seulement été mis de mauvaise humeur par les émeutiers; il fut bon et complaisant au possible. Introduite dans un salon au rez-de-chaussée, j'aperçus dans le lointain, au fond d'une pièce, une dame âgée, assise dans son fauteuil. La femme de charge vint m'interroger sur le but de ma visite, et alla répéter mes paroles à sa maîtresse qui était très sourde. Cette bonne dame se leva aussitôt, s'approcha et me dit de l'air le plus gracieux : « Mais venez, venez, mes bonnes dames, toute ma maison est à « vous; le premier étage n'est pas habité, vous y trouverez des lits, « des matelas, tout est à votre disposition. Voilà ma cuisine, voilà « mon jardin, vous prendrez ce qu'il vous plaira. » Il me serait impossible d'exprimer la joie dont mon cœur fut inondé. Après avoir remercié affectueusement Mme Saladin, c'était le nom de notre charitable hôtesse, j'allai porter cette bonne nouvelle à nos Mères, qui s'empressèrent de répondre à une si cordiale invitation. »

Pendant ce temps, les événements marchaient à Paris; nous en trouvons la suite dans le Journal de la maison, rue de Varennes, écrit par la mère d'Avenas, sous l'impression de ces tristes journées. « Notre Mère générale, dit-elle, nous avait à peine quittées, que nous entendîmes les sons lugubres du tocsin. Une fusillade continue s'engagea sur plusieurs points, interrompue de minute en minute par le feu de l'artillerie... Une personne qui venait de voir les ministres, nous apporta des nouvelles et des espérances; dans la soirée, nos élèves firent le Chemin de la Croix; le feu se rapprochait de nous; la récréation fut triste et silencieuse. Après la prière, nous descendîmes à la chapelle : là, tantôt prosternées, tantôt les bras en croix, nous récitions, à haute voix, les invocations les plus pressantes. A onze heures, le tumulte parut très voisin; on récita neuf *Souvenez-vous*, puis d'autres prières à Notre-Dame des Sept-Douleurs,

et nos environs devinrent plus tranquilles. O foi chrétienne, que vous êtes admirable! O espérance, que vous êtes consolante! O divine charité, que vous êtes puissante en de tels moments! Jamais le Dieu invisible dans nos tabernacles n'avait plus sensiblement manifesté sa présence... A minuit, la communauté se retira, les enfants dormaient assez tranquillement.

« Le 29, à quatre heures et demie du matin, la retraite précipitée d'un régiment et le triste état dans lequel nous le vîmes passer, nous apprit notre malheur; à six heures, on barricadait notre rue, les parents arrivaient à la hâte pour emmener leurs enfants... A la messe, après la communion qui avait été générale pour la communauté, l'aumônier crut devoir consommer les saintes espèces. Ce fut un coup de foudre quand nous apprîmes que Notre-Seigneur n'était plus au milieu de nous dans son divin sacrement; mais son amour ne put nous abandonner ainsi : un second prêtre vint et consacra de nouveau. Vers les dix heures, pendant la classe, nous entendons le roulement des tambours, tandis que des colonnes d'émeutiers passent au chant de la *Marseillaise* et au bruit d'un feu continu. Notre jardin devait leur offrir un chemin plus court pour aller attaquer la caserne des Suisses, seul édifice où flottait encore le drapeau blanc; Dieu veillait sur nous; les mots sacrés : *Marie a été conçue sans péché*, appliqués sur nos portes, écartèrent ces bandes farouches. On les vit comme repoussées par un ange protecteur, se disperser dans d'autres directions; quinze à peine de ces *braves*, escaladant les murs, traversèrent en courant le fond du jardin, sans même outrager notre pieux Calvaire. Nos Sœurs occupées de la lessive, se hâtaient de rentrer le linge, quand elles se trouvèrent sous une pluie de balles, mais elles en furent quittes pour la peur; nos enfants prosternées dans les classes, imploraient avec nous Marie immaculée. L'attaque des Suisses finit vers une heure, et bientôt un morne silence succéda aux fracas des armes : Paris n'avait plus de Roi..... Ce calme inspirait une sorte de terreur inexprimable. Nous en profitâmes pour nous confesser vers dix ou onze heures du soir : au moyen d'un déguisement, un prêtre

était parvenu jusqu'à nous, et nous reçûmes cette absolution comme la dernière.

« Le 30 ne fut pas moins sombre que la veille, une chaleur étouffante, la fatigue de trois nuits passées dans l'anxiété, les adieux déchirants de nos élèves, l'absence de notre Mère, nos inquiétudes pour l'auguste et malheureuse famille qui jamais ne nous avait été plus chère, tout contribuait à nous accabler... On envoya plusieurs fois à Conflans, où l'on eut bien de la peine à découvrir la retraite de nos Mères; enfin elles arrivèrent le samedi 31. »

La jeune aspirante qui les avait accompagnées, a raconté les incidents du retour. « Nous étions depuis un jour seulement dans notre nouvelle habitation, lorsque de la rue de Varennes, où l'on était fort en peine de notre vénérée Mère, nous parvint un des jardiniers; il nous apprit que Paris commençait à se calmer et que la circulation reprenait peu à peu. La mère de Gramont réclama des vêtements de couleur, car il eût été imprudent de se hasarder à sortir en habits religieux. Le 31, Geneviève Feldtrappe, sœur d'une de nos religieuses coadjutrices, arrivait de bon matin, avec tous les objets nécessaires. Nos Mères se contentèrent de mettre sur leur robe noire un grand châle, et pour coiffure, un bonnet monté; les deux Sœurs s'habillèrent en femmes de chambre, et moi je pris le costume d'une ouvrière de magasin. Tandis que chacune s'arrangeait tant bien que mal, on alla chercher une voiture à Charenton; on ne put trouver qu'une vieille patache à deux roues, encore ne fut-elle cédée qu'à la condition de 40 francs la course. Il fallut se résigner; mais deux personnes seulement pouvaient prendre place dans cet élégant véhicule, et à la rigueur, une troisième sur la banquette du conducteur. Nous installâmes nos deux Mères, puis une des Sœurs qui était souffrante, et je revins à pied, avec Geneviève et la novice; un petit métier à tapisserie que je tenais sous le bras, achevait de caractériser mon déguisement.

« Il était dix heures quand nous quittâmes Mme Saladin, après lui avoir témoigné toute notre reconnaissance de sa charité à notre égard. J'arrivai rue de Varennes un peu après midi, et l'on

fit partir aussitôt deux domestiques pour aller au-devant de notre révérende Mère générale ; malgré leur empressement, ils ne purent la joindre qu'à l'extrémité du boulevard Montparnasse, et nous apprîmes d'elle le récit de ses aventures.

« La patache avait été obligée de gagner par Charenton la route d'Orléans, qui conduit au Petit-Montrouge. Ce grand circuit prit plus de deux heures. Chemin faisant, un bonhomme qui semblait avoir fêté la Révolution dans quelque cabaret, interpella le cocher, lui demandant de le laisser monter à côté de lui. Nos Mères ne s'en souciaient guère, mais en un clin d'œil, et sans attendre la réponse, il était assis sur le siège. Puis il se mit à crier de toutes ses forces : « Vive la Chatte ! Vive la Chatte ! Vive « tout ce que vous voudrez ! » Nos Mères ne purent s'empêcher de rire ; se tournant alors pour les regarder, il aperçut les béquilles de notre vénérée Mère, et lui dit : « Bonjour la bonne « Mère, je vois que vous avez mal au pied ; c'est fâcheux, car la « voiture n'ira pas loin. Mais soyez tranquille, je suis fort, et je « vous porterai partout où vous ne pourrez pas marcher... » Il recommença de plus belle à crier : « Vive la Chatte, etc., etc. » Ce chaud partisan de la Charte était du moins une sorte de sauf-conduit pour les voyageuses.

« A la barrière, les employés arrêtèrent la voiture, disant qu'on ne pouvait pas entrer. Heureusement on avait apporté à nos Mères le *Constitutionnel* qui déclarait la circulation rétablie ; elles le présentèrent pour s'appuyer de cette annonce. En ce moment tout le monde était avide de nouvelles, les employés s'écrièrent : « Comment, mesdames, vous avez le *Constitutionnel ?* — Oui, ré- « pondirent-elles, et si vous voulez en prendre connaissance, le « voilà. » Ravis de ce don, ils l'acceptèrent avec empressement, et ordonnèrent de laisser passer. On ne put cependant aller que jusqu'à l'entrée du boulevard, où les arbres coupés formaient encore des barricades et laissaient fort peu d'espace aux piétons. Il fallut descendre, et le jovial compagnon tint ses promesses : il ne quitta pas nos Mères, leur indiquant et frayant le chemin, cherchant des planches pour les faire passer sur des mares

d'eau croupie; deux fois même il porta la mère Barat, qui n'aurait pu sans danger traverser avec des béquilles ces ponts improvisés. Il ne s'éloigna qu'à l'arrivée des domestiques, et on le récompensa comme il le méritait. »

Le journal de la mère d'Avenas complète le récit de la mère de Constantin.

« Toute la communauté de la rue de Varennes s'était rendue au fond du jardin, près de la porte qui ouvre sur la rue de Babylone. Notre Mère arriva longeant sur le boulevard, à l'aide de ses béquilles, une colonne de nos *braves*. Quel sentiment nous éprouvâmes en la revoyant! « Courage, nous disait-elle, avec ce regard où se peignaient sa douleur et sa foi. » C'était le jour de saint Ignace : on psalmodia les prières du salut, et forcé de supprimer le *Domine salvum*, l'officiant s'arrêta pour laisser un libre cours à ses larmes. Ainsi se termina la grande semaine, nous laissant anéanties sous la main de Dieu... Des prêtres déguisés se pressaient dans notre sacristie, mais nos offices n'en étaient pas plus brillants.

« Tandis que les puissances de la terre se confondaient dans leurs conseils, notre révérende Mère générale avisait avec le sien aux mesures que nécessitait une révolution si subite, dont on ne pouvait prévoir l'issue. L'éloignement du noviciat parut la plus urgente, on se hâta de l'effectuer : les novices, vêtues en séculières, partirent par bandes pour la maison de Ferrandière et pour celle de Besançon, en attendant qu'on pût les réunir de nouveau. Sans donner ici les détails de tant d'adieux si déchirants, nous ne saurions nous empêcher de rappeler le souvenir du courage, du dévouement, de l'obéissance aveugle de ces jeunes personnes qui, à peine entrées dans la vie religieuse et jusque-là nourries seulement de ses consolations, allaient pleines de confiance, se réfugier dans un asile dont plusieurs, au moment du départ, ne connaissaient pas même le nom. Heureuses d'appartenir à la Société, elles consentaient de grand cœur à partager ses dangers et ses souffrances. Les élèves réduites à cinquante, nous consolaient par l'esprit de foi que l'épreuve semblait accroître, et par

la délicatesse de leurs sentiments; celles qu'on emmenait ne nous quittaient qu'à regret.....

« Le 7 août, nous eûmes la visite du nonce; il était accablé de tristesse. Le 8, notre Mère rassembla la communauté et fit une conférence pénétrante, digne du temps des premières persécutions : « La monarchie vient de s'écrouler, nous dit-elle, mais « l'Eglise est inébranlable et vous tenez à cette Eglise ! Ayez con« fiance, Jésus-Christ veille sur vous, et pas un seul de vos che« veux ne tombera dans cette épreuve à laquelle doit survivre « notre Société, réservée pour les combats de la dernière époque « du monde... J'ai pu craindre pour nous les dangers de la pros« périté, je n'appréhende point la persécution... » Elle nous entretint ensuite des arrangements pris pour notre sûreté, de la translation du noviciat en Suisse et de son propre départ. Deux jours après, notre Mère nous réunit de nouveau à sept heures du matin, pour nous faire ses adieux, nous recommanda la paix, l'obéissance, une mutuelle charité, et nous bénit au nom du Seigneur, à la garde duquel elle nous laissait; pendant que nous unissions notre sacrifice à celui de l'autel, elle monta en voiture avec les mères de Charbonnel, de Gramont et Mme de Constantin : toutes en costume séculier, se dirigèrent vers Lyon. Quel jour cependant et dans quelle tristesse il a plongé nos cœurs déjà si profondément déchirés ! Mais Dieu avant tout, Dieu après tout et Dieu seul !... A onze heures, la mère Desmarquest nous apprit la nomination des mères L. de Varax et de Marbeuf aux charges de supérieure et d'assistante, nous fit ses adieux et nous quitta, emmenant à Besançon une nouvelle colonie de novices. »

La fête de l'Assomption, où les années précédentes, nos rois et leur auguste famille se mêlaient à leurs sujets pour honorer le triomphe de Marie, fut célébrée sous une douloureuse impression, avec autant de pompe que le permettaient les circonstances. Le lendemain eut lieu le dernier départ; quarante religieuses restaient encore, dont six novices de chœur et dix coadjutrices. Selon les recommandations qui leur avaient été faites, elles continuèrent l'adoration du Saint-Sacrement le jour et la nuit, bien

que le pensionnat réclamât des soins assidus, car à la rentrée d'octobre il compta quatre-vingt-dix élèves. Parmi les aspirantes qui avaient été jugées dignes de rester au poste le plus difficile, deux touchaient au terme assigné pour la profession, quatre novices allaient terminer les deux années de la première épreuve; la mère Barat les laissa libres d'attendre des jours meilleurs pour contracter leurs engagements, mais il leur tardait de s'unir à leur divin Maître. Onze élèves venaient d'atteindre l'âge de la première communion; devant les incertitudes d'un avenir qui donnait des craintes sérieuses, on sentait la nécessité de les munir du pain des forts. L'époque fixée approchait et la situation de Paris devenait de plus en plus inquiétante : la supérieure crut devoir, par mesure de prudence, les envoyer dans une petite maison, vraie masure, louée à Versailles, en prévision d'éventualités qui obligeraient à quitter la capitale.

Vers la mi-décembre, cette modeste résidence s'organisa; ce fut un véritable campement, vu l'exiguïté du logement et le nombre des habitantes, grossi des enfants pour qui on redoutait le danger à cause de l'éloignement de leurs familles. La gêne était extrême, mais les incidents qui en résultaient n'excitaient qu'une douce gaieté. Un autel ayant été improvisé, on offrit le saint Sacrifice le 22 décembre; le P. Sellier, venu d'Amiens, ouvrit la retraite préparatoire à la première communion. La mère d'Avenas et Sophie Dusaussoy, une des nièces de la mère Barat, qui eurent le bonheur de se lier irrévocablement à la Société du Sacré-Cœur dans la nuit du 25, faisaient partie des solitaires de Versailles; la première traduit ses impressions dans le Journal de la maison de Paris. « Quel spectacle touchant offrit la messe de minuit! Le Dieu né dans une étable, quittant encore le ciel pour une autre chaumière, ces onze enfants réunies autour de sa crèche et communiant pour la première fois au pain qui fait les martyrs : un religieux errant et proscrit recevant les vœux de quelques épouses du Sacré-Cœur, déjà fugitives, et peut-être bientôt exilées : au-dessus de l'autel ce tableau de Marie devant lequel, il y a trente ans, notre Mère et notre fondatrice prononça

ses premiers serments, le profond silence, la nuit, tout pénétrait l'âme. On eût dit les catacombes et le temps des persécutions. La première messe fut pour les enfants; le P. Sellier dit la seconde, y reçut nos derniers vœux avec les premiers de Mmes Bathilde Sallion, Corbie et de deux Sœurs coadjutrices. »

Cette cérémonie sans pompe et sans éclat remplissait, en effet, l'âme d'une profonde émotion; celles qui prononçaient leurs vœux durent attirer les regards de complaisance du céleste Époux, car, avec les sinistres pressentiments qui agitaient les esprits, il fallait du courage pour se consacrer au divin Cœur, dont le nom seul excitait la haine des impies. Mme la comtesse de la Rivière, autrefois Mlle Jugon, fut admise à cette pieuse réunion, et put se croire à la rue Martin-Bleu-Dieu; elle habitait Versailles, et devint la mère temporelle de la petite résidence, qui ne fut que passagère, car dès le 28, religieuses et élèves reprirent le chemin de la rue de Varennes, où la mère de Gramont ne tarda pas à les rejoindre.

Le contre-coup de la révolution s'était bientôt fait sentir dans les provinces. A Grenoble, à Niort, à Lyon même, les établissements de la Société furent respectés; les choses se passèrent autrement dans le Roussillon, où la lutte fut vive et la répression difficile. En arrivant à la Ferrandière, la mère Barat avait profité de l'agglomération des novices venues de Paris, pour envoyer à Perpignan un renfort devenu nécessaire par l'accroissement du pensionnat; l'agitation qui commençait à se manifester dans la population allait croissant, des rixes fréquentes eurent lieu dans la ville. Néanmoins les derniers mois de l'année ne firent pas concevoir d'inquiétudes graves pour la maison, et l'on se flattait que les autorités parviendraient à maîtriser l'émeute; à l'approche du carême, qui s'ouvrait le 16 février, elle prit des proportions effrayantes. Après s'être portée sur le palais épiscopal dont elle brisa les vitres, la populace saccagea le séminaire, puis la cathédrale, dévasta la sacristie et brûla les ornements sacerdotaux sur la place publique, en vomissant mille imprécations contre la religion et ses ministres. Il était facile de prévoir que les com-

munautés ne seraient plus en sûreté. Cependant les parents poussèrent la délicatesse jusqu'à laisser leurs enfants au Sacré-Cœur, pensant qu'elles seraient une sauvegarde pour l'établissement.

« Nous eûmes beaucoup de peine à calmer ces jeunes têtes méridionales, dit une religieuse, Mme Thérésia Pratz, témoin oculaire; elles consentirent pourtant à prendre un peu de repos, tandis que nous passions la nuit au pied du tabernacle, implorant le secours des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie pour l'Église et pour nos enfants. Le 17, vers dix heures du matin, les factieux se dirigèrent vers notre habitation et semblaient disposés à y renouveler les scènes de la veille, lorsqu'un d'entre eux ayant demandé et obtenu le silence : « Citoyens, s'écria-t-il, cet Institut « n'est pas l'œuvre de la Restauration, mais celle de Napoléon Ier. » En même temps il montrait une copie de l'approbation donnée par l'Empereur en 1807. On ne sait comment il se l'était procurée; quoi qu'il en soit, ces paroles apaisèrent les émeutiers sans les empêcher d'envahir les cours, le jardin, la maison et la chapelle. L'énergie de la mère Kerulway et son sang-froid lui avaient fait, en un instant, soustraire le Saint Sacrement aux profanations et brûler les papiers qu'elle n'eut pas le temps de cacher. Une porte de communication avec le Jardin des plantes, dont le gardien nous était connu, permit de mettre en sûreté nos élèves, qui, transies de froid et de peur, ne savaient que devenir; plusieurs escaladèrent les murs, mais les parents, prévenus de ce qui se passait, se hâtèrent d'arriver et les emmenèrent. En rentrant dans la propriété, je fus accostée par un homme de la bande qui me somma de lui remettre ce que nous possédions de plus précieux : « Je viens de le confier aux parents de nos élèves, » répondis-je avec un calme qui interdit mon adversaire. De là je me rendis à la salle d'études, où les bandits visitaient les armoires et les pupitres : alors frappant avec force à l'aide d'un couvercle de pupitre pour dominer la cohue : « Messieurs, dis-je d'un ton ferme et élevé, *êtes-vous donc Français?* » Dieu permit que cette apostrophe inattendue produisît un effet magique; tous se retirèrent à l'instant.

« Le soir, on nous envoya un détachement de la garde nationale, précaution nécessaire, car nous étions en dehors des fortifications, et une fois les ponts-levis fermés, nous eussions été sans défense en cas d'attaque. Tout avait été déménagé, il ne restait pour lits que de la paille, et pour nourriture que des fruits secs. Nous passâmes ainsi trois jours et trois nuits, par un froid des plus rigoureux, le Seigneur permettant sans doute que nos amis ne songeassent pas à notre dénuement. On conseillait à notre supérieure de ne point abandonner la maison; mais la place devint insoutenable : des gardes nationaux de la lie du peuple ayant été substitués aux premiers, la dernière nuit fut affreuse. Vers minuit, nous entendîmes sonner avec force : ces malheureux, après s'être saturés de vin, parodiaient la sainte messe. Dès que le jour parut, la mère Kerulway se concerta avec les parents de nos élèves, qui nous offrirent un asile. » Plusieurs familles se partagèrent les religieuses, d'autres rendirent avec empressement tous les services qui étaient en leur pouvoir, et cela pendant trois mois, car il fallut ce temps pour trouver en ville un logement convenable et l'acommoder à sa destination. La propriété que l'on avait été obligé de quitter fut dévastée et adjugée pour établir des fabriques.

La dispersion prolongée de la communauté porta ses fruits : bien des personnes ne virent pas sans étonnement l'exactitude de chaque religieuse à ses devoirs, leur tendre union, leur dépendance de la supérieure, leur joie lorsqu'elles purent se réunir. « Ce sont vraiment des religieuses », disait-on, et mille préventions s'évanouirent. On supplia la mère Barat de ne point rappeler ses filles. Le dévouement manifesté pour le Sacré-Cœur ne cessa pas lorsqu'il s'établit rue Saint-Sauveur; des élèves vinrent y partager la gêne et les privations qu'imposaient et la pauvreté et l'exiguïté de l'habitation. Ces enfants, bonnes, dociles et pieuses, semblaient prendre à tâche de faire oublier à leurs maîtresses les jours mauvais qu'elles avaient traversés, et les craintes que donnait encore la situation. Pour rétablir la tranquillité, il fallut l'arrivée et l'énergie du général comte de

Castellane, qui mit la ville en état de siège et réduisit les factieux à l'impuissance.

Autun passa par des épreuves semblables. Les nouvelles autorités constituées en 1830 réclamèrent comme propriété nationale, dans le but de le transformer en caserne, le bâtiment donné par la ville. La Mère générale offrit de payer un loyer au-dessus de la valeur et parvint ainsi à triompher de la malveillance; mais l'église fut convertie en école mutuelle. Cet état de choses dura jusqu'en 1835, où la Société fit à la ville des propositions pour l'achat de la propriété. L'affaire ne se termina qu'en 1839, grâce aux actives démarches de Mgr d'Héricourt, secondé par le zèle dévoué du maire, M. Loriau, du sous-préfet, M. Bourdon, et du général Changarnier. L'église indignement profanée par l'impiété révolutionnaire, fut rendue à sa destination, après que l'évêque, assisté d'un nombreux clergé, l'eut purifiée par les prières et les cérémonies que la liturgie prescrit en pareilles circonstances.

CHAPITRE XXXIII

Séjour de la mère Barat en Savoie, en Suisse : Middes. — Retour à Chambéry. — Sa patience dans sa longue infirmité.

1830-1831.

I. — SÉJOUR DE LA MÈRE BARAT EN SAVOIE, EN SUISSE : MIDDES.

Le 7 août 1830, la mère Barat annonçait son prochain départ de Paris à la mère Eugénie Audé. « Je n'ai pu vous écrire, ma fille, depuis plusieurs mois; j'ai, hélas! toujours été souffrante, et maintenant se joignent à mes infirmités des peines bien plus cruelles de cœur et d'esprit. Vous aurez appris par les papiers publics la révolution qui vient de s'opérer : notre pensionnat de cent soixante élèves est réduit à rien. Tout le monde fuit Paris; nous venons nous-mêmes de disperser notre noviciat; nous ne laissons que quelques religieuses pour garder la maison et ce qu'il reste d'enfants. Nous pourrions maintenant vous envoyer du renfort, mais l'argent manque pour les frais du voyage, car nos dettes n'étaient pas acquittées. Deux ans encore de prospérité, et tout aurait abondé, surtout des sujets distingués; plus de vingt devaient entrer cette année. Tout est brisé. Je pars dans trois jours avec nos Mères; nous allons je ne sais où!... Continuez d'adresser vos lettres ici, à Mme Ducis, sans autre dénomination... Faites passer cette feuille à nos Mères, ma fille, je n'ai ni le temps ni la force de leur écrire. Qu'elles prient pour nous... Je vous écrirai de mon asile quand j'y serai rendue. Je n'aurai guère le moyen de communiquer avec vous; ne soyez pas en peine si mes lettres deviennent plus rares; vous en comprendrez

la raison... Je suis obligée de monter en voiture, quoique tout estropiée. Dieu m'aidera... »

La Mère générale n'avait pas de plan arrêté, et en traçant ces lignes, elle ignorait où la porteraient ses pas. La marche rapide des événements ne lui avait laissé le temps de rien fixer, sans toutefois la prendre au dépourvu ; sa prudence la tenait en garde contre les dangers d'une situation politique qui, aux yeux les moins clairvoyants, présageait une catastrophe, et pour l'aider à l'heure critique, la Providence lui avait préparé d'avance un ami dévoué dans M. le marquis Théodore de Nicolay. Nous laissons sa fille aînée raconter comment leurs rapports inspirèrent le projet d'un séjour en Suisse.

« Confiée en 1824, avec une de mes sœurs, à la mère de Gramont, j'entendis bientôt prononcer le nom d'une autre Mère qu'on aimait mieux encore, et n'eus rien de plus pressé que de communiquer ma découverte à mon père ; il désira voir Mme Barat : ces deux intelligences ne pouvaient manquer de s'entendre, de se comprendre à demi-mot ; de là une confiance réciproque et l'heureuse influence que notre Mère exerça sur la famille. Elle devint la confidente de chacun, l'amie de tous ; dès qu'elle avait parlé, tout était dit, car sa parole entraînait le cœur en même temps qu'elle charmait l'esprit. Pour moi, mes meilleurs moments étaient ceux que je passais chez elle ; aussi mon premier soin lorsque, je quittai le pensionnat, au commencement de 1829, fut de me ménager cette jouissance : notre Mère daigna *m'abonner* pour tous les dimanches. J'étais restée fidèle organiste du Sacré-Cœur, j'y passais les jours de fête, ce qui ajoutait à mes jouissances hebdomadaires...

« Dans les dernières années du règne de Charles X, il y avait grande inquiétude à la Cour ; sans tenir compte des prophéties qui surexcitaient les uns, amusaient les autres, il était facile, à coup sûr, en 1828, de prévoir la chute prochaine de notre monarchie. Dès que les Ordonnances du 16 juin eurent anéanti les collèges des Jésuites, mon père, quoique Pair de France et dévoué du fond de l'âme à la famille royale, alla lui-même chercher ses

deux fils à Saint-Acheul, et les conduisit au pensionnat de Fribourg. Puis il loua, à une demi-lieue de cette ville, le petit château de Giviziers, situé en face d'une église et entouré de fermes; une prochaine révolution lui semblant imminente, il préparait dans cette solitude un refuge pour lui et les siens.

« Il revint charmé de la simplicité de mœurs de ce pays primitif, et en causa souvent avec la mère Barat; une fondation du Sacré-Cœur dans cette oasis fut presque résolue... Deux ans après arrivaient les journées de Juillet. Pour comprendre l'effroi qui s'empara des esprits, il faut se rappeler que les personnes âgées de cinquante ans avaient connu dans leur enfance la prison et les terreurs de 93; mon père avait vu guillotiner son père et son frère. Il partit des premiers, emmenant ses enfants; M. l'abbé Perreau, vicaire général de la grande Aumônerie, M. le marquis Pacca, ex-gouverneur de Rome et la marquise sa femme, l'accompagnèrent. Dès que nous fûmes installés dans notre modeste manoir, mon père se livra de nouveau à la douce espérance dont nous aimions depuis longtemps à nous bercer : « Si je puis, « disait-il, avoir l'avantage de posséder quelques jours Mme Barat « sous mon toit, la présence de cette sainte sera un paratonnerre « qui préservera ma famille de tout danger, lui portera bonheur et « attirera sur elle les bénédictions du ciel. » Ce souhait, témoignage de sa vénération si pleine de foi, ne devait pas tarder à être exaucé... »

Avant de diriger ses pas vers la Suisse, la mère Barat céda aux sollicitations pressantes qui lui étaient faites de se rendre en Savoie. On insistait pour qu'elle essayât les eaux d'Aix; la ténacité de son mal et les circonstances exceptionnelles où l'on se trouvait, semblaient aux supérieurs ecclésiastiques un motif suffisant pour autoriser cette dérogation aux usages de la Société. Après un court séjour à Autun, puis à la Ferrandière, elle fit le 30 août, un pèlerinage à Notre-Dame de Fourvière, pour mettre sous la protection de la très sainte Vierge les grands intérêts qui occupaient sa pensée, et le 1er septembre elle partit avec la mère de Gramont, pour Chambéry. Les docteurs, M. Rey surtout, confir-

mèrent le traitement indiqué, et les douches sur la partie malade furent tentées pendant une partie du mois de septembre. Mais le temps pressait, il tardait à la Mère générale de prendre une détermination pour le noviciat; la mère de Charbonnel, déjà en Suisse, réclamait sa présence et ses lumières, l'hiver approchait, il fallait se hâter.

Mme Aymardine de Nicolay nous a transmis les détails de l'arrivée et du séjour à Giviziers. « Dès le commencement de septembre, la révérende mère Barat demandant à mon père d'accorder l'hospitalité à la mère de Charbonnel, exprimait les préoccupations que lui causait pour un tel voyage l'extrême timidité de cette respectable Mère. Toutes les précautions furent prises en conséquence; un domestique placé en sentinelle sur la grande route, arrêta la diligence et nous amena en triomphe la bonne Mère. Nous l'établîmes de notre mieux au rez-de-chaussée dans la chambre la plus sûre, fenêtres grillées, bons verrous, car nous la connaissions sujette à la peur. L'art était entièrement banni, il faut l'avouer, de sa toilette séculière; mais un tel air de sainteté rayonnait sur son visage, qu'elle fut immédiatement traitée avec toutes sortes d'égards par les gens de la maison. Dès le lendemain, elle se traça un petit règlement semi-monastique et ne s'en écartait que pour se plier aux circonstances ou nous faire plaisir. Quelques visites à Mgr Tobie Yenni, évêque de Fribourg, puis aux autorités civiles du canton, de grandes courses aux environs dans le but de trouver un site favorable à la fondation projetée, occupaient la plupart de nos après-midi. Rien de plus joyeux que ces petites excursions dirigées par notre aimable et spirituel ami le marquis Pacca : un char de côté, une légère calèche suisse, seuls équipages qui pussent cheminer dans ces routes étroites et montueuses, suffisaient à peine pour contenir l'escorte de la vénérable Mère, car c'était à qui la suivrait. Mille aventures égayaient la petite caravane.

« Enfin arriva le moment si ardemment désiré. Une de ces lettres telles que notre vénérée mère Barat savait les écrire, ayant annoncé la bonne nouvelle, nous ne nous sentions plus de

joie, et nos fidèles serviteurs prévenaient par leur empressement tout ce que le cœur nous inspirait pour recevoir le moins mal possible des Mères si chéries. Jusque-là nous envisagions avec indulgence notre humble manoir, mais à la pensée d'y loger Mme Barat, nos yeux s'ouvrirent; alors que de regrets! Nous n'y trouvions plus rien d'assez beau, d'assez grand, d'assez commode à notre gré... Nous apprêtâmes de notre mieux deux chambres, et les premiers jours d'octobre nous vîmes notre Mère! Bientôt famille, amis, tous l'entourent à l'envi. A travers un déguisement tant soit peu étrange, cette dignité toujours la même, cette affabilité, cette grâce charmante qui la caractérisaient, prenaient si bien le dessus, que l'habit religieux, lorsqu'elle s'en revêtit, n'ajouta rien au respect que sa personne inspirait. Elle souffrait beaucoup des suites d'une entorse, et avait perdu l'usage d'un pied; c'était à qui briguerait la faveur de porter ou les béquilles dont elle se servait, ou le tabouret sur lequel devait reposer ce pied malade, et nous nous plaisions à voir Christian, notre cousin germain, qui venait passer la journée à la maison, rivaliser d'empressement avec mon frère Gaston.

« On s'établit mieux que nous n'avions osé l'espérer; on eût dit une famille près de l'aïeule la plus chérie, l'entourant de son affection, rapportant tout à elle. Mon père jouissait au-delà de ce qu'on peut dire. « Il faut que cela dure longtemps », répétait-il souvent; mais, hélas! les jours s'écoulaient rapidement. On se réunissait pour les repas, ensuite il y avait échange de paroles gracieuses, de délicatesses, d'amabilité; cet esprit de foi, si profond chez notre sainte Mère, perçait en toute occasion. On admirait son affabilité pour les domestiques; ils eussent passé par le trou d'une aiguille pour obliger Mme Barat. Les enfants triomphaient, c'était leur règne. » « Pour moi, dit une des plus jeunes filles du marquis alors âgée de dix ans, me jugeant trop importante pour jouer avec les enfants, trop petite pour causer avec les grandes personnes, je m'étais réservée un imperceptible rôle d'observateur muet. Aussi que de souvenirs se présentent quand je me rappelle ces heureuses semaines! »

« Notre Mère avait voulu reprendre le costume religieux; en Suisse, c'était une affaire, on y craignait les innovations; des religieuses françaises pouvaient n'être pas bien accueillies dans un pays où, depuis deux mois, presque chaque jour rendait à sa chaumière un des soldats mutilés de la caserne suisse de Paris. Pendant les premières semaines de notre séjour à Giviziers, on avait eu peine à obtenir des paysans le lait, le beurre, etc., ils ne voulaient rien vendre à ces *monstres* de Français. Peu à peu, des aumônes et notre genre de vie les apprivoisèrent. Cependant dès le premier dimanche qui suivit l'arrivée de la révérende mère Barat, son installation dans l'église paroissiale faillit soulever des difficultés. Il existait encore dans le pays certains privilèges et d'antiques usages auxquels il ne fallait pas toucher. A l'église, les hommes se placent ensemble du côté droit et les femmes du côté gauche; à Giviziers, ces dernières occupaient la droite, pour rappeler qu'à l'invasion du protestantisme, le sexe le plus faible s'est montré le plus fort dans sa résistance à l'erreur. Notre vénérée Mère ne pouvant marcher qu'avec beaucoup de peine, nous fîmes, avec l'autorisation de M. le Doyen, placer pour elle un fauteuil près de la balustrade; je ne sais pourquoi on le mit du côté gauche. Cette distinction excita quelques murmures, mais ils furent bientôt apaisés : la physionomie si bienveillante, si calme et si humble de la mère Barat lui gagna tous les cœurs, et, peu après, chacun s'inclinait sur son passage, on cherchait à la voir, à obtenir sa bénédiction.

« Sa présence attirait de nombreux visiteurs; le cardinal de Rohan arriva un jour en grand équipage. « Ce n'est par pour vous, mon cousin, que je viens en cérémonie, dit-il à mon père, c'est pour rendre hommage à la vénérable Supérieure du Sacré-Cœur que vous possédez. » Insulté dans son diocèse, il avait dû fuir devant la révolution, et venait causer intimement de ses peines avec notre Révérende Mère, pour qui il professait publiquement une haute vénération. Mgr de Janson, évêque de Nancy, partageait ce sentiment, et vint aussi la voir.

« Comment rendre le tableau des réunions du soir? Après le

dîner, auquel nos Mères voulaient bien prendre part, on montait au salon ; la mère Barat acceptait, pour l'escalier, le bras de mon père. Alors commençait la délicieuse soirée : notre Mère était placée sur un canapé, entre Mme de Nicolay et la mère de Gramont ; un peu plus loin, près de la lampe et de mes sœurs, la mère de Charbonnel travaillait assidûment, improvisant sur du tulle un dessin de broderie destinée à former une garniture d'autel. La conversation s'engageait, soutenue par les habitués de la maison, elle était à la fois sérieuse et pleine d'intérêt. M. l'abbé Perreau, l'abbé Pieau, ancien curé de la cathédrale d'Évreux, attaché à la grande Aumônerie, s'y trouvaient presque chaque jour, souvent aussi l'abbé du Marsay, etc. Ces messieurs causaient de politique ou de théologie. Le projet de fondation amenait parfois à parler des mœurs suisses ou à traiter des questions de droit. Avant l'arrivée de la révérende mère Barat, la mère de Charbonnel, obligée de faire quelques frais, prenait part aux entretiens ; la charité, soulevant un instant le voile de l'humilité, laissait entrevoir quel bon sens exquis, quelle érudition profonde, si rare dans une femme, se cachaient sous les plus modestes apparences.

« Dès que nous possédâmes notre révérende mère Barat, tous les hommages s'adressaient naturellement à elle en premier lieu ; elle en souffrait, aussi avec quelle ingénieuse finesse ne cherchait-elle pas à reporter l'attention sur ses compagnes, interpellant adroitement la mère de Charbonnel, qui, sans cela, fût restée silencieuse en présence de sa Supérieure ; à l'aide de ces petites ruses, la Mère générale parvenait à disparaître pour faire valoir les autres. Quand tous les enfants étaient réunis, elle animait la conversation par le récit d'une courte et jolie histoire, et la terminait toujours par une moralité pleine de justesse. Elle savait amener à propos quelques mots du bon Dieu, de la résignation à sa volonté sainte, du bonheur du ciel. Un seul cas portait momentanément atteinte à la sérénité si douce qui régnait sur le visage de notre Mère, c'était quand on prononçait une parole louangeuse pour elle ou pour la Société du Sacré-Cœur. Alors un léger nuage assombrissait sa physionomie, elle se hâtait de changer le sujet

de l'entretien. A neuf heures, nos Mères se retiraient exactement, et chacun respectait le silence de leur solitude.

« Les jours passaient trop vite en une si agréable société; le saint évêque de Fribourg, que la présence de la mère Barat attirait à Giviziers, désirait vivement voir le Sacré-Cœur fixé dans son diocèse. On continuait les recherches, et quand on avait cru découvrir quelque chose de convenable, la mère de Gramont se joignait à la mère de Charbonnel pour une seconde visite; rien de charmant comme le contraste de ces deux caractères : autant celle-ci était craintive, autant l'autre était calme, et je dirais brave, mais aucune ne le cédait en délicate amabilité. La situation du petit château de Montet, propriété de Mlles de Praroman, plut à nos Mères; il fallait le réparer et peut-être bâtir avant de s'y établir définitivement. Middes, autre château isolé, appartenant à la famille de Forel, fut loué pour une année; la mère de Charbonnel alla s'y installer le 26 octobre; déjà plusieurs élèves étaient arrivées. Avant de nous quitter, la révérende Mère générale réunit tous les domestiques de la maison, leur parla de Dieu, du salut de leur âme, avec cette onction et cette bonté qui lui étaient propres; puis elle voulut donner un pieux souvenir à chacun. Enfin elle bénit les enfants pour qui, depuis cette époque, elle a toujours été par l'intérêt et par l'affection, une seconde mère. »

La mère de Charbonnel commençait à peine les premiers préparatifs pour recevoir les novices, qu'elles arrivèrent conduites par les mères Desmarquest et Henriette Coppens. La mère Barat se rendit le 10 novembre, au milieu de sa petite famille. Pénétrée de reconnaissance pour la généreuse hospitalité reçue à Giviziers, elle ne tarda pas à l'exprimer à M. le marquis de Nicolay, dans une lettre où se révélait la délicatesse de son cœur. La translation des novices à Middes s'était effectuée si promptement, que les objets les plus nécessaires manquèrent : point de tabernacle pour la chapelle, pas même de ciboire; on conservait le saint Sacrement dans un modeste ostensoir recouvert d'un voile, et chaque jour on consacrait le nombre d'hosties néces-

saires pour la communion. Il va sans dire que la demeure du divin Maître ne resta pas longtemps dans ce dénuement absolu. Quant aux habitantes de la maison, elles s'estimaient trop heureuses de se voir réunies à leur Mère vénérée, de recevoir ses instructions et de reprendre leurs exercices réguliers, pour ne point accepter gaiement les privations inséparables d'un pareil début. Un des premiers soins de la Mère générale fut de solliciter pour toutes la permission de porter l'habit religieux. « Aussitôt obtenue, dit une novice (1), elle nous assembla et voulut mettre le voile à chacune, nous rappelant les obligations qu'il nous imposait, spécialement celle de nous revêtir des vertus dont il est le symbole. On ne peut exprimer la joie que nous fit éprouver cette consolante faveur; pour la comprendre, il faut avoir su par expérience ce qu'il en coûte de quitter les saintes livrées du meilleur des maîtres. »

La mère de Gramont désirait vivement retourner à Paris ou au moins s'en rapprocher; il fut convenu qu'elle irait attendre à Lyon des renseignements sur la situation générale, et continuer le repos que réclamait sa faible santé. Elle partit les premiers jours de décembre. La mère Barat devait passer quelques mois à Middes, et l'annonçait à la mère de Rozeville le 8 décembre. « Me voici fixée sur notre montagne pour l'hiver; au printemps, comme la marmotte, je sortirai de mon trou. Fasse le ciel que mon pied me permette d'aller vous voir, quelle consolation! Mais il ne faut pas faire de projets, pas même bâtir des châteaux en Espagne; il faut prier et s'abandonner, c'est d'ailleurs une nécessité. En attendant, je répondrai à ce que je pourrai de votre épître, et vous appliquerez mes décisions à l'avenir, car presque rien ne nous parvient dans notre solitude. »

Dieu se plaisait à voir cet entier abandon de sa fidèle servante, et ne tarda pas à la mettre de nouveau à l'épreuve. Une sorte d'agitation se manifestait en Suisse; Mgr Tobie Yenni en avertit la Mère générale et l'engagea fort à s'éloigner, à cause de son

(1) Notes de Mme Amélie Ramel sur cette fondation.

état d'infirmité. Elle obéit non sans peine, prévit avec les mères de Charbonnel et Coppens toutes les mesures à prendre en cas d'événements, et après avoir donné à ses chères exilées l'espérance de les revoir bientôt, elle se dirigea vers la Savoie avec la mère Desmarquest.

II. — RETOUR DE LA MÈRE GÉNÉRALE A CHAMBÉRY, SA PATIENCE DANS SA LONGUE INFIRMITÉ.

Les pénibles migrations dont la mère Barat reprit le cours mirent en relief un des principaux caractères de sa vertu, l'oubli d'elle-même et l'abandon entre les mains de Dieu. Toujours calme et soumise à sa divine volonté, elle continuait, malgré ses souffrances, à diriger les affaires de la Société; ses lettres étaient parfois empreintes d'une douce gaieté, surtout à l'adresse de la mère Eugénie de Gramont. Celle-ci avait plus de peine à supporter la séparation, ayant depuis tant d'années l'habitude de vivre sous le même toit que la Mère générale, et en continuels rapports, rendus plus intimes par les souvenirs que l'une voulait faire oublier, que l'autre cherchait à réparer.

La Mère générale arrivait à Chambéry le 24 décembre. Le 1er janvier 1831, elle rendait compte à la mère E. de Gramont d'un accident dont les suites troublèrent la joie que sa famille savoisienne éprouvait de la revoir. « J'embrasse ma fille chérie et je lui souhaite une heureuse année, si tant est qu'elle puisse l'être, car ce serait un miracle; au moins tâchons d'amasser pour l'autre vie; celle d'ici-bas ne doit compter que pour celle-là. Puisque vous voulez savoir comment un dernier accident m'est arrivé, le voici. Nous avions passé le lac à Vévay, j'étais assise à Saint-Gingoulph sur un canapé; en me levant pour prendre mes béquilles, je voulus m'appuyer sur une chaise qui était devant moi; on me la tira au même moment et si vite que déjà penchée, je perdis l'équilibre et tombai encore sur mon malheureux pied, qui eut à soutenir tout le poids du corps. J'entendis le craque-

ment des nerfs du talon, et la douleur fut si forte que je me trouvai mal. Voilà toute la vérité. Il fallut monter en voiture; à Genève, je consultai un habile chirurgien qui ne trouva rien de cassé, mais il voulait que je misse des sangsues et que je restasse dans cette ville. Je n'en eus pas le courage; je partis le pied bien enflé, et M. Rey refusa le remède indiqué. Il m'ordonna une espèce de liniment qui provoqua une petite éruption; cela m'a soulagée. Maintenant je vais mieux, pourvu que je ne bouge pas. Je serai bientôt au même point qu'avant cette dernière chute; M. Rey me soigne à merveille et il est content; mais il veut par-dessus tout les douches, il faut attendre la saison. Vous ne me gronderez plus, j'espère, car voilà dans le plus grand détail tout ce qui s'est passé... » A propos de cet accident, elle écrit à la mère Grosier : « Dieu veut que nous souffrions. Hélas! son cœur est abreuvé d'amertume, il est juste que nous en goûtions une partie; aussi je ne me plains pas de ma si petite part. Je ne souffre que de mon impuissance, ne pouvant aller où il paraîtrait utile que je travaillasse. *Fiat!* » Le lendemain, elle réclamait des nouvelles de la mère Emilie Giraud, car aucune de ses filles n'échappait à sa tendresse.

« 2 janvier. — Mon cœur a souffert, ma chère Emilie, de garder un pareil silence avec vous; il a été commandé par mon état d'infirmité et par mes voyages. Je suis de retour à Chambéry, vous me ferez un vrai plaisir de me donner de vos nouvelles, je les désire beaucoup. Dites-nous si vous êtes tranquilles et comment vous vous soutenez. Je ne vous écris aucun détail sur notre situation; elle n'est point aimable, naturellement parlant; Dieu le voulant ainsi, qu'il en soit béni! Il faut au moins de la résignation si on n'a pas plus de vertu. C'est le temps de souffrir pour dédommager la Croix si souvent outragée!... »

Les premiers mois se passèrent dans une entière solitude; la mère Barat sut mettre à profit ce repos forcé. En voyant la volumineuse correspondance datée de cette époque, on a peine à comprendre comment, étendue sur un lit, n'écrivant qu'avec une gêne extrême, elle a pu suffire à un tel travail et suivre dans

les moindres détails la Société et les affaires générales, les sujets et leurs intérêts particuliers. La santé des autres l'occupait beaucoup plus que la sienne; ses recommandations sur ce point sont fréquentes. Voici un exemple pris entre mille. Elle écrit à Paris, à la mère de Gramont, dont le zèle surpassait habituellement les forces : « Je cherche à me rassurer le plus possible sur votre compte; cependant je ne le puis pas entièrement : toutes les lettres que je reçois des unes et des autres m'inquiètent. Croyant faire votre éloge, ce serait vrai si vous étiez forte comme Milon de Crotone, elles me disent qu'elles vous voient à leur aise, que vous n'êtes jamais pressée, au contraire, toujours prête à les recevoir. Si vous les croyez, elles vous épuiseront..... Je sais qu'il faut un milieu; mais avec nous autres femmes, qui aimons tant à occuper de nous et à en parler, la direction la plus courte est la meilleure : qu'elles fassent leurs journaux; un mot au bas de leur semaine suffit, et tous les mois, un quart d'heure... »

Sur l'avis du docteur, elle alla dès le mois d'avril à Aix-les-Bains; le 6 elle écrivait : « Je commence cette lettre le lendemain de mon arrivée à Aix, chère Eugénie; si le courrier de demain pouvait vous la porter, je n'hésiterais pas à la lui confier; vous auriez de mes nouvelles trois jours plus tôt. Hélas! je n'aurai des vôtres que samedi, c'est bien long, mais que faire? Il faut vivre de sacrifices, ce sera longtemps notre partage. Je suis chez M. Vidal, estimable père de famille, bon médecin, qui remplace M. Despine quand il s'absente. Joli appartement, jardin agréable au bout du corridor où je loge; une cascade charmante, dont j'entends habituellement le murmure, puis le bruit quand les eaux croissent, borne ce jardin et me rappelle que nos jours, quoique mauvais, passent aussi vite que son onde. Angélique Lavauden m'a conduite, et je suis restée seule avec la sœur Annette, ma fidèle compagne. Du reste, mon isolement est absolu et ma solitude complète; elle me serait délicieuse, si je pouvais aller à l'église, et si le souvenir de ma fille chérie, qui habitait avec moi ce séjour à la dernière saison, ne venait attrister mon cœur... Je tais l'inquiétude que l'éloignement, le retard des lettres,

augmentent. Mais la résignation vient adoucir ces ennuis.

Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous mette en repos.

« Me voici donc disposée à passer un grand mois comme Moïse au milieu des eaux, car on veut aussi que je prenne des bains avec les douches. J'ai commencé par la douche le matin, bain le soir, puis repos le dimanche : j'irai le passer chez nous à Chambéry. Vous voyez, chère petite Mère, que je n'ai guère de temps : mes exercices de piété, quelques lettres, un peu de lecture, et ma journée est à la fin. Vous serez tranquille sur votre Mère; elle serait bien et très bien si vous étiez plus près. Du reste, rien ne lui manque. » Là comme partout, la Mère générale avait su se concilier les cœurs. Ce passage d'une autre lettre à la même Mère montre sa délicatesse à reconnaître les moindres attentions.

« Aix-les-Bains, 13 avril. — ... Envoyez-moi quelques *Pensez-y-bien;* les *doucheuses* me traitent avec un intérêt et un respect étonnants; des souvenirs de ce genre pour leurs petites filles leur feront plaisir..... Sans doute, ma fille, je serais heureuse que vous fussiez avec moi; mais ne pouvant pas vous avoir, je préfère ma solitude. Les journées passent ici comme ailleurs, semblables à mon torrent dont l'eau se précipite; je fais moins de bruit, voilà toute la différence, car la sœur Annette n'est point bavarde et votre Mère s'en corrige; vous lui avez si souvent reproché ce défaut! C'est maintenant vous qui le contractez : ah! qu'il est sage de ne point juger!... » Parfois elle réunissait des enfants : cet âge, si cher au divin Maître, plaisait tant à son cœur! « Je me ferai porter à l'église demain matin, j'aurai une messe, puis je reviendrai me renfermer, comme de coutume, dans ma paisible retraite; rien ne la trouble, si ce n'est quelques enfants que je ramasse par-ci par-là. Je m'endors au bruit du torrent qui a considérablement grossi... Quelle horreur! cette précipitation, ce mugissement semblable à celui d'une mer en furie. Quelle image! J'aime à en faire une application, car il pas-

sera avec la pluie : mais avec quelle force il entraîne et précipite tout ce qu'il rencontre! J'en frémis rien que d'y penser, et je ne puis en soutenir la vue que peu d'instants; la tête me tourne, aussi la sœur Annette me tient bien ferme sur le bord... »

A la fin de cette saison, l'on avait obtenu quelque amélioration. « Je commence mon premier repos, écrivait-elle de Chambéry le 23 avril; je ne retournerai plus à Aix que le lendemain de l'Ascension jusqu'au samedi de la Trinité, qui sera la clôture. M. Rey vient de faire sa visite, il a trouvé du mieux; mais le talon résiste, c'est-à-dire qu'il est toujours rétréci vers le tendon d'Achille, ce sera long. Il parle ainsi que le docteur Despine, d'une autre saison, en septembre par exemple... Après le repos que je prends dans ce moment, je retournerai donc à Aix, j'y doublerai les douches, puis je reviendrai, pour aller où il plaira à Dieu de me conduire... »

Les premiers jours de mai, elle se retrouvait à Aix; mais des pluies diluviennes, qui refroidissaient les eaux, l'obligèrent à interrompre le remède. A la fin de juin, elle commençait à faire quelques pas sans béquilles, à l'aide d'un bras, et pensait à se rendre à Grenoble. Cette ville avait subi les conséquences de la révolution de juillet; les autorités voulaient s'emparer du terrain qu'occupait l'établissement du Sacré-Cœur. Grâce aux démarches de Mme de Rolin, on obtint un bail de neuf ans. Aux tracasseries suscitées par l'administration, s'était jointe la concurrence de deux autres maisons d'éducation qui, à titre d'œuvres locales, attiraient la bienveillance du clergé et, par suite, la confiance des familles. La mère Barat tenait à juger de l'état des choses. Le projet de visiter Sainte-Marie-d'en-Haut la reporta tout naturellement vers celles qui autrefois y vivaient sous sa conduite, et lui dicta cette lettre à la mère Emilie.

« Chambéry, 11 juin 1831. — Vous comprenez que dans ces saints jours, je n'oublie pas l'enfant de mon cœur; j'y penserai davantage, lorsque je parcourrai au moins des yeux cette montagne, lorsque j'habiterai cette maison où, dans ma jeunesse, je vous enfantai à Jésus-Christ. Nous avons vieilli depuis, car il y a

trente ans tout à l'heure. Ah! Dieu, si nous avions été prudentes et sages, que de mérites nous aurions pu acquérir! Comme nous serions avancées dans les voies de Dieu, dans son amour! Le temps presse, ma fille, bientôt la lourde et timide vieillesse nous atteindra; elle ne produira plus que des regrets, si nous avons retardé notre course. Ah! qu'il n'en soit pas ainsi! Nous pouvons *réparer*, *souffrir et aimer*. Hâtons-nous... »

Le 23, elle mandait de Grenoble à la mère de Gramont : « Je suis arrivée hier, à deux heures, dans cette maison, où j'ai retrouvé de doux et douloureux souvenirs. J'ai voulu habiter cette petite chambre où j'ai tant souffert il y a huit ans, et où je reçus des soins si tendres et si touchants de mon Eugénie; je vois de loin ces rampes où vous grimpiez comme une petite chèvre. Ah! si je vous y revoyais encore! Mais que vous êtes loin! Je me trouve comme isolée dans cette grande maison; cette montagne si élevée, tant de terrain, et presque inhabité : trente-deux élèves, douze religieuses de chœur et des Sœurs; jugez du vide! Au moins il y a de l'union, de la gaieté et du travail, car les pauvres augmentent et c'est ma consolation...

« Si j'avais du temps et l'esprit aux fêtes, je vous ferais la description de celle que j'ai reçue ici; elle a été vraiment pompeuse pour cette maison. Le sentiment dominait, c'était le plus agréable pour mon pauvre cœur tout triste de souvenirs! Un *Te Deum*, l'église dans son beau, musique et chant des élèves, grand congé... A peine si j'ai eu le temps de me reconnaître depuis vingt-quatre heures que je suis arrivée; demain, il y aura quelque suite, puis nous rentrerons, je l'espère, dans le domaine du silence et du repos, ce que j'aime par-dessus tout. Je n'ai guère trouvé ce bien dans cette ville, elle est si bruyante, que l'on croirait habiter un quartier de Paris près des rues les plus populeuses : on crie, on bat le tambour dès quatre heures du matin, du reste, vous vous le rappelez; tant que ce ne sont pas des cris d'émeute, je n'en prends guère de souci... Cette cité est tranquille dans le moment sous ce rapport; mais elle a tout l'aspect d'une ville de guerre; je viens de voir passer plusieurs régiments;

quelle belle tenue, c'est imposant! Je me suis lassée de les regarder, ils ne finissaient pas de défiler. J'ai la confiance que la tranquillité se maintiendra avec de pareilles forces... Je compte demeurer deux ou trois semaines à Sainte-Marie; j'aurais de la peine à m'arracher plus tôt. Les eaux seules me détermineront et l'espoir de m'acheminer ensuite vers vous. A cette époque du 15 août, nous saurons, j'espère, ce qui nous pend à l'oreille; ah! si je puis pendre mon Eugénie au cou de sa Mère, nous y verrons plus clair... Peut-être aussi sera-ce le contraire, car les larmes pourront bien nous aveugler!... »

Ces fragments d'intimes et agréables causeries, montrent quelle liberté d'esprit la mère Barat conservait au milieu de ses sollicitudes et de ses continuelles souffrances. A la fin du mois, elle traçait ainsi son itinéraire.

« Grenoble, 30 juin 1831. — Mon temps est tellement pris par les visites, qu'il me faudra retarder mon départ; au reste, j'y perdrai peu, il pleut tous les jours et les eaux doivent être moins bonnes. Je m'y rendrai toujours vers le 18, entendez-vous? Au moins, je serai tranquille le 22 juillet. Je prie la mère Ducis d'écrire dans les environs que je ne veux point de lettres de fête, ni des nôtres ni des enfants, qu'on m'en fasse grâce, ou si l'on veut écrire un mot, qu'on me dise : Nous avons prié pour vous tel jour. *C'est court et bon!* C'est tout ce que je veux... »

L'effervescence allait croissant à Grenoble. « Je suis pressée de vous apprendre que nous avons nommé hier nos députés, écrivait la mère Barat à la mère de Gramont le 8 juillet; ils sont tous républicains, aussi le canon de réjouissance, la *Marseillaise*, les cris se sont prolongés bien avant dans la soirée. » Et le 10 : « J'ai passé quelques instants ce matin à voir s'élever l'arbre de la liberté; toutes les troupes sont venues le saluer. C'est ce soir que le plus beau aura lieu, il faudra encore veiller; heureusement je m'y accoutume, et quoique vous disiez que je n'ai pas assez de confiance en Dieu, ce qui est peut-être vrai, je n'ai pas peur cependant... Je n'arriverai que lundi à Chambéry et à Aix; que je serai heureuse d'y trouver Mgr le Nonce! Mais j'en jouirai peu

en pensant qu'il vous manque. Quel que soit le nombre de ses visites, je lui serai toujours reconnaissante... »

Le pieux prélat conservait un grand intérêt au Sacré-Cœur et en donnait des marques à la communauté de Paris. Comme sa santé laissait à désirer, la Mère générale avait précédemment écrit à son sujet : « J'ai pensé aux eaux d'Aix pour Mgr Lambruschini, ce sont les meilleures pour les rhumatismes. Puis il serait bien plus tranquille dans cet endroit en cas d'événements. Quelle consolation éprouverait votre Mère en revoyant cet ami de la famille! Ah! je ne le mérite pas : la Croix doit être mon partage, mais sans adoucissement... Je bénis le Seigneur de votre raison; je vous en connais beaucoup, ce qui ne m'empêchait pas de craindre cette séparation. Il est vrai que la vie passe si vite! La réunion éternelle aura lieu enfin; cette perspective adoucit toutes les amertumes. »

Lorsque la mère Barat se rendit à Aix, S. Ex. le Nonce s'y trouvait et la visita plusieurs fois; sa solitude fut moins grande pendant cette station, à cause du séjour de nombreuses connaissances. L'effet des eaux ne fut pas très sensible. Le 13 août, elle retournait à Chambéry et profitait de ce repos pour faire sa retraite annuelle. « Mgr Lambruschini, écrivait-elle à la mère de Gramont, m'a conseillé de ne point décider mon retour chez vous avant la fin de septembre; me voici encore incertaine, et si l'on établit des cordons sanitaires, comme on nous en menace, comment pourrais-je rentrer? Enfin la volonté de Dieu avant tout; je vais me mettre en retraite pour apprendre la conformité à son bon vouloir; à la suite, les sacrifices me coûteront moins. Je commence par faire celui de ne point vous écrire pendant ces huit jours. Angélique me suppléera, je ne veux pas que vous soyez inquiète de votre Mère, qui sera bien occupée de vous toutes et priera comme il faut. Faites-le donc aussi pour votre recluse... »

La Mère générale avait besoin d'une force surnaturelle : on s'attendait à une invasion du choléra en France, et des bruits de guerre circulaient. Des lettres de Rome la pressaient de se rendre dans cette ville pour la fondation d'un noviciat qu'approu-

vait et voulait même le Souverain Pontife; elle devait aller en Suisse où les novices étaient sur le point de s'établir à Montet. Ni les sollicitudes qui semblaient se multiplier, ni la prolongation d'une épreuve que sa grande activité rendait plus pénible, n'altéraient la sérénité de son âme. A l'assujettissement continu auquel la condamnait son infirmité, se joignait la souffrance : par moments, comme elle en fit l'aveu dans un entretien particulier, il lui semblait qu'un animal rongeait les os de la partie malade, et cependant elle paraissait toujours d'une humeur si égale et même si gaie! Un homme du monde qui l'avait vue à Giviziers, reçut une impression telle qu'en 1865 il écrivait : « La physionomie si douce et si calme de cette révérende Mère infirme est toujours demeurée dans mes plus intimes souvenirs... »

Le repos que la mère Barat prenait à Chambéry, ne l'empêchait nullement de se montrer accessible soit aux religieuses, soit aux élèves : faire du bien à tous était sa vie. On n'a pas oublié dans cette maison un trait de sa touchante bonté. A la fin de son séjour elle ne gardait plus le lit, et s'établissait auprès d'une fenêtre assez basse du rez-de chaussée qui avait vue sur le jardin. Là, elle s'occupait soit à écrire, soit au travail à l'aiguille, y prenait même ses repas, ayant soin, par esprit de régularité, d'envoyer la Sœur au réfectoire. La cuisinière qui se lamentait de voir les plats revenir à peu près tels qu'elle les avait donnés, eut enfin la satisfaction de recevoir vides ceux du déjeuner. Elle les augmenta, et le résultat fut le même; on se réjouissait en pensant que le nouveau régime allait rendre des forces à la malade, et la bonne Sœur de conclure en faveur de son talent culinaire, qui n'était pas de premier ordre. Cependant on remarquait que le déjeuner seul obtenait un pareil succès. Un jour l'économe, retenue à cette heure par son emploi, passe dans le jardin et aperçoit le petit Savoyard qui servait chaque matin la messe, accroché à un arbre fruitier et le secouant de toute sa force. Elle s'avance vers lui, l'aborde d'un air courroucé et s'apprêtait à le tancer vertement, lorsque l'enfant dit sans s'émouvoir : « C'est la Sœur malade qui me l'a permis. — Qui est cette Sœur malade? — Mais

la Sœur qui est là-bas », répond le petit bonhomme, montrant du doigt la chambre de la Mère générale. L'économe comprit et se tut; le lendemain elle se mit en embuscade et découvrit le secret du bon appétit dont on était si fier. En descendant de la chapelle, le jeune Savoyard longeait la maison pour retourner chez lui : il avait rencontré le regard bienveillant de la mère Barat, et gagné par un doux sourire, peut-être aussi par le déjeuner servi, il s'avança tout près de la fenêtre : « Ma Sœur, dit-il, j'ai bien faim. » C'était une bonne fortune pour le cœur charitable de la Mère : à l'instant ce qui se trouvait sur la table passa dans les mains de l'enfant, avec recommandation de n'en rien dire et de revenir le jour suivant. On pense qu'il ne se faisait pas prier. Au moment donné, il accourait à la fenêtre, recevait une copieuse ration, puis : « Sais-tu tes prières, vas-tu au catéchisme? » demanda la mère Barat. L'enfant récita ce qu'il savait : « Mais, ajouta-t-il, je n'ai pas de catéchisme. » A sa première visite il en avait un. Enhardi par cet accueil : « Ma Sœur, dit-il un autre jour, je vais à l'école, mais je n'ai pas de papier pour écrire », et il emporta une petite provision de papier et des plumes; puis il fallut un canif, un couteau; bref, il réclama pour ses petits frères et ses petites sœurs, et tout lui était accordé à condition qu'il aimerait bien le bon Dieu, qu'il ne l'offenserait pas et que M. le curé serait content... L'économe, mise au courant de ce pieux manège, s'arrangea de manière à ce que le protégé eût son repas sans faire jeûner sa bienfaitrice, qui s'estimait heureuse quand elle pouvait donner. Elle ne quitta pas Aix pour la dernière fois sans avoir distribué à ses *doucheuses* et à leurs enfants des médailles, des chapelets, et d'autres pieux souvenirs à tous ceux qui lui avaient rendu quelques services.

A la fin d'août, après avoir passé dix jours dans une solitude complète, la mère Barat fut atteinte d'un catarrhe qui la réduisit à une grande faiblesse. La mère de Gramont l'apprit et dans son chagrin, attribuant cette indisposition au peu de ménagements que prenait sa Mère vénérée, elle reçut cette aimable et spirituelle réponse :

« Chambéry, 6 septembre 1831. — Je croirais, chère Eugénie, que vous avez eu une fièvre bilieuse, tant vous le prenez sur le ton grondeur : c'est ma faute d'être malade, c'est ma faute si je ne marche pas, c'est ma faute si je n'arrive pas; bientôt ce sera ma faute si le choléra arrive. Vraiment, c'est le cas de dire que les battus payent l'amende, car enfin j'espère que vous ne doutez pas de mon empressement à vous voir ; vous l'avez assez rebattu, maintenant c'est ma faute si je n'arrive pas... Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne puis partir avant le 12; je suis encore faible, souffrante, toussant, transpirant chaque jour à la même heure, et de plus, je n'ai rien fait depuis mon retour ici. J'ai toute la maison à voir et tant de lettres à écrire! Ainsi, prenez patience, ma chère fille, je resterai peu à Middes, peu à Besançon, et je tâcherai de vous arriver les premiers jours d'octobre... »

CHAPITRE XXXIV

Le noviciat de Montet. — Réunion d'une communauté d'Annonay au Sacré-Cœur, voyages de la Mère générale, Congrégation des Enfants de Marie à Lyon, les Orphelines du choléra. — Fondation à Aix, en Provence. — Guérison de la mère Barat à Turin.

1831-1832.

I. — LE NOVICIAT DE MONTET.

Le 11 septembre 1831, la Mère générale était encore à Chambéry, et l'on doutait que sa santé lui permît de partir pour la Suisse où les intérêts de la Société l'appelaient. « Je conçois, ma fille, écrivait-elle à la mère de Gramont, que vous vous perdiez dans vos calculs sur mon voyage, mes affaires, ma marche, les difficultés qu'elle offre, etc.; je m'y perds moi-même, et pour m'en tirer je vis au jour le jour, m'en remettant au bon Dieu pour tout ce que j'ai à faire, qui, humainement parlant, surpasse mes moyens et mes forces. Ainsi donc c'est l'affaire de Notre-Seigneur, je m'abandonne à ses soins. » Tels furent toujours les sentiments de la mère Barat; on les voit éclater à cette époque de sa vie; infirmité, souffrances, situation politique incertaine et souvent menaçante, apparition du terrible fléau qui, par ses ravages en France, la tint dans de cruelles sollicitudes pour la plupart de ses familles, tout sembla se réunir pour abattre son courage; forte de sa confiance et livrée au bon plaisir de son divin Maître, elle suivait avec calme la voie que lui traçait la Providence.

Le 12, elle quitta la Savoie avec deux élèves de Grenoble : l'une

allait entrer au noviciat; l'autre, Mlle C. de Justamont, orpheline de mère et fille unique, attendait au Sacré-Cœur l'âge de prendre un parti. L'intérêt que cette position délicate inspirait à la Mère générale, la portait à condescendre au désir de cette jeune fille, qui se faisait une fête de l'accompagner. A Payerne, elle rencontra le docteur Récamier, qui à Paris lui donnait ses soins; il allait visiter sa femme, établie en Suisse depuis plus d'un an.

Le 15, les voyageuses arrivaient à Montet où les attendait la mère de Charbonnel. La réputation de sainteté qu'avait laissée la mère Barat à son premier séjour, ajoutait au bonheur que promettait la prochaine installation du Sacré-Cœur dans la nouvelle propriété. Aussi ce fut un événement dans le pays : on mit en branle une cloche récemment donnée à la paroisse, et sa joyeuse volée annonça au loin l'allégresse commune. La Mère générale l'écrivit à la mère de Gramont.

« Middes, 27 septembre 1831. — La cloche de Montet a été bénite hier avec une pompe inaccoutumée dans cette contrée; il y avait un monde énorme, et Mme de Forel m'a représentée, car je l'aurais fort mal fait moi-même. Le jour où elle sonna à notre arrivée, ce qui amusa tant le docteur, un vieillard qui était accouru avec d'autres des villages voisins, rencontre un chanoine d'Estavayer et lui apprend que la cloche sonne pour annoncer l'arrivée de la *moine;* c'est bien suisse! Je n'ose pas ajouter l'autre épithète, je ne suis pas en train de m'humilier aujourd'hui... » Ces braves gens ne l'appelaient, en effet, que la *sainte moine*, tant était grande la vénération qu'elle inspirait.

Le noviciat habitait encore Middes, et la mère Barat s'y établit; elle voulut qu'une bonne retraite fût donnée à ses filles avant de quitter la maison, et tandis que les PP. Valentin et Chaignon prêtaient le secours de leur ministère, elle secondait leur zèle par des entretiens particuliers, tout en s'occupant de plusieurs jeunes filles qui suivaient les saints exercices. Deux avaient entendu l'appel du Seigneur et gardaient le secret jusqu'à ce que le moment propice fût venu; Mlle de Justamont crut devoir profiter de la circonstance pour examiner sa vocation. Nature

ardente, très attachée au Sacré-Cœur, elle eût souhaité se consacrer à Dieu dans la Société, et se soustraire aux périls que sa jeunesse et son inexpérience allaient rencontrer. Son directeur lui avait déclaré qu'elle pouvait faire son salut en suivant l'une ou l'autre voie, mais sa confiance en la mère Barat, qu'elle aimait comme une seconde mère, lui fit un devoir de s'en remettre à son jugement. Celle-ci, après avoir consulté Dieu dans la prière, répondit avec un parfait désintéressement : « Votre père est veuf et encore jeune, mon enfant, il a besoin de votre affection, de vos soins; vous êtes son unique consolation, ne l'abandonnez pas. Vous êtes d'ailleurs appelée à jouir d'une fortune considérable qui vous permettra de faire du bien dans le monde, restez-y et soyez fidèle aux grâces que vous avez reçues pendant votre éducation. » Ces sages paroles décidèrent la jeune fille qui devint une épouse chrétienne, et la mère Barat continua pendant toute sa vie à la soutenir de ses conseils.

Aussitôt que la retraite fut terminée, on s'occupa du déménagement; les habitants du village mirent leurs chariots à la disposition de la communauté, en sorte que les novices et neuf élèves furent bientôt installées à Montet. On s'était borné à faire au bâtiment les réparations les plus nécessaires; il ne pouvait contenir qu'un petit nombre de religieuses, mais la propriété offrait de grands avantages pour un noviciat. Située à peu de distance d'Estavayer, dans un pays que ses agréments et sa fertilité ont fait appeler l'Italie de la Suisse, elle était composée de vastes jardins, d'un petit bois de sapins et d'une vallée que l'on nomma *la Thébaïde*. Les cimes glacées des Alpes, la chaîne du Jura bornent au loin la vue et donnent à ce séjour un aspect des plus pittoresques. Le calme de cette solitude, la simplicité des bons villageois, concouraient à établir et à conserver le véritable esprit religieux, que le contact avec le monde menace trop souvent d'altérer. La mère Henriette Coppens qui devint l'unique supérieure de l'établissement, était admirablement douée pour remplir cette importante mission.

Marie-Sophie-Henriette Coppens naquit à Gand, le 29 jan-

vier 1788. Dès l'enfance, la piété la plus tendre prit racine dans son cœur; ses parents ne négligèrent rien pour développer en elle les sentiments de foi dont ils étaient animés et qui caractérisaient l'ancienne bourgeoisie belge. Sa mère s'efforça de lui inculquer le respect du devoir, l'assujettit à l'ordre et à l'exactitude, préparant à son insu l'exécution des desseins de Dieu sur son enfant. D'aimables et solides qualités distinguaient la jeune Henriette : son jugement était droit; à la force de caractère, elle joignait une grande bonté de cœur, son extrême franchise ne nuisait ni à la prudence, ni à la discrétion que l'on remarquait dans sa conduite. Elle n'avait que de l'aversion pour le monde, se sentait attirée vers la solitude et les austérités du cloître, et en 1813 elle s'arracha généreusement à la tendresse de sa famille pour entrer au noviciat de Dooresele. Là, sa fidélité à la grâce répondant à l'austère direction de la mère de Peñaranda, lui fit faire de rapides progrès dans la vertu. Admise aux premiers vœux le jour où se consomma la séparation de cet établissement, elle n'en connut probablement pas la cause, mérita bientôt la confiance de sa supérieure, devint son assistante et son amie, et, après l'avoir suivie lors de la dispersion de la communauté, l'accompagna dans son retour au Sacré-Cœur en 1823. Elle fut chargée de la surveillance des novices; dans cet emploi délicat elle sut s'effacer toujours, ne se faire remarquer que par une intime union avec la mère Desmarquest et une entière dépendance de ses volontés. Aussi ne la connut-on véritablement qu'à Montet, où l'obéissance la força de faire valoir les dons qu'elle avait reçus de Dieu.

La mère Coppens rencontra dans les sujets confiés à sa sollicitude les plus heureuses dispositions. Ne venaient-ils pas du noviciat de la rue de Varennes, dont elle disait qu'à l'époque de la dispersion, il formait comme un chœur d'anges, et comblait de consolations les Mères qui le conduisaient? Celles qui furent détachées pour être les pierres fondamentales du nouvel établissement, s'étaient données à Dieu sans réserve et se laissaient guider avec une simplicité d'enfants; des âmes d'élite vinrent

augmenter leur nombre. Lorsque les bâtiments furent agrandis, on ajouta au pensionnat une école pour les pauvres. La mère Henriette dirigeait ces œuvres; son dévouement, son esprit d'ordre, le calme que lui donnait sa constante union avec Notre-Seigneur, lui faisaient trouver le temps de suffire à tout. Elle formait les novices aux emplois, même aux travaux champêtres, et paraissait toujours à leur tête dans les occupations pénibles, prêchant par l'exemple autant que par la parole. Aucune faute contre la règle ne passait inaperçue; parfois elle était reprise avec sévérité, mais la coupable pouvait compter sur le pardon et l'oubli lorsqu'elle recevait l'admonition avec un humble repentir, car la maîtresse ne conservait jamais de fiel, son cœur surabondait de charité. Dieu qui se plaît à répandre ses grâces sur les humbles, lui accorda un don spécial pour la conduite des âmes : elle proportionnait ses conseils aux forces de chacune, savait tenir compte des efforts et mêlait aux avis les plus fermes les plus doux encouragements ; mais elle déclarait une guerre implacable aux illusions, poursuivait l'amour-propre jusque dans ses derniers retranchements et par-dessus tout, s'efforçait d'exciter dans le cœur de ses filles une foi vive et une confiance sans bornes en Jésus et en Marie.

Cette bonne Mère entretenait dans le noviciat une douce dilatation. A certains jours consacrés au travail à l'aiguille, on se rendait à la Thébaïde; d'intéressantes lectures, entrecoupées d'entretiens spirituels et de prières, donnaient à ces réunions un charme tout particulier. D'autres fois, la promenade avait pour but une forêt assez éloignée, sur le versant d'une montagne d'où l'on découvrait les glaciers des Alpes, les lacs de Neuchâtel, de Morat et de Genève. On s'asseyait à l'ombre des grands arbres, on travaillait, on causait pieusement, une franche gaieté accueillait le récit des petites aventures ou des mécomptes trop ordinaires aux novices. A l'heure de matines, les voix s'unissaient pour faire retentir les airs des louanges de Marie, et l'âme s'élevait sans effort vers l'auteur des merveilles que l'on avait sous les yeux. Ces excursions ranimaient le courage des faibles,

et toutes embrassaient avec une ferveur nouvelle les sacrifices qu'exigeait la pauvreté, qui régnait vraiment en souveraine dans cette maison.

M. l'abbé Pieau, dont le zèle égalait le savoir, avait accepté la charge d'aumônier; ses instructions solides, sa direction parfaitement adaptée à l'esprit de l'Institut, contribuèrent à compléter cette éducation religieuse qui préparait à la Société tant de sujets utiles et dévoués. La mère Barat possédait à un trop haut degré le discernement des esprits, pour ne point être tranquille en voyant sa jeune famille confiée à des mains si expérimentées; elle s'éloigna laissant pour quelque temps encore à Montet la mère de Charbonnel.

II. — RÉUNION D'UNE COMMUNAUTÉ D'ANNONAY AU SACRÉ-CŒUR, VOYAGES DE LA MÈRE GÉNÉRALE, CONGRÉGATION DES ENFANTS DE MARIE A LYON, LES ORPHELINES DU CHOLÉRA.

Vers cette époque, une petite communauté d'Annonay, dans l'Ardèche, fut agrégée au Sacré-Cœur. Voici les circonstances qui amenèrent cette fusion. Au courant de l'année 1800, une pieuse fille d'Annonay, Marie Meinier, priait un jour dans l'église des Pénitents, autrefois à la Compagnie de Jésus; elle déplorait aux pieds de Notre-Seigneur la destruction des communautés religieuses, et lui demandait avec instance leur rétablissement. Soudain elle entendit une voix lui annoncer qu'il se fondait une congrégation destinée à glorifier le divin Cœur de Jésus, et que plus tard une maison de cet Institut serait établie dans la ville d'Annonay. En même temps elle aperçut des religieuses vêtues d'un costume semblable à celui qui a été adopté dans la Société du Sacré-Cœur. Marie Meinier fit part de sa consolante vision à Mlle Marie Décemond, qui consacrait ses loisirs à la visite des pauvres, des malades et aux autres œuvres de charité, avec l'espérance de se vouer au service de Dieu dans la vie religieuse.

Marie Décemond avait donné des preuves de l'énergie de son caractère pendant la révolution, en cachant des prêtres chez son

père, au péril de sa vie. Nul obstacle n'était capable de l'arrêter. Elle imagina d'aller faire des retraites dans plusieurs communautés pour en étudier l'esprit et les usages; mais aucune ne répondit à son idée. Ce qu'elle cherchait, ce qu'elle voulait trouver, c'était le culte exclusif du Cœur sacré de Jésus. Après bien des hésitations, elle s'unit à deux de ses amies résolues comme elle de se consacrer à ce divin Cœur en qualité de réparatrices. Elles ouvrirent un pensionnat et un externat, et se livrèrent aux pratiques religieuses qu'elles connaissaient. Sur le conseil de M. Picancel, curé d'Annonay, à force de démarches, elles obtinrent une supérieure des Sœurs de Saint-Joseph établies à Saint-Félicien. On leur envoya M[me] Thérèse Roury, connue sous le nom de mère Fébronie, qui nourrissait le même désir que ses nouvelles compagnes; gardant son secret, elle s'efforça de les former à l'esprit et aux règles de son Institut. Elles en prirent l'habit après une année d'épreuves et de combats intérieurs, car, sans se communiquer leurs sentiments, elles souffraient toutes, ne se croyant pas dans la voie où Dieu les appelait.

Mgr Bonnel, évêque de Viviers, les autorisa à construire, avec leurs propres ressources, une maison qui s'éleva rapidement, grâce aux secours que la Providence leur procura. Un saint prêtre, M. Gamon, les aida généreusement. Il était leur confesseur, et les conduisait avec une sorte de rudesse, n'épargnant ni les humiliations publiques ni les plus austères pratiques de mortification; à cette école, ces âmes simples et droites firent de grands progrès dans les voies spirituelles. La Croix, les persécutions même ne leur manquèrent pas; le clergé taxait leur entreprise de folie, et peu s'en fallut qu'on ne les dispersât dans différentes congrégations; Dieu les soutint. La vertu, la sagesse et la bonté de la mère Fébronie lui gagnèrent l'estime générale; les supérieurs ecclésiastiques demandèrent à son insu qu'elle fût dégagée de ses premiers liens, et elle obtint en 1826, de placer sa petite communauté sous le vocable du Sacré Cœur. Quelques postulantes vinrent grossir le nombre de ces ferventes religieuses qui adoptèrent la règle de saint Augustin.

Cependant elles désiraient s'unir à une congrégation solidement constituée; chacune multipliait les prières et les pénitences pour obtenir de connaître et d'accomplir les desseins de Dieu. Ayant entendu dire en 1830 que par suite des événements, plusieurs maisons de la Société du Sacré-Cœur venaient d'être dissoutes, elles écrivirent à la mère Prevost, supérieure de la Ferrandière, pour offrir aux religieuses dispersées un asile dans le vaste local qui leur appartenait. Ce bruit était sans fondements, et les mesures déjà prises pour le noviciat ne permirent pas d'accepter une proposition si obligeante. Ces dames ne tardèrent pas à la renouveler, et assurèrent que non seulement leur propriété mais encore leurs personnes étaient à la disposition du Sacré-Cœur. Les instances furent si pressantes et si affectueuses, que la Mère générale autorisa la mère Prevost à les visiter. — « Je pris, dit celle-ci, le prétexte d'un pèlerinage à la Louvesc et m'arrêtai dans cette communauté. La manière gracieuse dont je fus reçue me fit pressentir que Notre-Seigneur nous y préparait un lieu de retraite pour les jours mauvais, et j'engageai ces bonnes Sœurs à prier pour que la Providence manifestât ses vues. J'ai trouvé là quatorze religieuses, dont huit professes de chœur, quatre novices et deux sœurs converses... » La lettre se terminait par un aperçu des antécédents de l'Association.

La communauté d'Annonay fut définitivement unie au Sacré-Cœur le 22 octobre 1831, par la mère Prevost qui écrivit à la mère Barat : « A mon second voyage, j'ai porté à cette petite famille l'assurance de vos intentions et de vos sentiments. Toutes sont heureuses de leur adoption; elles n'ont cherché ni réserves ni conditions; elles se livrent à la Société avec cette foi simple et confiante qui ne connaît pas les précautions humaines. Celles qui m'avaient accompagnée, ont été frappées comme moi de leur candeur, de leur dévouement, et surtout de cette cordiale charité qui rectifie ce qui peut manquer du côté de l'éducation. Leur délicatesse de sentiments, vient de cet esprit de foi qui caractérise les habitants de ces montagnes arrosées des sueurs de saint François Régis. En retournant à la Ferrandière, après avoir reçu

les ouvertures de ces âmes, je me frappai la poitrine comme saint Antoine quittant saint Paul, et je me dis à plus juste titre : Malheureuse que je suis! je n'ai pas encore commencé à être religieuse... »

Les débuts ne furent pas sans difficultés; plusieurs fois la mère Barat vint en aide à la pauvreté de sa nouvelle famille, que ce trait de ressemblance avec le divin Maître pendant sa vie mortelle lui rendait chère. Dieu bénit le zèle et la générosité de ses servantes; les œuvres qu'elles avaient fondées au prix de tant de sacrifices, se fortifièrent et s'accrurent, le pensionnat prit autant d'extension que le comportait la localité; beaucoup d'enfants pauvres continuèrent à venir puiser dans la connaissance de la religion et de leurs devoirs, la force de supporter les privations et de résister à l'entraînement des mauvais exemples ou aux insinuations de l'erreur, car le protestantisme compte dans Annonay de nombreux partisans.

L'affaire de cette réunion courait à son heureuse fin, lorsque la Mère générale se rendit les premiers jours d'octobre à Besançon, qui n'avait pas encore reçu sa visite; le 13, il fallut partir, des affaires urgentes l'appelaient à Paris. Le 17, elle revit enfin ses filles de la rue de Varennes, et l'on comprend sa joie en constatant les miracles de préservation opérés en leur faveur. La communauté s'était adressée à Marie immaculée après les graves événements de 1830; les grâces qu'elle avait obtenues donnaient un nouvel élan à sa confiance en cette auguste Reine des Vierges, et, le 1er janvier 1831, une consécration solennelle plaçait la maison sous sa protection spéciale. Quelques jours après, la mère de Gramont revenait à son poste, Mgr de Quélen bénissait et encourageait cette petite portion de son troupeau; ses visites se renouvelèrent avec les précautions qu'exigeait la prudence, parce que la haine des ennemis de la religion s'attachait à sa personne, et depuis le sac de l'Archevêché, il restait caché dans le couvent des Dames de Saint-Michel au faubourg Saint-Jacques.

La mère Barat recueillit les plus douces consolations pendant

ce séjour qui ne devait guère se prolonger. Un mois s'était écoulé, et un avis de Rome pouvait d'un jour à l'autre, déterminer son départ; une compagne de voyage s'était proposé de la rejoindre à Lyon afin de s'embarquer ensemble à la fin de novembre. Dans cette prévision, elle adressa une lettre à la Société pour annoncer son absence probable, en exposer les motifs et partager la surveillance avec la direction des établissements entre les Conseillères générales.

Le 15 novembre, elle partit avec une religieuse professe, Mme d'Anglade; le soir, vers six heures, elles reçurent à Orléans l'hospitalité dans le palais épiscopal de Mgr de Beauregard. Mlle de Curzon, nièce du vénérable prélat, leur prodigua ses soins; tous deux furent douloureusement affectés en voyant l'infirmité de la Mère générale; ils firent réparer le véhicule qui dans le trajet avait été un sujet d'inquiétudes. Les ouvriers y consacrèrent la nuit entière s'étonnant de ce que nul accident n'était arrivé. « Nous remerciâmes la Providence, dit Mme d'Anglade dans ses notes sur ce voyage, et après une agréable soirée où, malgré ses quatre-vingt-deux ans, Monseigneur se montra d'une gaieté charmante, nous allâmes nous reposer. Le lendemain, nous eûmes le bonheur de communier, de recevoir la bénédiction de Sa Grandeur, et nous nous mîmes en route pour Tours. »

Mlle Pulchérie Chobelet du Bois-Boucher voulait unir au Sacré-Cœur le pensionnat qu'elle avait formé à Tours. Chargée d'examiner cette affaire, la mère Grosier tenta un essai; les lettres échangées depuis la fin de 1830, avec la mère Barat, montrent son zèle et sa prudence en ce qui lui semblait devoir procurer la gloire de Dieu. Cette réunion désirée par Mgr de Montblanc, archevêque de Tours, ne put s'effectuer. La Mère générale examina les difficultés, les jugea insurmontables, et les sujets qu'elle avait envoyés retournèrent dans leurs maisons respectives.

Le 19 novembre, la mère Barat se remit en route. Le mauvais état de la voiture et un nouvel accident rendirent le trajet long

et pénible. On apprit chemin faisant qu'un mouvement insurrectionnel venait d'éclater à Lyon; il fallut s'arrêter à Tarare, d'où elle écrivit à la mère de Gramont.

« Tarare, 22 novembre 1831. — Je devais coucher ce soir à Lyon; le maître de poste de Tarare nous a conseillé d'attendre que l'émeute fût calmée. Je suis si fatiguée que je cède. Comment achever mon voyage? Peut-être ne voudra-t-on pas que je le continue : je me suis foulé un nerf du genou qui me fait beaucoup souffrir; nous verrons. Vous savez que je me consolerais aisément de rester en route; j'appréhende malgré moi cet interminable voyage; cependant si ce sacrifice peut être agréable à Dieu, je n'hésite pas, mais je doute qu'il soit utile. Que pourrais-je faire de bien? surtout à Rome!... Je vous écris à la hâte; pourrez-vous me lire? Oui, ma chère Eugénie saura deviner sa Mère... Ah! quand vous reverrai-je? Dieu seul le sait; c'est lui qui sépare, et ce sera, je l'espère, pour nous réunir un jour!... »

Les troubles ne durèrent pas longtemps. Après deux jours de combat, les ouvriers étaient demeurés maîtres de la ville; l'entrée du maréchal Soult et du jeune duc d'Orléans à la tête d'une nombreuse armée, rétablit le calme. La mère Barat put continuer sa route, et le 24 elle écrivait de Lyon à la mère de Gramont. « Je suis arrivée il y a quelques heures sans le moindre obstacle : la ville est tranquille, mais c'est la répétition des héros de juillet. J'ai trouvé ici nos mères Aglaé Fontaine, Deshayes, Angélique Lavauden et autres; elles ne songeaient guère à la réception qui les attendait : canon, tocsin et tout ce qui s'ensuit. Elles retourneront chacune dans leur maison après avoir causé avec leur Mère, ce qui ne me laisse pas un moment de répit... Mon genou va mieux, les douleurs sont moins vives, le repos à Tarare lui a fait du bien; mais que ce séjour a été pénible! Que d'inquiétudes sur Lyon, sur Paris, sur ce qui m'est cher! Il faut tout remettre entre les mains de Dieu; néanmoins que je souffre de m'éloigner dans de pareilles circonstances!... »

La mère Aglaé Fontaine était venue le 22 novembre prendre conseil de la Mère générale dans les embarras que lui suscitaient les autorités d'Autun. Il ne lui fut pas possible d'entrer à Lyon, où la population ouvrière combattait avec acharnement; la respectable famille de Varax lui donna l'hospitalité au château de la Duchère. Le lendemain elle put aller à la rue Boissac, pour recevoir la mère Barat. Après avoir rempli son but, la mère Aglaé voulut regagner son poste, de peur que des ordres malveillants ne fussent donnés en son absence; elle ne trouva qu'une diligence à demi brisée la veille par des émeutiers, et un conducteur indécis qu'il lui fallut haranguer pour le décider à partir. Forte de sa confiance en Dieu et des encouragements de sa première Mère, elle s'était contentée de prendre un costume séculier. A l'entrée d'un bourg, deux employés se présentent : « Madame, votre passeport? — Je n'en ai point. — Il nous en faut un. — Je suis partie si vite que je n'ai pas songé à m'en procurer. — Eh bien! où est votre mari? — Il m'attend en Bourgogne, où je vais le retrouver. — Quelle imprudence! voyager dans ce temps, sans passeport, sans mari! » Satisfaits des réponses, ils fermèrent la portière, et la mère Aglaé poursuivit heureusement sa route.

Le divin Maître semblait se plaire à l'abandon de la mère Barat toujours également soumise, même lorsqu'elle voyait échouer ses projets les mieux combinés. C'est ainsi que le départ pour Rome fut retardé indéfiniment; elle l'annonçait de la Ferrandière à la mère de Gramont.

« 27 novembre 1831. — Les journaux ont dû vous rassurer sur notre compte, ma fille; en effet tout est tranquille dans notre solitude surtout. Mais ce qui me contrarie le plus dans ce moment, c'est l'incertitude de mon départ. On s'oppose à ce que je me mette en route à la suite de cette foulure; on crie à l'imprudence, et c'est peut-être vrai; il faut au moins, dit-on, deux ou trois semaines de repos. Pourrai-je partir à cette époque? Je ne le crois pas. Que je regretterai alors, chère Eugénie, de vous avoir quittée si promptement! D'un autre côté, j'avais tant prié

le Seigneur de me faire connaître sa volonté par quelque indice sensible et palpable, que je suis rassurée sur l'accident qui me retient et qui n'aura pas d'autre suite. Je vais m'occuper de plusieurs affaires concernant Bordeaux et Avignon, et lorsque je serai mieux, s'il est trop tard pour aller cette année à Rome, je commencerai ma tournée du Midi... » Le 7 décembre, elle ajoutait : « Pour fixer nos irrésolutions, j'ai écrit au P. de Rozaven; je lui expose l'état où je me trouve. Si sa réponse est affirmative pour le voyage, je partirai quoi qu'on dise, sinon je resterai. Je ne vous parle pas de mon sacrifice de me trouver sans raison loin de vous. Vous comprenez le sens de cette phrase : il y a toujours un motif quand Dieu le veut; ses pensées ne sont pas les nôtres; j'en expérimente la vérité dans cette circonstance; c'est le cas de dire : *Fiat!* J'aurais passé de si belles et bonnes fêtes de Noël avec vous !... Quoi ! J'en parle encore ? Que je suis donc peu généreuse, tandis que vous l'êtes tant !... »

Pendant que la Mère générale était à la Ferrandière, elle entra dans les plus minutieux détails de l'administration : « Je trouve ici, dit-elle, dans toute sa pureté, la douce et belle harmonie qui, grâce à Dieu, règne dans la petite société du Sacré-Cœur. La mère Prevost conduit à merveille sa nombreuse famille. Le Seigneur la bénit, remercions-en son divin Cœur. » Plus tard elle écrivait au sujet de cet établissement : « Quelle consolation ce serait pour moi de revoir cette chère solitude que Jésus m'inspira de donner à son divin Cœur, de me retrouver dans une de mes plus anciennes familles, au milieu de ces chères élèves, qui ont été constamment pieuses et dociles depuis la fondation !... »

La réponse de Rome arriva. La saison était trop avancée pour entreprendre le voyage, on le remettait à l'année suivante. La mère Barat pouvait continuer les visites commencées. Le 28 décembre, elle se rendit à Lyon où, en dépit de toutes les prophéties, la tranquillité se maintenait. « Quel siècle d'imagination que le nôtre ! écrivait-elle, si j'avais le temps de vous raconter les fagots des dévotes, vous en ririez de pitié... Ce sont de vraies folies ; aussi je ne m'en inquiète guère, et malgré les nombreuses

invitations de partir, je reste... » Un autre jour elle disait : « Les prophéties annonçaient des troubles; comme de coutume, elles ont trompé les crédules, mais non votre Mère, qui se renferme dans son *Credo;* je pense que c'est le plus sage... »

Du séjour de la mère Barat dans la fondation de Mme de la Barmondière, date l'établissement de la congrégation des Enfants de Marie, dite du dehors, pour la distinguer de celle qui existait dans les pensionnats et dont elle est le complément. Les conditions posées par la vénérable Chanoinesse pour l'admission des élèves, les réduisaient nécessairement à un nombre fort limité. Il semblait à la mère Barat que cette résidence, placée au milieu d'une population qui offre tant d'éléments pour le bien, ne devait pas borner son action à un cercle si restreint. Le désir d'étendre la connaissance et l'amour du Cœur sacré de Jésus, lui suggéra une pensée digne du zèle dont son âme était embrasée : former parmi les anciennes élèves et autres personnes pieuses, une association consacrée à honorer d'un culte spécial le glorieux privilège de l'Immaculée Conception, à imiter au milieu du monde les vertus de la reine des Vierges, tout en s'exerçant aux œuvres de bienfaisance compatibles avec les devoirs de famille. Le mois de janvier 1832 fut employé à dresser le plan de cette congrégation, dont le P. Druilhet composa les règlements ou statuts. Sa nièce, la mère Edmée Lhuillier, possédait les qualités propres à l'exécution de ce projet, qui obtint des supérieurs ecclésiastiques les autorisations nécessaires. Le 11 février, les futures congréganistes s'assemblèrent dans la chapelle de la rue Boissac, le P. Druilhet célébra le saint sacrifice de la messe, et huit jours après, les premières élues prononcèrent leur acte de consécration. L'œuvre était fondée; depuis elle n'a cessé de se propager à la gloire de Marie, dans les villes où le Sacré-Cœur possède des établissements. Les jeunes filles sorties du pensionnat trouvent dans les assemblées qui se tiennent régulièrement, un puissant moyen de persévérance, et toutes peuvent y puiser l'esprit de zèle et de charité dont les vraies enfants de la Mère du Sauveur doivent être animées.

Là ne se borna pas l'action de la mère Barat dans la petite famille de la mère Geoffroy; sa présence et ses encouragements furent une source d'abondantes bénédictions. Elle y paya le tribut à une épidémie d'affections catarrhales qui régnait dans la ville et faisait beaucoup de victimes; il ne se passait pas de jours sans que l'on vît succomber trente ou quarante malades; le Seigneur veillait sur sa servante, tout en continuant à la tenir dans une entière dépendance de sa volonté sainte. Le 22 janvier elle mandait à la mère de Gramont : « Je ne sais quand je pourrai atteindre Avignon; Dieu se plaît à renverser tous nos plans, qu'il en soit donc béni! »

Cette résignation admirable fut mise à une douloureuse épreuve par la mort de la mère Louise de Varax, entrée dans la Société en 1822, après avoir puisé les sentiments de la piété la plus vive auprès de ses parents, non moins distingués par leurs alliances que par leurs vertus. Ses heureuses qualités en firent au pensionnat de la rue de Varennes, un apôtre zélé du sacré Cœur de Jésus. Restée à la tête de la maison en 1830, elle montra dans ce moment critique une sagesse et une prudence au-dessus de tout éloge. Sa faible constitution n'était soutenue que par un dévouement sans bornes, et malgré les soins qui lui furent prodigués, elle mourut le 4 février 1832, laissant une mémoire bénie de ses Sœurs et des enfants qui avaient vécu sous sa direction. Cette perte, quoique prévue, causa une profonde douleur à la mère Barat, qui écrivait en recevant la triste nouvelle : « Ah ! chère Eugénie, quelle épine est venue s'enfoncer dans mon cœur! Notre pauvre Louise n'est plus!... Je voulais me flatter jusqu'au dernier moment. C'était une si belle âme!... Dieu est le maître, il faut bien nous soumettre à sa volonté. Il me tarde de vous lire, je crains que vous ne souffriez beaucoup; cependant quand on peut espérer que ceux que l'on aime sont heureux, c'est un grand adoucissement... »

Le 15 février, la communauté d'Avignon reçut la première visite de la Mère générale; les élèves l'accueillirent avec cette expansion naturelle aux méridionales, lorsqu'on sait parler à leur

cœur. Elle allait partir pour Perpignan et de là se rendre à Bordeaux, lorsqu'on apprit que le choléra sévissait à Paris : « Je reçois à l'instant votre lettre qui m'apprend l'apparition du fléau, écrivait-elle le 3 avril à la mère de Gramont; le moyen de n'être pas inquiète? Je ne vivrai plus que de cela! Et précisément me mettre en route pour les deux villes que j'appréhende le plus à cause de la chaleur. Qu'importe, je partirai puisque Dieu le veut, mais ce ne sera pas sans tourner souvent mes regards vers ma chère famille de la rue de Varennes... »

Le 6, elle arrivait à Perpignan. La maison louée après les troubles de 1831 était petite : vingt-cinq élèves seulement formaient le pensionnat. Néanmoins, les familles du Roussillon obtinrent de conserver cette résidence jusqu'à des jours meilleurs, où on la transféra dans une position plus propice à l'œuvre. La fièvre et un crachement de sang retinrent la Mère générale dans cette ville jusqu'à la fin du mois, et elle revint à Avignon, pour y recevoir l'assurance que ses filles et ses enfants de l'hôtel Biron étaient préservées de la terrible maladie qui moissonnait tant de victimes. Sa tendre charité lui dicta cette lettre pour la mère de Gramont :

« Avignon, 27 avril 1832. — C'est ici, ma fille chérie, que je reçois votre lettre du 23; combien mon cœur en est attendri! Peut-il en être autrement? Si loin de mon Eugénie, en ce temps de calamité! Jésus vous garde, je ne dois penser qu'à le remercier. Peut-être, si j'eusse été près de vous, n'auriez-vous pas été épargnées; tout est donc pour le mieux; seulement je souffre, mais cela ne m'est-il pas dû? Mon pauvre Stanislas (1) vit-il encore? Son silence et le vôtre à son égard m'inquiètent; sa mère périrait de chagrin si elle le perdait, et que deviendrait sa sœur! Enfin, il faut s'en remettre au bon plaisir de Dieu; c'est toujours ainsi que nous devons finir. C'est un fléau bien mérité; nous n'avons qu'à baisser la tête et à nous humilier, *Quia peccavimus*...

« Ce matin, ma fille, il m'est venu une pensée pendant mon

(1) Un de ses neveux qui se trouvait à Paris.

action de grâces après la communion; si elle est de Dieu, vous l'accueillerez et vous la goûterez; si vous y répugnez, je n'y songerai plus. Pendant longtemps j'avais eu le désir de prendre à Paris douze à vingt orphelines que nous aurions formées au travail; le local a manqué; j'y ai donc renoncé! En lisant le mandement de notre nouveau Belzunce, qui se dit le frère et le père des malheureux, je me suis demandé s'il ne serait pas heureux de placer chez vous douze à quinze petites orphelines de parents enlevés par le choléra. Quelle belle œuvre ce serait dans ce moment! » Elle indiquait ensuite les moyens à prendre, le logement à céder et ajoutait : « Le commencement serait pénible; mais une fois pliées à la discipline, elles marcheraient facilement. C'est à vous à décider; votre Mère ne veut que vous conseiller, vous aider, et prier pour sa fille, qu'elle assure de son tendre et inaltérable attachement. »

La santé de Mgr de Quélen s'était altérée par défaut d'air et d'exercice dans le monastère des Dames de Saint-Michel, où l'archevêque avait cherché un asile : dans le courant de 1831, il avait cédé aux instances de la mère de Gramont, et habitait un bâtiment nommé le petit hôtel, contigu au grand, occupé par le pensionnat, rue de Varennes. Dès l'apparition du fléau, le digne prélat était sorti de sa retraite : on le voyait au chevet des malades dans les hôpitaux ou dans les plus horribles réduits. Touché de l'affreuse position où allaient se trouver tant d'infortunés enfants dont les parents avaient succombé, il faisait appel à la charité de ses diocésains, et formait le plan de cette œuvre des Orphelins, dits de Saint-Vincent de Paul, qui attacha une nouvelle gloire à son nom. La mère de Gramont s'empressa de lui communiquer la généreuse pensée de la mère Barat; il donna sa pleine adhésion. Douze de ces pauvres enfants furent recueillies rue de Varennes; la communauté et le pensionnat rivalisèrent de zèle pour confectionner leurs trousseaux, car elles arrivaient dénuées de tout. Le 29 juin, fête du sacré Cœur, eut lieu l'inauguration de cette œuvre, dont la pensée créatrice avait été inspirée par la charité de la mère Barat.

III. — FONDATION A AIX, EN PROVENCE.

Une personne pieuse, Mlle Geneviève Chaniac, s'était séparée des dames de Saint-Pierre, et tenait à Aix avec une de ses sœurs, un pensionnat qu'elle voulait abandonner au Sacré-Cœur. Ce vœu avait été maintes fois communiqué à la mère Barat, qui consentit à le prendre en considération, et partit le 2 mars, accompagnée par la mère Prevost. Le lendemain elle annonçait son arrivée.

« Aix, le 3 mars 1832. — Que j'ai de peine, ma chère Eugénie, à trouver une minute pour vous donner des nouvelles de votre Mère! Elle est à Aix depuis hier au soir, et reçoit des visites sans nombre. Comme nous sommes désirées ici! C'est une persécution tout aimable! Mais le moyen? Je n'ai personne à envoyer. Et comment refuser? Cette excellente Mlle Chaniac en mourra de chagrin. Vraiment, ma fille, vous devriez venir à mon secours : avec le choléra que vous attendez comme si vous le teniez, laisserez-vous votre nombreuse famille le braver? Pourquoi ne m'enverriez-vous pas les plus délicates?... »

Les deux Mères examinèrent avec soin la position offerte au Sacré-Cœur. Le pensionnat d'abord florissant, grâce à une confiance justement acquise, commençait à décliner. Mal secondée par des sous-maîtresses sans expérience, et n'ayant pas elle-même le talent de l'administration, Mlle Chaniac avait tout lieu de craindre la ruine de son œuvre : des difficultés sérieuses se présentaient donc à la mère Barat. Le moment ne lui parut pas favorable pour ajouter aux charges de la Société, et elle déclara qu'il lui était impossible d'accepter; l'heure de son départ fut fixée au lendemain pendant la messe, afin de s'éloigner sans bruit. Elle comptait sans les élèves : cet air de bonté, qui au premier abord lui gagnait tous les cœurs, avait charmé ces jeunes filles, elles se réjouissaient à la pensée d'être bientôt ses enfants. Une indiscrétion leur fait soupçonner que leurs vœux ne seront point remplis; la plus vive anxiété s'empare des esprits en

se rendant à la chapelle; le saint sacrifice avançait, quand tout à coup le roulement d'une voiture arrive à leurs oreilles. Rien ne les arrête : elles s'élancent, se précipitent sur l'escalier avec une vivacité toute provençale; en un clin d'œil elles sont dans la cour, entourent la voiture où les deux Mères venaient de monter, barrent le passage et supplient avec larmes la Mère générale de ne les point abandonner. « Nous voulons être du Sacré-Cœur, s'écriaient-elles en pleurant, nous ne vous laisserons pas partir... » Le cœur de la vénérable Mère ne put résister à une scène si attendrissante, trop soudaine pour n'être point sincère. Elle aimait ces natures ardentes qui offrent tant de ressources pour le bien, et crut voir dans cette manifestation un indice de la volonté de Dieu. Elle promit qu'à moins d'impossibilité absolue la réunion aurait lieu, qu'elle viendrait elle-même l'effectuer, et après avoir béni avec effusion ces chères enfants, qui venaient de lui faire une douce violence, elle partit pour Avignon.

Des personnes amies insistaient pour que l'on réunît le pensionnat d'Avignon à celui d'Aix, afin de former une seule résidence. La Mère Barat ne goûtait pas cette mesure; sa perspicacité lui faisait apprécier les avantages qu'offrait chacune de ces villes. On craignait, il est vrai, de ne pouvoir rester dans la première, et sa parole était engagée à Aix pour le mois de mai; elle ne savait où prendre les sujets nécessaires. « Nous sommes trop avancées pour reculer, disait-elle le 26 mars; cette affaire me donne bien des ennuis : ou Dieu ne la veut pas, ou le démon la craint. » Elle annonçait à la fin de mars, sa résolution définitive. « Décidément Aix est accepté; ce sera un asile pour notre famille d'Avignon, que je laisserai subsister jusqu'au dernier moment. Je suis résolue à ne la détruire que si j'y suis forcée par des circonstances majeures. Peut-être par la prière réussirons-nous à conjurer l'orage qui la menace. Mlle Geneviève Chaniac est venue me témoigner sa joie et sa reconnaissance de ce que nous consentions à recevoir ses biens et sa personne qui ne causera pas d'embarras, car elle a en partage le meilleur caractère, l'oubli d'elle-même, la mortification, l'amour du travail, et n'a

aucune prétention... Mais il faut que j'envoie promptement quelqu'un. Ces trente enfants sont abandonnées à deux maîtresses qui ne savent pas les tenir. Dieu sait comment va ce pensionnat... »

Le 3 mai fut choisi pour réaliser la promesse; des cris d'allégresse avaient accueilli cette nouvelle impatiemment désirée. A une demi-lieue de l'habitation, la mère Barat trouva M[lle] Geneviève qui l'attendait sur la route, et lui présenta dans une corbeille ornée de laurier, les clefs des maisons dont elle était propriétaire. Touchée de cette délicate attention, la Mère générale y répondit avec bonté et fit monter dans la voiture cette excellente demoiselle, qui n'aspirait plus qu'à vivre sous sa dépendance. En arrivant on se rendit à la chapelle, où le *Te Deum* fut chanté avec enthousiasme. Les élèves ne pouvaient contenir leur joie; elles entourèrent la Supérieure pour lui exprimer dans des vers allégoriques leurs sentiments et leur bonheur. Les paroles qu'elle adressa firent couler des larmes, et des *vivat* mille fois répétés terminèrent cette journée.

La mère Barat avait amené la mère Klosen, ancienne élève de Niort et religieuse professe, dont l'affabilité était propre à gagner la confiance des enfants. La mère Kerulway fut appelée de Perpignan. « Nous tâcherons de nous en tirer ainsi, aidées des sous-maîtresses, jusqu'à la fin de l'année, écrivait la Mère générale, au moins nous serons plantées; il appartiendra à Notre-Seigneur d'arroser et de faire croître. La prière aidera. » Le secours du divin Maître ne fit pas défaut, la tâche était difficile; il fallait dompter des volontés peu accoutumées à céder, faire supporter une surveillance que l'on ne connaissait plus, établir un règlement là où il n'y avait pas de discipline. Le tact exquis de la mère Barat lui fournit les moyens. Elle parlait tour à tour à la raison de ces jeunes filles, à leur foi, toujours à leur cœur, et en avait si bien trouvé le chemin, que rien ne pouvait lui être refusé. Un trait suffira pour montrer comment elle usait de cet ascendant.

Il existait un usage qu'il ne paraissait pas possible de supprimer

et qui donnait naissance à mille abus. Chaque élève possédait une armoire dont elle gardait la clef, et y déposait toutes sortes de friandises, confitures, bonbons, des pâtés même, des saucissons et des fruits; on y puisait en tout temps, selon les caprices de l'estomac, et l'usage de cette liberté n'était pas moins agréable que le droit de propriété. Mgr de Forbin-Janson, arrivé depuis peu à Aix, vint faire visite; la mère Barat le conduisit au jardin, réunit le pensionnat, et amenant adroitement la conversation à ses fins, loua les bonnes qualités, la générosité de ses chères Provençales. « Du reste, Monseigneur, reprit-elle, je vais vous prouver que je n'exagère pas; vous allez juger de leur cœur, je n'ai qu'un mot à dire, elles acceptent tout, quoi qu'il en coûte. N'est-il pas vrai, mes enfants? » Un *oui* retentissant part de toutes les bouches à la fois. « Mais continue la révérende Mère, c'est un grand sacrifice que je vais vous demander; ne me suis-je pas trop avancée? — Non, non; parlez, parlez. » L'histoire des armoires est racontée avec cette finesse et cette gaieté dont la mère Barat savait si bien assaisonner ses récits; s'adressant à son auditoire : « Eh bien! voulez-vous, mes chères enfants, renoncer à cette propriété et déposer vos clefs aux pieds de Monseigneur? » La phrase n'était pas achevée que ces jeunes filles avaient disparu et revenaient apporter leurs clefs à l'appui de la louange. L'évêque de Nancy touché de ces heureuses dispositions, aimait à venir les développer par des entretiens sur les devoirs d'une enfant du Cœur de Jésus; il insistait sur l'obligation que le titre de fondatrices imposait aux premières élèves d'être des modèles pour celles qui suivraient. La plupart profitèrent de ces instructions; après avoir fait la consolation de leurs maîtresses pendant leur éducation, elles édifièrent le monde par une piété solide et par la pratique des vertus chrétiennes. Nous avons vu ce pensionnat nombreux et prospère plusieurs années après, et la mère Barat n'eut qu'à s'applaudir de l'avoir enrôlé sous l'étendard du sacré Cœur.

Le climat de la Provence produisit un heureux effet sur la santé de la Mère générale, car elle écrivait d'Aix, le 8 mai 1832, à

la mère de Rozeville. « Avec quel plaisir j'ai reçu votre lettre, ma fille, je savais le choléra à Amiens, et malgré ma confiance en Dieu, je ne pouvais me défendre d'une certaine inquiétude. Comme tant d'autres vous serez atteintes, mais faiblement; il en a été ainsi pour notre maison de Paris; il est vrai qu'on y a beaucoup prié; faites de même, le Cœur de Jésus ne résistera pas... Le fléau parcourra sans doute toute la France; hélas! nous sommes tous plus ou moins coupables, nous avons donc mérité de souffrir. Les habitants de ce pays qui ont encore de la foi, et qui n'ont pas supporté qu'on abattît leurs croix, espèrent que Dieu les protégera. J'ai eu la consolation de voir dans les villes que j'ai parcourues depuis Avignon jusqu'à Marseille, les croix de mission très belles et honorées de tous; je ne serais donc pas étonnée si Jésus et Marie les préservaient... Comme j'ai été attendrie au récit que vous m'avez fait du retour du peuple d'Amiens! Il faut avouer qu'il avait beaucoup perdu de sa foi et de sa piété depuis plusieurs années; espérons que ces regrets et cette réparation adouciront et diminueront le châtiment... Je vais mieux depuis que je suis à Aix, l'air de cette contrée me fait du bien; je la quitterai cependant bientôt pour aller achever la guérison de mon pied, que je ne peux pas encore plier. J'habite dans un site agréable et sain; c'est un asile que j'ai accepté pour plusieurs de nos familles qui sont à la veille de n'en plus avoir; je suis trop pressée pour vous donner aujourd'hui d'autres détails, je n'ai pas un moment à moi... »

L'heure vint de songer au départ. On pressait la mère Barat d'aller à Turin consulter un chirurgien renommé; elle céda pensant que ce séjour lui permettrait de faire la visite de la maison. La mère de Limminghe qui était supérieure, vint la chercher; et la mère de Charbonnel s'établit à Aix, où l'on ne tarda pas à envoyer des aides pour continuer l'œuvre si heureusement commencée.

IV. — GUÉRISON DE LA MÈRE BARAT A TURIN.

Le 22 mai, la mère Barat prit avec sa compagne la route de Nice, pour éviter les cordons sanitaires qui barraient le passage. Au pont du Var, la voiture fut arrêtée et bientôt environnée d'une foule de curieux qui parlaient avec animation : les uns exprimaient des doutes, les autres soutenaient l'affirmative et assuraient ne pas se tromper. La mère de Limminghe étonnée demande ce qui se passait ; pour toute réponse, on lui intime l'ordre de descendre et de se rendre au bureau. Elle obéit, et quelle n'est pas sa surprise en entendant le commissaire de police la déclarer en état d'arrestation. On cherchait la duchesse de Berry, dont les tentatives dans le Midi et la Vendée avaient échoué ; on craignait qu'elle ne passât en Italie, et son signalement donné à la frontière, causait la méprise dont les voyageuses subissaient les conséquences. En vain la mère de Limminghe revendiqua-t-elle son titre de religieuse, supérieure de la maison du Sacré-Cœur à Turin, en montrant son passeport ; il y manquait une formalité, ce qui confirma les soupçons. Une visite à la mairie n'eut pas plus de succès ; elle se fit conduire chez le consul Sarde et dut attendre dans la rue qu'il eût terminé son dîner. Les explications qu'elle fournit pour le convaincre d'erreur n'aboutirent à rien, il fallut expédier un courrier à Turin. Excédée de fatigue, escortée par les gamins dont le nombre croissait dans ces allées et venues, elle retourne près de la Mère générale et la supplie de continuer sa route avec la Sœur jusqu'à Nice. La Mère refusa net ; épuisée, n'ayant rien pris de la journée, elle suivit sa compagne au bureau de police. Le commissaire s'adoucit à la vue et aux paroles de la mère Barat, la sachant à jeun, il lui fit servir deux œufs ; elle lui offrit en reconnaissance deux bouteilles de vieux vin reçues en cadeau pour le voyage. Cet homme finit par comprendre qu'il s'était trompé et relâcha ses prisonnières sans attendre la réponse de Turin. A minuit, elles

furent autorisées à continuer leur route; une heure après, elles se reposaient à Nice, où le mauvais état de la voiture les força de s'arrêter.

Le 28 mai, la Mère générale annonçait à la mère de Gramont son arrivée dans la capitale du Piémont. « Nous voici enfin à Turin, chère Eugénie, après un voyage long et presque périlleux; nous avons passé le col de Tende avec notre voiture; c'était la première de cette année qui faisait ce trajet; on nous avait averties quelques jours auparavant qu'il faudrait se servir de traîneaux. Dieu et nos bons anges nous ont aidées, et nous sommes parvenues saines et sauves à notre gîte. Nous sommes passées à temps pour nous affranchir de la quarantaine... Ici, on se prépare à l'invasion du choléra en prenant de grands préservatifs; celui qui réussira, j'espère, c'est la foi et la prière qui sont en honneur dans ce pays. On y goûterait le repos si l'on pouvait oublier sa patrie; mais elle renferme des objets si chers, qu'il m'est impossible de n'y pas retourner sans cesse par le cœur, par la pensée; et maintenant que le chemin de la Suisse est fermé par l'apparition du fléau, quand pourrai-je revenir? Le temps, les circonstances me guideront, ainsi que vos conseils; au moins priez pour moi. »

Les élèves du pensionnat de Turin, sans la connaître, partageaient pour la mère Barat l'attachement et la vénération dont la supérieure et la communauté étaient pénétrées. En apprenant qu'elles allaient la posséder quelque temps et que l'on essayerait un traitement pour la guérir de son infirmité, ces enfants résolurent d'obtenir par la prière ce que les moyens humains n'avaient pas réalisé. Dans leur foi naïve, elles protestaient qu'on ne devait, en aucune façon, recourir aux remèdes; leur confiance en la sainte Vierge, celle des enfants de Marie surtout, était sans bornes, toutes espéraient un miracle. On leur fit entendre qu'il y aurait présomption à ne point suivre la voie ordinaire, et l'on ajouta que les plus savants docteurs ayant échoué dans leurs prescriptions, si celui que l'on devait consulter réussissait, la guérison pourrait être regardée comme

miraculeuse, car la durée du mal avait pu déterminer une ankylose. Leur ferveur s'accrut à la vue de la Mère générale; elles se succédaient à l'autel de Marie, bien résolues à faire violence au ciel.

Le 1er juin, la mère Barat écrivait à la mère de Gramont. — « J'ai un peu d'espoir que je serai dispensée d'aller à Aix-les-Bains; on m'a mise entre les mains d'un habile chirurgien de la Cour, M. le chevalier Rossi. Il a trouvé les os écartés d'un travers de doigt et demi; par le moyen d'un bandage qu'il vient me poser tous les matins, il assure que je marcherai bientôt; il me fera prendre des douches à la suite. On prie avec ferveur pour obtenir un bon résultat; je serais ravie de ne plus retourner aux eaux; j'y suis si déplacée!... » Le docteur avait d'abord été effrayé en constatant la nature du mal, il craignait qu'il ne fût trop tard pour en triompher. Il n'y avait pas dans la maison d'appareil pour les douches; on trouva moyen d'y suppléer, et vers la mi-juin, par un mouvement habile M. Rossi réussissait à rapprocher les os déboîtés. Une lettre annonça cet heureux résultat à la mère Émilie Giraud.

« Turin, 17 juin. — Grâce à Dieu, je suis quitte des eaux; un fameux chirurgien de la Cour a entrepris ma guérison et elle s'est opérée promptement. L'astragale était dérangé et les os se trouvaient écartés d'un doigt et demi. Il a remis tout cela en place; je marche encore mal, mais enfin je marche. Il faut maintenant affermir les nerfs par des douches et des bains artificiels, ce qui m'arrêtera le temps que j'eusse passé à Aix en Savoie. Remerciez Notre-Seigneur et Marie; ils font tant de miracles en ce pays où la foi règne dans toute sa pureté! Et je puis ajouter dans cette maison, où la sainte Vierge est aimée par-dessus tout. Aussi comme elle la protège! On le voit à la ferveur et aux dons qui se répandent sur la communauté. » Le 5 août, le chevalier Rossi certifiait par écrit l'entière guérison, et exprimait sa joie de la manière la plus touchante; aussi la mère Barat voulut-elle communiquer à la mère de Gramont le témoignage des sentiments du docteur.

« Turin, 6 août 1832. — Je vous envoie, ma chère Eugénie, la note qu'a faite le chevalier Rossi sur mon mal et ma guérison, elle est exacte. Cet homme qui possède un vrai talent, est en même temps d'une modestie rare; tous les jours il m'édifie davantage, tant il sait allier la simplicité chrétienne avec son habileté. Quel bienfait du Seigneur d'avoir permis que je fisse cette connaissance avant d'aller à Rome, où j'aurais bien mal figuré en tout sens si j'y étais arrivée estropiée!... »

On comprend la joie de la maison, des religieuses et des élèves. Toutes couraient offrir leurs actions de grâces à Marie, car elles terminaient une neuvaine de prières le jour où M. Rossi ordonnait à la malade de faire quelques pas, et la voyait marcher presque sans appui. Trois années écoulées depuis l'accident dont les suites avaient résisté à tous les remèdes, étaient assurément plus que suffisantes pour rendre le mal incurable. On promit un *ex-voto* en signe de reconnaissance; la Mère générale et la mère de Limminghe le portèrent à l'autel de la très sainte Vierge, dans la chapelle d'une magnifique villa, due à la générosité de la marquise de Barol et à son affection pour la Société. Ainsi se termina cette longue épreuve qui mit en plus belle lumière la patience de la mère Barat, son parfait oubli d'elle-même et son entier abandon à la volonté de Dieu.

CHAPITRE XXXV

Séjour à Turin. — Voyage à Rome, fondation d'un noviciat, bienveillance de Sa Sainteté Grégoire XVI pour la mère Barat et la Société du Sacré-Cœur.

1832-1833.

I. — SÉJOUR A TURIN.

Pendant que la mère Barat suivait à Turin le traitement prescrit pour assurer sa guérison, sa pensée n'était occupée que de la France, dont l'état lui causait de vives alarmes. « Votre dernière lettre m'avait fortement inquiétée, écrivait-elle le 13 juin à la mère Eugénie de Gramont; cependant j'espérais que Dieu vous protégerait comme de coutume. Nous sommes tellement habituées à sa miséricordieuse bonté, qu'au milieu des maux les plus étendus, la confiance prend le dessus. Ah! continuons de prier et d'espérer, c'est lui-même qui nous le commande. Je doute que vos peines soient à leur fin; l'exaspération ne se calme dans notre nation que pour un moment, puis elle recommence sous le moindre prétexte. Heureusement que la vie s'écoule malgré toutes ces agitations, enfin nous parviendrons au terme; alors viendra le repos éternel, et nous nous réjouirons d'avoir souffert. Ah! pourquoi nos frères ont-ils la fureur de troubler ou même d'abréger cette courte vie par tant de chocs et de maux qu'ils provoquent? Prions pour eux, demandons qu'ils désirent la paix et surtout ce qui la donne, les vertus chrétiennes, dont ils sont si loin. Hier, j'ai eu la satisfaction de voir la Reine (1); elle était accompagnée de la vertueuse duchesse de

(1) Marie-Thérèse, épouse de Charles-Albert Ier.

Lucques (1) et de sa jeune sœur, la princesse Christine (2). Sa Majesté m'a parlé avec une bonté qui m'a remplie de reconnaissance. Quels souvenirs se sont pressés en ce moment dans mon âme attendrie! Vous les devinez, ma fille... Cette auguste souveraine daigne porter un grand intérêt à notre maison; elle doit revenir bientôt visiter l'école des pauvres, nulle bonne œuvre ne lui échappe. Et puis, quelle tenue en toute circonstance!... Son exemple doit être puissant, elle est un modèle de toutes les vertus. Nous avons eu aussi la visite de Mgr l'Archevêque, tout a été fort bien, ce me semble. »

La communauté et le pensionnat de Turin n'offrirent que des consolations à la Mère générale, comme elle l'écrivait à la mère Grosier.

« Turin, 2 juillet 1832. — Cette famille est vraiment chérie du Cœur de Jésus; il la bénit à cause de sa ferveur et de sa fidélité. Tout y est tellement dans l'ordre et la paix, que je n'ai rien à faire qu'à m'édifier; j'en profiterai pour me mettre en retraite. Je la commencerai le 15, ma première prière de ce jour sera pour mon Henriette; elle me le rendra le 22. Je serai heureuse de passer cette fête dans une sainte Baume. Rien n'est plus solitaire que cette superbe campagne où nos religieuses s'établissent l'été avec leurs élèves; c'est une terre magnifique quant à la culture, la disposition des bâtiments, les belles promenades... Ce qui surpasse tous ces avantages, c'est la paix dont on jouit dans ce pays; comme on y est religieux! Par esprit de foi, les parents consentent à laisser leurs enfants se consacrer à Dieu; on a eu à lutter contre des obstacles, des préjugés, mais depuis une retraite donnée aux dames du monde, on commence à connaître l'Institut, et les vocations sont assez nombreuses... » Une lettre à la mère de Gramont contient la description de cette *villa*. « Je suis allée voir le *Casino*, situé à une petite lieue de Turin;

(1) Marie-Thérèse-Félicité-Gaëtane-Pie, mariée à Charles-Louis de Bourbon dit, en 1847, Charles II de Parme.

(2) Fille de Victor-Emmanuel de Sardaigne, mariée en novembre 1832 à Ferdinand II de Naples.

le château est grand, les allées d'arbres d'une vaste étendue surpassent bien les vôtres; elles séparent de superbes prés coupés aussi par des canaux d'irrigation qu'une petite rivière remplit à volonté au moyen d'écluses. Des bâtiments destinés soit à l'habitation, soit aux dépendances, entourent trois énormes cours. La serre est si grande, que le père du propriétaire s'y promenait à cheval, il est vrai qu'il était habituellement malade. On ne peut trouver tout réuni : ces eaux, ces prés rendent le séjour malsain dans certaines saisons, on ne doit s'y fixer que l'été, et encore faut-il rentrer de bonne heure à cause de l'humidité. Les arbres sont nombreux, et leurs cimes si élevées, que je ne me souviens pas d'en avoir vu de semblables. C'est une solitude délicieuse; on n'y entend que le chant des rossignols; comme en la parcourant, je vous désirais près de votre Mère!... »

Ce fut là que la mère Barat se livra aux saints exercices de la retraite. Elle en sortit toujours plus humble, toujours plus remplie de charité, de zèle pour l'avancement spirituel de ses filles : les lignes qu'elle adressait à la mère Grosier, en apprenant le danger de mort où se trouvait la mère Lydie Chobelet, révèlent ces trésors de son âme :

« 15 août 1832. — Ce que vous me dites de la mère Lydie m'afflige; je sens que sa perte me sera bien sensible. C'est une de celles à qui je suis le plus attachée. Cela est tout naturel : nous lui devons un de nos plus beaux établissements, qui avec ses soins et les vôtres, gagnera beaucoup d'âmes à Jésus-Christ. Dites-lui que je prie pour elle avec effusion de cœur, que je la bénis de toute mon âme, et qu'à mon tour je me recommande à son souvenir devant Dieu. Joignez-y le vôtre, chère Henriette, j'ai découvert dans ma retraite encore plus de besoins et de misères. Ah! que l'œil de Dieu est scrutateur! Qui pourrait le soutenir si le voile de sa miséricorde ne venait en diminuer l'éclat! En parlant de retraite, où en êtes-vous pour la vôtre?... Si, à la suite des prix ou même avant, vous pouvez trouver le temps de la faire, ce repos vous fera du bien. Je sens chaque jour davantage que l'habitude de l'oraison nous est absolument

nécessaire, et qu'une supérieure aurait besoin de deux retraites par an plutôt que d'une. Lorsque vous pourrez commencer la vôtre, mandez-le moi, afin que je fasse prier pour vous... »

On pressait la Mère générale de se rendre à Rome, où la fondation d'un noviciat réclamait sa présence; elle comptait aller auparavant à Chambéry, y réunir plusieurs supérieures et traiter ensemble des intérêts de leurs maisons; mais le cordon sanitaire que la crainte du choléra fit établir, la força de renonçer à ce projet. Une maladie la retint près d'un mois dans l'inaction; elle commençait à peine à reprendre des forces, lorsqu'il fallut songer au départ. A la fin d'août, une circulaire l'annonçait à la Société :

« Turin, 31 août 1832.

« A nos très chères Mères et bien-aimées Filles
en Jésus-Christ.

« Sollicitée depuis plus d'un an et avec les plus vives instances de me rendre à Rome, j'aurais désiré avant d'entreprendre ce voyage, visiter encore une fois quelques-unes de nos maisons du midi de la France et notamment Bordeaux; mais le succès des remèdes employés à Turin pour guérir mon pied si longtemps infirme, engagea nos différentes familles à me presser d'y prolonger mon séjour, et de suivre en entier la cure si heureusement commencée. A cette occasion, je sens le besoin de témoigner à toutes mes chères filles ma reconnaissance de l'intérêt qu'elles ont mis à ma guérison, des prières qu'elles ont faites pour l'obtenir; je compte maintenant sur ces mêmes prières pour n'user de la santé qui m'est rendue, que pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de la Société.

« Je cédai au vœu général et aux supplications de nos filles de Turin, ce qui rendit ma tournée de France impossible, puisque je dois être à Rome au plus tard pour la Toussaint. Me trouvant à la moitié du chemin, je crois plus sage de me rendre immédiatement dans la ville sainte, afin d'accélérer ensuite mon retour,

et de m'occuper avec moins de hâte des intérêts de nos maisons de France, objets de ma tendre et constante sollicitude. C'est à cette époque qu'il faudra songer à la convocation du Conseil général ; j'en assignerai le lieu dans le courant du carême prochain, car, vu les circonstances présentes, on ne peut rien décider ni prévoir à l'avance. Il faut agir selon les vues de la Providence, qui s'expliquera par les événements.

« Nous prions nos Mères de préparer pendant notre absence leurs notes et demandes, tant pour le spirituel que pour le temporel, d'exposer leurs doutes, leurs remarques, de signaler les abus, enfin tout ce qu'elles croiraient devoir être supprimé ou établi pour le bien, la perfection de la Société et la gloire du sacré Cœur de Jésus. Dans l'éloignement où nous allons nous trouver, la correspondance active avec nos maisons devenant impossible, et les affaires ne pouvant pas rester en souffrance, nous adoptons, avec quelques modifications, la division que nous avons établie l'année dernière... »

Elle désignait les supérieures à qui était déléguée une part spéciale de son autorité et ajoutait : « Nous jugeons inutile, mes très chères Mères et Sœurs, de vous engager à appeler sur nous, par toute la force de vos vœux et de vos prières, les lumières de l'Esprit-Saint et l'abondance des grâces du Seigneur. La tâche que nous avons à remplir est grande et difficile, les besoins de la Société sont étendus. Sans doute, et grâces en soient rendues à l'auteur de tout bien, des progrès ont été faits dans la vertu ; mais quelle carrière immense reste à parcourir pour atteindre la perfection !... »

Avec le zèle et la charité qui remplissaient son âme, la mère Barat signalait les points faibles à raffermir, les réformes à poursuivre, les défauts à corriger, disant : « Je ne terminerai pas cette lettre sans conjurer les ferventes de ne point s'arrêter dans la voie, mais d'avancer toujours vers le but avec une nouvelle ardeur, oubliant tout ce qui est derrière elles, comme nous l'enseigne l'Apôtre. D'ailleurs, comment dans ces temps de calamités, penser à autre chose qu'à apaiser la colère de l'Agneau méprisé, à

dédommager le Cœur de Jésus de tant de douleurs qui l'accablent. Ah ! ne soyons plus du nombre de ces infidèles épouses dont il se plaint à sa bien-aimée servante. Que nous serions coupables, nous qu'il comble de bienfaits en tout genre ! Comment ne pas vous rappeler ici cette préservation presque miraculeuse du terrible fléau qui n'a épargné aucun âge, aucun sexe, aucune condition, et qui a respecté jusqu'à présent notre petite Société ! Quelle ingratitude ce serait de ne point répondre à cette protection par une inviolable fidélité ! Il ne faut pas nous le dissimuler, nous ne sommes point à la fin de nos tribulations ; sachons nous y préparer par la prière, les détourner, s'il est possible, par la sainteté de notre vie et notre ardent amour pour Jésus-Christ. Nous mériterons ainsi les grâces dont nous avons besoin pour parvenir à la perfection de notre sublime vocation, et nous atteindrons le double but qu'elle nous présente, notre sanctification et celle des âmes confiées à nos soins.

« Nous réitérons à toutes en général et à chacune en particulier la prière de se souvenir de nous devant Dieu ; quand rendue dans la ville sainte, nous aurons le bonheur d'en visiter les sanctuaires et de nous prosterner sur le tombeau du grand maître de la perfection religieuse, nous appellerons sur vous sa protection puissante, celle de la divine Marie, que nous conjurons de nous remplacer près de vous, de vous bénir, comme nous le faisons nous-même avec la plus maternelle affection *in Corde Jesu*,

« Votre Mère,

« Barat, *Supérieure générale.* »

II. — VOYAGE A ROME, FONDATION D'UN NOVICIAT, BIENVEILLANCE DE SA SAINTETÉ GRÉGOIRE XVI POUR LA MÈRE BARAT ET LA SOCIÉTÉ DU SACRÉ-CŒUR.

Vers la mi-octobre, la mère Barat quitta Turin, accompagnée de la mère de Limminghe et d'une Sœur coadjutrice. Nul incident ne troubla d'abord les voyageuses ; arrivées à Sinigaglia,

elles descendirent chez la comtesse Cherubini, dont la fille, élève au pensionnat de Turin, fut plus tard une fervente religieuse du Sacré-Cœur. La comtesse absente avait tout préparé avec la plus grande délicatesse, pour que la mère Barat goûtât le repos dont elle avait besoin; mais à peine était-elle couchée, que la Sœur, pour chauffer le lit, poussa brusquement la bassinoire contre le pied récemment guéri. La Mère générale sourit, pria la Sœur de retirer l'ustensile, et ajouta qu'elle l'avait un peu brûlée. On crut que ce n'était rien; la désolation de la mère de Limminghe et de sa compagne fut à son comble en voyant le lendemain la gravité de la brûlure. Elles la pansèrent de leur mieux, et le reste du trajet fut pénible. La mère Barat s'arrêta néanmoins à Lorette, eut le bonheur de communier et d'y passer quelques heures en prières. Lorsque le 25 octobre, parvenue au terme du voyage, elle se rendit à la Trinité-du-Mont, son état de souffrance troubla la joie de cette réunion tant désirée. Les fatigues de la route et l'inflammation de la plaie l'obligèrent à garder le lit plusieurs jours.

La mère Barat prenait ce nouveau mal en patience, quand, le 29, vers neuf heures du matin, un officier de la garde du Pape parut à la porte du couvent. « *Il papa subito* », dit-il, et il disparait à l'instant. Ces paroles, *le Pape*, *tout de suite*, se répètent d'un bout à l'autre de la maison; au milieu du saisissement causé par la nouvelle, on fait les préparatifs d'usage, la cloche réunit la communauté et les élèves; à peine étaient-elles rangées dans le cloître, que le Souverain Pontife entre précédé de son porte-croix. A son aspect toutes se prosternent; il passe dans les rangs, donne les bénédictions accoutumées et, après avoir prié dans l'église, se rend à la sacristie disposée pour le recevoir. Là, Sa Sainteté s'entretint quelques instants avec la supérieure et admit les personnes présentes au baisement du pied, s'informant du nom des élèves, des marques de distinction portées par plusieurs; c'était la première fois que la Trinité avait l'honneur de recevoir sa visite. Grégoire XVI apprit alors l'accident qui retenait la Mère générale dans sa chambre; il ne voulut pas qu'on la fît descendre : « J'irai moi-même, dit-il, j'irai la voir où elle

est. » Et il monta. La mère Barat l'attendait dans un petit salon voisin de sa cellule : dès qu'elle aperçut le Vicaire de Jésus-Christ, son premier mouvement fut de se précipiter à genoux. Le Pape la releva, la fit asseoir auprès de lui : « Mais elle est jeune! » dit-il, et voyant sa profonde émotion, il la rassura avec la plus grande bonté. « Il était bien juste, reprit Sa Sainteté, que vous vinssiez à Rome, tous les généraux d'Ordre y sont. » Une conversation s'engagea au sujet de la fondation du noviciat; le Souverain Pontife prêtait une attention toute paternelle aux paroles de la mère Barat, lui suggérait les termes italiens quand elle semblait hésiter. Il répéta plusieurs fois qu'après sa guérison, il la recevrait au Vatican, car il voulait l'entretenir tranquillement d'une œuvre qu'il désirait beaucoup. « J'ai grandement à cœur, ajouta-t-il, de voir prospérer un Institut si utile, si édifiant et *si bien gouverné.* » La mère Barat ne sut comment exprimer l'impression que lui faisaient éprouver ces bienveillantes paroles; son attitude, le son de sa voix, tout en elle révélait les sentiments de son âme. Grégoire XVI la bénit de nouveau, parcourut ensuite la maison, s'informa des usages de la Société, et témoigna une pleine satisfaction de tout ce qu'il voyait. Sa Sainteté renouvela l'expression de son contentement à plusieurs personnes qui furent admises peu après à des audiences.

La fondation d'un noviciat était le principal motif du voyage de la mère Barat. Avant que la Trinité-du-Mont eût été cédée au Sacré-Cœur, la nécessité d'un établissement dans la capitale du monde catholique préoccupait le P. de Rozaven; ses anciens rapports, comme Père de la Foi, avec le P. Varin lui avaient fait connaître la petite Société dès sa naissance; l'intérêt qu'il lui conservait s'accrut au moment de l'approbation donnée par Léon XII et du séjour de la mère Bigeu à Rome. Sa pensée se portait sur les avantages que procurerait un noviciat placé près du Saint-Siège, et il ne cessa de poursuivre ce projet. Cependant un obstacle qui semblait insurmontable, ôtait l'espoir de le réaliser : avec sa prudence ordinaire, la Cour pontificale n'autorise point l'érection d'une communauté, si des rentes ne lui

assurent les moyens d'existence, et comment se procurer ces revenus?

Le Seigneur suscita une bienfaitrice dans la personne de la marquise Andosilla. Son mari lui avait laissé en mourant une fortune assez considérable, à la condition expresse qu'après elle tout serait consacré à quelque bonne œuvre. La piété de la marquise, son respect pour les dispositions testamentaires de son mari, lui inspirèrent le désir de n'en point livrer entièrement l'exécution aux chances de l'avenir, d'autant plus qu'elle ne comptait pas de proches parents parmi ses héritiers. Mise en rapports, en 1828, avec la mère de Causans, la marquise se sentit portée vers le Sacré-Cœur, gardant toutefois le secret de ses généreuses intentions, car son plan n'était pas arrêté; elle voulait pour le mûrir et le temps et la réflexion. Peut-être se réservait-elle de juger à l'œuvre une Société si différente par ses règles et ses usages, des congrégations qui existaient en Italie. Peu à peu son cœur s'ouvrit à la confiance, et son affection pour la supérieure de la Trinité devint des plus expansives.

Au commencement de juin 1829, la mère de Causans avait écrit à la Mère générale : « Grâces à Dieu, j'ai une nouvelle fort intéressante à vous apprendre. Dimanche 31 mai, on m'annonça que le lendemain la marquise Andosilla devait présenter au Saint-Père une supplique pour lui exposer que, désirant léguer ses biens et sa personne à la Société du Sacré-Cœur de Jésus, elle priait Sa Sainteté de vouloir permettre qu'elle fondât à Rome un noviciat et une école pour les pauvres; dans le cas où ce projet ne serait pas agréé, elle demandait que le Saint-Père daignât s'expliquer, afin d'aller exécuter son pieux dessein dans quelque autre ville d'Italie. Priez bien, me dit l'intermédiaire, le moment est décisif. Le cardinal Pedicini vint le même jour, et comme c'est lui qui présente les suppliques, je me recommandai à sa protection. Hier matin je reçus un billet conçu en ces termes : « Remerciez Dieu du fond de votre âme. Le Saint-Père, après « avoir lu la supplique qui lui a été présentée, a dit : « *Approvo il* « *progetto in tutta la sua estenzione; si dia mano all'esecuzione.* » —

« J'approuve le projet dans toute son extension, que l'on mette « la main à l'œuvre. — Le rescrit est donné : écrivez-donc au « plus tôt à la mère Barat pour lui demander le renfort dont « vous aurez besoin, et surtout priez-la de désigner les novices « qui doivent servir de fondement. Qu'elle attende néanmoins « avis ultérieur pour les mettre en voyage, car l'exécution peut « souffrir quelque retard, malgré toute la diligence que l'on y « mettra. L'obstacle principal est vaincu, et j'espère qu'il n'y « aura plus aucune difficulté réelle. » La mère de Causans entrait dans certains détails concernant les intentions de la marquise, et elle ajoutait : « Que Dieu est bon ! Si le Pape eût dit *non*, c'était irrévocable, au lieu que son assentiment est du meilleur augure pour nous. »

A l'époque dont nous parlons, Pie VIII n'était que depuis deux mois sur le trône pontifical, il ne connaissait point la Société, et, le 10 septembre seulement, il avait accordé aux religieuses de la Trinité, à *Monte Cavallo*, l'audience où il se montra si bienveillant (1). Tout faisait présager que le noviciat ne tarderait pas à se former ; mais les œuvres de Dieu ne s'accomplissent qu'au milieu des épreuves. La mort de l'auguste Pontife en novembre 1830, et l'élection du cardinal Capellari firent craindre de voir ces espérances anéanties. Appartenant à un Ordre ancien, le Pape Grégoire XVI n'aurait-il pas quelques préventions contre le nouvel Institut? Il était du nombre des cardinaux chargés du premier examen des Constitutions, qui se résuma dans une simple louange. Le souvenir des difficultés suscitées par l'archevêque de Turin, Camaldule aussi, venait augmenter les appréhensions. Le Seigneur donna en cette circonstance des preuves évidentes de sa protection. Le P. Massa, religieux plein de zèle et d'énergie, avait été chargé par ses supérieurs de prêcher à la communauté de la Trinité-du-Mont la première retraite annuelle ; il apprit à connaître l'esprit et les règles du Sacré-Cœur, vit dans leur propagation un grand avantage pour le salut des âmes, et

(1) Voir ci-dessus, chapitre xxx, 1829, p. 486.

avec l'ardeur persévérante d'une volonté que rien ne rebute en présence de la gloire de Dieu, il se dévoua à la pensée de concourir au progrès de l'œuvre. Ses talents et sa réputation de sainteté en firent l'instrument de la Providence pour triompher de la situation délicate où se trouvait la Société à l'avénement de Grégoire XVI.

Le concours du Cardinal-Vicaire était indispensable à la formation d'un nouvel établissement religieux; comme général des Camaldules, son influence sur le Saint-Père pouvait avoir de grands résultats. L'éminent prélat continuait, il est vrai, à témoigner le plus vif intérêt à la communauté de la Trinité ; un jour même que la mère de Causans lui montrait la nécessité d'avoir un noviciat romain, portant la main à son front : « Cette fondation est écrite là », avait-il répondu, et pourtant il entrait avec peine dans les plans que lui présentait le P. Massa. Dans un entretien où celui-ci s'efforçait inutilement de l'amener à ses fins : « Hé bien! dit Son Éminence, allez en parler au Pape. » Le courageux Père se hâta de solliciter une audience, et l'ayant obtenue, il exposa clairement l'affaire. Grégoire XVI, après l'avoir écouté attentivement, se servit de ces expressions : « *Per l'educazione monastica che ho ricevuta, è certo che molte cose del Sacro-Cuore non le approverei, ma questa regola è stata fatta da Dio, e non ne vorrei cambiare neppure una parola.* » — Par suite de l'éducation monastique que j'ai reçue, il y a certainement bien des choses de la règle du Sacré-Cœur que je n'approuverais pas, mais elle est l'œuvre de Dieu, et je ne voudrais pas en changer un mot. » Sa Sainteté avait fort à cœur l'ouverture de l'école gratuite, et exprima la volonté formelle que le P. Massa poursuivît l'affaire. A peine sorti, ce dernier écrivit la réponse du Vicaire de Jésus-Christ et la porta au cardinal Zurla qui se montra dès lors favorable.

On multiplia sans succès les démarches pour acquérir une maison; des obstacles imprévus se présentaient chaque fois que l'on croyait toucher au terme. Enfin, en 1831, la marquise acheta le couvent de Sainte-Apollonie, situé dans le quartier que sa

position au-delà du Tibre a fait nommer *Trastevere*. Ayant servi de caserne pendant la Révolution, les bâtiments étaient dans un état de délabrement complet. Tandis que l'on commençait les réparations, la Mère générale qui se trouvait à Chambéry, appela de Middes plusieurs novices, afin de leur représenter la mission qu'elles allaient remplir, en devenant les pierres fondamentales d'un noviciat placé à l'ombre de la chaire de Saint-Pierre, sous la protection immédiate du Souverain Pontife. Vers le milieu de mars, la mère Desmarquest fit à Turin l'ouverture d'un noviciat, puis s'achemina vers Rome avec une petite colonie composée de huit personnes. Le 30 avril, elles arrivaient à la Trinité-du-Mont. Des postulantes romaines ne tardèrent pas à entrer et commencèrent à se former à la vie religieuse, sous la direction de la Mère assistante générale.

L'importance des travaux exigés par le mauvais état de Sainte-Apollonie menaçait de reculer indéfiniment la prise de possession ; il tardait à Grégoire XVI de procurer à ses chers Transtévérins le bienfait d'un établissement pour l'instruction de leurs enfants. Le Cardinal-Vicaire lui parla d'un monastère appelé Sainte-Rufine, placé au centre du quartier et habité par un très petit nombre d'Oblates; le Pape leur offrit de se retirer en d'autres couvents ou de continuer, durant la vie de leur présidente, à occuper une portion de leur propriété. Elles adoptèrent ce parti; la maison avec l'église fut donnée à la Société, sous condition de faire une pension viagère aux Oblates, et d'instruire gratuitement les jeunes filles de *Trastevere*. On commença immédiatement les travaux d'appropriation. Sainte-Apollonie, convertie en logements particuliers, devait être louée et aider ainsi à la fondation. C'est alors que dans la pensée de s'établir bientôt à Sainte-Rufine, on avait pressé la Mère générale de venir à Rome, et qu'elle s'était rendue à cet appel. Peu après son arrivée, elle écrivait à la mère de Gramont :

« Rome, 16 novembre 1832. — J'ai enfin été voir notre future habitation : elle est bien réparée, et je l'ai trouvée mieux que l'on ne disait; la cour est grande; au milieu, une fontaine qui

forme jet d'eau, a son agrément; avec un jardin que l'on fera plus tard, je vous assure que cette maison ne sera pas mal; et puisque le Seigneur nous bénit, on mettra par la suite le noviciat ailleurs. La semaine prochaine, nous irons voir Mmes Baudemont et Copina, elles montrent de l'empressement... »

On n'a pas oublié les difficultés et les peines de tout genre suscitées à la mère Barat par ces premières compagnes, qui l'avaient quittée pour fonder une maison dans la ville sainte; plus elle avait souffert, plus elle tenait à montrer que son cœur ne conservait aucune amertume. Elle voulut donc les visiter, et les supérieurs ecclésiastiques accordèrent la permission. La Mère générale rendait compte de cette entrevue à la mère de Gramont, le 24 novembre : « ... Hier, j'ai commencé mes pèlerinages par une visite à Saint-Pierre; votre souvenir m'y a suivie et il m'accompagnera partout, vous le savez bien. Je vous en enverrai la relation, car je sais que mes faits et gestes vous intéressent. Au retour, nous nous sommes arrêtées à Saint-Denis, nous y avons été reçues cordialement. Mmes Baudemont et Copina souffrent, mais avec courage... Je les ai invitées à venir nous voir, ce qu'elles obtiendront facilement. Quelle maison que la leur, cela fait pitié! Et c'est pour un tel gîte que la séparation s'est accomplie! Au reste, elles l'ont bien expié; c'est à cause de cela que j'ai voulu les voir et les assurer que je ne gardais aucun ressentiment. Elles m'ont demandé avec empressement de vos nouvelles et de celles de la mère Ducis; quant à M. de Saint-Estève, il les a tout à fait abandonnées, cela devait finir ainsi... »

Ce que la mère Barat ne dit point, c'est l'effet que produisit son affabilité. La mère Desmarquets en parlait à la mère Grosier : « ... Mme Baudemont et toute sa communauté ont témoigné un extrême plaisir de nous voir; la pauvre Mme Copina surtout ne savait de quelle manière exprimer sa joie et son bonheur... Je ne vous dirai pas comment notre Mère s'est montrée avec ses anciennes amies, vous connaissez son cœur et sa délicatesse; partout et en toute circonstance la grandeur de son âme se déploie d'une manière ravissante. Aussi on l'aime, on la vénère

comme un ange, à Rome et partout ailleurs; on est enchanté de la connaître, et les préventions contre notre Société tombent en traitant avec elle. Priez, chère Mère, pour que le bon Dieu achève son œuvre, qu'il comble de consolations et de grâces celle qui fait pour nous tant de sacrifices... »

Les dames de Saint-Sylvestre *in Capite* avaient témoigné le désir de voir la Mère générale venir dîner dans leur monastère, et y passer quelques heures avec les trois religieuses qu'elles avaient logées lors de la fondation de la Trinité. Là encore, la mère Barat gagna les cœurs par sa bonté et cet air de sainteté qui frappait au premier abord. Les cardinaux Zurla, Pedicini, Odescalchi, Weld, Fesch, et les autres prélats qui la visitèrent, reçurent la même impression. Le cardinal Lambruschini vint plusieurs fois la voir. Mais on essayerait en vain de peindre l'enthousiasme de Mme Louise Naudet, lorsqu'elle put contempler de ses yeux cette petite Sophie, qu'elle avait autrefois si énergiquement exhortée à *sortir d'elle-même*. A l'arrivée de la mère de Causans et de ses compagnes en 1828, elle éclatait en transports d'admiration et de reconnaissance; on eut peine à la calmer en présence de celle que Dieu avait choisie pour faire prospérer une œuvre si faible et si combattue dès sa naissance. Les questions se succédaient, et les exclamations n'attendaient pas la fin des réponses, car cette excellente dame conservait dans la vieillesse toute la vivacité de ses jeunes années.

L'audience promise par le Souverain Pontife fut fixée au 1er février 1833. L'esprit de foi de la Mère générale lui faisait reconnaître le prix de cette faveur. A la marquise Andosilla, désignée pour l'accompagner au Vatican, se joignirent les mères Desmarquest et de Causans. A mesure que le moment solennel approchait, le recueillement de la mère Barat croissait, malgré la joie expansive et bruyante de la marquise qui ne pouvait se contenir. On les introduisit auprès du Saint-Père; à peine eurent-elles satisfait au cérémonial d'usage que le Pape les fit asseoir à ses côtés, s'informa avec intérêt de tout ce qui concernait la Société, du nombre, de la situation des établissements;

les maisons d'Amérique surtout fixèrent son attention. Sainte-Rufine eut son tour, Grégoire XVI promit de visiter le noviciat. L'attachement que la marquise éprouvait pour la mère Barat lui fit exprimer le vœu de la retenir à Rome par une chaîne d'or dont elle tiendrait elle-même l'extrémité : « Les généraux d'Ordre ne s'enchaînent pas », répondit gracieusement le Pape, qui semblait écouter avec plaisir les éloges que la fondatrice du noviciat romain prodiguait à la Société. Lorsque les affaires furent traitées, le Souverain Pontife daigna prendre et lire une petite liste dressée comme simple mémorial des grâces que l'on se proposait de lui demander; il accorda tout, donna sa main à baiser à la Mère générale et la bénit avec une touchante bonté. L'audience avait duré une heure; la mère Barat sortit pénétrée de reconnaissance, et le lendemain elle écrivait à la mère de Gramont.

« Rome, 2 février 1833. — Vous aurez la relation de notre visite au Saint-Père, mais je ne puis tarder à vous dire avec quelle grâce et quelle affection il nous a reçues. Il est bien la vraie image de Jésus sur la terre; nos cœurs étaient remplis de consolation. Sa Sainteté a béni votre maison, toutes celles de la Société; nos bienfaiteurs l'ont été d'une manière spéciale. J'ai parlé alors de Mgr de Quélen : « Ah! Monseigneur de Paris, a repris le Pape avec émotion, qu'il prie pour moi!... »

La Mère générale avait été frappée et profondément affectée de l'accent de tristesse du Souverain Pontife lorsqu'il parlait des tribulations de l'Église. Elle aurait voulu faire partager à toutes ses filles son vœu le plus ardent, soulager une si grande douleur par un redoublement de zèle et de dévouement au salut du prochain et à leur propre sanctification. « Nous le devons, répétait-elle, comme enfants de la sainte Église et comme épouses du Cœur de Jésus. Ah! quelle chose pourrait encore nous coûter, et serait-il possible que nous reculions désormais à la vue des sacrifices!... »

Grégoire XVI ne borna pas là les marques de sa bienveillance; il ne perdait aucune occasion de les renouveler. Une sainte fille d'Avignon, M[lle] Poulain, avait été députée à Rome pour traiter

de l'association du Rosaire vivant, dévotion qui commençait à se propager; le Pape voulut qu'elle fût accompagnée aux principales cérémonies de la Semaine sainte par la mère Barat, qui rendit compte de ses impressions à la mère de Gramont.

« 6 avril 1833. — J'ai été à Saint-Pierre voir officier le Pape; il nous avait réservé une petite tribune située dans son palais, ce qui s'accorde rarement; nous étions vis-à-vis son prie-Dieu, et par conséquent bien placées pour le contempler. Pendant le *Miserere*, il était plongé dans un recueillement si profond que j'en fus attendrie; je m'unissais aux prières que, sans doute, il faisait pour la France. Sa Sainteté a daigné me désigner avec la mère Armande de Causans pour lui présenter Mlle Poulain, qui loge à la Trinité. Nous avons reçu de sa part, le Jeudi saint, un gros poisson qu'on nomme la reine des carpes, et des anguilles énormes. Cette attention nous a vivement touchées... » Le Pape envoya encore à la mère Barat différents objets de piété, entre autres un beau chapelet.

Le lundi de Pâques, jour fixé pour l'audience, elle se rendit avec ses compagnes au Vatican. Le Souverain Pontife arriva bientôt dans le pavillon du jardin, où il les avait reçues deux mois auparavant, et leur fit le plus gracieux accueil. La Mère générale lui offrit une aube brodée par les novices de Montet; il en admira le travail, disant qu'elle était trop belle, qu'il n'oserait jamais la mettre et craignait même d'y toucher. Le cardinal Lambruschini, protecteur de l'œuvre du Rosaire vivant, se trouvait présent. Tout en s'occupant de la dévotion objet principal de cette visite, Grégoire XVI adressa plusieurs fois la parole à la mère Barat avec le plus grand intérêt. Après lui avoir sur sa demande, donné sa bénédiction, il la renouvela pour toute la Société, pour les novices et en particulier pour celles qui allaient prochainement habiter Sainte-Rufine, recommandant toutefois de ne point se presser d'opérer cette translation, dans la crainte que les peintures ne fussent pas assez sèches.

L'audience avait duré une heure et demie; en sortant, Mlle Poulain, qui voyait pour la première fois le Vicaire de Jésus-Christ,

ne se possédait pas de joie, et dans sa naïve simplicité : « Quel bonneur pour un pauvre *poulain!* » dit-elle à la Mère générale. — « Eh ! croyez-vous qu'il soit moins grand pour un pauvre petit *rat?* » répondit vivement celle-ci, jouant à son tour sur la terminaison de son nom, avec cette humilité qui n'était jamais prise au dépourvu.

Le moment approchait où Sainte-Rufine serait en état de recevoir les novices; depuis plusieurs mois, on remettait de semaine en semaine, au grand déplaisir des fondatrices qui soupiraient après la faveur de commencer leur chère mission. A la fin de décembre 1832, dix postulantes avaient reçu l'habit religieux des mains du Cardinal-Vicaire; leurs excellentes dispositions réjouissaient la Mère générale qui écrivait au commencement de 1833 : « Nos novices romaines sont d'une ferveur que rien ne ralentit; on n'a que la peine de les modérer. Une d'entre elles qui a vingt-deux ans, est tombée en traversant une galerie découverte un jour où il gelait, et s'est cassé la jambe. Elle est restée là sans dire *ouf*, le sourire n'a pas quitté ses lèvres, et pendant une double opération qu'il a fallu faire, on n'a point entendu une plainte. Elle ne pensait qu'à la peine qu'elle allait donner à celles qui la soigneraient durant quarante jours. Ce courage et cet état de bonheur se soutiennent malgré les douleurs très vives qu'elle ressent encore. Je ne m'étonne plus maintenant de cette foule de saints et de saintes qu'a produits l'Italie. »

Jamais peut-être l'ennemi du salut ne fit jouer plus de ressorts pour entraver une œuvre ; des obstacles de tout genre se succédèrent, et il fallut pour les surmonter, la force que donne l'assurance de procurer la gloire de Dieu. La Mère générale mit ces retards à profit pour le bien des novices; elle les réunissait souvent et les excitait à la pratique des vertus religieuses. La plupart ne savaient pas le français; la mère Barat poussa la condescendance jusqu'à se remettre à l'étude de l'italien : chaque jour elle prenait une leçon, lisait de bons auteurs, y puisait des traits édifiants qu'elle racontait à la récréation, ce qui comblait de joie ses nouvelles filles, les instruisait et les intéressait à la

fois. C'est ainsi qu'elle leur apprit l'origine des Oblates de Sainte-Rufine (1) : « Nous sommes allées, dit-elle, visiter Sainte-Rufine; nous avons vu la présidente. Je lui témoignai le désir de lire la vie de sa fondatrice; le livre a été brûlé avec les archives, elle n'en possède qu'un abrégé et voulut bien me l'offrir. En parlant de cette fondatrice, il me vint une méchante pensée dont je fus désolée : sa *fondation* se *fond* dans ce moment... Hélas! c'est nous qui devrions fondre si le Cœur de Jésus ne nous soutenait. J'ai lu cette vie, et vraiment nous sommes à deux cents piques au-dessous de cela, pour la vertu, la générosité... » « Ces bonnes Sœurs faisaient l'école aux pauvres, ajoutait la mère Barat; il est certain qu'elles ont pratiqué de grandes vertus et fait beaucoup de bien; que d'enfants instruites par elles, pendant plus de deux cents ans!... La présidente me fait l'effet d'une sainte; je ne puis penser à l'état où elles sont réduites sans être touchée d'une vive compassion. Hélas! qu'avons-nous fait de plus pour mériter que Dieu nous conserve et qu'il nous protège d'une manière si particulière?... » De là cette Mère vénérée tira des conséquences pratiques pour engager son auditoire à conserver intact l'esprit

(1) Les Ursulines Oblates des saintes Rufine et Seconde durent leur existence à deux Françaises. La première, Françoise Montieux, naquit à Paris, en 1578, d'une famille très distinguée. Eprise des charmes de la virginité, elle souffrit une véritable persécution plutôt que de contracter l'alliance que lui destinaient ses parents ; guidée par une inspiration particulière de Dieu, elle quitta secrètement la maison paternelle, dans le dessein de visiter le saint Sépulcre, après avoir reçu, à Rome, la bénédiction du Souverain Pontife. Clément VIII lui conseilla de se fixer dans la Ville sainte, et elle était indécise sur le genre de bonnes œuvres à embrasser, lorsque le P. Riccioni, Jésuite, la mit en rapport avec une autre noble dame, Françoise de Gourcy, originaire de Lorraine, qui, dans l'année jubilaire 1600, avait suivi à Rome l'archiconfrérie des pèlerins et désirait consacrer sa vie au service de Dieu. Toutes deux résolurent de réunir quelques jeunes filles, qui voulant quitter le monde pour tendre à la perfection, craignaient de s'engager par des vœux solennels et de s'astreindre à la clôture. Dans ce but, elles achetèrent des maisons contiguës à l'église des saintes Rufine et Seconde, qui leur fut donnée par Clément VIII, en 1602. Paul V approuva en 1611 les constitutions de ces Oblates, qui étaient soumises au Cardinal-Vicaire et ne prenaient l'habit religieux qu'après un an de noviciat. La mère Françoise Montieux les gouverna jusqu'en 1628, où elle mourut le 26 février, à l'âge de cinquante ans. La mère Françoise de Gourcy lui succéda comme présidente et termina ses jours à soixante et onze ans, le 6 août 1641. (*Dictionnaire de Moroni*, t. XLIX.)

de l'Institut et l'observance des règles, principale sauvegarde des Ordres religieux.

Le 5 mai, elle réunit la communauté pour exposer aux novices de la nouvelle fondation la sublimité de la tâche qui leur était imposée. Les jours suivants, on se rendit par groupes à Sainte-Rufine, le cardinal Protecteur regrettait que la distance de la maison ne permît pas d'y conduire processionnellement les religieuses, comme cela se pratiquait autrefois; mais la Mère générale ne put que s'en réjouir; son humilité lui faisait redouter pour elle et pour ses filles tout ce qui attirait les regards. « Je serais morte de honte en chemin, disait-elle, et j'ai béni le Seigneur qui m'a épargné cette épreuve. » La première messe fut dite dans une chapelle provisoire; elle y assista, passa la dernière semaine de mai au nouveau noviciat et fut témoin de la bénédiction de l'église que le cardinal fit solennellement le 2 juin, fête de la Sainte-Trinité.

Une dernière faveur vint couronner les bienfaits qui remplissaient la mère Barat de reconnaissance. Le 29 mai, une audience de congé lui fut accordée. Le Saint-Père se montra plus affectueux qu'il ne l'avait été, aussi la révérende Mère se hasarda-t-elle à lui demander, ne fût-ce que par sa signature, un gage des bénédictions qu'elle sollicitait pour sa petite Société. A cette prière prononcée d'une voix mal assurée, et qui trahissait une profonde émotion, Grégoire XVI répondit qu'il y penserait. La Mère générale crut qu'il ne l'avait pas comprise; quels ne furent donc pas son étonnement et sa joie lorsque deux jours après, elle reçut cette lettre.

GRÉGOIRE PP. XVI

« A Notre bien-aimée fille en Jésus-Christ, Madeleine-Louise-Sophie Barat, salut et bénédiction apostolique.

« La Congrégation religieuse des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, pour la fondation de laquelle Notre bien-aimée fille sup-

porte tant de fatigues, et qu'elle gouverne et préside encore avec tant de sagesse, fut regardée d'un œil de paternelle bienveillance par Léon XII, de sainte mémoire, Notre prédécesseur, lequel sur le témoignage de plusieurs archevêques et évêques qui les avaient reçues dans leurs diocèses, reconnut l'odeur des vertus solides qui s'en exhalaient, et spécialement le bien qu'elles faisaient par l'éducation chrétienne qu'elles donnent aux jeunes personnes. Ce Souverain Pontife, non content d'avoir approuvé par un Bref exprès, les Constitutions de leur Institut, déjà répandu en beaucoup de lieux, même hors de l'Europe, voulut les appeler dans cette ville de Rome pour y fonder une maison. L'expérience qui s'y est faite de leur conduite et de leur œuvre, confirma le Saint-Siège dans l'estime qu'il en avait conçue. C'est pourquoi Pie VIII, de sainte mémoire, successeur de Léon XII, à l'occasion de quelques lettres qui lui furent écrites, en parla de même en termes de particulière satisfaction. Nous qui sans aucun mérite de notre part, fûmes par un décret divin, choisi pour lui succéder au Souverain Pontificat, Nous ne pourrions certainement regarder cette Congrégation d'un autre œil, et même par l'épreuve qui s'en est faite ici depuis plus longtemps encore, et par les nouvelles et excellentes relations qui Nous viennent de différents endroits, Nous avons tout sujet d'en espérer toujours de plus grands avantages, et désirant, comme Nous devons le faire, de les accroître en cette ville, Nous avons voulu ouvrir pour cette même Congrégation, une seconde maison et avons jugé à propos, à l'occasion du séjour de la Mère générale, venue à Rome pour visiter ses filles, selon la règle de l'Institut, de lui donner, par cette présente lettre, un témoignage de Notre satisfaction, dans l'intention qu'elle serve tant à elle qu'à tous les membres de la Société, de motif qui les excite à remercier toujours davantage, dans l'humilité de leur cœur, l'Epoux céleste pour le bien qu'il daigne opérer par leur moyen, et qu'elle serve en même temps de stimulant qui les anime toutes à s'avancer, aidées du secours divin, dans la carrière de la vertu et dans les exercices de leur

vocation. Nous unissons Nos supplications pour obtenir de Lui l'abondance de ses grâces, et Nous Nous recommandons pareillement à leurs prières. Enfin, dans l'effusion de Notre cœur, Nous lui donnons tant à elle qu'à toutes les autres, et même aux jeunes personnes confiées à leurs soins, Notre bénédiction paternelle et apostolique.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 1er juin 1833, an III de notre Pontificat.

« GRÉGOIRE PP. XVI. »

La Supérieure générale était au comble de ses vœux, elle avait aussi l'assurance que le Souverain Pontife approuvait son retour en France : « Il en a compris l'avantage et la nécessité, ainsi que nos amis, disait-elle; j'en bénis le Seigneur, car il m'eût été fort pénible de lutter contre de si puissantes autorités. » Elle s'était multipliée pendant le dernier mois de son séjour afin d'animer ses deux familles à la perfection religieuse; à mesure que le moment de la séparation approchait, elle insistait plus fréquemment sur la générosité dans les sacrifices, sur l'oubli de soi, le zèle, la nécessité d'estimer la Croix et même de l'aimer.

La mère Barat quitta Rome le 3 juin, et la mère Desmarquest resta chargée de Sainte-Rufine; quatre professes formaient la communauté. Mgr Frayssinous, qui venait de passer quelques mois à Rome, y laissait celui qu'il appelait *son ange*, M. l'abbé Trébuquet, pour aider la maison par ses conseils et ses instructions, comme il l'avait fait à Paris. Le 21 juin on ouvrit les classes : un grand nombre d'enfants déjà inscrites, furent admises et divisées selon leur âge et leur position. On vit avec surprise ces natures incultes et indisciplinées se prêter, dès le début, à l'ordre, au règlement, avec une docilité dont on ne les aurait pas crues capables.

Ce quartier est considéré, par quelques auteurs, comme le berceau de Rome chrétienne; c'est là, disent-ils, que saint Pierre commença ses prédications dans la capitale du monde;

on y voit encore la première église ouverte aux fidèles et consacrée à la Mère de Dieu. Ce qui paraît certain, c'est que les saintes vierges Rufine et Seconde, martyrisées sous les empereurs Valérien et Gallien, habitèrent au lieu où se trouve maintenant l'église qui porte leur nom. Les Transtévérins diffèrent du reste des habitants par le caractère et les mœurs. Leur foi vive, leur amour pour la très sainte Vierge vont jusqu'à l'enthousiasme; à l'époque dont nous parlons, une déplorable ignorance jointe à la plus grande misère, paralysait les qualités. Le seul espoir de régénération était dans l'éducation de la jeunesse et surtout des filles; on eut à combattre l'indifférence des parents qui, peu soucieux de procurer à leurs enfants un bien dont ils ne connaissaient pas le prix, les envoyaient un jour à l'école et les gardaient le lendemain, en les abandonnant à leur propre volonté. Quand on demandait à une mère la cause de cette inexactitude : « La petite n'a pas de souliers pour sortir », répondait-elle; ou bien : « Je l'ai gardée au lit parce que je lavais ses vêtements »; ou encore : « Il a bien fallu qu'elle aille mendier, nous n'avions pas de pain »; ou enfin : « Je l'ai laissée dormir parce que je n'avais rien à lui donner à manger; quand elle dort, au moins, elle ne crie pas qu'elle a faim. » Il arrivait aussi que les grandes restaient à la maison pour garder les plus jeunes; sinon les mères, en allant au travail, laissaient dans la rue ces pauvres petites, âgées de trois à quatre ans. Pour remédier à ce mal, on ouvrit une salle d'asile; et les autres obstacles furent peu à peu levés en gagnant les enfants par des récompenses ou des aumônes, de sorte qu'elles finirent par se faire une fête de venir au Sacré-Cœur.

Rien n'égalait l'attachement des Transtévérins pour le Saint-Père. On sait qu'en 1831 quelques séditieux essayèrent d'exciter une révolution à Rome; le quartier au delà du Tibre se leva en masse, déploya sa bannière, hommes et femmes armés de couteaux, de poignards et de bâtons, parcoururent la ville, proclamant leur dévouement au Souverain Pontife. L'ayant rencontré lorsqu'il sortait du Vatican, ils l'accablèrent de

démonstrations d'attachement, dételèrent les chevaux et traînèrent la voiture, sans qu'il fût possible de les arrêter. Aussi, malgré sa reconnaissance, Grégoire XVI craignait de s'exposer à de semblables ovations en se montrant dans le *Trastevere*. Au mois d'octobre, il tint la promesse faite à la Mère générale et à la marquise Andosilla, et vint visiter Sainte-Rufine. La fondatrice se joignit à la communauté pour recevoir Sa Sainteté, qui parcourut la maison, fut frappée de la bonne tenue des enfants et témoigna la plus grande satisfaction. Ses encouragements et sa bénédiction fécondèrent l'œuvre; un lien plus fort attachait désormais la Société du Sacré-Cœur aux successeurs de Pierre, au Vicaire de Jésus-Christ.

CHAPITRE XXXVI

La mère Barat s'arrête à Parme, fondation dans cette ville, retour en France. — Cinquième Conseil général, le choléra en Amérique, suppression de la maison de Sainte-Marie-d'en-Haut, à Grenoble, visites de la mère Barat.

1833-1834.

I. — LA MÈRE BARAT S'ARRÊTE A PARME, FONDATION DANS CETTE VILLE, RETOUR EN FRANCE.

En quittant Turin à la fin de 1832, la mère Barat s'était rendue à Parme, auprès de l'archiduchesse, qui désirait avoir une maison du Sacré-Cœur dans sa capitale; mais trop faible alors, et pressée de poursuivre son voyage, elle ne put que promettre de traiter cette affaire à son retour. De nouvelles instances lui furent adressées à Rome; aussi céda-t-elle à l'invitation de Marie-Louise, en s'arrêtant à Parme où la mère de Limminghe vint la rejoindre. Dès le lendemain de leur arrivée, le 8 juin 1833, la Princesse les fit venir, les reçut avec la plus grande bonté, et chargea sa première dame d'honneur, la comtesse Scarampi, de leur faire visiter un ancien monastère de Bénédictines qu'elle destinait à la fondation. Ce couvent n'était séparé du palais que par une église devenue la chapelle ducale, et l'archiduchesse désirait vivement qu'il fût agréé. Quelques religieuses âgées et infirmes y avaient été réunies après la Révolution. La Mère générale sentit son cœur ému lorsque ces vénérables Sœurs l'entourèrent, la conjurant de les laisser mourir sous le toit qui les abritait depuis tant d'années; elle promit d'intercéder en leur faveur, et n'y manqua pas, suppliant Marie-Louise d'assigner au

Sacré-Cœur une autre maison. Sa Majesté ne put y consentir, mais se réserva de dédommager les pauvres intéressées et de les placer convenablement. Elles étaient perdues dans cet immense couvent où deux cents personnes se fussent aisément logées; trois cours carrées entourées de bâtiments divisés en grandes salles et en cellules le composaient. La donation fut décidée au grand regret de la mère Barat, qui ne put se consoler en pensant à la douleur dont elle avait été témoin et cause involontaire. On convint que toute communication serait supprimée avec une partie du monastère, où de belles fresques du Corrège attiraient par leur célébrité de nombreux visiteurs. « Nous y consentîmes facilement, disait la Mère générale, les sujets de ces chefs-d'œuvre ne convenaient nullement à des religieuses, moins encore à des jeunes filles; sans doute, celles pour qui on les peignit autrefois furent trompées; elles en étaient certainement innocentes. »

Impatiente de voir commencer une œuvre dont elle attendait un grand bien pour ses sujets, Marie-Louise se montra généreuse dans tous les arrangements à prendre : elle fit réparer avec soin les bâtiments, fournit les meubles, fixa même une somme annuelle pour suppléer au nombre des élèves qui ne pouvait être considérable, la noblesse seule devant être admise. Elle fonda plusieurs bourses sur sa cassette particulière, et commanda de disposer des salles pour l'école gratuite. Le 13 avril de l'année suivante, la mère Angélique Lavauden fut envoyée par la mère Barat avec une petite colonie. Le pensionnat ne tarda pas à se former, l'esprit de foi et la simplicité des enfants rendit la tâche facile. L'archiduchesse ne négligeait aucune occasion de montrer son intérêt et sa bienveillance; mais un inconvénient que l'on n'avait pas prévu, empêcha l'établissement de prospérer : un canal destiné à recevoir les immondices de la ville, passait sous la maison, et pendant l'été où les eaux qui activaient l'écoulement étaient retenues pour la culture des terres, l'air vicié par des exhalaisons malsaines occasionnait de fréquentes maladies. A ces mauvaises conditions se joignirent les révolutions politiques. Quels que

fussent les secrets de l'avenir, Marie-Louise secondée par M. de Bombelles, grand maître du palais, se montra jusqu'à la fin de sa vie une bienfaitrice dévouée à la fondation et témoigna la plus profonde estime pour la mère Barat.

Aussitôt que tout fut réglé touchant la résidence de Parme, la Mère générale partit pour Turin, d'où elle écrivit à la mère de Rozeville :

« Turin, 26 juin 1833. — Les sentiments que vous m'exprimez à l'occasion de mon retour, m'ont émue. J'avoue que c'est une vraie consolation pour moi de me rapprocher de vous toutes. Quoique le Seigneur nous ait comblées de ses faveurs à Rome, ma principale mission m'attend dans notre patrie; j'y retourne donc avec le plus grand plaisir... Je quitterai Turin les premiers jours de juillet, je ne serai guère à Paris que dans le courant d'août, ayant beaucoup à faire sur ma route; enfin, Dieu et vos prières aidant, j'arriverai... » Elle reprit, en effet, cette vie de dévouement qui ne lui permettait de repos que dans l'accomplissement du devoir. De Chambéry elle adressa une circulaire à toute la Société, faisant part à ses filles des grâces reçues pendant son séjour dans la ville sainte, et spécialement de la lettre du Souverain Pontife; elle les exhortait à répondre à tant de bienfaits par leur zèle et leur fidélité, et fixait le 29 septembre pour la réunion du Conseil général. La mère Barat, après avoir puisé des forces dans la retraite, gagna la Ferrandière le 2 août, et visita pour la première fois sa nouvelle famille d'Annonay, où toutes étaient heureuses de la connaître et avides de recueillir ses instructions. Elle se rendit à Besançon et à Montet, passa le commencement de septembre à Metz, et arriva le 12, à Paris, où les mères Conseillères générales ne tardèrent pas à la rejoindre.

I. — CINQUIÈME CONSEIL GÉNÉRAL, LE CHOLÉRA EN AMÉRIQUE, SUPPRESSION DE LA MAISON DE SAINTE-MARIE-D'EN-HAUT, A GRENOBLE, VISITES DE LA MÈRE BARAT.

L'assemblée s'ouvrit le jour de saint Michel. En lisant le résultat des travaux accomplis dans cette réunion, on ne peut s'empêcher d'admirer d'une part, l'action évidente du Seigneur, dont l'esprit remplissait de plus en plus la mère Barat; de l'autre, la fidélité de la Supérieure générale à poursuivre le progrès spirituel de l'œuvre confiée à sa sollicitude. Quand le Conseil fut terminé, on élut assistantes générales les mères Desmarquest, de Charbonnel et de Gramont; la mère de Limminghe nommée admonitrice, resta auprès de la mère Barat pour l'aider et la suivre dans ses voyages. L'accroissement de la Société en Amérique fit juger nécessaire la création d'une quatrième assistante, qui munie d'une portion des pouvoirs de la Supérieure générale, et ayant l'expérience du pays, pût la tenir au courant des affaires, la mettre à même de décider avec connaissance de cause. Le choix tomba sur la mère Eugénie Audé.

Le bien continuait à s'opérer dans cette intéressante mission, mais il rencontrait des obstacles au Missouri. Après avoir dépeint à son ancien évêque, Mgr Dubourg, l'état de prospérité de Saint-Michel et du Grand-Coteau, la mère Duchesne disait : « Toute notre gloire s'éteint en entrant dans le Missouri; je dis qu'elle s'éteint pour les yeux mortels, car ne devons-nous pas nous glorifier de la Croix de Jésus-Christ? Dans les trois maisons gêne pour le temporel, peu d'enfants et peu d'espoir d'en voir augmenter le nombre, difficulté à les contenter ainsi que leurs parents, qui sont plus exigeants que dans la Louisiane. En ajoutant à cela les efforts des autres communions pour relever leurs établissements et entraver les nôtres, nous devons nous fonder dans l'amour de l'abjection et de la pauvreté... » Soutenue par ces sentiments, la mère Duchesne ne pouvait pas donner prise au découragement : si le peu de succès la faisait souffrir, c'était

en vue de la gloire de Dieu. Elle se regardait comme un obstacle et demandait souvent qu'une autre fût mise à sa place, assurant qu'elle serait heureuse d'obéir. La mère Barat craignait aussi que son amour pour une vie humble et mortifiée, ne l'empêchât de chercher les moyens d'obtenir la confiance des familles, et à la fin de 1831, elle lui glissait un mot de ses appréhensions : « Peut-être feriez-vous bien, si tel est l'avis de Mgr Rosati, d'engager la mère Eugénie Audé à venir passer six semaines à Saint-Louis, pour dresser le plan d'un bâtiment que l'on construirait peu à peu, et mettre cette maison sur le pied de la sienne... Je conçois, ma chère fille, qu'à votre âge, et ayant tant souffert, cette fondation d'un pensionnat américain, qui exige tant de soin et de perfection en tout genre, surpasse vos forces. Hélas ! à Dieu ne plaise que je vous blâme ; je sais trop ce que vous avez fait et souffert ; mais les temps changent, il faut aussi modifier et changer. Je vois d'ailleurs, par expérience, qu'il est nécessaire de ne point laisser de longues années les supérieures dans les mêmes maisons ; le bon gouvernement l'exige quelquefois... »

L'évêque de Saint-Louis insista pour que la mère Duchesne, dont il appréciait l'austère vertu, fût confirmée dans ses fonctions. La Mère générale céda et l'annonça le 8 mai 1832, à son ancienne fille. « Je me rends avec d'autant plus de facilité au vœu de Mgr Rosati, qu'il m'en avait coûté beaucoup de prendre une décision contraire. Je consentais à vos désirs si souvent et si énergiquement exprimés, et puis d'autres personnes éclairées pensaient comme vous sur ce point. Je suis ravie qu'elles se soient trompées et que, de votre part, un sentiment d'humilité vous ait seul portée à me faire cette demande. J'espère que Dieu vous aidera et vous soutiendra, comme il l'a fait jusqu'à présent, dans l'exercice de cette charge si difficile. Continuez donc à la remplir tant que vous le pourrez ; c'est l'intention de votre évêque, c'est la mienne, j'aime à me trouver d'accord avec lui... » La mère Duchesne se soumit, et sa foi l'aida dans les épreuves qu'elle eut à subir pendant plusieurs années.

Vers la fin de 1832, le choléra sévit dans le nord de l'Amérique ;

à New-York, on compta jusqu'à dix-sept cents morts en une seule semaine. Le fléau exerça ses ravages au Missouri, et surtout à Saint-Louis, eu égard à la population. « Nos enfants sont dispersées, écrivait la mère Duchesne le 11 octobre, elles le seront pendant plusieurs mois probablement. Dieu soit loué de tout ! Il est toujours père et toujours bon ; au milieu des afflictions, il montre sa Providence sur les siens : tandis que tout tombait autour de nous, la mort n'a pu entrer dans nos trois maisons... » Les fruits de salut opérés par la présence de l'épidémie fortifiaient dans la résignation cette âme si pleine de foi. L'évêque et tous les prêtres passaient les jours et les nuits à entendre les confessions de ceux qui se convertissaient, ou à assister les mourants, dont la plupart se réconcilièrent avec Dieu. Des hommes qui depuis vingt, trente et même cinquante ans, ne s'étaient pas approchés des sacrements, se présentèrent en foule au tribunal de la pénitence, et on les vit participer en grand nombre aux saints mystères. Mais comme on devait s'y attendre, l'état financier se ressentit de cette crise, les œuvres languissaient, on ne trouvait pas même à emprunter, et ce ne fut qu'à l'aide des secours envoyés par la mère Barat, que l'on put élever à Saint-Louis un bâtiment devenu indispensable pour le pensionnat et l'école gratuite.

Au milieu de ses propres anxiétés, la mère Duchesne tremblait pour les maisons de la Louisiane, car le choléra poursuivant sa marche le long du fleuve, atteignait la Nouvelle-Orléans et Saint-Michel, où dès le commencement de juin, il fit plusieurs victimes. Aucune lettre de cette résidence ne parvint à la mère Barat, on ne sait pourquoi ; elle écrivit le 13 octobre à la mère Audé : « J'étais dans la plus vive inquiétude sur vous et les vôtres, ma chère Eugénie ; j'avais appris les pertes douloureuses que vous avez faites à la fin de mai ; on ajoutait que vous étiez vous-même dans un triste état de santé, et depuis, plus un mot qui vienne me rassurer. Enfin je reçois votre lettre du 19 août, mais elle ne donne aucun détail ; sans doute, vous aurez écrit dans cet intervalle et les lettres se sont égarées. Trop heureuse de l'assu-

rance que vous vivez, je prends plus facilement mon parti pour le reste. Je ne pourrais vous dépeindre quelles ont été mes angoisses jusqu'au moment où j'ai su que vous aviez échappé au terrible fléau et à ses suites, car ces dernières étaient peut-être plus à craindre pour vous, qui avez dû tant souffrir de ces pertes inattendues... J'eusse désiré savoir comment vous étiez vers la fin d'août; veuillez une autre fois, ma fille, satisfaire à ma curiosité maternelle; vraiment vous eussiez dû la prévenir, souvenez-vous-en... »

La mère Eugénie s'empressa de répondre à cette invitation.

« Saint-Michel, 21 décembre 1833. — ..... Le 30 mai nous avions dans la maison deux cents personnes environ, y compris huit esclaves, et pas une n'avait la plus légère indisposition. Dans l'après-midi, Mme Vandame se sentit tout à coup fort souffrante; je la fis passer immédiatement à l'infirmerie, bientôt elle perdit ses forces, et ne conserva de connaissance que le temps nécessaire pour se confesser et recevoir l'extrême-onction. Seule auprès de son lit, avec l'infirmière, je l'aidais à unir son sacrifice à celui de Notre-Seigneur, lorsque ma sœur Detchmendy m'avertit qu'elle ressentait de fortes douleurs d'entrailles; afin que la vue de la première ne l'effrayât pas, je la fis placer dans une chambre voisine, où peu après, elle était expirante et recevait les derniers secours de la religion. Alors la sœur Barrieau me prévient qu'elle se trouve mal. Je la mets dans une troisième cellule, et je me hâte de reléguer à l'extrémité la plus reculée de la maison, toutes celles qui n'étaient pas atteintes, avec ordre de n'en pas sortir.

« Trois heures du matin sonnaient, Mme Vandame n'existait plus; les deux autres étaient sans espoir. J'écrivis sans délai un billet circulaire aux parents; ceux qui demeuraient près de nous vinrent aussitôt chercher leurs enfants, se chargèrent d'accompagner les autres dans leurs familles; à neuf heures, il n'en restait aucune.

« Les habitants les plus distingués chez qui le choléra n'avait point paru, préparèrent alors leurs maisons pour nous recevoir

et vinrent nous conjurer d'évacuer pour quelque temps la nôtre; ils voulaient nous emmener de force. Je leur fis comprendre de mon mieux que nous séparer serait pire que la mort; que Dieu nous ayant réunies au pied de ses autels, nous devions y vivre et y mourir. Ils insistèrent pour que je consentisse au moins à quitter, me promettant que d'heure en heure, des exprès envoyés à leurs frais me porteraient des nouvelles. On m'aurait plutôt mise en pièces que de me faire quitter le chevet de mes pauvres Sœurs. Ne pouvant pas réussir à nous séparer, ils cherchèrent à Donaldson, où l'épidémie n'existait pas, une maison assez grande pour nous loger toutes; ils la meublèrent, louèrent un *steam-boat* et vinrent nous chercher avec un avocat qui passait pour habile dans l'art de persuader. Vous concevez, ma Mère, que ce fut inutile. Ils se retirèrent tristes, contrariés de n'avoir obtenu que des remerciements; mais dès lors, on répéta qu'il n'y avait que les religieuses du Sacré-Cœur à préférer être victimes plutôt que de se séparer ou de quitter leur poste. Comment aurais-je abandonné le mien? Les restes d'une de mes Sœurs étaient exposés, j'en avais deux mourantes, quatre qui venaient d'être attaquées, ainsi que deux orphelines, et une cinquième des nôtres, atteinte d'une mauvaise fièvre! Aller du lit de l'une à celui de l'autre pour leur porter les soulagements de l'âme et du corps, monter vers celles qui étaient saines pour les encourager, les fortifier, les exciter à l'abandon de tout elles-mêmes entre les mains de Jésus, c'était l'unique consolation que je pusse ambitionner dans ces tristes moments. Dieu cependant m'en accorda une qui alla jusqu'à l'intime de mon âme, ce fut de voir celles qu'il m'enlevait mourir comme des saintes, et les autres, calmes, résignées, joyeuses même, n'exprimant qu'un désir, celui de mourir dans l'union de leur volonté avec celle de Notre-Seigneur et de ne démentir en rien leur donation entière à son divin Cœur.

« Le 31 mai, mes bonnes sœurs Detchmendy, Barrieau et une orpheline succombèrent. Le 1er juin, nous perdîmes celle qui avait une mauvaise fièvre; les autres furent en danger pendant

plusieurs jours, puis elles allèrent mieux. Jusqu'alors Dieu avait soutenu mes forces physiques et morales, quoique dans l'espace de quinze jours je n'eusse pris ni repos ni deux onces de nourriture; mon cœur naturellement lâche et trop sensible, ressentait un courage qui ne pouvait venir que d'en haut; mais lorsque croyant le danger passé, je réunis mes Sœurs, la pensée de celles qui manquaient me fit sentir toute ma faiblesse, je dus m'échapper pour donner un libre cours aux sanglots qui me suffoquaient. Le soir je tombai malade d'une inflammation d'autant plus sérieuse, que l'on se méprit d'abord sur la nature du mal. Pendant quinze jours je crus toucher à la fin de mon exil. Je me remis.

« J'avais depuis deux mois recouvré assez de forces pour m'occuper des affaires; mes Sœurs se portaient bien; les élèves rentraient rapidement, lorsqu'une nuit où ne pouvant dormir, je goûtais la consolation de penser que nous allions travailler en paix, je crus voir trois croix très pesantes et bien distinctes planer sur ma tête, et il me sembla entendre clairement ces mots : « Le temps du repos n'est pas venu, regardez en haut, et disposez-vous à souffrir... » Bien que peu crédule de mon naturel, je vous avoue, ma Mère, que je fus vivement frappée, et ma pauvre âme éprouva une sorte de bouleversement. Quelques jours s'écoulèrent à peine, et une des nôtres qui jouissait de la plus brillante santé, fut frappée d'une attaque d'apoplexie. Elle perdit aussitôt connaissance; heureusement sa vie avait été exemplaire. Le lendemain, notre saint évêque, Mgr de Nukere, mourut de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans; il était pour nous un père et un guide. A trois semaines de là, une de nos religieuses succombait à une décomposition du sang, et les mêmes symptômes se manifestaient chez une de nos Sœurs. Le Seigneur nous accorda la guérison de celle-ci, mais il en appela encore deux... Ont-elles formé le dernier anneau de cette chaîne cruelle? Dieu seul le sait, et je ne dois pas chercher à le connaître... Mon cœur est brisé; chacune de celles qui nous sont enlevées emporte avec elle une partie de mon existence; excepté mourir, je ne puis rien éprouver de plus

déchirant! Cependant si cet état plaît à Notre-Seigneur, je m'y abandonne; mais priez, ma digne Mère. Oh! demandez que ma foi se soutienne, que l'ombre de la plainte n'approche pas de mes lèvres, encore moins de mon cœur... Quelque temps passé près de vous me fortifierait, retremperait ma pauvre âme, me disposerait à mieux souffrir; ma Mère, ma bonne Mère, ne m'accorderez-vous pas d'y aller? Mais, pardon, cette question est contraire à l'entier abandon; faites ce que vous voudrez avec votre Eugénie; sa volonté sera *vôtre* jusqu'au dernier soupir, si ce soupir exprime la souffrance, il exprimera aussi la soumission, le bonheur de mourir en vous obéissant... »

La Croix ne tarda pas à porter ses fruits de bénédiction. Le pensionnat atteignit le même nombre d'élèves; plusieurs sujets se présentèrent et comblèrent les vides de la communauté. Les parents touchés des mesures prises afin de préserver leurs enfants, et saisis d'admiration pour la conduite de la supérieure, voulaient faire frapper une médaille commémorative en son honneur; l'assurance qu'elle ne serait pas acceptée put seule les en détourner. La mère Eugénie Audé ne formait qu'un souhait, et avec quelle délicatesse il avait été présenté! Presque dans le même temps, une lettre lui arrivait de la mère Barat qui prévenait ses vœux.

« 21 octobre 1833. — Mon désir de vous voir, ma fille, s'accorde avec le vôtre; cependant attendez un courrier qui vous dira précisément le *oui* ou le *non*... Nous avons encore pour trois semaines de Conseil; on devra y nommer une assistante générale pour l'Amérique, et il faut connaître le résultat des votes. Priez beaucoup, mais ayez confiance; ne laissez pas entrer la crainte et la méfiance dans votre âme; vous iriez évidemment contre la volonté de votre Dieu, de votre Époux, à qui vous êtes si chère. Ah! sans doute, mon pauvre cœur goûterait encore une jouissance dans ce monde si je revoyais mon Eugénie, si je pouvais la consoler, la fortifier, augmenter pour Jésus son amour et sa foi. Je ne sais pourquoi je l'espère, il me semble que cette entrevue est dans le bon plaisir de Dieu... Attendons néanmoins, et prions.

Comme notre bon Maître vous aime, ma fille! Aussi comme il veut que vous l'aimiez, sans appui, sans secours; lui seul, il vous suffira, chère Eugénie. Rappelez-vous saint François Xavier dans l'île de Sancian, et ne craignez rien; la bonté et la miséricorde de Jésus-Christ suppléeront à tout. »

Le 2 novembre, la mère Barat écrivait : « Je me hâte, ma fille, de vous annoncer que notre Conseil général s'est clos hier. La veille on avait procédé aux élections... Vous avez été désignée pour être assistante générale de l'Amérique; nos Mères se sont décidées d'après la pluralité des voix des professes de cette contrée, qui vous connaissent particulièrement. Nous vous enjoignons, ma fille, d'accepter ce fardeau que Jésus vous aidera à porter. Aussitôt cette lettre reçue, si votre santé vous le permet, commencez la visite des quatre maisons, puis embarquez-vous et venez en France nous rendre compte de votre mission. Il me paraît important que ce voyage ait lieu dès que vous pourrez l'entreprendre, sans nuire aux affaires ni à votre santé... »

Le 27 janvier 1834, la mère Eugénie répondait : « Vous voulez que j'accepte la charge que vous m'imposez, et comment ne l'accepterais-je pas? C'est elle qui me conduit à vos pieds! J'obéis donc, ma digne Mère, et j'obéis avec plaisir! Dieu a déjà trop fait en ma faveur pour que plus tard, il ne fasse pas le reste, en vous convainquant que je suis réellement incapable de remplir cette charge. En attendant, je vais m'en acquitter le moins mal que je pourrai... Ma Mère, est-il bien vrai que je vous verrai? Que sous peu, je ne dirai plus je *vous verrai*, mais je vous vois? Oh! si le bonheur existe sur la terre, c'est dans mon cœur alors qu'il se trouvera... »

La mère Audé organisa sa maison de Saint-Michel pour le temps de son absence, se rendit au Grand-Coteau, en fit la visite; le 1er avril, elle soumettait ses arrangements à la Mère générale, et ajoutait : « Rien ne peut exprimer la confusion que me fait éprouver ma nouvelle charge, et l'espèce de saisissement qui s'empare de mon âme à la pensée que les fautes que je ferai nuiront à cette Société, mille fois plus chère à mon cœur que la

vie! Je vous avoue cependant que tout disparaît devant la délicieuse perspective d'être bientôt à vos genoux! Ma Mère, ma digne Mère, je vous verrai! Concevez-vous mon bonheur? Oh! non, car vous n'avez jamais eu une Mère comme la mienne! »

La mère Duchesne reçut avec l'esprit de foi qui l'animait toujours, l'assistante générale dont elle avait été si longtemps la supérieure; son pensionnat augmentait; sans autre prétention que celle de se dévouer pour les âmes, elle donnait son temps disponible à l'orphelinat et aux classes gratuites. « Je suis la plus forte, disait-elle en parlant des faibles santés de ses filles, mais je suis passée de mode. Ici, il faut parler hautes sciences, astronomie, chimie, philosophie; je me sens d'autant plus attirée à ne chercher, à ne connaître que *Jésus* comme l'unique science nécessaire, et à le chercher dans la solitude... »

La mère Eugénie Audé ne trouva plus à Saint-Louis la mère Octavie Berthold; sa première compagne sur cette terre lointaine avait succombé à une douloureuse maladie, le 16 septembre 1833. La douceur de son caractère ne se démentit pas plus que son zèle, au milieu de souffrances atroces, prolongées pendant huit ans par des plaies vives et profondes. Chacun l'aimait, et une de ses élèves devenue mère de famille disait, il y a peu de temps : « Si j'ai bien élevé mes enfants et mes petits-enfants, c'est à Mme Octavie que je le dois; la pensée de l'avoir vue tant d'années accomplir toujours ses devoirs avec joie et sérénité, me donne du courage dans les circonstances les plus difficiles. » Non content de purifier par la douleur celle qu'il voulait posséder sans partage, Dieu mit à l'épreuve la sensibilité de son cœur en le sevrant des jouissances même les plus pures; elle s'abandonna généreusement à l'action de son adorable Maître, et sa fidélité lui valut une paix inaltérable. L'ennemi du salut essaya dans le moment suprême de lui ravir ce double bien, mais il fut vaincu. Pendant une lutte violente qui dura plusieurs heures, les lèvres de la mourante murmurèrent ces mots : « Mon Dieu, laissez-moi au moins vous aimer encore un peu en cette vie! » Puis elle tendit les bras à la mère Duchesne qui priait auprès d'elle, et avec un

doux sourire : « Le combat est fini, dit-elle, il n'y a plus que Jésus ! » A ces mots elle rendit le dernier soupir, et une expression de béatitude céleste remplaça sur son visage l'empreinte de la souffrance et de la terreur.

Une autre épreuve avait dans le cours de cette année, profondément affligé la mère Duchesne. Depuis 1830, on pouvait pressentir la suppression de l'établissement de Grenoble par suite des tracasseries de l'administration. « Qu'est devenue ma chère maison ? demandait avec anxiété la fondatrice en 1832 ; notre Mère en craignait la ruine autant du choléra que des fortifications, et j'apprends que ces dernières sont activement poussées. J'ai bien démérité de mon bon protecteur saint François Régis, puisqu'il fait cesser sa douce influence. Mais non, j'espère encore ! » En vain conjura-t-on plusieurs fois l'orage ; le 24 juin 1833 la mère Barat écrivait : « Une nouvelle qui vous sera pénible, chère Philippine, c'est la perspective que nous avons d'évacuer bientôt votre chère maison de Sainte-Marie-d'en-Haut ; le génie veut s'en emparer... S'il faut quitter, je suis déterminée à ne point rester à Grenoble... » Le 10 octobre elle lui déclarait le fait accompli. « Quel chagrin d'être contraintes à supprimer votre berceau, cette maison qui vous fut si chère ! Il a fallu céder à la force, la ville l'ayant reprise. Priez beaucoup pour nous... » L'affliction ressentie par la vénérable Mère éclata dans sa réponse à la Mère générale le 28 décembre.

« ... Il a dû vous en coûter de prononcer la suppression de cette maison chérie ; elle est encore l'objet de mes plus fortes attaches, et du plus grand sacrifice que je puisse offrir au berceau du divin Enfant. Si Dieu frappe ainsi le bois vert, que sera-ce du bois sec et vermoulu que nous taillons ici ?... » Et plus tard elle en parlait avec une émotion qui montre la vivacité de ses souvenirs... « J'ai reçu les touchants détails de la ruine de Sainte-Marie ; j'oublierais plutôt ma main droite que ce délicieux séjour, et on peut pleurer à plus juste titre que Jérémie sur Jérusalem. Témoignez à mes bonnes et anciennes Sœurs qui ont supporté la douleur des derniers moments, combien je compatis à leur peine et leur

souhaite une paix longue et inaltérable dans le nouveau sanctuaire où elles ont été accueillies. M. de Vidaud mourant au moment de cette ruine qu'il n'a pu empêcher, aura reçu une grande récompense... »

La Société du Sacré-Cœur perdit à la même époque, cet ami dévoué. Il arrivait à Grenoble en février 1834, à peine remis d'une légère maladie qui l'avait retenu chez sa fille aînée. Affligé de la suppression d'un établissement qu'il aimait et où ses enfants avaient été élevées, il se constitua le fondé de pouvoirs de la communauté, régla toutes les affaires avec la sollicitude qu'il eût montrée à sa propre famille, et prépara lui-même les caisses pour le déménagement. Après huit jours d'un travail opiniâtre, il voulut accompagner à la diligence plusieurs religieuses, et dans ce dernier acte de charité, il sentit les atteintes d'une fluxion de poitrine qui le conduisit au tombeau. Sa mort fut celle d'un saint et causa un deuil général; personne n'y prit autant de part que la mère Barat. Sans parler des droits que M. de Vidaud s'était acquis à la reconnaissance du Sacré-Cœur, sa vie exemplaire, son zèle à propager et à soutenir les bonnes œuvres, le rendaient cher aux amis de la religion.

Aussitôt après la clôture du Conseil, la Mère générale reprit le cours de ses visites aux maisons de Beauvais, d'Amiens, de Lille à la fin de 1833, pour recommencer dès le mois de février 1834. A Tours, où elle arrivait le 12, une communauté dite du Saint-Esprit, sollicitait son incorporation dans la Société. Il en avait été question en 1831, mais on était alors indécis sur l'essai tenté chez Mlle Pulchérie Chobelet. La Mère générale écrivit : « J'ai fait répondre à ces dames que pour le moment je ne pouvais pas recevoir le Saint-Esprit. — Quel blasphème ! Moi qui le désire tant ! — Il faut attendre : 1° l'issue de l'autre affaire; 2° le printemps qui me ramènera dans ces parages. » Cette fois elle voulut examiner elle-même les choses : « Nous avons été reçues par ces bonnes Sœurs, disait-elle le 14 février à la mère de Gramont, avec la croix et la bannière. Comme elles désirent être *nôtres !* Mais que d'obstacles !... Mgr de Montblanc est venu me voir hier.

qu'il est bon pour nous! C'est un vrai père... » Touchée de l'intérêt que l'archevêque lui témoignait, la mère Barat eût désiré pouvoir le satisfaire et laissa la mère Deshayes aux filles du Saint-Esprit pour tenter une fusion; le but de leur institution ne permit pas de donner suite à l'essai.

De Tours la Mère générale se rendit à Poitiers, puis à Niort, et visita Bordeaux, où elle trouva les deux établissements réunis dans la charmante propriété acquise à Caudéran. Les œuvres diverses que l'on devait y continuer, le nombreux personnel qu'elles exigeaient, attirèrent l'attention de la mère Barat et fournirent un aliment à son zèle pendant tout le mois de mars. De là elle se dirigea vers la Ferrandière, passa quelques jours à Chambéry, que la mère Lavauden venait de quitter pour la fondation de Parme. Elle croyait pouvoir alors effectuer à Marseille une importante réunion sollicitée depuis longtemps; mais ayant appris que de graves obstacles s'y opposaient, elle revint à Paris le 8 mai. La mère Eugénie Audé arriva le 26 du mois suivant auprès de sa Mère vénérée, lui rendre compte de sa mission, et oublier à ses pieds l'amertume du calice où le Seigneur l'avait fait boire à longs traits.

CHAPITRE XXXVII

Translation à Conflans des orphelines dites du choléra, ouverture d'un pensionnat. — Réunion au Sacré-Cœur des Dames de la Providence à Charleville. — Fondation d'une seconde maison à Paris, rue Monsieur. — Les Dames de Saint-Pierre à Marseille, sont agrégées à la Société. — Fondation à Jette-Saint-Pierre en Belgique, et à Tours.

1834-1836.

I. — TRANSLATION A CONFLANS DES ORPHELINES DITES DU CHOLÉRA, OUVERTURE D'UN PENSIONNAT.

Dieu avait béni la généreuse initiative de la mère Barat et la charité de la mère de Gramont en faveur des orphelines du choléra; leur nombre s'était augmenté et elles se trouvaient logées trop à l'étroit rue de Varennes. On eut la pensée de les établir à Conflans, dans un bâtiment attenant à la maison de campagne de l'archevêque, approprié à cet effet, et le 16 août 1834, l'œuvre y fut transférée. Les avantages de cette résidence et surtout la salubrité de l'air donnèrent l'idée d'y placer un pensionnat, succursale de celui de Paris : on loua le château de l'archevêque et son vaste jardin; les dévastations de 1831 exigeaient des réparations qui ne permirent d'y envoyer des élèves qu'en mars 1835, et la mère Ducis fut nommée supérieure.

II. — RÉUNION AU SACRÉ-CŒUR DES DAMES DE LA PROVIDENCE A CHARLEVILLE.

La communauté de la Providence avait été fondée à Charleville en 1679, par Jeanne Idelette de Morel, fille de Claude de Morel,

vicomte de Boistiroux, lieutenant général, premier président au bailliage et siège présidial de Sedan. Cette jeune fille se sentit de bonne heure portée à servir les pauvres, et ouvrit dans la maison paternelle une école gratuite. Plusieurs personnes pieuses partagèrent cette œuvre de dévouement. Mgr Michel-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, donna, en 1694, une approbation canonique à la petite réunion et l'érigea en communauté. Des élèves internes furent confiées aux nouvelles institutrices connues sous le nom de Filles de la Providence ou *Providentines;* le bien que produisit leur zèle les fit estimer de toutes les classes de la société. La Révolution ne pouvait laisser subsister un établissement si utile : en butte à la persécution, ces dames furent contraintes de céder, mais plutôt que de se séparer et d'abandonner leurs saints engagements, elles cherchèrent un asile à l'étranger, en Belgique et en Hollande. La guerre les porta jusqu'en Westphalie, où elles vécurent du fruit de leur travail et supportèrent avec patience les plus dures privations.

En 1802, ces saintes filles reçurent des magistrats de Charleville l'invitation pressante de venir y reprendre l'enseignement public. La supérieure, Mme Jacquemart, âgée de quatre-vingts ans, ramena les exilées qui furent accueillies avec des transports de joie. Dépouillées de leurs biens et ne trouvant que des ruines dans leur ancienne habitation, elles ne perdirent pas courage et leur zèle fut bientôt récompensé.

En 1824, l'agrégation au Sacré-Cœur des Dames de Sainte-Sophie de Metz, qui avaient été pendant quelque temps unies aux religieuses de la Providence de Charleville, inspira à plusieurs de ces dernières la pensée d'atteindre le même but. Elles nourrirent ce projet dont les événements de 1830 hâtèrent l'exécution. Le pensionnat subit une diminution sensible, la communauté manqua de sujets, on avait à craindre que l'établissement ne pût se soutenir : pour assurer son existence, des personnes dévouées, de vénérables ecclésiastiques conseillèrent de solliciter la réunion. Au mois d'avril 1834, une supplique fut adressée à Mgr de Rouville, évêque de Numidie, administrateur

du diocèse (1). L'adhésion du prélat permit à la mère Terneau, supérieure, de presser auprès de la mère Barat les démarches pour être admise avec ses filles dans la Congrégation du Sacré-Cœur. Elle reçut cette réponse :

« Lyon, 23 avril 1834. — Madame et Révérende Mère, je viens de recevoir la lettre où vous m'exprimez le désir que vous formez, ainsi que votre respectable communauté, de faire partie de la petite Société du Sacré-Cœur de Jésus, dont il a plu à notre bon Maître de me confier le gouvernement. Je suis vraiment touchée, Madame, des sentiments que vous témoignez à ce sujet, et je voudrais qu'il me fût donné d'y répondre de manière à justifier la confiance dont vous voulez bien m'honorer. Je suis pénétrée depuis longtemps d'attachement et d'estime pour votre intéressante congrégation; nos Sœurs de Metz m'ont appris à l'apprécier. Le bon esprit qu'elles ont puisé dans leur maison mère, le zèle avec lequel elles se portent à la pratique de nos saintes règles, ne me permettent pas de douter de la consolation et du fruit que la Société retirera de cette seconde réunion; aussi mon cœur me porterait à me rendre sans retard à Charleville pour l'effectuer, mais les affaires, qui exigent absolument ma présence à Lyon, me forcent, à mon grand regret, à différer. Je ne puis en ce moment disposer d'aucune de nos Mères et désire me réserver cette consolante mission. Aussitôt que je serai débarrassée des liens qui m'enchaînent, vous me verrez au milieu de vous; je hâte cet instant de tous mes vœux. En attendant, veuillez bien, Madame, assurer votre communauté de l'affection toute maternelle que je lui ai vouée, et recevoir vous-même l'expression de mon inviolable attachement *in C. J. M.*

« BARAT,

« Supérieure générale de la Société du Sacré-Cœur de Jésus. »

Le 6 août, la Mère générale se rendit à Charleville avec la mère de Limminghe, pour connaître les dispositions de chaque

(1) Le cardinal de Latil, élevé sur le siège de Reims en 1824, avait suivi Charles X dans l'exil.

Sœur à l'égard de la réunion. Quelques-unes, surtout les plus âgées, eussent préféré mourir en suivant leur ancienne règle, mais leur amour pour la paix et la vue du bien général les portant à sacrifier leurs idées personnelles, elles s'étaient déterminées à ne point se séparer de leurs compagnes. Toutes accueillirent la mère Barat avec empressement, et leur confiance lui fut promptement acquise. On lit dans le journal de la maison : « Pendant son trop court séjour au milieu de nous, la Mère générale manifesta les sentiments les plus affectueux, et dès lors nous considéra comme ses filles. Elle nous fit, ainsi que la mère de Limminghe, de solides instructions sur l'esprit propre à la Société, dont elles commencèrent à nous exposer les Constitutions, et sur le saint exercice de l'oraison. Cette Mère vénérée eût voulu consommer elle-même l'œuvre de notre fusion, mais les démarches à remplir auprès du gouvernement obligeant à la différer, elle décida qu'aucun changement n'aurait lieu dans la maison, jusqu'à ce qu'elle pût envoyer une supérieure pour continuer ce qu'elle n'avait qu'ébauché. » La mère Barat soutint sa nouvelle famille par des lettres remplies d'encouragements, et dès les premiers jours de novembre elle s'installait à la Ferrandière, tandis que la mère Prevost partait pour Charleville avec cette lettre :

« Lyon, 3 novembre 1834. — Mes chères et bien-aimées Mères et Sœurs en Jésus-Christ, mon cœur sent le besoin de vous adresser quelques lignes par l'occasion de la Mère que je vous envoie, et que vous attendez si ardemment; j'ai souffert de ce long retard, qu'il ne m'a point été possible d'abréger. Elle vous dira combien nous avons eu de travail l'une et l'autre et ce qui nous en reste, car je la remplace pour un temps; mais ce travail me paraîtra léger si je puis espérer que le séjour de cette Mère parmi vous, remplira votre attente et vous procurera la paix et le bonheur. Je vous demande pour elle les sentiments de confiance et d'affection dont vous m'avez comblée pendant mon séjour près de vous; je puis vous dire qu'elle le mérite par l'attachement qu'elle vous porte déjà, par le désir qu'elle éprouve de vous

adoucir les sacrifices auxquels vous vous préparez, et qui seront d'autant plus agréables à Notre-Seigneur, qu'ils vous coûteront davantage, au moins à quelques-unes. J'ai la confiance que le Cœur de Jésus donnera à *toutes* le courage et la détermination dont elles auront besoin pour commencer cette sainte carrière du *noviciat*, et j'ose leur promettre que bientôt elles béniront le Seigneur de les avoir appelées à faire partie d'une Société qui sera pour vous, mes chères Mères, la source de tant de trésors de grâces si vous êtes fidèles comme je n'en doute pas. Donnez-moi la consolation d'apprendre dans quelque temps que vous êtes heureuses, parce que vous aurez été dociles à la voix de votre Dieu. Nous allons continuer de prier afin qu'il daigne vous combler de ses plus douces bénédictions; adressez pour nous les mêmes vœux au sacré Cœur de Jésus, mes chères Mères et bien-aimées Sœurs, et croyez aux sentiments de la cordiale affection et de l'inaltérable attachement avec lequel je suis toute à vous *in C. J. M.*

« Votre Mère et petite servante,

« Barat,

« Supérieure générale de la Société du Sacré-Cœur de Jésus. »

Un passage du journal déjà cité nous apprend l'impression produite par la mère Prevost sur la communauté de Charleville.

« La digne représentante de notre Révérende Mère générale arriva le 12 novembre 1834, et nous donna les témoignages de la plus sincère affection; son zèle, sa prudence et sa sagesse lui concilièrent facilement tous les cœurs. Elle ne changea d'abord rien à l'ordre de la maison et s'y assujettit elle-même, tandis que dans des conférences particulières ou générales, elle prenait connaissance des personnes et des choses, expliquait les règles et les usages dont on devait embrasser la pratique. » La visite de Mgr de Rouville ayant eu lieu en décembre, les religieuses dites jusque-là *vocales* ou de chœur, reçurent de sa main le voile de la Société et le Sommaire des Constitutions. Les emplois furent

répartis entre les anciennes et les nouvelles religieuses, et l'on mit en vigueur les règles de la Société.

La réunion s'accomplit sans éclat, sans secousse et sans détriment pour les œuvres, qui continuèrent sous l'influence du Cœur sacré de Jésus. La mère de Gerlache devait plus qu'aucune autre être sensible aux changements imposés par les circonstances. Entrée à la Providence en 1787, elle y avait partagé les joies et les épreuves. Son rare mérite la désigna au gouvernement de la communauté, aussi longtemps que le permettaient les Constitutions : elle sut sacrifier ses affections les plus légitimes et user de son influence dès que la volonté de Dieu se fut manifestée. En remplissant la charge d'assistante de la mère Prevost, elle se distingua par la plus humble soumission; à son exemple, toutes ses Sœurs se prêtèrent de bon cœur à suivre les exercices qui les initiaient au nouveau genre de vie, et lorsque le 3 juillet de l'année 1835, la Mère générale les visita une seconde fois, elle n'eut qu'à se féliciter de leurs excellentes dispositions. Sa joie fut sans mélange, quand au mois d'août, le gouvernement autorisa la réunion; elle l'annonça en ces termes à l'ancienne supérieure :

« Paris, 19 août 1835. — Vous savez, chère Mère, que le Cœur de Jésus a levé les obstacles que nous craignions : vous êtes du Sacré-Cœur à la face du ciel et de la terre; bénissons-en le Dieu de toute bonté et Marie notre mère ; c'est elle qui nous a obtenu cette faveur pendant sa neuvaine; ne manquons pas de la remercier. Priez-la aussi pour moi, ma chère Mère et fille, et recevez l'assurance de mes inviolables sentiments *in C. J. M.*

« Barat, *Supérieure générale.* »

Les dernières formalités accomplies, la plupart des religieuses de la Providence furent admises le 29 septembre, à prononcer leurs vœux, après une retraite donnée par le P. Varin. Tandis que par l'entremise de sa déléguée, la mère Barat voyait un établissement s'ajouter aux trente-deux qui existaient, elle guidait ses filles de la Ferrandière, s'occupait du noviciat, et appelait la mère Desmarquest, qui depuis le Conseil résidait à Paris, pour

lui confier la direction de la maison jusqu'au retour de la mère Prevost. Ses forces ne purent suffire à ce surcroît de travail; à peine s'était-elle rendue à Lyon, rue Boissac, en janvier 1835, qu'une fièvre catharrale la força de s'aliter : trois mois se passèrent dans des alternatives d'espérance et de craintes. Un changement d'air ayant été jugé utile, elle alla le 7 mai, à Besançon, puis à Montet, et put enfin revenir à Paris où une affaire importante réclamait sa présence.

III. — FONDATION D'UNE SECONDE MAISON A PARIS, RUE MONSIEUR.

A la suite des événements qui, en 1830, entraînèrent les novices loin de la capitale, on fut obligé de former provisoirement plusieurs noviciats particuliers; un grand nombre de familles craignaient de voir leurs filles passer à l'étranger, et le climat de la Suisse était jugé trop rude pour les santés délicates. Il tardait à la mère Barat de faire cesser une dispersion qui pouvait porter atteinte à l'unité nécessaire dans un corps religieux. On loua donc l'hôtel de M. le marquis de Nicolay, rue Monsieur, n° 8, qui offrait assez de logement pour commencer l'exécution du projet conçu. Le 4 juin 1835, une lettre circulaire annonçait cette nouvelle à la Société.

« Mes très chères Mères et mes bien-aimées Filles
en Jésus-Christ,

« A peine relevée de la maladie longue et douloureuse par laquelle il a plu au Seigneur de nous visiter, nos regards se sont tournés vers lui pour le remercier du bienfait de la souffrance, et de la santé qu'il nous rendait. Notre cœur s'est ensuite reporté vers vous, et nous nous sentons pressée de vous exprimer avec notre reconnaissance, ce mélange de sentiments que nous éprouvons et que nous chercherions en vain à définir. D'une part, nous sommes consolée qu'il nous soit donné de travailler encore avec vous, selon les desseins de Dieu, à procurer sa gloire,

et de l'autre, nous lui demanderions dans l'amertume de notre âme, à la vue du calice que nous offre cette terre où il est tant offensé, pourquoi il a prolongé nos jours! Mais loin de nous d'avoir une volonté qui ne soit pas la sienne! Nous ferons avec le secours de sa grâce, un saint usage du temps que vos vœux et vos prières nous ont obtenu, et nous nous efforcerons de remplir la tâche que nous imposent notre charge et notre vocation. Cette petite Société encore dans son enfance, a déjà reçu des développements essentiels; à mesure qu'elle s'étend, ils doivent s'accroître selon que le demandent ses besoins, qui ont été prévus avec maturité; mais les circonstances ont mis obstacle à l'exécution des plans destinés à compléter nos institutions. C'est ce qui va devenir sans retard l'objet de tous nos soins, et nous réclamons des prières pour nous aider à consolider l'œuvre du Cœur adorable de Jésus, fin vers laquelle tendent tous nos vœux... » Elle exposait son intention d'établir une maison, résidence de la Supérieure générale et de son conseil ordinaire, d'y réunir les novices qui se formeraient sous ses yeux; les aspirantes, avant de prononcer leurs derniers engagements, viendraient s'y retremper dans l'esprit de l'Institut, s'affermir dans la pratique des vertus qu'il demande.

Le 10 juillet, les novices de la rue de Varennes s'installèrent dans leur nouveau domicile, avec la mère Eulalie de Bouchaud. Après avoir reçu au sein d'une famille éminemment chrétienne les enseignements de la foi et édifié le monde par sa piété, Mlle Eulalie de Bouchaud était entrée postulante à la Ferrandière, avec sa sœur Elisa. Elles prirent l'habit à Paris, le 21 juin 1830, et furent envoyées en Suisse au moment de la dispersion. La maturité de Mme Eulalie, ses vertus, la firent juger propre à la conduite des âmes; elle s'y exerçait sous la direction de la mère Henriette Coppens, lorsqu'elle fut appelée à Paris, rue de Varennes, à la fin de 1834, et chargée des novices qui commençaient à s'y réunir.

La Mère générale visita, rue Monsieur, ce petit troupeau, objet de sa prédilection, puisqu'en lui reposaient les espérances de la

Société. « Vous devez, dit-elle, être d'autant plus régulières et ferventes, que vous êtes vraiment les fondatrices de ce noviciat; nous n'en sommes, nous, que comme les coadjutrices. » Elle ne tarda pas à venir se fixer dans cette solitude, et écrivit à la mère Émilie Giraud :

« Paris, 18 juillet 1835. — C'est une vraie consolation pour moi, ma chère Émilie, de reprendre ma correspondance avec vous. Je suis mieux, et je le dois en partie à vos prières; obtenez maintenant que cette vie qui m'est rendue, soit tout employée pour la gloire du Cœur de Jésus. S'il en était autrement, mieux vaudrait mourir... Le 22, Monseigneur notre digne archevêque fera la bénédiction de notre petite chapelle et l'installation de la maison mère. Elle datera de ce jour, jusqu'ici on a fait et défait; alors nous rentrerons dans l'ordre. Ah ! ma fille, demandez à Jésus que ce noviciat fasse ses délices, qu'il s'alimente d'un grand nombre d'âmes généreuses et fidèles, la Société en a besoin... »

La présence du premier pasteur du diocèse et les bénédictions qu'il répandit à pleines mains, doublèrent la joie qu'amenait toujours le 22 juillet. Avec l'à-propos qui lui était ordinaire, Mgr de Quélen fit ressortir l'heureux choix de ce jour pour une telle fondation. Madeleine, amante du Sauveur, apôtre des apôtres, vers lesquels Notre-Seigneur la députa pour leur annoncer sa résurrection, devenait la protectrice et le modèle des novices, appelées à former dans les enfants qui leur seraient un jour confiées, d'autres apôtres qui au milieu du monde, feront connaître et aimer le Cœur de Jésus.

Le noviciat s'accrut de toutes les postulantes qui se trouvaient dispersées; elles appréciaient la faveur d'y être appelées, de recueillir les enseignements de la mère Barat, car ses exemples, comme ses paroles, leur communiquaient l'esprit et les vertus de leur vocation. Ses conférences spirituelles les initiaient au grand art de se connaître soi-même et de combattre les combats du Seigneur. Les heures de récréation devenaient des moments précieux : se pressant auprès de leur Mère vénérée, les novices écou-

taient les récits pleins de charme auxquels se mêlait toujours une leçon utile. Dans le dessein d'exciter leur zèle, elle les entretenait des demandes réitérées que l'on adressait de l'étranger pour avoir de nouveaux établissements. Un Hollandais député vers elle venait de plaider chaudement la cause des pères de famille, désolés de ne pouvoir procurer une éducation chrétienne à leurs enfants, et disposés à tous les sacrifices pour combler cette lacune. — « Comment, ma Mère, s'écrie une novice, vous avez refusé? — Eh! mes bonnes filles, que faire? Qui voulez-vous que j'envoie? des novices? — Oh! nous, ma Mère », lui fut-il répondu. Elle ne put s'empêcher de rire de ce précoce dévouement, et saisit l'occasion d'énumérer les vertus qui doivent être le partage des fondatrices, mais qui sont le fruit de longs et constants efforts. Souvent pour les animer à la reconnaissance envers le Cœur de Jésus, elle leur racontait les commencements si humbles et si petits de la Société, citait des traits de ce noviciat de Poitiers qu'elle appelait sa *primitive Eglise*, et qu'elle espérait voir revivre dans celles qui l'entouraient. Un jour les invitant à s'approcher : « Je n'aime pas, dit-elle, à parler dans le vide. Notre cœur n'est pas fait pour le vide, on le sent? Que fait-on pour le combler? Hélas! trop souvent on accumule des inutilités, des puérilités; on entasse des souvenirs, des affections, mille choses dont on ne sait pas se défaire... Nous reconnaissons, il est vrai, que ce cœur appartient à Notre-Seigneur, nons serions fâchées qu'il n'y eût pas une place; laquelle lui donnons-nous? — Le milieu, s'empressèrent de répondre quelques novices. — Le milieu? je n'en sais trop rien; je veux néanmoins le croire, mais qu'arrive-t-il? Si le reste est encombré par ces riens que vous y admettez, ce bon Maître finit par être gêné, pressé, il est comme étouffé et ne peut plus agir. » Toutes promirent d'éloigner les obstacles à l'action de Jésus, et la Mère dut s'engager à les signaler à chacune en particulier, en temps opportun.

Dans une de ces causeries familières, après avoir fait lire une lettre qui contenait des projets illusoires ayant pour but la gloire de Dieu, la Mère générale ajouta : « Ce sont des châteaux en

Espagne, et cette bonne âme en jouit d'avance comme s'ils étaient déjà réalisés. J'ai voulu me bâtir un de ces châteaux, je n'ai pas réussi. » Et comme on la pressait pour en connaître le sujet, elle raconta la légende d'un solitaire qui, ayant demandé avec instance au Seigneur l'intelligence de ces paroles de l'Écriture : *Mille ans devant vous sont comme un jour*, entra dans une profonde extase; retournant en son monastère, il y trouva tout changé, ne put se faire reconnaître de personne, et finit par découvrir qu'au lieu de cinq ou six heures qu'il croyait avoir passées à son oraison, il l'avait prolongée pendant un siècle. « Maintenant, ajouta-t-elle gaiement, voici ma marotte : selon certaines paroles dignes de foi, notre Société, dont les débuts ont été si faibles, si petits, devra croître, se perfectionner et enfin avoir ses martyres. Il est pénible aux premières de penser qu'elles ne seront pas de ce nombre; si donc, me disais-je, Dieu m'accordait la grâce de me ravir en extase comme ce bon religieux, et de revenir à la fin du monde donner mon sang et ma vie pour lui, que je serais heureuse!... On me prendrait pour une folle en entendant tout ce que j'aurais à dire en pareil cas, car nulle ne me reconnaîtrait... » Ce récit, qui montrait son ardent amour, et qu'elle assaisonna de mots spirituels, égaya les novices, leur servit de stimulant pour ne point déchoir de la ferveur primitive, et pour mériter par leur fidélité, les bénédictions du Seigneur.

Le journal de la maison raconte qu'une veille des Quarante-Heures, à l'époque du carnaval, la mère Barat abordant les novices à la récréation du soir : « Il y a longtemps, dit-elle, mes bonnes filles, que je ne vous ai vues, en voici la raison : l'autre jour, pensant que pour faire des saints il faut être saint soi-même, et me voyant si loin de l'être, je n'osais plus venir au milieu de vous; voici comment je me suis tirée de là, j'ai dit à Notre-Seigneur : Mon Dieu, je prends une si ferme résolution d'accomplir tout ce que j'enseignerai aux autres, que vous pouvez compter que c'est comme si cela était fait... Et là-dessus, je suis venue; ai-je bien fait?... Cet aveu avait pour but de vous

égayer; le motif qui m'a surtout déterminée, c'est que je voulais vous parler des sentiments dans lesquels nous devons passer ces trois jours : tandis que les pécheurs multiplient les outrages envers Dieu, plusieurs Ordres religieux se livrent à des pratiques particulières de pénitence que leurs fondateurs ont établies en expiation. Notre règle n'en prescrit point d'extraordinaires, mais l'esprit de nos Constitutions veut que celles qui ont assez de forces pratiquent en ce moment, les mortifications que l'obéissance leur permet; que toutes, par un renouvellement de ferveur, de générosité, de ponctualité et de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs, dédommagent et consolent le Cœur de Jésus... Si vous pouviez connaître la perversité, la corruption qui règnent dans le monde, vous comprendriez mieux combien nous avons à réparer... D'ailleurs, qui d'entre nous n'a pas à le faire pour soi-même? En est-il une seule qui n'ait pas pris part plus ou moins aux fêtes et aux plaisirs du monde?... Nous devons aussi prier pour nos enfants : un grand nombre d'entre elles, nouvellement sorties de nos maisons, iront aux bals, aux spectacles, d'abord contre leur gré, puis y prendront goût, et bientôt perdront leur innocence, car il est presque impossible qu'il en soit autrement à la fréquentation de ces assemblées...

« Un autre motif doit exciter notre ferveur; c'est que les innombrables grâces, fruits de tant de saints sacrifices offerts sur la terre, ne retournent point au ciel; refusées par les âmes à qui Dieu les destinait, elles sont données à d'autres plus fidèles. Je vous ai raconté un trait d'une âme privilégiée de Dieu, qui semble fait exprès pour le temps où nous sommes. Le Sauveur lui apparut un jour, triste et comme accablé sous un pesant fardeau. — Ah! mon Seigneur, s'écria-t-elle, qui peut vous causer tant de fatigue et d'abattement? — Ma fille, je suis chargé de grâces, et personne ne veut les recevoir. — Aussitôt le cœur de la sainte s'embrase et se dilate. — Mon Seigneur, reprend-elle, ces grâces que l'on a refusées, si je pouvais les recevoir!... — Et Jésus la regardant avec bonté, — Oui, ma fille, lui dit-il, je te les donnerai toutes. — A l'instant, le visage de Notre-Sei-

gneur reprit sa douce sérénité, et il parut déchargé du poids qui l'accablait. La même chose va se passer ces jours-ci : notre bon Maître offrira ses grâces à bien des cœurs et il sera rebuté; mais les vôtres s'ouvriront à ses divines impressions; vous les connaissez, n'est-ce pas, mes chères filles, ces impressions?... Il pourra donc contenter son amour, il sera heureux au Sacré-Cœur!... » Toutes la supplièrent alors de leur permettre ces trois jours de continuer la nuit l'adoration du Saint-Sacrement. « A Grenoble, dit-elle, où nous n'étions que huit, mes compagnes dans l'élan de leur ferveur à cette même époque, m'adressèrent la même demande; ce que nous avons fait en si petit nombre, nous sera facile entre soixante personnes. »

Le P. Varin se réjouit de voir le noviciat fixé dans cette maison; il aimait à le visiter, ses entretiens comme ses instructions s'inspiraient de cet esprit de foi, de cette suave dilection qui animait sa parole. Il s'y rendit le 6 août 1835, et regardant avec complaisance le cercle formé par les novices autour de la Mère générale : « Je vous dirai comme saint Paul, s'écria-t-il, voilà votre joie et votre couronne. Oh! que Dieu est bon! Comme votre cœur doit être heureux, ma Mère! — Oui, mon Père, répond la mère Barat, il y a si longtemps que nous désirions cet établissement. — Je désire bien une chose, reprit le P. Varin, et je la demanderai à Notre-Seigneur : que celles qui sont ici ou qui y seront par la suite, aiment leurs Mères de tout leur cœur; mais qu'on ne m'accuse pas de vouloir trop étendre cette affection; vous le savez, ma Mère, quand j'entendais parfois certaines plaintes à ce sujet, qu'est-ce que je vous répondais?... Ma Mère, eh bien! *laissez-vous manger*. Ce que je désire donc, c'est que quand on répondra : *Oui, ma Mère*, le cœur dise en même temps : *Oui, mon bon Maître*, de manière que la Mère disparaisse à l'instant, et qu'il ne reste plus à sa place que le bon Maître. On a entendu dire ici : oui, ma Mère, et le ciel a entendu : oui, mon bon Maître. Ah! la supérieure n'est pas autre chose que Jésus-Christ lui-même pour celle qui obéit. Vrai, mes filles, si obéissance était toujours ainsi comprise, que la vie religieuse

serait douce, que l'on serait heureux ! Qu'y aurait-il qui pût nous faire de la peine, voyant toujours Notre-Seigneur auprès de nous, qui nous parle, qui nous commande avec tant de douceur ! — Vous êtes bien adroit, mon Père, quand vous voulez donner une leçon, répliqua la mère Barat, cela fait voir ce que les supérieures doivent être, et ce à quoi elles sont engagées, car l'avis ne regarde pas moins les Mères que les Filles. » Au sortir de semblables réunions, les novices emportées par un nouvel élan vers le bien, éprouvaient un plus ardent désir de correspondre à leur sainte vocation.

IV. — LES DAMES DE SAINT-PIERRE, A MARSEILLE, SONT AGRÉGÉES A LA SOCIÉTÉ.

L'année 1835 fut marquée par l'agrégation au Sacré-Cœur de l'établissement situé à Saint-Joseph, près de Marseille, et appartenant aux dames de Saint-Pierre. Cette congrégation, entièrement réunie aujourd'hui à la Société, devait son origine à Mlle de Lassaigne. Née en 1761, et joignant aux dons de la nature une vertu mûrie par de douloureuses épreuves, Pierrette de Bourcet de Lassaigne sentit croître son zèle lorsqu'elle vit disparaître les Ordres religieux voués à l'éducation. En 1794, elle adjoignit quelques enfants des meilleures familles de Grenoble à quatre de ses nièces, Mlle Baratier et Mlles de Bourcet, pour les élever ensemble. La première, plus âgée que ses cousines, devint la coopératrice de sa tante ; quelques personnes d'un mérite distingué s'unirent à elles, le pensionnat s'accrut et obtint la confiance générale.

Dès que le calme eut reparu en France, Mlle de Lassaigne résolut d'affermir son œuvre, en donnant aux compagnes de ses labeurs des constitutions et des règles pour les associer dans un même esprit. Une circonstance particulière accéléra la réalisation de ce projet : deux des demoiselles de Bourcet s'étaient mariées ; Louise, la troisième, commençait à aider sa tante auprès des

élèves. Ange d'innocence et de piété, elle aspirait à la vie religieuse, et le Sacré-Cœur récemment établi à Sainte-Marie-d'en-Haut, semblait répondre aux attraits de son âme. Louise avait plusieurs fois visité cette maison à l'insu de sa tante; lorsqu'elle lui déclara sa vocation, Mlle de Lassaigne, heureuse de voir sa nièce se donner à Dieu sans réserve, ne pût supporter la pensée de priver son établissement d'un sujet si propre à le soutenir. Elle comprit que le seul moyen de retenir Louise était d'exécuter son premier plan, et s'en ouvrit à l'abbé de Mac Carthy, ami de sa famille. Il l'aida de ses conseils dans la rédaction des règles du nouvel institut, qui reçut le nom de Saint-Pierre. Ces règles furent calquées sur celles des Sulpiciens, et les prêtres de cette congrégation vouèrent un intérêt tout particulier à ces Dames; ils leur donnaient les retraites et leur distribuaient les principaux secours spirituels.

La fondatrice minée par une maladie de cœur et usée par le travail, sentant ses forces diminuer de jour en jour, désira qu'on fît choix d'une assistante. Mme Louise venait de prononcer ses vœux et montrait une maturité au-dessus de son âge : elle réunit tous les suffrages. Son humilité s'effraya, mais ses réclamations furent inutiles. Sa tante résigna toute l'autorité entre ses mains, et exigea la promesse de ne point abandonner l'œuvre si évidemment bénie de Dieu. Peu après, à la fin de 1814, Mlle de Lassaigne terminait à cinquante-trois ans, par la mort des saints, une vie de sacrifices et de dévouement, laissant à ses filles le souvenir de ses héroïques vertus, et à l'établissement qu'elle avait créé une réputation justement méritée.

Héritière des biens de sa tante, Mme Louise possédait les rares qualités qui l'avaient fait vénérer et chérir; la douceur et la fermeté de son gouvernement lui gagnèrent tous les cœurs, elle sut profiter de cet ascendant pour les attacher davantage à Notre-Seigneur. La prière, la mortification devinrent ses armes habituelles pour triompher des obstacles que l'on ne manque jamais de rencontrer dans la recherche du bien; sa santé délicate aurait infailliblement succombé sous les veilles et les macérations, si

M. l'abbé Rousselot, nommé supérieur de la communauté par Mgr Claude Simon, n'eût modéré ses pieux excès.

Il l'aidait aussi par ses sages avis, à porter le fardeau de la supériorité dont elle souhaitait ardemment se démettre. Son premier attrait vivant toujours au fond de son cœur, elle continuait, autant que la prudence le permettait, des relations avec Sainte-Marie-d'en-Haut. Louise vit plusieurs fois la mère Barat, la mère Thérèse et la mère Aloysia Jouve; ces âmes d'élite s'étaient comprises. Toutefois à l'accueil le plus cordial se mêlait un sentiment de délicatesse que les personnes consacrées à Dieu ne doivent jamais exclure : si la Mère générale sentait pour la Société du Sacré-Cœur, le prix d'une personne admirablement douée, elle la savait nécessaire à une autre mission, et se bornait à soutenir son courage en attendant que la Providence fît connaître ses desseins.

En 1817, Mlle Geneviève Chaniac, une des premières compagnes de Mlle de Lassaigne, exprima le désir de fonder à Aix, en Provence, un pensionnat de Saint-Pierre; si la communauté de Grenoble était pourvue de sujets distingués par la naissance et l'instruction, on ne pouvait en diminuer le nombre sans s'exposer à la ruine, et n'y aurait-il pas eu imprudence à partager des ressources à peine suffisantes? La supérieure déclara donc laisser la responsabilité d'une entreprise regardée comme téméraire à Mlle Chaniac, qui passa outre, obtint d'abord de grands succès et conserva les meilleurs rapports avec ses anciennes Sœurs.

La maison de Saint-Pierre à Grenoble prospérait au-delà de toute espérance. Mgr Philibert de Bruillard, appelé en 1826 au siège épiscopal, ne put que s'applaudir de posséder dans son diocèse un établissement si utile; il en devint, comme son prédécesseur, le père et l'ami dévoué, et lorsque l'année suivante, Mme Louise crut le moment venu de donner quelque extension à l'Institut en fondant des succursales, le digne prélat entra pleinement dans ce projet. Mlle Chaniac réclamait des sujets, mais elle voulait des sous-maîtresses séculières. Instruit de ces démarches, Mgr de Bruillard ordonna formellement à Mme de

Bourcet de se rendre à Aix et d'opérer comme Supérieure générale, la réunion de ce pensionnat à la congrégation de Saint-Pierre. A la voix de l'évêque, Mme Louise surmonta ses répugnances et partit avec cinq religieuses, après avoir prévenu Mlle Geneviève. Ni sa mansuétude ni les moyens de persuasion qu'elle employa ne purent vaincre l'opposition de la directrice. Un séjour de plusieurs semaines n'amena aucun résultat; le départ fut décidé; par amour pour la paix, il s'effectua secrètement et sans adieux.

Le voisinage de Marseille éveilla la pensée d'un pèlerinage à Notre-Dame de la Garde, et Mme Louise, heureuse d'offrir une consolation à ses filles, consentit de bon cœur à leur pieux désir. Mgr de Mazenod avait appris par une lettre d'Aix, les déboires des Dames de Saint-Pierre, il les pressa de s'établir dans son diocèse. Après de vaines recherches, elles furent appelées à visiter la baronie de Saint-Joseph, située à peu de distance de Marseille, dominant le port et les environs. Les princes de la famille Bonaparte avaient habité ce château; les bâtiments et l'immense parc attenant à la propriété, se ressentaient de l'abandon où ils étaient restés depuis de longues années. Mme de Bourcet comprit les avantages d'un tel site pour un pensionnat; mais son humilité ne se résignait pas à voir sa Congrégation dans une demeure aussi grandiose. Les grands vicaires, M. Tempier et le neveu de l'évêque, M. Eugène de Mazenod, dissipèrent ses scrupules, et la Providence vint en aide par une circonstance fortuite qui fit cesser toute hésitation. Cet immeuble un mois auparavant eût coûté 900,000 francs; par suite du dérangement des affaires du banquier auquel il appartenait, il fut mis aux enchères et adjugé pour un prix bien inférieur, ce qui permit aux Dames de Saint-Pierre de l'acquérir, moyennant un prêt consenti par les évêques de Marseille et de Grenoble.

La prise de possession eut lieu dans le courant de février 1828. Au mois de juin, le pensionnat comptait quarante élèves des familles les plus honorables de Marseille. Plusieurs religieuses de Grenoble vinrent augmenter la communauté; le vénérable

Mgr de Mazenod aimait à les visiter, il répétait souvent ces paroles : « *Saint-Joseph est le plus beau joyau de ma couronne épiscopale.* » Mme de Bourcet gagnait l'estime par ses vertus aimables; elle ne s'accordait ni soulagement ni repos, passant la plupart des nuits à prier ou à terminer le travail auquel la journée n'avait pas suffi, continuant ses soins à la maison de Grenoble, espérant toujours que ces deux familles se réuniraient dans le Cœur sacré de Jésus. Ce fut, assure-t-on, d'après ses conseils, que Mlle Chaniac prit le parti de se donner à la Société, en 1832.

Les voyages de la mère Barat procurèrent plusieurs fois à la supérieure de Saint-Joseph l'occasion de lui soumettre son cher projet; déjà elle se considérait comme la fille de cette Mère vénérée, qui ne pouvait sans attendrissement parler de *son angélique Louise.* Mais l'évêque de Grenoble voyait en Mme de Bourcet le soutien de sa Congrégation; dès qu'il connut ces démarches, il lui exprima son mécontentement et lui signifia l'opposition formelle des religieuses de son diocèse. Mme Louise accablée par ce coup inattendu, fut encouragée par Mgr de Mazenod et par M. Tempier, et prit ses mesures pour entamer l'affaire auprès du gouvernement, car elle sentait que la fin de son exil approchait. « Ma pauvre Louise de Bourcet se meurt », écrivait la mère Barat le 8 août 1832, et le mois suivant elle disait à la mère Eugénie de Gramont : « Je vous enverrai par le courrier prochain une longue épître de ma chère Louise de Bourcet, qui vous mettra au courant de ses affaires. Quel ange! et nous la perdrons, car elle se meurt de chagrin; faites prier pour elle. »

Mme Louise consumée par une fièvre lente, ne conservait qu'un souffle de vie. Son énergie seule et l'espoir que ses vœux seraient exaucés la soutenaient. « Mon Dieu, disait-elle souvent avec un accent indéfinissable, donnez-moi le Sacré-Cœur ou le ciel. » Bientôt comprenant le danger de son état, elle demanda les secours de la religion, régla tout pour ses funérailles, de manière à ce que les élèves, qui la chérissaient comme une mère, n'en fussent informées que plus tard; elle consolait ses filles abîmées

dans la douleur : « Plus de larmes, plus de regrets, dit-elle à sa sœur, Mme de Champlagarde, je vais au sein de Dieu. » Avec Mme Vincent, son amie intime au début de sa carrière religieuse et son assistante à Saint-Joseph, elle parlait du Sacré-Cœur et lui répétait : « Je m'en vais à grands pas; comme Moïse, je mourrai à la vue de la terre de promission ! » La mère Barat lui envoya, sur sa demande, la croix de professe, mais elle arriva trop tard. Le 4 novembre, cette âme si pure allait consommer son union avec le divin Cœur qu'elle avait tant aimé : ses vertus et certains signes particuliers qui se manifestèrent à son lit de mort, donnèrent une sorte d'assurance de son bonheur.

Deux des filles de Mme Louise étaient avec Mme Vincent, dépositaires de son secret, partageaient ses sentiments et regardèrent comme sacrées ses dernières volontés à ce sujet. Lorsque le moment d'agir fut venu, M. Tempier instruisit l'économe de la maison, Mme de Lemps, qui mit toute son énergie à faire réussir le projet de sa Mère bien-aimée. Elle raconte ainsi son arrivée à Paris « Partie incognito le 4 novembre 1833, jour anniversaire de la mort de Mme Louise, je fus accueillie au Sacré-Cœur avec une bonté, une délicatesse que la charité du Cœur de Jésus peut seule inspirer. Quand je fus présentée à la mère Barat, plusieurs de ses assistantes générales l'entouraient, et rien ne la distinguait des autres, néanmoins, ce je ne sais quoi qui attirait tous les cœurs m'attira moi-même; par un mouvement instinctif j'allai droit à elle et me précipitai à ses pieds. Elle me bénit, me releva, m'adressant les paroles les plus encourageantes; des larmes coulèrent de ses yeux en prononçant le nom de *sa chère Louise;* elle daigna par affection, le donner à sa nouvelle fille. »

Après quelques jours de repos, Mme de Lemps s'occupa des formalités nécessaires pour obtenir la séparation des maisons de Grenoble et de Marseille, puis la réunion de celle-ci à la Société du Sacré-Cœur; les deux établissements étaient reconnus par le gouvernement, il fallait traiter à part l'une et l'autre affaire. La séparation ne rencontra aucune difficulté; la réunion de Saint-Joseph au Sacré-Cœur souleva de vives oppositions;

on finit par ensevelir le dossier dans les bureaux, espérant qu'à la longue les réquérantes se désisteraient. Mais des motifs trop forts et trop purs soutenaient le courage de Mme de Lemps, pour qu'elle se laissât décourager; poussée comme par une force invisible et souvent assistée par un secours surnaturel, elle affrontait les obstacles avec une intrépidité constante, supportant les humiliations et les rebuts sans se déconcerter. M. Persil, ministre de la Justice et des Cultes, s'irrita de sa persévérance : « Quelle est donc, dit-il, cette religieuse qui trouble tous nos ministères ? Si dans vingt-quatre heures elle n'a pas quitté Paris, je la ferai enfermer. » Mme de Lemps comprit qu'il fallait céder à l'orage et partit au mois de mai 1834.

Cet insuccès créait aux Dames de Saint-Joseph une position critique; dès que la séparation eut obtenu la sanction royale, la communauté prévenue des démarches faites et laissée à ses propres appréciations, se partagea, plusieurs religieuses retournèrent à Grenoble. Celles qui restaient à Marseille, accablées sous le poids du travail, auraient infailliblement succombé si la Mère générale ne les eût secourues. Elle envoya deux postulantes élevées au Sacré-Cœur, une novice et une jeune aspirante qui revêtirent provisoirement l'habit des Dames de Saint-Pierre, et leur prêtèrent un concours dévoué.

La mère Eugénie Audé arrivait d'Amérique; le délabrement de sa santé ne permettait pas de songer à son retour dans ce pays. Ce fut pour la mère Barat un indice de la Providence; la présence de cette Mère coïncidait avec la nécessité d'initier la communauté et le pensionnat de Saint-Joseph aux règles et aux usages du Sacré-Cœur. Quelques mois de repos mirent la mère Eugénie en état d'entreprendre cette mission délicate. Elle se rendit à Marseille en octobre 1834, laissa le titre de supérieure à la mère Vincent avec le soin des rapports extérieurs, et se réserva la direction de la maison. Les religieuses se montrèrent pleines de bonne volonté, les élèves se prêtèrent facilement aux changements que l'on jugea utiles. Non contente d'avoir tracé par écrit à sa déléguée la ligne de conduite à suivre, la Mère générale conti-

nuait à l'encourager et s'efforçait de la tenir en garde contre une sensibilité exagérée. Quelle délicate charité guidait sa plume! « Ma fille, écrivait-elle de Lyon le 15 janvier 1835, je suis contente de vos lettres qui me tiennent au courant de vos travaux; ils sont pénibles, je le comprends; mais ayez confiance, Jésus les bénira. La mission est importante et plaît à son divin Cœur. Seulement, chère Eugénie, ne pensez pas trop à votre Mère, du moins de manière à vous attrister; bientôt je vous verrai : dès que nous serons à Avignon, où je devrai passer quelques semaines, vous viendrez m'y trouver avec celle qui en aura le plus besoin. Une fois pour toutes, renoncez à la singulière idée que vos défauts pourraient affaiblir mon affection : Jésus ne s'est point rebuté de nos misères, il aime davantage les pauvres et les faibles; quel exemple ! D'ailleurs je suis plus mauvaise que vous, et cependant vous aimez votre Mère. »

Le choléra sévissait à Marseille; les parents pleins de confiance dans la salubrité de la maison de Saint-Joseph, et dans les soins prodigués à leurs enfants, refusèrent de les retirer. Grâce aux mesures de prudence et à la protection de la très sainte Vierge invoquée avec ferveur, l'établissement fut préservé de l'épidémie, et le 20 janvier, la mère Barat écrivit à la mère Audé : « Je me réjouis de la cessation du fléau, c'est une grande tranquillité pour moi... La supérieure d'Aix est venue me voir; je n'ai pas osé vous dire de l'accompagner parce que l'on aurait pu croire que je vous retirais à cause du choléra, ce qui aurait produit un mauvais effet. Maintenant je suis appelée ailleurs pour une affaire pressante, je n'ai pas le courage de m'éloigner sans vous voir : partez donc, ma fille, je vous attendrai jusqu'au 4 février... N'ayant pu faire le voyage dans ce moment, je reviendrai à la fin de l'été, car il faudra bien prendre un parti pour la famille où vous êtes maintenant... »

La maladie retint la Mère générale à Lyon (1) : de plus, tout espoir de voir la réunion de Saint-Joseph approuvée par le gou-

(1) Voir ci-dessus, chapitre XXXVII, 1834-1836, p. 614.

vernement semblait s'évanouir. La mère Eugénie suivit à Paris la mère Barat, qui songea un instant à rappeler ses filles, croyant reconnaître dans les obstacles sans cesse renaissants un signe de la volonté de Dieu. Les Dames de Saint-Pierre considéraient cet abandon comme le prélude d'une ruine inévitable : réduites à ces extrémités, elles se jetèrent dans les bras de la Providence, et leur confiance ne fut pas trompée. Tout à coup le dossier depuis longtemps oublié au Conseil d'Etat fut repris, et le même ministre, qui s'était montré hostile à la conclusion de l'affaire, présenta le 18 août 1835, à la signature du roi, l'Ordonnance tant désirée. Cette nouvelle parvint à Marseille le 25, fête patronale de Mme Louise, dont elle réalisait le vœu le plus cher, et causa un véritable enthousiasme. Les accents de la reconnaissance s'élevèrent aussitôt vers le Cœur du divin Maître; la joie était à son comble, et se traduisait chez les élèves avec l'expansion particulière au caractère méridional : les musiciennes couraient au piano et improvisaient des chants de triomphe; d'autres cherchaient dans un atlas les villes où il y avait des maisons de la Société, les marquaient et s'empressaient d'y ajouter Saint-Joseph; tous les cœurs s'unissaient dans un même sentiment, et jamais fête ne fut plus complète.

Le retour de la mère Eugénie Audé ne se fit pas attendre, et d'autres aides arrivèrent successivement. Sur la demande de la mère Barat, Mgr de Mazenod retenu par son grand âge, délégua en l'absence de son coadjuteur, M. Tempier qui bénit le 15 octobre, la fusion des deux familles, et fut depuis pour le Sacré-Cœur ce qu'il avait été pour les Dames de Saint-Pierre, un protecteur et un appui. On commença les exercices réguliers du noviciat. La mère Vincent reprit la charge d'assistante, se rangea la première avec simplicité sous le joug de la règle, et par son exemple, entraîna ses anciennes filles. La mère Eugénie se montrait et mère et supérieure; on se sentait invinciblement attiré sur ses pas, tant elle savait faire aimer le devoir. Le véritable esprit de la Société s'établit dans la communauté et le pensionnat; les élèves acceptèrent généreusement les sacrifices

qu'exigeaient l'ordre et la régularité; il suffisait de dire : Ceci se fait ou ne se fait point au Sacré-Cœur, pour les voir aussitôt se rendre de bonne grâce. La mère Audé aimait à raconter ce trait : une religieuse entrait au pensionnat et n'apercevant pas au premier abord la Sœur qu'elle venait remplacer : « Mes enfants, dit-elle avec surprise, vous êtes donc sans maîtresse? — Oui, Madame, lui fut-il répondu, nous n'avons plus que des Mères. » Avec des dispositions pareilles de la part des enfants, la confiance des familles ne fit que s'accroître. Cet établissement si faible à la mort de sa fondatrice et si éprouvé, vérifia complètement cette parole d'un saint religieux : « Il y a bien des bénédictions sur un berceau placé près d'un tombeau. »

V. — FONDATIONS A JETTE-SAINT-PIERRE EN BELGIQUE, ET A TOURS.

Depuis longtemps on pressait la mère Barat de fonder une maison du Sacré-Cœur en Belgique; elle en comprenait la nécessité, car un grand nombre de familles envoyaient leurs enfants au pensionnat de Lille, qui ne pouvait plus suffire. Profitant de son voyage à Charleville au mois d'août 1834, elle avait visité Bruxelles et les environs; deux mois après, la mère de Charbonnel s'y rendit dans le même dessein et trouva à Jette-Saint-Pierre ce qu'il fallait pour l'accomplir. Ce village à 2 kilomètres de la capitale, doit son nom au tableau principal de l'église, qui représente le chef des apôtres jetant son filet sur l'ordre du Sauveur.

La propriété achetée par la Mère assistante générale offrait de grands avantages : l'enclos d'une étendue de 33 hectares renferme un petit bois, un jardin, véritable parc qu'embellissent des bosquets et des pièces d'eau. La maison d'habitation appelée château Bonaventure, était trop petite; une vaste construction fut aussitôt décidée, le plan mis à exécution et quelques personnes chargées de surveiller les ouvriers. L'année suivante, après son retour de Lyon, la Mère générale alla juger de l'état

des travaux et passa le mois de juin dans cette charmante solitude. Le divin Maître prit possession d'une chapelle provisoire, où la mère Barat renouvela ses vœux le 26 juin, fête du sacré Cœur. Les fondatrices ont consigné ce fait dans le journal de la maison; il leur sembla d'un heureux augure, et comme le présage des bénédictions que le Seigneur n'a cessé de répandre sur l'établissement.

Au commencement de 1836, il fallut songer à envoyer une colonie; la Mère générale aimait à profiter de ces circonstances pour exciter le zèle des novices : « Nous allons, dit-elle, tenir conseil ensemble, je vais vous exposer mon embarras. Lorsque l'année dernière, je parlais au curé de Jette-Saint-Pierre d'ouvrir l'école pour les petites filles : « Et mes garçons, s'écria-t-il, est-ce « que vous ne vous en chargerez pas? » Mon premier mouvement fut de répondre : Oh! oui, certainement, Monsieur le Curé, mais la mère de Limminghe en fut stupéfiée; elle ne veut pas entendre parler de ces pauvres petits. Il y aurait pourtant beaucoup de bien à faire, car leur ignorance est très grande! Ah! si je savais le flamand je quitterais tout pour aller leur faire l'école. » Ce dévouement qui ne faisait acception de personne, éveilla des sympathies : les répugnances de la mère de Limminghe rencontrèrent des adhésions; cette divergence d'opinions égaya l'auditoire, on proposa plusieurs novices qui parlaient le flamand, et la cloche mit fin à ce conseil improvisé. L'école s'ouvrit plus tard à la grande satisfaction du curé.

Les premiers jours de mars, la mère de Limminghe fut chargée de conduire à Jette un certain nombre de religieuses; elle installa supérieure la mère de Wall, et par une consécration solennelle à la très sainte Vierge, le jour de l'Annonciation, elle plaça sous la protection spéciale de cette divine Mère les œuvres que l'on allait entreprendre. Les enfants pauvres du village furent les premières admises et on en eut bientôt réuni cinquante. A la fin de la seconde année scolaire, le pensionnat comptait plus de cent élèves. Un orphelinat, des réunions hebdomadaires pour les femmes et les jeunes filles des alentours, ne

tardèrent pas à fournir un nouvel aliment au zèle de la communauté, et tout justifia le vif désir qu'avait eu la Mère générale de fixer en Belgique une de ses familles religieuses.

Tours. — La mère Barat eut en 1836, la consolation de voir la Société prendre racine à Tours et y vivre de sa propre vie. Mgr de Montblanc persistait à vouloir que le Sacré-Cœur eût une résidence dans sa ville archiépiscopale, la mère Deshayes quitta la communauté du Saint-Esprit et alla, au mois de mai, habiter une maison située dans un quartier retiré. On n'ouvrit le pensionnat que l'année suivante, lorsque la mère Terneau, ancienne supérieure de la communauté de Charleville, vint prendre le gouvernement de la fondation, mais on était trop à l'étroit pour que les élèves pussent être nombreuses. La mère Barat avait cédé aux instances de l'archevêque et préparé l'accomplissement des desseins de Dieu; le petit grain de sénevé ne devait grandir que plusieurs années après, transplanté dans la terre sanctifiée par saint Martin et ses premiers disciples.

CHAPITRE XXXVIII

Visites de la Mère générale dans les maisons du Midi. — Voyage à Rome, translation du noviciat de Sainte-Rufine à la Villa-Lante, invasion du choléra. — Fondations à Nantes, à Pignerol, à Toulouse.

1836-1839.

I. — VISITES DE LA MÈRE GÉNÉRALE DANS LES MAISONS DU MIDI.

Le 18 avril 1836, au sortir de la messe, la mère Barat réunissait ses chères novices, leur recommandait de suivre toujours, comme de fidèles brebis, le divin Pasteur dont l'Église célébrait la fête ; après les avoir bénies, elle reprenait avec la mère de Limminghe, le cours de ses visites fatigantes pour elle, mais consolantes pour les familles qui recueillaient ses instructions. Des affaires pressantes l'appelaient à Perpignan ; aussi s'arrêta-t-elle peu dans les maisons qui se trouvèrent sur son passage. Le 8 mai elle écrivait à la mère de Gramont.

« Perpignan, 8 mai 1836. — Nous sommes parties d'Avignon il y a huit jours ; le voyage a été pénible et presque périlleux : entre Nissan et Narbonne, les orages avaient fait déborder les rivières, toute cette plaine était inondée ; il y avait deux à trois pieds d'eau et la route se perdait sous ce vaste lac. Nous avons cheminé ainsi une grande demi-heure, et je pouvais nous appliquer à la lettre les deux vers si connus de Malebranche :

Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

« Il faisait en effet très beau, et l'inondation était nouvelle encore. Dans un endroit près de Perpignan, la force des eaux

ayant rompu le pont, il fallut en chercher un autre dans une ville voisine, ce qui retarda notre arrivée de quelques heures. Pendant que nous traversions ce grand lac, comme on ne pouvait voir la route, notre voiture penchait de temps en temps et nous étions bien près de l'eau. Heureusement que nous sommes toutes trois aguerries, car si j'eusse eu des peureuses, j'aurais été fort embarrassée. Ah! disait la sœur Marie, si je n'étais pas avec vous j'aurais peur, mais je ne crains rien, puisque vous y êtes. La confiance de cette bonne fille en deux faibles créatures augmentait la mienne envers Notre-Seigneur, et tout bas je lui adressais les mêmes paroles; c'était bien le cas, et au moins elles étaient mieux appliquées. On priait pour nous, et Marie veillait sur ses petites servantes; il est certain que c'est une œuvre bonne et méritoire de prier pour les voyageurs, ils courent des dangers.

« Enfin nous sommes au Vernet, grande et agréable campagne qui dans quelques années, sera la plus productive de celles que nous avons acquises jusqu'ici. Qu'il était temps d'arriver! Que d'ennuis, d'obstacles de tout genre! J'ai été plus d'une fois tentée de supprimer cette maison, mais impossible... Mgr de Saunhac et plusieurs personnes nous témoignent tant d'attachement... Nous allons travailler à établir l'ordre et la régularité; vous me rendrez grand service, chère Eugénie, de faire prier à notre intention, car dans ces visites, j'ai bien besoin de lumières!... »

Le caractère des habitants du Roussillon aussi constant dans ses affections que dans ses haines, avait fait passer tour à tour cet établissement par des alternatives de crainte et d'espérance. Les ennemis de la religion persévérant dans leurs sentiments hostiles, ne perdaient aucune occasion d'entraver le bien; mais on trouvait toujours aussi l'appui et le concours de ceux qui dès le début, s'étaient montrés amis si dévoués. Par leurs soins et leur zèle, on avait quitté la rue Saint-Sauveur, où faute d'espace, les œuvres ne pouvaient que languir, et l'on était en possession d'une vaste propriété située au Vernet, à peu de distance de la ville. Il fallait bâtir, et le plan général dont l'exécution était commencée, fut présenté à la mère Barat par la supérieure,

l'aînée des dames Gramagnac, qui avaient dirigé un pensionnat à Bordeaux.

La Mère générale visita les anciennes masures que l'on habitait, et les nouvelles constructions destinées aux élèves : « Où placerez-vous la chapelle? dit-elle à la mère Gramagnac. — Ce sera, répond celle-ci, un bâtiment à part, entre les deux maisons. — Mais vous n'avez pas de fonds, il faut renoncer à ce projet. Le département est petit, le pensionnat ne sera jamais nombreux; prenez une grande salle pour la chapelle, cela suffira. — Eh bien! ma Mère, comme vous voudrez », dit humblement la supérieure, abandonnant aussitôt le plan préparé de longue main. MM. de Lazerme et Dilon qui avaient négocié la fondation et suivi ses différentes phases avec le plus grand intérêt, se trouvaient présents et observaient attentivement ce qui se passait. Leur surprise fut à son comble. « Quelle femme, se dirent-ils l'un à l'autre en regardant la mère Barat, quelle puissance d'autorité! Il y a dans cette Congrégation une étonnante force de gouvernement; nous avons bien fait de tenir à ces religieuses; elles feront de nos enfants des femmes de caractère. » Ils ne se lassaient pas d'admirer la prudence de la fondatrice et la soumission de ses filles. « Avec de semblables éléments, ajoutaient-ils, on gouvernerait le monde. » Telles étaient la confiance et la vénération qu'inspirait la mère Barat, qu'indépendamment de la règle, un mot d'elle, une simple observation valaient un commandement.

A la fin de mai, la Mère générale vit pour la première fois sa famille de Saint-Joseph, et rendit compte de ses impressions à la mère Eugénie de Gramont.

« Marseille, 26 mai 1836. — Nous voici dans la plus belle des habitations que nous ayons, à mon goût du moins; tout s'y trouve réuni : vue délicieuse, site charmant et varié; des eaux partout, des cascades, et si belles et si pures! prés magnifiques, allées couvertes, bosquets, vignes, blés, arbres fruitiers. Le château est grand et pas mal distribué. Comme la communauté est peu nombreuse, nous allons nous reposer; tout y marche,

tout y est bien réglé. L'union la plus parfaite règne entre les anciennes Dames de Saint-Pierre et les nôtres; il faut avouer que la mère Eugénie Audé a vraiment le talent du gouvernement. Je remercie la bonne mère de Marbeuf de sa lettre; mais impossible de penser au Brésil dont elle me parle. De dix ans, cela me semble impraticable; si Dieu le veut, il nous enverra du monde. On nous demande également au Chili... Comment se fait-il que l'on veuille nous avoir partout, et que d'autre part, on nous écrase! C'est à qui nous enlèvera des sujets, même ceux que nous avons élevés... Prions, souffrons avec patience, le Cœur de Jésus viendra à notre secours, osons l'espérer... »

La première parole de la mère Barat en abordant la communauté, révéla l'exquise délicatesse de son cœur : « Il m'en manque une », dit-elle avec émotion à la mère Vincent, qui lui rappelait Mme Louise de Bourcet, dont la mort lui avait arraché ces mots : « Voilà une âme que nous n'étions pas dignes de posséder. » Mais si elle fut satisfaite de sa famille de Saint-Joseph, celle-ci ne le fut pas moins d'une visite qu'elle avait appelée de tous ses vœux. Laissons parler Mme Sidonie du Barroux, la jeune aspirante envoyée en 1834, aux Dames de Saint-Pierre. « Il faut renoncer à décrire les transports de joie de nos Marseillaises; celle de la communauté, pour être moins expansive et moins bruyante, n'en était, on le comprend, que plus vive et plus profonde. C'était pour nous non seulement un bonheur, c'était une grâce, que la présence de notre vénérée Mère. Il paraît que tous ces sentiments se traduisaient sur les physionomies d'une manière expressive, car le cocher qui amena notre révérende Mère générale, jusque sous les beaux marronniers, où religieuses et élèves l'attendaient, dit en s'en retournant : « Quelle est donc la dame que j'ai conduite? Ce doit être une sainte, on l'a reçue comme en paradis. »

« Nous étions à l'époque de la fenaison; notre révérende Mère se plaisait à réunir la communauté et le pensionnat dans la prairie. Là, nous lui préparions un trône de foin odoriférant, et nous nous groupions autour de cette incomparable Mère; chaque

battement de notre cœur était une action de grâces de la voir, de l'entendre, de lui appartenir, et d'appartenir par elle à Jésus... Que de vifs désirs de répondre aux siens par l'acquisition des vertus religieuses! Elle nous les développait avec cette voix pénétrante qui allait si profondément à toutes les âmes, partout et toujours; mais il semble que dans une fondation la grâce attachée à sa parole soit centuplée. Pendant une récréation, elle contempla le magnifique spectacle qu'offre de Saint-Joseph la ville de Marseille, dominée par Notre-Dame de la Garde s'élevant comme un phare de salut au-dessus des flots de la belle Méditerranée; cette Mère vénérée nous exprima le regret que la première maison de la Société n'eût pas été fondée dans cette ville qui, disait-elle, était par excellence la ville du sacré Cœur.

« Notre-Seigneur nous demanda une de ces compensations qui accompagnent presque toujours les joies, même les plus légitimes de la terre; notre chère sœur Louise Joyaut de Couesnongle se mourait d'une maladie de poitrine; elle eut l'ineffable consolation de voir s'ouvrir le ciel sous les bénédictions de notre vénérée Mère. Née à Quimper le 5 juin 1815, elle avait vécu parmi nous comme l'humble violette, répandant le parfum de ses vertus cachées. Ce fut la première fleur que Notre-Seigneur cueillit à Saint-Joseph depuis la réunion; mais quel déchirement pour nos cœurs! »

« J'avais été si heureuse, dit à cette occasion la mère Barat, d'admettre dans la Société cette chère enfant, appartenant à une famille de saints (1); sa vertu et ses moyens me donnaient beaucoup d'espérances. Dieu nous la prend... Il faut adorer ses desseins... Et puis quelle angélique vie! quelle mort paisible! Je n'ai pu saisir une inquiétude dans cette âme... » La Mère générale partit le 11 juin, et s'empressa d'adresser à la mère Eugénie Audé ces paroles d'encouragement :

(1) Louise-Marie-Félicité Joyaut de Couesnongle appartenait à l'illustre maison de Saint-Luc, dont l'héroïsme a mérité d'être couronné par la gloire du martyre. Elevée chez les Dames Ursulines de Chavagne, Louise se dévoua à soigner les cholériques à Quimper, en 1832. Elle entra au Sacré-Cœur de cette ville le 21 novembre 1833.

« Aix, 15 juin 1836. — Depuis mon arrivée, chère Eugénie, je cherche un moment pour vous tracer quelques lignes et demander de vos nouvelles... Qu'il m'en a coûté de m'arracher à cette petite famille de Saint-Joseph, qui m'est devenue plus chère depuis que je l'ai vue de plus près; dites-le-lui. J'ai reconnu de si heureuses dispositions à l'esprit religieux et particulièrement à celui du Sacré-Cœur, que cette pensée est pour moi un soulagement dans mes peines. J'ai la confiance qu'aucune ne trompera mon espoir, je trouverai en elles de vrais progrès lorsque je reviendrai. Salut affectueux à toutes, dites-leur que je les porte bien avant dans mon cœur, et de là, car elles y seraient trop à l'étroit, dans celui de Jésus... »

Les mois suivants furent employés par la mère Barat à visiter les maisons d'Avignon, d'Annonay, de la Ferrandière, de Montet et de Chambéry; partout les âmes étaient renouvelées par ses instructions et par ses avis remplis de l'esprit de Dieu. Pendant son séjour de six semaines à Montet, une novice coadjutrice qu'elle y avait envoyée en 1834, attira son attention. Pauline de Saint-André (1), dite sœur Élisabeth, vivait depuis deux ans dans cette solitude, cachant à tous les yeux un passé qu'elle s'estimait heureuse d'avoir sacrifié, cherchant son bonheur dans les humiliations que lui attiraient son inexpérience et sa gaucherie dans des occupations qui ne lui étaient point familières. La mère Henriette Coppens connaissait son attrait, et ne perdait aucune occasion de le satisfaire. Le terme de son noviciat approchait, la

(1) Pauline de Saint-André de la Laurencie de Villeneuve était née en 1804, à Néré, département de la Charente-Inférieure, et manifesta, dès son enfance, les plus heureuses inclinations; elle avait seize ans, lorsque de tristes événements de famille engagèrent Mlle de la Laurencie de la Thibaudière, sa tante, à la prendre avec deux de ses sœurs. Confiée aux Dames de Chavagne établies à Saint-Jean d'Angély, Pauline se distingua par la douceur et la fermeté de son caractère, une maturité au-dessus de son âge, et surtout par une tendre et solide piété. Lorsque cédant à la volonté de sa tante, elle rentra dans le monde, où son rang la plaçait au milieu des cercles les plus distingués de la ville, elle obtint de brillants succès, dus aux éminentes qualités de l'esprit, autant qu'aux avantages extérieurs; jamais elle n'y attacha son cœur : Dieu seul le possédait en maître. Depuis sa première communion, Pauline aspirait au bonheur de se consacrer à lui sans partage, et avait fait le vœu *de s'im-*

Mère générale voulait s'assurer des desseins de Dieu sur la sœur Élisabeth et décida de l'envoyer à Chambéry et à Turin, où elle-même devait se rendre. Au moment du départ, la mère Barat essaya de lui faire comprendre qu'il y aurait avantage à tirer parti de sa première éducation, pour rendre une plus grande gloire à Dieu : « Permettez-moi, ma Mère, reprit la novice, de vous demander si Notre-Seigneur a glorifié son Père par ses anéantissements? — Sans doute. — Eh bien, mon ambition est aussi de glorifier Dieu en accomplissant sa volonté. » La mère Barat garda le silence; ces voies mystérieuses du divin Maître ne lui étaient pas inconnues, mais elle savait que le démon se transforme parfois en ange de lumière, et la prudence lui commandait de ne juger qu'avec une sage lenteur. — « Elle me bénit d'une bénédiction vraiment pénétrante, écrivait la Sœur, et me disant adieu elle ajouta : « Vous séjournerez quelque temps à Chambéry; là, on vous suivra, on vous examinera, on vous observera, et à Turin nous verrons. — Oui, nous verrons, ma Mère, lui dis-je sur le ton de la gaieté, nous verrons que j'aurai le bonheur de vous amener à mon sentiment; il sera glorieux pour moi de vous faire changer. Elle me bénit encore et la voiture m'emporta. »

A la fin d'octobre, la mère Barat partit pour le Piémont, emmenant une novice, l'aînée des enfants de M. le marquis de Nicolay; elle fit suivre les deux jeunes sœurs, estimant qu'il serait avantageux pour elles de terminer au pensionnat si florissant de

moler au Seigneur comme une victime d'expiation pour sa famille; dès que sa jeune sœur n'eut plus besoin de ses soins, elle mit ordre aux intérêts des siens, à leurs affaires jusque-là négligées, abandonna les biens de la terre et se rendit à Bordeaux en 1834. Refusée par la supérieure d'un couvent à cause de la condition expresse d'être reçue comme *Sœur converse*, elle alla au Sacré-Cœur, y fit une retraite, et la connaissance des règles de l'Institut fixa irrévocablement son choix. « Il n'y a pas d'austérités, écrivait-elle à sa sœur, mais on est en guerre continuelle avec soi-même. Obéissance parfaite, abnégation entière : voilà en deux mots toute la règle. » C'était ce qu'il lui fallait. Elle fut envoyée à Paris, examinée par la Mère Barat, qui, la trouvant inébranlable dans sa résolution de n'être que la *servante des servantes de Jésus-Christ*, la fit passer au noviciat de Montet, où on ne la connut que sous le nom de *sœur Élisabeth.*

Turin, leur éducation commencée à Chambéry. La marquise, leur mère, était en Autriche auprès de Mademoiselle (1); le père avait cédé facilement à une proposition dictée par l'intérêt de ses filles. Une d'elles a raconté quelques incidents de ce voyage où sa curiosité mit à l'épreuve la sœur Élisabeth, sans pouvoir lui faire trahir son secret. « Ma sœur et moi nous quittâmes Chambéry sous la gouverne de la mère Hippolyte Lavauden, qui avait été supérieure de la maison. L'humble sœur Élisabeth nous accompagnait. J'avais seize ans, et je ne pouvais m'expliquer cette étrange Sœur si distinguée en un sens, et qui multipliait les gaucheries avec un embarras évident. Au pied du mont Cenis, elle fut ma compagne de chambre et le matin déclara qu'il lui était *impossible* de me coiffer, attendu *qu'elle n'avait pas même appris cela*, que cependant elle essayerait.

« On lui enjoignit de surveiller nos effets pendant que nous irions à l'église. Quand nous revenons, on la cherche sans la trouver, ni dans la maison ni dans les cours; enfin on ouvre la voiture, elle s'y était renfermée depuis deux heures avec les paquets pour obéir consciencieusement à sa consigne. La mère Hippolyte la reprit sévèrement, et la Sœur l'écoutait avec une expression indéfinissable de joie et de douceur, qui paraissait sur son visage chaque fois qu'on l'humiliait. Nous nous mîmes à table et elle voulut nous servir; en vain l'engagea-t-on à prendre part au repas; assise sur le bord de sa chaise comme une paysanne qui n'aurait jamais assisté à semblable festin, elle se levait à chaque instant pour aider les filles de l'auberge, substituait la cuillère à la fourchette, mordait dans une pomme non pelée, etc., etc. Je rougissais involontairement de ce manque d'éducation qui s'alliait si mal avec l'extérieur de cette Sœur.

« Pour charmer mes loisirs pendant la longue ascension du mont Cenis, j'entrepris une conversation avec la sœur Élisabeth sur son pays, ses parents, etc. Elle était au supplice, ce que

(1) Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, fille du duc de Berry, plus tard duchesse de Parme.

j'attribuais à l'embarras, car je ne cherchais qu'à procurer un moment de distraction à cette pauvre fille qu'on avait grondée, et qui se tenait dans un coin de la voiture sans remuer ni parler, raide comme si elle eût avalé un manche à balai. La conversation ne prenait pas malgré tous mes frais. « — D'où êtes-vous, ma bonne Sœur? — Je ne sais pas très bien, Mademoiselle. Je la crus Allemande. — Mais de quel pays? — De France, je crois. — De quelle province? — Ah! ça, Mademoiselle... — Allons, ma Sœur, je vais vous aider. Est-ce de la Franche-Comté? De la Bourgogne? — Ah! Mademoiselle, dit-elle en contrefaisant l'air le plus niais, la Bourgogne? c'est peut-être ça. — Eh bien, ce n'est pas tout, dans la Bourgogne, il y a plus d'un village, où demeure votre famille? Avez-vous des frères, des sœurs? » A ces mots, la bonne Sœur demeura interdite; elle se recueillit un instant et répondit d'un air angélique : « Ah! Mademoiselle, voyez cela... *J'ai tout oublié, je ne sais plus rien ni sur mon pays ni sur ma famille.* » J'acceptai la réponse, sans trop de réflexion, en constatant intérieurement que la sœur Élisabeth était terriblement nigaude et incompréhensible. Arrivée à Turin, j'en parlai à une des élèves : « Vous ne voyez « donc pas, me dit-elle, que cette Sœur est une *sainte déguisée*, elle vous a fait la réponse de saint Louis de Gonzague. »

Cette jeune fille ne se trompait point, la sœur Élisabeth était une sainte, qui fut à Turin ce qu'elle avait été à Montet, un modèle de régularité, de ferveur et surtout d'humilité. « J'ai la consolation de me trouver ici avec notre Mère générale, écrivait-elle à son ancien directeur, elle veut voir si partout je fais la même figure... Je suis toujours heureuse et mon âme conserve toute l'énergie de la grâce. J'espère qu'avant peu notre digne Mère sera convaincue... Je ne prononcerai point mes vœux avant qu'elle n'ait acquis la persuasion intime que je ne suis pas maîtrisée par la folie de mon imagination, mais que j'obéis à la volonté de Dieu en suivant une vocation qui semble singulière. J'entrevois que je serai fort heureuse dans mon nouveau noviciat; on me servira selon mon goût, beaucoup d'humilia-

tions, je ne désire pas autre chose, jointes au bonheur de vivre sous les yeux de notre Mère générale. Il est impossible de représenter plus visiblement Notre-Seigneur que cette digne Mère, et j'avoue que le son de sa voix a quelque chose qui me pénètre comme celle d'un ange. A la seule idée de la rencontrer sur mon passage, mon cœur s'épanouit, et cependant je fuis cette jouissance... » Elle la fuyait, en effet, dans les commencements, ne pouvant de son propre aveu, se faire à l'idée que les sentiments de cette Mère vénérée impliquaient contradiction avec ce qui lui semblait la volonté de Dieu; elle attendait que la lumière d'en haut fît partager ses propres convictions à celle qui devait décider de son sort.

La mère Barat eut plusieurs entretiens avec la sœur Élisabeth, qui lui ouvrit son âme avec tant de confiance, d'abandon et de simplicité, qui plaida sa cause avec tant de force et d'éloquence, qu'elle la gagna. Sa conduite était irréprochable, et l'amour des humiliations, cette pierre de touche qui ne peut causer des méprises, ne laissa plus de doutes sur l'esprit qui le produisait. Il fut décidé qu'à l'expiration de ses deux ans de noviciat, la sœur Élisabeth serait admise à prononcer les premiers vœux, ce qui eut lieu le 10 février de l'année suivante, fête des Cinq Plaies de Notre-Seigneur.

La charité de la Mère générale embrassait et ses filles et ses élèves : laissons parler Mlle Marie de Nicolay. « Peu de temps après mon installation à Turin, ce pensionnat si bien tenu, cette discipline si régulière, ce pays étranger me déplurent souverainement; je montai chez la Mère générale et lui déclarai qu'il m'était impossible de vivre dans cette maison, que par conséquent, je la priais de me faire reconduire immédiatement en Savoie. Notre Mère avait, on le sait, un talent particulier pour calmer les têtes montées; elle m'écouta avec cette bonté, cet intérêt si tendre qu'elle savait accorder aux grands et aux petits. « O mon enfant ! me répondit-elle, si vous n'êtes point heureuse « ici, je serai la première à vous faire partir, mais comment? Il « y a pour le moment une difficulté, la saison est avancée. — On

« était au mois de novembre. — Moi, *votre Mère, je n'aurais pas* « *un instant de repos*, en vous sachant sur le mont Cenis par un « temps pareil... Il me vient une idée : prenez courage jusqu'au « printemps; je vais à Rome et en repassant, si vous êtes tou- « jours dans les mêmes dispositions, je vous emmènerai. » L'orage était dissipé par ces douces paroles et pour conclusion, notre Mère fit comme saint Jean : elle envoya chercher la maîtresse générale que cette élève rétive effrayait et la lui recommanda d'une manière spéciale. « Pour moi, reprit-elle, *au milieu de tout cela j'entrevois une vocation religieuse; je vous confie cette âme, cultivez-la avec un soin particulier.* » L'avenir montra que ses prévisions ne l'avaient pas trompée.

Tandis que la mère Barat semblait n'avoir à s'occuper que des intérêts de chacun, son âme était en proie à de vives inquiétudes qui tenaient à la Société. Des nouvelles affligeantes lui parvenaient d'une, entre autres, de ses familles d'Amérique. « Il faut avouer que le diable travaille partout dans ce moment, écrivait-elle à la mère Audé le 9 novembre; prions et tâchons de lui opposer la force de Dieu avec les moyens que sa bonté nous suggérera... » Et peu après : « Ah! si j'étais libre, si on le voulait, je n'hésiterais pas à partir moi-même pour l'Amérique, au moins je serais tranquille ensuite! Mais lorsque j'en parle, on y voit des obstacles insurmontables; il faut donc prier et faire de loin tout ce que nous pourrons... » Enfin le 2 décembre, annonçant à la mère Duchesne l'envoi de plusieurs sujets et son prochain départ pour la ville sainte, elle ajoutait : « ... Cette maison de Turin s'accroît : soixante-quinze élèves, c'est beaucoup pour le pays. Votre nièce Constance vient d'y faire sa profession le 13 novembre... C'est une fervente religieuse, pleine de moyens; remerciez-en le Seigneur et priez ardemment pour nous qui le faisons aussi pour vous avec effusion de cœur. Que de souvenirs le mois dernier et celui-ci présentent à ma pensée! Heureux temps! qu'il s'est éloigné de toute manière! Ce n'est plus que la Croix nue et dépouillée de tout appui; il le faut bien, notre fin approche, puissions-nous alors expérimenter le bonheur

que chante le prophète : *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!* Au milieu de tant d'ennuis, je dois néanmoins vous dire que nos noviciats sont assez bien pourvus de bons sujets; mais je n'ose les compter... Je m'étais appuyée sur un prodige de dix-huit ans, Anglaise, ayant vocation pour l'Amérique; elle nous a été enlevée en trois jours. *Fiat* et toujours *Fiat*, peut-être n'eût-elle pas persévéré. Dieu en sait plus que nous... Adieu, chère Mère et fille bien-aimée, je perds l'espérance de vous revoir. De Rome, si le bon Maître me ramène, je me fixerai à Paris à la maison mère... »

Le séjour à Turin s'était prolongé au-delà des prévisions de la Mère générale; le choléra qui sévissait sur plusieurs points en Italie, avait retardé le départ et permis de faire une visite complète de la maison : les religieuses et les élèves en conservèrent un souvenir qui porta ses fruits. Avant de s'éloigner, elle adressa à la société une de ces circulaires inspirées par son zèle pour la perfection de l'œuvre confiée à ses soins. Toujours attentive à ne point abattre le courage, après avoir signalé les défauts qu'il fallait combattre et s'efforcer de détruire, elle observait : « Nous devons dire à la gloire du sacré Cœur de Jésus, que la régularité et l'avancement dans les vertus religieuses ont gagné partout. Avec quel touchant empressement toutes ont reçu pendant nos visites, nos exhortations et même nos reproches! Et quelle bonne volonté pour en profiter! Nous pouvons donc espérer que le mélange de croix et de consolations que le Seigneur envoie dans ce moment à la Société portera son fruit : les afflictions efface-ront les fautes, les bénédictions encourageront les efforts et doubleront la reconnaissance et l'amour envers un Dieu qui fait tant pour nous... »

II. — VOYAGE A ROME, TRANSLATION DU NOVICIAT DE SAINTE-RUFINE A LA VILLA-LANTE, INVASION DU CHOLÉRA.

La mère Barat partit vers la mi-décembre pour s'arrêter le 22 à Parme, heureuse de saluer le Sacré-Cœur en possession de l'ancien couvent de Saint-Paul qui, trois ans auparavant, ne présentait qu'une vaste solitude. « Nous ne restons ici que cinq jours, écrivait-elle, mercredi nous partons afin de rencontrer Mgr de Reisach (1) qui nous attend jusqu'au 7; aussi allons-nous faire diligence malgré les mauvais chemins, car dans ce moment, *diluvio*, c'est le mot. Nous passons par Lorette. Un jeune comte génois a voulu nous accompagner avec son domestique, sans doute pour faire une bonne œuvre; il va entrer chez les Jésuites, et a quitté sa chaise de poste pour se mettre modestement dans le cabriolet de notre voiturin. Il croit fermement voyager avec des saintes! Hélas! il sera peut-être bien attrapé, au moins pour ce qui me regarde. Priez, ma fille, pour que nous ne le trompions pas... »

L'état sanitaire de l'Italie obligeait à subir une quarantaine à Modène; la mère Barat espérait arriver incognito dans cette ville, mais le duc désirait la voir, et des amis officieux avaient trahi le secret de son passage. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant le conducteur s'arrêter devant un immense bâtiment, où deux sentinelles se tenaient en faction à la porte. Des explications échangées avec un ecclésiastique envoyé par François IV, décou-

(1) Mgr Charles-Auguste, comte de Reisach, recteur du collège de la Propagande, était depuis quelques années confesseur ordinaire du pensionnat de la Trinité, et rendit de grands services à la maison. Il s'occupa de l'organisation des études italiennes, donnant même des leçons aux maîtresses et une suite d'instructions religieuses aux élèves. En 1837, il venait d'être nommé évêque d'Eichstaedt; dix ans plus tard, il occupa le siège archiépiscopal de Munich, jusqu'à son élévation au cardinalat en 1855. Le 3 janvier 1868, N. S. P. le pape Pie IX le donna pour Protecteur à la Société; elle prit donc une double part au deuil de l'Eglise qui, le 22 décembre 1869, perdit dans l'éminent prélat un de ses plus fermes appuis.

vrirent le mystère : l'hôpital général devait servir de logement aux voyageuses; elles y furent cordialement reçues par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul qui desservaient l'établissement. Le lendemain une voiture de la Cour les conduisit au palais. Le duc souhaitait vivement une maison du Sacré-Cœur dans sa capitale; il s'entretint longtemps avec la mère Barat, et lui développa ses projets auxquels on ne put donner suite.

Le 11 janvier 1837, la Mère générale arrivait à Rome et descendait à Sainte-Rufine, voulant que sa chère fondation eût sa première visite. Le voyage avait été fatigant, le 16 elle écrivait à la mère Eugénie Audé : « Nous sommes enfin dans la ville sainte, chère Eugénie, après un voyage long et pénible par le mauvais temps et des routes rompues... Malgré cela nous avons été à Lorette; j'avais besoin de prier la Mère de miséricorde pour nous toutes et surtout pour celles qui sont chargées des autres. Dites à vos Sœurs que je les ai mises de nouveau sous la protection de la Reine des Vierges; espérons son secours et invoquons-la avec plus de confiance que jamais... »

Grégoire XVI continuait à donner des preuves de sa bienveillance aux deux familles du Sacré-Cœur, heureuses de vivre sous ses lois. Le 26 février il accorda une audience à la mère Barat, qui la racontait le 4 mars, à la mère Émilie. « Nous avons eu le bonheur dimanche passé, d'être admises aux pieds de Sa Sainteté; avec quelle bonté et quel intérêt pour la Société Elle nous a accueillies! Je l'ai priée de vous bénir toutes, ce qu'Elle a fait avec tant d'affection que j'en ai été attendrie. Mon âme était pénétrée de douleur à la vue des peines, je ne dis pas assez, des angoisses de ce saint Pontife, apprenant chaque jour les maux qui déchirent l'Eglise... Pourrions-nous penser à autre chose? Quel zèle devrait nous enflammer pour tâcher de ramener quelques âmes, et d'en affermir un grand nombre dans la foi!... »

En venant à Rome la mère Barat avait un autre but que la visite des deux maisons, qui se partagèrent les premiers mois de son séjour. Sainte-Rufine gouvernée depuis 1835 par la mère de Charbonnel, ne suffisait plus aux nombreux enfants qui se pré-

sentaient pour l'école; outre cette œuvre importante, on s'était vu obligé de recevoir des élèves qui d'après les conditions, ne pouvaient pas être admises à la Trinité; le noviciat se trouvait par suite trop à l'étroit. Il fallait songer à le transférer ailleurs, ce que la Mère générale avait prévu dès le commencement; le Pape lui-même exprimait le désir d'un troisième établissement. Après de longues recherches et au moment où l'on croyait devoir abandonner ce projet, on avisa une maison de campagne qui avait appartenu au duc Lante. Située sur le Janicule, la *Villa* proprement dite, n'a qu'un charmant pavillon qui occupe le sommet du mont; au bas de la colline, et comme pour relier la propriété à la ville, s'élève un vaste bâtiment capable de loger une nombreuse communauté. Depuis vingt-sept ans la famille Lante ne l'habitait plus; il servait de magasin de tabac et exigeait de grandes réparations. On prit possession de la *Villa* le premier vendredi de mai, et le noviciat vint s'y installer au mois de juin. Du point culminant un magnifique spectacle s'offre aux regards. Rome entière se déroule avec ses antiques monuments, ses superbes basiliques; la coupole de Saint-Pierre semble au niveau de l'observateur qui plane sur le Vatican et peut en distinguer toutes les fenêtres; vis-à-vis, à l'autre extrémité, apparaît la Trinité-du-Mont. Aussi Grégoire XVI comparait-il gracieusement ces deux établissements à deux forts d'où le sacré Cœur de Jésus veillait sur la ville sainte et la protégeait. Les jardins qui entourent le pavillon et descendent jusqu'au palais ou hôtel Lante, sont cultivés de manière à joindre l'utile à l'agréable par des parterres variés, des allées d'acacias, de lauriers, d'orangers et de citronniers, des vignes, un potager, une ferme.

Les secours ne manquèrent point pour aider au zèle des fondatrices; les novices se livraient aux plus humbles occupations sous les yeux de la Mère générale et à son exemple, ou se groupaient autour d'elle pour recueillir ses enseignements. Rome soudain se sentit en proie à de mortelles inquiétudes. Après avoir ravagé le royaume de Naples, le choléra menaçait d'envahir la cité pontificale. Encouragée par son auguste Souverain, par le

cardinal Odescalchi, vicaire du Pape, la foule se pressait au pied des autels, assiégeait les confessionnaux; on invoquait de toutes parts la très sainte Vierge, dont l'image miraculeuse fut transportée de Sainte-Marie-Majeure au Gesù. Nous n'avons pas à rappeler les élans de la piété du peuple romain, ni l'exemple donné par son vénérable Chef et Père, soit qu'il formât avec les cardinaux, les sénateurs et les magistrats le cortège de Marie Immaculée, soit qu'il visitât au plus fort du danger les quartiers infectés par la maladie.

Le calme et la sécurité régnaient à la Villa-Lante, on priait avec cette ferme confiance qui éloigne toute préoccupation. La sollicitude de la mère de Limminghe veillait à ce qu'aucune nouvelle fâcheuse ne parvînt aux novices ou à la mère Barat, qui, selon ses propres expressions, n'aurait pas consenti à rester paisible parmi ses novices, si elle eût connu la vérité. La solitude où l'on vivait secondait les précautions. Quelle ne fut pas la douleur de la Mère générale en apprenant que sept de ses filles avaient succombé à la Trinité-du-Mont! Le cardinal de Latil, archevêque de Reims, qui se trouvait à Rome, s'était chargé de ce triste message; tout danger avait disparu. La mère Barat laissa gémir son cœur brisé dans cette lettre adressée à la mère de Gramont.

« Rome, 28 septembre 1837 — ... Maintenant, chère Eugénie, que je connais tous nos désastres, j'ai besoin de vous en parler. Concevez-vous que nos Mères aient eu la constance de me cacher un mois entier la mort des sujets enlevés à la Trinité par le fléau destructeur? J'étais dans une pleine sécurité pour cette maison, et elle a été ébranlée jusque dans ses fondements... Je ne puis vous rendre ma cruelle surprise; elle faillit m'être funeste, je me sentais mourir à mesure que les noms se succédaient... On crut devoir m'épargner plusieurs secousses; mais une seule était trop, ce me semble..... Le bon Dieu m'a soutenue, je répétais comme le saint homme Job l'acte de résignation. Je suis plus calme, mais quelles nuits je passe! Maintenant je tremble pour toutes nos familles : mon agonie sera longue puisque cette

incompréhensible maladie se renouvelle partout... Elle trompe aussi toutes les prévisions... C'est donc Dieu qui a voulu cette terrible épreuve; soumettons-nous et espérons qu'elle tournera à notre plus grand bien... »

« 25 septembre 1837. — Je me hâte, avait-elle écrit à la mère Audé, de vous donner de nos nouvelles, car les dernières ont dû vous causer bien du chagrin. Vous avez, je suis sûre, partagé le mien; il est vif et profond. Rappelez-vous celui que vous avez ressenti à Saint-Michel dans le même cas, et vous comprendrez ce que je dois souffrir! Neuf en quelques semaines, victimes du cruel fléau, et dans les maisons que je soupçonnais le moins, Aix et la Trinité; je tremblais pour vous; c'est ainsi que Dieu se plaît à tromper nos prévisions!... Le bon Maître cueille ce qui est à lui, c'est vrai, et il prend le meilleur... Ah! tâchons, par notre fidélité et notre amour pour celui qui nous frappe avec tant de raison, d'arrêter son bras irrité; efforçons-nous d'obtenir que sa miséricorde et sa bonté nous rendent au centuple les sujets qu'il nous ôte, en inspirant la vocation du Sacré-Cœur à des âmes généreuses qui puissent procurer sa gloire malgré tous les obstacles, car il ne faut pas nous le dissimuler, nous en trouverons toujours de grands. »

La Trinité-du-Mont avait été presque dès le début, visitée par le fléau. Le dimanche dans l'octave de l'Assomption, deux religieuses furent atteintes; les parents immédiatement prévenus, vinrent prendre leurs enfants des mains de la mère Bellefroid, qui secondait au pensionnat la maîtresse générale. Après avoir accompli ce pénible devoir, il fallut céder aux souffrances que son énergie lui faisait surmonter, et la nuit même elle succombait. Cinq autres furent emportées ainsi, et une septième par un mal non moins subit. Les médecins effrayés et ne sachant quels remèdes appliquer s'éloignèrent; sans le dévouement de M. Bérard et d'un autre Français, on ne sait où se seraient arrêtés les ravages du choléra. Mais avertis trop tard, ils employèrent en vain les ressources de l'art et ne purent que préserver le reste de la communauté. Les secours de la religion furent prodigués

aux mourantes : le P. de Rozaven et un de ses confrères vinrent en aide au confesseur de la maison qui ne suffisait pas, tant étaient rapides les progrès de la maladie. Toutes moururent en prédestinées, et voici le témoignage que l'on rendit à leur mémoire (1) : « Pauline Bellefroid fut un ange de paix et de douceur; Mme Adélaïde Babad, une règle vivante; Mme Amélie Jourdan, chargée de l'école gratuite, un modèle de dévouement et d'esprit de sacrifice. Les bonnes Sœurs coadjutrices qui partagèrent leur sort, pouvaient être citées pour exemple à cause de leur obéissance, de leur exactitude et de leur édifiante piété. »

Aix avait payé son tribut, et pendant le mois de juillet le fléau sévissait à Marseille. La Mère générale en proie à de continuelles angoisses, chercha dans la retraite la force et la résignation qui lui étaient nécessaires pour supporter de semblables épreuves. « Ce soir, écrivit-elle à la mère Audé le 26 octobre 1837, je me mets dans la solitude au moins pour huit jours; mon âme et mon corps en ont besoin. J'ai tant souffert depuis que je suis à Rome! et sous ce rapport je ne prévois guère de repos. A mesure que j'approche de la vieillesse, les croix pleuvent sur moi; tant mieux dans un sens, ne faut-il pas expier les fautes d'une longue vie? et la mienne commence à le devenir. Ma visite à Sainte-Rufine fut consolante sous un rapport, je revoyais toutes mes filles; mais lorsque je me rendis à la salle d'asile, quel spectacle! Je fus étouffée par les larmes. On me présenta de pauvres enfants depuis trois ans jusqu'à douze, n'ayant plus ni père ni mère, recueillies dans les rues par des voisins aussi pauvres qu'elles et chargés eux-mêmes d'enfants. J'ai dit à nos Mères qu'elles devaient se montrer aussi charitables et recevoir ces infortunées, malgré la gêne de local, de monde et d'argent; car leurs revenus sont perdus pour longtemps. Elles ont accueilli avec joie ma proposition, et dès le lendemain plusieurs de ces orphelines étaient réunies dans une chambre. Lorsque j'abordai la Trinité, deux petites filles de neuf et douze ans vinrent à la

(1) Circulaire des défuntes de la Trinité-du-Mont. 1837.

portière de notre voiture, demandant l'aumône. « Pourquoi, mes enfants, leur dis-je, n'êtes-vous pas à l'école? — Ah! Madame, l'école est fermée, notre maîtresse est au ciel. » J'entrai et je ne m'en aperçus que trop aux vides que me présenta cette famille. La première classe des élèves vaque; celles des pauvres vaquent aussi, et quelle perte pour celles-ci que l'on avait déjà accoutumées au travail et instruites dans la vraie piété! J'ai engagé nos Mères à les rouvrir et à se partager les heures; mais on n'égalera jamais le zèle et l'adresse de celle qui est au ciel; d'ailleurs elle savait la langue... » — « O mon Dieu! disait encore la mère Barat à la mère Galitzin le 24 octobre, tant de besoins, et personne pour donner le double pain à ces enfants!... J'en pleurais amèrement : comment ne pas être touché de tant de misères! » Elle décida l'ouverture d'un orphelinat à la Villa-Lante aussitôt que le grand bâtiment pourrait être habité. Plusieurs années s'écoulèrent avant que le dépôt de tabac ne fût enlevé. Vingt pauvres enfants n'en furent pas moins dès ce moment adoptées et entretenues par la mère Barat, à Sainte-Rufine d'abord, puis à la Trinité.

Son séjour dans la ville sainte se prolongea jusqu'au mois de mai 1838; elle se fixa successivement dans ses trois familles, cherchant à combler les vides ouverts par le choléra, encourageant et fortifiant les âmes par ses paroles et ses exemples. Son attrait pour les pauvres et les petits lui faisait prendre plaisir à visiter l'école de Sainte-Rufine. Après y avoir présidé la distribution des prix, elle voulut assister au repas qui fut donné à ses chères Transtévérines et les servir de concert avec la communauté. Il lui était doux de voir la piété croître dans ces jeunes cœurs, entraînés surtout par la dévotion à la très sainte Vierge : à l'approche de ses fêtes, elles rivalisaient d'empressement pour apporter un tribut de fleurs ou de cierges destinés à orner le modeste autel dressé dans leurs salles. Une des plus étourdies vint un jour toute triomphante présenter un petit cierge; la maîtresse qui connaissait l'indigence de ses parents, craignit que cette offrande ne fût le fruit d'un pieux larcin, et voulut le rendre à la mère. « O Madame! dit celle-ci, le matin avant d'aller à

l'ouvrage, je donne un sou à chacun de mes enfants pour qu'ils achètent leur déjeuner; Angela est restée à jeun pendant huit jours pour se procurer un cierge et l'offrir à la Madone; il est bien à elle. » Ces traits touchaient au vif le cœur de la Mère générale; elle en profitait pour exciter ses filles à supporter les peines et les désagréments inséparables de l'œuvre. A la Trinité, les élèves semblaient s'efforcer de faire oublier à leurs secondes Mères les jours d'épreuves qu'elles avaient traversés, et se distinguaient par un véritable esprit de famille. L'école gratuite se remplit de nouveau, et les divers séjours de la mère Barat ajoutèrent aux grâces que Notre-Seigneur se plaît à répandre sur ceux qui l'ont fidèlement suivi sur le chemin du Calvaire.

Le noviciat romain se composait de douze sujets seulement, dont plusieurs Françaises, qui formaient toute la communauté; il eût été difficile d'augmenter ce nombre dans l'étroit logement dont on pouvait disposer. Un guide expérimenté leur était nécessaire; la mère de Limminghe fut choisie, et la mère Barat quitta Rome, après avoir obtenu de Grégoire XVI, avec une audience de congé, de nouvelles bénédictions. Sa santé fortement ébranlée par les pénibles secousses qu'elle avait subies, exigeait un changement d'air, lors même que des motifs graves ne l'eussent pas rappelée en France; aussi, en visitant les maisons échelonnées sur son passage, elle ne put donner un libre cours à son zèle. La fièvre qui l'avait plusieurs fois reprise à Rome, revenait, épuisait ses forces, et à la fin d'août l'obligea de s'arrêter à Autun. Elle l'écrivait à la supérieure de Sainte-Rufine, la mère Hippolyte Lavauden, qui avait remplacé la mère de Charbonnel, et rencontrait de grands embarras à la mort de la marquise Andosilla.

« Autun, 20 août 1838. — La fièvre qui me retient ici depuis dix jours, paraît enfin coupée; mais elle me laisse un malaise, des maux de tête qui me rendent le travail excessivement pénible... Vous dire, ma fille, ce que je souffre de votre position, de la nôtre en général à Rome, je ne saurais l'exprimer; c'est certainement ce qui prolonge mon état de langueur, je ne puis me guérir. Les médecins s'étonnent; un d'eux l'a presque deviné. Je prends

pourtant beaucoup sur moi, nulle ne s'en doute; ceci est pour vous seule, il est inutile que l'on connaisse mes faiblesses; personne ne serait aussi indulgent que ma faible Hippolyte.

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Puis elle rayait ce vers de Virgile, ajoutant : « J'efface, me rappelant que c'est votre sœur Angélique qui a appris le latin ! » Mais la leçon était faite avec autant d'humilité que de grâce et d'esprit, selon l'habitude de la mère Barat. A la fin d'août, elle arrivait à Paris, où la joie de la réunion fut grande après plus de deux ans d'absence.

III. — FONDATIONS A NANTES, A PIGNEROL, A TOULOUSE.

Nantes. — Un nouvel établissement venait de s'ouvrir à Nantes. L'évêque, Mgr de Guérines, le sollicitait depuis longtemps, ce ne fut qu'au mois de décembre 1837 que la Mère générale put se rendre à ses désirs. Elle appela de Turin la supérieure, la mère Alida Dumazeaud, et la chargea de visiter avec la mère Desmarquest, une vaste propriété située au faubourg Saint-Donatien. Le château de l'Eperonnière, abandonné à l'époque de la Révolution par le seigneur de ce nom, était devenu prison, redoute et château fort, où des canons placés de distance en distance annonçaient le règne de la Terreur. Pendant que les noyades épouvantaient la ville, les malheureux Vendéens jetés pêle-mêle sur des charrettes, étaient amenés à l'Eperonnière, et entassés dans une chapelle gothique longue de 5 mètres sur 3 de large. Un tribunal inique installé dans une des pièces du château, les jugeait et les envoyait à la mort lorsque la faim et la souffrance ne mettaient pas un terme à leur vie. Dix-neuf furent fusillés dans une grande prairie à cent pas de la maison, et selon la tradition du pays, pour le seul crime d'avoir porté sur eux et honoré des images représentant le sacré Cœur de Jésus. Ces souvenirs étaient pro-

pres à stimuler l'ardeur de celles qui ont pris à tâche de réparer les outrages infligés à ce divin Cœur.

Une avenue de 285 mètres conduit au château entouré par 35 hectares de terrain; les 14 hectares dont on se contenta, formaient un clos suffisant pour la nouvelle destination. Le 7 mars 1838, la mère Thérèse Maillucheau arrivait avec une petite colonie à l'Eperonnière. Le prélat qui avait tant désiré voir ce lieu consacré au sacré Cœur de Jésus, s'éteignait lentement; le 12 mai, il alla recevoir la récompense de ses travaux, et Mgr de Hercé, depuis 1836 son coadjuteur avec future succession, ne se montra pas moins bienveillant pour la Société. Le 27 avril, il avait béni la chapelle, bâtie au treizième siècle dans le style ogival le plus pur. Le pensionnat s'ouvrit au mois d'août, puis l'école gratuite. Quelques années après, l'Eperonnière était complètement transformé; de vastes constructions s'élevèrent, une église gothique fut solennellement consacrée, et l'on vit avec joie disparaître l'ancien château qui rappelait de si lugubres souvenirs. Lorsque la Mère Barat se rendit à Nantes, elle éprouva une douce consolation en voyant le Cœur sacré de Jésus régner en maître là où naguère avaient triomphé ses ennemis.

Pignerol. — En passant à Turin à la fin de 1836, la Mère générale avait exprimé le désir de fonder une seconde maison pour le noviciat. Le choix se fixa sur Pignerol dont l'évêque, Mgr Charvaz, était animé pour le Sacré-Cœur d'une bienveillance partagée par plusieurs membres distingués de son clergé. M. le chanoine Croset indiqua une ancienne abbaye de Feuillants transformée depuis la révolution française en filature de soie, et située à dix minutes de Pignerol, dans un village qui lui doit son nom de l'*Abbadia.* Trois religieuses la visitèrent au commencement de décembre 1837; la pureté de l'air, la beauté du site, une solitude profonde et d'autres avantages firent passer outre le délabrement, le désordre et la malpropreté des bâtiments, Une grande vallée où serpentent différents cours d'eau, s'étend devant l'abbaye et laisse apercevoir à l'horizon des montagnes couronnées de neige, même au

plus fort de l'été; des collines d'une admirable fertilité, des maisons de campagnes éparses, des villages avec leurs clochers forment un tableau tour à tour riant et sévère, qui élève l'âme vers le Créateur et invite à célébrer ses louanges.

La mère Barat, d'après le compte rendu des visiteuses, décida l'acquisition de cette propriété, et se proposait de la voir à son retour de Rome en juin 1838; mais le mauvais état de sa santé ne le lui permettant pas, elle désigna celles qui devaient y être envoyées, entre autres la sœur Elisabeth de Saint-André, nomma supérieure la mère Clara Quirin, alors maîtresse des novices, et laissa quelque temps la mère de Charbonnel pour diriger les réparations. Grâce à son zèle et à l'activité des ouvriers, le noviciat put s'installer à la mi-octobre. M. l'abbé Brignone, vicaire général, devint un des bienfaiteurs de l'établissement.

Les enfants pauvres du village furent accueillies les premières; on ouvrit ensuite un pensionnat pour la bourgeoisie. Les jeunes ouvrières employées aux nombreuses filatures des alentours, trouvèrent dans des réunions hebdomadaires l'instruction religieuse dont elles étaient dépourvues. L'œuvre par excellence prit pour but la formation des maîtresses d'école. Mgr Charvaz voyait avec douleur se propager dans son diocèse la secte des Vaudois; elle s'étendait sur dix-neuf paroisses, et l'éducation des enfants lui était abandonnée. Le zélé pasteur conçut le projet d'établir des écoles catholiques et de faire appel au Sacré-Cœur, pour mettre un certain nombre de jeunes filles en état de les diriger. La tâche offrait des difficultés, mais elle était des plus utiles, et fut acceptée. Monseigneur ne recula devant aucun sacrifice; il disposa d'une ferme attenante à l'Abbaye pour loger les futures institutrices, qui en prirent possession la veille de Noël 1839. Ces pauvres filles dispersées jusque-là dans les montagnes, avaient besoin d'une sorte de civilisation, ignorant les soins les plus élémentaires de la propreté, à plus forte raison n'avaient-elles aucune idée de règlement ni d'instruction quelconque. Plusieurs ne purent s'y assujettir; grâce à la bonne volonté de celles qui persévérèrent, on triompha des obstacles : au bout de quatre mois,

une véritable métamorphose s'était opérée. Les travaux agricoles les rappelèrent dans leurs familles au printemps, elles revinrent l'année suivante; deux mois suffirent pour achever la transformation : à la rusticité, à l'ignorance avaient succédé des manières douces et polies avec une instruction suffisante pour leur position. Mgr Charvaz s'en assura par un examen; elles employèrent devant lui la méthode des Frères de la Doctrine Chrétienne, firent le catéchisme avec tant de clarté qu'il en éprouva une vive satisfaction. Des écoles furent ouvertes dans les villages et réussirent au-delà de toute espérance. Fidèles aux pratiques de piété apprises au Sacré-Cœur, les nouvelles institutrices devinrent de vrais apôtres; elles entretenaient une correspondance avec leurs maîtresses, rendaient compte de leurs essais, faisaient même parfois le voyage pour soumettre leurs difficultés, se retremper dans la ferveur et l'amour du devoir. En 1840, plus de douze cents enfants devaient à leur dévouement le bienfait inappréciable d'une instruction chrétienne.

Toulouse. — Depuis que Mgr d'Astros occupait le siège archiépiscopal, il demandait une maison du Sacré-Cœur. La mère Barat ne pouvait retarder davantage l'accomplissement des désirs de ce vénérable confesseur de la foi, qui avait rendu tant de services à la Société lorsqu'elle se fixait à Paris.

Au commencement de 1839, la mère Prevost se rendit à Toulouse pour s'entendre avec une institutrice séculière, Mme Labadens, qui offrait de céder son établissement au Sacré-Cœur. Tout fut conclu le 26 janvier, quatre jeunes filles formèrent le noyau de ce pensionnat, qui l'année suivante, compta plus de cent élèves. Le paternel intérêt du premier pasteur, l'accueil sympathique des habitants, la confiance que témoignèrent les familles, les heureux résultats obtenus au début montrèrent que cette fondation était vraiment dans les desseins de la Providence. Une consolation manqua : le voisinage des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui tenaient l'école du faubourg, ne permit pas de s'acquitter de ce soin si cher à la fondatrice de la Société. Nulle ne sentit cette

privation aussi vivement que la supérieure, la mère Agarithe de Varax, car sa vertu de prédilection fut toujours la pauvreté. Elle cachait sous les dehors les plus simples une perfection consommée et avait édifié le monde par ses vertus; ses exemples, pendant les quinze années de sa vie religieuse, restèrent à jamais gravés dans le cœur de celles qui la virent à l'œuvre; ils attirèrent sans doute des bénédictions spéciales sur la maison de Toulouse, qu'elle gouverna jusqu'à sa mort.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DU PREMIER VOLUME

Chapitre XVIII (1816-1817).

Chapitre XIX.

Chapitre XX (1817-1819).

Chapitre XXI (1818-1819).

Chapitre XXII (1819).

Chapitre XXIII (1820-1821).

Chapitre XXIV (1820-1822).

Chapitre XXV (1821-1823).

CHAPITRE XXXIV (1831-1832).

CHAPITRE XXXV (1832-1833).

CHAPITRE XXXVI (1833-1834).

CHAPITRE XXXVII (1834-1836).

CHAPITRE XXXVIII (1836-1839).

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

